This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES

ILE DE FRANCE

ILE DE FRANCE

Cet ouvrage a été tiré à six cents exemplaires.

Tout exemplaire doit porter la griffe de l'Auteur.

ADRIEN D'EPINAY

RENSEIGNEMENTS

POUR SERVIR A

L'HISTOIRE

DE

L'ILE DE FRANCE

JUSQU'A L'ANNÉE 1810, INCLUSIVEMENT

PRÉCÉDÉS DE NOTES SUR LA DÉCOUVERTE DE L'ILE,
SUR L'OCCUPATION HOLLANDAISE, ETC.

ILE MAURICE

NOUVELLE IMPRIMERIE DUPUY, 29, RUE DE L'ÉGLISE

1890

— *Tous droits de traduction et de reproduction réservés.* —

DT469
M45E6

AU

VICE-AMIRAL BARON VICTOR DUPERRÉ

Amiral,

J'ai l'honneur de vous dédier ce livre.

L'ancienne Ile de France conserve du nom de Duperré un souvenir impérissable.

Le sang que votre illustre père a versé sur notre petite patrie a passé dans nos veines ; nous le transmettrons à nos descendants de générations en générations.

ADRIEN D'EPINAY.

Pamplemousses,

ce 10 Octobre 1889.

AVERTISSEMENT

Afin qu'il n'y ait aucune méprise au sujet de la publication de ce travail, je tiens à ce que le lecteur sache dès ici que je n'ai aucune prétention d'écrire une HISTOIRE DE L'ILE DE FRANCE. Une entreprise de cette importance eût été, dans les circonstances où je me trouve, au dessus de mes forces. Une telle œuvre doit être commencée à l'âge où l'on peut avoir l'espérance de la terminer. Pour la faire avec soin et méthode, et un peu complète, dix gros volumes in-octavo suffiraient à peine. D'ailleurs, les matériaux m'eussent fait défaut ; non pas qu'ils soient insuffisants, mais ils n'eussent pas été mis à ma disposition.

On ne peut écrire même des *Renseignements* sur l'Ile de France sans mentionner les principaux événements qui se sont passés dans les colonies françaises à l'Est du Cap de Bonne Espérance. L'Ile de France était le centre et l'*âme* des autres colonies françaises des mers orientales. Aussi, je signale les principaux faits, je cite les principaux personnages qui ont illustré ou terni le nom français dans nos parages ; ce n'est pas la partie la moins intéressante de mon livre.

Je me borne donc à offrir de simples *Renseignements* pouvant servir de jalons à quelque compatriote qui aurait assez d'indépendance pour écrire l'histoire de notre pays. Je présente tel quel un travail qui est loin d'être complet, et que chacun peut entreprendre dans des moments de loisirs.

Le lecteur s'apercevra que souvent je cite deux fois le même fait ou le même événement : cela provient de ce que je le mentionne d'abord dans la notice biographique de son auteur, et ensuite, à la date même où il se produit.

En adoptant la forme des Ephémérides, mon but est, premièrement, de constater les événements par des dates aussi précises que possible, et telles, d'ailleurs, que je les trouve dans les ouvrages que je consulte. (Je donne toujours, en cas de contradiction, la préférence aux vieux documents, ou aux livres publiés aux époques où ces événements se déroulent ; car beaucoup d'historiens modernes croient devoir citer d'autres dates que celles qui sont consignées dans ces anciens livres. J'en ignore, vraiment, le motif.)

Ensuite, je veux éviter de reproduire les opinions des

ILE DE FRANCE

Cet ouvrage a été tiré à six cents exemplaires.

Tout exemplaire doit porter la griffe de l'Auteur.

ADRIEN D'EPINAY

RENSEIGNEMENTS

POUR SERVIR A

L'HISTOIRE

DE

L'ILE DE FRANCE

JUSQU'A L'ANNÉE 1810, INCLUSIVEMENT

PRÉCÉDÉS DE NOTES SUR LA DÉCOUVERTE DE L'ILE,
SUR L'OCCUPATION HOLLANDAISE, ETC.

ILE MAURICE

NOUVELLE IMPRIMERIE DUPUY, 29, RUE DE L'ÉGLISE

1890

— *Tous droits de traduction et de reproduction réservés.* —

DT469
M45E6

AU

VICE-AMIRAL BARON VICTOR DUPERRÉ

Amiral,

J'ai l'honneur de vous dédier ce livre.

L'ancienne Ile de France conserve du nom de Duperré un souvenir impérissable.

Le sang que votre illustre père a versé sur notre petite patrie a passé dans nos veines ; nous le transmettrons à nos descendants de générations en générations.

ADRIEN D'EPINAY.

Pamplemousses,

ce 10 Octobre 1889.

Renseignements pour servir à l'histoire de l'Ile de France, jusqu'à l'année 1810, inclusivement; précédés de notes sur la découverte de l'Ile et sur l'occupation hollandaise &a.

1234

Dès cette année les marins malouins sont appelés " *les troupes légères de la mer.* " Ils sont réputés pour leur bravoure, leur intrépidité.

L'île que nous habitons est devenue depuis 1715 la fille de la Bretagne. C'est un *Malouin* qui, voyageant pour le compte de la *Compagnie malouine,* est chargé d'*adopter* cette île charmante, et de lui donner un nom, et ce nom est " ILE DE FRANCE."

Je salue, en commençant ce livre, les noms des parrains de cette " *Perle de l'Océan Indien.*" Tous ne sont pas venus jusqu'à l'Ile de France, mais, ils étaient tous des frères d'armes et tous des héros auxquels la ville de SAINT-MALO donna le jour,—Saint-Malo que les insensés de 1793 nommèrent le *Port Malo !*

Voici les noms de la plupart de ces héros, qui illustrèrent non seulement leur ville natale, mais encore la patrie entière.

Je ne cite que les marins. Le cadre de mon livre ne permet pas de nommer les autres génies éclos dans cette petite ville, t qui contribuèrent à la gloire de la nation.

Jacques Cartier, (qui eut pour compagnons, deux *Le Breton* et un *Maingard)*;
Pierre Porcon de la Barbinais;
Jocet;
Pierre Legout;
Allain Porèe;
Dugay-Trouin;
Frotet de la Bardelière;
Grout du Closneuf;
Garnier du Fougerai;
De La Perche;
Dufresne des Saudrais;
Moreau-Maupertuis;
Les Magon;
Gardin de la Chesnais;
Le Fer de Beauvais;
Le Fer de la Bellière;
Le Fer de la Mothe;
Julien Tréhouart;
De La Portebaré;
De Kergaliou;
Truchot de la Chesnais;
De La Pouparderie;
Guillaume Dufresne;
Etienne Bourdas;
Mahé de Labourdonnais;
de Coligny-Gravé;
Grout de Saint-Georges;
Robert Surcouf;
Nicolas Surcouf;
François Le Même;
Pradère-Niquet;
Emmanuel Leroux;
Jacques de Bon;
Pierre Dupont;
Jean Marie Cochet;
Louis Quoniam;
La Boissière;
Laroque;
Manselière-Gravé;
Lagredolière;
Pas de Beaulieu;
Félicien Mallefille;
Frédéric Quoniam;
Daniel Lacombe;

MALROUX-DU-BAC ;
FABRE (JACQUES) ;
DE LA LANDE LE BRUN ;
BROUSSAIS ;
GIRON ;
LORIOL ;
EPRON ;
LENOUVEL ;
Les BOUVET ;
L'amiral TRÉHOUART ;
Le contre-amiral PROTET ;
et bien d'autres, portant des noms moins connus, mais qui ont teint de leur sang les eaux qui baignent l'Ile de France.

1291 *

Les Génois Doria et Vivaldo sont les premiers navigateurs qui ont tenté, dès cette année, de doubler le cap appelé plus tard *Cap des Tempêtes*, ou de *Bonne-Espérance*.

1330

Les *Iles Canaries* étaient connues, dit-on, des Carthaginois. Retrouvées par les français, elles passent sous la domination espagnole en 1512.

1405

Le Dieppois Jean de Bethencourt fait la conquête des *Iles Canaries*.

1419

Les Portugais découvrent l'île de *Madère*.

1446

Découverte des *Açores* par le Portugais Vello.

1449

Le Portugais Antonio Nolli découvre les *îles du Cap Vert*.

1486

Barthèlemy Diaz, marin portugais, découvre le *Cap des Tempêtes*, que Jean II nomme le *Cap de Bonne Espérance*, parce qu'il ouvrait la route des Indes.

* Je cite les dates des découvertes des principales îles qui se trouvent sur la route d'Europe à l'île qui est appelée *Ile de France* dans ce livre.

1497

Le Portugais Vasco de Gama, " le vainqueur d'Adamastor," découvre et force le *passage du Cap de Bonne Espérance.* Il découvre les côtes orientales d'Afrique, la côte de Malabar, Calicut et la petite île des Ankedives, en 1498 et 1499.

1500

Pedro Alvarez Cabral, avec trois vaisseaux, quitte le Portugal. Poussé vers l'ouest, il découvre, par hasard, le Brésil ; puis, suivant la route de Gama, il arrive à la côte de Malabar.

1502

Découverte de l'*Ile Sainte Hélène*, par Jean de Nova, portugais.

Vasco de Gama fait un second voyage vers l'Inde. Il revient en Portugal sans avoir découvert aucune terre nouvelle.

1503

Antonio Saldagna quitte Lisbonne avec quelques vaisseaux, en destination de la Mer Rouge.

François Albuquerque est envoyé sur la côte de Malabar avec quelques vaisseaux.

Alphonse Albuquerque quitte, pour la première fois, le Portugal en destination des golfes de Perse et d'Arabie, et retourne dans son pays en 1504.

Juin.—Le baron de Gonneville (Binot-Paulmier), parti de Honfleur sur le navire l'ESPOIR pour aller aux Indes Orientales, est arrêté par une tempête comme il pénètre dans l'Océan Indien. Il aborde à une île que l'on croit être Madagascar. Il y séjourne six mois.

Il est le premier Français qui soit allé si loin de ce côté. Certains historiens prétendent que c'est à la terre appelée aujourd'hui Nouvelle Hollande ou Australie, qu'il a touché.

1505

Don François d'Almeïda est nommé, par le roi Don Emmanuel de Portugal, premier vice-roi de l'Inde. A son retour pour le Portugal, il est assassiné au Cap de Bonne Espérance par les naturels du pays.

On prétend que ce fut sous la vice-royauté d'Alméïda que furent découvertes l'île qu'on nomme Madagascar, ou Saint Laurent, et les petites îles à son orient.

Ici commencent nos légendes.

Découverte de l'île appelée Madagascar, ou Saint-Laurent, par Fernandez Soarez qui revenait de l'Inde avec une flotte de huit vaisseaux. La tempête les poussa " sur une terre " inconnue de fort grande étendue, revêtue de forêts épaisses " et abondante en bestiaux."

Peu de mois après, Ruy Pereira, faisant partie de la flotte de Tristan d'Acunha, séparé par une tempête, toucha sur cette grande île. Il put, néanmoins, rejoindre, à Mozambique, Tristan d'Acunha, et le ramena vers cette grande île. D'Acunha séjourna pendant quelque temps sur cette terre, et en dressa une carte de toute la partie occidentale.

Jacques Lopez de Siqueira y fut envoyé en 1509; puis Jean Serrano, Pélagius Sala, et d'autres navigateurs portugais se succédèrent dans ces parages à dater de 1510.

Deux siècles auparavant Marco Polo avait vu cette île, et lui avait donné le nom de *Madécasse* ou *Madagascar*.

Les savants de nos jours qui commentent avec une ardeur fébrile, mais toujours " digne d'un meilleur sort ", les travaux des géographes anciens, veulent voir dans l'île appelée Madagascar et les îles adjacentes, celles que les anciens nommaient Phœbol, Menuthias et Cerné dans la mer Erythrée (mer des Indes), quoique, cependant, cette dernière île soit également placée par les anciens à l'extrémité occidentale de leur monde, soit du côté de l'île appelée de nos jours Madère, ou même des îles plus rapprochées de la côte occidentale de l'Afrique. Ce qui prouve l'incohérence des légendes.

Ces savants ont beau se torturer l'esprit, ils n'ont jamais pu prouver que les anciens (avant l'ère chrétienne), soient venus, sans boussole, aussi loin que nos îles actuelles.

Tandis que l'on a des preuves certaines qu'au septième siècle de l'ère chrétienne, les Arabes connaissaient les îles Comores et la partie nord-ouest de la grande île placée à leur orient, voire même, *peut-être*, les petites îles placées plus à l'est encore.

Le géographe arabe Al-Edrissi, en 1153, a décrit, sous le nom de ZALEDJ, l'île appelée aujourd'hui Madagascar; il a du, sans aucun doute, la placer sur le globe terrestre en argent qu'il offrit à Roger II, quand ce prince s'empara de la Sicile, où s'était réfugié Al-Edrissi.

D'après le géographe arabe, ce sont les Chinois qui seraient venus, vers cette époque, (l'an mil cent) s'établir à Zaledj.

Marco-Polo, dans ses récits, confirme les relations des Arabes et des Chinois à Zaledj, pays qu'il nomme Madagascar, vers 1298. Le Madécasse actuel serait donc un mélange d'Arabe et de Chinois. Aux professeurs d'ethnogénie de parler

Quoi qu'il en soit, Madagascar n'a jamais séduit les peuples aussi positifs que les Portugais, les Hollandais et les Anglais. Quand ils eurent connu l'Inde et ses richesses, ils dédaignèrent les pays pauvres qu'ils rencontraient sur leur passage vers l'Europe.

Les Français n'allèrent dans ces parages que pour guerroyer contre toutes les nations. Ils attaquaient les navires européens aussi bien que ceux de ces contrées. Ce n'est que vers l'année 1637 qu'une compagnie française se forma pour exploiter Madagascar sans aucun succès, comme on le verra plus loin.

Découverte de l'*Ile de Ceylan*, par le Portugais Laurent d'Almeyda, fils du premier vice-roi de l'Inde.

1507

Alphonse Albuquerque, revenu dans l'Inde, s'empare de Mascate, dans la Mer Rouge, et transporte tout le commerce de cette ville à Ormuz.

1508

Découverte de *Malaca* et de *Sumatra*, par Siqueyra, portugais.

Les Egyptiens, voyant leur commerce ruiné dans la Mer Rouge par les Portugais qui avaient doublé le Cap de Bonne Espérance, commandent à Venise une flotte destinée pour la Mer Rouge. Les bois sont transportés au Caire par le Nil, et du Caire à Suez, à dos de chameaux. Cette flotte se compose de quatre grands vaisseaux, un galion, deux galères et trois galiottes.

Mais Tristan d'Acunha arrive avec une flotte, et après bien des luttes, se rend maître de la Mer Rouge.

1510

Albuquerque, général portugais, fonde la puissance de sa nation dans l'Inde, et en établit le siége à Goa. Il sut se faire aimer des Indiens. Il meurt dans cette même ville de Goa en 1515 ou 1518, pauvre et disgracié, mais laissant une renommée très pure.

1511

Découverte des *Iles Moluques* par Serrano, espagnol.

1513

Découverte de la Mer du Sud par Nugez Balboa, espagnol.

Les dictionnaires historiques disent que la Chine a été découverte en 1517 par Fernand d'Andrada.

Raynal dit qu'en 1518 une escadre part de Lisbonne. Elle est commandée par Ferdinand d'Andréade, qui arrive à Canton. Il envoie à Pékin un Ambassadeur qui est bien reçu, et qui voit des choses merveilleuses dans ce pays...

1520

Le Portugais Magellan découvre la *Terre de feu.*

1542

Les Portugais découvrent par hasard le Japon. Un de leurs vaisseaux y fait naufrage. Les naufragés sont humainement recueillis par les habitants de ce pays.

Ubi desinit cognitio, ibi fringendi incipit licentia.

(Vossius).

.....*Surtout pas de légende !*

9 Février.—L'Ile Marganbin, marquée par Ruysch dans la reproduction d'une ébauche hydrographique arabe faite en 1508, l'île Marganbin, qui n'est autre que l'île Bourbon de nos jours, est vue, par le capitaine portugais Diégo Fernandez Pereira, le jour anniversaire de *Sainte Apolline.* Pereira était le premier pilote de la flotte qui, sous le commandement de Tristan d'Acunha, conduisit Albuquerque dans l'Inde. Il touche à Madagascar. Selon l'usage de l'époque Pereira aurait donné à Marganbin, en raison de la circonstance du 9 février, le nom de *Santa Apolina.*

Tout porte à croire que le même capitaine *baptisa,* quelques jours après, l'île qui porte aujourd'hui le nom de Maurice, du nom de *Cirne,* qui était celui de son vaisseau ; puis, qu'il donna son propre nom, *Diégo Fritz,* à l'île appelée aujourd'hui Rodrigue.

D'après une autre version, c'est le 9 février 1528 que *Don Pedro Mascarenhas,* revenant de l'Inde, s'arrête à l'île appelée aujourd'hui *Bourbon,* d'où son nom de *Santa-Apolinia* pour la même raison du 9 février, et, à l'*Illa do Cirne,* sa voisine.

D'autres historiens prétendent, au contraire, que *Sainte-Apollonie* n'était autre que l'île Maurice, d'après un rapport d'un journal de bord du capitaine Régnier Duclos, du vaisseau le *Breton,* qui ralliait la flotte de La Haye, en...*1671 !*, ce qui à une date relativement si reculée de la découverte n'est pas une preuve suffisante pour une affirmation. *(Voir 15 septembre 1671.)*

François Cauche, en 1638, dit qu'il aborde à l'île *Sainte-Apollonie,* que les Hollandais nomment d'abord, *île de Cirne,* puis *Mauritius,* &a.

Mascarenhas aurait donné son nom à l'île aujourd'hui Bourbon, et celui de *Santa-Apolinia* à l'île que d'autres historiens nomment *Cirne* qu'il aurait abordée le 9 février ; quant à *prouver* la découverte de notre île *avant* 1507 et toutes les suppositions ci-dessus, cela n'est pas possible pour le moment. On ne peut avancer que de pures *conjectures,* sur lesquelles de prétendus savants peuvent exercer leur érudition inoffensive, mais ennuyeuse sûrement.

D'après d'autres anciennes traditions, notre île aurait été nommée *Ile du Cygne (Illa do Cirne),* à cause de la quantité de grands *oiseaux familiers* que les navigateurs qui s'approchaient de l'île voyaient assemblés sur le rivage, et que de

loin, *ils prenaient pour des cygnes,* ou, pour des espèces de *cygnes particuliers.*

Tout est à supposer que c'étaient des *Drontes* ou *Dodos.*

D'après Maillard *(notes sur l'Ile de la Réunion* ou *Bourbon ; Paris ; Dentu, 1862)* " le géographe Ruych " trace une mappemonde sur laquelle Madagascar porte le nom " de *Comorocada,* Bourbon, celui de *Marganbin* ; Maurice, " celui de *Dinarobin* ; et Rodrigues, celui de *Dinanora* " .....preuve manifeste que notre archipel était connu des *Arabes.* Sur cette mappemonde de Ruych : " nos îles, dit Maillard, sont placées avec plus d'exactitude que sur d'autres cartes dressées, *après* les prétendues découvertes des navigateurs européens " (page 343)... Mais cela ne prouve pas à quelle époque nos îles ont été découvertes. J'ai vu à Bourbon une copie de cette carte dont parle Maillard.

1510

Les Portugais s'emparent de la ville de Goa sur la côte de Malabar, et en font la capitale du nouvel empire qu'ils veulent établir en Orient.

1512

11 Mars.—Don Pedro Mascarenhas arrive pour la première fois dans les mers à l'est du Cap de Bonne Espérance, le 11 mars 1512; il commande un des vaisseaux de la flotte de Garcia de Moronha, qui arrive à Mozambique à la date citée plus haut.

1528

9 Février.—Selon certains auteurs, ce serait cette date qui fixerait la découverte de l'île appelée de nos jours Bourbon, par Don Pedro de Mascarenhas.

1545

D'après d'autres auteurs, c'est en cette année que le navigateur portugais *Mascarenhas aurait passé à l'Ile Santa Apollonia* ou *Apolinia,* et lui aurait donné son nom, d'où celui francisé de *Mascareigne.* Il y aurait déposé quelques animaux, tels que porcs, chèvres, etc.

1547

Dans son hydrographie de 1547, le capitaine français *Jean Alfonse Saintongeois* dit " qu'il y a au *sud-est de Madagascar,* force " *isles peuplées de gens blancs, et sont les unes,*

à plus de cent trente lieues, et les autres plus près....."
(Ces îles ne peuvent pas être les *Comores,* comme le prétendent certains auteurs, puisqu'elles sont à l'ouest et N.-O. de *Madagascar !*)
(Voyages aventureux du capitaine Jean Alfonse Saintongeois, Rouen 1578, *page* 55.*)*

1580

La Hollande est réunie à la couronne d'Espagne sous Philippe II. Les Hollandais, persécutés par ce monarque, qui se servaient d'eux comme de simples colporteurs des richesses de l'Orient, secouent son joug et trafiquent pour leur propre compte. C'est ce qui a fait supposer à quelques historiens que les Espagnols s'étaient établis dans l'île qui est aujourd'hui Maurice.

1595

Les Hollandais tentent un passage jusqu'aux Indes par le nord. Ayant échoué, ils se décident à reprendre la route du Cap de Bonne Espérance. Le capitaine Cornélis de *Houtman* part du Texel, le 2 avril 1595, avec quatre vaisseaux. Malgré ses luttes avec les Portugais, il ramène dans son pays trois bâtiments richement chargés.
Ce succès décide les négociants hollandais à former des *sociétés* pour exploiter l'Orient.

1598

18 Septembre.—Arrivée à l'*île* dite *Cirne* d'une division hollandaise de trois vaisseaux sous le commandement du vice-amiral Wybrant-Van-Warwyk, qui montait l'*Amsterdam.*
....." Le 18, au matin, on fit nager deux canots vers la " terre, l'un desquels découvrit un *beau port, bien clos,* qui " pouvait contenir plus de cinquante vaisseaux à l'abri de tous " les vents, avec un fond de bonne tenue..." (le port sud-est, actuellement Grand Port).
" Cette Isle fut alors nommée *Mauritius* par une raison " qui est si connue qu'il n'est pas besoin de la rapporter ici."
(Extrait de la " *Relation du second Voyage des Hollandais aux Indes Orientales ;—Amsterdam,* 1754.)
L'île *Cirne* fut nommée *Ile Maurice* du nom de Maurice de Nassau *et en l'honneur également du nom que portait le vaisseau-amiral de l'expédition,* lequel, cependant, n'est pas arrivé à l'île Cirne avec les autres.

L'escadre sortie du Texel, le 1er mai 1598, était composée de huit voiles, sous les ordres de James Cornelis Van Neck. Le vaisseau-amiral se nommait le *Mauritius*, le second vaisseau appelé *Amsterdam* était commandé par Wybrant Van Warwick ; les six autres vaisseaux étaient : le *Holland*, le *Zealand*, le *Guelderland*, l'*Utrecht*, le *Vriedland* et l'*Overysell*, (ce dernier fit naufrage à l'île Mauritius.)

Ces huit vaisseaux avaient été séparés par une violente tempête au Cap de Bonne Espérance, le 8 août.

Trois se dirigèrent vers l'Ile Cirne, ce sont l'*Amsterdam*. le *Holland* et le *Zealand ;* ils y restèrent quinze jours. Les cinq autres se séparèrent. Le *Mauritius* relâcha à l'île de Ste. Marie, de Madagascar ; les autres continuèrent leur route sur Bantam, ou se perdirent.

C'est le vaisseau l'*Amsterdam*, monté par Warwick, vice-amiral, qui aperçut, *le premier*, l'île Cirne, *le* 17 *septembre*.

Le 20, Warwick prend officiellement possession de l'île pour la Hollande, et la nomme *Mauritius*, comme il est dit plus haut, et aussi à cause du vaisseau amiral. Il donne son nom au port où il entra (Grand Port actuellement). Van Kampen réclame l'honneur d'avoir apppelé l'île *Mauritius*.

Les trois vaisseaux quittent l'*île Mauritius*, le 3 octobre.

Les Hollandais ne firent que passer à l'île voisine, appelée Mascareigne.

RÉSUMÉ

de l'histoire des Hollandais à l'Ile Maurice

—

TRADUIT ET EXTRAIT

" de l'*Histoire du Comptoir Néerlandais sur la Côte de*
" *Malabar, de notre Commerce (Hollandais) au Japon,*
" *ainsi que l'histoire du Cap de Bonne-Espérance et de*
" *l'Ile Maurice, et des biens, richesses, et pays lui ap-*
" *partenant ; ornée de plusieurs plans et gravures par*
" FRANÇOIS VALENTYN, nouvellement ministre protestant,
" à Amboine, Banda &c.

(Cinquième Volume, Deuxième Partie, Septième Chapître : L'Ile Maurice etc., etc., etc. (*)

" ..... Sans avoir de documents l'établissant positivement, nous avons la conviction que les gouverneurs du Cap de Bonne Espérance ont exercé leur souveraineté non seulement sur cette extrémité septentrionale de l'Afrique, mais encore sur l'Ile Maurice. Afin de procéder par ordre, nous avons voulu tout d'abord traiter ce qui touchait au Cap de Bonne Espérance, pour nous consacrer ensuite entièrement à l'île Maurice, au sujet de laquelle nous avons, du reste, peu de renseignements.

" Je déclare, de suite, combien mon étonnement est grand de ne pas trouver le nom de Maurice mentionné par les auteurs qui ont écrit sur le Cap ; cette omission généralement dûe à l'ignorance est incompréhensible dans l'ouvrage de Pieter Colben.

" Les premiers documents qui nous indiquent les beautés et les agréments de cette île sont : une jolie carte portant le No. 41, un dessin représentant l'île telle qu'on la voyait de la rade en 1642. (*Grand Port, actuellement*).

(*) FRANÇOIS VALENTYN a également écrit une *Description de l'Inde Orientale ancienne et moderne.* (Amsterdam, 1724-1726, 8 volumes in-folio.) Cet ouvrage était inconnu en France jusqu'en 1796. Cependant, Buffon en parle, et l'ouvrage est critiqué par le Président de Brosses. Mais, il n'est entré à la Bibliothèque Nationale qu'en l'An IV (1796).

L'auteur a demeuré plus de vingt ans dans l'Inde, dont il donne l'histoire naturelle, civile et ecclésiastique. Il a rassemblé aussi toutes les découvertes des Hollandais aux Terres Australes ; son ouvrage est le plus complet que l'on connaisse sur l'Inde.

Le lecteur verra qu'il a séjourné à Maurice. Mais je n'ai pu avoir la date précise de ce séjour dans la colonie.

" Cette carte a été dressée par Abel Tasman sur l'ordre du gouverneur Adriaan-Van-der-Stel, et d'après ses dessins, corrigés ensuite par Willem-Adriaan-Van-der-Stel, duquel nous le tenons.

" L'île est située sur le 21e degré de latitude sud, et le 68ème 50 de longitude. Elle mesure, (*ainsi que me l'a déclaré le gouverneur Lamotius* qui l'a constaté en en faisant le tour), non 90 milles, comme on l'avait jadis déclaré, mais seulement 60 milles de tour. L'île est très montagneuse. Plusieurs de ses montagnes s'élèvent si haut qu'elles sont presque toujours couvertes de nuages. Parmi les plus élevées, ont distingue la montagne de PETER-BOTH, *non loin de laquelle on rencontre la baie du même nom, appelée ainsi en souvenir du premier Gouverneur de l'Inde qui perdit la vie sur les écueils qui se trouvent dans ces parages.* Cette baie fut visitée en 1709 par les vaisseaux français le *Curieux* et le *Diligent.* L'île jouit d'un climat délicieux ; elle est abondamment pourvue d'eaux limpides et saines ; elle est on ne peut mieux située pour les navires qui viennent de l'Inde. La période des temps chauds dure de *juin* à *février.* La période des pluies, pendant laquelle se font les semailles, et de cinq à six semaines.

" On peut aborder et jeter l'ancre en trois endroits, sur trois points : non loin du fort Frédéric-Henri,—(ou Frederick Hendrick, du nom de Frédéric Henri de Nassau, prince d'Orange, frère de Maurice de Nassau), dans la Rivière-Noire, et dans la baie du Nord-Ouest. Ce dernier point est, assurément, le meilleur, l'eau n'y faisant jamais défaut. Excepté aux environs du fort, où le sol est quelque peu pierreux, il est en général, d'une teinte rougeâtre et d'une grande fertilité. Mr. Lamotius m'a dit, à ce sujet, que les graines d'Europe telles que le froment, le seigle l'orge, le sarrasin, poussent ici mieux que dans nos climats ;—que, même, le lin y vient plus beau et plus haut. Dans les vastes forêts qui couvrent l'île, on trouve, en outre, des bois propres à la charpente,—toutes sortes de bois précieux, entre autres le plus bel ébène qui existe au monde pour la couleur et le poli ; il y en a aussi des variétés rouges et jaunes qui sont très belles.

" On trouve, également, en abondance, des citronniers à fruits aigres et doux, et des orangers ; ces arbres furent importés en 1606, par M. *Matelief*, de l'île d'Annabon ; il y en a un grand bois non loin du fort ; et là, tout près, se trouve également, une plantation de tabac et de *cannes à sucre.* Tous les fruits de l'Inde, tels que l'ananas, la banane, abondent ici, de même que le calapsus et autres arbres.

" Il paraîtrait qu'autrefois, sauf les chats sauvages, il n'y avait pas de quadrupèdes.

" M. Matclief importa de Madagascar dix cochons, vingt chèvres et boucs, et d'autres animaux, qui, depuis, se sont rapidement multipliés, et ont pris un développement considérable. Les chevaux sauvages sont maintenant fort nombreux.

" L'île fourmillait jadis d'oies sauvages, de canards, de mouettes, de tortues de terre et de mer. Depuis, le nombre de ces animaux a beaucoup diminué, de même que les veaux marins qui sont actuellement moins nombreux.

" Il y a une grande quantité d'oiseaux ressemblant au butor, dont un est vulgairement appelé le *Géant ;* il est très haut sur pattes, son cou très long, sa tête est élevée à cinq ou six pieds du sol, et son corps, cependant, n'est guère plus gros que celui d'une oie ; c'est peut-être l'*Oiseau de Nausée,* dont il est question dans le deuxième voyage de Jacob Van-Neck.

" On trouve aussi des moineaux, des pigeons ramiers dont quelques-uns ont la queue rouge ; des merles en petit nombre ; toutes sortes de perroquets à longues queues ; des chauves-souris ; des flamants ; des poules domestiques et sauvages.

" Les rats sont très nombreux ; comme les singes, ils mangent les pois, les fèves, les cannes à sucre, et toutes les récoltes. Pour les combattre on a apporté une grande quantité de chats. Ceux-ci, avec le temps, et à la suite de fréquents abandons de l'île, sont devenus sauvages.

" En outre des rats, les chenilles occasionnent pendant deux ou trois mois de l'année, de terribles dégâts.

" Les serpents, puces, poux, grenouilles, crapauds sont inconnus.

" Le poisson est abondant et superbe ; on remarque, parmi les plus grands, le veau-marin qui arrive à peser jusqu'à sept cents livres ; on pêche le saumon, la brême, le brochet, la limande, et une " *Grœne paquegaais bek*" (intraduisible en français), extrêmement grasse, agréable au goût, de la taille du gade ou de l'églefin, que l'on prend au harpon dans les eaux limpides.

" Le poisson est si abondant qu'il est souvent nécessaire d'en laisser une partie sauter hors du filet qui, autrement, serait déchiré.

" Il y a aussi beaucoup de raies, de poissons plats, des brêmes, de belles huîtres, des crabes de terre et de mer, mais en petit nombre ; dans les rivières et les étangs, des anguilles de cinq à six pieds de long, et d'une grosseur d'un demi-pied de tour, et parfois davantage.

" Parmi les différents poissons, il en est qui par leur beauté, leur couleur et leur rareté sont dignes de figurer dans le cabinet d'un amateur d'histoire naturelle.

" En 1714, au Cap de Bonne Espérance, j'en ai vu deux cent cinquante cinq variétés, chez M. Lamotius, qui les avait collectionnés ; leurs couleurs étaient extrêmement variées et jolies ; ils ressemblaient beaucoup, tout en étant d'une autre nuance, à ces poissons rares que l'on rencontre sur les côtes d'Amboine ; j'y vis aussi des chevaux-marins, des crabes, des étoiles de mer, etc., qui méritaient d'être conservés.

" Il semble y avoir à Maurice beaucoup de bel ambre gris. Pour se procurer cette matière, on avait fixé à deux R^ders^ et une bouteille d'arak la prime accordée par chaque once d'ambre. Mais aussitôt que M. Lamotius eut élevé la prime à cinq R^ders^ par once, on lui en apporta un morceau pesant *six* livres, et bien d'autres d'un poids important.

" Il en fut de même à la suite d'un contrat d'après lequel la compagnie prélevait sans prime la première livre d'ambre, qui lui était livrée. Après avoir été observé pendant un an ou deux, ce contrat fut résilié.

" Parfois,— sinon tous les ans,— on éprouve de terribles ouragans, (généralement en février). Bien qu'ils ne durent qu'une demi-journée, ils sont habituellement suivis d'orages qui se prolongent trois ou quatre jours. Quand un de ces ouragans commence, même à terre, on ne sait où se cacher, et, pour se garantir contre la fureur de l'orage, on est tenté de se cacher dans des trous et des cavernes,—personne ne se sentant en sureté dans les maisons.

" Il faut ajouter que ces ouragans sont moins fréquents qu'autrefois. On évite de passer devant cette île en venant de l'Inde, attristé par le souvenir de la perte des plus beaux bâtiments de la Compagnie qui ont sombré dans ces parages.

" Plusieurs écrivains prétendent que cette île est la *Cerné* de Pline ! comment cela pourrait-il être puisqu'elle se trouve sous le 21e degré, et que Pline place *Cerné* par le 18e degré 30 latitude sud, et en face du Golfe Persique ?

" Au reste, les anciens donnaient ce nom à plusieurs îles, comme le fait remarquer le savant *Bochart*. A mon avis, les anciens n'ont pas connu l'île dont nous nous occupons. Sans boussole et sans compas, ils étaient incapables de la découvrir. J'ai bien lu que les Phéniciens allèrent à la recherche de pelleteries et de dents d'éléphants. Il n'en ressort pas, pour moi, que Maurice soit la Cerné des anciens, d'autant moins qu'il n'y avait, alors, ici, ni pelleteries ni ivoire.

" On veut que Maurice ait été découverte, pour la

première fois, en 1506, par le Portugais *Tristan de Cunha*, et que les vaisseaux des ses nationaux y aient relâché de temps à autre. Je ne trouve dans les auteurs portugais que peu de renseignements à ce sujet.

" Ils la nommèrent *Ilha do Cirnes*, ou l'Ile des Cygnes, à cause d'un grand nombre d'oiseaux semblables à des cygnes qu'ils y trouvèrent. Ils l'appelèrent aussi *Diégo Rodrigos* : *c'est maintenant le nom d'une autre île...*

" Après les Portugais, et dix ou douze ans avant notre occupation (*hollandaise*), les Anglais s'y arrêtèrent de temps en temps pour réparer leurs avaries, prendre de l'eau et des vivres frais.

" *Wybrand van Warwyk*, lors de son second voyage aux Indes, est le premier de nos compatriotes qui, le 18 septembre 1598, mit à l'ancre devant Maurice ; il avait avec lui les cinq vaisseaux suivants : l'*Amsterdam le Zeeland*, le *Guèldre*, l'*Utrecht* et la *Frise* (*) après lui d'autres bâtiments hollandais relachèrent à Maurice pour réparer leurs avaries, prendre de l'eau et des provisions ; ainsi en août et septembre 1601, *Wolfert Hermanszoon*.

" A cette époque l'île s'appelait encore *Diégo Rodrigos*, et ce n'est qu'après, qu'elle fut appelée *Maurice*, du nom de ce prince.

" En juin 1602, *Adriaan Maartzen Blok* vint avec les navires le *Hoorn*, Le *Lion Vert*, et l'*Exkhinzen*, bâtiments qui faisaient partie de la Flotte de..... et resta (à Maurice) jusqu'au 8 septembre.

" *Cornelis Matelief* de Jonge aborda l'Ile le 1er janvier 1606,—avec onze bâtiments ;—il planta des orangers, et débarqua vingt quatre boucs et chèvres, plus dix cochons, et sema des graines.

" L'amiral Van-Warwik et *Daniel-Van-der-Lek*, arrivèrent, le 6 avril de la même année, avec *six* vaisseaux.

" L'amiral séjourna quelque temps avec les vaisseaux la *Hollande* et la *Dordrecht*.

" En 1607, Jan Willemsz se trouve à Maurice. Puis *M. Verschoor* vint également en 1607, avec trois vaisseaux.

" Ainsi que nous l'avons relaté en parlant de Java, *Monsieur* Both vint, en 1610, avec les vaisseaux l'*Oie* et le *Brak* ; un de ses bâtiments était démonté. Il revint à Maurice en 1614, (Quitte-t-il Bantam ou arrive-t-il à Maurice en 1614 ? nous avons vu ailleurs qu'il quitte Bantam le 2 janvier 1615 pour Maurice. Lequel croire?) Et *en souvenir* de *Sa Seigneu-*

(*) D'autres historiens disent "*trois*" seulement.

rie, on donna son nom à une baie et à une montagne qui se trouvent *à six ou sept milles du Fort Frédéric Henri.* (Il y a là une erreur. L'auteur a voulu dire du *Port Nord-Ouest*).

" Le 8 janvier 1617, le commandant *Péter Van-der-Brooke*, ou Broeke, relâcha à Maurice quelque temps après *Joris-Van-Spilbergen*, qui y avait jeté l'ancre le 24 janvier de la même année.

" Je ne puis préciser l'époque à laquelle la Hollande prit possession définitive de l'île, que, quatre fois, elle occupa, puis abandonna. J'ignore, également, la date exacte de la construction du Fort Frédéric-Henri. Ce qu'il y a de certain, c'est que notre établissement était complet quand ABEL TASMAN y vint en 1642.

" Le premier gouverneur de l'île, d'après les archives ecclésiastiques de Batavia est PETER-DE-GOYER ; il y arrive sur la flûte le *Maen*, qui continue sa route sur Batavia, le 31 juillet 1638, en laissant 25 personnes à terre. Ce gouverneur commanda jusqu'en 1639, époque à laquelle il fut remplacé par ADRIAAN VAN-DER-STEL, dont le fils SIMON *vint au monde cette même année...*

" Ce gouverneur, qui eut comme second *Frédéric-Van-der-Maartzen*, ne paraît pas être resté plus de trois ou quatre ans, puisque son nom figure, en 1645, sur les registres de la Compagnie des Indes à Batavia ; envoyé de là à Ceylan, *il y fut décapité par les Cingalais dans de tragiques circonstances.*

" A cette époque, Maurice semble avoir été abandonnée par les Hollandais, ainsi que l'indiquerait une lettre officielle du 26 avril 1650, par laquelle les dix-sept directeurs signifient aux gouverneurs de Batavia qu'ils ont, *de nouveau*, pris possession de Maurice, dans le but d'empêcher d'autres européens de venir exploiter le bois d'ébène, d'en maintenir le prix, et de s'opposer à ce qu'on abatte plus de quatre cents pieds de ces arbres.

" En 1650, il semble que MAXIMILIAAN DE JONG était gouverneur, et que l'île fut de nouveau abandonnée pendant quelque temps.

" De 1659 à 1660 (bien qu'ensuite des gouverneurs aient été aussi envoyés de Batavia), on envoya du Cap de Bonne Espérance, dont Maurice dépendait, *Adriaan Nieuland*, en qualité de gouverneur. Il avait avec lui un comptable, douze hommes d'armes, et un petit bâtiment avec des munitions et des pièces de charpente permettant de construire de suite une maison. On lui avait promis de lui envoyer au plus tôt un

navire avec une plus grande quantité d'hommes et de munitions.

" Il arriva sain et sauf ; fit bâtir une maison, et maintint son monde aussi longtemps qu'il eut de l'eau-de-vie à distribuer. L'eau-de-vie venant à manquer, et le gouverneur étant tombé malade, les hommes lui déclarèrent qu'ils ne voulaient pas demeurer plus longtemps, et qu'ils étaient décidés à se retirer dans les bois ; ils partirent après avoir fait main basse sur tous les ustensiles dont ils pouvaient avoir besoin, et qu'ils pouvaient enlever avec eux.

" Nieuland, jusqu'à son dernier soupir, avait pris note de tous ces événements. Deux jours après sa mort, un navire arriva ; le capitaine et son secrétaire, en débarquant, trouvèrent le gouverneur étendu sur son lit, ayant près de lui le journal qu'il avait rempli jusqu'à ses derniers moments. Après en avoir pris connaissance, ils crurent plus sage de l'emporter à bord, et de revenir pour ramener vers le rivage les rebelles qui ne pouvaient encore être bien avant dans les bois. Ils menèrent à bien leur entreprise : les rebelles arrivèrent près du rivage, saluèrent amicalement les matelots, et ceux-ci leur ayant demandé des nouvelles du gouverneur, ils déclarèrent qu'il se portait bien. Là dessus, on pénétra chez le gouverneur qu'on trouva mort ; on en vint aux mains ; les rebelles déclarèrent n'avoir rien su de la maladie, et qu'il avait dû mourir subitement pendant qu'ils étaient allés dans les bois. On enterra Nieuland, et l'on ferma tout, car les hommes qui étaient venus avec lui refusèrent de rester, voulant retourner au Cap.

" Ils n'y arrivèrent pas aussi paisiblement qu'ils le pensaient. Trois de ces bandits furent pendus, deux fouettés et marqués au fer ; deux autres, qui avaient été contraints et forcés par leurs compagnons, furent laissés libres. Ces événements me paraissent remonter vers 1663.

" En 1664, l'enseigne *Dirk Jamzoon Smient* fut nommé gouverneur.

" En 1668, il fut remplacé par *Georg Fraderik Wreede*, dont la conduite fut déréglée ; pendant la première année on se plaignit beaucoup de lui ; il resta deux ou trois ans, et se noya.

" Ensuite vint le sieur *Hubert Hugo*, dont il est plus amplement question au sujet de Suratte. Quelques années auparavant il avait navigué sur la Mer-Rouge à bord de l'*Aigle-Noir*, corsaire au service des Français ; après quoi il entra à notre service, séjourna quelque temps à Suratte, puis vint avec sa femme à Batavia, qu'il quitta en 1671 pour venir ici comme gouverneur, poste qu'il occupa jusqu'en 1677.

" Hugo fut remplacé par le sous-commissaire *Isaac Johannes Lamotius* qui resta ici (*) quinze ans, c'est-à-dire jusqu'en 1692. Il consacra vingt et un jours à reconnaître l'étendue de Maurice ; chaque jour il faisait, le long de la côte, des courses de trois à six milles, et calcula que l'île mesurait soixante de tour.

" Il partit sur le *Pigeon*, le 12 février 1693, pour Batavia. En 1692, il avait été remplacé comme gouverneur par *Roelof Diodati*, qui resta jusqu'à la fin de 1703, époque à laquelle il partit pour Batavia avec sa femme, qui y mourut le 6 mars 1704. Diodati fut, depuis, gouverneur au Japon, où il mourut en 1721. Il avait eu pour second *Abraham Mommer Van-de-Velde* qui le remplaça comme gouverneur lorsqu'il devint sous-commissaire. Abraham Mommer resta jusqu'en 1711, époque à laquelle la Compagnie trouva bon de quitter l'île, et de retourner avec toute la colonie à Batavia, où Mommer mourut le 24 juin de la même année.

" Les employés qui se trouvaient ici dans l'année 1704 et suivantes, étaient au nombre de quarante huit ; la garnison se composait de cinquante hommes, et l'on comptait de vingt à trente familles, dont plusieurs sont allées se fixer au Cap de Bonne Espérance.

" Les colons regrettaient pourtant Maurice, et beaucoup d'entre eux devenus acquéreurs de métairies de huit à vingt mille florins,déclaraient sincèrement qu'ils les abandonneraient volontiers pour retourner à Maurice où l'existence était, selon eux, délicieuse et prospère ; où ils avaient, disaient-ils, trouvé tout ce que l'on peut souhaiter ; où ils possédaient de jolies habitations, de beaux vergers, de superbes champs, des potagers, des bestiaux qu'ils avaient dû abandonner, vu l'impossibilité de les emporter.

" L'obligation de tout recommencer fit périr de chagrin beaucoup de ces infortunés. C'est le plus grand éloge qu'on puisse faire de Maurice, et c'est ce que nous avons de plus important à en dire. " .....

(*) Valentyn dit : " *ici* "; il a donc écrit ses notes à l'île Mauritius.

31 Décembre.—Nous avons vu que les Portugais, sous la conduite de Vasco de Gama, avaient découvert et forcé le passage du Cap de Bonne Espérance en 1497. En 1602, ils ont des comptoirs bien établis à Cochin, à Calicut et à Goa.

Les autres puissances européennes s'émeuvent des nouvelles sources de richesses ouvertes à cette seule nation. Malgré la bulle du Pape, de 1438, qui concède aux Portugais le droit exclusif, non seulement de propriété, mais encore de trafic sur tous les pays découverts ou à découvrir par eux sur les infidèles, d'autres puissances européennes refusent de reconnaître ce droit exorbitant accordé par le Pape aux portugais seuls. Elles passent outre au monopole, et vont trafiquer dans l'Inde. Les Hollandais commencent en 1560; ils sont bientôt suivis par les Anglais en 1582.

Les Hollandais ont la toute puissance dans l'Inde jusqu'en 1612. A cette époque ils sont battus par les Anglais qui, ne reconnaissant plus l'autorité du Pape, rejettent définitivement son droit d'édicter un privilége commercial quelconque.

Les Anglais, après leurs victoires sur les Hollandais, obtiennent du Grand Mogol la permission d'établir quelques comptoirs sur la côte.

C'est alors, à la fin de 1599, sous le règne d'Elisabeth, que commence à se fonder, à Londres, la première *Compagnie des Indes*, avec privilége de la Couronne de trafiquer, pendant quinze années, dans les contrées situées au-delà du Cap de Bonne Espérance et du détroit de Magellan. Cette Compagnie reste près d'un an à se former. La charte est datée du 31 décembre 1600.

Son premier directeur est M. Thomas Smith. Vingt-quatre directeurs, d'après la charte, sont adjoints par le gouvernement, en raison du privilége qu'il accorde à la Compagnie.

Les pouvoirs de la Compagnie sont définis dans la charte, de même que sont fixées les conditions d'impôts, etc.

Telle est l'origine de cette grande Compagnie anglaise des Indes Orientales, qui n'a cessé d'exercer ses priviléges de direction générale qu'après la révolte des Cipayes en 1858.

C'est la Couronne, en effet, qui a sauvé l'Inde, et non pas la Compagnie.

Après bien des luttes, intérieures et extérieures, cette Compagnie, la plus puissante qui ait jamais existé, est restée maîtresse du terrain, a créé la gloire et la richesse de sa nation, et lui lègue *cent trente deux millions de sujets, et quarante huit millions de vassaux !*.....

12 Août.—Wolfert Hermanszoon, montant le vaisseau le *Gueldre*, et se dirigeant dans l'Inde avec sa flotte, détache sur l'île Mauritius le yacht le *Jeune Pigeon* pour y faire de l'eau et des provisions qu'il pourrait y trouver.

Le yacht rejoint la flotte au bout de quelques semaines. Il ramène un Français qui se nommait, dit-on, Jacques Le Brun, et qui raconte ses aventures. Rien ne prouve que cette histoire ne soit pas une légende.

Milbert la rapporte comme suit : "...Il s'était embar-
" qué en Angleterre quelques années auparavant à bord
" d'un vaisseau qui fit voile de compagnie avec deux autres
" pour un voyage aux Indes. L'un de ces bâtiments se per-
" dit, corps et biens, près du Cap de Bonne Espérance, et les
" équipages des deux qui restaient se trouvaient tellement
" réduits qu'on jugea à propos de brûler celui qui parut le
" moins bon. La maladie fit parmi eux les plus affreux ra-
" vages, au point qu'il ne resta pas un nombre suffisant de
" marins pour le service du vaisseau ; il vint échouer sur la
" côte de Timor, près de Malaca, où tout l'équipage mourut
" à l'exception du Français,de quatre Anglais,et de deux noirs.
" Ces malheureux naufragés trouvèrent cependant moyen de
" s'emparer d'une jonque, et formèrent l'étrange projet de
" retourner en Angleterre. Le commencement de leur voyage
" fut heureux ; mais les noirs, se voyant aussi éloignés de
" leur pays, avaient conspiré pour se mettre en possession du
" navire. Leur projet ayant été découvert, ils se précipitèrent
" dans la mer par désespoir, ou par crainte du châtiment, dont
" ils étaient menacés.

" Après avoir été le jouet de plusieurs tempêtes, le reste de
" l'équipage fut enfin jeté sur l'île Maurice ; mais, au
" moment où une intelligence parfaite était nécessaire à
" leur conservation, ces malheureux voyageurs ne purent
" jamais s'accorder. Après avoir passé huit jours sur cette
" île, le Français proposa d'y rester jusqu'à ce qu'il plût au
" ciel de leur envoyer du secours ; mais, les Anglais voulurent
" qu'on se mit en mer, et résolurent de continuer le voyage.
" Il exécutèrent leur dessein sans hésiter, et le Français était
" également déterminé à suivre le sien ; ainsi, ses compagnons
" mirent à la voile, et le laissèrent sur cette île déserte. Il y
" avait près de trois ans qu'il y était, s'y nourrissant de fruits
" et de chair de tortue. Quant à sa force corporelle, il était
" aussi vigoureux qu'aucun des marins qui se trouvaient à
" bord des navires hollandais ; mais il paraissait avoir perdu
" une partie de ses facultés intellectuelles ; on s'en apercevait
" facilement pour peu que la conversation fut suivie. Les

" habits étaient en lambeaux ; il fut trouvé dans un état de " nudité presque absolue "

27 Septembre.—Toute la flotte de Wolfert Hermanszoon " se trouve réunie à l'ancre à la pointe sud de l'île, *sous un* " *morne ou haute montagne.*"

Cette pointe est nommée " Cap Poison ", parce qu'on y avait pris un *poisson* qui avait rendu malades tous ceux qui en avaient mangé. (Voir Novembre 1757).

20 Octobre.—Départ de la flotte de Wolfert Hermanszoon pour les Indes, après avoir séjourné près d'un mois dans un bon mouillage découvert par le pilote de l'expédition.

Le navigateur français Pyrard (ou Pirard) quitte la France dans le cours de cette année. Il est envoyé aux Indes, avec deux navires, par une société formée en Bretagne. Il échoue aux Maldives, où il fait un long séjour. Il ne revoit sa patrie qu'au bout de quelques années en 1611. (Voir Mars 1610).

Les capitaines malouins *Frotet de la Bardelière* et *Grout du Closneuf* sont envoyés par des marchands de Saint Malo dans les mers des Indes. Ils partent sur deux navires : ils atteignent Madagascar, et rapportent que cette île est très fertile.

1602

Les Etats-Généraux de Hollande réunissent en une seule *grande société* toutes les sociétés particulières formées par les négociants pour exploiter les richesses de l'Orient. (Voir 1595).

1604

1er Juin —Les Français jaloux, à juste titre, des richesses que les autres nations maritimes rapportent de l'Orient, et dont ils sont les tributaires, se décident à tenter d'imiter leurs voisins.

Par un arrêt du 1er juin 1604, Henri IV accorde au sieur Gérard Le Roi, et à ses associés, le privilége exclusif de commercer aux Indes pendant quinze ans. Ce projet ne peut s'exécuter ; il est suivi de plusieurs autres qui échouent également. La Bulle de 1438 exerçait encore son influence sur les autorités françaises.

Cependant, à partir de 1601,quelques expéditions françaises eurent lieu, dirigées par des sociétés particulières, la plupart confiées à des Juifs ou à des protestants ; mais, sans aucune attache avec l'autorité royale.Ce fut Richelieu qui obtint définitivement une dérogation aux conditions de la Bulle en faveur des Français. Ce n'est encore que soixante ans plus tard que Louis XIV créa la Compagnie des Indes Orientales. Les Français avaient perdu deux siècles !

1er Janvier.—Visite à l'île Maurice des amiraux hollandais Matclief et Van-der-Nagen.

Arrivée à l'île Maurice de la flotte de Corneille Matclief le jeune; il y rencontre deux vaisseaux hollandais, dont l'un était monté par l'amiral Van-der-Nagen, parti de Bantam depuis un mois. Les deux vaisseaux d'Etienne Van-der-Nagen étaient les *Provinces-Unies* et le *Horn*, " tous deux riche-" ment chargés de *clous de girofle, de noix de muscade et* " *de macis.*" Ils reviennent de l'Inde, et quittent l'île Maurice le 9 janvier 1606.

..." Dans un verger, sur le bord d'une rivière, Matclief " et ses compagnons découvrent les *arbrisseaux à coton* et " différents arbres fruitiers plantés par les Hollandais... On y " trouve encore un certain oiseau que quelques-uns nomment " *Dodarse* ou *Dodaersen*; d'autres lui donnent le nom de " *Dronte*; les premiers qui vinrent en cette isle les nommè-" rent *oiseaux de dégoût*, parce qu'ils pouvaient en prendre " assez d'autres qui étaient meilleurs." .....

Les Hollandais y laissèrent, selon l'usage, des animaux tels que boucs, chiens, pourceaux, truies, etc.

Le *27 janvier*, Matclief part pour aller attaquer Malacca...

(*Extraits du voyage de Matclief aux Indes Orientales. Amsterdam*, 1754).

6 Avril.—Arrivée à l'île Maurice, venant de l'Inde, de cinq vaisseaux de la flotte de l'amiral Wybrandt-Van-Warwick, qui montait le vaisseau la *Hollande.*

21 Avril.—Trois des vaisseaux, arrivés le 6 avril, chargés de soie, marchandise que l'on redoutait de voir s'abîmer pendant un long séjour à l'Ile Maurice, partent pour la Hollande.

8 Mai.—Le yatch du vaisseau la *Concorde*, parti de Hollande le 20 juin 1605, arrive à l'île Maurice. Ce yatch avait été séparé de son vaisseau dans une tempête survenue le 22 février; il est d'un grand secours à l'amiral Warwick, resté à l'île Maurice pour y radouber son vaisseau.

31 Juin.—Arrivée à l'île Maurice du vaisseau la *Concorde*, dont le yatch avait quitté l'île Maurice pour l'Inde, le 29 du mois de mai précédent. La *Concorde* fournit des approvisionnements à l'amiral Warwik, ce qui lui permet de partir le 4 novembre suivant.

4 Novembre.—Départ pour l'Europe de l'amiral Warwik; il y arrive " *après cinq ans de voïage.*"

(*Extraits du voyage de quinze vaisseaux hollandais commandés par l'Amiral Wybrandt Van Warwick pour la Compagnie d'Octroi. Amsterdam*, 1754.)

27 Novembre.—Deux vaisseaux, les *Provinces Unies* et le *Lion Noir*, faisant partie de la flotte d'Etienne Van-der-Nagen, " mouillent l'ancre sous un cap, qui est une haute " montagne, qu'on nomme le CAP DES POISONS.

" En passant proche du port, qui est au *sud-est*, ces deux " vaisseaux virent le *Medemblick* qui avait déchargé dans un " magasin que l'amiral Warwik avait fait faire dans l'isle."...

Il y avait trois mois que ce navire y était arrivé.

" Les *cocotiers* que l'amiral Wolfert y avait plantés étaient " déjà hauts de deux brasses, et portaient des fruits; on " trouva, dans un petit jardin fait par l'amiral Matelief, des " *ananas* et des *oranges* et...des *bananiers portés par le ca-* " *pitoine de la Concorde.*"

" Ces deux vaisseaux partent pour la Hollande *le 26 dé-* " *cembre...*"

(Extraits du deuxième voyage d'Etienne Van-der-Nagen. Amsterdam, 1754.)

1609

L'Anglais **Hawkins** est envoyé en Ambassade auprès de l'empereur Djihanghire, (Inde) qui lui accorde des privilèges.

1610

Louis XIII, fils de Henri IV et de Marie de Médicis, monte sur le trône en 1610, à l'âge de neuf ans, sous la régence de sa mère. Il meurt en 1643, un an après la mort de Richelieu, qui a gouverné la France sous son règne.

Mars.—Arrivée à l'île Mauritius de *François Pyrard*, ou *Pirard*, de Laval. Il revenait de l'Inde. Il avait fait partie d'une expédition française, particulière, aux Indes Orientales. Il essuie, le 15 mars, devant " *l'Isle Diégo Rodrigue une fort grande et aspre tourmente.....*" *L'Isle est inhabitée.*"

François Pirard s'était embarqué sur le *Forbin* (*) le 18 mai 1601 Il était arrivé à la baie de Saint-Augustin, dans l'île de Saint-Laurent (Madagascar) le 19 février 1602.

" Pour une cuiller d'estain, dit-il, et autre chose de " peu de valeur, nous avions un bœuf ou un mouton."

De Madagascar, François Pirard passe aux Indes, où il reste huit ans. Il quitte l'Inde le 5 janvier 1610, s'arrête à

(*) Ce nom vient de Talamède de Forbin, dit *Le grand*, Seigneur de Soliers &c., (voir les dictionnaires). Les marins de ce nom viennent beaucoup plus tard.

Mauritius en mars, arrive en Espagne le 20 janvier 1611, et à Laval, le 16 février de la même année.

C'est dans le livre qu'il publia à son retour qu'il fait la " *description fort particulière de l'arbre admirable* qui " porte la noix de l'Inde appelée *Coco,* qui seul produit " toutes commodités et choses nécessaires pour la vie de " l'homme."

Cette description est très-curieuse. Elle se trouve dans le " Discours du voyage des Français aux Indes Orientales etc., " etc, etc.— dédiée à la Reyne Régente de France,—par " François Pirard, de Laval.—Paris, chez David Leclerc,— " MDCXI ".

Janvier.—Départ de Hollande, en qualité de *Premier Gouverneur des Indes*, de PETER BOTH, à la tête d'une flotte de huit vaisseaux, (ce nom a éte écrit de 30 façons différentes au moins ! *Peter Both* semble le moins prétentieux).

Peter Both avait déjà fait un premier voyage dans l'Inde. Parti de Hollande en 1599, il était revenu en 1601, ramenant une flotte de sept navires chargés de *poivre.*

En doublant le Cap de Bonne Espérance, en 1610, il essuie une forte tempête. Le vaisseau-amiral l'*Amsterdam,* ayant perdu son *gros* mât, est obligé, ainsi que deux autres vaisseaux, le *Tergoes* et le *Braque,* de relâcher à l'île Mauritius.

C'est la première fois que le sol de Maurice est foulé par des *pieds feminins* (*), car la permission avait été accordée à des matelots et à des soldats de la flotte de mener leurs femmes avec eux.

Peter Poth, après s'être remis en état à l'île Maurice (nous laisserons le nom français) repart pour les Indes, où il arrive en janvier 1611.

Par un traité avac le roi de *Jocatra,* Peter Both obtient la *liberté de commerce* pour sa patrie. Il passe, également, des traités avec divers chefs des Moluques. Par l'un de ces traités, les insulaires ne devaient vendre leurs *clous de girofle qu'aux seuls Hollandais.* (†)

Les Anglais, jaloux du commerce que les Hollandais faisaient de la *noix de muscade,* excitent les habitants de Banda contre eux.

....." Après avoir dirigé avec beaucoup de prudence les " affaires des Indes, l'espace d'environ cinq ans, et posé, en

(*) Cependant les gouverneurs hollandais y avaient mené leurs femmes, puisqu'ils ont eu des enfants dans cette colonie. (Voir le résumé de l'histoire de ces gouverneurs.)

(†) Ce fut Poivre qui délivra la France de ce monopole, plus de cent ns plus tard.

" divers lieux, les bases d'une puissance dont on ne cessera " plus d'admirer les progrès rapides, Peter Both, étant re- " tourné à Bantam, y installa son successeur."

Il partît de Bantam le 16 janvier 1615, (Valentyn dit que Peter Both fait naufrage à l'île Maurice, le 20 décembre 1614. Cependant, ce qui est dit ici est un résumé extrait d'une histoire hollandaise de cette époque, voir plus loin) avec quatre vaisseaux richement chargés, pour revenir en Hollande. Il touche à l'île Maurice pour s'y rafraîchir. Mais deux de ses vaisseaux, sur l'un desquels il se trouve, sont repoussés en mer pendant une tempête. Puis ils sont rejetés à la côte, où ils périssent avec la moitié de leurs équipages, et parmi eux, le *gouverneur Peter Both lui-même.*

Telle est la fin tragique de ce fondateur de l'empire hollandais dans les Indes, " *à qui les sables de la mer ont ravi* " *l'honneur du mausolée* " que ses services lui méritaient à tant de titres. Son corps est retrouvé dans la baie qui reçoit depuis le nom de *Baie du Tombeau*, selon la légende qui semble la plus plausible.

Son portrait est le premier au rang de ceux de ses successeurs qui ornent la grande salle du Conseil au château de Batavia.

C'est en souvenir de cet événement qu'est donné à la plus haute montagne de Maurice qui se trouve en face de la baie, le nom de ce gouverneur.

C'est le plus beau mausolée que la postérité pouvait lui donner.

On retrouve le nom de *Peter Both* (tel qu'il est écrit ici) dans un journal de 1689, où le pilote nommé Govat-Van-Eleenwen (Govert) à bord du *Petit Coq*, vaisseau de Rotherdam, remarque " *qu'il y a* dans l'Ile Maurice *encore* une " montagne appelée *Peter Both.*"

Deux ans après le naufrage de Peter Both, *Peter van den Brock* avait relâché à Maurice pour en recueillir les débris.

(Résumé de la *Vie de Peter Both* extrait de l'ouvrage intitulé : *Vies des gouverneurs généraux avec l'abregé de l'histoire des Etablissements hollandais aux Indes Orientales, à la Haye*, 1763).

Voici, maintenant, une note sur Peter Both extraite de sa *Notice Biographique* par FRANÇOIX VALENTYN, tome V de son *Histoire des Comptoirs Hollandais*, etc. :

" Après avoir dirigé pendant l'espace d'environ cinq ans les " affaires des Indes Orientales, *le* 20 *décembre* 1614 *il ins-* " *talla son successeur* GÉRARD REINST, et partit le jour

" même pour la Hollande sur le *Delft* ; il était accompagné
" de trois autres vaisseaux richement chargés. Il rencontra,
" dans les environs de l'île d'Engano, qui se trouve non loin
" de l'île de Sumatra, le sieur Pieter-Van-den-Brock, qui ve-
" nait de la mer Rouge, et qui était à la recherche des points
" où il pourrait faire ses provisions d'eau. Peter-Both alla à
" bord du vaisseau du chargé l'affaires, et lui demanda des
" renseignements au sujet de l'expédition que ce dernier com-
" mandait. C'est ainsi qu'il prit congé de lui. Là-dessus, Sa
" Seigneurie poursuivit sa route vers la mère-patrie. Mais
" étant arrivé dans les parages de l'Ile Maurice, il eut le mal-
" heur de périr avec trois vaisseaux qui furent jetés sur les
" écueils. Un de ses bâtiments arriva pourtant en Hollande.
" C'est sûrement à ce tragique événement qu'une des mon-
" tagnes de Mauriee doit le nom de Mont de PeterBoth ",
" qu'elle porte encore, et qui lui est donné, en 1689, dans le
" journal du pilote Govert-Van-Leuwen, à bord du *Petit Coq*,
" vaisseau de Rotherdam. Il y est dit : " ..... qu'il se trouve
" à Maurice une montagne appelée Peter-Both ; qu'on l'aper-
" çoit lorsqu'on vient du Sud, et qu'on va vers le Nord-Ouest
" de la côte ; qu'elle se trouve non loin d'une " *Rivière*
" *Noire* " dans laquelle un vaisseau de deux cents tonneaux
" peut se retirer, et que trois familles seulement habitent le
" pays ....."

" Il résulte de l'écrit de ce pilote que la montagne de
" Peter-Both était alors encore bien connue, ainsi qu'elle le
" sera toujours par tous ceux qui ont été à Maurice.

" Le sieur Van-den-Brock (Pieter-Van-den-Broeke) avec
" Joris Van Spilbergen y relâcha, le 19 avril 1617, avec le
" *Midleburg* et le *Pigeon* lors de son voyage à Madagascar,
" la mer Rouge et Suratte. Il y séjourna jusqu'au 23 mai,
" y prit des vivres, et une cargaison d'ébène ; recueillit les
" débris du navire du sieur Both qu'il rapporta en Hollande,
" où, depuis longtemps déjà, d'après les indications fournies
" par le seul navire qui avait échappé à la tempête, un rap-
" port détaillé avait été fait de ce tragique événement. Nous
" ne pourrons pas laisser sans épitaphe la tombe écumante de
" ce puissant gouverneur de l'Inde dont la fin fut si tragique :

" *Ceci est Both, le plus fort soutien de la Compagnie*
" *Orientale.*
" *Illustre en découverte et en magnificence,*
" *Puissant Prince en Orient, cependant brisé,*
" *Par un vent cruel sur les côtes de Cirné,*
" *Aimé de tous. Les écueils et les rocs,*
" *Son squelette les vainquit et les fit se lamenter.*"

Les Anglais veulent s'emparer de Surate. De grandes batailles navales ont lieu entre eux et les Portugais. Ces derniers, battus, cèdent le terrain.

1613

24 Mars.—Le capitaine anglais CASTLETON, commandant *The Pearl*, visite l'île appelée aujourd'hui Maurice. Il constate qu'elle est inhabitée, ou du moins il ne rencontre aucun être humain dans ses courses aux environs de son atterrissage. Il la nomme *England's Forest*. Il se rend, ensuite, à l'île voisine, appelée alors *Sainte Apollinie*; car, *Mascaraigne était le nom que portait alors l'île Maurice.* C'est la raison pour laquelle certains historiens disent que c'est l'île appelée aujourd'hui Bourbon que le capitaine anglais avait premièrement abordée, et à laquelle il aurait donné le nom d'England's Forest. Il quitte cette dernière île le 1er avril 1613.

1615

Sir Thomas ROE, ambassadeur anglais, est envoyé par le roi Jacques Ier à l'empereur mogol Djibranghire.

1616

Une nouvelle Compagnie de Normandie expédie quelques vaisseaux à Java. Cette Compagnie est dirigée par Girard-le-Flamand, qui s'embarque sur un de ses vaisseaux. Elle fait ses frais, mais n'est pas encouragée par cet essai.

Le navigateur hollandais *Jacques Lemaire* double le passage qui porte son nom au Cap Horn.

Les Danois s'établissent dans l'Inde. Ils ont la protection du roi de Tanjaour. Ils se bornent exclusivement au commerce et évitent toute guerre. Ils en ont profité, surtout comme neutres, pendant deux siècles.

1617

24 Janvier.—Le célèbre navigateur *Jacques Lemaire* est enterré à l'île Maurice. Il avait succombé pendant la traversée de Batavia à Maurice. Il avait quitté le Texel, en compagnie de Guillaume Schouten, le 14 juin 1615, sur la *Concorde*, pour se rendre aux Indes par le détroit de Magellan.

(Voir *Navigation Australe de Jacques Lemaire*, Recueil des Voyages Australs, 1754.)

Selon cette relation, Jacques Lemaire meurt le 31 décembre 1616, à bord de l'*Amsterdam*, qui avait quitté Bantam le 14 du même mois.

Le 24 janvier 1617, l'*Amsterdam*, capitaine Shouten, mouille à l'île Maurice, et remet à la voile le 30 du même mois.

1619

Juin.—Après un séjour de 21 jours à l'île *Mascarene*, (alors déserte), dont il donne une description très-intéressante, *Guillaume Isbrantz Bontekoë*, passe en vue de l'île Maurice.

" Nous ne la vîmes que de loin ", dit-il dans la relation de son voyage écrite par lui-même.

Il avait quitté le Texel le 26 décembre 1618, sur le vaisseau *La Nouvelle Hoorn*. Il est de retour dans un des ports de Zélande le 15 septembre 1625.

Les deux Compagnies, hollandaise et anglaise, signent un traité extraordinaire par lequel les Moluques, Amboine et Banda appartiendraient en commun aux deux nations ; les produits seraient répartis,—les deux tiers aux Hollandais, et l'autre tiers aux Anglais ; les prix de ces produits seraient fixés par des arbitres. Les charges seraient supportés par chacune des deux nations dans les mêmes proportions que dessus. Ce traité n'a duré un moment que sur le papier.

1623

Les Persans, irrités de la tyrannie commerciale des Portugais, s'allient aux Anglais. Ormuz est pris par les alliés. Les conquérants se partagent l'immense butin qu'ils trouvent dans la place, qui est rasée.

Dix Anglais, accusés de conspiration contre les Hollandais sont jugés et exécutés à Amboyne, l'une des Moluques.

1627

Décembre.— L'Anglais *Thomas Herbert* visite l'île " Maurice,...*ainsi appelée par les Hollandais !*..."

....." Il ne s'en suit pas pour cela, dit-il, qu'ils y aient " plus de droit que les Anglais, vuï qu'ils advouent eux-mêmes " que ceux-ci y ont été plus de douze ans devant eux....."

Thomas Herbert fait une intéressante description du " *Dodo* ", ainsi appelé par les Portugais, dit-il, à cause de sa

" simplicité....." (Voir " *Relation du voyage de Perse et* " *des Indes Orientales, par Thomas Herbert, traduite de* " *l'anglais. Paris, 1663, page 543.*)

Thomas Herbert visite " *l'ile Mascarenhas* " dans le même mois. Il constate qu'elle est inhabitée, sans doute parce qu'il n'a vu que la partie où il a abordé. Il appelle cette île " *England's Forest* ", comme un autre de ses compatriotes donne ce nom à l'île appelé Mauritius ou Cirné, qu'il a sans doute visitée quand elle portait le nom de Mascarenhas ?

Il paraît qu'avant cette époque, certains navigateurs auraient donné à l'île Maurice le nom de *Digarrois*, et à l'Ile Bourbon celui de *Dozimo*.

Le nom de *Mascarenne* a été, pendant longtemps, donné à l'île Maurice, d'où la confusion de la part de beaucoup d'historiens et de navigateurs ; chaque navigateur, en effet, qui croyait nos îles désertes parce qu'il ne voyait pas trace de civilisation sur la plage où il abordait par hasard, au cours de son voyage, croyait, aussi, les avoir découvertes, et leur donnait le nom qui lui convenait, ou bien les confondait naturellement entre elles.

1630

Formation, à Rouen et à Paris, d'une *Compagnie particulière de navigation* pour exploiter les îles à l'est de Madagascar. Les sieurs *Berruyer* et *Desmartins* en sont les premiers Agents. Ils posent les premiers jalons pour la future compagnie française des Indes Orientales. Rigault, capitaine qui a déjà navigué dans ces parages, organise l'entreprise.

La *Société de l'Orient* se fonde avec vingt-quatre actionnaires, parmi lesquels le ministre Fouquet et le maréchal de La Meilleraie, un juif tout au moins en triputages et un maréchal de France ignorant complètement les affaires financières ou commerciales !...

1633

Le capitaine *Régimon*, navigateur français, part du Hâvre, et visite le golfe du Bengale et la presqu'île de Dekkan pour le compte de plusieurs négociants de Dieppe. Ce voyage est infructueux.

1637

La compagnie hollandaise expédie à l'île Maurice les deux navires le *Maen* et le *Swal*,—sous le commandement de

Cornelis Symons. Le pilote Gooyer (Gover) les accompagne sur le *Maen.* (*)

1638

Quelques militaires, deux ou trois familles, et quelques esclaves conduits de Madagascar, représentent,en cette année, *toute* la population de l'île Maurice, dont l'intérieur, du reste n'est encore qu'une vaste forêt vierge.

Les Hollandais établissent leur quartier général au *Port-Sud-est*, à l'endroit dit actuellement *Vieux Grand-Port.*

Selon un document officiel anglais (The Colonial Office List), *Pieter de Goyen* en est le premier gouverneur.

Selon le même document, (dont on ne peut connaître la source des renseignements, car il ne concorde pas avec Valentyn), les autres gouverneurs hollandais, seraient, après Pieter de Goyen, ou de Goyer :

2	Adriaan Van-der-Stel	1649
3	Maximilien de Jong	1650
4	Adriaan Nieuland	1659
5	Dirk Janszeen Smient	1664
6	George Frederick Wreede	1668
7	Herbert Hugo	1671
8	Isaac Joanes Lomotius	1677
9	Roeloef Diodati	1692
10	Abraham-Mommer-Van-de-Velde	1705 à 1710

Juillet —Arrivée de *François* CAUCHE à " l'Ile *Sainte* " *Appollonie, que les Hollandais, en leur* " *maginations*" " *de 1595 disent que cette île s'appelait* DE CERNE *et des* " *Latins Cignœa, autres qu'eux ne l'ayant ainsi nommée...* " *Les Hollandais y étant abordés le 18 septembre 1598, la* " *nommèrent* MAURICE, *du Prince d'Orange Maurice de* " *Nassau...*"

François Cauche (de Rouen) quitte Dieppe le 15 janvier 1638, *à l'âge de 22 ans,* sur la flûte *Saint-Alexis*, de 300 tonneaux, de 12 canons, de 73 hommes, et 13 garçons. L'état-major est composé du capitaine Alonse Goubert (de Dieppe) et de dix officiers de tous grades.

Le *Saint Alexis* relache aux îles du Cap Vert, et, le 25 juin, arrive à l'île de *Diégo Roïs*, Rodrigue, à"*40 lieues, ou environ*

(*) Le lecteur ne doit pas s'attarder sur l'orthographe des noms propres qui sont écrits de différente manière par chaque historien. Je les écrits tels que je les trouve.

à *l'est de Madagascar.*" Il ne peut mouiller ; mais on va à terre, et on y arbore le pavillon du Roy.

De là, le *Saint Alexis* aborde l'*Isle de Mascarhene, qui est éloignée de 30 lieues ;* on y arbore également les armes du Roy. On n'y voit pas d'habitants, mais des oiseaux, des tortues ; les rivières y sont très " *pisqueuses.*"

Ayant séjourné *24 heures* en cette île, " *nous fuismes surgir en celle Sainte Apollonie qui est à un degré plus haut.*"

Le *Saint Alexis* est destiné pour la mer Rouge. Cauche y prend passage de Dieppe, dans le but, " *en y allant laisser une habitation en l'Ile Maurice.*"

Il aborde au port du *sud-est.* La place est prise par les Hollandais, qui y habitent un fort,—mais, qui permettent de chasser et de pêcher.

Le *Saint Alexis* se dirige alors vers le *Port Nord-Ouest,* où l'on rencontre encore des Hollandais; Cauche ne reste que quinze jours dans cette île. Le navire est chargé de provisions de toutes sortes, et se dirige sur l'île *Saint Laurent,* ou Madagascar ; il aborde au port Sainte-Luce.

(Nous ne pouvons suivre Cauche dans ses aventures à Madagascar. Elles sont racontées dans un ouvrage intitulé : " *Relations véritables et curieuses de l'Ile de Madagascar et du Brésil, avec l'histoire de la dernière guerre, faite au Brésil entre les Portugais et les Hollandais. Trois relations d'Egypte, et une du Royaume de Perse à Paris, chez Augustin Courbe,* 1651, *&a.*"

Cauche et ses compagnons trouvent à l'île Maurice un navire anglais de 28 canons, " *les Anglais leur offrent de chasser les Hollandais de lIle* ..." à quoi, dit Cauche, nous ne " voulûmes consentir, attendu l'alliance qui est entre nous et " eux."

Cauche quitte Madagascar pour France en mars 1664 ; il arrive à Dieppe le 28 juillet 1664.

Cette expédition du 15 janvier 1638 était composée de deux navires, dont le premier la *Marguerite,* capitaine Grégoire Digart, ne semble pas s'être arrêté à l'île Maurice.

1639

Adriaan Van der Stel étant commandant *en premier* de l'île Maurice,—*Frederick Van der Maarzen* est commandant *en second* (ce dernier est, à tort appelé *Gouverneur* par Flacourt— sous le nom de *Vandermester*).

Juin.—Des Français et des Anglais, en passage à l'île Mauritius, tentent de s'en emparer, ou de prendre des cargaisons de bois d'ébène. Mais ils se retirent devant la résistance des Hollandais ; ces derniers, néanmoins, leur fournissent des vivres frais en abondance, en leur souhaitant bon voyage.

1641

Trève de dix ans entre la Hollande et le Portugal relativement au négoce de l'Orient. Le Portugal secoue le joug de l'Espagne. Les Hollandais *en profitent pour s'emparer*, malgré leur trève avec les Portugais, de toutes leurs places de Ceylan. Ils accaparent, de ce coup, tout le commerce de la *Cannelle.*

1642

22 Janvier.—La *Société de l'Orient* signe avec Richelieu la convention qui accorde à cette Société un monopole de dix années d'exploitation de l'île de Madagascar et de l'archipel des Mascareignes, pour y créer des comptoirs et y commercer sous la protection du pavillon de la France. Richelieu meurt en cette même année.

29 Janvier.—Le capitaine Rigault, du port de la Rochelle, faisant partie comme capitaine entretenu de la marine royale, est choisi pour diriger les premières affaires de la Nouvelle Société de l'Orient. Il reçoit, ce jour, ses lettres patentes. Elles sont confirmées le 15 février, mais ratifiées seulement le 20 septembre 1643.

2 Mars. – La *Société de l'Orient*, avant d'être légalement constituée par lettres patentes, dirige sur Madagascar, dans la partie sud, un premier navire, le *Saint-Louis*, qui y arrive au mois de septembre suivant.

Un sieur Pronis, et douze français forment le noyau de cette première colonie.

Pronis, agent du duc de la Meilleraie, lequel tenait du duc de Richelieu le monopole exclusif du commerce de Madagascar, est nommé chef de la nouvelle colonie.

Ce Pronis, un marchand, protestant et finaud, ancien commis du sieur Cocquet, armateur et capitaine du *Saint-Louis*, ne possède cependant aucune des qualités voulues pour créer et diriger le nouvel établissement. Les Français étaient encore tellement sous l'influence de la Bulle de 1438, qu'ils l'éludaient en mettant en avant des agents irresponsables.

Pronis fait prendre possession, nominalement et provisoirement, pour le roi de France, de l'île connue sous le nom de Mascareigne, mais, sans songer encore à la coloniser.

En 1646, les Français qui se trouvent avec lui, fatigués de sa tyrannie, se révoltent contre son autorité. Il fait mettre aux fers dix des plus mutins, et après leur avoir fait raser la barbe et les cheveux, il les expédie sur l'île Mascareigne, alors inhabitée.

Pronis, s'étant aliéné, par son caractère méchant, les colons, et, même, certains naturels du pays, est remplacé, vers la fin de 1648, par de Flacourt.

Pronis, en quittant la France, avait pour compagnon un sieur Jean Foucquembourg, dont on n'entend guère parler dans la suite.

Disons, de suite, que cette première tentative de colonisation est désastreuse pour la compagnie naissante. Pronis était loin d'être l'homme de la situation. Il sentait que sa qualité de protestant n'avait fait de lui qu'un instrument. Il avait donc tout à gagner et rien à perdre. Croyant servir les intérêts de la Société, mais sûrement les siens à tout évènement, il avait épousé une malgache. Cette union avec une naturelle du pays a été, pour la Société présente, comme pour la suivante, une des causes de sa non-réussite, ainsi que le lecteur le verra plus loin.

Septembre.—Arrivée à Rodrigue et à Mascareigne du *Saint-Louis*, capitaine Cocquet. Pronis prend possession de ces îles, ainsi que de Sainte-Marie, de la baie d'Antongil, et de Sainte-Luce, sur la côte de Madagascar.

6 Septembre.—Arrivée à l'île Mauritius de *Abel Janssen Tasman* avec les vaisseaux *Heemskerck* et le *Zeehaen*. Il avait quitté Batavia le 14 août. Il quitte le Port-Sud-Est le 8 octobre pour continuer son voyage de circumnavigation, et découvre la *Tasmanie*.

1643

Louis XIV, fils de Louis XIII et d'Anne d'Autriche, monte sur le trône en 1643, à l'âge de 5 ans, sous la régence de sa mère. Richelieu étant mort l'année précédente, Mazarin gouverne la France sous cette régence, et jusqu'à sa mort, en 1661. Colbert le remplace. Louis XIV meurt le 1er septembre 1715.

1er Mai.—Arrivée à Sainte Luce, (de Madagascar) du *Saint-Laurent*, capitaine Gille de Régimon, envoyé de Dieppe par Rigault, en novembre 1642.

Mai.—Pronis construit dans la baie dite *Tholanghare*, au sud de Madagascar, une grande case palissadée qu'il *baptise Fort-Dauphin*, en l'honneur du Dauphin qui,selon Pronis, est Louis XIV, âgé alors de cinq ans. Mais, dans l'intervalle, ou plutôt au même moment, Louis XIV venait de succéder, à son père, décédé le 14 mai 1643.

Septembre.— Pronis, commandant de Madagascar pour la société de Lorient, prend définitivement possession de l'île Mascareigne (Bourbon) au nom du roi de France.

1644

17 Janvier.—Le vaisseau le *Saint-Laurent*, avec un premier chargement, quitte Fort-Dauphin pour Dieppe, où il arrive fin de mai. De cette année à 1650, l'île Mauritius est abandonnée par les Hollandais.

1646

Janvier.—Départ de Fort-Dauphin du vaisseau le *Royal*, capitaine Lormeil, arrivé en septembre 1643. Il emporte un plein chargement de bois d'ébène, de cuirs, de cire etc.

Pronis, qui avait épousé une malgache, se retire dans l'intérieur du pays, et abandonne ses compagnons de Fort-Dauphin, qui se trouvent en pleine détresse.

Quand Pronis reparait au fort, on le saisit, on l'emprisonne du 15 février au 26 juillet ; à cette date parait le *Saint Laurent*. Pronis est livré au capitaine Le Bourg, qui promet de le reconduire en France.

26 Juillet.—Arrivée à Fort-Dauphin du vaisseau le *Saint Laurent* capitaine Roger le Bourg.

Octobre.—Pronis est habilement réintégré au pouvoir.

Les mécontents veulent encore le chasser ; mais douze des principaux révoltés sont saisis, jugés et condamnés par un Conseil de guerre, et amenés sur le *Saint-Laurent*.

Ce vaisseau les conduit à l'île Mascareigne.

Ils sont les premiers Français qui habitent cette île.

Pronis apprend que les dix révoltés déjà cités et les malades se trouvent fort bien à l'île Mascareigne.

1647

Les Hollandais cèdent l'île Mauritius aux Portugais, mais ces derniers ne reviennent pas s'y établir.

En cette année, l'Angleterre n'avait, pour toutes colonies, que les îles de Jersey et de Guernesey.

Le capitaine *Van-der-Maarzen*, commandant en second de l'île Maurice, est envoyé par le gouverneur Andriaan Van der Stel à Madagascar pour y recruter des travailleurs. Il aborde à Fort-Dauphin, et achète de Pronis, gouverneur français, des malgaches *libres* attachés à son établissement, ou qui étaient venus au Fort-Dauphin pour y commercer. Cette trahison excite l'indignation des naturels et explique cette *méfiance* et cette *mésintelligence* des malgaches contre les français nouvellement établis à Fort-Dauphin, que venait de créer Pronis, méfiance que la tradition a conservée jusqu'à nos jours. La compagnie s'empresse de rappeler Pronis, et de le remplacer par de Flacourt. Ce dernier arrive à Fort Dauphin le 4 décembre 1648

" ..... Dès ce jour-là, dit Flacourt en parlant de la trahison " de Pronis, les nègres du païs eurent en hayne le français, " attribuant la faute du chef sur tous les Membres....."

(Histoire de la Grande Ile Madagascar composée par le sieur de Flacourt, &a. &a. Paris.—François Clouzier 1661.*)*

De Flacourt, un des principaux actionnaires de la Société de l'Orient, est nommé directeur général de Madagascar. Il y arrive le 4 décembre, et conserve Pronis auprès de lui.

1649

7 Septembre.—Un des premiers actes de Flacourt est de faire revenir de l'île Mascareigne les quelques Français que de Pronis y avait déportés en 1646. Ils annoncent que cette île est très saine, et abonde en eau *douce* très bonne, et en cochons, tortues, oiseaux, etc.,—sans qu'il s'y trouve aucun animal malfaisant. Ils reviennent dans des conditions de santé excellentes.

Octobre.—De Flacourt fait prendre possession, définitivement, de l'île Mascareigne par le capitaine Roger le Bourg, du navire le *Saint Laurent*. Le Bourg aborde à un endroit qu'il nomme *La Possession*. Il y pose les armes du roi de France, et change le nom de cette île en celui de BOURBON.

Dès que l'île commence à être habitée, les pirates y commettent des brigandages.

1650

Maximiliaan de Jong est gouverneur de l'île Mauritius, pour la Hollande. Il est envoyé de Batavia, pour reprendre dossession de l'île, un moment abandonnée.

19 Février.—Le *Saint-Laurent*, capitaine Le Bourg, quitte Fort-Dauphin pour rentrer en France avec quelques tonneaux seulement de marchandises.

Pronis profite de ce départ pour retourner en France.

Rigault meurt en 1652, et de Flacourt reste cinq ans sans nouvelles de France.....

Les Hollandais s'établissent au Cap de Bonne Espérance. Le chirurgien Van-Riebeck en est le premier gouverneur.

1652

Expiration de la concession de la première société de l'Orient dirigée par Rigault. Cette première tentative de colonisation de Madagascar a été décidément désastreuse, grâce au mauvais choix des deux premiers directeurs coloniaux, Pronis et de Flacourt.

La Meilleraie n'est pas plus heureux.

1653

De Flacourt tente de quitter Madagascar sur une mauvaise barque. Il est contraint de revenir à son point de départ.

1654

Les hollandais abandonnent, pour la seconde fois, l'île Mauritius jusqu'en 1659.

Août—Après la mort de Rigault, le duc de la Meilleraie prend la direction de la société de l'Orient. Il expédie à Madagascar les vaisseaux *l'Ours*, commandant de la Forest des Royers, et le *Saint-George*. Ces vaisseaux arrivent à Fort Dauphin le 11 août. *Pronis* revient à Fort Dauphin sur le *Saint-George*, et Anthoine Thaureau sur *l'Ours*. De Flacourt dirige *l'Ours* sur Bourbon, avec Anthoine Thaureau.

22 Septembre—Arrivée à l'île Bourbon, en ce moment déserte, du sieur Anthoine Thaureau, sur le navire *l'Ours*. Il est envoyé par de Flacourt, gouverneur de Fort Dauphin " pour aller demeurer dans l'île Bourbon, anciennement appe-" lée Mascareigne,—avec sept Français et six nègres....."

(Nous avons vu que de Flacourt dans une première expédition avait donné le nom de *Bourbon* à l'île *Mascareigne* en 1649.)

1655

12 Février.—De Flacourt quitte Madagascar sur *l'Ours*, sur faire un voyage en France.

23 Mai.—Après le départ de Flacourt, le 12 février, de Pronis reprend la direction à Fort Dauphin ; mais il meurt ce jour, 23 Mai.

24 Mai.— Le sieur de Perriers succède provisoirement à Pronis comme gouverneur de Fort Dauphin.

1er Novembre.—Le *St. George*, capitaine *Ebahie*, arrive à Bourbon, venant de Madagascar.

" Il porte du riz aux Français que le sieur de Flacourt y " avaient envoyés....."

Il retourne à Fort Dauphin le mois suivant, et y apprend la mort de Pronis, arrivée le 23 mai.

Le duc de la Meilleraie expédie pour Madagascar quatre vaisseaux qui y sont abandonnés. Un seul, la *Duchesse*, commandant de La Roche de Saint André, peut revenir en France.

1656

La Compagnie, sans ressources, cède au maréchal de la Meilleraie personnellement tous ses droits sur ses établissements à l'est du Cap de Bonne-Espérance. Le maréchal expédie à Madagascar un sieur Champmargou pour gérer ses affaires.

Arrivée à Madagascar de *Le Vacher, dit Lacase*, né à la Rochelle. Il se trouve sur un vaisseau qui trafiquait pour le compte du maréchal de La Meilleraie.

24 Octobre.— Arrivée à l'île Bourbon du navire le *Saint-George* qui " annonce que le Fort-Dauphin a été brûlé par accident....."

C'était une fausse nouvelle pour détourner les quelques colons qui se trouvaient sur cette île de revenir à Madagascar. Les habitants de Bourbon se composent toujours des sept Français et des six malgaches envoyés par de Flacourt en 1654. Evidemment, ces malheureux n'avaient pas pu peupler !.....

1657

La Compagnie anglaise des Indes Orientales obtient du Protecteur le renouvellement de son privilège ; appuyé par l'autorité publique, elle reprend un essor extraordinaire.

1er Janvier.—Ouragan à l'Ile Bourbon. On en ressent les effets à l'île Mauritius.

1658

Introduction à l'Ile Bourbon de l'*Aloès* ou *Agave*.

Janvier.—Ouragan à Bourbon ; ressenti à Maurice.

Dans le cours de cette année, l'arbre le *Benjoin* est introduit, dit-on, dans les deux colonies ; mais, comment se fait-il que dans la même année on annonce que les flibustiers qui venaient s'y rafraîchir, en emportent des cargaisons ?

Que de légendes contradictoires !

28 Mai.—Arrivée à l'île Bourbon du navire flibustier anglais le *Thomas-Guillaune*, capitaine Gosselin, " *pour se rafraîchir.*"

Cet aventurier fait de si belles promesses aux quelques Français et malgaches qui sont abandonnés sur cette île, qu'il les décide à s'embarquer sur son navire avec des vivres, du tabac, de l'aloès, du *benjoin*, pour l'Inde avec lui ; il fait luire à leurs yeux un vrai bonheur dans le pays de Golconde !

Ces infortunés, qu'on n'a pas voulu permettre de retourner à Madagascar, et qui désiraient, cependant, peupler Bourbon, se laissent séduire par les belles paroles de Gosselin ; ils avaient tellement hâte de voir des visages nouveaux ! Ils quittent donc Bourbon le 5 juin, et arrivent, le 12 juillet à Madraspaṭam, où ils reconnaissent qu'ils sont indignement trompés, trahis et volés par le dit Gosselin !...

L'île Bourbon re-devient inhabitée.

1659

Les Portugais rendent aux Hollandais l'île Mauritius que ces derniers leur avait cédée en 1647 ; mais les Hollandais n'avaient pas attendu cette rétrocession pour s'y rétablir (depuis 1650.)

Adriaan Nieulend est gouverneur de l'île Mauritius pour le compte des Hollandais.

1660

20 Mai.—La *Société de l'Orient* renvoie de Flacourt, avec quelques vaisseaux, et des Français pour coloniser l'île Bourbon. Les vaisseaux attaqués en route par des pirates de Barbarie, sont pris et détruits. La *Vierge*, vaisseau sur lequel se trouve de Flacourt saute, et de Flacourt meurt le 10 Juin 1660.

Cet événement est le dernier coup porté à la malheureuse *Société de l'Orient*. Beaucoup d'hommes et d'argent sont perdus par sa déplorable direction, et surtout par le choix plus déplorable encore de ses administrateurs tant coloniaux que métropolitains.

Les Hollandais, ayant renouvelé la paix avec les Portugais, en profitent pour s'emparer, de nouveau, de leurs forteresses et de leurs comptoirs dans l'Inde, comme en 1641. En 1663, il ne reste plus que Goa aux Portugais.

Et l'on parle de la foi punique !

1662

Arrivée à l'île Bourbon du sieur Louis Payen, né à Vitry-le-François. Il conduit la première femme à l'Ile Bourbon. Payen vient de Fort Dauphin, avec un autre français, sept hommes et *trois femmes* malgaches. Il se fixe, avec son monde, à l'endroit dit Saint-Paul, où se trouvaient établis Anthoine Thaureau et ses compagnons d'infortune.

(Voir 28 Mai 1658.)

La petite ville de St-Thomé, ou plutôt Saint-Thomas, ainsi appelée parce que c'est en cet endroit que l'apôtre prêcha l'Evangile et subit le martyre,—la petite ville de Saint-Thomé a été fondée par les Portugais en 1560. En 1662, elle fut attaquée par le roi de Golconde. Les Français s'en emparèrent en 1672. Mais, les Indiens, s'alliant aux Hollandais, qui étaient alors en guerre avec la France, la reprirent au bout de deux ans.

C'est alors que Martin, négociant, faisant partie de l'escadre de De La Haye recueillit ses débris, et ceux de Trinquemale, et fonda Pondichery.

1663

Septembre.—Arrivée à Fort Dauphin du dernier vaisseau envoyé par le duc de la Meilleraie. Il est commandé par de Kercadiou, et conduit le *Père Etienne*, missionnaire, et vingt personnes de sa suite. De Champmargou reçoit du duc de la Meilleraie la commission de gouverneur de Fort Dauphin et commandant des anciens Français, dont le nombre est de soixante-dix.

1664

Dirk Janszoon Smient est Gouverneur de Maurice pour la Hollande.

La guerre éclate dans l'Inde entre les Hollandais et les Anglais. Après des alternatives de trèves ou de paix, elle finit par la prise de Bantam par les Hollandais, en 1680.

Le père Etienne, missionnaire à Madagascar, menace de livrer les naturels à la vengeance des Français s'ils ne se convertissent pas. Ces derniers se révoltent, et malgré les efforts de

Levacher, dit Lacase, qui avait épousé une malgache, les naturels massacrent le père Etienne et quelques Français. Les autres s'enfuient à l'Ile Bourbon. Ce souvenir est resté gravé dans les traditions des malgaches.

Mai.—Louis XIV ordonne, par une *Déclaration* datée de ce mois, l'établissement d'une *Compagnie française pour le commerce des Indes Orientales.* Cette Déclaration, formulée en quarante-huit articles, accorde des garanties nécessaires pour la bonne administration de cette compagnie. Le roi lui fait l'avance de trois millions de livres sans intérêts, ni profit pour sa part, pendant dix ans ; il s'engage même à rembourser les pertes qu'elle pourrait subir pendant ces dix premières années.

13 Juin.—Louis XIV, par une lettre autographe, datée de Fontainebleau, demande à la ville de Saint-Malo d'assister les syndics de la ville de Paris qui ont fait déjà souscrire trois cents commerçants pour la création d'une *Compagnie des Indes Orientales.*

10 Juillet.—M. Malo de Coëtguen gouverneur de la place de St.-Malo, assisté de M. Gaillard de la Motte, Syndic des Négociants, préside une assemblée générale des habitants, délibérant sur la lettre du Roi. L'assemblée, à une grande majorité, souscrit à la fondation de la Compagnie des Indes Orientales.

C'est la fortune de cette place.

Août.—Colbert crée définitivement la Compagnie Française des Indes Orientales.

(Edit de Louis XIV du mois d'août confirmant la *Déclaration* du mois de mai précédent. Cette Compagnie, au capital de quinze millions, achète les droits des héritiers de La Meilleraie.)

Il y a juste 64 ans que les Anglais ont créé la leur sur les ruines des comptoirs portugais et hollandais. (Voir 31 décembre 1600).

Henri IV avait, en 1601, formé le projet d'une Compagnie française des Indes Orientales. Il en avait confié le soin à un flamand nommé *Gérard Le Roi,* navigateur. Henri IV lui avait accordé un privilége par lettres patentes du 1er juin 1604. Mais ce projet ne fut pas mis à exécution.

Le cardinal de Richelieu forme, en 1642, une compagnie qui prend le nom de *Compagnie de Madagascar.*

Mais, au mois d'août 1664, Colbert crée une autre compagnie, dont le privilége s'étend non-seulement sur Madagascar mais encore sur les Indes.

27 Août.—Le roi Louis XIV délivre, à Vincennes, des

Lettres-Patentes qui créent la Compagnie des Indes Orientales. Parmi les articles, il est statué que les gentilshommes pourront, sans déroger, s'y associer, et sans perdre aucun de leurs priviléges. Chaque part ne peut être moindre de mille livres tournois, ni *l'augmentation au-dessous*, de cinq cents livres.

Tous les autres articles, très-curieux et fort intéressants, ne peuvent être reproduits dans ce livre de résumés.

La Société peut naviguer et négocier seule, à l'exclusion de tous autres sujets du roi, *depuis le Cap de Bonne-Espérance jusque dans toutes les Indes ; et depuis le détroit de Magellan et de Lemaire dans toutes les mers du sud pour le temps de* CINQUANTE ANNÉES CONSÉCUTIVES.....&a.

Les villes de *Rouen, Lyon, Bordeaux, Nantes, St.-Malo, La Rochelle, Marseille, Tours, Caen, Dieppe, Le Hâvre* et *Dunkerque* envoient des syndics composer la Chambre de Direction générale, laquelle établit des Chambres de Direction particulière dans les villes réputées les plus commerçantes, citées plus haut. Les directeurs de Paris doivent avoir une part d'intérêt au moins de vingt mille livres, et ceux des autres villes, de dix mille livres.

Les *parts* (ou actions comme on dit de nos jours) sont versées en trois termes. Le premier versement en espèces " *entre* " *les mains des syndics en la* MAISON DES INDES ORIEN- " TALES, *où l'argent du Roy est porté au bruit des tam-* " *bours et des trompettes.*"

Le premier *fonds* est de *quinze millions de livres*.

Les armes de la Nouvelle Compagnie des Indes Orientales sont donnés par le roi · " Un écusson de forme ronde, le fond " d'azur, chargé d'une fleur de Lys d'or, enfermé de deux " branches, l'une de palme et l'autre d'olivier, jointes, en haut, " et portant une autre fleur de lys d'or ayant pour devise FLO- " REBO QUOCUMQUE FERAR, et pour support deux figures, " l'une de la Paix et l'autre de l'Abondance..."

Octobre.—La nouvelle Compagnie des Indes Orientales, après avoir recueilli les premiers fonds de quinze millions, expédie des agents spéciaux en Perse et auprès du Grand Mogol " *pour se concilier la faveur des princes chez qui elle avait* " *à négocier.*"...

C'est, réellement, le premier départ opéré par la Compagnie, mais il n'avait aucun but commercial.

Louis XIV assiste à la première réunion des actionnaires de la Compagnie des Indes Orientales.

Louis XIV, en créant la nouvelle Compagnie des Indes Orientales, lui fait une avance de huit millions de livres. Il lui avait *donné déjà* trois millions. Mais ce qui fut une faute,

il accorde aux *étrangers* qui prennent pour vingt mille francs d'actions, la *qualité de Français*, même sans lettres de naturalisation. Aussi, voit-on dans cette compagnie apparaître des espions de la Hollande et de l'Angleterre.

Avril.—L'académicien Charpentier publie un mémoire ayant pour titre : *Discours d'un fidèle sujet du Roi touchant l'Etablissement d'une Compagnie française pour le commerce des Indes Orientales.*

C'était l'exposé des idées de Colbert ; on dirait de nos jours l'*exposé des motifs* !...

Charpentier donne à Madagascar le nom de " PARADIS TERRESTRE "...

" Illusions qui devaient être bien funestes à la Compagnie des Indes ! "... (*Théodore Delort.*)

La baie de Blavet, en Bretagne, est concédée gratuitement à la nouvelle Compagnie. Après quelques années, il s'y forme une ville qui est appelée L'ORIENT, (puis LORIENT) du nom de la première Compagnie.

1665

7 Mars.—Départ de Brest de la *première flotte commerciale de la Compagnie des Indes Orientales.*

Elle est préparée depuis le mois d'Août 1664 au Hâvre de Grâce, à la Rochelle et à St. Malo. Elle se compose de quatre vaisseaux :—1o. Le " *Saint-Paul* ", frégate de 32 pièces de canon et de 80 matelots, commandée par *Véron*, (d'Oléron), *capitaine très-expérimenté.* Le *Saint-Paul* est l'ancien *Aigle Noir*, commandant Hugo. 2o. Le *Taureau*, flûte de 22 canons, et de 64 hommes d'équipage, commandée par de Kergaliou, gentilhomme breton, revenu de Madagascar depuis six mois ; 3o. La *Vierge-de-Bon Port*, de 20 pièces de canon, et de 60 marins, commandée par Truchot de la Chesnaye, de St. Malo; et 4o. L'*Aigle Blanc* de 8 pièces de canon et de 26 hommes d'équipage, commandée par l'illustre Chadeau de La Clocheterie, de la Rochelle. La Clocheterie, marin " *d'une singulière valeur*," était entré dans la rade de Brest " *avec seize vais-* " *seaux de prise à la queue du sien.*" Chadeau de la Clocheterie est le bisaïeul du brave commandant de la *Belle Poule* qui, le 17 juin 1778, par le travers du cap Lizard combat glorieusement la frégate anglaise l'*Aréthuse*, et l'oblige à fuir. (Voir le 25 Octobre 1781, la notice sur Pierre René Servais Bouvet de Maisonneuve).

Les principaux passagers sont:—1o. le sieur Pierre de Beausse qui, étant le frère utérin de Flacourt, et possédant tous ses *mémoires* sur Madagascar, est jugé le plus instruit et le plus capable pour créer un établissement dans cette grande île dont on veut faire un entrepôt général. On lui remet le sceau du roi, et il est nommé *président du conseil de la France Orientale*. 2o. Le sieur Urbain Souchu de Rennefort, ancien trésorier des gardes du corps du Roi; il est nommé secrétaire du Conseil. 3o. Le sieur de Montaulon est nommé lieutenant civil de Madagascar.

Parmi les autres passagers embarqués sur les trois autres vaisseaux on remarque le sieur Chevry, le père Cuvron, missionnaire ; Budée, Lieutenant ; Rousselet, marchand, des Essarts, Martin. Régnault &a. Le *Saint-Paul est désigné comme vaisseau-amiral.*

Au dernier moment 288 passagers en tout, s'embarquent sur les quatre vaisseaux.

Martin est le " commis " qui doit fonder le comptoir de Pondichéry.

Régnault (ou *Renaud* selon certains auteurs,) fut le premier *commandant* de Bourbon.

Les Hollandais étant, en ce moment établis à Maurice, la France tenait à s'établir définitivement à l'île Bourbon.

1er Juillet.—Colbert est nommé chef et président de la *Compagnie française des Indes Orientales.*

La ville de Saint-Malo nomme une *Chambre Particulière de direction*, dont les principaux membres sont :

Le Fer de Beauvais ;
Le Fer de La Sandre ;
Gris, sieur du Colombier ;
Martin, sieur de la Chapelle ;
Magon de la Balue ;
Magon de La Lande ;
Chappedelaine ;
Locquet de Grandville ;
Eon de Carman ;
Baude, sieur du Val ;
Nouail du Fougeray.

Un des premiers capitaines malouins employés est M. Truchot de la Chesnaye; M. de la Pouparderie figure comme lieutenant.

10 Juillet.—A dix heures du matin, le *Saint-Paul*, capitaine *Véron*, vaisseau-amiral de la première flotte commerciale de la Compagnie, mouille devant le Fort Dauphin. Le *Saint-Paul* s'était détaché de trois autres vaisseaux partis avec lui de Brest, le 7 mars dernier.

M. *Lachaussée de Champmargou* était alors gouverneur de Fort-Dauphin.

Le 13 juillet, on célèbre un service funèbre en mémoire du maréchal de La Meilleraie, mort en 1664.

Le 14 juillet, Champmargou remet le Fort-Dauphin à M. *de Beausse* qui, étant malade sur le *Saint-Paul,* avait transmis ses pouvoirs à Souchu de Rennefort. De Beausse était porteur des ordres du roi et de la compagnie.

17 Juillet.—De Champmargou accepte l'emploi de commandant en second du Fort Dauphin, sous les ordres de de Beausse.

20 Août.—Arrivée à Fort-Dauphin des vaisseaux le *Taureau* et la *Vierge-de-Bon-Port.*

Le *Taureau* était allé à l'île Mascareigne où il était arrivé le 9 juillet. La *Vierge-de-Bon-Port* y était arrivée le 14 du même mois, et bientôt l'*Aigle-Blanc* les rallia. Cette destination était bien celle indiquée dans les instructions ouvertes dans un endroit spécifié.

A l'endroit où ils abordèrent. Saint Paul, il y avait deux français qui échangeaient des vivres pour des marchandises avec les vaisseaux qui abordaient. Ils avaient trafiqué ainsi avec un vaisseau anglais, le *Charles*, capitaine Jacques Barquer.—Un des deux Français se nommait *Louis Payen* (voir 1662).

L'Aigle-Blanc est dirigé, suivant les instructions, de l'Ile Bourbon à Galemboulle, de Madagascar pour y prendre des vivres.

" Le *Taureau* et *la Vierge-de-Bon-Port* ayant laissé à " Mascareigne, avec le sieur Baudry, marchand, qui était ma- " lade, le sieur RENAUD ou (Régnault) *un des principaux* " *commis* de la Compagnie, et vingt ouvriers sous son ordre," lèvent leurs ancres le 6 août, et se dirigent sur le Fort Dauphin, où ils arrivent le 20, comme il est dit ci-dessus.

14 Décembre.—Mort de Pierre Beausse à Fort-Dauphin. Il donne ses instructions, et nomme Montaubon pour lui succéder dans les charges qu'il tient du roi et de la Compagnie.

De Beausse avait le titre de " *Président Garde des sceaux du Conseil Souverain de la France Orientale* ".

Arrivée à l'Ile Mascareigne de CARPEAU DU SAUSSAY. Carpeau du Saussay était commissaire provincial d'artillerie de France.

Il venait de Madagascar avec M. de Champmargou, gouverneur en second de Fort Dauphin, sur le navire le *Taureau,* dans l'espoir de rencontrer la seconde flotte que l'on attendait de France.

La description de l'île dans son " *voyage de Madagascar,*

connu aussi sous le nom de l'île St. Laurent, Paris, chez Jean Luc Nyon, 1772 ", est corroborée par celles du Dr. Dellon, 1668, et de Luillier, 1702.

Carpeau du Saussay était accompagné de M. Cuvron, prêtre de la Mission, du sous-gouverneur Champmargou, et du jeune *Despinet* (*d'Epinay*, écrit à tort Despinet) fils du procureur général du Conseil des Indes, qui arrive avec M. le Marquis de Mondeverque.

Carpeau du Saussay, parti de France en juin 1663, visite l'île Mascareigne :..... "il y voit des anguilles de plus de " sept pieds de long et de un et demi de tour ; une seule " est suffisante pour rassasier 25 personnes..."

"..... M. *Renaud* ou *Régnault* était commandant dans " l'Ile pour le service de Messieurs de la Compagnie des " Indes Orientales.....Cette, isle n'était habitée que de vingt " Français.....Je n'ai point de nom à donner à l'île de Mas- " carenne qui lui convienne mieux que celui d'un *Paradis* " *Terrestre* "...

Carpeau du Saussay quitte l'île en juin 1666, sur le *Saint Paul*. Le navire la *Vierge-de-Bon-Port*, où se trouvait Souchu de Rennefort, quitte Madagascar le 20 février 1666. Il est pris par les Anglais dans la Manche.

1666

2 Février.—Mort, à Fort Dauphin, du capitaine de Kergadiou, à l'âge de cinquante-cinq ans.

20 Février.—Départ de Fort Dauphin du vaisseau la *Vierge-de-Bon-Port*, capitaine de La Chesnaye, de Saint-Malo ; le principal pilote se nomme Jacques Duquesne,—à destination de France. A bord se trouve Souchu de Bonnefort. (Voir Décembre 1666.)

14 Mars.—Départ de la Rochelle de la flotte commandée par Messire François de Lopis, Baron de Barles, marquis de Mondevergue ; cette flotte se compose de six vaisseaux et de quatre *houcres*. Ces vaisseaux emportent environ 1,600 personnes allant tenter aventure dans les Indes. Trente-deux femmes s'embarquent également dans le même but.

Colbert adjoint au commandant un sieur Caron, qui fait l'office de commissaire, comme ceux que la République imposera, un siècle plus tard, à ses généraux d'armée.

Ce Caron est simplement un espion qui avait trompé la confiance de Colbert. Il espionnait pour le compte des Hollandais. En définitive, il est la cause que la Nouvelle Compagnie française des Indes débute mal. M. de la Faye, qui doit

avoir la préséance comme directeur-général de l'expédition et des affaires, n'a pas assez de caractère pour la maintenir effectivement. Il ne s'aperçoit que beaucoup trop tard que la Compagnie et lui ont été dupés par ce Caron.

La flotte commandée par le marquis de Mondevergue se compose de dix vaisseaux, armés, de la Compagnie, qui sont :

Le *Saint-Jean*,	36	canons,
La *Marie*,	36	do.
Le *Terron*,	24	do.
Le *Saint-Charles*,	24	do.
La *Mazarnie*,	24	do.
La *Duchesse*,	24	do.

et de quatre *houcres* de 90 tonneaux chaque, qui sont :

Le *Saint-Denis ;*
Le *Petit Saint-Jean ;*
Le *Saint-Luc ;*
Le *Saint-Robert.*

Cette flotte est escortée par quatre vaisseaux du roi qui sont :
Le *Rubis*, commandé par de la Roche, chef d'escadre ;
Le *Beaufort*, commandant le Chevalier d'Humières ;
Le *Mercœur*, commandant de Rurelle ;
L'*Infante*, commandant de Kervin.

Cette escadre accompagne la flotte jusque par le travers des Açores.

Cette flotte est rencontrée, en sortant du golfe de Gascogne, par une flotte anglaise de 14 vaisseaux qui se voyant d'égale force avec les Français, se retire prudemment.

Septembre.—Mort à Madagascar de M. de Montaubon, président gouverneur-intérimaire à Fort Dauphin.

Décembre.—De la première expédition commerciale de la Nouvelle Compagnie des Indes :

Le *Saint-Paul* retourne à Brest sous le commandement du Capitaine Cornuel. Véron quitte la navigation, et se rend à Bourbon, où il meurt.

Le *Taureau* se perd totalement au nord de Madagascar.

L'*Aigle Blanc* se perd à Galemboulle.

La *Vierge-de-Bon-Port* part pour France avec Souchu de Rennefort et Payen, le 20 février 1666. Poursuivi par un vaisseau anglais, elle coule, après un combat héroïque, près de Guernesey. Souchu, fait prisonnier, est conduit en Angleterre ; il est échangé après huit mois de captivité.

Le brave La Chesnaye meurt en captivité en Angleterre.

Telle est la fin désastreuse de cette première expédition commerciale de la Nouvelle Compagnie des Indes.

Elle n'a pas servi de leçon !

Lord Arlington introduit le thé en Angleterre. Il a été importé de la Hollande. La mode de prendre du thé est donnée par les femmes du grand monde, en Angleterre. La livre de thé se vendait alors *soixante dix livres sterling*, quand il ne coûtait que quatre à Batavia. Ce n'est qu'en 1715 que le prix diminua et put devenir d'un usage commun. C'est alors seulement que l'on commença à user du *thé vert*.

1667

24 Février.—Après plus de onze mois de navigation et de relâches, le vaisseau le *Saint-Jean*, portant le pavillon de M. le marquis de Mondevergue, arrive, de grand matin, en vue de l'île Maurice. Le soir, le *Saint-Jean* mouille à Saint-Paul, de l'île Bourbon. Il y trouve le sieur Régnault et douze compagnons, sans nouvelles depuis neuf mois. Le navire y laisse les malades, et un missionnaire portugais pris au Brésil, le père Louis de Matos.

A bord du *Saint-Jean* se trouve un grand nombre de passagers, entre autre M. d'Epinay, premier procureur général du Conseil des Indes. Son fils était arrivé sur le premier convoi, l'année précédente, avec Souchu de Rennefort, et reçoit sa commission d'enseigne sur l'*Aigle Blanc*.

(Voir : *Souchu de Rennefort, Histoire des Indes Orientales. Paris* 1688, *pages* 132 *et suivantes, etc.*)

Voir également *Carpeau du Saussay*, Paris, 1665, &a.

Une partie de la flotte atterrit au sud de Madagascar, à l'endroit appelé Fort Dauphin.

Le 26 février, arrivent à Saint-Paul, île Bourbon, le *Saint Charles*, sur lequel se trouve Caron, et la *Marie*, sur laquelle se trouve de Faye ; ces deux navires font partie de la flotte de Mondevergue.

Des trente-deux femmes qui s'étaient embarquées à la Rochelle, cinq seulement survivent et arrivent dans la suite à l'île Bourbon. Elles sont les premières *européennes* qui ont créé la famille dans cette colonie.

Leurs noms se trouvent dans tous les annuaires, ou sont cités par les historiens de l'Ile Bourbon.

4 Mars.—Le *Saint-Jean*, commandé par Mondevergue, quitte Saint-Paul, Bourbon, pour Madagascar, où *il arrive le* 10 *mars*. Mondevergue va rejoindre sa flotte. Le *Saint-Charles* et la *Marie* l'avaient précédé, la veille, ayant à bord Caron et de Faye.

De nombreux malades sont laissés à Bourbon. Il en meurt beaucoup.

10 Mars.—Arrivée à Madagascar de M. le marquis de Mondevergue, nommé par le roi au commandement général des établissements situés *au-delà de la ligne équinoxiale.* Caron et La Faye ont, en même temps, la direction du commerce des Indes. Le marquis de Mondevergue *arrive, donc, à Fort Dauphin le* 10 *mars* 1667 sur son vaisseau de 36 canons, le *Saint-Jean,* après avoir passé en vue de l'île Maurice et avoir touché à Saint-Paul, Bourbon. Il y arrive avec une partie de sa flotte, la *Marie,* le *Terron,* le *St. Charles,* la *Mazarine,* la *Duchesse* et un houcre, qui portent les deux directeurs des Indes, un procureur général, deux compagnies d'infanterie de marine, dix chefs de colonies, huit marchands et quelques femmes. Mondevergue se fait reconnaître amiral et gouverneur-général de la FRANCE ORIENTALE. Il lui faut avoir recours à Le Vacher dit la Case pour faire subsister cette flotte. La Case pourvoie à tout, il réconcilie avec les Français un chef influent de la grande Ile.

Une autre flotte de dix vaisseaux arrive au mois de novembre 1670. Elle était aux ordres de La Haye, commandant le *Navarre,* de 56 canons. La Haye se fait reconnaître en qualité de général et amiral ayant l'autorité de vice roi. Il fait de Champmargou commandant en second, et La Case, major de l'Ile. La Compagnie venait de céder au roi la propriété de l'île de Madagascar.

Mondevergue, auquel on avait laissé le choix de rester gouverneur de Madagascar ou de s'en retourner en France, après s'être fait reconnaître gouverneur, se décide à partir. Il s'embarque sur la *Marie,* au mois de février 1671. A son arrivée à Port-Louis (France), il trouve un commissaire chargé de lui faire rendre compte de son administration. La Compagnie était très-courroucée contre lui! La Haye, avec lequel il s'était brouillé, l'avait calomnié. En définitive, le faible, mais honnête de Mondevergue a été une des premières victimes de l'infâme Caron qui, afin de *diviser pour régner,* avait réussi à le brouiller avec La Haye. Mondevergue fut également la première victime expiatoire des épiciers de Paris. Quoique la voix publique ait été en faveur de Mondevergue, il fallait une victime; et le brave officier qui avait gouverné avec sagesse, et rétabli la paix à Madagascar, succomba sous le poids du crédit de son adversaire. Il meurt prisonnier au château de Saumur, le 20 janvier 1672.

(*Extraits de Rochon et de Souchu de Rennefort.*)

1er Mai.—Le R. P. Matos consacre à St. Paul, Bourbon, la première église, sur le bord de l'Etang, sous les patronages de Saint-Jacques et de Saint-Philippe. Elle est inaugurée le 7

août par le baptême d'un fils de Pierre Beau, passager (disparu depuis) de la flotte de Mondevergue.

27 Octobre.—Caron, se voyant démasqué à Fort Dauphin, part pour l'Inde sur le *Saint-Jean*. Il se rend à Surate, soi-disant pour la Compagnie, mais sûrement pour son propre compte.

Novembre.—Arrivée à Saint-Paul (Bourbon) du P. *Jean Jourdié*, missionnaire Lazariste. Il vient de Fort Dauphin rétablir sa santé dans l'île Mascareigne.

Le sieur Giron de la Martinette est envoyé en France par Mondevergue pour rendre compte de son arrivée, et des choses de Madagascar. Parti sur le houcre *Saint-Robert*, Giron fait une belle traversée. Arrivé à Port-Louis (France) il se rend à Paris auprès des directeurs, et ne sait pas se contenir. Il avoue que " MADAGASCAR N'EST PAS TENABLE !"... A ces mots, il est chassé impitoyablement des cadres de la Compagnie.

Ces paroles furent un coup terrible pour Mondevergue, et causèrent sa disgrâce, son rappel et sa mort.

1668

L'empereur Aureng-Zeyb cède à la Compagnie française des Indes Orientales la ville de Chandernagor.

George Frederick Wreede, gouverneur de Maurice pour la Hollande.

21 Juin.—Retour de Surate à Fort-Dauphin, en route pour France, du *Saint-Jean* avec un chargement complet de marchandises et de denrées diverses.

28 Août.—Arrivée à Fort-Dauphin et venant de France, de l'*Aigle d'Or*, et de la *Force*, vaisseaux de la Compagnie. Ce qui permet à *Saint-Jean* de partir pour France.

4 Septembre.—Arrivée à l'île Mascareigne de *Dellon*, docteur en médecine. Il était luthérien.

Le docteur *Dellon* a publié, à Paris, chez Claude Barbin, avec privilège du roy, en 1685, " *la Relation d'un voyage des Indes Orientales, dédié à Monseigneur l'Evêque de Meaux* ", en deux volumes in-12. Il a été publié deux autres éditions de cet ouvrage, une à Amsterdam en 1699, et l'autre, à Cologne en 1771. Dellon a dû sa liberté à Bossuet, qui était le patron de " l'Œuvre des Hérétiques."

Dellon est, dit-on, né en 1649.

Il entre au service de la Compagnie Royale des Indes en 1667. Le 20 mars 1668, il s'embarque, au Hâvre, sur le vaisseau la *Force*, de 400 tonneaux, capitaine Marchand ; ce vaisseau est accompagné d'un navire moins grand nommé L'*Aigle*

d'Or. Il touche à Ténériffe, au Cap de Bonne-Espérance, et arrive en vue de Mascareigne le 1er septembre 1668. *La Force* mouille à Saint-Paul, le 4 septembre, et y débarque des scorbutiques.

Dellon fait la description de l'île dont le climat réparateur remet sur pieds tous les malades, et réconforte tout le monde. Il y trouve des Français " *qui n'ont rien oublié pour cultiver l'isle.*" On y trouve d'excellents melons-d'eau, des bananes ou *figues d'Inde*, des ananas, et d'autres fruits. Il décrit Saint-Paul, et l'étang dont " *l'eau est bonne à boire et qui produit quantité de poissons.*" On trouve dans l'île des pourceaux, des chèvres, des chiens, des vaches, des taureaux, des tortues, des pigeons, des tourterelles, des perdrix, des perroquets, des flamands, des moineaux, ces derniers en grande quantité : " ils ravagent les " terres ensemencées, et les maisons en sont pleines ; on les " voit souvent tomber dans les pots et les plats, et brûler " leurs ailes au feu allumé dehors." On voit aussi à Bourbon des chauve-souris. On n'y rencontre aucun animal malfaisant, " *la bonté de l'air les tue...*"

Après s'être rafraîchi pendant dix-huit jours, l'équipage est entièrement rétabli. *La Force*, chargée de provisions fraîches, quitte l'île Mascareigne le 22 septembre, et arrive à l'île Dauphine le 29, sans " *aucunes traverses.*" On y retrouve *l'Aigle d'Or*..

Dellon, après avoir visité l'île Dauphine (Madagascar) pendant près d'une année, part pour l'Inde. Il visite Surate, et différents comptoirs. Il est arrêté comme hérétique à Daman, par les Portugais, en 1674, et conduit à Goa. Il y est détenu pendant deux ans, puis chassé de l'Inde. Il est embarqué, le 27 janvier 1676, sur le navire le *San-Pedro-de-Ratel*, capitaine Simon de Sousa ; conduit à Lisbonne, il est rendu à la liberté peu après, grâce à l'intervention de Bossuet.

De retour dans sa patrie, il reprend l'exercice de la médecine. Il acquit, sans nul doute, une certaine notoriété, puisque le prince de Conti l'attacha à sa personne, et le mena en Hongrie. On ne sait, depuis ce moment, quel a été son sort.

19 Octobre.— Départ de Fort-Dauphin pour Surate de de Faye, sur la *Marie*, accompagnée de l'*Aigle d'Or* et de la *Force*, et de plusieurs *marchands* et *sous-marchands*.

Les Français s'établissent à Surate. Caron se fait passer pour leur chef. Ce Caron avait été un négociant français qui avait passé au service de la Compagnie hollandaise. Avant d'entrer dans la Compagnie française, il avait fait un voyage au Japon. Il avait obtenu de l'empereur l'autorisation de construire une maison ; cette maison devint une forteresse, et

bientôt les naturels y découvrirent des canons envoyés de Batavia. Quand l'empereur en fut avisé, il fit venir Caron. Il donna ordre de lui arracher sa barbe poil par poil ; on lui fit endosser le costume d'un fou, et, dans cet état, il fut exposé à la risée publique, puis il fut chassé de l'empire. Il quitta alors la Compagnie hollandaise. La Companie française eut le malheur de l'accueillir, et Caron la trahit.

1669

12 Mars.—Arrivée de de Faye à Surate. Il fait son entrée dans la ville avec une certaine pompe.

30 Avril.—Mort de de Faye à Surate. Il y a tout lieu de croire qu'il a été empoisonné. Il a d'abord la dyssenterie, puis la fièvre. *On* lui administre un *breuvage* qui, dans le but de le guérir, cause du malaise au malade. Caron, par deux fois, refuse, même à un parent de de Faye, de laisser faire l'autopsie du corps.....

29 Août.—*Dubois* (D. B.), l'auteur des *Voyages aux Iles Dauphine et Mascarenne ès-années* 1669, 70, 71, 72—*publiés à Paris en* 1774—arrive à l'île Maurice.

" Cette île, dit-il, est habitée par les Hollandais..... Elle "est à trente lieues de celle de Bourbon..."

Le 30 août 1769, Dubois aborde à l'*Isle de Mascarenne* (Bourbon) ; il se rend à Madagascar ; retourne à Bourbon en mai 1771. Il fait une description de l'île, de ses oiseaux, de ses plantes, arbres, fruits, animaux.

Il parle de la chasse : " ...J'ai déjà dit que pour avoir des " oiseaux, il ne faut qu'une baguette pour en faire tel abattis " que l'on veut..."

Dubois quitte Bourbon le 14 septembre 1672, et Madagascar pour France, le 19 du même mois.

Dubois parle souvent du procureur général du Conseil des Indes, qui séjourna à Madagascar. Il était arrivé avec M. de Mondevergue. Ce Procureur Général s'appelait *Despinay*. Souchu de Rennefort écrit ce nom comme il doit l'être : *d'Epinay*.

Le *blé* a été introduit aux deux îles avant cette époque, c'est-à-dire par les Hollandais.

Le *dattier* semble être connu, même avant cette année, à l'île Bourbon.

2 Octobre.—Retour de France à Fort-Dauphin de la frégate Le *Saint Paul*, commandant Cornuel. A bord se trouve le sieur Préaux-Mercey, qui porte les ordres du roi. M. de Champmargou est nommé lieutenant général au gouvernement de l'île Dauphine.

Le houcre *Saint Denis* est expédié en France pour apprendre l'heureuse arrivée du *Saint-Paul.*

La *canne à sucre*, dit une légende, était connue à l'île Bourbon bien avant cette époque. C'est plus que probable ; le père Vacher l'aurait affirmé. Je renvoie le lecteur à la note du 18 septembre 1598.

Matelief, en 1606, qui a introduit à l'île Mauritius les citronniers, les oranges, les annanas, les bananiers, de l'île Annabon, trouve près du port Frédérick (Grand Port) une plantation de *tabac, cannes à sucre*, etc... (voir 1606 et 1607).

L'Amiral hollandais Wolfert avait, avant cette date, introduit le *cocotier* à l'île Mauritius. (*)

1670

La Compagnie française des Indes Orientales abandonne définitivement Madagascar. Ses vaisseaux vont trafiquer aux Indes. Elle établit des comptoirs sur les côtes de la péninsule. On pousse même jusqu'au Japon. Mais les intrigues des Hollandais empêchent les Français de commercer de ce côté.

1er Janvier.— Les actionnaires de la Compagnie des Indes, appelés à verser le solde de leurs souscriptions, votent la restitution de Madagascar au roi.

3 Janvier.— Le lieutenant général Jacob Blanquet de La Haye est nommé vice-roi des Indes. Il part de Rochefort, le 29 mars 1670, avec cinq vaisseaux, une frégate et trois flûtes. Il arrive à Fort Dauphin le 23 novembre 1670. C'est la première flotte royale qui paraît dans les mers des Indes. Nous verrons, plus loin, les noms des vaisseaux de cette flotte.

Le 14 avril 1671, La Haye part de Fort Dauphin pour l'île Mascareigne où il arrive le 1er mai après avoir touché à l'île Maurice. Il y séjourne jusqu'au 22 juin. C'est alors qu'il laisse à Saint-Denis le *modèle*, qui se trouve dans le vestibule de l'hôtel du Gouvernement, de la pierre sur laquelle est gravée le dessin du fort à construire dans cette ville. Il revient à Fort Dauphin le 26 juin 1671. Il quitte Fort Dauphin en août, et arrive à Surate à la fin de septembre. Il y rencontre, en pleine puissance, ce Caron, le mauvais génie de la France dans ces parages. " De La Haye était " capitaine dans un régiment de cavalerie du cardinal de

(*) Les noms de ces deux bienfaiteurs de la colonie ne sont pas inscrits sur la colonne Liénard, aux Pamplemousses. Ils ne sont pas les seuls oubliés.

" Mazarin, lorsqu'il fut fait, à la création du Régiment de La " Fère, Mestre de Camp lieutenant de ce régiment, par com- " mission du 21 octobre 1644, on lui donna le commande- " ment du château d'Aiméries en 1656 ; il en obtint le gou- " vernement le 2 septembre 1660 ; on le fit Mestre de Camp " en chef du Régiment de la Fère à la mort de Mazarin, par " commission du 25 mai 1661 ; il en devint colonel le 28 " juillet à la suppression de la charge de colonel général " d'infanterie, et le conserva jusqu'à sa mort. Il fut créé " lieutenant général des armées du roi, le 3 janvier 1670, " pour aller commander dans les Indes." (Thédore Delort.)

La nouvelle Compagnie française des Indes Orientales crée quelques petits comptoirs sur la côte de Coromandel entre autres à un endroit à peu près désert, nommé PONDICHÉRY. Ce lieu avait été cédé, à certaines conditions, par le rajah de Gingi, à un sieur F. Martin, commis au service de la Compagnie. Martin est arrivé le 20 août 1665 sur la première flotte, avec de Beausse, et Souchu de Rennefort à l'île Dauphine. Ce Martin, très intelligent et très entreprenant, rassemble autour de lui les débris français de Saint-Thomé et de Trinquemalé. Il se met à l'œuvre avec courage et énergie, et fonde ce comptoir, qui doit devenir, un jour, la ville de Pondichéry en 1683.

7 Janvier.— Le vaisseau *La Marie*, commandé par de Boispéan, et la *Force*, capitaine Marchand, quittent Surate pour rentrer en France, en passant par Madagascar.

13 Février.— Le roi, ayant laissé au Marquis de Mondevergue le choix de rester à l'île Dauphine ou de rentrer en France, selon ses dépêches arrivées sur le *Saint-Paul* le 2 octobre dernier, Mondevergue se fait d'abord recevoir officiellement "*à la continuation de son emploi, pour se faire hon-* " *neur de celui que le Roi lui fait.*"

24 Mars.– Arrivée, de Surate, à Fort Dauphin de *la Marie* et de La *Force* en route pour France. De la flotte qui avait quitté la Rochelle, le 14 mars 1666, le *Terron*, le *Saint-Charles* et la *Duchesse* sont abandonnés. Un houcre est perdu. Il ne reste que la *Marie* et la *Force* dans les eaux de l'île Dauphine pour peu de jours. Le *Saint-Jean* était rentré et la *Mazamie* est à Surate.

A bord de la *Marie* se trouvait M. Joubert, que les Français de Surate avaient député auprès du ministre et du roi afin que leurs doléances arrivent directement au pied du trône. Mais Caron se permet de donner l'ordre à M. Boispéan, commandant de la *Marie* de considérer M. Joubert comme son prisonnier, et de " *l'arrêter à l'île Dauphine.*"

Mondevergue, sur l'avis du procureur général d'Epinay,

qui déclare que nul n'a le droit d'arrêter un *député* qui va rendre compte de son mandat à la Chambre Générale des Syndics de la Compagnie, fait rendre la liberté au sieur Joubert ; d'autant plus que le dit sieur Joubert est le parent de M. de Faye, mort dans les conditions que l'on sait.

15 Avril.— Le marquis de Mondevergue se décide à quitter Fort Dauphin. Il part ce jour sur la *Marie*. Il emmène avec lui Lacase.

Mondevergue s'embarque au bruit de tous les canons de terre et de mer, et de la mousqueterie des troupes rangées sur son passage. Le sieur Joubert s'embarque sur la *Force*.

10 Septembre.—Arrivée à Port Louis, (France) de la *Force*, capitaine Marchand. Elle se sépare en route de la *Marie* et arrive à Sainte-Hélène. Après y avoir attendu en vain sa compagne, elle continue sa route pour France. A peine est-elle mouillée que le capitaine Marchand fait voir à Joubert qui avait pris passage sur la *Force* un *ordre* de Caron lui enjoignant de le retenir pendant plusieurs jours au port de débarquement.

Pendant ce temps, le hollandais *Venhoot*, ami de Caron, et passager de la *Force*, peut partir pour Paris, et y porter les dépêches de Caron à la Chambre Générale.

Mais Joubert se met sous la protection du gouverneur de la place, qui donne l'ordre de le débarquer. Après lui avoir expliqué son cas, Joubert part pour Paris, et y arrive en même temps que Venhoot. Il y est fort bien reçu par le ministre et le roi, mais non par les syndics de la Chambre Générale.

1671

Hubert Hugo est gouverneur de Maurice pour la Hollande.

Dans cette même année on cite " une prise de possession " *de l'île Mauritius*, au nom de la Compagnie des Indes, par " *Jacob de La Haye*, capitaine de Vaisseau."

Jacob de La Haye, amiral et vice-roi des Indes, passait seulement à l'île Maurice pour s'y ravitailler, au mois d'avril 1671.

Février.— Mondevergue, qui avait appareillé de Fort Dauphin sur la *Marie*, le 15 février 1670, avec la *Force*, ne peut doubler le cap de Bonne Espérance, pour son malheur et celui de Lacase. Il retourne à Fort Dauphin. Avant de pouvoir en repartir, arrive de La Haye, le 23 novembre 1670, qui le remplace. Lacase est nommé major de l'île et y reste.

Mondevergue quitte définitivement l'île Dauphine, ce mois de février 1671.

14 Avril.— De La Haye, arrivé à Dauphin le 23 novembre

1670, quitte cette place le 14 avril 1671 pour l'île Madascareigne où il arrive à *Saint-Denis* le 1er mai 1671. Il touche à l'île Maurice. Régnault avait créé la capitale de l'île Bourbon et l'avait nommée Saint-Denis, en 1665.

La flotte de La Haye se compose des vaisseaux suivants ;—

— Le *Navarre* de 96 canons, commandé par de Turelle Thiballier, chef d'escadre ; il portait le pavillon amiral.

— Le *Triomphe*, de 90 canons, capitaine Forane.

— Le *Flamand*, de 34 canons commandant Du Mayne.

— Le *Julle*, de 36 canons, commandant de Luchet.

— Le *Bayonnais*, de 34 canons, commandant Gabaret des Marets.

— La *Diligente*, frégate, commandant de la Houssaye.

— L'*Europe*, flûte, commandant Dupré.

— L'*Indienne*, flûte, commandant La Clide de L'Estrille.

— La *Sultane*, flûte, commandant deVernay Beaulieu.

La Haye reste à Mascareigne jusqu'au 22 juin 1671, il revient à Fort Dauphin et part pour Surate.

Cette escadre porte le nom d'*escadre de Perse*.

Pendant les deux mois, environ, qu'il passe à l'île Bourbon, de La Haye y fait reconnaitre son autorité absolue comme vice-roi des Indes. Il crée une police, surtout contre les chasseurs qui commencent à détruire tout le gibier. Trois d'entre eux ayant désobéi à ses réglements, il leur fait tirer au sort lequel sera fusillé. Le malheureux que le sort désigne est amarré à un arbre. De La Haye avait donné l'ordre de tirer en l'air, mais le condamné en éprouve une telle émotion qu'il en meurt quelques jours après.

De La Haye eut le temps de donner un certain essor à la culture des plantes nourricières dans la colonie de Bourbon, ainsi qu'à l'élève des animaux. Seulement, la centralisation et le monopole étaient poussés à l'extrême. Toutes les denrées, tous les produits de la chasse et de la pêche étaient portés dans les magasins de la compagnie, ils étaient payés suivant un tarif. Les colons ne pouvaient faire que des échanges entre eux.

De la Haye crée à Bourbon un *Tribunal des notables* pour juger de tous les conflits etc.

11 Mai.— De La Haye nomme le capitaine d'infanterie de la Hure, gouverneur de l'île Bourbon. " *Trouvant Régnault intelligent*," il en fait son premier officier d'administration, et l'emmène avec lui dans l'Inde. Il quitte Bourbon dans la première quinzaine de juin.

15 Septembre.— Le commandant Régnier Duclos, du vaissaau du roi, " *le Breton* ", touche à l'île Maurice, qu'il appelle Sainte-Apollonie. Il écrit, à cette date, dans son jour-

nal ..... " Cette île est habitée par les Hollandais ; il y en " a seulement quarante huit, à présent, et deux femmes..."

Ce vaisseau ralliait l'escadre de La Haye, mais n'en faisait pas primitivement partie.

Ceci se passait soixante treize ans après que Warwick eût pris possession de cette île, et eût changé son nom de Cirne en celui de Mauritius.

(Voir *Archives de la Marine, Indes Orientales, Campagnes.*)

C'est donc en 1671 (et non 1661), que Duclos touche à l'île Mauritius. S'il lui a plu de lui donner le nom de Sainte Apollonie dans ses rapports, c'est, comme on dirait de nos jours " *par pur sport*," mais ce n'est pas une preuve que notre île s'appelait à ce moment, et même avant, Sainte Apollonie. Puisque de la Haye et ses compagnons ne connaissaient cette île que sous le nom de Mauritius, on ne voit pas pourquoi le commandant Duclos l'aurait appelée Sainte Apollonie au même moment.

Mort de Lacase à Madagascar ; il est tué dans un combat contre des indigènes qui ne veulent pas pardonner aux Français leurs trahisons. Comme de Pronis, Lacase avait épousé une Malgache. Après des luttes avec de Champmargou, il devient major de place à Fort Dauphin. M. de la Bretesche, lieutenant d'infanterie de la flotte de La Haye, épouse une des filles de Lacase, et est nommé, par La Haye, major de Fort Dauphin, le 17 juillet 1671, après la mort de Lacase.

Septembre.— Arrivée de La Haye à Surate. Il porte, de la part du roi, des présents magnifiques pour le Grand Mogol. Il se dispose à les lui porter à Delhi, quand le directeur de la Compagnie, qui se trouve à Surate, le sieur Baron qui remplace Caron absent, lui fait voir un *ordre* de les lui remettre afin qu'il les porte lui-même, mais ce directeur n'en fait rien, et les " *présents sont restés dans la loge de Surate, où* " *ils sont encore.*" (en 1688) !

1672

En cette année, il n'y avait encore qu'une centaine de personnes dans l'île Bourbon, tant Français que noirs.

26 Juillet.—Prise de Saint-Thomé sur les Hollandais à la côte de Coromandel, par de La Haye.

17 Août —Le *Barbault* arrive de l'Inde à Bourbon. Il est envoyé par de *La Haye,* pour porter des paquets et des nouvelles au roi, sur l'état des affaires dans l'Inde etc.

6 Décembre.— Mort de Champmargou à Fort Dauphin ; il est tué par les naturels. La Bretesche lui succéde.

Les Anglais s'emparent sur les Hollandais de l'île de Sainte Hélène, qu'ils ont conservée depuis cette époque.

1er Février.—Arrivée de France à Fort Dauphin du lougre de la Compagnie le *Robin*, capitaine Courbaçon.

Mars.—Départ, de la Rochelle, de la *Dunkerquoise*, capitaine de Beauregard. Sur ce navire partent pour l'île Bourbon quinze jeunes filles de Paris sous la conduite de Melle de Laferrière (religieuse de Saint Joseph). Après une traversée horrible de *dix mois*, elles arrivent à Fort-Dauphin, le 14 janvier 1674.

Caron périt dans un naufrage, sur le vaisseau le *Julle*, dans la rivière de Lisbonne, en rentrant dans sa patrie, où de La Haye avait réussi à l'y renvoyer.

En doublant le détroit de Gibraltar, Caron rencontre un navire français, et apprend qu'il sera mal reçu à Paris. Il croit prudent d'atterrir en Portugal. Il était si près de terre qu'il eut même des communications avec l'Ambassadeur de France à Lisbonne, M. de Saint-Romain. Caron avait avec lui un fils qui fut sauvé, mais qui perdit tout ce que son père rapportait des Indes.

1674

7 Mars.—Perte de la *Dunkerquoise*, capitaine Beauregard, à Fort-Dauphin. Les passagers et passagères sont sauvés. Beauregard a désobéi, dans un but de lucre, aux instructions qui lui intimaient l'ordre de se rendre directement à l'île Bourbon, car tous les passagers étaient destinés exclusivement pour cette colonie. Il est donc cause de tous les malheurs qui arrivent par le fait de sa lâcheté. Beauregard avait, pour son compte personnel, des *eaux de-vie* à placer à Madagascar ; quant au reste, il s'en moquait !

9 Août.—Arrivée à Fort-Dauphin du navire de la Compagnie le *Blanc-Pignon*, capitaine Baron. Il est destiné à Surate. Le capitaine Baron ranime le courage de ses malheureux compatriotes, et l'espérance renait.

Mais les mariages à Fort-Dauphin, entre blancs, des jeunes filles destinées à l'île Mascareigne excitent la jalousie des femmes malgaches à un tel point que tous les Français, au nombre de 75, établis dans les environs de Fort-Dauphin sont massacrés le 17 août. La vengeance des naturels a été atroce. Le motif de cet égorgement est extrait des Archives de la Marine. Cependant, Souchu de Rennefort ne le donne pas. (voir plus loin).

17 Août.—Massacre des Français aux environs de Fort-Dauphin.

6 Septembre.—De La Haye, assiégé dans Saint-Thomé,

capitule après une résistance désespérée, et par le manque de munitions.

9 Septembre.—Après le massacre du 17 août, les Français survivants, restés dans le Fort Dauphin, obligent La Bretesche à quitter Madagascar. Profitant de la présence en rade du *Blanc Pignon*, ils s'embarquent tous, ainsi que la Bretesche et la famille. Le capitaine Baron, au lieu de rallier l'île Mascareigne, a la malheureuse idée d'aller à Mozambique.

25 Septembre.—De La Haye, avec les débris de sa petite armée est repatrié sur un vaisseau hollandais, le *Velse*.

22 Novembre.—Passage à Bourbon, retour de l'Inde, de De La Haye ; il se rend en France ; il séjourne dix jours dans cette colonie.

2 Décembre.— De La Haye quitte l'île Bourbon. Il avait trouvé cette colonie exaspérée contre la conduite du commandant de La Hure. Arrivé en France, de La Haye abandonne la marine ; il va se faire tuer pendant la guerre d'Allemagne à la tête d'une troupe française à Thionville.

Au commencement de novembre, de la Haye, revenant de Saint-Thomé après sa capitulation, touche à Fort-Dauphin avant de se rendre à Mascareigne. Il n'y trouve que les naturels du pays. Ces gens sont fort étonnés de voir des *Français* leur demander ce que sont devenus les *Français* qui étaient à Fort-Dauphin. Ils les reçoivent fort bien ; ils échangent avec eux des rafraîchissements, et leur annoncent que ce sont les *Hollandais* qui ont massacré les Français.

Mais un navire français, qui fait escale à Fort-Dauphin après le départ de de la Haye, envoie une chaloupe à terre les matelots qui y descendent sont massacrés.

Voici, d'après Souchu de Rennefort, comment l'île Dauphine a été abandonnée :

..." Un capitaine nommé le sieur de B... (Beauregard), capi-
" taine de la *Dunkerquoise*, voir 7 Mars 1674, commandant un
" houcre dans lequel il passait des jeunes filles tirées de la
" maison de la Pitié, de Paris, que l'on avait dessein de marier
" à Mascareigne, où il avait ORDRE D'ALLER EN DROITE LIGNE,
" ayant des eaux-de-vie dont il crut qu'il se déferait à hauts prix
" à Madagascar, voulut y aborder auparavant ; et, pour faire
" promptement et avantageusement son commerce, il publia
" qu'il n'y viendrait plus de vaisseaux du roi, non plus que de
" la Compagnie ; il vendait son eau-de-vie ce qu'il lui plaisait,
" aucun n'ayant de commodité qu'il ne convertît volontiers en
" une chose si nécessaire et qui allait devenir si rare.

" Cependant, les missionnaires faisaient secrètement leurs paquets pour s'embarquer dans ce houcre, où le capitaine

" leur avait promis de les recevoir ; mais le vent ayant balotte
" ce houcre à la rade, le poussa briser à la côte, et tous furent
" contraints d'y rester. Les filles avaient été mises à terre ;
" il n'en périt aucune dans ce naufrage où il demeura quel-
" ques matelots.

" Un grand vaisseau parut bientôt après. Il était commandé
" par le sieur B., capitaine Baron du *Blanc Pignon*, qui allait
" à Surate, et qui eut la facilité d'embarquer les missionnai-
" res et plusieurs autres qui voulurent se retirer de l'île. Le
" gouverneur même, nommé le sieur de la Bretesche, gendre
" du sieur Lacase, qui était mort, y mit sa femme, ses
" belles-sœurs, et le reste de sa famille. Le sieur de Champ-
" margou qui avait maintenu son autorité dans l'île si long-
" temps, et avec tant d'adresse, était aussi décédé. Il avait
" deux enfants naturels qu'il avait recommandés aux mis-
" sionnaires qui les ont passés en France.

" Lorsque ce dernier vaisseau se disposait à mettre à la
" voile, il se faisait un traité dans l'île du dernier préjudice
" au reste de l'Etablissement. Il y avait guerre de plusieurs
" grands confédérés qui avaient pour chef Dian Manangue,
" contre un autre parti de naturels moindre en nombre que
" celui de leurs ennemis, mais soutenu par le sieur de la Bre-
" tesche et par les Français qui ne s'étaient pas embarqués.
" Leurs alliés soupçonnant qu'ils abandonneraient bientôt
" l'île, et prévoyant que leurs ennemis les feraient périr quand
" ils n'auraient plus cette protection, ils firent en secret leur
" accord avec Dian Manangue.

" Les marmites (on appelait ainsi les gens de service) que
" les grands avaient fait suborner, égorgèrent les Français qui
" étaient dans leurs habitations. D'autres furent surpris, acca-
" blés et sagayés dans le même temps. Le navire qui heureuse-
" ment était encore à la rade, averti par un signal que firent
" ceux qui étaient restés, envoya sa chaloupe au pied du *Fort-*
" *Dauphin* prendre les misérables reliques de ce fameux éta-
" blissement.

" Depuis que la Compagnie a pris possession de Mascareigne,
" et que le sieur Louis Payen en a été tiré, il y avait eu suc-
" cessivement quatre commandants français, nommés les sieurs
" Renaud (Régnault), La Hure, Dorgeret et Florimond."……

J'ai tenu à reproduire presque en entier ce dernier chapitre historique de l'ouvrage de Souchu de Rennefort (1688). Le lecteur tirera la moralité qui lui conviendra de ces tentatives des Français de créer des établissements à Madagascar. Mais il est évident qu'elles n'ont eu aucune influence sur les tentatives subséquentes.

30 Juillet.— Départ de Mozambique du *Blanc-Pignon.* Il y était arrivé, de Fort Dauphin, avec les derniers Français échappés au massacre du 17 août précédent, après *sept mois* de navigation, ce qui paraît incroyable ! Beaucoup étaient morts pendant cette traversée incompréhensible. A Mozambique, les passagers se dispersèrent, et plusieurs des jeunes filles y restèrent ; les dernières parvinrent à Bourbon, retour de l'Inde.

13 Septembre.— La Compagnie des Indes Orientales éprouve tant de revers à ses débuts, en laissant introduire des espions dans sa direction, que le roi lui fait la remise des plusieurs millions que l'Etat lui avait avancés.

9 Décembre.—Arrivée à Daman (côte de Malabar) de La Bretesche, avec sa famille, et quelques Français et Françaises qui s'étaient embarqués, à Mozambique, sur un navire portugais.

1676

Dans le courant de cette année arrivent à l'île Bourbon, sur les navires le *Rubis* et le *Saint-Robert*, et de différents endroits, des Français et Françaises échappés au massacre de Fort Dauphin du 17 août 1674. Leurs noms et généalogies se trouvent dans toutes les histoires et dans tous les almanachs de l'île Bourbon. Elles forment la souche de certaines grandes familles de cette colonie.

1677

C'est sous le gouvernement de Lamotius que Tavernier fait naufrage à l'île Mauritius ; il y est fort bien accueilli.

Introduction à l'île Bourbon, par le *père Bernardin*, du *cotonnier* de Surate.

Isaac Joannes Lamotius est gouverneur de Maurice pour la Hollande.

1678

Parmi les principaux habitants de l'île Bourbon qui ont formé souche, et dont les noms sont inscrits dans toutes les histoires de cette colonie, il faut citer particulièrement celui de *Pierre Hibon*, de l'ancienne et noble famille *Hibon de Froben*, de la province de Picardie. La bonté et l'humanité de cette famille ont donné naissance à ce proverbe dans la colonie : " *Heureux comme un esclave des Hibon.*"

Un Grec, nommé Constantin Phaulcon, voyageant à Siam, avait réussi à plaire au roi de ce pays. Il devint bientôt son favori et gouverna le royaume. Ce roi n'ayant pas de descendant, Phaulcon eut l'ambition de lui succéder. Pour arriver à son but, il voulut se servir des Français, et surtout des missionnaires de la Compagnie de Jésus. Il décida le roi de Siam à envoyer une ambassade à la cour de Louis XIV. Le roi de France accueillit favorablement les dispositions du roi de Siam, tant au point de vue commercial que religieux. Le vaisseau français le *Soleil d'Orient* va chercher l'ambassade siamoise.

1681

En cette année, la France possède 190 vaisseaux de tout tonnage, et 170,000 marins bien exercés.

1er Octobre.—Arrivée en rade de Saint-Denis, île Bourbon, du vaisseau le *Soleil d'Orient*, capitaine Julien Dalleau, revenant de Siam, et ayant à son bord l'ambassade du roi de ce pays se rendant auprès de Louis XIV. Ce navire disparaît, corps et biens, pendant la traversée de Bourbon en France, sans qu'on ait jamais pu savoir comment.

Le capitaine Julien Dalleau, du navire le *Soleil d'Orient*, introduit le *premier giroflier*, venant de Java, à l'île Bourbon. Cet arbrisseau, unique dans la colonie, est méchamment détruit, à terre, par un matelot.

1682

La Compagnie française des Indes se trouve réduite à permettre aux régnicoles et aux étrangers de faire, pendant cinq ans, le commerce des Indes sur les vaisseaux de la Compagnie, en lui payant un frêt convenu. Les marchandises de retour devront être déposées dans ses magasins, vendues avec les siennes, et paieront un droit de cinq pour cent. Ce bénéfice était certain pour la compagnie ; mais les actionnaires trouvant que ce bénéfice est trop maigre, réclament leurs privilèges au bout de deux ans.

1683

Le comptoir fondé en 1670, par F. Martin, sur un endroit cédé par le rajah de Gingi, devient la ville de Pondichéry (voir 1670), cette ville est fondée avec les débris des colonies de Trinquemalé et de Saint-Thomé.

Le vaisseau le *Président*, capitaine Senault, arrive à

Bourbon dans le courant de cette année. Il est envoyé par Louis XIV à la recherche du vaisseau le *Soleil d'Orient*, disparu, en 1681, avec l'ambassade siamoise.

1685

Février.—Les affaires de la Compagnie des Indes ne progressant pas, le roi lui donne une autre forme d'administration.

3 Mars.—Départ de France, pour Siam, de l'ambassade française, ayant pour chef M. de Chaumont, accompagné d'un grand nombre de missionnaires.

La Compagnie des Indes s'était flattée d'entretenir de grandes relations d'affaires avec Siam.

1686

13 Février.—Le vaisseau *L'Oiseau*, de 46 canons, et la frégate la *Maligne*, de 24 canons, sont séparés, en vue de l'île Bourbon, par une violente tempête qui menace de les engloutir.

Ces vaisseaux, partis de France le 3 mars 1685, revenaient de Siam, avec l'ambassadeur de France, M. de Chaumont envoyé par Louis XIV auprès du roi de Siam. A bord se trouvait le célèbre père jésuite Tachard, et le spirituel abbé de Choisy.

Le *Journal du Voyage de Siam fait en* 1685 *et en* 1686, *par M. L. d. C.* ", est de M. *de Choisy*, et passe, avec raison, pour un des livres les plus spirituellement écrits dans le siècle dernier.

" *Journal du Voyage de Siam, fait en* 1685 *et en* 1686,
" *par M. L. d. C. à Paris, chez Sébastien Mabre-Cramoisy,*
" 1687, *avec privilège de Sa Majesté.*"

Le père Tachard dans le récit qu'il a laissé de son voyage, fait la description de la tempête et recommande de ne jamais naviguer dans ces parages en pareille saison.

Le roi rappelle à la Couronne la propriété de Madagascar, afin de la sauver de la banqueroute publique.

Arrivée en rade de Saint-Denis (Bourbon) du vaisseau le *Saint-François-d'Assise*, capitaine Désormas-Jonchée, venant de l'Inde.

Depuis 1681, *trois navires seulement* avaient relâché à l'île Bourbon.

1689

Le Grand-Mongol irrité des déprédations des Anglais, qui avaient pour gouverneur, à Bombay, John Child, le frère de Josias Child, directeur de la Compagnie, s'empare de Bombay, et les Anglais dans la plaine,et les oblige à lui demander grâce

à ses pieds. La ville, ou plutôt l'île de Bombay, avait été apportée en dot à Charles II par une princesse de Portugal.

5 Mai.—Départ de Lorient du vaisseau de la Compagnie, le *Saint-Jean-Baptiste*, de 600 tonneaux, portant 36 pièces de canons, et destiné pour l'île Bourbon. Il est commandé par le capitaine Guillaume Dubois des Sablons.

A bord, comme passagers se trouvent : Henri Habert de Vauboulon, gouverneur de Bourbon ; Chauvigny, son secrétaire ; Michel Firelin, garde magasin ; les pères capucins Bernardin et Hyacinthe, de Quimper, et le frère Antoine ; Leroy, chirurgien du gouverneur ; et Laciterne valet de chambre du dit gouverneur. Puis, des passagers, parmi lesquels M. Augustin Panon, de Toulon, aïeul des Panon des Bassayns de Richemont.

1er Décembre.—Arrivée à Saint-Denis, de l'île Bourbon du vaisseau le *St.-Jean-Baptiste*, qui avait quitté Lorient le 5 mai.

Le père Bernardin, qui retournait à Bourbon, meurt pendant la traversée, sur les côtes du Brésil. Ce missionnaire, lors d'un premier voyage à Surate, avait introduit à Bourbon le *cotonnier*, en 1677.

15 Décembre.—A peine le *Saint-Jean-Baptiste* a-t-il débarqué, heureusement, tout son matériel, qu'un ouragan se déclare à Saint-Denis. Le capitaine Dubois veut appareiller, mais de Vauboulon l'en empêche, et le *Saint Jean-Baptiste* est jeté à la côte.

D'après *Maillard*, page 19 (sous le signe L) :

" .....M. de Vauboulon arrive (à Bourbon) ayant des pou-
" voirs très étendus, avec le titre de gouverneur pour le roi
" et la Compagnie, et juge en dernier ressort de toutes les
" matières à l'île Bourbon. Il amène avec lui le père
" Hyacinthe, capucin de Quimper.

" Soit qu'il eut beaucoup à réformer, soit qu'il ait abusé
" de son pouvoir, M. de Vauboulon mécontente fortement la
" population qui, à un appel donné, à l'église *pendant le*
" *Domine Salvum*, se saisit de lui, et le mit en prison. Il y
" mourut à Saint-Denis, le 18 août 1692, après un mois
" de maladie, et environ deux ans de détention."

C'était le père Hyacinthe qui s'était mis à la tête des révoltés. Il fit déposer de Vauboulon, et nomma à sa place le garde-magasin de la Compagnie, le sieur Firelin, qui avait eu des démêlés avec de Vauboulon. Ce dernier lui avait infligé une volée de coups de canne dans son bureau. Le père Hyacinthe quitta Bourbon en 1696. Il trouva moyen d'échapper aux galères, quoique y ayant été condamné à perpétuité ; mais ses agents y furent pour son compte et le leur.

Dès cette année, le cerf de l'espèce actuelle existe dans les forêts de la Colonie de l'Ile de France.

16 Juin.—Commencement des hostilités ouvertes entre Vauboulon, gouverneur de l'Ile Bourbon et le Père Hyacinthe, capucin de Quimper, curé de Saint-Denis.

14 Septembre.—Départ de Saint-Paul, île Bourbon, du navire de la compagnie " *Les Jeux*," capitaine de Chauvigny, rentrant en France, et venant de l'Inde. Ce navire repatrie le capitaine Dubois et le reste de l'équipage, qui a pu être sauvé du naufrage du *Saint-Jean-Baptiste* devant Saint-Denis.

19 Novembre.—Poussés à bout par la tyrannie de Vauboulon, les habitants de Bourbon qui avaient été les plus maltraités complotent le renversement de ce gouverneur. Le dimanche 19 novembre, au moment où Vauboulon entre dans l'église (et non au chant du *Domine Salvum*, comme le dit Maillard), les conjurés se précipitent sur lui, le garottent et le conduisent en prison. Le père Hyacinthe, qui officiait, encourage cette révolte. Augustin Panon, qui est un des conjurés, porte en triomphe l'épée de Vauboulon. Après ce coup de main, le père Hyacinthe retourne à l'église, et entonne un *Te Deum*. La population est dans l'allégresse ; on tire du canon, et on se réunit en un *repas populaire* devant la *maison du roy*. Bref, on restitue aux propriétaires des terres l'argent que Vauboulon *leur avait arraché sous forme de contrats ou de concessions*, car c'était bien cette mesure qui avait exaspéré les colons.

(On dirait vraiment que cette note est datée de 1790) !

1691

1er Mars.—Horrible tempête à la hauteur de *Mascarin* (Bourbon) qui met l'escadre de M. du Quesne " à *deux doigts de sa perte.*"

(Abraham du Quesne-Guiton, cousin germain du marquis du Quesne, organisateur de la fameuse expédition à l'île d'Eden.)

Cet évènement est raconté par Claude Michel Pouchot de Chantassin, garde de la marine à bord du " *Gaillard* ", commandé par A. du Quesne, dans l'intéressante relation de son voyage.

Départ de France, le 17 février 1690 ;
Arrivée à Madagascar, le 15 juin de la même année ;
Voyage aux Indes, qu'il quitte le 24 janvier 1691 ;
Retour en France, le 18 avril 1691.

" *Relation du voyage et retour des Indes Orientales, pendant les années* 1690 *et* 1691, *par un garde de la*

" *marine servant sur le bord de M. du Quesne, Comman-*
" *dant de l'Escadre. Paris* 1692."

4 Mars.—Après l'emprisonnement du gouverneur Vauboulon, Michel Firelin, le garde-magasin général de l'île Bourbon, qui avait reçu la volée de coups de canne dans son bureau, est nommée gouverneur de cette colonie *sous la direction exclusive du père Hyacinthe.*

3 Avril.—François Leguat de la Fougère et ses compagnons, à bord de l'*Hirondelle,* aperçoivent l'*île d'Eden* (ou Mascareigne ou Bourbon). Le commandant Valleau refuse de les y débarquer, au mépris des promesses faites et des engagements formels du marquis Du Quesne, avant leur départ de Hollande, etc.

(Les aventures de Leguat et de ses compagnons sont trop connues pour que je les rapporte ici en détails. Je renvoie le lecteur à l'intéressant livre de M. Hervé de Rauville : *L'Ile de France légendaire.* Il y verra les motifs du voyage, la conduite du capitaine de l'*Hirondelle,* et les suites de ce voyage pour les pauvres colons qui se sont laissé prendre aux *boniments* de M. le marquis Du Quesne.)

25 Avril.—François Leguat et ses compagnons débarquent à l'île Rodrigue ; ils sont huit.

1692

Roelof Diodati est gouverneur de Maurice pour la Hollande.

Juillet.—Laciterne, valet de Chambre de Vauboulon, ayant comploté pour sauver son maître, est dénoncé. Il passe devant un conseil d'habitants, et dans les vingt-quatre heures il est condamné à être fusillé ; il subit sa peine de suite.

18 Août.—Le gouverneur de Vauboulon meurt dans sa prison, à Saint-Denis, île Bourbon.

1693

Avant cette année on trouvait à l'île Maurice, comme à Rodrigue, de l'*ambre gris.*

21 Mai.—Leguat et ses compagnons quittent Rodrigue dans une péniche non pontée pour se rendre à Maurice.

30 Mai.—Arrivée de Rodrigue à l'île Maurice de François Leguat et de ses compagnons. Ils débarquent à la Rivière Noire.

6 Septembre.—Prise de Pondichéry par les Hollandais. Ce comptoir est rendu à la France à la paix de Ryswick. (1697).

Arrestation de Leguat et de ses compagnons par ordre du gouverneur de la colonie de Maurice, Roleof Diodati.

Ces malheureux sont détenus prisonniers sur un ilot aride, nommé îlot Marianne, en vue du village *Frédérick-Henri* (vieux Grand-Port). Ils y restent jusqu'en septembre 1696, époque où ils sont enfin rendus à la liberté. Ils quittent la colonie. Plusieurs avaient péri, épuisés par tant de tortures.

Novembre.—Passage à Saint-Paul (de Bourbon) du navire *Les Jeux*, commandé cette fois par M. de Prades. Il venait de France et allait dans l'Inde. M. de Prades apprend les événements qui causèrent l'emprisonnement et la mort de Vauboulon. Sans s'en inquiéter davantage, il continue son voyage.

1695

9 Février.—Furieux ouragan à l'île Maurice.

Le même jour, le fort du Port Sud-Est qui était construit en bois, est brûlé par quatre esclaves, deux hommes et deux femmes appartenant au gouverneur Roleof Diodati. Les deux hommes sont roués, et les deux femmes pendues.

31 Mars.—Départ de Port-Louis (France) de l'escadre de M. de Serquigny. Elle est composée des vaisseaux le *Zéland* (amiral), du *Medemblick*, du *Faucon*, du *Florissant* et de la *Laurette*. Elle est destinée pour l'Inde. Elle passe par le canal Mozambique et arrive à Surate le 20 décembre. M. de Serquigny y rencontre M. de Prades, commandant du navire *Les Jeux*, qui lui raconte la révolution de l'île Bourbon.

1696

En cette année, divers établissements en forme de *camps* sont fondés au port Nord-Ouest, à la Rivière Noire et aux Plaines-Wilhems, de l'île de France.

Le nom de *Plaines de Wilhems* est donné à ce quartier parce que les deux frères Wilhems furent les premiers qui mirent en culture ses riches terres.

Février.—L'escadre de l'amiral de Serquigny quitte l'Inde pour les îles Mascareignes. Le 6 mars, à l'entrée du golfe d'Oman, il bat la flotte hollandaise qui veut lui barrer le passage.

1er Juillet.—L'escadre de l'amiral de Serquigny touche à Maurice, et arrive le lendemain à Saint-Denis, de l'Ile Bourbon.

Elle y séjourne deux mois.

Août.—L'amiral de Serquigny fait arrêter, et conduire sur l'escadre les principaux chefs des révoltés de l'île Bourbon, le père Hyacinthe, Firelin, Duhal et Robert.

4 Septembre.—Départ de la rade de Saint-Paul de l'escadre de Serquigny. L'amiral laisse, pour remplacer le père Hyacinthe, le père d'Etchemendy, aumônier du vaisseau le *Medemblick*.

Il nomme M. Bastide gouverneur de l'île Bourbon.

6 Décembre.—Arrivée à Saint-Denis, île Bourbon, d'un navire ramenant M. Veret Desmarais et son équipage. Il vient d'Anjouan, puis de Mohély, où s'est perdu le *Saint-François*, navire que commandait le capitaine Veret-Desmarais.

6 Septembre.—Arrivée à l'île Maurice du vaisseau le *Suraag*, portant l'ordre à Deodati, gouverneur pour la Hollande, de renvoyer à Batavia Leguat et ses compagnons.

1697

Une nouvelle Compagnie anglaise se forme sur les débris de la première. C'est réellement sous sa direction que le commerce anglais prend une grande extension dans l'Inde.

En 1758, elle est maîtresse de l'Inde, et la puissance de l'Angleterre peut être considérée comme solidement établie dès cette époque.

Pondichéry est rendu à la France par la Hollande. (Paix de Ryswick).

Le quartier de Flacq (qui portait déjà ce nom), est le plus habité de l'île Maurice. Il y existe un hameau, et la Compagnie y crée un grand jardin où sont cultivées toutes espèces de plantes. C'est donc de Flacq que nous est venue la civilisation.

5 Mars.—Arrivée à Brest de l'escadre de l'amiral de Serquigny, ramenant, pour être jugés, six des principaux chefs de la révolte de l'île Bourbon.

22 Avril.—Arrivée à Saint-Denis, Bourbon, du navire le *Postillon*. capitaine Faucher, revenant de l'Inde.

27 Mai.—La cour de Rennes condamne aux galères, à perpétuité, et à temps, six des chefs des révoltés de île Bourbon. Le Père Hyacinthe est condamné à perpétuité ; mais Louis XIV le fait renvoyer au couvent d'Hennebon, en chargeant le supérieur d'*administrer le châtiment que le Père Hyacinthe mérite*.

16 Septembre.—Création des milices à l'île Bourbon par le gouverneur Joseph Bastide.

28 Novembre.—Leguat et ses compagnons quittent Batavia pour la Hollande. Ils restent cinq mois au Cap. Ils arrivent en Hollande le 28 juin 1798. Sur dix qu'ils étaient en partant sur l'*Hirondelle*, trois seulement revoient l'Europe : Leguat,

La Caze et Béruelle, après huit années de martyre. Enfin, ils ont pu raconter au monde civilisé le traitement infâme que la Compagnie du Quesne leur a fait subir.

1698

Guillaume III, roi d'Angleterre, fonde une seconde Compagnie anglaise des Indes.

1699

11 Février.—Naissance, à Saint-Malo, de Bertrand François Mahé de La Bourdonnais, issu de Jacques Mahé, Eccuyer, sieur de La Bourdonnais, et de Leduvine Tranchant de Prébois.

1700

De 1700 à 1725 est la période des forbans de toutes les nations qui fréquentent les deux colonies des îles de France et de Bourbon.

1701

Le roi prête à la Compagnie des Indes Orientales une somme de huit millions de livres tournois.

1702

Les deux Compagnies anglaises des Indes Orientales, autorisées par le parlement à commercer concurremment, unissent leurs intérêts en 1702. Leurs affaires se développent considérablement.

En cette année dit Maillard, " on tire un certain nombre " d'esclaves de l'île de Sainte-Marie de Madagascar."

1703

" Le cardinal de Tournon, légat du Pape aux Indes et en " Chine, passe à Bourbon " (*Maillard*).

15 Mars.—Arrivée à l'île *Mascarin*, ou l'île Bourbon, du sieur *Luillier*.

Luillier a écrit son *Voyage aux grandes Indes*, en 1705 (Paris, chez Claude Cellier, rue Saint-Jacques). En 1726, seconde publication avec le titre de " Nouveau Voyage aux grandes Indes. " Il n'avait aucun titre, et ne s'était décidé à entreprendre le voyage des Indes que pour accompagner deux de ses parentes qui allaient rejoindre leurs familles à Pondichéry.

Il quitte Port-Louis (France) le 4 mars 1702, sur le *Saint-*

Louis, accompagné de *l'Etoile de l'Orient*. Il va directement dans l'Inde.

Il arrive à Pondichéry le 12 juillet 1702.

Il quitte Pondichéry le 7 février 1703, et arrive à Saint Denis de Mascarin ou île Bourbon, le 15 mars suivant.

" Une grande partie de l'île est inhabitée à cause d'un feu " continuel qui est entretenu par des *mines de soufre*; ce " feu a déjà brûlé près de 10 lieues du païs, et la flamme est " si haute que pendant la nuit je l'ai vue de 35 lieues en mer."

Les vaisseaux qui viennent de l'Inde s'y arrêtent pour s'y rafraîchir. On y trouve des volailles, des bœufs, des vaches, des cabris, des sangliers, grande quantité de tortues. Beaucoup de gibier dans les montagnes. On y trouve aussi des chevaux sauvages, que l'on dresse facilement aux usages domestiques. Il y a des lacs remplis de poissons. On y cultive le bled, des légumes, des herbes potagères, des dattes, bananes, et autres fruits de l'Inde. La boisson des créoles est le *francorin*, provenant du jus de la canne à sucre. Les premiers Français viennent de Madagascar. Les trois églises sont à Saint-Denis chef-lieu, à Saint-Paul et à Sainte-Suzanne.

Le vaisseau quitte Saint-Paul le 19 mars, après avoir reçu la visite du gouverneur et des autorités, et les avoir salués.

1704

La compagnie des Indes envoie à M. de Villers, gouverneur de Bourbon, un registre pour l'inscription des sentences, obligations, contrats de mariage, donations, testaments, bref de tous les actes publics pouvant donner lieu à des conflits ou à des procès. C'est le premier registre public de constatations établi dans cette colonie. (*Azéma.*)

1705

Abraham Mommer Van de Velde est le dernier gouverneur de Maurice pour la Hollande. Il succède à Diodati, parti la même année.

3 Septembre.—Un conflit entre le père Esprit, supérieur des capucins et curé de Pondichéry, conjointement avec le père Sima, missionnaire, d'un côté, et les pères jésuites, de l'autre, faillit mettre Pondichéry à feu et à sang. Il s'agissait de la tolérance accordée par le supérieur ecclésiastique aux ouvriers tisserands, tous Indous, dans leurs pratiques religieuses, tolérance que la mission des pères jésuites ne voulait pas accorder. L'autorité reste au supérieur capucin, et la ville est sauvée.

Les Danois achètent du roi de Tanjaour la ville de Trinquebar, située à deux lieues au nord de Karikal. C'est dans cette première ville que, pendant les guerres, arrivent les marchandises qui sont vendues à vil prix pour être soustraites à l'avidité des Anglais.

Les Danois, les premiers, ont établi une imprimerie dans l'Inde, à Trinquebar. Ils y ont publié une traduction de l'Evangile en langue malabare.

La Compagnie des Indes, ne pouvan tfaire de nouveaux armements pour son compte, autorise les Malouins à opérer dans la Mer Rouge, à leurs risques et périls, moyennant une première redevance de sept mille livres comptant, plus quinze pour cent de bénéfices sur les marchandises portées en France, sauf à leur demander davantage plus tard.

1708

La charte qui avait été accordée à la Compagnie anglaise des Indes par la reine Elisabeth, est renouvelée en cette année par la reine Anne.

La compagnie française des Indes Orientales est réduite à sa dernière extrémité. *Elle cède son privilège aux Négociants de Saint-Malo*, ou plutôt *à Messieurs de Saint-Malo*, comme elle les nomme avec dédain, moyennant dix pour cent sur les bénéfices nets.

Cette compagnie continue sur ces bases jusqu'en 1719. Le gouvernement supprime complètement, dans le cours de cette année (1719), la Compagnie des Indes Orientales et la réunit à celle de l'occident.

A peine les *Malouins* sont-ils libres des entraves de l'ancienne Compagnie, qu'ils se lancent, à leurs risques et périls, dans des voyages dans la mer Rouge. C'est ainsi qu'ils se procurent directement du café de Moka, et ne sont plus tributaires des Anglais, des Hollandais ou des spéculateurs du Levant. Leurs vaisseaux armés en courses font un butin immense.

Certains historiens contemporains prétendent que c'est en cette année que les Hollandais abandonnent l'île Maurice.

1709

Mahé de Labourdonnais, âgé de dix ans, s'embarque, et t son premier voyage aux mers du sud.

Les Malouins réussissent dans leurs voyages dans la mer Rouge et dans l'Inde. Quatre de leurs vaisseaux, armés en guerre, reviennent chargés de café, et de butins pris sur l'ennemi.

Les Malouins, riches de leurs croisières, donnent au Trésor royal trente millions de livres.

Octobre.—Arrivée à l'île Maurice de La Roque.

" Il y voit des chasseurs hollandais, mal armés, tuer plus " de *quinze cents* sangliers (*cochons-marrons*) en une seule " battue...On y achète, pour cinq livres, douze belles peaux " de cerf....."

La Roque part de Brest, le 6 janvier 1708, sur le vaisseau le *Curieux*, accompagné du vaisseau le *Diligent*, chacun de 50 canons.

..." Je fis le voyage dans l'Arabie heureuse, dit La Roque, " en qualité de capitaine de vaisseau, et directeur d'une " Compagnie de négociants de Saint-Malo qui, LES PREMIERS " d'entre tous les Européens se sont avisés de faire *en droiture*, " et sans l'entremise des autres nations, un commerce en ce " païs-là, et *singulièrement* le commerce de café que les " Français avaient toujours acheté des Turcs dans le Levant, " et quelquefois des Anglais et des Hollandais....."

En octobre 1709, La Roque arrive d'Arabie à l'île Maurice, et mouille dans la " *baie du et Perbothed* " Il avait quitté Moka le 20 août 1709.

....." En *tirant* vers le bord de la mer, (dit-il dans sa des- " cription de l'île) nous trouvâmes, à côté d'un petit ravin *un* " *fort beau tombeau de pierre taillée, couvert d'une table de* " *marbre*. avec une inscription qui nous apprit que c'était le " *tombeau de la femme d'un général hollandais* qui était morte " en cette isle en allant aux Indes....."

(D'où, sans doute, le nom de *baie du Tombeau ;* mais ceci semble une légende.)

La Roque voit " *fabriquer du vin de canne* qu'on appelle " ailleurs *frangorin*...Il voit un jour " plus de *quatre mille* " singes dévaster un champ de patates.

...Il apprend que les Hollandais ne faisaient plus de cas de " l'île Maurice depuis qu'ils n'y trouvaient plus d'*ambre gris*, " et que le bois d'ébène se vendait si mal en Hollande."

(*Voyage de l'Arabie heureuse etc. avec un mémoire concernant l'arbre et le fruit du café, par La Roque, Amsterdam*, 1716.)

1710

Les Hollandais semblent abandonner la colonie de Maurice dès cette année.

7 Mars.—Edit du roi créant un conseil provincial à l'île Bourbon, relevant du conseil supérieur de France ou de Pondichéry, excepté dans les cas de conflits entre maîtres et serviteurs, qui étaient jugés en dernier ressort à Bourbon.

Avant cette date, Louis XIV avait créé à l'île Bourbon une assemblée des principaux habitants appelée *Conseil National.*

Le vaisseau malouin, *l'Auguste*, commandé, alors, par Beaulieu-Tréhouart, fait partie de la flotille que les armateurs de Saint-Malo avaient dans la mer Rouge, suivant leurs conditions avec la Compagnie des Indes.

1712

Les Hollandais abandonnent définitivement l'île Maurice au commencement de cette année. Ils trouvent leur avantage à réunir toutes leurs forces sur le Cap de Bonne Espérance.

Dès cette même année, il semble que le commandant (ou gouverneur) de l'île Bourbon, Antoine de Parat, ayant eu connaissance de cet abandon, ait envoyé à l'île *Mauritius* un fonctionnaire militaire, avec cinq ou six habitants de bonne volonté, et quelques noirs. Dufresne en 1715, Dufougerai Garnier en 1721, et de Nyon, en 1722, trouvèrent les traces de ces premiers Français.

Le roi d'Yémen autorise " *Messieurs de Saint-Malo* " à exporter des plants de café de Moka, afin de les acclimater à l'île *Mascarin.*

M. Lagredolière, ancien aide-major à Pondichéry, connaissant la langue arabe, est choisi pour se rendre auprès du roi d'Yémen. Il quitte Pondichéry sur le navire *Beau-Parterre*, capitaine Manselière-Gravé.

Il est fort bien accueilli à la cour du Roi d'Yémen, lequel lui fait remettre un plant de caféïer ; mais, faute de soin, ce plant périt pendant la traversée. Il n'est donc pas probable que le café de Moka ait été introduit à Bourbon avant 1712.

1713

Mahé de Labourdonnais, âgé de quatorze ans, part comme enseigne, sur un vaisseau allant aux Indes Orientales et aux Philippines. C'est pendant ce voyage qu'un missionnaire jésuite le fortifia dans les mathématiques.

15 Mars.—Naissance de Nicolas Louis de la Caille, à Rumigni, bourgade du diocèse de Rheims, située à deux es de Rofoy, en Tiérache,de Louis de la Caille et de

Barbe Rebuy. " Il tenait par alliances à plusieurs familles " anciennes et distinguées du Laonais. Comme il avait un " éloignement décidé pour toutes les distinctions, il n'a jamais " permis qu'on recherchât son origine...." (Voir 1762.)

(Voir le *Journal Historique* etc., publié à Paris chez Guillin, libraire, Quai des Augustins, près le Pont St Michel, au *Lys d'Or*, en 1763, avec approbation et privilège du Roi.)

20 Juin.—Départ de Cadix des trois vaisseaux commandés par M. Guymond du Coudray, le *Mercure*, le *Jason* et la *Vénus*, en destination de l'île Bourbon.

10 Novembre.—Les trois vaisseaux commandés par G. du Coudray, n'ayant pas pu rallier la terre de Bourbon à cause du mauvais temps, se rendent à Fort Dauphin, où ils arrivent le 20 du même mois. A bord se trouve M. Sconhel, commissaire d'Escadre, qui a écrit " le Journal de navigation" de ces trois vaisseaux, en 1713 et en 1714. Les Français trouvent ce fort presque dans le même état où l'avait abandonné La Bretesche en 1674. Le commandant et les équipages sont fort bien reçus par le chef malgache établi en cet endroit. Des échanges ont eu lieu facilement.

1714

31 Octobre.— Le ministre d'Etat comte de Ponchartrain remet une lettre du roi à M. de la Boissière, commandant de l'*Auguste*, qui retourne dans la Mer Rouge y prendre du café. Cette lettre lui donne l'ordre de rejoindre le *Chasseur*, commandant Dufresne, et d'attendre les dernières instructions de Sa Majesté.

La Compagnie des Indes demande le renouvellement pur et simple de son privilège, dont elle jouit depuis cinquante ans. Elle a dix millions de dettes. Le gouvernement ne lui accorde qu'une prorogation de dix ans. Mais une résolution financière devait faire disparaître cette compagnie de privilégiés qui n'avait pas asssez d'intelligence et de courage pour embrasser des affaires aussi considérables que celles dont elle se flattait.

1715

Louis XV, arrière petit-fils de Louis XIV, et fils du duc de Bourgogne, monte sur le trône à l'âge de cinq ans, en 1715, sous la régence de Philippe, duc d'Orléans. Fleury gouverne la France à la majorité du roi en 1723, alternativement

avec le duc de Bourbon et le chancelier de Maupéou. Louis XV meurt en 1774, après avoir échappé, en 1757 à l'assasin Damiens.

20 Février.—Le conseil provincial de l'île Bourbon prend un arrêté, sanctionné par le gouverneur Parat, qui condamne à être pendu tout voleur ou incendiaire, libre ou esclave.

24 Février.—Création, à l'île Bourbon, de la mesure dite *la gaulette*, pour estimer l'étendue des terrains. La gaulette est de quinze pieds. Elle est encore en usage à Bourbon, sauf dans les transactions officielles où la mesure métrique fait seule foi de nos jours.

Au commencement de cette année, Guillaume Dufresne, capitaine du navire le *Chasseur*, qui se trouve devant Moka, dans la Mer Rouge, reçoit de M. de la Boissière, devenu capitaine du navire l'*Auguste*, copie de la lettre du ministre d'État datée du 31 octobre 1714, et arrivée par voie d'Egypte, contenant les instructions pour la prise de l'île *Mauritius*.

Les navires l'*Auguste* et le *Chasseur* appartiennent aux armateurs de Saint-Malo, agissant selon leurs conventions avec la Compagnie des Indes.

Ces deux navires trafiquaient alors dans la mer Rouge, principalement pour le café.

20 Septembre.—Prise de possession par les Français, au nom du roi de France, de l'île *Mauritius*, abandonnée depuis plusieurs années par les Hollandais. Conformément aux ordres reçus, *Guillaume Dufresne*, capitaine du navire le *Chasseur*, venant de la Mer Rouge. en prend possession, et lui donne, suivant les instructions du roi, le nom d'*Ile de France*. Il la rattache à l'île Bourbon. Elle était alors inhabitée, comme le constate l'acte de prise de possession daté le 20 septembre 1715, et signé, en présence de Grangemont (et de ses officiers) capitaine du navire le *Succès*.

Grangemont était devant l'île depuis le mois de mai, et avait mouillé dans la baie nommé par les Anglais Browsbay, et par les Français " *Baie de la Maison Blanche*, distante d'une lieue environ du port Nord-Ouest. C'est donc la compagnie *malouine* qui a pris possession de l'île au nom du roi et non pas la Compagnie des Indes.

28 Septembre.—Fondation d'un établissement au port Nord-Ouest (actuellement Port-Louis). A ce moment, la forêt arrivait jusqu'à la mer, et était remplie de gibier et de singes.

Vers la fin de septembre, sous le gouvernement de M. Antoine de Parat, à l'île Bourbon, *un caféier* de Moka y est réduit par M. de la Boissière, capitaine de l'*Auguste*, qui

avait été envoyé de France, en mission spéciale à cet effet, à Moka.

C'est dans cette même année (1715) que l'on découvre le café indigène à Bourbon, dit *café-marron*, par la similitude de cet abrisseau colonial avec celui rapporté de Moka.

En novembre, M. le gouverneur de Parat est envoyé en mission, par le conseil provincial, auprès du roi, pour lui annoncer cette grande nouvelle, et prendre les dispositions nécessaires pour le commerce de ce café indigène.

7 Décembre.—A cette date la dette nationale de la France s'élevait à deux milliards soixante deux millions cent trente huit mille et une livres (tournois). Et cependant, un bureau de révision (on dirait de nos jours *d'une conversion* de la dette) avait réduits six cents millions d'effets au porteur à deux cent cinquante millions de *billets d'Etat*.

1716

Mahé de Labourdonnais voyage dans les mers du Nord. En 1778, il parcourt les mers du Levant.

Le Gentil de la Barbinais se trouve dans notre archipel, surtout à Bourbon.

(*Nouveau voyage autour du monde par M. Le Gentil, &a. Amsterdam, chez Pierre Mortier*, 1728.)

(Il n'a aucune parenté avec l'Académicien *Le Gentil de la Galaisière*, qui est venu à l'île de France en 1760 pour observer le passage de Vénus sur le Soleil.)

Au commencement de cette année, Law, le célèbre économiste écossais, obtient du régent de France de créer à Paris une banque d'émission de billets à vue et au porteur. Law avait étudié et vu fonctionner, en Angleterre, le système de Patterson, l'inventeur du bank-note.

La Compagnie des Indes Orientales, ne pouvant plus marcher, est fusionnée dans une nouvelle société par actions, au capital de cent millions, sous le nom de la *Compagnie du Mississipi et des Indes*. Law obtient le privilége du commerce de la Louisiane. Le fonctionnement ne commence qu'en 1719.

Mai.—Law établit à Paris une banque dont le fonds de six millions est formé de douze cents actions de mille écus chacune, l'écu étant de cinq livres. Cette banque devait faire la fortune des colonies comme de la métropole. Son papier était reçu dans les principales places d'Europe au cours où se trouvait le change aux époques de l'échéance.

La banque ne devait pas emprunter, ni commercer. Ses billets étaient à vue. Elle recevait des dépôts, faisait tous

paiements, moyennant cinq sols pour trois mille livres. Enfin ses billets étaient reçus dans les caisses de l'Etat en paiement de l'impôt etc. Malheureusement, le capital de six millions de livres était dérisoire. Mais le *système* était si nouveau que les capitalistes étaient effrayés.

1717

20 Avril.—Le Gentil de la Barbinais, dans le cours de son voyage autour du Monde..." aperçoit *l'Isle Maurice* à la dis-"tance de quatorze lieues environ... Les Hollandais en prirent "autrefois possession, mais durent l'abandonner, à cause des "singes qui arrachaient toutes leurs plantations.

"*Un capitaine de Saint-Malo* en a pris depuis peu posses-"sion au nom du Roy et de la Compagnie, (*Voyage autour du* "*Monde* &a., &a.)

Le Gentil de la Barbinais estime qu'il n'existait en 1717, à Bourbon, que 900 libres et 1,100 esclaves.

Le café cultivé à Bourbon étant d'une qualité inférieure à celui des Antilles, M. de Beauvolier de Courchant est envoyé dans la mer Rouge, sur le *Triton*, commandé par le chevalier J. B. Garnier du Fougeray de Saint-Malo, pour en rapporter à l'île Bourbon.

Il réussit dans sa mission, et rapporte en effet de Moka des plants en bon état. C'est la première introduction sérieuse à Bourbon du vrai café originaire d'Arabie.

Dans le courant de cette année, M. Justamont, gouverneur p. i. de Bourbon, depuis le départ de Parat, envoie aux directeurs de la Compagnie des Indes, à *Paris*, *cinquante livres de café* (marron) de Bourbon, sur le navire le *Marquis de Maillebois*, capitaine de la Perche, de Saint Malo, venant de Chine, et allant *en Europe*, avec des *marchandises prohibées*. Ce café (50 livres) donne lieu, pour son entrée en France, à des formalités et à des conflits extraordinaires, trop longs, pour être énumérés ici. Les détails de ce conflit se trouvent aux Archives de la Marine.

Août—Law, voyant le succès de sa banque, se lance dans des entreprises coloniales ; ce qui la tua. Il établit la *Compagnie d'Occident*, trafiquant exclusivement avec la Louisiane et le Canada. Le gouvernement lui accorde de grands privilèges.

1718

Janvier.—Le caféïer venu de Moka donne, pendant ce s, ses premières graines mûres.

Janvier.—Arrivée, à l'île Bourbon, du navire le *Courrier de Bourbon*, spécialement affecté au commerce de cette colonie. Il y annonce la nomination du gouverneur titulaire, M. Beauvolier de Courchant, et amène une nouvelle administration.

Février.—Le gouverneur de Bourbon, M. Beauvolier de Courchant, propose à plusieurs familles d'aller coloniser l'Ile de France, que l'on disait inhabitée. Elles refusent de s'expatrier.

11 Février.—Les Malouins prêtent vingt-deux millions au trésor royal, sur leurs croisières dans les Indes.

1er Avril.—Ouragan dont la violence se fait particulièrement sentir à l'île Bourbon. La récolte du café indigène y est perdue, par la force du vent et par les inondations.

Novembre.— Le gouverneur Beauvolier de Courchant construit les premières prisons à l'île Bourbon. Jusqu'en 1704 *la parole seule* faisait loi dans les transactions.

Ce même gouverneur réorganise les milices, et les met sur un pied convenable, surtout comme moyen de répression du marronage, et de défense contre la piraterie.

4 Décembre.—Law obtient du gouvernement que sa banque, dont les intérêts ne se confondent pas encore avec ceux de l'Etat, devienne une *banque royale*. Les billets, considérés comme monnaie d'Etat, ont presque le *cours forcé !* Il est arrivé à la *réalisation* de son *rêve !.....*

1719

Les premiers grains de café se vendent, à Bourbon, à raison de *seize* pour une piastre (cinq francs de nos jours).

Mahé de Labourdonnais entre, avec le grade de lieutenant au service de la Compagnie des Indes.

Mai.— L'ancienne Compagnie (ou société) des Indes Orientales est supprimée par un edit du roi. La nouvelle Compagnie du Mississipi et des Indes, qui comprend également l'ancienne Compagnie de l'Occident, reçoit une consécration définitive.

23 Août.—Naissance de Poivre, à Lyon.

Décembre.—La nouvelle compagnie française prend définitivement le nom de Compagnie perpétuelle des Indes ; elle est formée de la réunion de la Compagnie des Indes Orientales, de celle de la Chine établie en 1660, de celle de l'Amérique et de celle du Sénégal.

Cette compagnie a été à son apogée sous Dupleix. Le rappel de ce gouverneur la perdit, car seul, il lui donnait du crédit ; Godeheu l'acheva, et sacrifia l'Inde ; tout fut perdu.

La Compagnie des Indes obtient la ferme des tabacs en Orient comme en Occident. Cette ferme lui a donné beaucoup de bénéfices, mais n'a pas empêché sa banqueroute.

Juin.—" Le capitaine et pirate anglais, appelé England, " déposé de son commandement par ses hommes, est débar- " qué, avec trois autres de ses compagnons, à l'île Maurice " que les Hollandais avaient abandonnée..... England et ses " compagnons y construisent une petite barque avec de vieilles " planches et d'autres matériaux qu'ils trouvent, et, moyennant " ce secours, ils se rendent à Madagascar..."

(*Histoire des pirates anglais. Tome* 4 p. 117. *Lyon* 1774.)

4 Juillet.—Un seul vaisssau malouin, l'*Indien*, capitaine de Coligny-Gravé, reste dans les eaux indiennes depuis l'édit de mai 1719, supprimant l'ancienne compagnie des Indes.

Ce navire arrivé de Perse après la promulgation de l'édit à Pondichéry, le gouverneur de cette ville lui applique un effet rétroactif, et le confisque au nom de la nouvelle compagnie. C'est le dernier coup-de-pied donné aux braves et courageux négociants de Saint Malo.

Le gouverneur de Bourbon, Beauvollier de Courchant, exécute l'ordonnance d'amnistie récemment arrivée de France, en faveur des forbans, à condition qu'ils restituent les navires et les valeurs qu'ils ont pillés. Un *Cogdon* arrive de Madagascar à Bourbon avec plusieurs de ses compagnons. Après avoir rempli les conditions de l'amnistie, il leur est accordé de se fixer dans la colonie. Ils s'adonnent à la culture. Ces anciens pirates firent naître une quantité de légendes qu'on se raconte encore sous les varangues à Bourbon.

1721

26 Janvier.—Le système de Law devait tomber par ses propres exagérations. On avait créé pour six milliards d'actions, et les billets en circulation représentaient près de trois milliards. Une disproportion énorme se fit entre le papier et l'argent. Le discrédit arriva, et la panique éclata. Tout tomba dans la confusion, et Law disparut.

Le 26 janvier 1721 on créa un tribunal pour liquider tout le papier, de quelque nature qu'il fût.

La dette publique fut réduite de moitié.

C'était une demi-banqueroute.

Si j'ai résumé en quelques mots le système de Law dans ce livre, mon but est d'indiquer qu'il eut son influence, dans la suite, sur le système de crédit à l'île de France. Toutes les émissions de papier qui eurent lieu dans nos deux colonies re-

posaient sur la même base,—le crédit. Seulement, en France, l'Etat fut contraint de prendre le papier à sa charge, et la garantie reposa sur l'impôt. Tandis que dans nos colonies, la garantie était *l'aléa*...

Or *l'aléa*, servait à faire marcher le service, surtout celui de la guerre, la métropole ne fit passer que peu de fonds, et la banqueroute fut complète.

L'impôt, à cette époque, dans nos colonies, était trop minime pour en tenir compte.

15 Février.—Arrivée à l'île Maurice des navires pirates anglais la *Cassandre* et la *Victoire*. Ce dernier est commandé par de célèbre pirate anglais Taylor.

" ..... Après avoir radoubé leurs navires, Taylor et ses " compagnons quittent l'île le 5 avril, en laissant sur le ri- " vage cette inscription : *quitté cette place le* 5 *avril pour* " *aller à Madagascar*, et cela, de peur qu'on ne leur y rendît " quelque visite. Taylor ne se rendit pas à Madagascar, mais à l'île Mascarine, où il s'empare d'un vaisseau portugais de 70 canons....."

Il y avait, alors, onze navires pirates anglais, montés par quinze cents hommes, qui dévastaient les mers des Indes, en 1721 ; ils n'étaient pas des corsaires, mais d'horribles assassins, bandits et voleurs.

(*Histoire des pirates anglais. Lyon*, 1774.)

2 Avril.—L'île de France, abandonnée depuis la première prise de possession en 1715, rentre définitivement sous la domination de la France. M. le Chevaiier de Nyon est nommé, de France, gouverneur et ingénieur en chef de l'île de France par provision du roi, en date du 2 Avril 1721.

Le 31 mai la nouvelle Compagnie des Indes lui reme ses instructions. Il doit partir sur la *Diane*, capitaine La Feuillée. Ce dernier reçoit également des instructions pour le cas où les Hollandais seraient revenus dans leur île, ou si cette dernière était occupée par des gens d'une autre nation.

Le forban français Olivier le Tasseur, dit La Buse, avec son navire le *Victorieux*, s'empare, en rade de Saint-Denis, île Bourbon, d'un vaisseau portugais de 60 canons (voir Benoit Dumas, 1727).

Dans la même année, et dans les parages de la même colonie, il s'empare du vaisseau hollandais la *Ville d'Ostende*.

Le 21 mai, de la même année, il s'empare du vaisseau français la *Duchesse de Noailles*, qu'il pille et brûle.

Ce dernier acte seulement émotionne la population de l'île Bourbon.

23 Septembre.—Des colons de Bourbon, ayant été réqui-

sitionnés pour aller à l'île de France, s'enfuient sur les montagnes. On dût les rechercher, et les embarquer de force sous le commandement du capitaine Henri Hubert. Ils trouvent moyen de s'enfuir.

La nouvelle colonie de l'île de France ne pouvant se développer, le roi la cède, en avril de la présente année, à la nouvelle Compagnie des Indes. Prise de possession provisoire, ce jour, en attendant M. de Nyon, au nom de cette compagnie, par Jean Baptiste Garnier du Fougerai (appelé aussi du Fougerai-Garnier), capitaine du *Triton*, de St Malo, dont les armateurs sont les représentants légaux de cette compagnie dans les mers des Indes.

Le chevalier Garnier du Fougerai, ancien officier du vaisseau *le Chasseur*, avait été témoin de l'acte de prise de possession rédigé par Dufresne en 1715.

Il fait célébrer une messe ; puis, il fait dresser sur l'île aux Toneliers, qui se trouve à l'entrée du port, un poteau surmonté d'une perche de quarante pieds sur laquelle flotte le pavillon blanc aux fleurs de lys.

A une certaine distance de ce " monument ", le chevalier Garnier du Fougerai plante une croix qui a trente pieds de haut sur laquelle il inscrit d'un côté " Du Fougeray-Garnier de Saint Malo, commandant le *Triton*," (avec les armes de France : 3 fleurs de lys en relief).

De l'autre côté une phrase latine, datée du 29 octobre 1721. Comme cette inscription latine a été diversement traduite et a donné lieu à des discussions de savants de l'époque, la voici en sa langue originaire :

Lilia fixa Crucis capiti.
Mirare sacratœ ne stupeas : Jubet
hic Gallia stare
crucem.

Une autre inscription n'ayant pas donné lieu à des discussions de traduction n'a pas besoin d'être transcrite ici. Elle a été gravée au pied de la croix. Elle est fort longue et se trouve aux archives de l'île Bourbon. Elle est enregistrée par Joseph Deguigné, le 18 décembre 1721.

Si M. Garnier du Fougerai est considéré comme le premier gouverneur provisoire chargé de prendre possession de l'île de France, M. Du Ronguet de Toullec, ou plutôt Durongouët le Toullec, en a été le premier gouverneur officiel, désigné par le Conseil de Bourbon.

10 Octobre.—Le conseil provincial de l'île Bourbon décide de nommer M. Durongnët le Toullec, major de l'île Bourbon, comme gouverneur de l'île de France. Il doit se rendre dans

cette île sur une barque de 25 tonneaux, avec une douzaine de colons,un aumônier et un chirurgien,aux frais de la compagnie.

1er Décembre.—M. Durongouët le Toullec, major de l'île Bourbon, est nommé gouverneur de l'île de France par le gouverneur de l'île Bourbon en attendant M. de Nyon. Il commence le premier établissement sérieux dans la colonie, au nom de la France. Le gouverneur de Bourbon était alors M. Joseph Beauvollier de Courchant.

Avant de quitter la France M. de Nyon passe un traité avec M. Bonnet, supérieur général des missions de Saint Lazare, pour l'entretien de deux prêtres et de deux frères de Saint Lazare à l'île de France, au traitement de 750 livres chacun par an.

Sous M. de Nyon, la force militaire de la colonie se composera d'une compagnie suisse de 210 hommes, officiers et sous-officiers compris, avec un chirurgien.

On comptait alors dans la colonie 186 blancs de tout âge et des deux sexes.

1722

Janvier.—M. le Chevalier de Nyon, colonel, Ecuyer, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, et ingénieur en chef, nommé, le 2 avril 1721, gouverneur de l'île de France par provision du roi, prend possession de son gouvernement en janvier 1722. Il est confirmé dans son poste par ordre du roi. Il était arrivé directement à l'île Bourdon, pour prendre les ordres du gouverneur de cette colonie.

2 Mai.—M. de Hauville, lieutenant du roi à l'île de France, et commandant en l'absence du gouverneur, M. de Nyon, prend des mesures contre des tentatives de sédition de la part des militaires sous ses ordres. Ces militaires menacent de se retirer dans les forêts si on les affecte à d'autres travaux que ceux de leur service militaire. Leurs réclamations sont écoutées ; l'administration y fait droit.

10 Mai—Ile de France. Mort du matelot Nicole, de la *Diane*, capitaine de la Feuillée. Cet homme est tué, aux environs du port, dans une chasse aux cerfs et aux cabris pour les besoins de la troupe. Il est atteint, par imprudence, d'une balle provenant d'un coup fusil tiré sur une chèvre par le soldat Muron.

Le conseil, présidé par M. de Hauville, déclare que Muron est innocent de ce fatal événement.

16 Mai—Le conseil provincial de l'île Bourbon, sur la demande de M. de Nyon, gouverneur de l'île de France, décide d'envoyer dans cette dernière colonie six habitants

créoles, et trente esclaves. Tous seront nourris et payés, depuis le jour de leur départ, à raison de 20 sols par jour et par tête d'esclave. Toutes garanties sont accordées aux maîtres des esclaves. L'urgence est décidée afin de profiter du départ de la *Diane*. Ce sont les premiers colons de l'Ile de France.

18 Mai.—Sur la demande du Régent de France, le gouverneur de l'île Bourbon convoque une assemblée extraordinaire des notables et des fonctionnaires à fin d'estimer la valeur de cette colonie. L'assemblée estime cette valeur à la somme de 6,184,295 livres tournois. Cette délibération existe aux Archives de l'île Bourbon. On y voit les noms des plus anciennes familles de cette colonie.

23 Juin.—Grande inondation à l'île de France.

25 Juin.—Mort du frère Adam, religieux, botaniste célèbre, victime de l'inondation du 23. Son corps, mutilé, est retrouvé ce jour, 25, par M Gast d'Hauterive et l'abbé Borthon, supérieur ecclésiastique.

13 Août.—Le capitaine Wirtz, de la compagnie suisse à l'Ile de France, est suspendu de ses fonctions par le conseil d'administration, et renvoyé en France pour insultes graves envers M. de Hauville, lieutenant du roi.

1723

M. Beauvollier de Courchant est remplacé comme gouverneur de Bourbon par M. Antoine Desforges-Boucher.

Janvier.—Les ecclésiastiques ne font plus partie, dès cette année, du conseil provincial de l'île Bourbon. Ce conseil reste composé du gouverneur, président de droit, de fonctionnaires, de marchands et de colons (habitants).

Mahé de Labourdonnais retourne dans l'Inde comme sous-lieutenant sur un vaisseau de guerre.

Décembre.—Lettres-Patentes qui créent un conseil supérieur de Bourbon, et qui en établissent un à l'île de France sous le nom de conseil provincial, lequel était subordonné au premier pour les appels (enrégistrées à l'Ile de France le 31 mai 1726.) Ces conseils ne furent complètement organisés qu'en 1732.

Toutes leurs archives étaient déposées au greffe de l'Ile Bourbon ; on en envoyait les copies certifiées à l'Ile de France pour l'exécution. Toutes ces copies ont disparu. Il n'existe au greffe de la Cour actuelle de l'île Maurice que la partie de l'édit de décembre 1723, appelée dans les colonies le *code-noir*, enregistré à l'île de France le 18 septembre 1724.

12 Décembre.—Ile de France. Jugement du conseil pro-

vincial qui condamne trois esclaves, convaincus le marronnage pour la troisième fois, à tirer au sort celui d'entre eux qui sera pendu.

Ce conseil était législatif, judiciaire et administratif.

Décembre.—Les lettres patentes édictent que la religion catholique, apostolique et romaine est la seule religion légale dans les îles de France et de Bourbon, à l'exclusion de toute autre religion.

23 Décembre.—Ile de France. Ouragan et disette de vivres. Mahé de Labourdonnais, alors lieutenant sur le vaisseau de la compagnie le *Bourbon*, fait la traversée de l'île Bourbon à l'île de France dans un canot ordinaire, afin de chercher des secours pour sauver son vaisseau qui avait de graves avaries, et coulant bas d'eau.

Il revient à temps avec le matériel nécessaire pour permettre au *Bourbon* de regagner l'île de France.

1724

10 Février.—Délibération d'une assemblée des principaux habitants de l'île de France convoqués par M. de Nyon, gouverneur, à l'effet d'aviser aux moyens de faire venir des vivres de Madagascar. L'assemblée, présidée par le gouverneur, prend un arrêté qui autorise le gouvernement à affréter de suite un brigantin anglais, qui est dans le port, et sur lequel s'embarqueront le sieur Leroux, avec six Français, pour veiller aux achats de riz et d'autres denrées. Le brigantin anglais reçoit une commission spéciale pour naviguer sous pavillon français. Le départ est déclaré d'urgence.

24 Mars.—Les noirs marrons s'emparent de vive force du quartier de la Savane à l'île de France, et en chassent les soldats qui y tiennent garnison.

17 Juin.—Ile de France. Délibération du conseil d'administration convoqué par le gouverneur à l'effet d'adopter de nouvelles mesures pour faire venir des vivres de Madagascar. M. Des Forges, gouverneur de Bourbon, en raison de la sécheresse qui menace sa colonie, refuse d'envoyer des vivres à l'Ile de France. En conséquence, M. de Nyon expédie le navire la *Ressource* à Fort Dauphin, à l'effet de rapporter un chargement complet de riz et d'autres denrées.

18 Septembre.—Ile de France. Enregistrement des lettres patentes (édit) de décembre 1723, qui créent un conseil supérieur à l'île Bourbon, suppriment le conseil provincial qui siègeait dans cette colonie, et créent un conseil provincial à l'île de France.

Mahé de Labourdonnais retourne dans l'Inde avec le grade de second capitaine de l'escadre de M. de Pardaillan. Il contribue puissamment à la prise de Mahé par ses conseils. Il combat néanmoins en sous-ordres.

1725

21 Avril.—Le conseil provincial de l'Ile de France arrête qu'il ne peut obéir aux ordres de la Compagnie d'expédier, immédiatement, les troupes disponibles à Pondichéry, parceque ces troupes se trouvent actuellement disséminées dans différents postes, et sont à la poursuite, dans les bois, des noirs marrons.

Le navire la *Sirène* destiné à l'embarquement de ces troupes, est dirigé sur l'île Bourbon, et le vaisseau la *Vierge de Grâce*, sera chargé de leur transport, après son retour de Madagascar.

8 Septembre.—Nomination de M. Lenoir, par la compagnie des Indes, aux fonctions de commandant des forts et établissements français dans les Indes, et président de tous les conseils, tant supérieurs ou provinciaux qui y sont ou seront, dans la suite, établis.

13 Septembre.—Lettres patentes du Roi qui confirment la nomination de M. Lenoir, datée du 8 septembre. Ces lettres patentes sont enregistrées au greffe du conseil provincial le 31 mai 1726.

16 Septembre.—Le conseil provincial prend un arrêté qui réprime les abus d'un commerce illicite de sucre et d'eau-de-vie fait par un brigantin anglais actuellement au Port-Nord-Ouest.

Des ordres sévères sont envoyés à M. Brousse, lieutenant du roi, pour arrêter ces abus, dont se plaignent les militaires de cette localité.

16 Décembre.—Disette de vivres à l'Ile de France. Le conseil provincial délibère sur les moyens de se procurer des vivres de l'extérieur, et des mesures à prendre contre les accaparements à l'intérieur.

Décembre.—Nomination officielle de M. de Brousse, lieutenant du roi à l'Ile de France.

M. Dioré, lieutenant du roi à Bourbon, nommé, pendant la présente année, commandant de l'Ile de France à la place de M. de Nyon, n'a pas pris en cette année le gouvernement e cette dernière colonie. Sa nomination ne fut pas approuvée, fut cassée le 2 juillet 1727. Mais il fit l'intérim à l'Ile de nce en 1726.

3 Décembre.—Prise de Mahé ou Mayé (Inde) par M. de Pardaillan-Gondrin.

Le gouverneur de Pondichéry, M. de Beauvollier de Courchant, de l'avis de son conseil, décide que l'on s'emparera de Mayé, pour venger l'affront fait par les Anglais qui ont poussé le chef des naïres à chasser de ce comptoir les quelques Français qui s'y trouvaient.

L'escadre confiée à M. de Pardaillan-Gondrin, enseigne des vaisseaux du roi et chevalier de Saint-Louis, se compose des vaisseaux :

La *Vierge de Grâce*, commandé par de Pardaillan ;

La *Danaé* ; le *Triton* et la *Badine* ;

des brigantins le *Diligent*, et le *Petit-Triton*.

Cinq cents hommes de débarquement sous le commandement de M. De La Métérie-Baudran, commandant du *Triton*, ont suffi pour mettre en fuite des milliers de naïres commandés par des Anglais. Les Français ont éprouvé quelques pertes.

Labourdonnais, commandant en second de la *Badine*, se trouve à la tête d'un détachement des troupes d'attaque.

M. Simon de la Farelle, major de la place de Pondichéry, accompagnait la petite expédition en qualité de major-général. Il a laissé des mémoires relatifs à la prise de Mahé, lesquels ont été publiés par un de ses descendants, M. E. Lermel de la Farelle, à Paris, chez Challamel aîné, 1887.

Naturellement, il n'y est question de Labourdonnais que très-incidemment. L'auteur, dans sa préface, dit que les mémoires de Labourdonnais sont inexacts. Il a fallu cent soixante ans pour découvrir ces inexactitudes : c'est incroyable ! Il en sera de même quand il s'agira de Dupleix.

1726

M. Elie Dioré, ancien capitaine de cavalerie, chevalier de Saint Louis, lieutenant du roi à Bourbon, depuis le 22 janvier 1724, est nommé, par intérim, commandant de l'Ile de France, en remplacement de M. de Nyon. M. Dioré eut deux fils qui, après avoir servi comme mousquetaires dans la campagne de Flandre, se distinguent dans l'Inde sous Dupleix, Bussy, Bellecombe et Souillac.

Dans le courant de la même année M. Dioré, nommé commandant par intérim de l'Ile de France, est provisoirement remplacé par M. Brousse, lieutenant du roi à l'île de France, en attendant l'arrivée de M. Pierre Benoit Benoit dit Dumas.

31 Mars.—Le Port-Sud-Est (ou Port-Bourbon) à l'île de France, est mis en interdit par M. de Borthon, prêtre de la compagnie de la mission, vicaire-général de Son Eminence

Monseigneur le cardinal de Neuville, archevêque de Paris.

L'interdit est prononcé pour cause de graves désordres survenus entre les habitants de cette localité et des ecclésiastiques nouvellement arrivés de France. Les interdits ne pouvaient être exécutés, à cette époque, sans l'autorisation du roi, et les parlements n'en souffraient pas la publication.

On ne voit pas trace de la levée de cet interdit.

21 Mai.—M. de Brousse est nommé président du conseil provincial de l'Ile de France, en l'absence de M. Dioré, qui est parti pour Bourbon.

30 Mai.—Ile de France. Installation de M. Lenoir, en qualité de commandant général des forts et établissements français dans les mers des Indes.

31 Mai.—Ile de France. Installation officielle du conseil provincial par le commandant Lenoir, en l'absence de M. Dioré qui est à Bourbon. Cet acte, cependant, n'est définitivement ratifié qu'en 1732.

M. de Brousse, lieutenant du roi à l'île de France, est nommé premier conseiller du conseil provincial, et préside en l'absence de M. Dioré, commandant.

Transcription sur les registres de l'Ile de France de l'édit qui crée un conseil provincial dans cette colonie.

1er Juin.—Fixation du taux des monnaies de cuivre fabriquées à Pondichéry et mises en circulation à l'Ile de France.

M. Gast-d'Hauterive est nommé major de place et des troupes à l'Ile de France.

3 Juin.—Arrêté du conseil provincial concernant les travaux des fortifications de l'Ile de France.

Arrêté du conseil provincial de l'Ile de France relatif à des créoles venus de l'Ile Bourbon pour être envoyés à la poursuite de noirs marrons.

Dispositions prises pour opérer ces poursuites et pour ne pas donner l'éveil.

1727

5 Janvier.—Ile de France. Le sieur Didier de Saint-Martin commandant de place et conseiller, porte plainte contre un soldat qui l'a frappé dans une révolte. Le conseil de guerre condamne le soldat à la peine de mort. Mais, sur la demande de M. Didier de Saint-Martin, sa peine est commuée en un bannissement sur une *île déserte*.

17 Janvier.—M. Pierre Benoit-Benoit dit Dumas est nommé directeur général des îles de France et de Bourbon par la Compagnie des Indes.

Le Roi confirme cette nomination le même jour.

M. Dumas prête serment, à Versailles, entre les mains du garde des sceaux, le 25 janvier.

Ces nominations sont enregistrées à l'île de France le 13 décembre de la même année.

M. Dumas arrive dans l'Inde en 1713, avec Du Livier, gouverneur de Pondichéry.

Nommé conseiller en 1714, il n'est confirmé par le roi qu'en 1721. Nommé deuxième conseiller, ou vice-président du conseil en 1723, il est envoyé, à l'île de France en la qualité citée plus haut.

Dumas avait obtenu de la cour de Delhy le privilège de battre monnaie à Pondichéry. Ce privilège procure à la colonie un bénéfice d'environ un million de livres tournois par an.

De concert avec M. Dioré, commandant de Bourbon, il doit, avec ce dernier, séjourner, chacun à leur tour, six mois dans chaque colonie.

M. Dumas, qui avait fait déjà une tournée à Bourbon en août 1727, est envoyé définitivement dans cette colonie en 1728, lorsque M. de Maupin est nommé commandant particulier de l'Ile de France cette même année (25 octobre).

Pendant que M. Dumas est commandant de Bourbon, le 17 juillet 1730, on pend, sur le rivage de Saint-Denis, le fameux pirate Olivier le Tasseur dit La Buse. Ce pirate, d'origine française, comme son nom l'indique, arrive en rade de Saint-Denis en 1721, sur son vaisseau le *Victorieux*, et y capture un vaisseau portugais, en relâche, qui conduit, de Goa à Lisbonne, le chevalier d'Eryceira, vice-roi de cette possession Le Tasseur descend à terre, se rend au gouvernement, arrive au moment où M. Desforges-Boucher (1721) traite son royal hôte. (Desforges-Boucher est le père du gouverneur de l'Ile de France de 1759 à 1767 ; le père meurt gouverneur de Bourbon en 1725.)

Le Tasseur, entrant donc dans la salle du repas du gouverneur, prend place auprès du vice-roi, et lui annonce qu'il est son prisonnier...

Le gouverneur Desforges-Boucher ne perd pas son sang-froid. Il offre à Le Tasseur ses meilleurs vins, et finit par lui arracher la délivrance du vice-roi. Le vice-roi et sa suite sont repatriés immédiatement par Garnier du Fougerai, capitaine du *Triton*.

Le Tasseur fait, plus tard, naufrage à Madagascar. Après y avoir erré pendant quelque temps, il est signalé aux autorités françaises. M. d'Hermitte, capitaine de la *Méduse*, chargé de l'arrêter, parvient à s'emparer de lui aux environs de Fort-Dauphin ; conduit à Bourbon, Le Tasseur y est pendu le 17 juillet 1730.

M. Dumas, très honnête et très scrupuleux, se plaint au roi de ses luttes, à Bourbon, contre plusieurs habitants, entre autres les sieurs Marion, Gennecourt et Dumesnil (1732.)

Enfin, il est heureux de remettre son administration entre les mains de Labourdonnais, le 11 juillet 1735. Il part pour Pondichéry, le 18 septembre, en qualité de gouverneur et commandant général des établissements français aux Indes Orientales. Il y remplace M. Lenoir.

En 1737, M. Dumas est anobli, et fait écuyer.

Il quitte Pondichéry le 20 octobre 1741, et devient, en 1742, un des directeurs de la Compagnie des Indes.

27 Janvier.—Le conseil de l'Ile de France arrête que les commandants des troupes doivent séjourner six mois dans chacune des deux colonies. Ils ne doivent s'immiscer en aucune façon dans le gouvernement civil. Ils ont la police spéciale du marronnage.

Le roi ordonne que les gouverneurs des deux îles sont tenus de séjourner pendant trois mois, au moins, dans chacune d'elles, et de s'occuper, surtout, des progrès de la culture.

29 Janvier.—Avantages accordés aux familles de l'île Bourbon qui consentent à aller fonder des établissements à l'Ile de France.

Création, auprès des administrateurs généraux, d'un conseil d'administration pour les îles Bourbon et de France. Ce conseil invite, " par persuasion et avec ménagement, " les familles de l'île Bourbon à aller s'établir à l'Ile de France en leur fournissant des avantages.

Réglements généraux concernant les gouvernements civils et militaires des îles de France et de Bourbon.

18 Novembre.—Naissance de Commerson (Philibert), à Chatillon-les-Dombes, actuellement dans le département de l'Ain, où son père exerçait la profession de notaire (voir 1768).

12 Décembre.—M. Floch est nommé second conseiller, au conseil provincial de l'Ile de France. Le 28 octobre 1728, il refuse de se rendre aux séances du conseil. Le 5 septembre 1730 il lui est accordé un congé pour aller rendre compte de sa conduite en France. Il faisait de l'obstruction...

26 Décembre.—Première solennité de la Fête-Dieu à l'Ile de France. Dispositions militaires et civiles prises pour la circonstance.

Séparation, dans les deux colonies des îles de France et de Bourbon, des administrations civile et militaire. La dépense (le budget des dépenses) des deux colonies se monte à 105,506 francs de nos jours, dont 37,698 fr. seulement sont attribués à l'île Bourbon.

11 Juin.—Sommation faite par le conseil provincial de l'Ile de France à M. Gast d'Hauterive, major de place et des troupes, d'user de son autorité pour faire accepter aux troupes les vivres qui leur sont offerts.

6 Juillet.— Le conseil provincial nomme M. Denis Le Roux procureur du roi.

1er Septembre.— Le conseil provincial, constitué en conseil d'administration, prend un arrêté relatif au refus fait par M. de Brousse, lieutenant du roi, de donner un congé d'un an à des soldats mariés à des filles envoyées par la Compagnie, et désignés pour aller s'établir sur des habitations dans un lieu situé près d'une rivière, nommée la Rivière de Moka.

Le conseil laisse à qui de droit la responsabilité du défaut d'exécution des ordres de la Compagnie en ce qui concerne la culture des terres et des encouragements qu'il convient de donner pour la formation d'établissements propres à augmenter les familles et la population de cette île.

25 Octobre —M. de Maupin est nommé gouverneur de l'île de France par la Compagnie. Sa nomination est confirmée par le roi, le 14 décembre de la même année, et il est, de plus, investi du commandement militaire de la dite colonie.

28 Octobre.— Suspension des séances du conseil provincial par le fait de l'obstruction causée par MM. de Saint-Martin et Floch. Ces deux conseillers reprochent à M. de Brousse " les insultes et mauvais traitements qu'ils ont éprou-" vés de la part de M. Brousse, président, et qui sont de no-" toriété publique, joints, d'ailleurs à ce que M. Brousse n'a " aucune connaissance des affaires judiciaires."

Ces deux conseillers refusent de donner leur démission, et réfèrent leur cas au conseil supérieur de Bourbon.

17 Novembre.— Le conseil provincial prend un arrêté ayant pour objet le renvoi à l'île Bourbon de M. de Valory en raison de plaintes réitérées portées contre cet habitant.

20 Novembre.— Le conseil d'administration prend un arrêté contre les gens paresseux ou de mauvaise vie, leur enjoignant de se rendre à leurs travaux d'habitation dans les huit jours, sinon, ils seront arrêtés et affectés aux travaux de la Compagnie.

27 Novembre.— M de Brousse est révoqué pour cause de faiblesse dans le maintien de l'ordre et de la discipline. La lieutenance du roi dans la colonie est supprimée.

8 Décembre.—M. l'abbé de Borton, ou Borthon, prêtre de la Mission, vicaire-général, à l'île de France, de Son Eminence Mgr. le cardinal de Noailles, archevêque de Paris,

porte plainte à M. de Brousse, lieutenant du roi, contre un employé de l'administration qui a fait infliger arbitrairement à la femme d'un honnête habitant de port Bourbon (port Sud-Est) la punition dite du *cheval de bois*.

Cette plainte porte que M. l'Abbé Igou, curé de la paroisse de port Bourbon, loin de recevoir assistance et main-forte de la part des autorités dans le but de prévenir un tel scandale, a été, lui-même, insulté par les fauteurs de désordre.

9 Décembre. — Ordre du gouverneur relatif à la protection qui est due aux curés des paroisses à l'île de France.

14 Décembre.—Le roi confirme la nomination faite par la Compagnie des Indes, de M. de Maupin à la situation de commandant de l'île de France.

1729

Février.— Ile de France. Disette de vivres dans la colonie. Mesures prises pour s'en procurer.

24 Mars.— Arrivée à l'île de France, au port Bourbon (Sud-Est) de M. Dumas, gouverneur de Bourbon, pour rétablir l'ordre dans l'administration. Il réinstalle le conseil provincial, dissout de fait, et indique à chacun des membres ses fonctions précises, tant au chef-lieu qu'au Port Nord-Ouest.

27 Mars.— Le conseil provincial de l'île de France prend un arrêté pour procurer des vivres à la colonie. Dans ce but il requiert les deux navires, actuellement en rade, à fournir aux magasins généraux les riz qu'ils ont à leur bord. Ces vivres leur sont payés à un prix rémunérateur.

31 Août.— Entrée en fonctions de M. de Maupin, commandant de l'île de France.

5 Septembre.— Arrêté, en forme d'avis non signé, qui ordonne que la monnaie de cuivre de France faisant défaut pour le moment la monnaie de cuivre de Pondichéry, dont le cours a été supprimé par ordonnance du 15 mai 1729, sera remise en circulation à l'île de France.

17 Septembre. — M. de Saint Martin est nommé, par la Compagnie des Indes, commandant en second de l'île de France et premier conseiller au conseil provincial de cette île.

20 Septembre.— Le roi confirme la nomination de M. de Saint-Martin comme il est dit ci-dessus.

17 Septembre.— Les habitants de la Savane et de Flacq demandent de retenir, pour desservir leurs quartiers, deux ires capucins qui se rendent dans l'Inde.

11 Février.— Enregistrement à l'île de France de l'arrêté du conseil d'état de Sa Majesté qui fixe la valeur des monnaies de l'Inde ayant cours à l'île Bourbon.

25 Mai.— Entrée en fonctions de M. Didier de Saint Martin, en qualité de commandant en second, et premier conseiller au conseil provincial de l'île de France.

Mai.—Arrêté qui ordonne que le conseil d'administration s'assemblera une fois par mois au Port Nord-Ouest (Port Louis.)

15 Juin.— Le conseil provincial prend un arrêté qui défend aux habitants des campagnes de séjourner dans les ports. Ils ne peuvent s'absenter de leurs établissements que pour venir chercher leurs vivres ou entendre la messe les jours d'obligation.

4 Juillet.— Ile de France. M. de Maupin fait aux directeurs de la compagnie un rapport si défavorable sur la position de la colonie et surtout sur le caractère de ses habitants, que ces derniers se vengent en formulant des accusations graves contre M. de Maupin. Il cherche à se justifier, momentanément, par un second rapport daté le 15 novembre 1732. Mais il est bientôt remplacé par Labourdonnais, en 1735.

Juillet.— M. L'abbé Gabriel Igou, curé de Notre-Dame-Port-Sud-Est, porte une plainte contre le sieur de Saint-Martin pour insulte publique faite à son caractère,

5 Septembre.— M. Didier de Saint-Martin part en congé ; il est envoyé en France pour rendre compte de son administration.

On découvre en février, à Bourbon, un complot tramé par des esclaves pour massacrer tous les blancs et se rendre maîtres de la colonie.

Plusieurs subissent le dernier supplice.

Mahé de Labourdonnais avait quitté le service de la marine vers 1725.

En 1726, il se livre, dans l'Inde, à des spéculations commerciales, et y fait fortune.

Mort, en France, à l'âge de 90 ans, de Urbain Souchu de Rennefort, ancien trésorier des gardes du corps du roi, ancien secrétaire du premier conseil de la France Orientale, dont M. de Beausse était le président.

Souchu de Rennefort est l'auteur de l'*Histoire des Indes Orientales*, publiée à Paris. L'édition qui a servi aux notes inscrites dans le présent volume de *Renseignements* est intitulée : *Histoire des Indes Orientales, par M. Souchu de Rennefort, suivant copie de Paris, à Leide, chez Frederick Harring, Marchand Libraire, 1688.*

Cet ouvrage, excessivement rare de nos jours, est le seul qui relate fidèlement les premières opérations de la Compagnie française des Indes Orientales à Madagascar et à l'île Mascareigne (Bourbon), de 1664, date de la fondation de cette Compagnie, jusqu'au retour en France de De La Haye, après la prise de Saint Thomé (1674). (Voir les événements auxquels Souchu de Rennefort a pris part, à partir de 1664.)

1731

Janvier.—Disette de vivres à l'île de France. Chaque habitant est obligé de fournir une certaine quantité de rations de vivres.

4 Février.—Ouragan terrible à l'île de France, qui détruit, entre autres établissements publics, le greffe du Conseil provincial où avaient été déposées les archives coloniales.

18 Juillet.—Nomination de M. Cossigny (Jean-François), officier du génie, comme ingénieur en chef de l'île de France, chargé d'explorer l'île, et de faire un rapport au roi sur ses ressources et son utilité.

22 Septembre.—Une lettre des directeurs de la Compagnie, portant la présente date, et adressée à M. de Maupin, reconnaît positivement que c'est à *lui* que la Compagnie doit d'avoir fixé son choix sur le Port-Louis, comme capitale de l'île de France, et non à Labournnais, comme l'affirment certains historiens. Cette lettre existe aux Archives de la marine.

1732

Abandon par les blancs du quartier de Flacq, à l'île de France, après une attaque de noirs marrons. C'était de Flacq, cependant, que venait la civilisation. C'est sans doute le motif de la vengeance des noirs marrons.

Organisation définitive du conseil supérieur à l'île Bourbon, et du conseil provincial à l'île de France.

Arrivée à l'île de France de M. Jean François Cossigny, ingénieur, nommé le 18 juillet 1731 par le roi, avec mission de s'assurer de l'utilité de conserver l'île de France.

26 Août.—Le conseil supérieur de l'île Bourbon, sur un réquisitoire du procureur général, ordonne que les maisons en bois équarri ou brut seront réputés immeubles dans les deux colonies des îles de France et de Bourbon.

Travaux de M. Jean François Cossigny au sujet de la mission qui lui avait été ordonnée par M. Orry, ministre des finances, au nom du roi.

Mahé de Labourdonnais, ayant quitté l'Inde après s'être créé une fortune dans le commerce, retourne à Saint-Malo et s'y marie.

Commencement sérieux des défrichements et des plantations d'espèces vivrières à l'île de France.

M. de L'Hermite, capitaine de vaisseau de la Compagnie, avec trois navires, est envoyé dans la baie d'Antongil. Il est accompagné de M. Jean François Cossigny, ingénieur en chef des îles de France et de Bourbon, qui a pour mission spéciale d'explorer la baie, et de faire un rapport sur l'intérêt que peut avoir la France de s'y établir. Ces deux officiers ne peuvent s'accorder. Leur mésintelligence rompt toutes les mesures et arrangements que l'on a pris. On se borne à acheter la baie, une certaine portion du rivage et un îlot, du principal roi du pays. En conséquence, les petits chefs des environs viennent prêter serment au roi de France entre les mains de MM. de L'Hermite et de Cossigny. Mais, les difficultés de préséance dans le commandement occasionnent une rupture ouverte entre les deux envoyés de la France. L'entreprise est abandonnée, et le chef malgache vient reprendre possession du territoire dont il a touché le prix. D'ailleurs Cossigny, dans son rapport au ministre, dit qu'il faut renoncer à tout projet d'un établissement sérieux en cet endroit.

1734

25 Janvier.—Ouragan violent à Bourbon, et inondations pendant quatre jours. On ressent les effets de cet ouragan à l'île de France.

Au commencement de cette année, M. Jean François Cossigny envoie à la métropole ses différents rapports. Ils sont favorables, et reconnaissent la bonne situation géographique de l'île de France ; ils indiquent les ressources que la France peut en tirer.

Le roi décide d'y envoyer un gouverneur intelligent et énergique. Ce gouverneur est Labourdonnais.

Mahé de Labourdonnais voit à Paris M. Orry, contrôleur général des finances, et M. de Fulvy, commissaire du roi près la Compagnie des Indes. On lui offre le gouvernemant général des îles de France et de Bourbon. Il accepte. M. de Fulvy est le le demi-frère de M. Orry.

20 Octobre.—M. de Saint-Martin est nommé, par la Compagnie des Indes, directeur général du commerce à l'île de

France pour régir et administrer les affaires de la compagnie en l'absence présumable de M. de Labourdonnais, dont la nomination est décidée, par le roi, comme gouverneur général.

4 Novembre.—Edit du roi supprimant le conseil provincial de l'île de France, et y établissant un conseil supérieur composé du gouverneur général, du directeur général du commerce, de quatre conseillers, d'un procureur général et d'un greffier.

Il siégera au nombre de cinq au civil et au nombre de sept au criminel.

8 Novembre.—La compagnie accepte la nomination, par le roi, de M. de Labourdonnais aux fonctions de gouverneur général des îles de Bourbon et de France, et président des conseils supérieurs établis en ces îles.

Nomination, par la Compagnie des Indes et confirmation par le roi, de M. Dalbert aux fonctions de procureur général du roi près le conseil supérieur de l'île de France.

Nomination, par la Compagnie des Indes et confirmation par le roi, de M. Azéma aux fonctions de conseiller au conseil supérieur de l'île de France.

Nomination, par la Compagnie des Indes et confirmation par le roi, de M. Duhoux des Agés aux fonctions de conseiller au conseil supérieur de l'île de France.

Nomination, par la Compagnie des Indes et confirmation par le roi, de M. Giblot aux fonctions de conseiller au conseil supérieur de l'île de France.

10 Novembre.—M. Didier de Saint-Martin, nommé par la Compagnie des Indes, est confirmé par le roi, premier conseiller au conseil supérieur de l'île de France, pour, en cette qualité, être chargé du gouvernement civil et militaire, et présider le conseil supérieur, en l'absence de M. de Labourdonnais, gouverneur général.

Lettres patentes de Sa Majesté qui confirme la nomination de M. de Labourdonnais, par la Compagnie des Indes, aux fonctions indiquées ci-dessus (8 novembre).

5 Décembre.—M. Igou, vicaire général, indique à M. de Maupin l'utilité d'un établissement religieux dans le quartier des Pamplemousses. Le gouverneur, partageant ses vues, se rend avec cet ecclésiastique sur les lieux pour faire le choix d'un endroit convenable.

Ce projet n'est mis à exécution que plus tard, par Labourdonnais.

25 Décembre.—M. L'Eméry-Dumont est nommé gouverneur civil et militaire de l'île Bourbon, pendant l'absence de M. de Labourdonnais. Il prête serment, à Saint Paul, le 1er octobre 1735.

27 Janvier.—La compagnie des Indes émet un ordre qui défend à ses employés d'épouser des femmes créoles des îles des France et de Bourbon.

Mars.—A peine Mahé de Labourdonnais était-il parti de France que les " directeurs de la Compagnie, blessés du mys-" tère qu'on leur avait fait de la destination de l'escadre, de la " dépense où on les engageait, des avantages qu'elle devait " procurer à un homme qu'ils ne trouvaient pas assez dépen-" dant, renouvelèrent les cris qu'ils avaient déjà poussés sur " l'inulité de cet armement. Ils étaient, ou paraissaient si " persuadés de la neutralité qui s'observerait dans l'Inde entre " les deux compagnies (française et anglaise en cas de guerre) " qu'ils en convainquirent le ministre, dont la faiblesse n'était " plus encouragée ni l'inexpérience éclairée depuis l'éloigne-" ment de Labourdonnais !" (RAYNAL.)

Voilà le secret de la haine que ces directeurs vouèrent à cet homme de génie.

Ils oubliaient que " les grands hommes ont fait plus que " les grands corps. Les peuples et les sociétés ne sont que les " instruments des hommes de génie ; ce sont eux qui ont " fondé des états et des colonies"... (RAYNAL.)

L'Angleterre l'a fort bien compris, c'est pourquoi elle a triomphé.

5 Juin.—Transcription sur les registres du greffe de l'édit du 4 novembre 1734. (Voir cette date).

Nommé par le roi le 8 novembre 1734, messire Bertrand François Mahé, seigneur de Labourdonnais, chevalier de l'ordre royal militaire de St Louis, officier des vaisseaux du roi, gouverneur général des Iles de France et de Bourbon,—arrive à l'Ile de France le 5 juin 1735. Il avait quitté la France en mars.

Labourdonnais devient le Dugay-Trouin de son temps.

Juin.—Etablissement *définitif* du chef-lieu au Port Nord Ouest, ou Port-Louis. (Voir 22 septembre 1731).

Déploiement d'une grande activité dans les constructions de toutes sortes, ainsi que dans toutes les affaires administratives, et de police intérieure.

10 Juillet.—Mahé de Labourdonnais se rend à Bourbon où il arrive le lendemain. Il y reste jusqu'au 1er octobre de la même année. De cette date à 1740, il fait venir de Bourbon à l'Ile de France plus de deux mille individus pour y travailler. Il fait passer, également, à l'Ile de France une partie des revenus de l'Ile Bourbon, ce qui exaspère même les historiens modernes de l'Ile Bourbon !

9 Novembre.—Nomination de M. Harguenilliers aux fonctions de conseiller procureur général au conseil supérieur de l'Ile de France.

A cette époque les îles de France et de Bourbon ne pouvaient pas réparer leurs chaloupes de pêche. Les habitants de ces deux colonies faisaient venir leurs embarcations d'Europe ou de l'Inde ; pour les réparer, on attendait, et on profitait du passage des vaisseaux, auxquels on empruntait les charpentiers ; ces derniers, arrachés à leurs travaux de bord, gagnaient beaucoup d'argent à terre.

Retour à l'île de France de M. Jean François Cossigny, ingénieur en chef de la colonie. Il revient de France.

22 Janvier.—Ouragan ressenti à l'île Bourbon. Pluie diluvienne qui dure jusqu'au 10 février. Grandes inondations et perte de récoltes.

Au commencement de cette année, Labourdonnais fait construire à Port-Louis, un brick, *La Créole*, avec des bois du pays.

Ce premier succès encourage Labourdonnais, qui met sur les chantiers trois autres bâtiments qui furent : le *Nécessaire*, de 150 tonneaux; l'*Utile*, de 250 tonneaux ; et l'*Insulaire*, de 350 tonneaux, armés en guerre pour l'expédition de l'Inde.

1737

19 Janvier.—Naissance, au Hâvre-de-Grâce, de Bernardin de Saint Pierre (Jacques Henri). Son père se vantait de descendre d'Eustache de Saint Pierre ; mais accepterait-il cette descendance après tout ce qu'ont écrit certains biographes de nos jours sur cet Eustache ?

Labourdonnais encourage la culture de la canne à sucre à l'île de France.

Le seul produit lucratif que l'on en retire n'est encore qu'une liqueur spiritueuse très appréciée de la population ouvrière.

Voici quels étaient, à cette époque, les principaux directeurs de la Compagnie des Indes pendant que Labourdonnais était gouverneur général des îles de France et de Bourbon :

Laval Montmorency ;
Deshayes ;
Fromaget ;
Le Cordier ;
Castanier ;
L'abbé Roguet ;
P. Saintard ;
T. Morin ;
Despréménil ;
La Veyrières ;
Brinon de Caligny ;
Bocquin ;
Cavalier d'Hardancourt ; etc.

5 Juin.—Installation d'un nouveau conseil supérieur à l'île de France, au lieu et place du conseil provincial.

22 Août.—Naissance de Jean Nicolas de Céré, à l'île de France. D'origine italienne et d'ancienne noblesse, sa famille s'était établie en France au commencement du XIVème siècle. (voir 1810).

11 Novembre.—Labourdonnais reçoit la croix de Saint Louis et une gratification de huit mille livres. Son brevet, qu'il reçoit en 1738, le qualifie de lieutenant de frégate.

20 Novembre.—Labourdonnais avait demandé de faire de l'île de France l'entrepôt du commerce des Indes ; on lui répond : " Tout mûrement considéré, la Compagnie ne pensera " jamais à former un entrepôt à l'île de France."

1738

M. Dumas, gouverneur de Pondichéry, passe un traité avec le roi de Tanjaour, par lequel ce dernier lui cède Karikal et ses environs à condition que les Français l'aident à remonter sur son trône. Peu après, ce roi, à l'instigation des Hollandais, qui étaient à Négapatam, manque à sa parole, et reprend sa ville. Il a fallu la reprendre d'assaut en 1739. Un nouveau traité, arraché par la force, et daté du 20 avril 1739, cède définitivement Karikal aux Français.

13 Février.—On ressent à l'île de France les effets d'un ouragan violent à l'île Bourbon.

Mars—Dans l'espace de trois mois, Labourdonnais perd deux enfants, d'abord, puis sa femme, en mai.

8 Mai.—Mort de Madame de Labourdonnais. Son acte de décès : " Le 9ème jour du mois de May 1738, je soussigné, " prêtre de la congrégation de la Mission, curé de la paroisse " de Saint-Louis, au port de l'île de France, ai donné la sépul- " ture ecclésiastique dans l'église de la dite paroisse, au corps " de défunte Dame Marie Anne Joseph le Brun épouse de M. " Mahé de Labourdonnay, chevalier de Saint-Louis, gouverneur " pour le Roy des îles de France et de Bourbon, fait ces dits, " jour et an que dessus, en présence des témoins soussignés :
(signé) G. Chevalier, prêtre ;
" P. Martin ; F. Danlos, prêtre ;
" Azéma ; Giblot ;
" Igou, prêtre de la congrégation de St. Louis ;
" Duboux ; Desages ;
" Starginuiller ; Duherville de St. Rancy ;
" de Belval ; de Reynaud."

Cet acte se trouve au bureau de l'Etat Civil de Port-Louis (Ile Maurice).

Mai.—Labourdonnais donne les plans et les instructions pour construire, à Saint Denis, Bourbon, un pont suspendu, dit pont-volant, supporté par de longues bigues, et ayant une portée de 130 pieds en mer. Ce pont facilite le débarquement des marchandises et le mouvement de la rade. Il a été construit en face de l'endroit où Labourdonnais faisait bâtir l'Hôtel du gouvernement.

Il a été détruit, pour la première fois, par l'ouragan de 1760. Il n'en reste plus que la culée, comme souvenir historique.

10 Septembre.—La Compagnie des Indes écrit à Labourdonnais : " Vos demandes d'argent, de marchandises, " agrès et apparaux, ustensiles, vivres et munitions de guerre, " sont exorbitantes. Il paraît que vous voulez toujours faire " de l'Ile de France un entrepôt "

Cette pauvre Compagnie !

1739

20 Mars.—Labourdonnais demande au ministre, M. Orry, un congé pour se justifier des calomnies qui sont publiées en France sur son compte ; puis, pour se reposer de ses fatigues, et se remettre de ses grandes douleurs.

Il y avait, pendant cette année, à l'Ile de France, selon le baron Grant, " 114 habitations diverses établies dans les " quartiers ".

Cette augmentation est due aux encouragements de Labourdonnais.

20 Avril.—La France acquiert définitivement la ville de Karikal, sur la côte de Coromandel, au sud de Pondichéry.

M. Pierre André de Heguerty, ancien procureur-général à l'île Bourbon, est nommé au commandement de cette colonie jusqu'à l'arrivée de M. Didier de Saint-Martin, en 1743.

Décembre.—Absence de Labourdonnais de la colonie. Il part pour France, en congé.

Il est remplacé, par intérim, par M. de Saint-Martin.

1740

M. de Reine, capitaine d'infanterie, introduit le cresson à à l'Ile de France.

Travaux importants aux soubassements de l'Eglise paroissiale, aujourd'hui St Louis.

Madame de Labourdonnais avait demandé que ses restes à ceux de son enfant y fussent transportés.

8 Mars.—M. de Saint-Martin est confirmé comme successeur par intérim de Mahé de Labourdonnais.

Labourdonnais, arrivé à Paris dans le courant de cette année, trouve d'abord les ministres prévenus contre lui. Il ne lui est pas difficile de leur prouver qu'ils ont été trompés par la malveillance.

1741

4 Avril.—Mahé de Labourdonnais, nommée capitaine de frégate dans la marine royale, s'embarque à Lorient pour revenir à l'Ile de France, sur le vaisseau royal le *Mars*. Cinq autres vaisseaux de la compagnie partent le même jour pour l'Ile de France.

5 Avril.—Labourdonnais quitte Lorient pour revenir à l'Ile de France.

S'étant entendu avec les ministres pour un plan resté secret les directeurs de la Compagnie, à Paris, en sont de nouveau, fort irrités. La Compagnie ne lui remet que cinq vaisseaux, et le roi, le *Mars*. Ces vaisseaux sont montés par des recrues qui n'avaient jamais navigué, et ne connaissaient pas le maniement des armes.

14 Août.—Retour à l'Ile de France, après son congé, de Mahé de Labourdonnais. Il avait relâché au Brésil, et y avait séjourné vingt deux jours.

Il rapporte du Brésil du bois de manioc, qu'il distribue aux habitants, et qui réussit à merveille. Mais, des noirs qui avaient volé des racines de ce manioc, les ayant mangées sans les avoir fait cuire convenablement sous la cendre, en meurent empoisonnés. Labourdonnais, justement alarmé, fit choix de M. de Reine pour confectionner de la farine de manioc et de la cassave. Il lui remit, avec les mémoires du père Labat, une rape, une bassine et une platine, et lui ordonna de faire des pains de manioc. M. de Reine réussit complètement. Labourdonnais invite alors, à Mon-Plaisir, un grand nombre de colons, mange des pains de manioc devant eux, et leur en fait manger. Ce repas a lieu le lendemain de la fête de Noël, 1741. Labourdonnais, ainsi que MM. Bouloc, Haché, Bernage, de Ponsy, et autres, embrassent M. de Reine dans leurs transports de joie. Labourdonnais ordonne de faire distribuer des cassaves *gratis*, tous les matins, au bazar ; peu à peu les colons et les noirs s'y habituent. C'était donc la préparation, et non la qualité du manioc qui était défectueuse.

C'est le même M. de Reine qui, vers la même époque, introduit, pour la première fois, à l'île de France, le cresson

de rivière, si précieux pour les scorbutiques ; le frère André, de la mission des Pamplemousses, le propage dans la colonie.

M. de Reine trouve également le moyen de conserver la racine de manioc en l'enfouissant dans la terre, etc.

En 1820, le manioc, dit *camanioc*, ou manioc doux de Cayenne est introduit, dit-on, dans la colonie.

1742

Mahé de Labourdonnais part pour l'Inde.

Il explore, en passant, l'archipel des Seychelles. Il délivre, de nouveau, Mahé (Inde) assiégée par les naïres. Il revient, la même année, reprendre le gouvernement de l'île de France. (décembre).

La Compagnie (les directeurs de Paris) lui donne l'ordre de désarmer, et de renvoyer ses vaisseaux en France ; ce qui est une grande faute au moment d'une déclaration de guerre que tous les hommes politiques prévoyaient : mais les directeurs de Paris croyaient à une neutralité des deux compagnies rivales !

Aventures du jeune officier M. Grenville de Forval avec Betsy, fille du roi de Foulpointe. Le jeune officier, s'étant aventuré sur la Grande Terre, allait être massacré. Betsy lui sauve la vie en le prévenant des cruelles intentions de son père. En reconnaissance de ce dévoûment, de Forval épouse Betsy. Plus tard, à la mort du roi, son père, Betsy renonce au trône pour rester à Maurice avec son mari.

25 Avril.—Etablissement d'une paroisse aux Pamplemousses, sous le patronage de Saint-François d'Assises, sur un terrain appartenant à M. Bouchet. On y construit une Eglise, un presbytère et un cimetière.

Décembre.—Retour à l'île de France de Mahé de Labourdonnais, revenant de l'Inde, pour la première fois.

1743

Janvier.—Prise de possession définitive des îles Seychelles. Le capitaine Picault, de l'*Elisabeth*, s'empare de la principale île à laquelle il donne le nom de *Mahé*.

12 Février.—Commission accordée par la compagnie des Indes à M. Jean Baptiste Azéma pour remplir les fonctions de directeur général du commerce et de commandant des Troupes de l'île de France, en remplaeement de M. de Saint Martin.

13 Février.—Ouragan à l'île de France. Il est ressenti à Bourbon, où les vents ont commencé à souffler du sud.

Saunders est gouverneur anglais de la présidence de Madras. Il montre, dans sa lutte contre Dupleix, une animosité presque féroce. Ses représailles sont celles d'un sauvage.

9 Janvier.— On éprouve à Bourbon un ouragan qui commence par les vents du nord et finit par ceux du sud. Il fait un mal énorme aux caféiers.

11 Avril.—L'Angleterre déclare la guerre à la France. Ses vaisseaux, dans l'Inde n'attendent pas la signification officielle de cette guerre, et capturent quantités de navires français sans défense dans les mers de l'Inde. Ils avaient appris la nouvelle par la caravane d'Egypte.

Avril.—On arme, à Saint Malo, quarante quatre corsaires pour toutes les destinations.

Cette petite ville de Saint-Malo, toujours guerrière et commerçante depuis 1234, a été la plus extraordinaire de France. Son histoire est pleine d'intérêt. Elle a fourni des écrivains de génie comme Chateaubriand et Lamennais ; des marins comme Cartier, qui découvre le Canada; Dugay-Trouin, Labourdonnais, Surcouf, les Magon, les Tréhouart, les Trotet &a., (voir 1234).

Elle construit, elle même, ses forts, ses flottes ; elle prête à Louis XIV plus de quarante millions, qui lui permettent de continuer la guerre, et de se couvrir de gloire. Il serait trop long de citer tous les hauts faits de ce petit monde, à part sur son rocher grand comme les casernes construites par Labourdonnais, au Port Louis de l'île de France.

Si les révolutions et les haines des nouveaux venus ont dégoûté les descendants de ces héros, leurs grandes familles existent encore, et conservent, avec un culte religieux, leurs traditions et leurs glorieux souvenirs. On trouve dans l'armée actuelle la plupart de ces grands noms de la Bretagne, attendant l'heure du sacrifice. Parmi ces noms, les Tréhouart et les Magon, officiers de cuirassiers, savent soutenir l'honneur de leurs noms.

17 Avril.—Découverte des îles Peros-Barrhos, par le capitaine Picault, du navire l'*Elisabeth.*

18 Août.— Naufrage du *Saint-Géran,* capitaine Delamarre, sur l'île d'Ambre, à trois heures du matin. Cet îlot se trouve au nord-est de la grande terre. Il en est séparé par un étroit canal peu profond, et se prolonge jusqu'à la haute mer qui le bat en côte. A l'est de cette pointe se trouve une passe, c'est-à-dire une ouverture dans les récifs qui fait communiquer la haute mer avec la terre par un canal assez profond. Cette passe s'appelle lo passe du St. Géran. C'est à cette pointe que se perd le navire. La " France Maritime " donne une relation exacte de ce désastre. L'île de France en souffre énormément dans ses approvisionnements militaires et autres.

1er Septembre.—La frégate *La Fière* apporte à l'île de France la nouvelle de la déclaration de guerre entre la France et l'Angleterre.

Septembre.—Au moment où la déclaration de guerre a été connue dans l'Inde, le commodore Barnett disposait de deux vaisseaux de 60 canons, d'un vaisseau de 50 canons, d'une frégate de 20 canons.

Quelques mois après, cette escadre est renforcée de deux vaisseaux de 50 canons et une frégate de 20 canons.

Octobre.—Au moment de la déclaration de guerre, la Compagnie française des Indes s'obstinait à croire, avec Dupleix, que les Anglais respecteraient une convention que cette Compagnie avait conclue avec la Compagnie anglaise. Cette convention stipulait que, *pendant une guerre, leurs vaisseaux respectifs conserveraient une neutralité absolue, et que leur trafic serait respecté.* Malgré l'opinion de Labourdonnais, la Compagnie française qui, dans le présent cas n'est représentée que par les directeurs de Paris, croit naïvement à l'observation de cette convention de la part des Anglais. Le commodore anglais Barnett n'en tient aucun compte, bien entendu. Il prétend, avec raison, que cette convention n'a pas été approuvée par son souverain ! C'est clair. Donc, il s'empare de tous les vaisseaux français qu'il rencontre. A mesure qu'il les prend, il dit au capitaine français : " Nous exécutons contre vous ce que Labourdonnais avait projeté contre nous ! "

Labourdonnais était leur cauchemar.

C'est à ce moment seulement que la Compagnie française commence à regretter d'avoir donné à Labourdonnais l'ordre de désarmer, il y a deux ans, et de renvoyer l'escadre de l'île de France en Europe.

Labourdonnais n'a pas eu le courage, comme Suffren, plus tard, de désobéir aux ordres de cette Compagnie ignorante et lâche !

1745

8 Janvier.—Le conseil supérieur de l'île de France, présidé par le gouverneur général, oblige l'île Bourbon à fournir à l'île de France un noir sur vingt,— *etiam manu militari* ...

Mai.—Du mois de mai au mois d'octobre de cette année, M. Jean Baptiste Azéma, gouverneur particulier de Bourbon, est chargé par Labourdonnais, pendant sa campagne dans l'Inde, de l'intérim du gouvernement de l'île de France. Mais Azéma s'y fait remplacer par Didier de Saint-Martin. Ce dernier vient reprendre à Bourbon la place d'Azéma, après sa mort survenue le 31 octobre.

Labourdonnais parvient à armer et à approvisionner, à l'île de France, cinq corvettes pour la défense des côtes de l'île.

29 Juillet.—Arrivée, à l'île de France, de la frégate l'*Expédition*, cammandée par M. de Lesquelen. Elle apporte la nouvelle de la prochaine sortie du port de Lorient d'une escadre de cinq vaisseaux du roi, armés en guerre, pour être mise aux ordres de Mahé de Labourdonnais.

24 Août.— Défense est faite aux habitants de l'île de France d'aller sur les grands chemins, et de s'écarter de leurs maisons à plus de trente pas, sans une arme à feu.

Séjour à l'île de France de la princesse Charlotte Christine Sophie Wolfenbuttel, femme du Czarowitz Alexis, fils de Pierre-le-Grand.

La Compagnie française des Indes Orientales était alors gouvernée par deux commissaires du roi qui étaient brouillés jusqu'à la haine. Des directeurs et des employés avaient pris fait et cause pour chaque commissaire. Cette haine se poursuivit jusque dans l'Inde. Elle y causa cette jalousie de Du pleix contre Labourdonnais, et amena la perte de l'Inde.

1746

19 Janvier.—Ouragan à l'île Bourbon. Il commence par des vents d'est, tourne au nord, et après une accalmie, reprend avec la même violence à l'ouest, pour finir par des vents du sud.

1er Février.—Arrivée à l'Ile de France de l'escadre de cinq vaisseaux, annoncée par la frégate l'*Expédition*, capitaine de Lesquelen, le 29 juillet précédent ; elle doit être placée sous le commandement de Labourdonnais. Le nom du commandant qui l'a conduite à l'île de France n'a pu être trouvé. Elle est reçue avec d'autant plus de joie que le naufrage du *Saint-Géran* avait fait perdre à la colonie tous les moyens de ravitaillements des flottes.

Arrivée à l'île de France, sur *l'Achille*, vaisseau de 74 canons, de Joseph René Bouvet de Précourt, ayant le grade de premier lieutenant. L'*Achille* est un des vaisseaux de l'escadre annoncée par de Lesquelen, comme il est dit plus haut. Ces vaisseaux ne sont qu'à moitié armés, car M. Orry, le contrôleur général, malgré les ordres du roi, se faisait encore illusion sur la fameuse neutralité à laquelle les deux compagnies (française et anglaise) s'étaient verbalement engagées, en cas de guerre, sur les mers des Indes, convention dont la compagnie française a été naïvement la dupe. Les quatre autres vaisseaux portent des marchandises et de l'argent pour l'Inde. A leur arrivée à Port Louis, Labourdonnais, qui est sur les lieux, ne se

fait, lui, aucune illusion sur l'attitude des navires de guerre anglais dans l'Inde et même de ceux de la Compagnie ; il commence par armer en guerre tous les vaisseaux et ceux du commerce qui se trouvent sous sa main, ou qui arrivent à l'île de France. En trois mois son génie crée une petite flotte, malgré le naufrage du *Saint Géran* qui portait un matériel considérable.

Joseph René Bouvet, de Précourt, fils de Nicolas Bouvet et de Françoise Torant, est né le 30 mai 1715, dans un petit village sur la Rance, à peu de distance de Saint-Malo.

Il commence à naviguer en 1733, et s'embarque sur le navire malouin la *Victoire*. Il passe ensuite au service de la compagnie en 1738. Il part, avec son cousin Bouvet de Lozier pour l'expédition de découvertes aux mers australes.

Il navigue aux Indes, de 1739 à 1743 ; puis, il est embarqué sur le *Brillant*.

En 1746, il arrive à l'île de France sur l'*Achille*, comme il est dit ci-dessus.

Il fait la campagne de Madras sous Labourdonnais.

Bouvet se conduit avec beaucoup d'honneur dans l'infâme procès intenté à Labourdonnais.

Pendant la trêve d'Aix-la-Chapelle, Joseph René Bouvet est employé dans les arsenaux en France.

A la reprise des hostilités, il est nommé capitaine de frégate, et commande le *Bien-Aimé*, de 64 canons.

Il sert sous d'Aché, (voir 1757). Après la perte du *Bien-Aimé*, il commande le *Duc de Bourgogne*. Il assiste au combat de Karikal (Août 1758).

D'Aché l'envoie en France ; il arrive à Lorient le 27 novembre 1759. Il est nommé capitaine de vaisseau et chevalier de Saint-Louis. Il passe, ensuite, au commandement du vaisseau *Le Vaillant*, de 64 canons. Ce vaisseau appareille pour l'île de France. Il rend des services à la colonie, à la signature de la paix honteuse de 1763. Bouvet rallie la France, et ramène son cousin, Bouvet de Lozier, qui avait quitté le gouvernement de Bourbon.

En Janvier 1770, Joseph Bouvet prend le commandement du vaisseau le *Mars* ; ce vaisseau et le *Triton* sont chargés de troupes et de munitions pour l'Inde. Il relâche à l'île de France, et arrive à Pondichéry le 17 septembre 1770.

Bouvet se trouve à l'île de France en juin 1771. Le *Mars* est retenu par le gouverneur-général M. Desroches, conformément aux ordres du ministre.

Le 1er mars, 1772, le *Mars* est jeté sur un banc de sable, mouillage de Port Louis, pendant un fort ouragan. Les

vents sautent, cap pour cap, du S. E. au N. O. La flûte l'*Ambulante* reçoit également des avaries.

Le *Mars* est remis à flot quelques jours après l'ouragan.

Le 3 avril, il quitte la colonie, et arrive, le 16 juillet, à Lorient (1772).

Joseph Bouvet prend le commandement de l'*Ajax*, vaisseau de 64 canons. Il doit, avec le vaisseau le *Protée* et la frégate la *Charmante*, accompagner un convoi à l'île de France. Il quitte l'île de Groix, le 16 février 1780. Le 23, il tombe au milieu d'une flotte anglaise de 25 bâtiments de tous rangs.

Le *Protée*, la *Charmante*, et cinq transports tombent au pouvoir de l'ennemi. L'*Ajax* et le reste du convoi se dégagent et arrivent à l'île de France.

Joseph Bouvet se rallie à l'escadre de d'Orves, puis, de Suffren, et fait la campagne de l'Inde.

Epuisé par les fatigues, Joseph René Bouvet meurt à Trinquemalé le 6 octobre 1782, à l'âge de soixante huit ans.

Il avait épousé, en 1752, mademoiselle Dordelin, fille du capitaine de vaisseau auquel Labourdonnais avait confié quelques vaisseaux après l'ouragan qui a détruit son escadre devant Madras. Il eut deux filles et trois garçons. L'aîné, qui a servi sous les ordres de son père, devint le vice-amiral baron Bouvet dit Bouvet de Précourt.

Je n'ai pas à faire ici, la biographie du baron François Joseph Bouvet, dit Bouvet de Précourt ; ce marin n'est pas venu guerroyer dans les mers de l'Inde. Il se trouve, cependant, très jeune, servant comme enseigne pendant la campagne de Suffren, et commande un détachement au siège de Trinquemalé. Il a fait partie de l'état-major des grandes flottes européennes. M. Eugène Fabre, parent des Bouvet, a retracé, dans ses *Voyages et Combats*, l'existence de François J. Bouvet, qui est né à Lorient le 23 avril 1753, et qui mourut à Brest le 20 juillet 1832, à l'âge de 79 ans. Bouvet fut créé baron par ordonnance royale du 9 juillet 1814, confirmée par lettres patentes du 17 avril 1819. Il fut nommé vice-amiral en 1816, et portait les croix de la Légion d'Honneur et de Saint Louis les plus gradées. Il a laissé une fille et un fils. Ce dernier mourut en Autriche en 1815, sans héritiers ; la branche de Précourt s'éteignit avec lui. (*)

16 Février.—Coup de vent à l'île Bourbon. Il est de peu de durée, mais occasionne de grands dégâts dans les cultures.

(*) Les deux volumes de M. Eugène Fabre m'ont servi pour corroborer ce que je savais déjà des Bouvet. Cependant, j'ai pris la liberté de citer quelques incidents de famille qui ne se trouvent pas aux archives, et qui se rencontrent dans les livres seuls de M. Eugène Fabre.

1er Mars.—M. Didier de Saint-Martin est gouverneur par intérim de l'île de France.

6 Mars.—Pierre Félix Berthélemy David, ancien gouverneur du Sénégal, est choisi pour succéder à Labourdonnais comme gouverneur général des Iles des France et de Bourbon.

Seize directeurs de la compagnie forment la majorité pour le rappel de Labourdonnais.

Voici les noms de ces illustres épiciers :

Colaban ;
Dumas ;
David, qui envoya son fils et son gendre à l'Ile de France comme gouverneurs.
Verzière ;
Godeheu (qui remplace Dupleix) ;
Saintard ;
D'Espréménil ;
Saladin ;
Duvelair ;
Castanier ;
Claéssen ;
Cavalier ;
Michel ;
Casaubon ;
Rothe ;
Gilly.

10 Mars.—Nomination officielle en France de M. Pierre Félix Barthélemy David comme gouverneur général des Iles de France et de Bourbon et président des conseils supérieurs y établis.

M. Giblot, (Charles François), président conseiller au conseil supérieur de l'île de France, est nommé commandant de cette île en l'absence de M. David, gouverneur général, non encore arrivé.

23 Mars.—Départ de Mahé de Labourdonnais de l'île de France, avec l'escadre destinée au siège de Madras.

Voici, d'après M. de Rostaing, capitaine, commandant l'artillerie, la composition de l'escadre (matériel et personel), telle qu'elle est extraite de son ouvrage intitulé " *Histoire du* " *siège de Pondichéry sous le gouvernement de M. Dupleix,* " *précédée d'un Journal du Voyage fait aux Indes en 1747,* " *et d'autres morceaux, aussi curieux qu'intéressants.* (*Nouvelle édition, à Bruxelles, 1766*)"

L'escadre française était composée de neuf vaisseaux, et d'une te marchande savoir :

	Capitaine	Canons	Hommes
L'Achille	Lobry	74	780
Le Bourbon	Sellé	42	350
Le Neptune	de la Porte Barré	34	350
Le Saint-Louis	de Ponneland	36	350
Le Duc d'Orléans	de Champlais	34	350
Le Lys	Béard	30	200
La Renommée	de la Gatinais	30	230
Le Phénix	de la Chaisse	44	250
L'Insulaire (construit à l'île de France)	de la Baume	24	350
		348	3,210

La *Marie-Joseph*, petite corvette montée par des lascars, faisait son retour dans l'Inde avec l'escadre.

Le corps d'infanterie, embarqué sur ces neuf vaisseaux, avait pour chefs, sous les ordres de Mahé de Labourdonnais, MM. de Fontbrune, lieutenant-colonel et chevalier de Saint-Louis ; de Passy, major ; de Rostaing, capitaine d'artillerie, avec sa compagnie, et Desforges-Boucher, ingénieur du roi, et en chef des îles.

24 Mars.—Mahé de Labourdonnais, qui s'était embarqué sur l'*Achille*, à Port-Louis, arrive à Saint-Denis, Bourbon, et passe sur le *Neptune*. Il mouille à Saint-Paul le 27.

Il se dispose à aller chercher des vivres à Madagascar.

29 Mars.—Mahé de Labourdonnais reporte son pavillon de commandement sur l'*Achille*, sur lequel il fera la campagne ; il quitte Saint-Paul pour Madagascar. Le conseil supérieur, qui avait soupé sur l'*Achille*, en rade de Saint-Paul, adresse ses adieux et ses vœux chaleureux à Mahé de Labourdonnais.

4 Avril.—Arrivée de l'*Achille* à Madagascar. Il mouille à l'île aux Prunes, au vent de la pointe. Une tempête se déclare, et les vaisseaux qui avait rallié reprennent la pleine mer.

6 Avril.—Ouragan à l'île Bourbon. Il dure douze heures, en soufflant de la partie nord. Perte d'un navire portugais à Saint-Paul. Douze hommes sont noyés.

8 Avril.—Arrivée de l'*Achille*, et d'une partie de la flotte dans la baie d'Antongil. La tempête avait causé de grandes avaries aux vaisseaux. On travaille avec ardeur à les réparer. M. de Rostaing est chargé, avec M. de Sornay, officier à bord de l'*Achille*, d'aller chercher des bois dans l'intérieur. Ils en trouvent de magnifiques, ainsi que des vivres.

Le 15 avril, M. Desjardins, officier à bord du *Neptune* (de l'Inde) vient apprendre le naufrage et la perte totale de ce navire.

10 Mai.—Commission adressée par M. le chancelier d'A-

guesseau au conseil supérieur de l'Ile de France, à l'effet de commettre et de députer le premier ou le plus ancien officier de l'Ile de France se trouvant sur les lieux, pour recevoir le serment de M. David, empêché de prêter ce serment à Paris entre les mains du chancelier.

M. David a prêté serment entre les mains de M. de Saint-Martin, gouverneur par intérim des Iles de France et de Bourbon.

M. David est nommé en remplacement de M. de Labourdonnais, qui a demandé la permission de se démettre de son gouvernement.

22 Mai.—Mahé de Labourdonnais quitte la baie d'Antongil, pour l'Inde, avec toute l'escadre.

Le 19 juin, sur la côte de Ceylan, Labourdonnais apprend par l'*Insulaire*, qu'il avait détaché aux nouvelles, que la corvette l'*Expédition* de 12 canons, commandant de Lesquelen, envoyée, en courrier à Pondichéry, avait été capturée par un vaisseau de 60 canons, après une défense héroïque. Après ce combat,il ne reste plus de cette corvette que la carcasse encore flottante.

L'*Elisabeth*, autre courrier de France, poursuivie par des forces supérieures s'était brûlée devant Karikal plutôt que de tomber aux mains de l'ennemi.

Le *Pondichéry* avait subi le même sort.

23 Juin.—Labourdonnais apprend, sur la côte de Ceylan que la flotte anglaise, commandée par l'amiral Peyton l'attend en croisant du fort Saint David à Ceylan. Peyton avait succédé à Barnett mort au fort Saint-David.

6 Juillet.—Labourdonnais aperçoit, à babord de l'escadre six vaisseaux qu'il soupçonne être la flotte anglaise. Elle était au vent, à six lieues. La rencontre ne tarde pas à avoir lieu. A quatre heures seulement les Anglais acceptent le combat. Après deux heures de lutte, l'escadre anglaise juge à propos de quitter la partie. Elle se retire à la faveur de la nuit. Cinq des vaisseaux français avaient pu seuls donner.

7 Juillet.—Le combat d'hier entre l'escadre de Labourdonnais et celle de l'amiral Peyton, porte le nom de bataille de Négapatam. L'*Achille* tira mille coups de canon, sur un seul bord avec 25 pièces, car il ne pouvait plus virer. Pendant toute la nuit, l'escadre française resta en travers, avec ses feux allumés, sur le champ de bataille, attendant l'ennemi. Ce dernier reparaît le lendemain matin, mais disparaît dès qu'il s'aperçoit que l'escadre française est en état de recommencer la lutte.

8 Juillet.—Labourdonnais et l'escadre arrivent à Pondichéry à onze heures du soir. Dupleix, déjà préparé de France

contre Labourdonnais, et étant d'un caractère naturellement jaloux, reçoit Labourdonnais et son état major avec froideur. C'est de cette circonstance, principalement, que date les premières divisions entre les deux chefs.

L'escadre se ravitaille. On se débarrasse des encombrements pour se préparer à reprendre la mer.

4 Août.—L'escadre de Labourdonnais, étant prête à partir, appareille et cingle sur Ceylan, dans le but de retrouver celle de Peyton dans sa retraite de Trinquemalé, et de l'y brûler. Mais le vice-amiral anglais, prévenu du départ de l'escadre française de Pondichéry, avait disparu. Labourdonnais se rend à Négapatam, alors au pouvoir des Hollandais. Il ne salue pas la place ; il se fait reconnaître le premier, et reproche fièrement et sévèrement aux Hollandais d'avoir donné asile aux Anglais à Trinquemalé après le dernier combat.

5 Août.—Pendant que Labourdonnais et son état-major se trouvaient chez le gouverneur de Négapatam, on signale une escadre de sept vaisseaux. Labourdonnais se dispose à aller l'attaquer. L'escadre française arbore le pavillon hollandais. L'escadre anglaise approche à portée de reconnaissance ; mais, dès qu'elle s'aperçoit de la ruse, elle disparait à toutes voiles. Labourdonnais donne le signal de la poursuite, et l'*Achille* est en avant. Mais la marche des Anglais étant supérieure, ils échappent encore une fois. L'escadre française, dit de Rostaing, n'était composée que de " coffres chargés de monde et de canons."

20 Août.—Malgré toutes les tentatives faites par Labourdonnais pour engager l'escadre de Peyton à une rencontre, elle disparait définitivement.

Labourdonnais, découragé, regagne le mouillage de Pondichéry.

23 Août.—Retour de Labourdonnais à Pondichéry, avec l'escadre, après la reconnaissance faite jusqu'à l'île de Ceylan, à la recherche de celle de Peyton.

M. de Rostaing raconte, ici, qu'on eut connaissance, plus tard, par un officier de l'escadre de Peyton, que ce dernier, le 6 juillet, avait pris l'escadre française pour un convoi de bâtiments marchands, accompagné de deux navires de guerre. Mais dès qu'il vit sur les vaisseaux français la quantité de troupes sur les ponts, prêtes au combat et à l'abordage, avec drapeaux déployés, il ne jugea pas prudent d'approcher l'escadre française, qu'il reconnût alors être composée de bâtiments de guerre. C'est pour cette raison qu'il attendit la soirée pour pouvoir s'échapper à la faveur de la nuit. Si les chefs français avait fait cacher leurs troupes dans les entrepont

comme le firent plus tard les hardis corsaires de Saint-Malo, Peyton prenait l'escadre pour un convoi, tombait dessus, se trouvait à portée de la mousqueterie et de l'abordage ; son escadre était alors détruite.

L'ardeur à bord des vaisseaux français était indescriptible. De là tant de déplòiement sur les ponts. L'état-major de cette escadre était composé de l'élite des deux colonies de l'île de France et de Bourbon, les De Sornay, de Rostaing, Desjardins, de Laval, de Vareil, Galard, Dancy, Godard, Barat, de Fontbrune, Goupille etc., etc., etc.

28 Août.—L'attaque de Madras était résolue depuis le départ de Labourdonnais de l'île de France. Labourdonnais, à cette date du 28 août, était malade, à Pondichéry, de violents accès de fièvre. On fut obligé de le débarquer. Mais il fut décidé que l'escadre ne resterait pas inactive. Elle est donc expédiée, sous le ordres de M. de La Portebaré, pour aller croiser jusque devant Madras. Le 31 août on tenta d'enlever un vaisseau sous le feu de la place ; mais, c'eût été commencer le siège ; les ordres donnés ne le comportaient pas. On revient sur ses pas, et on capture, en route, deux navires de la valeur totale de deux cent mille roupies.

Le 4 septembre, l'escadre est de retour à Pondichéry. On y apprend que l'*Insulaire*, avait capturé, sur les bancs du Gange, un vaisseau anglais de six cents tonneaux.

12 Septembre.—Labourdonnais se trouvant en état de reprendre la mer, le départ est ordonné. L'escadre met à la voile à la nuit tombante. (*)

Le 14, on double Coublon, à quatre lieues de Madras. Dans l'après-midi on met à terre 400 soldats et 600 cipayes, avec deux pièces de campagne. Cette petite troupe reçoit l'ordre de suivre la côte jusqu'à Saint-Thomé, à une lieue de Madras, où arrive l'escadre le lendemain matin.

15 Septembre.—L'escadre de Labourdonnais mouille devant Madras, le matin. On prépare la descente qui a lieu à une heure de l'après midi, sous le feu de l'artillerie de l'escadre. L'ennemi ne fait aucune opposition au débarquement. Les troupes de débarquement se composent de onze cents européens, de quatre cents cipayes et de quatre cents cafres. La ville est défendue par deux cents européens, et plusieurs milliers de cipayes, commandés par Morse, gouverneur de Madras.

16 Septembre.—A la pointe du jour, M. Desforges-

(*) Elle est composée de neuf vaisseaux de diverses dimensions et de galiotes à bombe.

Boucher, ingénieur en chef, et M. de Rostaing, commandant l'artillerie, vont reconnaître la place, et examiner de quel côté on ferait les approches et le bombardement.

17 Septembre.—La ville de Madras est investie par les batteries de terre de Labourdonnais. La tranchée est ouverte dans le jardin de la Compagnie anglaise, et au bord de la mer, près de la maison de plaisance du gouverneur, à 400 toises, dans l'orient de la ville, et faisant face à la ville blanche.

18 Septembre.—Bombardement de Madras par les forces de terre et de mer, sous les ordres de Labourdonnais. Il continue, jour et nuit, sauf pendant les trêves. Labourdonnais se trouve aux côtés de M. de Rostaing dans les batteries de terre.

19 Septembre.—Jour de trêve pendant le siège de Madras par Labourdonnais. Le jour suivant, le 20, il y eut également une trève, et des pourparlers demeurés inconnus.

20 Septembre.—Labourdonnais, à dix heures du matin, reçoit, en parlementaires, deux membres du conseil de Madras. Ils sont recommandés par une belle-fille de Dupleix, Madame Barneval.

21 Septembre.—A sept heures du matin, les Anglais " convinrent de leurs faits avec notre général (Labourdonnais " devant Madras) et la place se rendit sans que nous eussions " perdu un seul homme. Nous n'eûmes, même, qu'un officier " et huit soldats blessés." (DE ROSTAING)

La ville avait reçu six cents bombes et douze cents coups de canon.

Les Anglais savaient les préparatifs qui se faisaient à Pondichéry en vue de s'emparer de Madras. Mais, ils trouvaient ce projet, de la part des Français, tellement chimérique, qu'ils ne se donnèrent pas la peine d'armer Madras pour une défense sérieuse.

22 Septembre.—Le vice-amiral Peyton passait à Madras pour un héros, parce qu'il avait, avec ses six vaisseaux, fins voiliers et bien armés, opéré quelques prises isolées de petits navires français. On fut bien surpris, à Madras, d'apprendre qu'il avait continuellement évité une rencontre sérieuse avec Labourdonnais, et surtout qu'il n'était pas venu au secours de la ville, (*le Londres indien*) avec son escadre ; car il savait les projet de Labourbonnais sur Madras. Cependant l'amiral Peyton n'était qu'à sept lieues de Madras pendant le siège, et il aurait pu opérer une diversion sérieuse. Le gouverneur de Madras fit voir à Labourdonnais une lettre de cet amiral, lui disant de se " défendre de son mieux, dans son " impuissance de lui porter secours."

23 Septembre.—Labourdonnais donne lecture à son con-

seil de guerre d'une capitulation qu'il a promis au gouverneur et au conseil de Madras de ratifier au nom du roi. Elle porte en substance : qu'une porte sera incessamment livrée aux Français ; que le pavillon français sera arboré à l'entrée des troupes dans la place ; que " vu l'ordre qu'avait M. de Labourdonnais de ne garder aucun des comptoirs dont il pourrait s'emparer, la place sera remise aux Anglais moyennant une rançon dont on fixera le prix ; que cependant, tous les individus qui sont dans la ville, depuis le chef jusqu'au dernier, seront prisonniers de guerre ; mais, que les premiers jours du mois suivant, le gouverneur et le conseil seront rendus libres, afin de pouvoir traiter de la contribution pour le rachat de la place, et de tout ce qu'elle contient, excepté, cependant, les magasins du roi et de la compagnie, dont le contenu appartiendra à celle de France ; que l'artillerie, les armes et les munitions de guerre seront partagées entre Français et Anglais avec toute l'égalité et l'exactitude possibles ; que tous les prisonniers de guerre resteront libres sur parole, à condition de ne pas porter les armes contre la France, ni offensivement ni défensivement, excepté pour la défense de Madras que les Anglais rachèteront onze cent mille pagodes, environ dix millions de francs (monnaie de France actuelle) payables de diverses manières ; enfin, que, si les Français viennent attaquer leur ville, les Anglais seront, de droit, dégagés des clauses de ce traité."

Labourdonnais demande à son conseil de guerre de signer cette capitulation. Il essuie un refus catégorique de ses officiers. M. de Rostaing, entre autres, dit que son approbation est inutile dans une affaire où il n'a pas été consulté ; que le chef est maître de traiter seul, mais que le conseil de guerre ne peut pas signer ce qu'il n'a pas vu, ce qu'il ignore et à quoi il n'a pris aucune part ; bref que le chef répond personnellement de ses actions.

Labourdonnais demande, alors, à son conseil si, n'ayant rien signé, il peut changer les clauses fondamentales de cette capitulation.

Il lui est répondu que, depuis plus de quinze jours qu'il l'a promise au nom du roi de France, ce serait faire injure au nom de Sa Majesté que de manquer à la parole donnée, surtout de la part d'un officier de l'armée française.

Labourdonnais se rend à ces observations. Mais " cette " décision conforme aux lois de l'honneur et de l'équité ne " fut pas du goût de M. Dupleix ; il la condamna sans autre " formalité. "

La mésintelligence qui survient entre Labourdonnais et

Dupleix est complète ; les effets en deviennent désastre pour la cause française dans l'Inde. MM. de Rostaing et Fontbrune se tiennent strictement dans leurs devoirs en pénibles circonstances.

M. de Rostaing est chargé de faire l'inventaire de la place Madras. Il y trouve 300 pièces de canon, de 36 à 1 livre ; 8 m tiers de divers calibres ; et toute sorte d'armes et de munitior ces dernières en fort mauvais état. Il y avait, pour déf dre la place, environ douze cents personnes valides et exerc aux armes, et quantité de cipayes plus ou moins exercés.

On apprend la triste nouvelle de la perte de l'*Insulai* qui remontait le Gange, conduisant à Chandernagor vaisseau anglais qu'il avait pris. A l'exception de 8 homm tout l'équipage périt, et parmi, le brave capitaine de la Bau qui avait rendu des services signalés à l'escadre à Madagasc après la tempête qui causa tant d'avaries aux vaisseaux.

1er Octobre.—Arrivée à Pondichéry de trois vaisseaux guerre français, un de 72 canons, et deux de 40 avec 13 hommes de troupes européennes. Labourdonnais demande faire subir à Calcutta le sort de Madras. Il éprouve un re de Dupleix et du conseil de Pondichéry. Ce refus a sauvé possessions anglaises dans l'Inde, car les forces françaises étai à ce moment supérieures à celles des Anglais. Evidemment, p les Anglais, Dupleix est, dans leur histoire, un grand hom

8 Octobre.—Arrivée et installation à l'Ile de Fran ce de Barthélemy David, gouverneur général.

Arrêt du conseil supérieur qui admet M. Etienne Franç Lejuge (*) aux fonctions de conseiller au conseil supérieur l'Ile de France. La nomination de M. Lejuge, datée du mars 1746, avait été dirigée sur l'île Bourbon, dans paquets adressés à cette colonie.

13 Octobre.—Malgré les prévisions de Labourdonnais, la célérité qu'il met à rendre son escadre en état de quit Madras, et surtout à cause des délais mis par Dupleix à départ, une tempête surprend les vaisseaux. On est obligé couper les cables, et d'appareiller en toute hâte. Tous, s exception, sont démâtés pendant cet ouragan qui dure jusqu lendemain midi. On perd le *Duc d'Orléans* avec 250 homm dont 8 seulement peuvent se sauver.

La *Marie Gertrude*, frégate, se perd, corps et biens ; une pr et un bot français sont également perdus. Les autres vaisseau dans un état pitoyable, sont mouillés le long de la côte.

(*) Aux Archives de la Marine le nom de Lejuge est suivi de de Mongou.

18 Octobre.—M. de Rostaing, après avoir rempli tous ses devoirs, obtient la permission de se rendre, par terre, à Pondichéry. Il y arrive le 20. Il y trouve le navire marchand le *Sumatra*, ancienne prise anglaise, se disposant à faire voiles pour l'Ile de France. Il s'y embarque, avec M. Desforges-Boucher, Madame de Bray, sa sœur, et plusieurs autres officiers. Ils appareillent le 26, au soir. Le lendemain, ils rencontrent l'*Achille*, sur lequel se trouve Labourdonnais, et le *Lys*, sa conserve. Cette dernière était détachée de la division de M. Dordelin, composée des vaisseaux le *Centaure* le *Brillant*, le *Mars*, et le *Saint-Louis*, expédiés par M. Dupleix, et qu'il rencontre faisant route pour leur destination.

Le *Sumatra*, qui ne pouvait suivre l'*Achille* et le *Lys*, arrive à Port-Louis, de l'Ile de France le 12 décembre 1746.

7 Décembre.—Retour à l'Ile de France de Mahé de Labourdonnais après sa glorieuse et rapide campagne de Madras. Avec l'aide de Dupleix, il aurait anéanti la puissance anglaise dans l'Inde pour toujours. Il arrive sur l'*Achille*, vaisseau qu'il n'avait pas quitté depuis l'île Bourbon ; il est accompagné du *Lys*.

De sa belle escadre, il ne reste que L'*Achille* et le *Lys*. Le *Bourbon* et le *Neptune* sont restés à Pondichéry. Le *Phénix*, revenu à l'Ile de France quelques mois après, et la *Renommée*... " ces quatre vaisseaux dématés et dégréés, sont, " jusqu'à présent, les restes infortunés de notre escadre..." de cette escadre, deux fois victorieuse, de Labourdonnais ! Dupleix, le gouverneur de Pondichéry, n'avait pas voulu la laisser quitter Madras avant l'arrivée de la mauvaise saison !...

Labourdonnais trouve à l'Ile de France M. David qui le remplace définitivement par ordre de la métropole.

8 Décembre.—M. David, chargé de remplacer Labourdonnais, avait pour mission d'examiner sa conduite. Homme droit et loyal, M. David ne voit aucun reproche à adresser à Labourdonnais. Il lui remet un ordre du roi qui lui enjoint de rentrer en France avec six vaisseaux.

26 Décembre.—M. Gaspard de Ballade est nommée au commandement de l'île Bourbon. Il y meurt le 5 septembre 1749.

M. Brénier lui succède jusqu'à l'arrivée de Lozier-Bouvet.

7 Décembre.— Première arrivée de *Poivre* à l'île de France, sur l'*Achille*, vaisseau de Labourdonnais. Poivre se trouvait à Pondichéry, revenant des mers de Chine. " Tous les " éloges que nous pourrions donner au respectable Poivre n'ajouteraient rien à l'estime, nous dirons même, à la vénération, dont il jouit, et qu'il conservera toujours parmi ceux i, comme lui, aiment leurs semblables et leur patrie."

Ainsi s'exprimait, en germinal an V, l'auteur qui signe L.L. dans la préface des œuvres complètes de Poivre. (*Paris, chez Fuchs.* 1797.)

Plus de cent ans se sont écoulés depuis la mort de cet homme de génie, et qu'un autre génie, Labourdonnais, n'avait fait qu'entrevoir, ou plutôt, avait déviné, la postérité n'a rien à retrancher de cet éloge.

Dupont de Nemours, qui a épousé en secondes noces la veuve de Poivre, a publié, en 1786, une notice sur la vie de Poivre. Nous y puisons les dates suivantes :

Pierre Poivre est né à Lyon, le 23 août 1719.

Il fait ses études chez les missionnaires de Saint Joseph. Les jésuites, jaloux des succès d'un élève dans une communauté rivale. cherchent à attirer le jeune Poivre chez eux. Ils vont jusqu'à représenter à l'archevêque de Lyon " le danger de " laisser imprégner un enfant heureusement né de principes " qui n'étaient pas les siens."

Cette démarche leur fait perdre à jamais le jeune Poivre.

Le jeune homme prend, de bonne heure, chez ses missionnaires, le goût des voyages. Il leur est bientôt affilié sans être sacré. En 1740, à peine âgé de vingt ans, il est envoyé en Chine, avant d'être admis dans les ordres.

A Canton, une perfidie, ou une vengeance d'un Chinois, le fait mettre en prison. Mais le vice-roi l'en fait sortir, et l'autorise à voyager dans l'intérieur du pays.

Après deux ans de séjour en Chine, où il a le temps d'apprendre la langue du pays, il part pour la Cochinchine avec quelques missionnaires ; il y reste deux ans ; puis, retourne à Canton, où il est, de nouveau, bien reçu par le vice-roi.

En 1745, Poivre songe à rentrer en France afin de se faire définitivement admettre dans l'ordre des missions étrangères, dans le but de retourner dans ce pays de Chine où il avait été si bien reçu.

Le navire sur lequel il se trouve le *Dauphin*, est attaqué par un vaisseau anglais dans le détroit de Banca. Poivre se mêle aux combattants. Un boulet lui enlève le poignet. Il est fait prisonnier, et jeté dans la cale. Un chirurgien anglais lui fait l'amputation. Le feu prend au navire, et il perd tous ses papiers.

La carrière du missionnaire se trouve brisé par cet événement, qui donnera à l'Ile de France un bienfaiteur, au lieu d'un missionnaire à la Chine.

Les Anglais débarquent leurs prisonniers à Batavia. Après un séjour de quatre mois dans cette colonie où il étudie la culture des arbres à épices, Poivre, en se rendant à Pondichéry, relâche à Siam. Il est alors âgé de 27 ans.

En 1746, il arrive à Pondichéry au moment de l'expédition de Labourdonnais à Madras.

Il assiste, avec chagrin, aux dissensions de Dupleix et de Labourdonnais.

Il part avec ce dernier pour l'Ile de France où il arrive, pour la première fois, le 7 décembre 1746.

Il continue, avec l'escadre de Labourdonnais, son voyage de retour en France. Il relâche à la Martinique, gagne l'île Sainte-Eustache, et s'embarque sur un senau hollandais. Il est pris, sur la côte de France, par un corsaire de Saint-Malo. Repris, quelques jours après, par une frégate anglaise, il est conduit à Guernesey ; puis, rendu à la liberté lors de la signature de la paix, le 18 octobre 1748.

En 1749, Poivre est envoyé en Cochinchine comme ministre du roi.

Il retourne à l'Ile de France, rapportant dans cette colonie le poivrier, le cannelier, plusieurs autres essences, et des arbres fruitiers. Il introduit à l'Ile de France le riz sec de Cochinchine ; mais la culture en a été abandonnée faute de soins. Beaucoup de personnes croient que c'est Poivre qui a donné son nom au poivrier. Le poivre était connu des anciens. (voir Martial).

La compagnie des Indes envoie Poivre à Manille avec des instructions secrètes. Après un voyage aux îles, il revient à Pondichéry, puis à l'Ile de France.

Il rapporte cinq plants enracinés de muscadiers, des noix de muscades propres à la germination, et quelques girofliers

Le 1er mai 1754, Bouvet, gouverneur p.i., de l'Ile de France, met à la disposition de Poivre un petit navire de 160 tonneaux, la *Colombe*. Après des difficultés inouïes il arrive à Manille où il trouve le pays en feu, c'est-à-dire que les naturels étaient en guerre avec les Espagnols. Il peut néamoins parcourir quelques îles à épices au milieu de mille dangers, tant de la part des pirates que des hommes de son équipage. Il effectue son retour à l'Ile de France, et, le 8 juin 1755, il remet au conseil supérieur de cette île les plants précieux qu'il rapporte.

Au milieu de tant de peines et de dangers, Poivre trouve à l'Ile de France un parti qui était contraire à l'introduction des arbres à épices dans la colonie. A la tête de ce parti, est un sieur Fuzée Aublet, qui avait été envoyé à l'Ile de France en août 1753, dans ce but. Aublet qui est un des directeurs [illegible] jardin, prétend que les plants rapportés par Poivre sont [illegible] propres à la germination. Le conseil supérieur lui ordonne, [illegible] moins de les planter. Le 28 octobre, Aublet présente au [illegible] il le plant du muscadier et la graine germée, qui avaient

péri l'un et l'autre. Après enquête, il est prouvé qu'Aublet les avait arrosés d'eau bouillante ! !

Poivre rentre en France en relâchant à Madagascar, où il passe l'hivernage.

Arrivé à Paris, le roi lui donne une gratification de vingt mille livres. Il va à Lyon, et s'établit dans une maison de campagne des environs de la ville.

Dès le 4 septembre 1754, Poivre avait été nommé correspondant de l'Académie des Sciences. Le savant Jussieu considérait ses travaux comme des richesses pour l'Académie.

Le gouvernement l'arrache de nouveau à sa retraite, le 1er juillet 1766. Le 3 octobre, il est nommé commissaire ordonnateur et intendant général à l'Ile de France, avec douze mille livres d'appointements, et douze mille livres de gratification, par an, pendant son séjour à l'Ile de France. Il épouse Mlle Robin, fille d'un ancien magistrat, et s'embarque avec elle le 8 mars 1767. Il y arrive le 17 juillet suivant.

Il trouve les deux colonies dans un anéantissement complet depuis le départ de Labourdonnais. Il relève et encourage l'agriculture et le commerce.

En 1770, une flotte conduisant dix mille hommes arrive à l'Ile de France. Elle est sans ressources. Poivre pourvoit à tout.

Le 10 avril 1771, Poivre publie des réglements qui défendent de faire transporter aux noirs des fardeaux pesant plus de soixante livres.

Le 8 novembre 1768, Commerson arrive à l'Ile de France avec Bougainville. Poivre retient à l'Ile de France l'illustre naturaliste.

L'Ile de France doit à Poivre, aidé de Cossigny de Palma, la multiplication des plantes ou des arbres suivants :

Le rima ;
L'ampalis, ou mûrier à gros fruit de Madagascar ;
L'arbre à huile essentielle de rose ;
L'arbre à suif ;
Le thé de la Chine ;
Le bois de campêche ;
Le bois " immortel "
Le cannelier de Ceylan ;
Le cannelier de Cochinchine ;
Toutes les variétés de cocotiers ;
Le dattier ;
Le manguier ;
L'arbre des quatre espèces ;
Le chêne ;

Le sapin ;
La vigne ;
Le pommier ;
Le pêcher d'Europe ;
L'avocat des Antilles ;
Le mabolo des Philippines ;
Le sagoutier des Moluques ;
Le savonnier de Chine ;
Le marron de Gilolo ;
L'arbre de mâture ;
Le mangoustan, etc.

En mai 1769, il avait fait partir Provost sur la corvette le *Vigilant*, commandée par de Trémignon, accompagnée de l'*Etoile du Matin*, commandée par d'Etcheverri, pour aller aux Moluques chercher des plants de muscadiers et de girofliers.

Le 9 mars 1770, ces deux navires se séparent, et font leurs recherches. Ils se réunissent à un rendez-vous, et arrivent à l'Ile de France le 24 juin 1770, chargés de plants et de noix.

Le conseil supérieur prend un arrêté qui défend l'exportation des arbres à épices. Poivre est seul à s'opposer à cette mesure. Il est obligé de la signer ; mais il en appelle au ministre de Praslin, qui autorise l'exportation de ces arbres à l'Ile de Bourbon et à la Guyane, où ils se répandent à merveille.

En juin 1771, Poivre renvoie Provost aux Moluques sur la flûte l'*Ile de France*, commandée par Coëtivi, accompagnée du *Nécessaire* commandé par Cordé.

Ces deux navires reviennent à l'Ile de France, le 4 juin 1772, avec un chargement de graines et de plants de muscadiers et de girofliers. Poivre commet à ce moment une grande faute envers l'honnête chevalier Desroches. Provost tardant d'arriver, Poivre, dans une lettre très-dure au ministre, accuse M. Desroches de contrecarrer sa mission, et même de la trahir auprès des Hollandais. L'arrivée de Provost lui fait voir, dans la suite, que son rapport au ministre est une calomnie.

L'introduction des épices à l'Ile de France coûte à l'état un million cinq cent deux mille sept cent quarante et un francs (monnaie actuelle) (1,502,741), sur les livres ; plus, une pension de 1500 francs par an à M. Simon Provost, une autre de 1000 francs à M. de Trémignon, et enfin une dernière de 600 francs à M. d'Etchévéri.

C'est à cette époque que Poivre fonde dans le quartier des Pamplemousses, à Monplaisir, ancienne campagne du gouvernement avant le Réduit, un jardin qui devient le plus beau

du monde. Il le cède au roi pour 38,400 livres. Avant de quitter la colonie, il y instruit M. de Céré, qui continua avec tant de célébrité les traditions du maître.

Poivre crée, à l'Ile de France, par un mélange de riz sec de la Cochinchine et de riz humide, un riz qui est devenu le riz créole, et qui est spécial à la colonie.

Il fait creuser le port par M. de Tromelin, capitaine de vaisseau, le même qui doit, plus tard, si mal servir sous les ordres de Suffren, puis par M. de Cossigny, ingénieur de la colonie.

Il fait planter dans toute l'île une grande quantité de " bois noirs ".

Il charge l'abbé Rochon de déterminer la position géographique des îlots et des écueils autour de l'île et dans ses parages assez éloignés.

Poivre quitte l'Ile de France en 1773, y laissant son ami Commerson, qu'il y avait retenu, et qu'il ne devait plus revoir.

Comme tous les bienfaiteurs de l'humanité et de leur patrie, Poivre est mal reçu en arrivant en France. Il avait été desservi à la cour par des envieux, mais surtout par ses supérieurs hiérarchiques qu'il avait commis la faute de calomnier.

Après deux années de disgrâce, Turgot, son protecteur, le fait rentrer dans les bonnes grâces du roi.

Poivre se retire dans les environs de Lyon, à sa campagne de la *Freta*, au milieu de ses enfants, vivant de sa pension et des économies réalisées pendant ses voyages.

Il devient goutteux dans les dernières années de sa vie. Il séjourne à Hyères pendant l'hiver de 1784 à 1785; mais la maladie n'ayant pu être maitrisée, Poivre succombe le 6 janvier 1786, à l'âge de 67 ans.

Le 16 août 1775, Poivre avait obtenu une pension de douze mille livres, et, le 4 novembre suivant, une indemnité de près de vingt mille livres.

Poivre laisse deux filles : Françoise Julienne Ile de France, et Marguerite, toutes deux nées à l'Ile de France. Elles furent protégées par M. de Malesherbes et par le duc de Larochefoucauld.

Nous verrons, en 1770, que le 25 août de cette année, les onze commandants des quartiers de la colonie tiennent sur les fonts de baptême une fille qui venait de naître à M. Poivre, Marie Françoise Ile de France (ou Françoise Julienne, comme disent d'autres historiens). Enfin, il est permis de constater, en terminant cette petite notice sur Poivre, que l'île Bourbon lui a consacré un monument, tandis que l'Ile de France, ou l'île Maurice n'a pas encore payé sa dette de reconnaissance à la mémoire de cet homme illustre. Poivre a commis des fautes ; mais quel homme de génie n'en a pas commises ?

Dupleix n'a eu aucun rapport direct avec l'île de France ; il n'y a même, sans doute, jamais abordé. Je n'ai vu nulle part, dans les ouvrages que j'ai consultés la trace de son passage à l'île de France. Il n'y a donc pas lieu, pour moi, de faire sa biographie ici.

Un livre paru en 1881, à Paris, intitulé : " Dupleix d'après sa correspondance inédite, par Tibulle Hamont, " flétrit à un tel point la mémoire de Labourdonnais, en cherchant à rehausser, bien entendu, celle de Dupleix (à qui sa ville natale élevait une statue) que je ne puis manquer de signaler ce livre au lecteur. Il verra à quel point le patriotisme est en décadence de nos jours, en ce qui concerne l'histoire nationale.

M. Tibulle Hamont débute ainsi :

" Joseph François Dupleix naquit le 1er janvier 1697,
" dans le Hainaut français, à Landrecies...

" Le commerce et l'argent étaient les préoccupations
" dominantes du père de Dupleix, fermier général à esprit
" étroit, d'un caractère maussade, d'une parcimonie qui n'avait
" d'égal qu'un despotisme atrabilaire pesant lourdement sur
" les siens. L'idéal de ce financier têtu était de faire de son
" fils un négociant parfait, etc. "...

Le portrait du père est continué et achevé avec des traits pareils.

Dupleix, le gouverneur de Pondichéry, était foncièrement envieux et jaloux des succès des autres. Il s'entendait fort bien avec les épiciers qui formaient le conseil supérieur de Pondichéry.

L'auteur fait des efforts inouïs pour présenter son héros sous les couleurs les plus avantageuses, dans le seul but de traîner dans la boue Labourdonnais, et d'insulter à la mémoire de ce grand homme dans les termes les plus écœurants et les plus révoltants.

Lisez ce livre, ô mes compatriotes ! cela en vaut la peine !...

Notons, en passant, que M. Tibulle Hamont n'a écrit l'histoire de Dupleix que d'après la correspondance inédite de... Dupleix lui-même...

Le colonel Malleson, un Anglais, n'en a pas autant dit sur le compte de Labourdonnais ; et cependant, il a cherché à flétrir ce nom illustre qui a fait trembler, qui a terrorisé ses compatriotes dans l'Inde.

Certes, Dupleix a été, un moment, un gouverneur brave et intelligent ; mais la haine qu'il a témoignée, conjointement avec les Anglais de son époque, à Labourdonnais, nous donne le droit, à nous créoles de l'Ile de France, de rester froids à l'égard de Dupleix.

Dupleix a laissé le nom français odieux dans l'Inde; les Anglais y devaient laisser le leur plus odieux encore; mais ils sont arrivés à un résultat, celui de le faire accepter et craindre comme celui du maître, par la force. Qui veut la fin veut les moyens !

Cossigny de Palma, qui vivait bien près de cette époque, et qui a connu l'Inde, a donné sur Dupleix une appréciation qui doit être la vraie, et qu'on lira ci-après.

Dupleix cassa la capitulation sacrée que Labourdonnais avait signée à Madras au nom de la France ; il eut même l'audace de vouloir faire arrêter le héros de Madras ! Dupleix entra dans cette ville contre le droit des gens ; il détruisit la ville noire inutilement, et perdit le prix de la rançon ! Et, c'est Labourdonnais qui a supporté le poids de cette conduite honteuse et insensée : voilà la vérité.

Cossigny de Palma écrivait en 1803 :

..... " Ceux qui ont été témoins de l'administration de " Dupleix n'y ont rien vu de sublime ; (selon l'expression " exagérée de M. Page). La conspiration contre Nazer-Zinque, " soubab du Decan, qu'il avait complotée avec quelques chefs " de l'armée de ce prince, ne nous paraît pas mériter cet éloge. " Les circonstances seules lui avaient donné l'idée de sou- " mettre les princes indiens à la domination française ; et l'on " doit présumer qu'il entrait dans ses principes d'employer " tous les moyens pour parvenir à ce but. Soyons justes : en " condamnant l'ambition effrénée des Anglais, et les voies " qu'ils ont prises pour la satisfaire, ne donnons pas des éloges " à la conduite semblable de nos compatriotes. "..... (*Moyens d'amélioration des colonies*, 3e volume, page 194. Edition 1803.) (Voir le 3 février 1751, les dépositions contre Labourdonnais).

1747

5 Mars.—Mahé de Labourdonnais quitte pour toujours l'île de France. Il a illustré cette colonie et son nom pour la postérité la plus reculée.

Il emmène avec lui sa femme et ses quatre enfants. Il s'était remarié à Mademoiselle Charlotte Elisabeth de Combrant Danteuil.

La mission qui lui est confiée pour la dernière fois est encore périlleuse, mais "*aux noms sacrés d'honneur et de patrie il " ne balança pas à se charger de cette périlleuse mission.*"

Il éprouve au Cap une violente tempête qui sépare ses vaisseaux. Trois seulement peuvent le rejoindre à la côte d'Angola.

Il envoie sa femme et ses enfants au Brésil, sur un navire portuguais, d'où ils retournent en France par Lisbonne.

En septembre, Labourdonnais arrive à la Martinique sur l'*Achille*. Il y rencontre M. de Caylus, le gouverneur. Il lui fait part d'un projet que lui seul pouvait communiquer au ministre. Il se rend à l'île Saint-Eustache pour y chercher un navire. Après quarante-six jours d'attente, il peut s'embarquer, le 15 octobre, sur un navire hollandais, sous un nom supposé, en destination de Flessingue ; mais ce navire étant obligé de relâcher à Falmouth, Labourdonnais y est reconnu, le 2 janvier 1748, et conduit à Londres prisonnier de guerre. Reçu avec honneur, il est laissé libre sur parole. Il quitte Londres pour Paris, le 22 février 1748, sur parole.

Ici commence son martyre.

Les six dernières années de sa vie fournissent de tristes pages à l'histoire de la France !...

27 Mars.—La compagnie des Indes ignore encore les succès de Labourdonnais dans l'Inde. Elle réclame la présence d'une escadre dans le golfe du Bengale. Cette escadre lui est accordée. Elle se compose des vaisseaux suivants :

L'*Invincible*, de 74 canons, portant pavillon du capitaine Grout de Saint-Georges ;

Le *Lys*, de 64, commandé par Bouvet de Lozier ;

Le *Jason*, de 50 canons ;

La *Légère*, frégate ;

La *Climène*, do.

L'*Apollon*, do.

Le *Philibert*, do.

Quatre bâtiments de 18 à 22 canons ;

Enfin, sept transports.

Le 28 mars, soit le lendemain, la division française est aperçue par cinq vaisseaux anglais. Mais, ces derniers, voyant les forces ennemies supérieures aux leurs, se retirent prudemment. La division de Saint-Georges est assaillie par une tempête peu de jours après ; elle est dispersée ; la *Légère* sombre sans qu'on puisse lui prêter secours. La tempête dure onze jours. La division se rallie à l'île d'Aix.

Elle remet à la voile le 10 mai, protégée par une division commandée par La Jonquière, qui accompagne des transports au Canada.

Le 14 mai, avant de se séparer, les deux divisions rencontrent la flotte de l'amiral Anson, forte de quatorze vaisseaux de ligne, d'une frégate et de deux brûlots. Malgré l'inégalité des forces, les français engagent le combat. Ils doivent infailliblement succomber contre le nombre et la force. Les Anglais

avaient 944 bouches à feu et les Français 436. Pendant le combat, Saint-Georges, manquant de projectiles, *charge ses canons avec son argenterie !* Il ne se rend qu'au moment où l'*Invincible* va s'engloutir, et avec lui ce qui reste de survivants.

Bouvet de Lozier, qui était resté à l'île Sainte-Catherine après la tempête, achève les réparations du *Lys*, et repart pour l'île de France, le 9 août 1747. Il y arrive le 12 octobre.

Il apprend, par le *Lyon*, le désastre de la division de Saint-Georges.

M. David, gouverneur, donne à Bouvet de Lozier le commandement de la division de la mer des Indes.

Dupleix demande des renforts.

Bouvet de Lozier quitte l'île de France ; il commande sept navires de guerre de diverses dimensions ; il se dirige sur Madagascar pour y faire des vivres ; il quitte Foulpointe le 24 mai 1748. Le 18 juin, on s'empare d'un navire anglais chargé de poudre, d'armes, de médicaments pour les escadres anglaises. Le 20, on aperçoit la côte de Coromandel.

Bouvet tourne l'escadre de l'amiral Griffin qui est devant Gondalour, et forte de dix vaisseaux. Il se rend à Madras, y débarque l'argent destiné à Dupleix, puis retourne à l'Ile de France, où il arrive le 25 juillet 1748.

Le 2 juillet 1749, Bouvet de Lozier est nommé chevalier de Saint-Louis.

Il se joint à l'escadre de Kersaint, et retourne à la côte Coromandel. Il y apprend, par la frégate la *Favorite*, le traité d'Aix-la-Chapelle signé le 18 octobre 1748.

Madras est restitué aux Anglais.

Ces derniers préfèrent gagner par la diplomatie ce qu'ils n'avaient pu reprendre par les armes !.

1748

2 Mars.—Mahé de Labourdonnais est emprisonné à la Bastille (dans la nuit du 1er au 2).

Mars.—Les Anglais, depuis les succès de Labourdonnais dans l'Inde, craignant le retour des humiliations qu'il leur avait infligées, ne songent plus qu'à s'emparer de l'Ile de France. Après plusieurs tentatives, ou projets avec commencement d'exécution, ce n'est que soixante deux ans plus tard qu'ils peuvent mettre définitivement leur dessein à exécution ; ce qui prouve la vitalité de l'Ile de France à cette époque, et la terreur que ses flottes et ses corsaires inspiraient aux Anglais.

L'amiral Boscawen arrive à l'Ile de France avec 28 bâtiments.

Il se retire après une première tentative d'une descente à la Petite-Rivière.

Le *seul* vaisseau qui se trouve alors dans le port est l'*Alcide*, de 60 canons, capitaine de Kersaint. Aux batteries, *un seul mortier*, et quelques petites pièces de campagne !

L'amiral Boscawen se dirige sur Pondichéry pour en faire le siège, de concert avec l'escadre de Griffin. Les deux escadres forment en nombre 30 vaisseaux. Dupleix, assiégé par terre et par mer, bat les Anglais et leurs alliés, et les oblige à lever le siège.

18 Octobre.—Le traité d'Aix-la-Chapelle, qui n'est qu'une trêve pour l'Angleterre, stipule que toutes les conquêtes faites avant la guerre seront restituées réciproquement. De cette façon l'Angleterre reprend Madras !

C'est sous le gouvernement de M. David, et vers 1748 ou 1749, que commence à prendre de l'extension l'établissement des forges de MM. de Rostaing et Hermans. Labourdonnais en avait jeté les premières bases ; mais il n'a pu mettre son projet à exécution avant son dernier départ pour l'Inde. En 1757, les forges sont en pleine exploitation.

Le 30 novembre 1767, Poivre écrit au ministre que cet établissement peut fournir un million (de livres) de fer par année, et que ce fer est de bonne qualité. Il cite plusieurs preuves à l'appui de ses appréciations. En outre, cet établissement fournit du travail, et, par suite, de la nourriture à quantité d'ouvriers. Il demande au ministre une subvention pour soutenir un établissement aussi utile. Cette demande n'est pas accueillie. Les directeurs de la Compagnie y auraient perdu leur privilège d'importation de fer dans la colonie.

M. Dumas contribue à la chute de cet établissement. Il écrit, de son côté, au ministre, " qu'il occupe beaucoup trop " de terrains, et ôte des bras à l'agriculture. En effet, dit-il, " *huit cents noirs et quarante blancs* forment le personnel de " ces forges, sans compter qu'ils occupent *cinq mille arpents* " *de terre, et dix mille arpents de forêts.*

" M. de Rostaing avait conduit dans le quartier des Pam- " plemousses *une quantité d'eau considérable, mesure qui* " *nuisait aux autres quartiers...*"

Cependant le fer fabriqué est d'excellente qualité, et la mine semble inépuisable,

Legentil en fait l'éloge dans ses ouvrages.

Bougainville, en novembre 1768, parle des forges de M. le comte de Rostaing dans les termes les plus favorables.

En 1782, le général d'Herville forme le projet d'établir une fonderie au Grand-Port. Tout est prêt : argent, établissement,

bois. La paix de 1783 fait tout abandonner, comme si cette paix doit durer, et qu'il n'y a plus de précautions à garder. Quelle aberration !

Arrivée à l'Ile de France de M. de la Pallière. Il fait partie de l'escadre de Kersaint, et protège le commerce de cette colonie jusqu'à son premier départ pour l'Europe, en 1750.

De la Pallière était parent de Labourdonnais. A la prise de Baganor, sur la côte de Malabar, il reçoit une balle qui lui traverse le corps de part en part ; il en guérit.

Il est, en 1741, premier lieutenant sur le *Fleury*, dont Labourdonnais est capitaine

Il commande le *Brillant* en 1744 ; puis, le *Philibert* et l'*Aimable*, en 1745. Il part pour la Chine, et revient en 1746.

Fait capitaine en 1747, il commande le *Jason*, puis le *Machault*. Il arrive à l'Ile de France en 1748, comme il est dit plus haut. Il commande l'*Auguste* en 1752, retourne en Chine, et revient à Lorient en 1754.

Capitaine de frégate, il commande le *Vengeur*, sous le comte d'Aché ; son vaisseau est le seul qui arrive à l'Ile de France sans avoir eu un seul malade après une traversée qui a duré huit mois !

Sous d'Aché, pendant le combat du 29 avril 1758, il se bat avec beaucoup de bravoure ; le 3 août, devant Porto-Novo, il couvre l'escadre avec son vaisseau et trois frégates ; le 10 septembre, devant Négapatam, il démâte le vaisseau anglais le *Tiger*, et couvre de nouveau l'escadre avec M. de l'Eguille.

Il ramène à l'Ile de France, en 1760. des vaisseaux chargés de grains.

Après avoir réparé le *Vengeur*, Grout de Saint-Georges commandant en chef de la division, envoie " *le brave La Pallière*" en croisière avec le *Vengeur*, ayant sous son commandement le *Condé*, capitaine Grout de Bellesme, et le *Fidèle*, capitaine Roche.

La division part le 5 août 1762, touche à Bourbon, arrive à Madagascar le 14, quitte cette île le 19, et le 12 septembre s'empare d'un navire de la compagnie sur lequel il ne place que 10 hommes. En route, ces hommes sont assassinés, et le navire anglais disparaît pendant la nuit.

Il voit Ceylan le 19 septembre, et le 20 il s'empare du *Walpole*, vaisseau de 26 canons, richement chargé.

Le 20, il rencontre un vaisseau de 60 canons qui peut s'échapper.

La Pallière arrive le 18 décembre 1762, à l'embouchure du Gange, après s'être ravitaillé à l'île du Roi.

A partir du 3 janvier au 2 février 1763, de la Pallière s'empare de quinze navires de tout tonnage.

Son équipage étant épuisé, et manquant de tout, la division rentre à l'Ile de France, et mouille au Port-Sud-Est, le 30 mars 1763. Ces prises rapportent à la compagnie deux millions cinq cent mille livres.

La Pallière remplace Grout de Saint-Georges comme commandant de la station ; puis, il rentre en France. Il arrive à Lorient le 2 juillet 1764.

Il commande le vaisseau le *Sévère* en 1778.

En 1779, le 9 août, de la Pallière revient à l'île de France avec la flûte les *Bons-Amis*, et l'*Hercule*.

Il rentre en France en septembre 1781, pour affaires personnelles.

Il prend sa retraite le 30 avril 1787, et obtient une pension de 3,600 francs.

De la Pallière a laissé, dans la marine, le nom d'un brave et habile officier.

1749

Poivre arrive à l'Ile de France, revenant des Moluques, et rapporte la *cannelle* et d'autres épices qu'il distribue.

1750

M. de Beaulieu crée à Bourbon, dans le quartier de Saint-Benoit, une sucrerie qui réussit très-bien.

14 Mars.— Provisions accordées par le roi à M. Jean Baptiste Charles Bouvet, sieur de Lozier, chevalier de l'Ordre Royal et Militaire de Saint Louis, en vertu desquelles M. Bouvet est nommé gouverneur particulier de l'île Bourbon, et président du conseil supérieur y établi, et ce, sous les ordres de M. David, gouverneur général des deux îles. En cas d'absence de M. David, M. Lozier doit prendre le commandement en chef des îles.

M. de Lozier Bouvet a prêté serment à Paris, le 21 mars 1750 entre les mains de Mgr Daguesseau, chancelier de France.

M. Lozier est nommé en remplacement de M. Didier de Saint-Martin.

24 Mars.—M. Bouvet de Lozier, avant de quitter la France pour rejoindre son poste, insiste auprès du chancelier pour la séparation complète des deux administrations des îles de France et de Bourbon.

5 Mai.— Mahé de Labourdonnais, après vingt six mois au

secret, est enfin autorisé, par un jugement, à communiquer avec son conseil.

30 Juillet.— Prise de possession de l'île Sainte-Marie, de Madagascar, cédée aux Français par Betti, reine de Foulpointe.

23 Août.— Nomination de M. Dagan (Barthélemy) procureur général au conseil supérieur de l'Ile de France.

M. Mathias Claude Gosse est nommé premier conseiller au conseil supérieur de l'Ile de France.

5 Novembre.— Dépôt de l'acte de concession de l'île Sainte-Marie de Madagascar. (No. 128,—f°. 63, registre 7,—greffe.)

21 Novembre.— L'Abbé de La Caille quitte Lorient, sur le vaisseau le *Glorieux*, pour le Cap de *Bonne Espérance*, puis pour l'Ile de France.

Introduction à l'Ile de France, par le capitaine Lesquelen, de l'*avocatier*, venant du Brésil.

M. David, pendant son administration, fait construire, à Moka, en un lieu extrêmement pittoresque, une *petite maison* pour " *offrir aux dames une retraite en cas de tentative de* " *l'ennemi sur l'île.*" Il nomme cette petite maison le *Réduit.* Mais, c'est l'amour seul qui a fait construire ce *Réduit.* M. David voulait se rapprocher de l'objet de son cœur, qui habitait aux environs.

C'est le seul souvenir que laisse cet administrateur " *mé-* " *diocre, mais aimable, bienveillant, probe et amoureux* !" Pendant ce temps, le vainqueur de Madras agonisait à la Bastille !

La Compagnie des Indes encourage M. David dans la création d'un jardin, à Moka, à l'endroit où il a construit la maison qu'il a nommée le *Réduit.* La Compagnie désire enrichir les deux colonies (les îles de Bourbon et de France) de plantes exotiques précieuses. C'est le botaniste Aublet qui est chargé de former ce jardin ; mais, la maison devait plaire aux gouverneurs, qui vont s'y installer....."C'est *Monplaisir*, " situé dans le quartier des Pamplemousses, qui est devenu le " jardin botanique de la colonie de l'Ile de France, depuis " l'année 1773." (Cossigny.)

1751

Janvier.— M. d'Après de Mannevillette officier géographe de la marine, entreprend une suite d'opérations pour déterminer les vraies dimensions de la colonie de l'Ile de France.

3 Février.—L'innocence de Mahé de Labourdonnais est proclamée par un arrêt solennel. Il est mis en liberté après plus de trois années d'emprisonnement.

Sur quatre cents témoins entendus, *dix* seulement déposent contre Labourdonnais, et parmi ces *dix* il se trouvait un neveu et un gendre de Dupleix ; puis, quelques employés de la compagnie, quelques soldats, dont un est retiré de Bicêtre ; un autre est envoyé à la Bastille comme faux témoin. Un malabar nommé Nama, agent d'affaires de Labourdonnais, a été jeté en prison pour n'avoir pas déposé contre lui.

L'acquittement est prononcé au milieu des applaudissements de tous les honnêtes gens, indignés de l'attitude scandaleuse des imposteurs.

Mais la fortune du grand homme avait été dilapidée. Le tuteur de ses enfants a avoué, plus tard, en prison, avoir volé plus de sept cent mille livres en contrefaisant la signature d'un notaire et d'un caissier.

Un des directeurs de la compagnie, ayant demandé à Labourdonnais comment il avait si bien fait ses affaires quand il s'est retiré du service sous M. Lenoir, et si mal celles de la compagnie, il lui répond : " C'est parce que j'ai fait mes " affaires selon mes lumières, et celles de la Compagnie selon " vos instructions."

Voilà tout le secret des fautes qui ont été commises dans l'Inde au siècle dernier, par les directeurs parisiens de la Compagnie, qui avaient la prétention de conquérir et de gouverner l'Inde à cinq mille lieues de leur chambre syndicale, et lorsqu'il fallait huit mois, en temps de guerre continuelle, pour avoir des réponses à leurs ordres adressés à des chefs qui souvent étaient des hommes génie.

26 Mars.— Ouragan d'une grande violence éprouvé à l'île Bourbon. Les vents soufflent de l'est. Les cultures sont détruites.

M. Maingard est nommé, dans le courant de cette année, capitaine de port à l'Ile de France.

En 1729, Maingard est volontaire sur un navire marchand commandé par son père. Il voyage dans le Levant, et sur les côtes du nord de l'Europe.

Il quitte la navigation marchande en 1743.

Il fait la course en 1745 et en 1746 ; il est fait prisonnier et reste plusieurs mois en Angleterre.

A la fin de 1746, il est fait lieutenant de frégate, et se trouve sous les ordres de Bouvet de Lozier, qui commande le *Lys* et, plus tard sous de Kersaint, jusqu'en 1748, au moment de la paix.

On le voit, en 1751, capitaine de port, à l'Ile de France ; puis, en 1757, capitaine de brûlot, pour toute la campagne.

Le roi le maintient à son poste de capitaine de port, à l'Ile de France, lors de la rétrocession.

M. Maingard est alors en France ; il quitte Lorient le 4 janvier 1768, et arrive le 4 mai à l'Ile de France.

Il est nommé capitaine titulaire de brûlot le 15 août de cette même année, après trente huit ans de service.

M. Maingard ne peut arriver au grade de lieutenant de vaisseau ; les marins de la marine royale trouvent qu'il a trop servi dans la marine marchande. La rivalité existe déjà entre les différents navigateurs.

M. Maingard demande sa retraite après quarante et un ans de service. Il obtient une pension de mille livres par an. En 1772, il remet le service à M. de Boisquenay.

M. Maingard, malgré sa carrière honorable et dévouée, ne peut obtenir la croix de Saint- Louis qui, à cette époque, se donnait très difficilement afin d'être mieux appréciée. Le roi l'honore d'une épée d'honneur en récompense de sa belle conduite aux Indes. M. Maingard part pour la France en 1776.

1752

10 Octobre.—Naissance, à Sainte Suzanne, de l'île Bourbon, du futur poète Antoine Bertin.

Un Français nommé La Noye forme l'armée du roi de Travancor, pays situé depuis le cap Comorin jusqu'aux frontières de Cochin. C'est ce roi qui dit un jour à deux ambassadeurs qui ne terminaient pas leur harangue : *Ne soyez pas long, la vie est courte.*

Retour à l'Ile de France, pour la seconde fois, de M. Jean François de Cossigny, ingénieur, en mission.

Le major anglais Lawrence, succède à Clive dans le commandement de l'armée anglaise dans la Carnatic.

....." C'est à M. Porcher, que la colonie (de l'Ile de " France) doit l'acquisition des *canelleries*. Il les avait tirées " de Ceylan en 1752, pendant qu'il commandait à Karical.

" Cette acquisition eût été sans fruit si Jh. F. Charpentier " de Cossigny de Palma n'avait pas trouvé un procédé pour " en conserver le goût et le parfum à l'Ile de France.

" Ce procédé a été publié par lui dans la colonie, et il en a " fourni la preuve par une lettre de M. de Céré aux administrateurs de la colonie en date du 4 mars 1785. Cette lettre " a été imprimée dans la *Feuille-hebdomadaire* de la colonie." —(Cossigny.)

Décembre.—M. Bouvet de Lozier, gouverneur particulier de Bourbon, passe à l'Ile de France en qualité de gouverneur général des deux colonies. Il remplace M. David, son beau-frère, qui a obtenu un congé, et qui quitte la colonie le 10 février 1753. (*)

La famille Bouvet se compose de trois branches: les Bouvet de Maisonneuve; les Bouvet de Lozier; et les Bouvet de Précourt.

Leurs ancêtres ont combattu à côté des seigneurs de Rohan de La Trémouille et de Rieux.

Jean Baptiste Charles Bouvet de Lozier fut un grand marin issu d'une importante famille de Bretagne. Il est né en 1706 Il est connu sous le nom de Lozier-Bouvet.

Il entre dans la marine en 1722, avec la ferme volonté d'aller visiter les mers australes qu'il voyait, sur les mappemondes sans aucune terre.

En 1731, il est lieutenant à bord d'un vaisseau de la compagnie.

En 1728, la Compagnie des Indes, trompée par les récits fabuleux de Gonneville, (1504), sur l'existence d'un continent austral, ce qui faisait supposer que Gonneville avait découvert l'Australie, continent où elle pourrait s'établir, expédie de Lorient, le 19 juillet 1738, deux petites frégates, l'*Aigle* et la *Marie*, l'une sous le commandement de Bouvet, l'autre sous celui de Déhay, dans le but de rechercher ces fameuses terres australes. Les deux frégates atteignent le 48° 50' de latitude australe, le 15 décembre 1738, et ne rencontrent que des glaces. Mais, le 1er janvier 1739, l'*Aigle* aperçoit un cap, que Bouvet nomme le *Cap de la Circoncision*, en mémoire du jour de sa découverte. Malgré tous ses efforts, il a la douleur de ne pas pouvoir l'aborder. Il passe sur la *Marie*, et expédie l'*Aigle* à l'Ile de France.

Il arrive au cap de Bonne-Espérance le 28 février 1739. Il revient annoncer la nouvelle en France; mais, on s'aperçoit bientôt que ce continent n'est qu'une île isolée, au milieu de l'océan, et dont la position n'est guère enviable.

En 1746, Bouvet est nommé capitaine de frégate. Il a le commandement du *Lys*, vaisseau de la compagnie, et fait partie de la division de Grout de Saint-Georges. Le lendemain du départ il est séparé de la division par une tempête; il rentre

(*) J'ai pris quelques renseignements dans le livre intéressant de M. Eugène Fabre; mais les états de service et d'autres détails sur les Bouvet se trouvent aux Archives de France.

à l'île de Sainte Catherine. Après avoir réparé ses avaries ; il appareille pour l'Ile de France, croyant y rallier la division de Saint-Georges. Il y arrive le 12 octobre 1747, sur le *Lys*, et apprend, par le *Lyon*, le désastre de cette division écrasée et prise par la flotte, composée de quatorze vaisseaux de ligne et de plusieurs frégates, de l'amiral Auson. (Voir 1747).

Le gouverneur de l'Ile de France, M. David, dont Bouvet n'était pas encore devenu le beau-frère, le nomme chef d'escadre au lieu et place de Grout de Saint-Georges. Il part pour l'Inde, en passant par Madagascar. Il arrive devant Madras, après avoir tourné et évité l'escadre de l'amiral Griffin, qui le veillait devant Gondalour.

Bouvet, après avoir débarqué à Madras (alors au pouvoir des Français) l'argent destiné à Dupleix, assiégé dans Pondichéry, retourne à l'Ile de France. Il revient de nouveau, sur la côte Coromandel avec l'escadre de Kersaint. Il contribue à faire lever le siège de Pondichéry, que Boscawen, après son échec à l'Ile de France (Rivière Noire), était venu bloquer.

Bouvet apprend, dans l'Inde, par la frégate la *Favorite*, la signature de la paix d'Aix-la Chapelle, paix honteuse pour la France, et qui cause la ruine des établissements français de l'Inde. (18 août 1748).

Bouvet retourne à Paris.

En ce temps là, M. David père est un des directeurs les plus influents de la Compagnie des Indes. Il est l'un des seize qui demandent le rappel de Labourdonnais. (Voir le troisième paragraphe à la date du 6 mars 1746).

Il avait *casé* son fils Pierre Félix Barthélemy au gouvernement du Sénégal. Le 6 mars 1746, après le vote du rappel de Labourdonnais, il fait nommer ce fils au gouvernement général des îles de France et de Bourbon, et lui fait prendre la lourde succession du grand homme.

Bouvet de Lozier, à son arrivée à Paris, est chaudement accueilli par la cour des directeurs. M. David, particulièrement, le comble de gracieusetés, et, finalement, lui donne la main de sa fille.

Le 12 mars 1750, Bouvet est nommé gouverneur particulier et président du conseil de Bourbon. Il est désigné par le roi pour prendre la succession de son beau-frère en qualité de gouverneur général, aussitôt que M. David fils jugera à propos de prendre un congé ou de se retirer.

Comme on le voit, M. David père, en votant le rappel du héros du golfe du Bengale, n'a pas oublié sa famille. Il est vrai qu'il était un des gros actionnaires de la compagnie.

La nature humaine est ainsi faite qu'elle ne semble pas se

modifier, même après cent quarante années de progrès, sous tous les régimes, dans notre colonie, comme ailleurs.

Bouvet était un marin, et un illustre marin ; il n'a laissé aucun souvenir comme gouverneur de l'Ile de France, et encore moins M. David, son beau-frère. Cependant, il faut rendre cette justice à Bouvet, qu'il essaya de donner de l'essor à la culture dans les deux colonies.

Le 2 juillet 1749, Bouvet avait été créé chevalier de Saint-Louis et capitaine de vaisseau.

Il quitte la France, avec sa jeune femme, et arrive à l'Ile de France, en route pour Bourbon, le 15 août 1750, sur le vaisseau l'*Auguste*.

Il reste deux mois à l'Ile de France, et débarque à Bourbon le 5 octobre 1750.

Le 4 janvier 1752, Bouvet pose la première pierre du collège de Bourbon. Les pères Lazaristes sont chargés de l'instruction des enfants, qui, en même temps, recevront une éducation militaire.

M. David, ayant obtenu un congé part pour la France. Bouvet passe à l'Ile de France comme gouverneur général. Il laisse le commandement de Bourbon à M. Brenier, le plus ancien conseiller.

Le lecteur trouvera à leurs dates les principaux événements, peu nombreux, il est vrai, qui se passent sous le gouvernement de Bouvet à l'Ile de France.

Il allait quitter la colonie de l'Ile de France dans le courant de l'année 1755 ; sa santé, et principalement, celle de Madame Bouvet, nécessitant un prompt retour dans des climats plus tempérés. Mais les principaux habitants de Bourbon lui envoient une députation pour le supplier de revenir reprendre le gouvernement de leur colonie. Il cède aux vœux des colons, d'autant plus que la guerre, qui vient de recommencer entre la France et l'Angleterre, nécessite la présence d'un militaire dans cette colonie pour en préparer la défense ; ensuite, les escadres anglaises sillonnent déjà la route des navires qui se rendent en Europe.

Il en était là, lorsque, en juillet 1757, arrive à l'Ile Bourbon M. le chevalier de Soupire, commandant la première division d'avant-garde de la petite armée de Lally-Tollendal. Il dit à Bouvet qu'il est le seul chef d'escadre dans les deux îles capable de conduire cette troupe à Pondichéry, ainsi que l'argent et les munitions qui lui sont confiés. L'escadre l'attend à Foulponite. Bouvet part pour Madagascar ; il arbore son pavillon sur le *Comte de Provence*, capitaine La Chaise, et appareille le 1er août 1757. Arrivé sur la côte Malabare, le

22 août, Bouvet apprend par de faux espions que trois flottes anglaises battent les mers de l'Inde. Néanmoins, il se dirige vers Pondichéry, où il arrive le 8 septembre 1757 ; il peut y débarquer tout ce qui lui était confié.

Dans ces parages, Bouvet apprend que les Anglais sont très faibles. Il propose au conseil de se rendre dans le Gange où les forces européennes des Anglais sont nulles. Cette demande est rejetée par le conseil dont l'aveuglement persistant à causé la ruine des Français dans l'Inde.

Le 11 octobre 1757, Bouvet revient à l'Ile de France où son escadre doit attendre celle de d'Aché, qui ne peut tarder d'arriver.

Il reprend son gouvernement de l'île Bourbon.

Le 11 décembre 1757, il a la douleur de perdre sa femme, âgée de quarante ans. Elle est inhumée dans le chœur de l'église paroissiale de Saint Denis. Il reste à Bourbon jusqu'en 1763.

En 1774, Bouvet de Lozier obtient des lettres de noblesse en récompense de ses services, et une pension de 1,500 livres reversible sur sa femme ; car Bouvet avait épousé, en secondes noces, Mademoiselle de Laumont, une petite nièce du cardinal de Fleury. Il eut de cette union deux garçons et une fille. L'aîné des garçons, officier du Royal Roussillon, est tué dans l'armée du prince de Condé, au commencement de la Révolution ; la fille épousa M. de Langlade, officier au régiment de Port-au-Prince, tué également dans les armées des émigrés. Quant au plus jeune garçon, Athanaze Hyacinthe Bouvet de Lozier, né le 20 juillet 1770, il fit parler de lui.

Voici l'histoire de ce fils : la fin de son existence concerne, du reste, l'île Bourbon ; je résume cette existence autant que possible, car il faudrait un livre pour raconter les aventures romanesques d'Athanaze Hyacinthe Bouvet.

Comme son frère aîné et son beau-frère, il émigre avec les princes au commencement de la Révolution. Il fait la campagne contre la France. Son frère aîné meurt pendant cette campagne.

Après la dissolution de la petite armée du Prince de Condé par les alliés, Athanaze Hyacinthe passe en Angleterre. De là, il s'embarque pour Saint Domingue, il sert dans la légion britannique commandée par le comte Louis de Bruges. Toussaint Louverture se met à la tête des forces révoltées, et chasse les Anglais de l'île. Bouvet revient en Angleterre.

Il sert en Vendée sous Georges Cadoudal.

Arrêté, à Paris, comme complice de Georges, de Pichegru et de Moreau, il est conduit au Temple. Il cherche à se pendre

dans sa prison, pendant la nuit du 13 au 14 février 1804. Sauvé miraculeusement par un geôlier qui fait sa ronde, il est traduit devant la cour martiale ; il avoue le complot ; il est condamné à mort.

Sa sœur, Madame veuve de Langlade, se fait présenter à l'empereur par son amie Madame Murat ; elle obtient, par cette entremise, la commutation de la peine de Bouvet à l'emprisonnemet perpétuel.

Après huit ans de détention, Bouvet peut s'échapper, avec le génnéral espagnol Contréras, son compagnon de captivité. Ils dépistent les recherches de la police, et s'embarquent pour l'Angleterre. Louis XVIII le reçoit, et le comble de gracieusetés. Il séjourne à Hartwell, puis rentre en France en 1814.

Le 12 novembre 1814, Louis XVIII le nomme maréchal de camp, puis chevalier de la Légion d'honneur, il était déjà chevalier de Saint-Louis, enfin, gouverneur de l'île de Bourbon.

Napoléon débarque au golfe Juan le 1er mars 1815, arrive à Paris le 20. Le 16 juin, il bat les Prussiens à Ligny, malgré la trahison de Bourmont. Le 18 du même mois, l'armée anglaise, renforcée d'un corps prussien qui arrive à temps, remporte la victoire de Waterloo. Napoléon abdique pour la seconde fois. Louis XVIII rentre de nouveau à Paris.

Bouvet apprend, à Bourbon, le 26 août 1815, la rentrée de Napoléon en France, par un aviso qui porte les dépêches impériales.

Il fait arrêter le capitaine de cet aviso ; l'équipage est prisonnier et l'aviso confisqué. Il rassemble un certain nombre de royalistes de Bourbon, et leur fait promettre une résistance contre le retour du régime impérial. Le 4 octobre 1815, Bouvet épouse, à Sainte-Suzanne, Mademoiselle Dejean, dont le père était lieutenant-colonel des milices. Le lendemain de son mariage, une escadre anglaise de six vaisseaux paraît devant Saint-Denis. Le gouverneur de Maurice, Sir Robert Farquhar, le somme de lui remettre l'île Bourbon, afin de la placer sous la protection de l'Angleterre.

Bouvet refuse, et se prépare à la défense. Les vaisseaux anglais se bornent à un blocus.

Le 18 avril 1815, Louis XVIII fait écrire à Bouvet qu'il lui donne plein pouvoir pour agir comme il l'entend.

Bouvet envoie au gouverneur de Maurice le Marquis de Parny, pour lui faire savoir que tous les partis politiques sont réunis pour repousser l'attaque de la part des Anglais.

Le 28 octobre, l'escadre anglaise reparaît devant Saint-Denis. Toute la population se prépare au combat. Un canot parle-

mentaire se détache de l'escadre anglaise. Le commodore fait annoncer à Bouvet que Napoléon a été battu à Waterloo, et que Louis XVIII est rentré à Paris.

Bouvet provoque des réjouissances dans la colonie.

Le roi le félicite de sa conduite, et lui envoie la croix d'*officier de la légion d'honneur !* Puis, le 13 mai 1816, le roi le crée comte héréditaire. Bouvet récompense, par autorisation du roi, les colons qui sont restés fidèles à la légitimité. Mais les *patriotes* ne sont pas contents.

Le 1er juillet 1817, Bouvet quitte l'île Bourbon ; il remet le gouvernement de la colonie à M. de Lafitte de Courteil, nommé pour le remplacer. Puis, en septembre, il s'embarque sur la flûte la *Normandie*, commandant Ducrest de Villeneuve, et arrive à Paris en décembre.

Après l'attentat de Louvel, la réaction ultra royaliste fait renvoyer du ministère le duc Decazes. Bouvet rentre dans la vie active, et est nommé commandant de la subdivision militaire d'Orléans,

Le 31 janvier 1825, Bouvet est tué dans un duel dont la cause est tout-à-fait personelle.

Le clergé catholique refuse à ses restes la sépulture sainte.

Bouvet laissa deux filles, qui toutes deux épousèrent successivement M. Dorgoni, qui fut plus tard ministre et général du roi de Siam. Son fils mourut jeune, et ne laissa pas de descendance.

1753

La compagnie française des Indes, par concession du Grand Mogol, bat monnaie à Pondichéry, privilège dont ne jouit pas la compagnie anglaise à Madras et à Bombay.

6 Février.— Naissance, à l'Hermitage, Saint-Gilles, île Bourbon, du futur poète Evariste Parny.

Etablissement d'une sucrerie à l'Ile de France par M. Vigoureux, créole de Bourbon.

10 Février.— M. David quitte l'Ile de France.

M. Bouvet de Lozier prend officiellement le gouvernement général des îles de France et de Bourbon.

12 Mars.— Ouragan violent à l'île Bourbon. Les navires de la compagnie qui se trouvent sur la rade de Saint-Paul éprouvent de grandes avaries.

Avril.—M. Aubry, qui trafiquait au Bengale, introduit à l'Ile de France quelques plants de muscadiers. Il propose au gouvernement colonial de lui apporter d'autres épices fines, et ne demande, pour ses peines et soins, que soixante mille piastres, et l'Ordre de Saint-Michel.

Sur les entrefaites, Poivre revient de Manille avec quelques plants de muscadiers. Puis, en 1754, il obtient de retourner aux îles sur un petit navire de 160 tonneaux, la *Colombe*, afin d'en rapporter le giroflier.

9 Avril.—Institution d'une commune des habitants à l'Ile de France.

18 Avril.—Arrivée à l'île de France de l'abbé de la Caille. (Voir sa naissance : 15 mars 1713 ; sa mort : le 21 Mars 1762).

Je ne peux donner une biographie complète de l'abbé de la Caille. Je renvoie le lecteur à l'ouvrage cité à la date de sa naissance. Je ne m'occuperai que de son séjour et de ses actes à l'Ile de France etc.

.....Il quitte Paris le 20 octobre 1750 ; arrive à Lorient le 1er novembre, et part le 21, sur le vaisseau le *Glorieux*, capitaine D'Après. Le *Glorieux* est suivi par un petit bâtiment qui fait de l'eau et le retarde dans sa route.

Il relâche à Rio Janeiro, sur les côtes du Brésil, et rentre dans la baie de cette ville le 25 janvier 1751. Le 25 février, il lève l'ancre pour le Cap de Bonne Espérance, en vue duquel il arrive le 30 mars 1751. Il n'entre dans le port que le 19 avril. L'abbé de la Caille. astronome, est reçu au Cap comme député de la république des lettres. Il commence ses observations le 10 mai 1751. Le 8 mars 1753, il s'embarque à bord du *Puisieulx*, vaisseau destiné pour la Chine, en relâchant aux îles de France et de Bourbon.

Il arrive à l'Ile de France le 18 avril 1753.

Les opérations de l'abbé de la Caille à l'Ile de France sont rapportées dans les mémoires de l'Académie de l'année 1754, et dans son journal historique.

Il séjourne neuf mois à l'Ile de France. Il la quitte le 16 janvier 1754, et arrive le lendemain à Saint-Denis, île Bourbon, sur le navire le *Bourbon*, commandé par M. Lesquelin. Le 27 février, il quitte l'Ile Bourbon sur le navire L'*Achille* qui rentrait en France. Le 15 avril, il mouille à l'Ascension, qu'il quitte le 20, et arrive à Lorient le 4 juin 1754 à cinq heures et demie du soir. Il reste à Lorient jusqu'au 17, et arrive à Paris le 28, où on l'attendait avec impatience, dit-il, "comme on veille un astre qui passe ou va passer."..... Il accepte une gratification annuelle de cinq cents livres de l'Académie pour prix de ses services. Outre les deux parties de la relation de son voyage, il a enrichi les mémoires de l'Académie de plusieurs pièces importantes.

Ce recueil contient un mémoire sur les étoiles nébuleuses australes. En 1757, l'abbé de la Caille publie son ouvrage intitulé *Astronomiæ fondamenta* beau volume in-4.

Depuis cette époque à celle de sa mort, il fit paraître plusieurs mémoires sur les étoiles zodiacales, les comètes, etc.

A la fin de février 1762, il ressentit les premiers symptômes de la maladie qui devait le conduire à la dernière demeure. Le 20 mars, on lui fit une saignée au pied, et il tomba dans un assoupissement qui dura vingt quatre heures. Enfin, le 21 mars 1762, il mourut, (à Paris), au même âge que son père, et dans le mois de sa naissance, " au milieu des larmes de ses " amis et des regrets de l'Académie et de la science. "

(Nulle part dans ses ouvrages l'abbé de la Caille ne parle de l'église de Port-Louis, et des observations qu'il aurait pu faire sur le haut de ses tours, etc. C'est là encore une de ces légendes dont l'origine est inconnue.)

13 Juillet.—L'abbé de La Caille commence ses observations géodésiques à l'Ile de France.

9 Septembre.—Mort de Mahé de Labourdonnais.

Plusieurs historiens placent, par erreur, la date de cet événemement en 1750, on en 1751. Le dictionnaire de Dézobry fait mourir Labourdonnais en 1755; Bouillet est dans le vrai.

Je ne ferai pas de notice biographique sur Labourdonnais. J'ai rapporté à leurs dates les principaux faits de son existence, depuis sa jeunesse jusqu'à sa mort, ceux de son administration à l'Ile de France, et de sa carrière militaire et civile avant cette administration. J'ai résumé, d'après de Rostaing, sa campagne de l'Inde; la relation de Rostaing est la seule véridique, dans mon opinion.

La vie de Labourdonnais a été inscrite dans le cœur de tout colon de l'Ile de France; espérons qu'elle l'est dans celui de tout Mauricien de nos jours, et qu'elle y restera gravée, de générations en générations.

Mon frère Prosper publiera bientôt des documents inédits au sujet de Labourdonnais; ces documents vengeront, nous l'espérons, les calomnies qu'il est de mode aujourd'hui de charger à la mémoire de cet homme de génie. Mon frère possède, en effet, un mémoire que Labourdonnais écrivit à bord lors de son dernier voyage de retour.

Dans sa préface il dit :

..." Qu'il ne saurait mieux occuper les loisirs de sa traver- " sée qu'en travaillant à des Mémoires utiles aux îles de " France et de Bourbon."

C'est une réponse à ses ennemis qui l'avaient accusé de s'être mieux occupé de ses affaires que de celles de la compagnie.

On sait comment il a répondu à cette insolence.

Je ne peux que citer le titre de ce manuscrit. Le cadre de de mon travail ne me permettant pas de le publier :

" Mémoire des îles de France et de Bourbon pendant la " régie de M. Mahé de la Bourdonnais, gouverneur général " des dittes îles, présenté par lui-même à Monsieur Orry de " Fulvy, conseiller d'état, intendant général de finances."

Quelques historiens, et même des *Dictionnaires historiques* citent, au sujet de Labourdonnais, des erreurs aussi grosses que celle-ci : Labourdonnais a donné son nom à la ville de Mahé dont il s'était emparé en 1725 ! (Voir 3 décembre 1725.) La ville de l'Inde se nommait Mahé ou Mayé, avant l'arrivée de Labourdonnais, et Labourdonnais s'appelait Mahé bien avant son arrivée dans l'Inde. C'est M. de Pardaillan qui s'empara de Mahé ; Labourdonnais n'était qu'un simple commandant en second d'un navire sous ses ordres, la *Badine.*

Si M. de Pardaillan ne parle pas de Labourdonnais dans ses dépêches au ministre, c'est que, naturellement, il désire conserver à son profit la gloire entière de la prise de Mahé, et ne pas raconter qu'un capitaine en second lui a conseillé telle ou telle mesure qui décida du succès, telle que la construction de radeaux pour le débarquement des troupes en dedans de la barre.

Quand un homme devient célèbre, on cite les moindres faits de sa jeunesse ; on se rappelle ses moindres actes de bravoure, de jugement, de prudence ; on recherche ce qu'il a pu faire ou conseiller dans telles circonstances où il se trouvait en sous-ordres. Si Labourdonnais n'était pas devenu aussi célèbre, on n'aurait pas cité dans l'histoire la part active qu'il a prise lors de l'expédition de Mahé. Si Labourdonnais, en 1750, a parlé du fait, dans ses mémoires, c'était son droit. Aucun survivant de cette époque ne l'a démenti ; et, c'est après plus de cent quarante ans que, pour se donner de l'importance, des descendants inconnus viennent jeter de la boue sur la mémoire d'un des plus grands génies du dix huitième siécle !

Pas un Français instruit ne sera la dupe de tant de machinations.

28 Septembre.—L'abbé de La Caille achève ses observations géodésiques à l'Ile de France.

29 Octobre.—Nomination, par la Compagnie des Indes, de M. Godeheu, et de son frère, le chevalier Godeheu, commandeur de l'ordre de Malte, à l'effet de prendre, en cas de mort du premier, le commandement général de tous les établissements de la Compagnie des Indes. tant sur la côte d'Afrique qu'au-delà du Cap de Bonne-Espérance, et présider tous les conseils, et supérieurs que provinciaux.

Le même jour, le roi accorde des provisions de commissaire du roi et de commandant général à M. Godeheu, comme il est dit ci-dessus.

1754

10 Janvier.—Ouragan à l'île Bourbon. Les vents commencent de l'est, passent au N. N. O., et sautent subitement au S. O.

Février.—La petite vérole est introduite dans la colonie, et y fait beaucoup de victimes.

Mars.—Ouragan violent à l'Ile de France.

19 Avril.—Ouragan violent à l'île Bourbon ; il dure trois jours, et dévaste les cultures dans toute la colonie.

4 Septembre.—Poivre est nommé correspondant de l'Académie des sciences.

2 Octobre.—M. Michel Gamart de Courcelle prête serment en qualité de conseiller du roi au conseil supérieur de l'Ile de France.

11 Octobre.—Godeheu, ce commissaire revêtu des pouvoirs les plus étendus, conclut avec Saunders, le gouverneur de Madras connu par ses atrocités envers les Français, le traité qui porte cette date. Dupleix quitte l'Inde.

Les Anglais, par ce traité, cèdent quelques bourgades, la France un empire. Jamais on ne vit un tel sacrifice à l'amour de la paix.

"...Il n'y a point d'exemple dans l'histoire moderne d'une " nation trahie à ce point par son gouvernement ; c'est l'idéal " de l'ignominie ; il faut, pour trouver quelque chose de sem- " blable, remonter jusqu'à ces lâches rois d'Orient qui se " précipitaient à bas de leurs trônes sur un geste des proconsuls " romains..." (Henri Martin.)

C'est après les victoires de Fontenoy, de Lawfeldt et de Bergopzoom, et au sommet de sa puissance dans l'Inde, que Louis XV donne à Dupleix l'ordre de rendre Madras aux Anglais.

Il faut avouer que les Anglais ont conquis l'Inde bien facilement.

Le gouverneur Bouvet de Lozier met à la disposition de Poivre un petit bâtiment, la *Colombe*, de 160 tonneaux, pour aller à la conquête de la muscade et du girofle.

24 Décembre.—On reçoit à l'Ile de France la nouvelle du massacre, par ordre de la veuve de Tamsimalo, de M. Gosse et de tous les Français qui se trouvaient avec lui à Sainte Marie de Madagascar. Ce massacre est immédiatement vengé par la mort de cette femme, tuée après avoir vu ses villages incendiés

par un vaisseau expédié de l'Ile de France. Sa fille Betti est ramenée prisonnière à l'Ile de France. Le conseil supérieur de la colonie la reconnaît innocente de ce massacre. Elle est renvoyée, chargé de présents, à Foulpointe.

1755

Janvier.—Dès le commencement de cette année (janvier), Bouvet de Lozier, gouverneur général des îles de France et de Bourbon, demande à rentrer en France pour cause de santé. Le roi lui offre de retourner à Bourbon, dont le gouvernement est distinct de celui de l'Ile de France. Mais Madame Bouvet, très-souffrante, ne peut plus tolérer le climat de nos colonies.

21 Mai.—Provisions de commandant général des îles de France et de Bourbon, et de président des conseils supérieurs y établis, accordées par le roi à M. le colonel René Magon, subordonnément à M. de Godeheu, commissaire du roi et de le compagnie, et, à son défaut, pour cause de décès, au commandant de Godeheu, frère du précédent, son successeur dans le commissariat.

René Magon, sieur de la Villebague, arrivé à l'Ile de France en décembre 1755, est reconnu officiellement dans ses nouvelles fonctions de gouverneur général des îles de France et de Bourbon, le 3 janvier 1756.

Voici, d'après des titres authentiques de Bretagne, quelques renseignements concernant René Magon.

René Magon, sieur de la Villebague, ondoyé le 23 avril 1723 à Saint-Malo, est fils aîné de Julien Alain, sieur de la Villebague, (né en 1691, mort en 1726), et de Marie Moreau, demoiselle de Maupertuis, sœur du savant géomètre Pierre Louis Moreau de Maupertuis.

René Magon était directeur de la Compagnie des Indes à Saint-Malo quand il fut nommé gouverneur des îles de France et Bourbon. Il fut ensuite intendant de justice, de police, des finances, et de la marine à Saint-Domingue, pour le roi, ainsi que de toutes les Iles-sous-le-vent, soit, la moitié des petites Antilles, et président des conseils y établis. Il mourut à l'Ile de France en son établissement de la *Villebague.*

Il fut inhumé dans le cimetière de la paroisse de Saint-François des Pamplemousses, le 5 octobre 1778. Il avait épousé dame Jacquette Vincente de la Pierre, comtesse de Langat, et, de cette union, avait eu trois enfants, qui abandonnèrent le nom de la Villebague pour prendre celui de la terre seigneuriale de Saint-Elier, située en Saint-Jonan-des-Guérêts.

Les trois enfants furent :

1o. Julien Dominique, né à l'Ile de France ;

2o. Alain, né en France, père de Ferdinand, son second enfant ;

3o. Charles René, né à Paris, et qui fut le contre-amiral tué à Trafalgar en 1805 (voir cette date).

18 Juin.—Poivre présente au conseil supérieur, des plants d'arbres à épice qu'il a introduits dans la colonie par la petite frégate la *Colombe*.

23 Août.—Naissance de Jean Baptiste Lislet Geoffroy, à la Rivière d'Abord, à Saint-Pierre, île Bourbon. Il mourut à Maurice en 1836.

1er Octobre.—Procès-verbal de la vérification des fruits mûrs de girofliers introduits à l'Ile de France par M. Poivre.

Procès-verbal de vérification d'un plant de muscadier et de ses noix, introduit à l'Ile de France par M. Poivre.

Les Anglais par mer, et les Hollandais par terre, détruisent les pirates d'Angria, sur la côte de Malabar.

Robert Clive, gouverneur du Bengale, s'empare définitivement de Calcutta. Il soumet l'Inde à la domination anglaise, en profitant des leçons et des fautes des Français. Excité par les marchands de Londres, il commet les plus grandes horreurs pour arriver à ses fins. Il fait périr des millions d'hommes par la famine. Aussi, un grand nombre des immenses fortunes des Anglais datent de cette époque. En 1773, la compagnie, jalouse de la fortune colossale que Clive avait acquise dans l'Inde par ses exactions et par ses crimes, lui fait un procès. Le parlement décide que " Clive a bien mérité de la patrie " ; ce qui encourage ses successeurs de toute hiérarchie, même jusqu'à nos jours.

En 1774, Clive, affolé par le remords, et ne voyant plus de tranquillité dans son esprit, se suicide. Il s'écriait, dans ses crises de remords, " qu'il ne voyait que du sang autour de lui " ! !

Robert Clive est né le 29 septembre 1725. Il se tua après avoir été deux fois gouverneur du Bengale et y avoir acquis une fortune scandaleuse.

Cette fortune se composait d'un carool, (prononcez *courou*) de roupies ; ce qui fait quinze millions de florins de Hollande. Le courou vaut cent lacks de roupies, et le lack cent mille roupies ; soit, dix millions de roupies, ou un million de livres sterling ; mais cette fortune semble avoir été plus considérable, car la Compagnie n'aurait pas osé faire uu procès à Lord Clive pour une vétille de ce genre. Nous verrons que l'aventurier de Boigne en a emporté autant de l'Inde trente ans plus tard.

L'exportation, en Angleterre, de l'or et de l'argent indiens a épuisé l'Inde à cette époque. Mais aussi, c'est ce qui a fait la puissance de la nation conquérante qui a toujours été en mesure de soudoyer des alliés contre ses ennemis.

1756

3 Janvier.—Ile de France. Installation officielle du gouverneur René Magon.

14 Février.—Ile de France. Arrêt du conseil supérieu relatif à un étalon ou prototype de toutes les mesures aux quelles les marchands et autres sont obligés de se conformer

14 Mars.—M. Joseph Guérin de Trémincourt, lieutenant colonel du régiment de Provence, est élevé au grade de major-général des troupes d'infanterie entretenues par la Compagnie à l'Ile de France. Il sera sous les ordres directs du commandant général des îles de France et de Bourbon.

6 Septembre.—Prise de possession de tout l'archipel des Seychelles, au nom de la France, par Corneille Nicolas de Morphey, capitaine de la frégate le *Cerf*, conformément aux ordres de René Magon, gouverneur de l'Ile de France.

Septembre.—Poivre, ne pouvant retourner aux Moluques, demande et obtient son retour en France.

Le premier acte du gouverneur Magon est d'accorder aux habitants l'autorisation de défricher comme ils l'entendent, c'est-à-dire, sans leur imposer certaines conditions de conservation. Aussi, ils en abusent, et on dût y mettre ordre dans la suite.

Magon crée l'établissement d'une saline, et en confie la direction à M. Gatumeau.

Il donne une grande extension au commerce de bœufs avec Madagascar.

Il crée l'établissement de sucrerie de la Villebague, qui est considérée comme la première qui ait fonctionné sérieusement dans la colonie.

Il agrandit et embellit le *Réduit*, devenu la campagne des gouverneurs.

En novembre 1756, il fait au ministre, contre les colons, des rapports décourageants. " Tout, dit Magon, porte ici " l'empreinte de la licence, du désordre, de la négligence et " de l'abandon."

Les colons, instruits de ces rapports, écrivent au ministre que le gouverneur Magon est " brutal, dur et violent ", et ils signent...

31 Décembre.—Provisions de commissaire du roi et de

commandant général de tous les établissements français aux Indes Orientales, accordées à M. de Lally, transcrites sur le registre 9 No. 164, folio 88. Un brevet de dispense du serment que doit prêter M. de Lally, en date du 1er février 1757, et une lettre du roi à ce dernier, du 23 janvier 1757 contenant instructions de S. M., le tout est enregistré au greffe du conseil supérieur de l'Ile de France, le 19 décembre 1757,et se trouve au greffe de la Cour Suprême actuelle.

La petite vérole est introduite à l'Ile de France dans le courant de cette année. Elle y fait de grands ravages, principalement sur les Africains.

Cossigny, l'ingénieur, inocule le virus variolique, et obtient du succès par cette méthode.

L'amiral Watson, qui commande les forces navales de l'Angleterre dans le golfe du Bengale, et le colonel Clive reprennent Calcutta sur le Souba, et vengent les atrocités commises par ce prince contre leurs compatriotes quand il eut pris cette ville. Clive, surtout, a profité de sa toute-puissance pour commettre des atrocités plus cruelles contre les natifs.

1757

Janvier.—La colonie se trouvait sans aucunes ressources, lorsque Magon apprend l'arrivée de l'escadre de d'Aché par la frégate le *Bristol*. Il fallait se procurer des vivres à tout prix. Magon expédie le *Duc d'Orléans* dans le détroit de la Sonde, *la Gloire* à Patte-Maély-Kimbe, et Bouvet de Lozier, avec la *Sylphide*, en croisière, dans le but de s'emparer de navires chargés de vivres.

Ces courses sont vaines. D'Aché arrive à l'Ile de France, le 17 décembre et trouve les magasins et les arsenaux vides. Pendant qu'on fabriquait de la poudre, la poudrière saute sans qu'on puisse se rendre compte des motifs de cet événement.

23 Janvier.—M. Clauët est nommé par le roi conseiller avec entrée, séance et voix délibérative dans tous les conseils supérieurs et provinciaux tant aux îles de France et de Bourbon qu'à Pondichéry et autres comptoirs des Indes.

Le capitaine Law commande un corps de Français qui prend part, comme auxiliaire, dans les guerres de l'Inde.

Après le départ du malheureux Godeheu, qui se livra si légèrement à Saunders, il est remplacé par M. de Leyrit, en qualité de gouverneur de Pondichéry. Leyrit fut encore beaucoup plus le jouet des Anglais que Godeheu. Puis, Lally Tollendal, arrivé en 1758, acheva la ruine des établissements français dans l'Inde.

....." Ce fut dans cette même année que mourut d'Auban, " mari de Charlotte Christine Sophie de Brunswick Wolsen- " buttel, veuve d'Alexis Petrowitz, fils de Pierre le Grand. " La princesse était née le 25 août 1694. Elle épousa le " Czarowitz le 25 octobre 1711. Ce prince, farouche, brutal " et inconstant, la rendit excessivement malheureuse. Cepen- " dant, elle en eut un fils qui monta sur le trône sous le nom " de Pierre II. A la suite d'une scène qui faillit coûter la vie " à la princesse, la comtesse de Kouismark imagina de la " faire passer pour morte. Elle fit enterrer une bûche à sa " place, et facilita à la princesse les moyens de fuir. C'était en " 1715. Elle passa en France, et s'y embarqua pour l'Amé- " rique. A la Louisiane, elle fut reconnue par d'Auban, officier " français, qui l'avait vue à Saint-Petersbourg, et qui chercha " à la consoler de ses malheurs. En 1719, la mort d'Alexis, " que son père avait fait condamner à la peine capitale pour " crime de lèse majesté, ayant rendu libre la princesse, elle " consentit à épouser D'Auban qui s'était montré pour elle si " compatissant et si généreux. Elle revint quelque temps " après en France avec son nouveau mari, et fut reconnue " dans le jardin des Tuileries par le maréchal de Saxe, qui fit " part au roi de cette surprenante rencontre. Louis XV, " quoique en guerre avec la reine de Hongrie, lui écrivit " pour l'informer de la position de sa tante. La reine voulut " qu'elle se séparât d'un époux dont la naissance n'était pas " digne de la sienne, et elle la pria de venir à Vienne. La " princesse Charlotte refusa cette proposition, et partit avec " son mari, sur l'escadre de Labourdonnais, pour l'Ile de " France. D'Auban venait d être, par le roi, élevé à un grade " supérieur.

" Après la mort de son mari, la princesse repartit pour " l'Europe, et continua de vivre dans une obscurité bien pré- " férable à sa première grandeur." (X. X.)—(Voir 1745).

Novembre.—M. de la Flotte se trouvait à l'Ile de France sur le vaisseau le *Saint-Luc*, qui faisait partie de l'escadre du comte d'Aché. Ce vaisseau avait été frêté pour transporter des troupes destinées aux Indes. Il avait quitté l'île de Grossais le 2 mai 1757. D'Aché qui montait le *Zodiaque*, sur lequel se trouvait Lally n'arrive à l'Ile de France qu'un mois après. L'escadre avait relâché à Rio Janeiro.

Voici ce que M. de la Flotte dit au sujet de certains poissons pêchés sous le vent de l'île, et dont j'ai parlé dans la note du 27 septembre 1601, à laquelle je renvoie le lecteur. ....." En attendant que nous puissions descendre à terre, nous " nous amusâmes à prendre du poisson dont ces parages abon-

" dent. Parmi leurs différentes espèces, il y en a une nommé " *Poisson rouge*; rien de plus léger, de plus délicat; mais, " il faut faire bien attention qu'ils n'aient pas un croissant " blanc sur la queue. Ceux qui en ont sont également bons à " manger, mais ils incommodent prodigieusement."

".....“ On mange à l'Ile de France des chauve-souris qui " ressemblent à celles d'Europe; mais celles de l'Ile de " France sont plus grosses, ne vivent que de fruits, et ne se " tiennent guère que sur les arbres.

" .... Au sortir de l'Ile de France nous fûmes mouiller à " l'Ile Bourbon ..... Le climat de cette île est beaucoup plus " beau et plus sain que celui de l'Ile de France. C'est là que " l'on voit de belles plantations de café réputé aujourd'hui le " meilleur après celui de Moka.

" .....Nous jetâmes l'ancre devant la petite ville de Saint-" Paul; mais nous ne restâmes que quatre jours à terre; ce " fut assez pour nous donner du regret de quitter un aussi beau " séjour. Les habitants de cette île vivent avec plus de sim-" plicité que ceux de l'Ile de France, où l'arrivée continuelle de " nos vaisseaux apporte aussi le luxe et les vices de l'Europe. " Les créoles de l'Ile Bourbon sont grands, forts, robustes, " propres à la guerre et aux fatigues; ils y sont exercés dès " leur enfance; leur principal occupation, dans cet âge tendre, " étant de courir à la chasse de montagne en montagne.

" Le sexe, dans cette île, est aussi aimable que vertueux. " Les femmes ont, toutes, la plus belle taille. On n'y connaît " point les *corps*, et toutes ces gênes ridicules auxquels on " asservit nos jeunes Européennes. Aussi, a-t-on remarqué " que, depuis l'établissement de la colonie, il n'y a pas eu dans " cette île une seule personne contrefaite." .....

(Extraits des *Essais Historiques sur l'Inde* etc., etc., par M. de la Flotte. Paris 1769)

23 Décembre.—M. Magon, gouverneur de l'Ile de France, lit aux chefs d'expédition un mémoire où il entre dans un examen raisonné de l'état de la colonie, et de ce qu'elle pourra faire par l'escadre. Il trace enfin le plan qu'il conçoit pour la campagne qui va s'ouvrir dans l'Inde.

17 Décembre.—Le comte d'Aché arrive à l'Ile de France.

L'amiral d'Aché a été une des victimes expiatoires de la guerre de l'Inde. Après avoir livré aux Anglais plusieurs combats indécis, où il leur fait, au moins, autant de mal qu'il en reçoit, d'Aché se voit obligé de rallier l'Ile de France, le seul endroit où il peut ravitailler et réparer son escadre.

Mais tout manquait à cette époque dans cette colonie. Les Anglais, au contraire, recevaient directement d'Europe des

renforts considérables de toutes natures. Et les colons de l'Ile de France, trompés par les directeurs de la Compagnie, attribuaient à d'Aché seul, non pas ses défaites, car il n'en a essuyé aucune mais...*le manque d'approvisionnements et d'argent dont leur pays souffrait !...*

Nous allons voir l'injustice de ces reproches.

D'Aché était d'une bravoure reconnue. Il n'a pas eu, malheureusement, sur ses capitaines, l'influence nécessaire dans le commandement. Plusieurs de ses officiers ne l'ont pas secondé comme c'était leur devoir de le faire.

Quand d'Aché reparaît dans l'Inde après avoir reçu à l'Ile de France ce qu'on pouvait lui offrir, il retrouve les escadres anglaises plus fortes que jamais, armées à neuf, avec de gros canons, de bons vaisseaux doublés en cuivre, ravitaillées avec luxe, et montées par des marins bien portants et bien nourris. Il ne peut certes pas leur opposer une force dans les mêmes conditions, et cependant il n'a pas été vaincu.

Voici les états de ce marin brave mais mal servi :

D'Aché entre dans la marine en 1717.

En 1731, il est enseigne, et fait une campagne en Amérique.

On le voit en 1734, aide-major sur le *Lys*, sous les ordres de Dugay-Trouin.

Nommé lieutenant en 1738, il voyage en Suède et en Amérique.

Il est fait capitaine de vaisseau en 1743.

Il commande la *Vénus* en 1744, et en 1745 le *Saint-Michel*.

Sur les côtes de France, il est assailli par une tempête en cette même année, et sur le même *Saint-Michel*.

Son vaisseau est démâté. Dans cette situation, il est attaqué par des corsaires anglais. Après quatre heures de combat, il les met en fuite. Peu de jours après, il est surpris de nouveau par un vaisseau anglais de cinquante canons. On se bat pendant cinq heures à portée de voix. Le vaisseau anglais est coulé.

D'Aché commande le vaisseau l'*Alcide* en 1748.

En 1756, le roi décide d'envoyer une expédition dans l'Inde sous le commandement de Lally-Tollendal.

D'Aché, nommé amiral, prend le commandement de l'escadre.

On expédie, à l'avance, la frégate le *Bristol*, portant des instructions pour le gouverneur de l'Ile de France en vue d'approvisionnements.

Le gouverneur Magon fait ce qu'il peut, mais n'obtient rien de l'extérieur.

L'escadre est composée des vaisseaux suivants :

Vaisseaux.	Canons.	Capitaine.
Le Zodiaque	74	D'Aché, amiral ; Gotho, capitaine de pavillon.
Le Vengeur	54	De La Pallière.
Le Saint-Louis	50	Joannis, l'aîné.
Le Duc d'Orleans ...	50	De Surville, cadet.
Le Duc de Bourgnogne	50	D'Après de Mannevillette.
Le Bien-Aimé.....	58	Bouvet de Précourt.
Le Condé.....	50	De Kerléro.
Le Moras.....	50	Bec-de-Lièvre.
La Sylphide, frégate...	30	De Mahy.
Total...	466	

Des transports contiennent mille cent trente hommes.

L'escadre quitte Brest le 3 mai 1757.

Elle n'arrive à l'Ile de France que le 17 décembre ! Elle avait séjourné deux mois à Rio-Janeiro. Elle est précédée, d'abord, par le *Bristol*, puis par le *Saint-Luc*, sur lequel se trouve M. de La Flotte, qui fut plus tard l'historien de cette campagne.

D'Aché, à l'Ile de France, est renforcé par le *Comte de Provence*, de 68 canons, capitaine de La Chaise, et par la frégate la *Diligente*, de 26 canons, capitaine Dufresne-Marion.

A l'Ile de France, l'équipage, épuisé par un si long voyage, est décimé par la mort, et la maladie. On y abandonne quelques officiers devenus impotents.

L'escadre quitte l'Ile de France le 18 janvier 1758.

Le 28 avril seulement elle mouille sous Gondalour. Il y avait un an qu'elle avait quitté Brest !

Les Anglais avaient eu plus que le temps nécessaire pour se préparer. Néanmoins, les premiers vaisseaux de d'Aché, arrivés devant Gondalour, y brûlent deux vaisseaux anglais. C'est autant de gagné.

Le 29, le *Comte de Provence* et la *Diligente* conduisent Lally et les transports à Pondichéry.

Le même jour, la *Sylphide* signale l'escadre de l'amiral Pocock. Elle est composée de neuf vaisseaux.

A deux heures de l'après-midi, d'Aché donne le signal de l'attaque. C'est le *Bien-Aimé*, capitaine René Joseph Bouvet de Précourt, qui ouvre le feu.

Le combat dure plus de trois heures, et ne cesse qu'à la nuit.

M. de La Flotte se trouve à bord du *Duc d'Orléans*, et

commande une compagnie de fusillers sur la dunette de ce vaisseau.

L'absence du *Comte de Provence* et la mauvaise manœuvre de l'arrière-garde font perdre aux Français leurs avantages. D'Aché reste sur le champde bataille, et fait allumer tous les feux. L'escadre anglaise, plus abimée que celle de d'Aché, se dérobe à la faveur de la nuit, et se rend à Coblon.

Le 7 mai, d'Aché mouille devant Pondichéry. Le vaisseau le *Bien-Aimé*, faute de ses ancres, perdues pendant le combat du 28, est drossé par les courants à la côte, et s'y perd.

Les deux escadres se rencontrent le 3 août (1758) devant Porto-Novo. Après un combat de quelques heures, les vaisseaux anglais, tenant le vent, savent se retirer quand ils s'aperçoivent qu'ils ne peuvent obtenir un succès décisif ; car, telle a toujours été la tactique de la marine anglaise dans l'Inde, comme on l'a vu sous Labourdonnais, et comme on le verra sous Suffren. La politique anglaise avait pour principe d'user l'ennemi, et d'attendre une trève, ou une paix, pour renforcer ses escadres, et faire un coup, lorsqu'elles recevaient des nouvelles de la reprise des hostilités par voie de caravane d'Egypte, en ce qui concerne l'Inde.

Ces deux premiers combats ont coûté la vie aux officiers suivants : Blouac, de Labourdonnais, Duplessis, Pascau, du Desfaits, de Maintier, d'Aché, de Senneville aîné. Parmi les blessés : de Senneville jeune, Comte d'Aché, Gotho, de Baudray, de Genlis, chevalier d'Aché, de Trémignon, de Surville cadet, Fernand.

MM. de Monteil, de la Pommeraye, Jolino, de Larchantelle, de La Rigaudière, de La Chaise, Herbo, de La Pallière, Joannis, Bouvet de Précourt, Rosban, Bec-de-Lièvre, de Maby, Dufresne-Marion, sont cités à l'ordre du jour de l'escadre pour leur courage et leur dévouement pendant cette action.

L'escadre commence à manquer de tout. D'Aché, malgré les avis de d'Estaing, de Lally, et du conseil supérieur de Pondichéry, juge prudent d'aller chercher des vivres et des munitions à l'Ile de France. Selon lui, une troisième rencontre, dans sa situation, avec l'escadre anglaise, continuellement et immédiatement ravitaillée, deviendrait un désastre.

On appareille donc le 3 septembre, et on arrive à l'Ile de France le 13 octobre. D'Aché y trouve M. de l'Eguille avec le *Minotaure*, l'*Illustre* et l'*Actif*.

En décembre, d'Aché détache en croisière une division sous les ordres de De Ruis. Elle s'empare d'un vaisseau de la Compagnie dont la cargaison rapporte six millions de livres tournois.

L'escadre remet à la voile le 17 juillet 1759, touche à Bourbon, se dirige sur Madagascar pour y prendre des vivres, et arrive, le 30 août, à Batacoola.

D'Aché rejoint l'escadre anglaise, le 10 septembre, par le travers de Négahatam.

Le combat commence à deux heures de l'après-midi.

Dans son rapport au ministre, d'Aché rend compte, avec détails, de ce combat. Ce rapport est très édifiant à lire.

L'attitude des vaisseaux de l'arrière-garde, ayant donné beau jeu à l'ennemi, d'Aché ne peut l'écraser. Il reste encore sur le champ de bataille, et ne peut poursuivre l'ennemi qui tenant toujours le vent, se maintient hors de portée, mais se garde bien de renouveler le choc.

Vers quatre heures, d'Aché est grièvement blessé; un conseil s'assemble sur son vaisseau le *Zodiaque ;* seul parmi les officiers, M. le comte d'Heurthault de La Merville veut recommencer le combat, car il reste encore deux heures de jour. Son avis n'est pas accueilli. A six heures, un orage sépare les deux escadres ; si on avait recommencé le combat, les vaisseaux anglais eussent été anéantis. Les Français rallient Pondichéry, où ils arrivent le 15 septembre.

La ville de Pondichéry manquait de tout. D'Aché la ravitaille en vivres et en munitions avec ce qui lui en reste ; il donne à la ville tout le numéraire qui se trouve sur son escadre. Il part pour les ports du sud chercher des bois pour réparer sa mâture. A peine était-il rendu à quelques lieues, qu'il reçoit l'ordre du conseil supérieur de Pondichéry de revenir sur cette ville. Il y revient le 23, complaisamment, car il n'avait aucun ordre à recevoir de ce conseil, composé, alors, en grande partie, d'épiciers que la chambre syndicale de Paris dirigeait sur les colonies de l'est pour les contrôler, voire pour les sauver !...

D'Aché demande qu'on fournisse, au moins, de l'eau, en retour des services qu'il rend à la ville. Le conseil lui répond que s'il a besoin d'eau, il faut qu'il la paie !

Il venait de lui verser toute la caisse de l'escadre !

Le 27, l'escadre anglaise reparaît devant Pondichéry. L'amiral anglais, étonné d'y rencontrer l'escadre française, gagne le vent, et met en panne.

D'Aché, malgré le triste état où se trouvent ses vaisseaux, court à l'ennemi. Mais celui-ci disparaît complètement.

Le 28 septembre, d'Aché, souffrant encore de sa blessure descend à Pondichéry. Lally et de Bussy lui réclament cinq cents européens, et toujours de la poudre et des boulets. Quant à l'argent, il n'en avait plus !... Il leur donne tout ce qui lui reste.

Enfin, démuni de tout, le 1er octobre, il appareille pour l'Ile de France, où il arrive le 17 novembre 1759. Il y est fort mal reçu, attendu qu'il ne rapporte ni vivres ni argent.

En 1760, d'Aché répare tant bien que mal ses vaisseaux à l'Ile de France, au moyen de fonds qu'il se procure ailleurs que chez les directeurs de la Compagnie.

Il adresse au ministre de nombreux rapports. Il conclut que si la campagne a été nulle, il en attribue le résultat à la discorde qui régnait parmi ses capitaines, et à la désobéissance de certains d'entre eux, même devant l'ennemi !

Quand à l'Ile de France " *son administration est livrée à une coterie*" mais, enfin, " *tout n'est pas perdu.*" A cet effet, il demande quatorze vaisseaux, deux frégates et six mille hommes. Avec ce qui reste aux îles, l'Inde peut être délivrée des Anglais. Le chevalier d'Estrées envoie tout un plan dans ce but.

Mais, au lieu de le suivre, on signe la paix honteuse de 1763.

La Pompadour régnait !

D'Aché, qui avait quitté l'Ile de France au moment de de cette paix, obtient sa retraite en 1770. Il avait été nommé lieutenant général à son dernier retour de l'Inde à l'Ile de France.

Il avait 53 ans de service, comptait 20 campagnes, plusieurs blessures, et avait exercé neuf commandements.

Voilà le marin qui, mal secondé par ses sulbalternes, a supporté, seul, la faute d'une campagne qui n'a pas réussi, mais qui n'est pas restée sans honneur pour lui.

Les escadres anglaises n'ont jamais voulu engager une action décisive.

Les conseils supérieurs, et surtout les directeurs imposés à la ville de Pondichéry et à l'Ile de France, manquaient de tout, comptaient sur d'Aché pour avoir de l'argent, et d'Aché n'a pu leur fournir que celui destiné à son escadre !

La compagnie des Indes orientales était, alors, presque en banqueroute !

17 Décembre.—Arrivée à l'Ile de France de l'escadre commandée par le comte d'Aché.

Cette escadre conduisait dans l'Inde Lally Tollendal accompagné du comte d'Estaing, de Crillon, de Conflans, de Lafare, de Montmorency etc.

Lally (Thomas-Arthur, comte de,) baron de Tollendal, est né à Romans, Drôme, le 13 janvier 1702. Il était de descendance irlandaise ; se distingua à Fontenoy ; il est maréchal de camp lorsqu'il est nommé lieutenant général et gouverneur des possessions françaises à l'est du Cap de Bonne Espérance.

La puissance anglaise dans l'Inde se développant rapidement et menaçant de ruiner celle de la France, Lally propose au roi un plan pour l'arrêter. On devait lui accorder une flotte ; mais elle n'est pas aussi considérable que celle qui avait été d'abord promise pour l'exécution de ses projets ; on ne lui donne qu'une escadre. Cette première faute a pour résultat l'échec de toute la campagne. Néanmoins, l'escadre de d'Aché quitte la France le 2 mai 1757.

Après un voyage fort pénible et fort long, elle n'arrive à l'Ile de France que huit mois après son départ, soit le 17 décembre suivant, et à Pondichéry le 28 avril 1758 ! Les Anglais avaient eu tout le temps nécessaire pour se fortifier et renforcer leurs escadres. Cependant Lally s'empare de Gondalour (Kadalur) et du fort Saint-David. Il se croit maître de toute la Péninsule. En décembre 1758, il échoue devant Madras, se replie sur Pondichéry, où il est, à son tour, assiégé par les Anglais. Après bien des péripéties, une longue résistance, et une lutte intérieure contre ses officiers et ses troupes mal nourris et mal payés et surtout manquant de vivres et de munitions, Lally capitule le 14 janvier 1761. Il s'est défendu avec douze cents hommes contre quatorze mille, dont quatre mille Anglais européens et dix mille cipayes. Il est fait prisonnier, conduit à Madras, puis dirigé sur l'Angleterre. Il obtient à Londres, sa liberté provisoire, sur parole, afin de se rendre à Paris pour se défendre contre ses accusateurs. Il est saisi, enfermé à la Bastille, et tenu au secret, sans avoir le droit de se choisir un défenseur. Après trois années de prison et de torture, il est conduit, sans jugement, à l'échafaud, et décapité le 9 mai 1766.

Cet assassinat juridique produit une grande indignation en France et en Europe. Voltaire le flétrit, et avec lui, l'opinion publique.

Plus tard, son fils légitime, Lally Tollendal (Gérard) fait casser par un arrêt du roi le jugement infâme qui avait condamné à mort son père sans l'avoir entendu ; car on l'avait même baillonné en le conduisant à l'échafaud. Le fils ne peut recevoir à temps l'approbation du parlement de Rouen, devant lequel l'arrêt royal avait été renvoyé, car ce parlement venait d'être supprimé par la Révolution. Mais la réhabilitation de Lally a été hautement proclamée par l'opinion publique dans le monde entier.

17 Décembre.—Arrivée à l'Ile de France, sur le *Zodiaque*, portant le pavillon du général (*) D'Aché, de M. le comte d'Estaing.

(*) On donnait ce titre même à un marin.

Voilà, certes, un beau nom, un des plus purs et des plus désintéressés dans cette guerre de l'Inde qui compte tant de héros et tant de dévouements après tant de défaillances. La bravoure de d'Estaing égalait sa pureté et son désintéressement.

Charles Henri Théodat, comte d'Estaing, est né en 1729, au château de Ruvel, en Auvergne. Il s'engage très jeune dans les armées du roi, et fait les campagnes de Flandres sous le maréchal de Saxe.

Il est nommé mousquetaire et aide-de-camp le 5 novembre 1745, capitaine en 1746, et colonel du régiment de Rouergne le 1er janvier 1748 ; il est blessé au siège de Maëstricht.

Il est nommé brigadier des armées du roi en 1756, le 18 novembre, et envoyé dans l'Inde avec ce grade sous les ordres de Lally Tollendal. Il est embarqué sur le *Zodiaque*, avec le général D'Aché.

Arrivé sur la côte de Coromandel, il s'empare de Gondelour et d'Arcate, et de tout un hôpital de blessés français à Tanjore.

Le 14 décembre, au siège de Madras, il est fait prisonnier dans une embuscade de nuit.

Echangé après le siège de cette ville, il se fait repatrier à l'Ile de France, sur le cartel l'*Ecluse*.

Arrivé dans cette colonie, d'Estaing se fait marin. Ne pouvant entrer d'emblée, avec son grade, dans la marine de l'Etat, il arme, à ses frais, et avec un complet désintéressement, le vaisseau le *Condé* et la frégate l'*Expédition*, de 18 canons. Il a pour tout équipage cent Européens et quatre cents Africains choisis à l'Ile de France.

D'Estaing se dirige d'abord sur le Golfe Persique.

En octobre 1759, il s'empare de la frégate anglaise le *Speedwell* ; fait sauter le fort anglais de Benderabassy ; prend trois autres vaisseaux, dont un à l'abordage. Il expédie à l'Ile de France le vaisseau le *Méry*, et brûle les autres prises, car il ne peut les faire accompagner.

Le 7 février 1760, il s'empare, sur la côte de Sumatra, d'un fort dans lequel il trouve du canon et des munitions. Il s'empare de deux autres navires anglais.

Le 13, d'Estaing débarque à Tappanouli, et engage, avec les Anglais, un combat à l'arme blanche ; il brise son sabre dans le corps d'un ennemi. Poursuivant sa course contre les Anglais, il entre, à leur suite, dans le fort, et s'en empare. Il les poursuit dans la forêt avec tant de bravoure et de courage que pas un n'en échappe. Cependant, il passe deux journées à chercher les blessés anglais pour ne pas les laisser entre les mains des anthropophages. Cette affaire lui coûte 30 hommes, tués et blessés.

Avant de se retirer il fait sauter le fort.

Il revient à Natal (Sumatra), le 18 février ; il se trouve à Padang le 13 mars, et se rend à Bencoulen.

D'Estaing aperçoit, sous le fort Malborough, un vaisseau de 26 canons. Ne pouvant l'approcher avec le *Condé*, il monte sur l'*Expédition*, et se prépare à l'abordage ; mais le vaisseau anglais est brûlé par son équipage qui se sauve à terre.

Le 14 avril il s'empare du fort de Malborough où il découvre quatre cents pièces de canons. Il poursuit les Anglais, et les force à se rendre avec armes et drapeaux. Les Malais, ayant assassiné un de ses matelots, il brûle leur village.

D'Estaing traitait ses prisonniers avec beaucoup d'humanité, au point qu'il donnait ses chevaux aux officiers prisonniers et lui, allait à pieds.

Le 19 avril, il brûle le fort de Graès, à Kafour.

Le 10 mai, il s'empare du fort de Mocomoco défendu par 36 pièces de canons.

Le 1er juin (1760), d'Estaing est de retour à Malborough, mais ses deux navires sont dans un état pitoyable, lui même n'avait, pour tout vêtement, que le costume d'un matelot.

Les Anglais perdent, pendant cette campagne qui ne dure que vingt-deux mois, tout ce qu'ils possèdent sur la côte de Sumatra. Il a fallu un vaisseau et une frégate montés par cent Européens et quatre cents africains pris à l'Ile de France, pour opérer un tel tour de force.

D'Estaing est nommé maréchal de camp en 1761 (20 février).

Avec tant d'audace, d'Estaing devait être pris par les Anglais, et il le fut. Conduit à Portsmonth, il y est gardé sévèrement. Il parvient cependant à recouvrer sa liberté.

Il est nommé lieutenant-général le 25 juillet 1762 ; chef d'escadre le 1er octobre, et enfin vice-roi du Brésil le 16 du même mois ; car il était chargé de faire la conquête de ce pays, avec vingt vaisseaux et dix-mille hommes. La paix honteuse de 1763 fit tomber toutes les chances qu'avait la France de se relever.

D'Estaing est nommé gouverneur de Saint-Domingue, le 1er janvier 1764. Il y rencontre Magon, son ami, l'ex-gouverneur de l'Ile de France. Il reste dans cette colonie jusqu'en 1766. Les habitants de Saint-Domingue le trouvaient trop libéral !

D'Estaing, en 1772, est commandant de la marine à Brest.

Le roi le nomme le 6 février 1777, vice-amiral des mers d'Asie et d'Amérique, sous les ordres du duc de Penthièvre, Amiral de France.

D'Estaing est naturellement désigné pour conduire la flotte qui doit soutenir l'indépendance américaine.

Il quitte Toulon le 13 avril 1778 avec douze vaisseaux et quatre frégates. Il met son pavillon sur le *Languedoc*. Il n'arrive que le 8 juillet à l'embouchure de la Delaware. L'amiral anglais Howe avait eu le temps de s'échapper. Le 21 mai 1779, d'Estaing avait fait perdre à l'ennemi 31 bâtiments armés dont sept frégates, cinq corvettes, et six autres bâtiments de guerre, sept corsaires, et quantité de bâtiments de commerce, dont six armés en guerre.

Il s'empare de Saint-Vincent le 17 juin 1779, et de la Grenade le 6 juillet suivant. M. Macarteney était alors gouverneur pour les Anglais. Il était si rapace et si avare qu'on disait dans le pays que " si Macarteney avait su qu'il " y eut une pièce de monnaie dans la tête d'un individu il " l'aurait fait casser pour l'avoir."

C'est en vue de Grenade que d'Estaing bat l'amiral Byron, qui avait vingt vaisseaux contre lui dix-sept, et encore la division du comte de Grasse n'avait pu donner, "faute de vent," a-t-il dit...

D'Estaing fait lever le siège de Savannah en octobre. Rappelé en France, il est de retour à Brest en décembre 1779.

Après une mission sur la côte du Portugal, il rentre dans la vie privée après la paix de 1783.

D'Estaing est nommé amiral le 1er janvier 1792.

Il adopte les idées libérales de l'époque sans que son dévouement au roi et à la riene ait été refroidi. Il était seul, à la cour, en position de donner aux malheureux princes de bons conseils ; mais...ils ne furent pas écoutés...On l'accusa même d'ingratitude !...

D'Estaing reste à Paris pendant la terreur. Il demeurait rue Helvétius No 52. Il y vivait très modestement, avec la satisfaction d'avoir sacrifié sa fortune pour la gloire de son pays ; mais, malgré ses opinions libérales et les services rendus à la patrie, les assassins qui étaient au pouvoir le trouvèrent suspect, et, dans le mois d'avril 1794, ils versèrent sur le pavé de Paris le sang généreux de ce héros qui avait porté si haut l'honneur de son nom et celui de son pays !

M. le chevalier de Monteil, major de l'escadre de D'Aché, est nommé capitaine de vaisseau en arrivant à l'Ile de France.

Il commandait la *Sylphide* au combat du 10 septembre 1759, et fit son devoir avec bravoure et loyauté.

Il se trouvait sur le *Ziodiaque*, avec d'Aché, quand ce mier quitta Brest le 3 mai 1757.

près la campagne de l'Inde sous d'Aché, il revint à Brest e *Minotaure* avec M. de l'Eguille.

Il fit la campagne de Terre-Neuve sous le chevalier de Ternay, et commandait l'*Eveillé* ; puis, passa en Amérique avec la *Licorne*, en 1765.

Il est nommé brigadier des armées du roi en 1774, et en 1783 lieutenant général, après vingt sept campagnes.

Il laisse un nom parfaitement pur dans cette ancienne marine française toujours inférieure en nombre mais commandée par des héros.

1758

4 Février.—D'Aché, se réglant sur les avis de Joannis et de d'Après, quitte l'Ile de France. Il arrive le 22 avril à Ceylan, et le 26 avril dans la rade de Karikal, c'est-à-dire, après cent trois jours de traversée de l'Ile de France.

9 Février.—Départ de l'Ile de France du bot le *Favori*, capitaine Moreau, pour Narsapoor. ..... " Moreau avait expé-
" dié de l'Ile de France pour annoncer au gouverneur Lally
" et au général d'Aché (parti pour l'Inde depuis peu de jours
" seulement) l'arrivée au Cap de Bonne Espérance d'une es-
" cadre, française commandée par le général L'Eguille. (*)
" Jaloux de remplir sa mission avec célérité, il essaya de suivre
" la voie la plus directe."

Il rencontre, malheureusement, sur sa route, (le 26 mars de la même année) les " Iles Adu." Un des officiers, M. Rivière, envoyé dans un bateau à terre, est emporté par les courants rapides qui circulent au milieu de ces îles. Il ne peut réjoindre le navire, et reste, avec ses matelots sur la plus grande des îles. Ils y vivent, pendant trois mois, d'oiseaux, de poisson, de coquillages et de cocos. Ils se décident à quitter l'île sur une frèle embarcation. Après 28 jours de navigation, de privations et de dangers inouïs, ils abordent à Cranganor, près Calicut.

Mars.— Arrivée à l'Ile de France de la division navale commandée par le Chevalier Froger de l'Eguille.

Le chevalier de L'Eguille, qui avait commencé sa carrière maritime en 1722, est lieutenant de vaisseau en 1748. Il commande la *Fidèle*, de 26 canons ; assisté de la *Marthe*, il sempare de plusieurs corsaires anglais sur les côtes de Bretagne. Il est chargé d'aller porter à Saint Domingue la nouvelle de la suspension d'armes entre la France et l'Angleterre.

A la hauteur de Madère, il rencontre la frégate anglaise le

(*) Les titres de maréchaux, de généraux, donnés aux marins, étaient très usités au siècle dernier. Labourdonnais, Suffren &a., marins étaient généraux etc.

Garland, capitaine Rheid, de 24 canons de gros calibre, et de 20 pierriers. Le capitaine anglais le hèle d'amener. L'Eguille répond qu'il y a suspension d'armes, et pour le prouver, il dirige sur la frégate anglaise une embarcation, portant quinze hommes et un officier en parlementaire. Le commandant anglais les retient prisonniers, et hèle de nouveau le capitaine français d'amener, et cela dans les termes les plus grossiers.

L'Eguille engage le combat, malgré son infériorité ; la lutte dure quatre heures. L'anglais démâté complètement, amène son pavillon. Il avait 30 tués et 36 blessés. L'Eguille perd cinq matelots, un soldat, et compte onze blessés. Il avait tiré sur l'ennemi six cent quatre vingts coups de canon, et trois mille coups de fusil.

Poursuivant sa route, l'Eguille rencontre toute une escadre anglaise. L'amiral apprenant le combat que vient de soutenir le capitaine français et la déloyauté de son compatriote, laisse de l'Eguille continuer sa route.

L'Eguille est nommé capitaine de vaisseau en 1753, il commande la *Nymphe* et fait plusieurs prises aux Antilles.

C'est en 1758 qu'il a le commandement de l'escadre destinée à aller renforcer la flotte de d'Aché dans l'Inde. Cette escadre est composée du *Minotaure*, de 74, commandé par de l'Eguille ; de l'*Illustre*, de 64, commandant de Rius, et de l'*Actif*, de 64, commandant Beauchéne. Elle arrive à l'Ile de France en mars 1758, après avoir perdu 191 hommes sur 354 malades. Elle rejoint l'escadre de d'Aché, et assiste au combat du 10 septembre devant Négapatam.

L'Eguille, après avoir perdu dans ce combat 43 hommes, et ayant 101 blessés, beaucoup de malades, et dénué de tout, revient à l'Ile de France, le 2 octobre 1758.

De l'Eguille s'est fort bien battu le 10 septembre. En deux fois, il avait fait amener un vaisseau, qui, secouru, a pu s'échapper.

D'Aché, ayant quitté l'Ile de France le 22 septembre 1760, laisse le commandement de toute l'escadre à de l'Eguille. Ce dernier, en 1761, reçoit l'ordre de ramener en France les vaisseaux du roi dont les noms suivent : le *Minotaure*, capitaine de Monteil, sur lequel de l'Eguille avait son guidon ; le *Zodiaque*, capitaine Beauchène, et l'*Actif*, capitaine Tullaye.

Après avoir touché à Bourbon, l'escadre quitte cette colonie le 27 août, et arrive à Brest le 31 janvier 1762.

De L'Eguille était un marin plein de courage et d'honneur. Il se retira après 44 années de service ; il a fait 23 campagnes ; eu cinq commandements, dont un d'escadre, a assisté à combats glorieux pour lui, et a reçu plusieurs blessures.

La variole sévit à l'Ile de France.

Formation, à l'Ile Bourbon, d'un corps de volontaires qui s'embarque sur les escadres de d'Estaing et d'Eguille, et qui se distingue dans l'Inde, sur terre et sur mer.

Ier Août.—Lettre du gouverneur Magon à D'Aché, lui promettant " de concourir à l'Ile de France, avec la dernière " activité, à tout ce qui pourra contribuer aux progrès de ses " entreprises."

13 Novembre.—Retour à l'Ile de France de d'Aché, malgré les ordres du gouvernement de Pondichéry qui le sommait de rester sur les côtes de l'Inde. Protestation du gouverneur de l'Inde. Le conseil de l'Ile de France le voit avec peine revenir dans une colonie où les vivres commencent à devenir fort rares.

Le chevalier de Rius va chercher des vivres au Cap. En effet, d'Aché, au lieu de porter des vivres et de l'argent, venait réparer et se ravitailler à l'Ile de France après de glorieux combats.

Le marquis de Conflans, qui servait sous les ordres de Bussy, est battu par le colonel Ford dans l'Inde.

Notice sur la famille Tréhouart extraite du journal *Union des deux villes* (Saint Malo et Saint Servan) en date du 26 novembre 1873 :

..." Devenu capitaine du vaisseau le *Fortuné*, Tréhouart " de Beaulieu, se joignait, en 1758, à l'escadre du comte " d'Aché, et prenait part, le 10 novembre (ou plutôt septembre) " 1759, au combat livré à la hauteur de Négapatam, à la " flotte anglaise de l'amiral Pocock. Quelques semaines plus " tard d'Aché, qui avait ordre de protéger l'Ile de France, " abandonnait la côte de Coromandel pour se rendre à Port " Louis ; et Lally Tollendal, bloqué dans Pondichéry, était " obligé de se rendre à l'ennemi après une défense héroïque.

" Durant les dernières années de la guerre de sept ans, nos " forces navales durent se borner, dans ces parages, à couvrir " les îles de France et de Bourbon.

" Le chevalier Grout de Saint-Georges, ayant remplacé, en " 1761, le comte d'Aché, arbora son pavillon sur le *Fortuné*. " Tréhouart, capitaine de pavillon du chef d'escadre, son " parent et son ami, l'accompagna dans diverses expéditions, " à Madagascar, au cap de Bonne Espérance, à Mascate, où " un détachement de nos marins sauva les états de l'Iman " d'une invasion des Arabes nomades. Saint-Georges mourut " à bord du *Fortuné*, dans le canal Mozambique, en la nuit " du 23 au 24 janvier 1763. Le 1er juillet suivant, l'escadre " étant de retour à Port-Louis, (Ile de France), Tréhouart

" passa au commandement du vaisseau le *Comte de Provence.*
" Depuis plus d'un an, la paix était signée entre les puissances
" belligérantes, quand il appareilla pour revenir en France.
" Mais le vaillant homme ne devait plus revoir la patrie ; il
" mourut au Cap de Bonne Espérance, le 23 mars 1754, lais-
" sant à son second capitaine, *Gouyon de Saint-Loyal*, le soin
" de ramener à Lorient son vaisseau le *Comte de Provence.*

" Son compagnon des premiers jours, Marion-Dufresne,
" connu par un voyage de recherches aux mers australes,
" terminait, en 1772, sa laborieuse carrière sous les flèches
" des anthropophages de l'île de Matonaro.

" Pendant la guerre dite de la succession d'Autriche,
" Julien Marion Tréhouart, sieur des Chesnais, cousin germain
" du précédent, capitaine du corsaire la *Marie-Magdeleine,*
" de 26 canons, prenait ou rançonnait en quelques mois, douze
" navires anglais; de ce nombre étaient le trois-mâts le *Roi-*
" *Guillaume*, de 800 tonneaux, armé de 24 canons, chargé
" de munitions de guerre, et sa frégate d'escorte le *Hornet,*
" enlevés, tous deux, le même jour à l'abordage.

" Quelques années avant la naissance de l'amiral, en 1793,
" son père Bernard Thomas Tréhouart de Beaulieu, maire et
" député de la ville de Saint-Malo, rendait, aussi, d'importants
" services au pays. Envoyé en mission dans les ports de l'ouest
" par la Convention Nationale, le représentant du peuple par-
" venait à apaiser une révolte de l'armée navale de l'océan.
" La discipline, qu'il contribua à rétablir par sa présence
" d'esprit et sa fermeté, le patriotisme ardent qu'il sut inspirer
" à nos marins, donnèrent à la flotte cette unité dans l'action,
" cette énergique volonté de vaincre dont elle fit preuve l'an-
" née suivante dans la sanglante journée du 13 prairial, dé-
" faite dont les épisodes héroïques, et pour n'en citer qu'un
" seul, le sublime dévouement des marins du *Vengeur du*
" *Peuple*, ont laissé plus de légitime orgueil dans la nation
" que ne l'eût fait une victoire moins chèrement payée.

" Un frère du conventionnel François Florian Tréhouart,
" capitaine de vaisseau, et commandant des armes de la marine
" à Toulon, qu'une cécité presque complète contraignit de se
" retirer du service avant l'âge habituel de la retraite, avait
" gagné ses premiers grades sous Suffren pendant la fameuse
" guerre des Indes.

" Un de leurs cousins, issus de germains, Pierre-Julien,
" petit-fils de Longpré, mort chef de division navale sous le
" premier Empire, avait, lui aussi, fait, avec distinction son
" apprentissage du métier des armes sous l'illustre Bailli ;

" mais une gloire plus grande lui était réservée ; il devait " être le héros d'un des plus beaux combats dont s'honore la " marine française.

" C'était au temps où les soldats de la République, sans " pain ni souliers, guerroyaient un peu partout, aux bords du " Tibre, aux rives du Nil, toujours vainqueurs.

" L'Angleterre suivait d'un œil jaloux les pas gigantesques " de " *ces va-nu-pieds superbes*"... L'île de France avait le " privilège de partager avec eux les ressentiments de nos " rivaux. De nos ports étaient partis Robert Surcouf, et au- " tres coureurs d'aventures ou de fortune. Ils avaient butiné " tant et bien que la compagnie anglaise des Indes orientales " poussait des cris de paons effarouchés par des vautours. " La cour de l'amirauté voulut réduire une colonie qui lui " occasionnait tant de soucis. Elle envoya en avant-garde deux " de ses vaisseaux, le *Centurion* et le *Diomède*. Quand ces " bâtiments parurent devant l'Ile de France, il n'y avait en " rade que deux petits corsaires, le *Jean-Bart* et le *Coureur*, " et deux frégates, la *Prudente*, capitaine Renaud, et la " *Cybèle*, capitaine Tréhouart. (Il y avait aussi la goëlette le " *Sans-Culotte*.)

" La partie était inégale. On fit appel aux gens de bonne " volonté, et l'on résolut de tenter l'abordage. Les équipages " furent doublés, et l'on courut sus à l'ennemi. Les Anglais " évitèrent la rencontre à l'arme blanche ; mais, le feu de la " petite division fut terrible. Malgré la supériorité de leur " artillerie, les vaisseaux anglais, coulant bas d'eau, prirent la " fuite devant les nôtres. Ce que coûta ce triomphe, nul ne le " sait. Le soir de la bataille, chacun alla reconnaître ses " morts...

" Le gouverneur général Malartic nomma le lieutenant " Tréhouart capitaine de vaisseau, et le comité de la marine " ratifia avec empressement un avancement si bien mérité.

" A la rupture de la paix d'Amiens, Julien Pierre, fils de " Julien Marie, sieur des Chesnais, monte le corsaire la " *Psyché*, de 34 canons, s'empare, dans la mer des Indes, des " vaisseaux de la compagnie, l'*Amiral Aplin*, le *Superbe*, " l'*Alfred*, et force à la retraite, après un court et brillant " engagement, la frégate de Sa Majesté britannique la *Wilhel-* " *mina* qui croisait dans ces parages....."

1759

9 Janvier.—Ouragan à l'Ile Bourbon. Les vents commencent à l'est, et passent au nord, sa durée est de **24 heures.**

23 Janvier.—M. Magon est rappelé sur sa demande. Il est remplacé de France, le 30 Janvier, par M. Desforges Boucher (Antoine Marie), qui est le dernier gouverneur pour le compte de la Compagnie, et qui se trouvera le premier gouverneur pour le roi à la rétrocession définitive, en 1764.

M. Desforges Boucher arrive à l'Ile de France le 8 novembre.

5 Février.—Ouragan à l'Ile Bourbon. Il ne dure que treize heures, mais occasionne des dégâts sérieux.

12 Février.—Nomination aux fonctions de procureur général intérimaire au conseil supérieur de l'Ile de France, de M. Nicolas François Boulard de Candos. Il est décédé vice-résident honoraire du conseil supérieur, le 6 septembre 1784.

13 Juillet.—M. Anthoine (Jean François) est installé comme procureur général titulaire au conseil supérieur de l'Ile de France.

17 Juillet.— La division de d'Aché repart pour l'Inde. D'Aché avertit le ministre " qu'il part pour ne pas laisser ses " équipages mourir de faim à l'Ile de France, qu'il ne fallait " rien attendre d'important d'une escadre pareille, si des se- " cours considérables ne lui étaient pas envoyés, car hommes " et choses étaient dans un état déplorable. "

Après le combat indécis du 10 septembre devant Négapatam, le plus sanglant livré jusqu'alors dans la mer des Indes, contre la flotte de l'amiral Pocock, d'Aché voyant que les Anglais ont reçu un renfort de six vaisseaux, retourne à l'Ile de France. Le conseil le somme d'envoyer des vaisseaux chercher des vivres au Cap, et porter des munitions à Pondichéry.

10 Septembre.—De Surville, Jean François Marie, appelé Surville l'aîné, se trouve au combat de Négapatam portant la date citée plus haut, sous le comte d'Aché, contre la flotte de Pocock dans le golfe du Bengale. Il commande le *Centaure*. Après le combat, ce vaisseau, de 68 canons, passe sous le commandement de La Bretonnière.

De Surville, cadet, commande le *Duc d'Orléans*, sous le comte d'Aché, depuis le départ de la flotte de Brest, le 3 mai 1757.

De Surville (l'aîné) est né à Port-Louis, en Bretagne, en 1717.

Après la campagne de d'Aché, il est chargé de ramener de l'Ile de France en Europe, sur le vaisseau le *Fortuné*, le régiment de Cambrésis.

Quelques années après, il conduit à Pondichéry M. Law de Lauriston, gouverneur de l'Inde. Il devait même le remplacer en cas de mort.

Puis il navigue vers la Nouvelle-Zélande, qu'il aperçoit

avant Cook. Il prend possession de quelques îles au nom du roi de France. Il leur donne des noms bizarres : Ile de la Première vue, Ile de la Contrariété, etc.

De Surville est envoyé par M. Law de Lauriston, en 1769, vers les côtes du Pérou, à la découverte d'une île que l'on disait très riche. Il s'embarque sur le navire de commerce le *Saint Jean Baptiste*, armé en guerre ; après de longues recherches, il ne découvre pas l'île enchantée. Son équipage, abîmé par le scorbut, demande à relâcher ; Surville le conduit à Calao, sur la côte du Pérou. Avant d'y arriver, il veut visiter la côte, et s'y rend dans son canot. La mer est grosse ; l'embarcation chavire et Surville se noie, le 17 avril 1770.

En 1753, Surville naviguait sur les vaisseaux de la compagnie. Il introduisit aux îles de France et de Bourbon quelques variétés de canneliers, ainsi que le mangoustan. Ce dernier fruit n'a été cultivé à l'île Bourbon qu'en 1797 ; mais aussi, il y produit encore, tandis qu'il a totalement disparu dans notre colonie.

Octobre.—Le maréchal de camp, comte d'Estaing, quitte l'Ile de France pour Mascate, avec le *Condé* et l'*Expédition*.

Le comte d'Estaing introduit, de l'Inde, à l'Ile de France le bancoulier.

8 Novembre.—Arrivée à l'Ile de France de M. Desforges Boucher, en remplacement de M. Magon, rappelé sur sa demande, en janvier dernier.

M. Desforges Boucher (Antoine Marie) est le fils du lieutenant du roi à Bourbon en 1717, qui devient gouverneur de cette colonie, et y mourut en 1725.

Antoine Marie sert sous les ordres de son père à Bourbon comme simple volontaire Il entre en France avec un grade en 1733, fait la campagne d'Italie, 1734 ; créé ingénieur en 1736, il part pour l'Inde sur le *Fleury*, capitaine Dordelin; de Pondichéry, il vient à l'Ile de France où, en 1737, Labourdonnais le fait enseigne. En 1740, il est chargé des fortifications des îles de France et de Bourbon ; puis il est nommé conseiller au conseil supérieur de Bourbon, le 31 décembre 1743. En 1746, il se distingue sur la flotte de Labourdonnais dans ses combats contre Peyton, ainsi qu'au siège de Madras où sa bravoure est signalée.

A son retour de l'Inde, il fait partie de la petite expédition envoyée à Madagascar pour venger les massacres des Français dans cette île.

En 1750, il est fait chevalier de Saint-Louis.

En 1752, il est en France chargé de recruter, un peu partout, des marins pour les vaisseaux.

Jusqu'en 1756, on le voit ingénieur en chef à Bourbon.

Le 30 janvier 1759, il est nommé gouverneur général des îles de France et de Bourbon.

Il obtient de la cour de Lisbonne la croix de commandeur de l'ordre du Christ en récompense de la belle conduite de son père à l'égard du vice-roi de Goa en 1721 (affaire du pirate La Buse).

Joseph F. Charpentier de Cossigny de Palma remet à M. Aublet, botaniste à l'Ile de France, une grande quantité de graines exotiques, parmi lesquelles des gousses de cacaos, cueillies par lui-même dans le jardin d'Oulgaret, près de Pondichéry ; ces cacaoyers provenaient de Manille. Les cacaos ne donnant pas, Cossigny se procure des plants de cacaoyers qui réussissent bien sur sa propriété des Plaines Wilhems. Depuis, Hubert, de l'île Bourbon, en cultiva des plantations entières sur son habitation de Saint-Benoit.

1760

Joseph François Charpentier de Cossigny de Palma est un des hommes les plus distingués et les plus savants que la colonie de l'Ile de France ait produits.

Il est le fils de Jean François Cossigny, ingénieur. (voir 1732, 1736, 1752 et 1778).

Quelques historiens le confondent avec David Charpentier Cossigny, son cousin, un Européen qui, étant gouverneur de Bourbon, prend le gouvernement général des deux îles, à l'Ile de France, le 26 août 1790, lorsque M. de Conway lui envoie sa démission, et qui reste à ce poste intérimaire pendant 22 mois, c'est-à-dire jusqu'à l'arrivée de Malartic, le 17 juin 1792.

Joseph François est né à l'Ile de France en 1736. Il est envoyé en France pour faire ses études. Il travaille sous son père, en 1752, comme ingénieur volontaire. Il s'embarque pour la Chine en 1753 ; puis fait une tournée dans l'Inde. On le voit commissaire en 1757, inspecteur des hôpitaux à Pondichéry en 1758 ; puis, il revient à l'Ile de France en 1760.

En 1761, il est envoyé à Batavia en mission secrète.

Il revient dans la colonie en 1763, et s'occupe de ses affaires personnelles.

En 1764, il achète, dans le quartier des Plaines Wilhems, l'habitation de Palma, nom qu'il ajoute au sien pour se distinguer de ses autres parents.

Il est envoyé en mission au Bengale, en 1766.

Il se trouve en France en 1770. Le roi l'anoblit, et le

nomme gendarme de sa garde ordinaire. Cet anoblissement lui donne le droit de signer de Cossigny de Palma. Sous la Révolution, il reprend son nom de citoyen Charpentier-Cossigny ; c'est ce qui le fait confondre avec son cousin, le gouverneur. C'est de ce nom qu'il signe, en 1799, (an VII) son ouvrage sur le Bengale, etc. Il publie des ouvrages sur la chimie, la physique, l'histoire naturelle, la botanique. Il publie un livre estimé sur la fabrication de l'indigo, du sucre, de la poudre à canon, etc.

En 1774, il est nommé ingénieur des milices des îles de France et de Bourbon.

Il revient à l'Ile de France en 1775.

Il s'occupe, avec M. de Céré, de la propagation du bois-noir introduit par lui dans la colonie.

En 1789, la colonie de l'Ile de France nomme, à titre extraordinaire, deux députés pour la représenter dans la métropole pendant les temps de troubles qui s'annoncent. Elle fait choix de M. de Cossigny de Palma et de M. Broutin.

Le 9 novembre 1799, le premier consul choisit de Cossigny pour aller à l'Ile de France annoncer le nouveau gouvernement. Il part au milieu de l'année 1800, et arrive à l'Ile de France sur la corvette l'*Aurore*, le 13 octobre 1800. Il est spécialement chargé de la direction du moulin à poudre, et il reçoit l'ordre de payer les esclaves qui seront sous sa direction.

Cette mesure de payer les esclaves faillit causer un soulèvement dans la colonie. Les colons croyant voir dans cet acte un retour à l'exécution du décret du 16 pluviôse an II, s'opposent à " toute paie aux esclaves," même à ceux travaillant pour le compte du gouvernement.

La municipalité de Port-Louis (aussi crâne que de nos jours) qui s'est mise à la tête du mouvement, demande le renvoi en France de M. de Cossigny de Palma. Sur le refus du gouvernement d'obtempérer à ses injonctions, elle donne sa démission en masse.

Cependant, de Cossigny de Palma, ne voulant pas être un sujet de désordre pour son pays, quitte de lui-même la colonie en 1810, sur la frégate l'*Egyptienne*.

Arrivé en France, de Cossigny de Palma se remet à ses études scientifiques, et publie quelques nouveaux ouvrages. Il avait publié plusieurs livres à l'Ile de France, comme il le dit lui-même.

Il meurt, aux environs de Paris, le 29 mars 1809.

Son pays lui doit beaucoup. Le lecteur trouvera à leurs dates les introductions de plantes, etc., qu'a faites dans son pays, de Cossigny de Palma. La reconnaissance de ses conci-

toyens n'a placé son nom que sur une simple colonne, au milieu de noms dont la majeure partie n'arrive pas à la hauteur de sa science et de son dévouement. Cossigny de Palma introduit à l'Ile de France la canne à sucre de Batavia, dite canne blanche, et une quantité d'autres plantes précieuses dont la nomenclature se trouve dans ses *Moyens d'améliorations*. Il a instruit Poivre et de Céré, et a créé leur réputation.

Voici un extrait de l'avant-propos du tome premier de l'ouvrage intitulé : *Moyens d'améliorations etc, ou, Mélanges politiques, économiques etc.*, de Joseph François Charpentier-Cossigny, publié à Paris, chez Marchant, en l'an XI (1803) :

" ....." Afin d'exciter l'émulation des voyageurs, je vou-
" drais que la reconnaissance, mue par la politique, ordonnât
" l'élévation d'une pyramide, dans le jardin national de l'Ile
" de France, où l'on inscrirait les noms des citoyens qui ont
" bien mérité de la colonie, en y introduisant des végétaux
" utiles. (*)

" Les Espagnols ont élevé, près de Manille, dans l'île Luçon,
" sur le terrain du jardin royal de Botanique, un monument
" semblable à la mémoire du docteur Norona, qui avait donné
" ses soins, pendant qu'il résidait à Manille, à l'ordre et à
" l'arrangement de ce jardin. Nous avons vu ce savant périr
" malheureusement à l'Ile de France, victime de sa passion
" pour la botanique."

Norona avait attrapé, à Madagascar, le germe de la maladie dont il a succombé à l'Ile de France. Il a laissé, en mourant (à Palma, sans doute), ses manuscrits et ses dessins à Cossigny de Palma, lequel a tout envoyé à l'Académie des Sciences de Paris. Ces trésors ont été confiés par l'Académie à Labillardière pour les compléter pendant son voyage avec l'infortuné d'Entrecasteaux. Toutes ces observations ont été publiées en l'an VIII.

Un botaniste français, dont le nom peut être retrouvé à Ténériffe, a son nom inscrit sur la même colonne que celle de Norona.

En 1787, M. Moreau de Saint-Méry, colon de Port-au-Prince, propose une souscription pour élever un monument à Des Clieux, ce généreux marin qui a donné aux Antilles le caféïer par un acte de dévouement sans pareil. Des Clieux, chef d'escadre, en 1721, se rendant à la Martinique, obtient

(*) L'honorable M. Liénard s'est sans doute inspiré de ce vœu de notre compatriote J. F. Charpentier Cossigny de Palma, en érigeant la colonne qui se trouve au jardin des Pamplemousses. Mais, il me semble que le souvenir de cette inspiration aurait pu être inscrite sur la colonne au lieu de la phrase banale de Bernardin de St-Pierre.

du Jardin des Plantes de Paris une graine rouge de café. Il la met en pot avec de la terre...La traversée est longue...On rationne l'eau...Il prend sur la pitance journalière l'eau nécessaire pour sauver la jeune plante ... et c'est elle qui a donné naissance à tous les caféiers d'Amérique !

Le croirait-on ?

La souscription a été réalisée...mais, après bien des projets et des luttes entre le clergé et les laïques au sujet de ce souvenir, on n'en a jamais réalisé le but !

Gabriel Des Clieux est mort en 1786, agé de 87 ans. Il est né dans la même année que Labourdonnais.

La proposition de Joseph François Charpentier de Cossigny de Palma n'a pas eu de suite : il avait excité à l'Ile de France de telles jalousies qu'on a cru découvrir un intérêt personnel d'amour propre dans sa proposition. Les gens instruits et modestes ne sont jamais prophètes dans leur pays ; d'autres profitent de leurs talents et de leurs idées !

Le premier nom que Cossigny de Palma devait inscrire sur la colonne était celui de Mahé de Labourdonnais ; puis celui de Lejuge, second commandant de l'île pendant quelque temps, un botaniste de grand mérite. La colonie lui doit l'introduction de plusieurs espèces de mangues, de l'avocat du Brésil, de la Rose de Perse, du corosole, de l'atier, etc., Porcher, qui a envoyé à l'Ile de France le cannélier de Ceylan grâce, également, aux influences, dans l'Inde, du nom de Magon, gouverneur de l'Ile de France, qui a propagé le cannelier livré aux soins d'Aublet (Aublet n'était qu'un botaniste ; il n'a rien introduit à l'île de France).

Desforges-Boucher a fait venir de Madagascar, de Batavia, du Cap, et d'ailleurs, des plantes et des graines d'arbres utiles à l'Ile de France pendant son gouvernement. Puis, Cossigny aurait inscrit les noms de Joannis, de Surville et de Marion-Dufresne, qui ont lutté ensemble pour acclimater le gourami de Batavia à l'Ile de France ; ils ont, également, porté ici, le mangoustan, les durions, etc.

Brenier, mort des suites de ses blessures dans l'Inde en combattant pour la France, a envoyé à son neveu Cossigny de Palma une quantité de plantes, parmi lesquelles le lilipé, le porcher, le margosier, le savonier, la longue &a., toutes cultivées à Palma.

L'illustre d'Estaing avait sa place marquée sur la colonne. C'est lui qui, le premier, introduit le chameau à l'Ile de France, et l'on sait les services que ces animaux ont rendus pendant de longues années dans la colonie : d'Estaing a également introduit ici la noix de Bancoul.

Le nom de Modave (le cadet), avait droit à la colonne. En 1768, il a introduit dans la colonie le ravinesara, et des souches de martins, ces protecteurs de toutes les semences utiles.

Puis, viendraient les noms de l'abbé Gallois, à qui la colonie doit le camphrier, les arbres à suif, le thé, l'huile de bois ; Bossinot, qui a rapporté de Chine la patate précoce, et des arbres à suif ; de Marnière, à qui la colonie doit les longanes et l'arbre de vernis ; enfin, les noms—qui restent dans un oubli fâcheux pour la postérité, mais que l'on pourrait découvrir, avec un peu de bon vouloir—des missionnaires de Chine, qui jetaient en passant leurs trésors dans la colonie.

Les évêques d'Adran, de la Cochinchine, du Tonkin, du Pégou, ont fait de précieux envois à l'Ile de France ; leurs noms seraient facilement retrouvés...Les Anglais, les Danois, les Suédois, les Hollandais recherchaient ces prélats catholiques pour leurs collections de tous genres. Puis, viendraient, sur la colonne, les noms de Poivre, de Provost, d'Echévery ; de Commerson ; du général de Bellecombe ; du P. Séraphin Merdier, supérieur du bel hôpital du Cap, agriculteur éclairé qui a envoyé beaucoup de plantes à l'Ile de France.

Thouin, membre de l'Institut, est un de ceux qui ont fait le plus d'envois au Jardin Botanique de l'Ile de France ; Martin, botaniste et directeur du jardin de Cayenne, qui vint à l'Ile de France, revint de la côte Malabare, rapportant des poivriers et des cardamones etc. Il rapporta à Cayenne une collection que lui remit M. de Céré ; le nom Céré avait une première place sur la colonne, puis celui de Lagrenée ; de La Billardière ; de Haie, faisant partie tous deux de l'expédition de d'Entrecasteaux.

L'île Bourbon nous donnait les noms de Lecomte et de Hubert, deux botanistes aussi recommandables qu'éclairés et qui ont rendu des services à l'Ile de France.

M. de Maissin père a éte le premier qui ait produit en 1788 le sapotier, dont les plants lui avaient été donnés par Cossigny de Palma ; Parny, de l'île de Bourbon, aurait droit à la colonne car il porta beaucoup de plantes de son pays à l'Ile de France.

Cossigny de Palma, dans son avant-propos cité plus haut, ajoute ceci :

..." C'est M. de La Bourdonnais qui a formé le jardin des " Pamplemousses. Il a été fait sous le prétexte de la culture du " manioc ; mais, dans le fond, il n'était destiné qu'à l'agrément " du gouverneur. Celui du Réduit, commencé en 1749 ou " 1750, doit naissance à M. David, qui succéda à Labour- " donnais. Il prit pour prétexte la nésessité de donner un

" asile sûr aux femmes de la colonie, en cas que l'île fut at-
" taquée par l'ennemi ; mais l'amour seul lui suggéra l'idée
" de cet établissement .....

" Aussi, négligea-t-il entièrement Monplaisir pour le Ré-
" duit (le nom était bien trouvé par l'amoureux). (*)

" Son successeur Bouvet habitait indifféremment l'une ou
" l'autre campagne. Il utilisa le Réduit en y faisant planter
" des légumes et des plantes médicinales pour l'hôpital, et en
" y formant une pépinière d'arbres précieux. C'est là que l'on
" déposa ceux que Poivre avait rapportés de Cochinchine, et
" ceux qu'il avait été chercher à Manille sur la frégate de la
" Compagnie des Indes, la *Colombe*, expédiée pour cet objet de
" l'Ile de France en 1754, par Lozier-Bouvet. Ce fait seul
" mérite que ce gouverneur ait, lui aussi, une place hono-
" rable sur la colonne....."

Magon accrut considérablement le Réduit ; on doit le considérer comme le véritable créateur de cette campagne. Le nom de Magon, dans les fastes agricoles de l'Ile de France, doit passer à la postérité comme l'un des bienfaiteurs de la colonie, car il donna un essor extraordinaire à la culture de toutes les plantes utiles ; et, ce qui est à enregistrer pour la postérité, il fit toutes ces choses à ses frais personnels.....

En 1767, Poivre donna toute son attention au jardin des Pamplemousses.

Cossigny de Palma rapporta de l'Inde deux paons, mâle et femelle. La femelle seule survécut ; elle était apprivoisée ; puis, des petites tortues de terre, du Cap ; des tortues d'eau douce de la côte de Coromandel ; des tourterelles, en 1767 ; c'est à cette époque qu'il introduisit en personne, le bois-noir à l'Ile de France.

Cossigny avait porté de France des œufs de faisans, dûs à la générosité du prince de Soubise, en 1775. Ils furent perdus en route.

Cossigny avait rapporté de l'Inde beaucoup d'espèces de poules qui venaient fort bien à Palma, etc.

Voilà, dans un résumé aussi succinct que possible, et que comporte ce livre écrit à la hâte, la relation d'une partie des services que rendit à son pays Joseph François Charpentier de Cossigny de Palma. Notre colonie, sous quelque domination quelle passe, doit être fière de lui avoir donné le jour. Elle ne lui a pas rendu la centième partie de ce qu'il a fait pour elle : son nom, illustre entre tous, semble même avoir

(*) Le premier gouverneur anglais, M. Farquhar, a bien élargi ce *Réduit*, en 1811, et la suite.

été relégué au second plan pour ne pas gêner ceux de quelques individus de passage, moins instruits mais plus chanteurs!

Voici donc les noms des bienfaiteurs de l'île que nous habitons, et qui ont été oubliés sur la colonne Liénard, aux Jardins des Pamplemousses, en se conformant à la phrase de Bernardin de Saint-Pierre.

Matclief, Woolfert, Radermaker, Porcher, Joannis, Desforges Boucher, Surville, d'Estaing, Dr. Norona, Marion-Dufresnes, Bossinot, Marnière, L'Evêque d'Adran, Provost, d'Etchevery, Riche, Coëtivi, de Bellecombe, Père Séraphin Merdier, Thouin, Martin, Lagrenée, La Billardière, Lecomte, Hubert, Maissin père, Parny, Lozier-Bouvet, et d'autres encore, si l'on veut rechercher avec soin, qui ont mérité d'avoir leurs noms inscrits sur le monument du jardin des Pamplemousses, avec, au moins, autant de droit que la plupart de ceux qui ont été exposés à la reconnaissance de la colonie.

Aublet n'était qu'un horticulteur, et n'a rien introduit dans la colonie. Il s'y est même fort mal conduit. Le frère Adam (1722) a plus de droit à la reconnaissance des botanistes.

18 Janvier.—Règlements pour la destruction des sauterelles. (D'autres règlements dans le même but sont publiés en décembre).

22 Janvier.—De Bussy battu à Vandavandry (Inde) est fait prisonnier par les Anglais.

28 Janvier.—Ouragan. Un des plus violents qui aient été enregistres à l'Ile de France.

L'escadre, dans le port, est abîmée et la campagne de l'Inde est compromise.

L'ouragan endommage les vaisseaux dans le port et en rade. On n'a rien pour les réparer....." Il est décidé qu'on mettra " quelques vaisseaux en état de naviguer en empruntant des " agrès et des voiles aux autres, et qu'à mesure qu'ils seront " prêts à prendre la mer, on les enverra vivre au jour le jour à " Madagascar....."

Lorsque, au mois de décembre, d'Aché retourne en France, " il ne laisse au chef d'escadre Froger de l'Eguille que le com- " mandement de quelques vaisseaux qui, faute de câbles, sont " échoués dans le port."

Janvier.—Trois ouragans ont passé entre les deux îles pendant ce mois.

1er Février.—Ouragan violent à l'île Bourbon. Les vents commencent à souffler du sud, et passent ensuite au nord. Sa durée est de 24 heures.

10 Février.—Les Anglais s'emparent de Mahé (Inde). Ils ont toutes les fortifications. Ils veulent détruire complète-

ment toutes les cultures, mais ils en sont empêchés par le roi du pays qui pouvait leur opposer une résistance, sinon les chasser, à son tour.

17 Février.—Lally Tollendal, à la vue d'une escadre anglaise arrivant devant Madras, lève le siège de cette ville, et regagne Pondichéry.

19 Mars.—Le major anglais Monson, aidé de Mahmet-Ali-Khan, à la tête de six mille hommes, dont 800 européens, s'empare de la pagode de Chalembron que défendent soixante français et deux cents cipayes. La pagode se rend après deux jours et deux nuits de siège. La petite garnison défendait douze bastions.

27 Mars.— Départ de France de l'académicien Legentil pour l'Ile de France.

10 Juillet.—Arrivée à l'Ile de France de Legentil, académicien, astronome, et voyageur. Il avait quitté la France le 27 Mars.

Legentil de la Galaissière (Guillaume Joseph Hyacinthe Jean Baptiste) est né à Contances en 1725. Il est désigné, en 1760, par l'Académie des Sciences, pour aller observer, dans l'Inde, le passage de la planète Vénus sur le soleil, le 6 Juin 1761. Il ne peut malheureusement pas accomplir sa mission à cause de la guerre qui était déclarée entre la France et l'Angleterre. Il ne veut pas quitter les parages de la mer des Indes jusqu'au nouveau passage de la même planète sur le soleil qui doit avoir lieu sept ans après. Il n'est pas plus heureux cette seconde fois, un temps brumeux empêche toutes les observations. Il s'était occupé, dans l'intervalle, et continua à s'occuper d'autres travaux scientifiques, qui sont consignés dans ses nombreux ouvrages. La relation de ses voyages a été imprimée de 1779 à 1780, à l'Imprimerie Royale.

Il quitte l'Ile de France le 19 novembre 1770, pour la France, à bord de l'*Indien*.

Il meurt en 1792.

L'ouvrage de Legentil est intitulé :

" Voyage dans les mers de l'Inde fait par ordre du roi à " l'occasion du passage de Vénus sur le disque du soleil le 6 " juin 1761, et le 3 du même mois 1769, par M. Le Gentil, " de l'Académie Royale des Sciences, imprimé par ordre de Sa " Majesté à Paris à l'Imprimerie Royale 1779."

Les Anglais s'emparent de Karikal, et rasent toutes ses fortifications. Cette petite ville est rendue à la France en 1765.

Décembre.—Le comte d'Estaing est de retour à l'Ile de France, après s'être emparé des forts de Gombroom, de Mal-

borough, des retranchements de Tanapooly, et attaqué et saccagé nombres de comptoirs anglais.

Les succès de cette expédition le décidèrent à entrer dans la marine, et motivèrent sa nomination au grade de chef d'escadre le 1er octobre 1762.

1761

15 Janvier.—Prise par les Anglais de Pondichéry sous Lally-Tollendal.

Le gouverneur français bloqué dans la place par quatre mille Anglais sous les ordres du colonel Sir Eyre Coote, et par une armée considérable de Mahmet-Ali-Khan, capitule "*sans avoir tenté une de ces actions qu'inspirent le courage et le désespoir*," disent certains historiens qui lui sont hostiles. Les Anglais rasent toutes les fortifications, même les églises, tous les beaux arbres qui bordaient les rues, les maisons et les palais dont les belles colonnes sont transportées à Madras ! Ils chassent de la ville tous les Français européens qui s'y trouvent.

Cependant Lally était assiégé dans Pondichéry depuis août 1760. Il déploya beaucoup de bravoure dans la défense. L'amiral anglais Stevens, avec une flotte considérable bloquait et bombardait la ville par mer. La ville n'a capitulé que lorsqu'elle n'avait plus que pour un jour de vivres. Lally eut le tort de refuser de prendre part aux négociations, et la ville se rendit à discrétion.

Mahé fut pris le 10 février 1760. Chandernagor était pris depuis 1757.

Après un désastre semblable, le mot de trahison, répandu par les mécontents de France à la tête desquels se placent les épiciers de Paris, devait faire périr Lally sur l'échafaud ; tandis que le choix d'un administrateur incapable devait faire remonter plus haut la responsabilité de ces évènements.

1er Février.—Ouragan ressenti dans les deux îles de France et de Bourbon. Il dure 24 heures. Les vents commencent du sud et passant au nord.

1er Mars.—M. Desforges-Boucher, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, est confirmé gouverneur particulier de l'Ile de France pour le roi.

Il prend ses fonctions, dans ces nouvelles conditions, le 27 juin.

Ouragan à l'île Bourbon. L'Ile de France n'en éprouve que quelques rafales.

Mars.—Ordre du roi par lequel Sa Majesté restreint aux

territoires de Pondichéry et à ceux de Coromandel seulement les pouvoirs par elle donnés à M. de Lally par ces provisions en date du 31 décembre 1756 ; ces provisions établissaient M. Lally son commissaire et commandant général de tous les établissements de la compagnie des Indes, y compris les îles de France, de Bourbon et de Madagascar.

7 Mars.—Le comte d'Estaing déclare au conseil supérieur de l'Ile de France, renoncer au produit des fonds dont il n'a fait l'avance à la compagnie des Indes que dans l'unique but d'être utile à cette compagnie.

11 Mars.—Legentil, ayant obtenu l'autorisation du gouverneur Desforges-Boucher, quitte l'Ile de France sur la frégate la *Sylphide*, en même temps que le comte d'Eguille, pour la côte Coromandel.

23 Juin.—Retour à l'Ile de France de Le Gentil, quand il eut appris la prise de Pondichéry par les anglais. Il décide, d'aller à Madagascar y recueillir des matériaux pour ses cartes et plans, et y faire des études et des observations scientifiques.

24 Juin.—Arrivée à l'Ile de France de M. Grout de Saint Georges.

Jean François Grout de Saint-Georges est né à Saint-Malo le 27 septembre 1704. Il entre dans la marine.

Il soutient, en 1747, un glorieux combat contre l'amiral Anson.

Il arrive à l'Ile de France le 24 juin 1761, sur la *Fidèle*. Il remet à M. de L'Eguille l'ordre de ramener en France le *Minotaure*, le *Zodiaque* et l'*Actif*.

De l'Eguille laisse à M. Grout de Saint-Georges le commandement des vaisseaux de la compagnie chargés de défendre les îles de France et de Bourbon.

M. de la Pallière, nommé capitaine de vaisseau, est envoyé en croisière dans les mers de l'Inde, ayant sous son commandement le *Vengeur*, le *Condé* et le *Fidèle*.

Grout de Saint-Georges part, également, à la tête d'une division, et sut éloigner l'ennemi des îles de France et de Bourbon.

Mais, il meurt dans la nuit du 2 au 3 janvier 1764, sur les côtes de Mozambique, à bord du vaisseau le *Fortuné*.

Cette mort fut vivement ressentie à la cour et dans la marine. Son frère, Grout de la Grassinais, reçut les faveurs du roi en souvenir de cette perte regrettée de tous.

23 Août.—Premier départ de l'Ile de France de Le Gentil, pour Madagascar, sur le vaisseau le *Rubis* commandé par M. de Blotières. Legentil arrive le lendemain, 24, à Bourbon Il est reçu à Saint-Paul chez M. de Heaulme, commandant de la ville.

"...J'ai joui, dit-il, pendant mon court séjour en cette ville, " de tous les agréments possibles dans la maison de M. de " Heaulme "...(page 374 et 383.)

4 Septembre.—Ile de France. Etablissement d'un nouveau droit intérieur d'un sou par livre de café.

15 Septembre.—Prise de Rodrigue par les anglais. Ils y restent jusqu'au 25 décembre, et attendent des renforts destinés à l'attaque de l'Ile de France. Ces renforts n'arrivent pas, et la mortalité frappant les équipages de l'escadre par le fait d'une mauvaise nourriture composée de poissons et de coquillages, ils quittent cette île pour croiser dans les parages de l'Ile de France, d'où ils interceptent les communications avec le Cap de Bonne-Espérance et l'île Bourbon.

23 Septembre.—Le Gentil quitte Bourbon, arrive à Madagascar le 28. Il est reçu chez M. de La Fontaine, capitaine de vaisseau de la Compagnie. Le 1er décembre, il retourne à l'Ile de France.

Le mûrier était connu aux îles de France et de Bourbon dès cette année.

Marion Dufresne (Nicolas Thomas, 1729-1772) était lieutenant de frégate lorsque, en 1761, il est chargé de conduire à l'Ile Rodrigue le père Pingré, chanoine régulier de Sainte Geneviève, et astronome de la marine. Le père Pingré doit observer, de Rodrigue, le passage de Vénus sur le soleil.

C'est en cette année, et en 1762, que le gourami venant de Chine est acclimaté dans les rivières, et surtout dans les bassins et étangs de l'Ile de France. (Voir Cossigny de Palma en 1760.)

1762

22 Février.—Naissance, à Saint-Erroyat (Ile et Vilaine), du brave marin François Carosin de la Landelle. (Voir *Ephémérides bretonnes, page* 339, *année* 1887.)

A l'époque de la Révolution, Carosin de la Landelle, qui habitait l'Ile de France, y arme une frégate avec laquelle il fait la chasse aux bâtiments anglais. Dans un combat inégal qu'il soutient contre un gros vaisseau, armé en guerre, de la Compagnie des Indes anglaises, aux environs de Sumatra, Carosin de La Landelle a les deux jambes emportées par un boulet. Il se fait mettre dans un baril de cendres et de sable, et commande l'abordage (*); mais, voyant sa frégate écrasée par le feu de l'ennemi, et n'ayant plus avec lui que *deux*

(*) Du Petit Thouars a imité cet acte courageux à Aboukir, sur le nef.

hommes vivants, il demande son pavillon, le met entre ses dents, et fait un suprême effort pour se jeter à la mer afin de ne pas tomber aux mains des Anglais. Il est fait prisonnier, et expire peu après. (*)

21 Mars.—Mort de l'abbé de la Caille à Paris. (Voir son arrivée à l'Ile de France en 1753, le 18 avril.)

11 Août.—Règlement général du conseil supérieur pour la police intérieure de la colonie.

Création d'une chambre syndicale représentant des municipalités pour toute la colonie.

Création des commandants de quartier.

Division de l'île en huit principaux quartiers, représentant des municipalités, etc.

29 Septembre.—Second voyage de Le Gentil à Madagascar. Départ sur le *Lys*. Arrivée à Bourbon le 30. Départ pour Madagascar le 5 octobre. Il arrive le 19. Il est reçu à Foulpointe par M. de Laval, capitaine de vaisseau de la compagnie.

Départ sur le vaisseau de M. de Laval, la *Silhouette* pour visiter la côte. Retour à l'Ile de France le 18 décembre 1762.

Novembre.—A cette date, le régiment de Cambrésy (ou Cambrésis) se trouve en garnison à Port-Louis, Ile de France. Son colonel est le vicomte de Barrin, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, et brigadier des armées du Roy.

M. de Frémincourt (arrivé à l'Ile de France en 1757) approuve les projets de fortifier l'Ile de France..." La colonie " doit s'attendre que si les Anglais s'en emparent, elle ne sera jamais rendue."

Le colonel Nicolas Coutanceau, poussé par le patriotisme, arrive avec quelques compagnons, à moitié morts de faim et de soif, à l'Ile de France. Il était parti des environs de Pondichéry, alors aux pouvoir des Anglais, avec deux blancs et [illegible] indiens, pour venir faire certaines communications importantes au gouverneur de l'Ile de France.

Lord Pigot est gouverneur de Madras. Il y retourne. Après une révolte du conseil de cette présidence, [illegible] meurt en 1777, dans la prison du Fort Saint-[illegible]

Joseph F. Charpentier de Cossigny de [illegible] sa mission à Batavia, remet au botani[illegible] *Réduit*, M. Vermonet (qui portait [illegible] Milon), et qui avait remplac[illegible] M[illegible]

(*) Son fils Auguste Caro[illegible] Chantoiseau, dont la mère [illegible] de Madame Adrien d'E[illegible]

de graines et de plants conservés dans des caisses. Parmi se trouvent le jam-malac blanc, rouge et rose, aussi que le faux mangoustan, etc.

1763

10 Février.—Le traité de Paris met fin aux hostilités dans la mer des Indes. La Compagnie française profite de la paix pour rappeler en France un certain nombre de ses vaisseaux. Ce qui fut une grande faute, dont profitent les Anglais qui savent que cette paix n'est qu'une trève dont ils ont besoin pour renforcer leurs escadres sur toutes les mers. Pendant ce temps, l'Angleterre suscite à la France des ennemis sur le continent. Tout est parfaitement combiné chez les ennemis.

Pondichéry est restituée à la France par le traité de Paris. Toutes les défenses avaient été rasées.

M. Desforges Boucher, gouverneur de l'Ile de France, autorise une assemblée des notables pour chercher les moyens de remédier à la crise financière et commerciale. L'assemblée nomme deux délégués, M. le comte de Maudave et M. Pytois, qui sont chargés d'aller déposer aux pieds du trône les doléances des habitants de la colonie.

20 Juin.—Troisième voyage à Madagascar de Le Gentil. Il s'embarque avec M. de Laval sur le *Lys*. Il arrive à Saint-Paul, Bourbon. Il est de nouveau reçu au gouvernement par le commandant de Heaulme. Il quitte Bourbon le 19 juin, arrive à Foulpointe le 24. Retour à l'Ile de France, le 24 décembre.

18 Octobre.—M. Boussard de la Chapelle est nommé greffier en chef et notaire du conseil supérieur de l'Ile de France.

Rétablissement du Fort Dauphin, dans le courant de cette année.

Octobre.—M. François Jacques Bertin, ancien notaire du conseil supérieur de l'Ile de France, est nommé au commandement de l'île Bourbon.

Arrivée à l'Ile Bourbon du gouverneur Bertin. Il a des ordres les plus étendus pour surveiller les employés de la Compagnie qui, dupe de ses agents, est menacée d'une banqueroute prochaine.

1764

C'est à partir de cette époque, ainsi que l'atteste les historiens les plus sérieux, entre autres M. Dareste de la Chavanne, que " *l'Inde devient une proie livrée à la rapacité de tous* " *les employés de la Compagnie anglaise, et même des mem-* " *bres du conseil de Calcutta...*"

Le gouvernement anglais suit, par principe, les errements de sa fameuse compagnie envers ses colonies dites de la couronne.

1er Février.—Ouragan violent ressenti à l'Ile Bourbon. Les vents commencent du sud, et l'ouragan dure 48 heures.

26 Mai.—Défense expresse de faire sortir ou exporter de l'Ile de France les bois de charpente travaillés, de quelque espèce et à quelque usage qu'ils soient propres.

4 Juin.—Ile de France. Il est défendu de faire des loteries, même de charger un tiers d'en distribuer les billets, sans une autorisation spéciale du procureur général.

Juin.—Relâche à l'Ile de France de M. Haw, capitaine de vaisseau, frère de l'amiral anglais Haw, venant du Bengale et se rendant dans l'Inde.

4 Août.—Banqueroute de la Compagnie des Indes.

Rétrocession effective des îles des France et de Bourbon et du port de Lorient au roi.

Le gouvernement royal les reprend dans un état d'anéantissement complet. Elle a coûté à la France 376 millions de livres.

La compagnie des Indes en liquidation prend le titre de *Compagnie-Commerçante.*

Le roi fait cession à la Compagnie des Indes en liquidation, de onze mille huit cent trente cinq actions de cette compagnie, valant 7,625,348 livres.

6 Août.—Après ces évènements, le papier-monnaie de la compagnie est retiré avec perte totale pour les porteurs. Après le retrait de ce papier, le numéraire restant insuffisant pour la marche des affaires, le gouvernement général des deux colonies crée un *papier-carte*, qui est lui-même retiré et brûlé en 1781.

De 1768 à 1779, il est créé, pour les deux îles, du papier-monnaie pour une valeur de douze millions de livres.

1er Novembre.—Départ pour l'Ile de France de M. Mellis, en qualité de commissaire de la marine.

Mellis (Antoine) est né en 1730, à Fleurance, (aujourd'hui dans le département du Gers). Ses aïeux, depuis plusieurs siècles, servent honorablement leur pays.

En 1747, à l'âge de 17 ans, Antoine est embarqué dans les gardes de M. de la Jonquière, chef d'escadre, gouverneur du Canada. Il se trouve, le 14 mai, au combat du cap Finistère où six vaisseaux français ont pu tenir assez contre dix-sept vaisseaux anglais pour laisser échapper le convoi venant de la Martinique. Fait prisonnier, Mellis recouvre sa liberté en 1748.

Il est envoyé au Canada en 1749 dans l'administration de la marine.

Il est nommé écrivain en 1755.

Il est envoyé à Cayenne avec le grade de sous-commissaire (1er juin 1765.)

Rentré en France en 1768, il est nommé chef du magasin général à Bordeaux.

En 1769 il se trouve à Rochefort, et en 1770 à Lorient, chef du détail, etc.

Le 1er novembre il est envoyé à l'Ile de France comme commissaire de la marine.

M. Foucault, intendant, le nomme son assistant en 1778.

Il est nommé commissaire général en 1781 (22 juillet).

M. Mellis avait épousé Mademoiselle Charlotte Bernau de La Martinière.

Après trente années de service, il demande sa retraite, et arrive à Lorient le 30 juillet 1784. Le roi lui accorde une pension de six mille livres, justement méritée par une existence pleine d'honorabilité comme homme public aussi bien que comme homme privé.

M. Sullivan, président de la cour des directeurs de la compagnie anglaise dans l'Inde, lutte vainement contre l'influence de lord Clive, et se trouve obligé de donner sa démission.

Joseph F. Charpentier de Cossigny de Palma reçoit de Chine une quantité de graines ou de plantes précieuses, entre autres, l'arbre à suif, l'hypéricum de Chine, l'arbre d'huile de bois, le lilas de Chine, le litchy, la longanne, le buys de chine, un jasmin à fleurs doubles, etc.

C'est donc à ses soins que la colonie de l'Ile de France doit la propagation de ces végétaux chez elle ; l'expérimentation avait lieu sur sa propriété de Palma.

A cette époque, le jeune de Céré était encore un enseigne d'infanterie.

Pendant la même année, Cossigny de Palma reçoit de la côte Coromandel, par M. Brenier, le coulou (légume), le lilipé, le nélique, le savonnier, la longue, (espèce de palmier du pays qui est une variété du cocotier de mer,) le myrobolan, le vétiver, le chayever, le bilembi, le chérimbellier, le margosier, le calac, le porcher, l'acaciavera, et d'autres espèces d'acacias, dont une à fleurs violettes ; un jasmin à fleurs rouges sans odeur.

Toutes ces plantes poussent à Palma bien avant qu'elles ne réussissent aux Pamplemousses ou même au Réduit.

1765

Janvier.—La banqueroute de la compagnie jette la cons-

ternation dans les deux colonies. Le commerce chôme, le travail se ralentit. Les colons commencent à vendre leurs esclaves pour quitter la colonie.

15 Janvier.— Ouragan qui frappe principalement l'Ile Bourbon. Les vents soufflent violemment du sud pendant quinze heures.

1er Avril.—M. Bompar, Etienne Philippe, est nommé commissaire de la marine ; quelque temps après, il est envoyé à l'Ile de France comme contrôleur de la marine, et sert sous M. Potier de Courcy.

M. de Bompar est, comme M. de Courcy, le type du fonctionnaire honnête, modeste et désintéressé.

Il est né en 1725. Son père était médecin.

Il entre, à Rochefort, dans les bureaux de la marine en 1741.

Il est chargé, en 1744, de l'armement de la frégate la *Gloire*.

Il est embarqué, commissaire aux vivres sur le vaisseau le *Léopard*, capitaine Leclerc, en 1746.

Il est nommé commissaire aux vivres, en 1752, sur la *Friponne*, commandant de Sérigny.

Il est embarqué, en 1755, sur le vaisseau l'*Eveillé*, capitaine Fontair, de l'escadre Mac-Némara.

Il est nommé commissaire des hôpitaux en 1759 ;

Puis, commissaire de la marine en 1768.

Ses rapports au ministre ne sont pas favorables à la majeure partie des habitants de l'Ile de France, qui, à cette époque, avaient " la folie des richesses, et de leurs jouissances."

Il se plaint que M. de Ternay reçoive des Anglais et leur donne des fêtes au Réduit. " Ce sont, dit de M. de Bompar, " autant de loups dans la bergerie."

Il est pour la suppression des forges de MM. de Rostaing et Hermans. Cependant ces messieurs méritent l'intérêt du gouvernement.

Il se plaint, surtout, du traitement infligé aux esclaves. " Sa conscience honnête et juste se révolte contre tant de barbarie."

Le 14 juillet 1776, M. de Bompar, sur sa demande, obtient de se retirer du service. Il lui est accordé une pension de retraite dérisoire de mille cinq cent livres !

Il retourne en France sur la *Normande*.

M. Maillard Dumesle fait le plus grand éloge de ce " fonctionnaire modèle. "

M. de Bompar n'avait pas de protecteur à la cour !

1er Avril.—M. de Crémont (Cyr Honoré François), est nommé sous commissaire de la marine à l'Ile de France, et commissaire, le 1er janvier 1766.

Il est né à Versailles le 26 février 1731.

En 1737, son père meurt à la Nouvelle Orléans, commissaire ordonnateur.

Le 1er janvier 1746, Cyr Honoré François est nommé élève de la marine, puis écrivain le 15 octobre 1751.

Il fait, en 1755, la campagne du Canada sur le vaisseau l'*Opiniâtre*, de 64 canons.

En 1756, on le voit à Saint Domingue sur l'*Amphion*, de 50 canons, et en 1757, sur l'*Hébé*, de 40 canons.

Il est nommé ecrivain principal pour la campagne de l'Inde, le 13 février 1758, et sert en cette qualité, jusqu'en 1761, sur le vaisseau l'*Illustre*, capitaine de Ruis.

A son retour en France sur un bâtiment de la compagnie, il est fait prisonnier aux environs des Açores, le 11 février 1762, et conduit à Lisbonne. Il peut regagner Brest.

C'est le 1er avril 1765, qu'il est commissaire de la marine, et désigné pour l'Ile de France. Il y arrive le 14 juillet 1767, en même temps que Dumas et Poivre. Il est nommé commissaire ordonnateur à Bourbon, le 12 septembre 1767. Il y reste jusqu'en 1778. Il a rendu d'immenses services à l'Ile Bourbon. M. de Crémont a été le premier ordonnateur de nos îles. Il y a créé l'honneur de ce corps.

En 1768, il demande un congé pour cause de santé. Mais, Poivre, qui perd en M. de Crémont le meilleur de ses employés, l'empêche de partir.

Il est admis à la retraite le 1er avril 1788, après 42 ans de service. Il avait fait trente mille lieues sur mer pour le service de l'Etat. Il reçoit une pension de douze mille livres.

M. de Crémont laisse dans la marine et dans l'histoire coloniale le souvenir le plus pur.

Il vivait encore à Paris en 1793... Mais, on ne sait ce que la Terreur a fait de lui... Dès cette époque on ne voit plus la trace de cet honnête homme aux Archives de la Marine.

18 Mai.—La Compagnie des Indes en liquidation nomme une commission secrète pour gérer et administrer ses affaires dans les deux îles de France et de Bourbon.

Law de Lauriston, général français, est nommé commissaire du roi pour la remise en possession des districts perdus dans l'Inde pendant la guerre. Il administre ensuite l'Inde française.

11 Avril.—Pondichéry est réédifié par les Français. On y voit accourir toutes les familles que les Anglais en avaient chassées. Les familles indiennes surtout reviennent en masse reconstituer les demeures où elles sont nées, et où, selon leurs jugés, elles doivent mourir. M. Bouvet est chargé de relever fortifications; puis, M. Desclaisous.

Février.—Un violent ouragan s'abat sur l'Ile de France. Il cause de grands dégâts.

(Ces perturbations atmosphériques doivent être enregistrées pour l'histoire météorologique des deux colonies).

Arrivée à l'Ile de France de M. Bruni d'Oiselle. M. Bruni d'Oiselle (André Noël Jean Marie) est un des hommes les plus considérés à l'Ile de France par sa probité, son indépendance et l'honorabilité de son caractère. Il a habité la colonie pendant plusieurs années.

En 1749, il est volontaire dans le régiment de La Fère.

En 1758, il est lieutenant dans le régiment de Cambrésis.

En 1766, il est capitaine aide-major au régiment de l'Ile de France, avec brevet de major.

Il donne sa démission en 1774.

En juillet 1776, il se trouve en France.

En 1777, il reçoit la croix de chevalier de Saint-Louis, (sans l'avoir demandée).

Enfin, le 26 mai 1778, il est nommé capitaine général des gardes-côtes en Bretagne.

Bruni d'Oiselle, militaire aussi brave qu'honnête et indépendant, au milieu d'une société qui commence à être livrée à la juiverie, laisse aux Archives de la Marine des correspondances très-intéressantes sur l'Ile de France à l'époque de la rétrocession de la colonie au roi.

20 Mars.—Ouragan à l'île Bourbon. Les vents soufflent du sud pendant soixante heures.

20 Avril.—Le roi, instruit des dispositions des colons de se débarrasser de leurs esclaves pour fuir les colonies, lance un ordre qui défend l'affranchissement des esclaves sans une autorisation préalable et formelle du gouverneur, dans les deux colonies.

1er Mai.—Le Gentil quitte l'Ile de France sur le vaisseau espagnol le *Bon-Conseil*, de 64 canons, capitaine Don Juan de Cascius, pour se rendre à Manille. Il quitte Manille le 2 février 1768. Arrive à Pondichéry le 27 mars de la même année. Il quitte Pondichéry le 1er mars 1770, et arrive, six semaines après, à l'Ile de France.

3 Mai.—Arrêt de règlement du conseil supérieur de l'Ile de France, relatif à la vente à l'encan et à la distribution des marchandises et effets de la compagnie commerçante.

1er Juillet.—Poivre est nommé intendant ordonnateur aux deux îles de France et de Bourbon

Le roi lui recommande la culture des épices, et la création d'une milice.

M. Crémont (Honoré) est nommé premier conseiller aux conseils supérieurs des deux îles.

M. Deribes, (Jean André) est nommé procureur général au conseil supérieur de l'Ile de France.

Nomination de M. Bourdier aux fonctions de premier médecin de l'Ile de France.

M. l'Abbé Galloys (René François) est nommé conseiller clerc honoraire au conseil supérieur de l'Ile de France.

Il meurt le 12 novembre 1772.

1er Août.—M. Le Colonel Dumas (Jean Daniel) est nommé, en France, commandant général des Isles de France et Bourbon.

20 Août.—Publication d'une ordonnance royale relative à l'affranchissement volontaire des esclaves dans les deux colonies des îles de France et de Bourbon.

25 Septembre.—Nouvelle organisation des gouvernements des îles de France et de Bourbon. Les pouvoirs et les attributions des gouverneurs, tant au civil qu'au militaire, sont définies par des ordonnances royales portant la date du 26 septembre 1766.

Publication d'une ordonnance royale relative à l'autorité du gouverneur dans toutes les matières qui concernent la religion catholique, la création des fabriques, l'établissement de certaines taxes pour subvenir aux frais du culte, etc.

L'ordonnance royale créant les fabriques, établit dans chaque paroisse des registres qui constatent les naissances, les mariages et les décès. Ce registres, tenus en triplicata, doivent être envoyés : 1o. au greffe du conseil supérieur ; 2o. au dépôt des archives de Versailles ; et la troisième copie reste dans les sacristies des églises.

3 Octobre.—Arrêt du conseil supérieur qui accorde à MM. de Maudave et Pytois un délai de vingt mois, pendant lequel il ne pourra être fait contre eux aucune poursuite de la part de leurs créanciers. Ces deux messieurs ont été nommés en 1763 par l'assemblée générale des syndics et députés de la colonie, leurs députés en Europe, et, par conséquent, ils sont obligés à une absence qui rompt les mesures qu'ils ont prises ou qu'ils auraient pu prendre pour le paiement de leurs dettes.

28 Novembre.—Le roi remet, à Versailles, en présence de M. le duc de Praslin, à M. Dumas, gouverneur, et à M. Poivre, intendant des îles de France et de Bourbon, des instructions qui sont " un monument précieux de prévoyance " de bons avis et de haute sagesse." Ces " instructions ", qui se trouvent aux archives de l'Etat, ne cachent pas à ces administrateurs les difficultés de leur mission. Elles recommandent l'union, d'abord, puis de tout sacrifier " surtout, le " café, aux cultures des subsistances et des épices....."

Malheureusement Dumas est un militaire, et Poivre, se sentant supérieur à son chef hiérarchique, doit bientôt entrer en lutte avec lui, comme avec son successeur.

A peine arrivés à l'Ile de France, ces deux administrateurs font au ministre les rapports les plus injurieux l'un contre l'autre.

M. Dumas demande son rappel.

29 Novembre.—Par ordonnance de cette date le roi permet aux habitants de deux îles de faire le commerce des Indes.

Décembre.—Un édit du mois de juin de cette année constitue un nouveau conseil supérieur dans chacune des deux colonies des Isles de France et de Bourbon.

21 Décembre.—M. Frichot est nommé trésorier des invalides de la marine des Iles de France et de Bourbon.

Décembre.—Emission d'une monnaie de carte pour une valeur de 510,000 livres tournois, dont 260,000 pour l'Ile de France, et 250,000 pour l'île Bourbon ; cette monnaie est exclusivement coloniale.

30 Décembre.—Ile de France. Règlement du conseil supérieur qui ordonne que " tout habitant propriétaire d'esclaves sera tenu de fournir et de remettre au syndic de son quartier, par chaque année, une queue de singe à raison de trois têtes de ses esclaves, sans distinction d'âge, de caste et de sexe ; comme aussi par chaque tête d'esclave, sans qu'une chose le dispense d'une autre, quinze queues de rats, quinze têtes d'oiseaux, ou œufs d'oiseaux, et quatre livres de sauterelles."

Des rapports seront adressés par les syndices au procureur du roi, et des amendes seront prononcées contre les délinquants.

1767

M. le comte de Maudave propose à M. de Choiseul, ministre, de fonder un nouvel établisement à Fort-Dauphin. Sa proposition est accueillie.

Maudave ne désirait s'occuper que de la question commerciale, à l'exclusion de la question religieuse ; il voulait faire revenir les naturels du pays aux Français en les traitant en amis et non en ennemis.

Certains historiens prétendent que l'introduction du bois noir à l'Ile de France est due à Gresle, en cette année. C'est Cossigny de Palma qui a introduit cet arbre à l'Ile de France, ainsi qu'une quantité de plantes dont l'introduction est attribuée à d'autres. J'engage le lecteur à lire les deux ouvrages de Cossigny intitulés *Amélioration des colonies,*

le *Voyage au Bengale,* écrits de 1780 à 1803 ; cette dernière date est celle de la publication. Cossigny n'a jamais été contredit de son vivant, ni par Poivre, ni par Céré, qui tous deux jalousaient Cossigny de Palma, leur maître !

22 Mars.—Ouragan à l'Ile de France. Grande inondations. Disette de vivres.

31 Mars.—M. Martin Adrien Bellier est nommé commandant particulier de l'île Bourbon, jusqu'à l'arrivée de M. de Bellecombe, le 1er novembre de la même année.

1er Avril.—M. le comte de la Merville, un des habitants les plus honorables de l'Ile de France, propose de donner une grande extension au commerce de l'Inde " sans compagnie et sans frais pour l'état."

Jean Louis Thomas Franchot, baron d'Heurtault, comte de la Merville, est neveu du marquis de Tourville. Il sert comme lieutenant sous d'Aché ; il visite l'Inde, se démet de son grade, et vient s'établir à l'Ile de France en 1756.

Il est un des signataires du mémoire au ministre contre les abus scandaleux des ex-directeurs de la compagnie et de leurs agents, mémoire fameux connu sous le nom de " l'Auguste Protection," parce qu'il commençait par ces mots. (Novembre 1767.)

M. de La Merville écrit un mémoire intitulé *Mystères d'Iniquité ;* qui n'est pas envoyé au ministre. Il ne fait que circuler ; les agents secrets de la compagnie en prennent copie.

La banqueroute frauduleuse du sieur René Nevé fournit aux agents de la compagnie l'occasion de se venger de M. de la Merville.

Nevé, négociant à Port-Louis est saisi judiciairement, en juin 1768, par un sieur Augustin Kebro de Rosbo qui fait tout l'effet d'être un agent provocateur de la compagnie. Le 16 juillet, Nevé s'enfuit avec un passeport du gouverneur, sur un vaisseau anglais. Son inventaire donne un passif de 632,000 livres de déficit.

M. de la Merville, et d'autres colons honnêtes comme lui ne connaissant pas les affaires de Nevé, se trouvent compromis dans cette banqueroute comme débiteurs pour quelques milliers de livres. Le syndic de la banqueroute, M. Frappier de Boismartin présente, le 5 décembre 1768, une requête contre de la Merville ; M. le conseiller Denis de la Coudraye est chargé de l'affaire. Le comte de la Merville est condamné au bannissement par arrêt du conseil.

Mais M. le chevalier Desroches reconnaît que M. de la Merville et consorts sont de bonne foi et ne méritent pas tant " d'animosité."

M. de la Merville, cautionné par M. de Saint-Marc, se rend en France pour en appeler au roi.

Dans ses écrits, M. le comte de la Merville dévoile les turpitudes de certains membres du conseil supérieur vendus aux directeurs de la compagnie et à leurs agents.

M. le comte de la Merville, après avoir gagné sa cause auprès du roi et surtout auprès des juges de Paris, a la faiblesse de détruire par le feu la plus grande partie de ses intéressants papiers !...

M. Verelts succède à Lord Clive comme gouverneur de Calcutta.

27 Juin.—Installation des gouvernements civils des deux colonies de Bourbon et de l'Ile de France.

14 Juillet.—Arrivée à l'Ile de France du colonel Jean Daniel Dumas, avec le titre de commandant général des Iles de France et de Bourbon. Il était accompagné de Poivre, comme intendant général. (Voir 1746).

M. Dumas était un militaire Il avait fait ses preuves ; il possédait toutes les qualités d'un homme d'armée, honneur, bravoure et patriotisme. Il n'a pas su se plier aux exigences, aux formes et même aux ruses administratives ; de là sa lutte avec Poivre, et ses scènes au conseil supérieur.

M. Dumas avait fait la guerre en Allemagne en 1741, puis, en Italie, d'abord comme lieutenant, puis comme capitaine dans le régiment d'Agénois.

Il est envoyé au Canada en 1750.

Il commande en Acadie en 1751.

Il est dirigé sur l'Ohio en 1754.

Les hostilités commencent avec les anglais au Canada en 1755. Avant l'arrivé de Montcalm et de Lévis, Dumas, à la tête d'une poignée de français et de Canadiens, est attaqué par les anglais qui se trouvent six contre un ; il les bat complètement à peu de distance du Fort Duquêne.

Le marquis de Lévis, en 1760, gagne, devant Québec, la bataille qui porte ce nom. Appelé sur un autre point, il remet le commandement d'une faible partie de ses troupes à Dumas qui peut se replier très honorablement sur la ville.

En Avril 1665, Dumas est nommé commandant en second à Saint Domingue sous d'Estaing, et enfin, commandant général aux îles de France et de Bourbon, où il arrive le 14 Juillet 1767, comme il est dit ci-dessus.

En même temps que M. Dumas arrive, aussi, M. le Dr Dazille, chirurgien-major des hôpitaux de l'Ile de France. Il séjourne dans la colonie et retourne en France avec M. Dumas.

Il publie, en 1776, un ouvrage très intéressant sur l'Ile de France. Cet ouvrage est intitulé :

" Observations sur les maladies des Africains, leurs causes, " leurs traitements, et les moyens de les prévenir, par M. " Dazille, médecin, pensionnaire du Roi, ancien chirurgien " major des troupes de Cayenne, des hôpitaux de l'Ile de " France etc., à Paris, chez Didot, le jeune.—1776."

Le Dr Dazille publie aussi un ouvrage intitulé : " *Observations sur le Tétanos.*" A Paris, chez Planche.—1788."

M. Desforges Boucher cède le gouvernement des deux colonies à M. Daniel Dumas. Il se retire à Bourbon, et habite le Gol ; il est sans fortune, mais jouissant de la considération générale. Il attend, en philosophe, les récompenses qu'il rève, mais qui n'arrivent pas, celle du grade de général, et celle d'un marquisat pour sa terre...du Gol sans doute !

Rétablissement définitif du gouvernement royal à l'île de France.

17 Juillet.—M. Poivre est installé commissaire général de la marine, faisant fonctions d'intendant général et d'ordonnateur. Sa nomination dâte du 1er juillet 1766,

Les conseils supérieurs des îles de France et de Bourbon sont réformés à l'occasion de la rétrocession des deux îles au Roi.

20 Juillet.—Le commandant général Dumas réunit les principaux habitants de la colonie, et leur adresse une harangue dans son costume militaire, avec une cravache en main... Cette attitude le fait dès le début mal juger des colons.

27 Juillet.—Promulgation à l'Ile de France de l'ordonnance Royale constitutive du 25 septembre 1766.

Le préambule est ainsi conçu : " Sa Majesté, voulant régler " tout ce qui concerne l'administration générale et particulière " des îles de France et de Bourbon, non-seulement par rapport " au gouvernement de ces îles, mais encore par rapport à la " justice, Elle a ordon né et ordonne ce qui suit :.....

(Cette ordonnance se trouve dans tous les recueils de lois coloniales).

La haute administration se compose : 1o. d'un gouverneur lieutenant général ; 2o. d'un intendant général, et 3o. d'officiers d'administration.

L'article 42 crée un tribunal terrier qui, seul, peut connaître des clauses de concessions, réunions au domaine, distributions d'eau pour l'arrosage des terres, des servitudes, des chemins, ponts, aqueducs, chasses, pêches sur les côtes et dans les rivières.

L'ordonnance, composée de 51 articles, est signée par le roi, au château de Compiègne, le 25 septembre 1766, contresignée : Choiseul, duc de Praslin.

7 Septembre.—Ordonnance qui punit de l'amende les blancs qui recèlent les esclaves, ou de la prison, s'ils ne paient pas l'amende.

12 Septembre..—Arrivée à l'île Bourbon de M. de Crémont, sub-délégué de l'intendant général des deux îles, M. Poivre, et président du conseil supérieur à l'île Bourbon. M. de Crémont était arrivé à l'Ile de France le 14 juillet précédent sur le même navire que M. Poivre.

L'ordonnance du roi du 25 septembre 1766, qui organise le nouveau gouvernement des deux îles, établit, dans chacune d'elles, un gouverneur et un intendant. Celui-ci possède attribution exclusive surtout ce qui concerne l'administration et la distribution des fonds ; il *ordonne*, seul, les dépenses annuelles des quartiers et des paroisses.

A Bourbon, le gouverneur prend le titre de commandant-particulier, et l'intendant, celui de commissaire-ordonnateur.

M. de Crémont est donc le premier ordonnateur de l'île Bourbon.

Création de la légion de l'Ile de France, pour le service des deux colonies. Ce n'est qu'en 1770, par une ordonnance royale du 22 février de cette année, que des officiers créoles sont incorporés dans cette légion.

29 Septembre.—Première visite à l'Ile de France sur l'*Outarde*, de M. de Bellecombe. Il était alors colonel, et commandant particulier de l'Ile de Bourbon depuis le 1er juillet 1766.

Il retourne à Bourbon le 1er novembre 1767.

M. de Bellecombe fait au ministre le rapport le plus sombre sur l'état général de la colonie de Bourbon, dont il vient de visiter tous les quartiers. Il réclame une réorganisation énergique et immédiate de la colonie.

Le 3 janvier 1770, M. de Bellecombe est nommé brigadier d'infanterie.

Il écrit au ministre le 30 avril 1772 pour demander un congé de quinze mois...

..." Tout est tranquille ici (à Bourbon) écrit-il au ministre " surtout, depuis que M. Millon, procureur général, a été in- " terdit de ses fonctions, le conseil se conduit assez bien, e " j'en suis content...

Il quite définitivement la colonie de Bourbon le 30 décembre 1772 ; il y est remplacé par Steinaüer.

M. de Bellecombe est un militaire d'une haute probité d'une grande bravoure. Il sert au Canada. Devant Québec reçoit une balle " qui lui traverse le corps" (13 septemb 1759)

En 1762, il commande en second l'expédition de Terre-Neuve. " Il y reçoit encore deux balles, l'une dans la poitrine et l'autre qui lui casse le bras." Il n'en meurt pas ! ! Il est décoré de la croix de Saint Louis, et obtient un brillant avancement.

M. de Bellecombe est nommé maréchal de camp le 7 janvier 1776.

Le 18 février de la même année, il est nommé commandant général des établissements français dans l'Inde, et remplace M. Law de Lauriston à Pondichéry.

C'est pendant qu'il est gouverneur, à Pondichéry, que les anglais, sans déclaration de guerre, mais en prévision de la rupture qui allait naître en raison de l'Alliance de la France avec le congrès Américain, investissent Pondichéry par terre (général Munro), et la bloque par mer (Commodore Vernon). (Juillet 1778).

De Bellecombe, supris, et enfermé dans la place, peut encore soutenir une défense de quarante jours, espérant voir arriver des secours. Mais réduit, faute de munitions, aux dernières extrémités, il capitule le 17 octobre 1778. Avec une garnison de 1149 combattants effectifs, il fait perdre à l'ennemi 7121 hommes, tandis qu'il n'en perd que 680.

La place, pendant le siège, perd 60 canons. On brûle 160 mille livres poudre, on lance 34 mille boulets, et mille neuf cent cinquante bombes. C'était tout ce qu'il y avait...

Les anglais, en perdant 7121 hommes, lancent dans la place 80 mille boulets de 12 à 27 livres ; Onze mille bombes, de 6 à 13 pouces ; ils brûlent deux millions de cartouches, et six cent mille livres de poudre ! ! ! Il dépensent, pour ce siège, onze lacks de pagodes, soit en argent français : neuf millions trois cent cinquante mille livres ! ! !

M. de Bellecombe arrive à Cadix, en 1780, sur la *Sartine* puis, à Paris, en août suivant.

En 1781, M. de Bellecombe est nommé gouverneur général de Saint Domingue, après la démission du marquis de Vaudreuil. Il est créé, le 19 août 1783, grande croix dans l'ordre de Saint Louis. En 1785, il quitte Saint Domingue (2 juillet) sur la *Ville du Port au Prince.*

On a dit de M. de Bellecombe qu'il était " pur comme la lumière du soleil." Sa bravoure était aussi grande que sa probité.

Il obtient une pension de 26,000 livres. Il laisse un beau nom dans l'histoire coloniale ; et, cependant il est presque inconnu ; il n'était pas un charlatan.

M. de Bellecombe avait prévu la prise de l'Ile de France par les Anglais, au moyen de l'île Rodrigue.

Pendant qu'il est gouverneur particulier à Bourbon, il écrit au ministre : " L'île Rodrigue nuit à la sûreté de l'Ile de " France, parce qu'elle peut servir de ralliement à une escadre " anglaise qui oserait tenter la conquête de l'Ile. En 1761, " l'amiral Cornish y mouilla avec son escadre, et y attendit " pendant longtemps les troupes de l'Inde qui devaient venir " se joindre à lui pour attaquer l'Ile de France..."

Octobre.—Publication, à Bourbon, d'un arrêté défendant de tuer les martins sous peine de 500 livres d'amende. Le même arrêté est pris à l'Ile de France dans la même année.

30 Novembre.—Poivre écrit à M. de Praslin que l'Ile de France doit être " l'unique boulevard de nos possessions dans " l'Inde."

Novembre.—M. le comte d'Harambure est un des signataires du fameux mémoire commençant par les mots : " L'Auguste Protection ".

Il sert d'abord dans l'Inde comme officier. Plein de bravoure, il se couvre de gloire et de blessures. Ses cicatrices se trouvent être toute la fortune qu'il rapporte de son séjour dans l'Inde ; il rapporte sûrement son honneur intact.

Il se fixe à l'Ile de France, où il arrive dans la pauvreté, mais regardant fièrement les exploiteurs qui tiennent déjà le haut du pavé dans cette colonie.

Le chevalier Desroches, gouverneur de Pondichéry, voyant le dénûment de ce brave dont il connaissait les hauts faits, demande pour lui au ministre une pension de quinze cents livres par an.

Les membres du conseil supérieur de cette colonie, ex-directeurs épiciers de la Compagnie, refusent, impitoyablement, de sanctionner cette pension.

Beau nom dans l'histoire de l'Inde Française, M. le comte d'Harambure.

Novembre.—Les habitants les plus honorables de la colonie signent et présentent au gouverneur, pour être envoyé au ministre, un mémoire dans lequel ils reprochent aux ex-directeurs de la Compagnie et à leurs agents des faits scandaleux qu'ils proposent de prouver. Le conseil supérieur, qui, même alors, se trouve à la dévotion de la haute finance coloniale, représentée par les agents de la Compagnie, évoque l'affaire et cite à la barre l'auteur et deux des principaux instigateurs de ce mémoire. On verra plus loin et à leurs noms, comment ils sont traités.

Le mémoire commence par les mots : *L'Auguste protection*, d'où son nom, et finit par " *les plus fidèles et les plus malheureux* ". Voici les noms des premiers signataires. Tous

ces noms comme on le voit, sont ceux de braves et de nobles militaires qui sont venus dans les Indes combatre pour la France, et non pas pour y faire fortune.

Le Peultre, comte de Chemillé et de Marigny ;
Charles, comte d'Harambure ;
Jean Louis Thomas Franctot, baron d'Heurtault, comte de La Merville, ancien officier de la marine du roi ;
Simon Joseph Congliano, ancien capitaine de hussards ;
Laurent Juste de Nouzières, écuyer, capitaine de grenadiers au régiment de Lorraine.
Jacques François LeRoy Dutertre, lieutenant d'infanterie ;
François Louis, chevalier de la Gonivière de Beauvrigny ;
Taureau de la Martinière ;
Archambault ;
Desveaux ;
Mangeot ;
Perrot ;
Houbert ; etc.

Puis, en date du 14 novembre 1767, sur le même document, M. René Magon, ancien gouverneur général de la colonie, dit : " avoir connaissance des faits exposés dans le dit mé-" moire..."

Le mémoire est rédigé par M. Archambault.

Poivre trouve d'abord le mémoire vrai ; mais influencé par les agents, et effrayé du résultat, et même du scandale qu'il peut produire en France, fait signer un contre-mémoire en réponse.

Parmi les signataires de la protestation, on trouve les noms suivants :

Le Maître ;
Le Chevalier de Modave ;
François Dupont ;
Panon ;
Maisonneuve ;
Yardin ;
Le Tellier ;
Jean Baptiste de La Fontaine ;
Visdelou de Bonamour ; etc.

Le conseil supérieur, malgré des preuves accablantes contre les ex-directeurs accusés de malversations, appelle d'office l'affaire à sa barre comme diffamation.

Le rapport est rédigé par M. Codère, un des membres du conseil.

Le conseil est composé en partie d'anciens membres. Voici leurs noms :

Estoupan de Saint-Jean ;
De Candos ;
De Chazal ;
Le Tellier ;
Codère ;
Desribes ;
Denis de la Coudraye ;
Thébault ;
Géraud.

Les trois premiers se récusent.

Les accusés plaident l'incompétence du tribunal, attendu que plusieurs de ses membres ont des relations d'affaires avec la Compagnie.

M. de Chemillé demande une commission rogatoire.

M. de La Merville demande de faire circuler le mémoire dans la colonie. Il sera couvert des signatures de tous les habitants honnêtes.

M. D'Arambure réclame l'appel devant le parlement de Paris.

M. de la Gonivière accuse M. Dansin, curé des Pamplemousses, qui parcourt les quartiers en faveur des directeurs, et intimident les faibles.

M. Godère, le magistrat instructeur, dès le 1er décembre, fait arrêter MM. de Chemillé, de La Merville et Archambault. Ils sont détenus à la batterie Labourdonnais, à l'île aux Tonneliers.

Ce procès excite au plus haut point la curiosité publique, et la lutte entre les deux camps. Mais, l'opinion publique (car elle existe déjà à l'Ile de France) se prononce en faveur des accusés. Les militaires, eux mêmes, qui ont la garde des prisonniers leur témoignent de la sympathie.

L'attitude de Poivre dans ce procès n'est pas loyale. Après avoir presque approuvé le mémoire, il cède devant l'attitude du conseil, et écrit au ministre contre les signataires.

Les prisonniers sont traités avec tant de rigueur que l'honnête Dumas, indigné, somme le procureur général Desribes (7 décembre 1767) de faire aboutir le procès ; il va même jusqu'à nier la compétence du conseil. (M. Desribes, ancien directeur de la Compagnie ne s'était pas récusé.)

Le lendemain, les prisonniers sont élargis, la procédure cesse, et ils sont autorisés à en appeler au roi. Il n'en ont pas moins subi une prison préventive de la plus grande injustice et de la plus cruelle dureté.

On voit que s'il y a eu des crimes judiciaires à cette époque, un siècle de progrès n'a pas changé la moralité des gens influents...

5 Décembre.— Violent ouragan. Dégâts considérables dans toute la colonie de l'Ile de France.

23 Décembre.—Arrêt du conseil supérieur de l'Ile de France, portant confirmation de l'institution de la chambre syndicale de 1762. Cet arrêt, ôtant aux nouveaux gouverneurs pour le roi l'autorité dont ils sont investis, est la cause principale des luttes de ces nouveaux gouverneurs avec Poivre, qui est l'instigateur de cette mesure. Poivre veut conserver, comme sous l'ancienne compagnie, son influence politique et financière auprès du conseil supérieur. Dans le nouveau système il n'a que le pouvoir de lever et de distribuer les fonds publics, mais non de les faire voter.

Comme tout chef qui veut posséder la popularité à tout prix, Poivre préfère le nombre à la qualité. En convoitant celle du conseil supérieur, il remue le peuple ; mais il sera la cause de la perte de ce conseil. En effet, sous le gouvernement royal les pouvoirs du conseil sont bornés à la distribution seule de la justice. Cette diminution d'influence ne convient pas plus aux membres qui sont restés au nouveau conseil qu'à Poivre lui-même.

De là, la lutte qui restera à l'autorité royale.

" Le jardin botanique de Monplaisir, à l'Ile de France, dit " Joseph François Charpentier de Cossigny de Palma, dans " son ouvrage sur le Bengale etc., publié en 1799, l'emporte sur " celui du Cap par l'étendue du terrain, par la variété du " dessin, par l'abondance et la distribution des eaux, et surtout, " par la multiplicité, par la variété et la richesse de ses " productions. Commencé en 1767 par l'intendant Poivre, qui " a procuré à nos colonies les arbres à épices, et qui a été " une preuve que quelquefois le gouvernement allait chercher " dans leurs retraites les hommes de mérite, ce jardin est " devenu, entre les mains du brave citoyen Céré, qui en a la " direction depuis vingt quatre ans (ceci est écrit en 1799), " un des plus beaux jardins de la terre, et, sans contredit, le " plus utile, le plus curieux, et le plus riche qui existe.

" Voici ce que j'ai dit, en 1784, de cet excellent citoyen " dans un ouvrage imprimé à l'Ile de France. Il est certain " que la colonie doit aux soins, à l'intelligence et à la cons- " tance du citoyen Céré, la propagation des productions de " ce jardin. Ce serait manquer à la reconnaissance que de " taire les obligations que nous lui avons. Ce vertueux cito- " yen, père d'une nombreuse et respectable famille, néglige " ses habitations pour se livrer tout entier à l'utilité publique. " Cet exemple de zèle, de patriotisme et de désintéressement " est rare, j'en conviens."

C'est là le langage d'un fort honnête homme, et surtout celui d'un professeur qui a fait un élève digne de lui.

Cossigny de Palma a perdu les faveurs du ministre pour avoir refusé de remplacer de Céré, comme on le verra ailleurs.

Joseph F. Charpentier de Cossigny de Palma rapporte du Bengale l'arbre d'encens, qu'il offre au jardin botanique de l'Ile de France, le bocol ou bolsery, l'oranger de Patna, le rosier tricolore, le bois-noir, (dont le charbon était alors le meilleur pour la fabrication de la poudre à canon). Cossigny de Palma rapporte de l'Inde la tourterelle et le pigeon-paon.

Il donne à M. Modave (le cadet) de grandes quantités de graines arrangées dans des potiches, et qui sont arrivées en bon état aux Antilles, entre autres des cafés d'Eden et des noyaux de mangues, etc.

Il donne au capitaine de Saint Martin, une quantité de graines, que ce dernier distribue à Sainte Hélène et à l'Ascension. C'est ainsi que le bois-noir fut introduit à Sainte Hélène.

30 Décembre.—Commencement des démêlés de M. Dumas avec le conseil supérieur de l'Ile de France.

Mangeot (Pierre François) est admis en 1767 comme surnuméraire au secrétariat de l'intendance à l'Ile de France.

Le nom de M. Mangeot n'a jamais été cité (je le suppose, du moins) par les historiens de l'Ile de France. S'il est resté dans l'obscurité, il n'en est pas moins un des plus honorables dans ce corps du commissariat de la marine, qui, depuis sa création, a lutté de dévouement avec l'armée spéciale de la marine dans les colonies.

Mangeot est employé au bureau des fonds en 1768.

Il est nommé commis en 1769.

Il est employé, en 1773, au bureau des vivres des vaisseaux du roi.

Il est nommé chef du détail en 1781.

En 1785, il passe au magasin général, et en 1787, il est directeur des chantiers de bois des vaisseaux à l'Ile de France.

Ce fonctionnaire modèle n'a pas eu plus d'avancement.

Comme il arrive le plus souvent, on avait trop besoin de son honnêteté et de son honorabilité pour nommer un autre à sa place. L'Etat y aurait peut-être perdu, et alors le sacrifice d'un père de famille est de droit.

Ensuite...pas de protecteur, et encore moins d'intrigues....

Naufrage et perte sur l'Ile de Sable, récif connu sous le nom de " le Danger " situé dans l'archipel des petites îles au nord de l'Ile de France, du brick l'*Utile*, ayant à bord quatre vingts travailleurs venant de Madagascar à destination de l'Ile

de France. L'équipage européen abandonne les malgaches sur l'îlot, et regagne Madagascar dans les canots du brick. Ce ne fut que neuf années après, en 1776, que le gouverneur de l'Ile de France, apprenant l'événement par le ministère de la marine, expédie vers cet îlot la corvette la *Diligente*, capitaine Tromelin, qui n'y retrouve que quelques femmes, incapables de lui donner aucuns détails sur l'événement et sur sa date (voir 1776).

Robert Surcouf, se rendant dans le golfe du Bengale, en janvier 1799, sur la *Clarisse*, passe près de ce récif, et aperçoit des vestiges de naufrage, mais personne sur l'îlot.

1768

27 Février.—M. Dumas, gouverneur, veut imposer au conseil supérieur l'enregistrement d'une ordonnance qui lui donne le droit de garder un citoyen prisonnier, en charte privée, tout le temps que sa convenance ou son caprice le lui aurait dicté.

M. Dumas se rend au conseil escorté de soixante officiers de la marine, de la légion coloniale, de la gendarmerie et des dragons, pour imposer le dit enregistrement.

Protestations de Poivre, qui refuse d'obéir aux injonctions du gouverneur devant la force armée; il invite le conseil à se retirer. Altercations très vives entre ces deux hauts fonctionnaires. M. Dumas pousse Poivre vers son fauteuil et s'assied. Poivre reste debout, et s'écrie: " *Messieurs, le conseil est dissous* ! "...

Poivre, dans sa protestation, ayant traité les officiers de " *gens de guerre*," est obligé de s'excuser et de retirer ces mots, qui sont remplacés par celui de ' *militaires.* "

Le procureur général Desribes proteste avec Poivre contre l'attitude du gouverneur ; il est envoyé aux arrêts sur sa propriété des Plaines Wilhems. M. Rivaltz de Saint Antoine, un des membres du conseil qui proteste avec le plus d'indignation, est envoyé, de force, en exil à Rodrigue, le 9 mars 1768.

Le conseil supérieur adresse au ministre de Praslin de justes remontrances qui sont écoutées, comme on le verra dans la suite.

9 Mars.—Départ, en exil à l'Ile Rodrigue, de M. Rivaltz de Saint Antoine, membre du conseil supérieur, qui avait protesté contre la *tyrannie* de M. le gouverneur Dumas.

16 Mai.— M. René Magon, ancien gouverneur, de retour dans la colonie comme simple particulier, est appelé à compléter le nombre des juges au conseil supérieur.

11 Juin.—M. Dumas écrit au ministre que M. Poivre a accordé à M. Laroche du Ronget et à M. Réminiac l'autorisation couper les bois du roi au Poste-Jacoté.

Juillet.—Émission d'une monnaie de papier pour une valeur de deux millions de livres tournois, dans les îles de France et de Bourbon. Elle pouvait être convertie en traites au pair sur France à six mois de vue.

3 Juillet.—Le conseil supérieur, ayant appelé au roi de l'attitude du gouverneur Dumas envers le procureur général Desribes, envers M. Rivaltz de Saint-Antoine et tout le conseil, le roi réintègre le procureur général Desribes et M. Rivaltz de Saint-Antoine injustement destitués par le gouverneur malgré les protestations de Poivre.

14 Juillet.—Arrivée à l'Ile de France, sur le même vaisseau que Bernardin de Saint-Pierre, de M. le comte de Maudave (ou Modave, selon certains historiens).

En septembre de cette même année, M. de Maudave arrive à Fort Dauphin pour tenter de rétablir cette ancienne colonie. Il avait réussi à convaincre les naturels et leurs chefs de ses bonnes intentions ; mais les secours promis de France n'arrivèrent pas, et Maudave rencontra une opposition décourageante de la part des administrateurs des îles de France et de Bourbon.

Modave, voyant ses projets contrecarrés par ceux là même sur lesquels il comptait, retourne en France en 1769.

Beniosky devait échouer dans les mêmes conditions trois années plus tard !

Un de ses arrières petits-fils, du côté maternel, M. Henri Pouget de Saint-André, a publié, à Paris, en 1886, à la librairie coloniale de Challamel ainé, un ouvrage sur *La colonisation de Madagascar sous Louis XV d'après la correspondance inédite du comte de Maudave.*

Le 2 juillet, 1778 M. de Bellecombe écrit de Pondichéry au ministre que M. de Modave est mort à Mazulipatan chez M. Périchon, chef de La Loge.

14 Juillet.— Arrivée à l'Ile de France de Bernardin de Saint Pierre.

Nous devrions, ici, une place d'honneur à ce romancier célèbre (car il fut surtout un romancier et un rêveur), qui s'est illustré par son roman de *Paul et Virginie* que le monde entier connaît par cœur depuis un siècle.

Bernardin de Saint Pierre a voulu flétrir gratuitement le caractère créole de notre pays dans son *Voyage à l'Ile de France* qui fut, il est vrai, son premier ouvrage publié en 1773. Il a commis cette ingratitude sciemment et méchamment. Thomi Pitot l'a fort bien relevé, dans sa "réfutation" datée de 1805, et que nous avons tous lue. Bernardin de Saint Pierre mort en 1814, a eu connaissance de cette réfutation ; il a eu le temps d'en apprécier la véracité, puisqu'il n'a pas répondu

Bernardin est né en 1737. (Voir cette date).

D'une nature ardente, sensible et romanesque, dès son jeune âge, il ne rêve que voyages. Sa famille le fait partir pour la Martinique.

Il en revient dégoûté ; ce n'est pas là son idéal. A son retour, il entre dans un collége de jésuites. Bernardin lit les voyages de ces missionnaires ; il veut se faire martyr ; cela cadre avec son imagination du moment. Mais il paraît, qu'après réflexion, cette destinée ne lui convient plus. Il entre dans une école des ponts et chaussées.

En 1760, il est nommé ingénieur, et fait un voyage à Malte. Puis il court le nord de l'Europe pour s'assurer s'il ne peut pas fonder par là une république. Le terrain, dans ces contrées froides, n'est pas encore préparé pour cette utopie de son imagination ardente.

Il quitte la Russie, où " grâce à sa belle figure et à sa tournure élégante ", il aurait pu arriver à la fortune ;... mais... " il est trop vertueux "... Il préfère la Pologne. Là, grâce à sa vertu, " il aime la princesse Marie et s'en fait aimer " (c'es lui qui s'en flatte). Il lui arrive " des aventures inouïes " en Allemagne où il voyage quelques mois ; il parvient enfin à Paris, en 1766. " Il en était temps, car sa vertu, etc., etc., etc."

Il obtient de M. de Breteuil son ami, un brevet d'ingénieur pour l'Ile de France. Il était destiné d'abord pour Madagascar, où, conjointement avec M. le comte de Maudave, il devait relever le Fort Dauphin, et civiliser toute la grande Ile... Mais... des aventures arrivées à bord avec M. de Maudave, ayant aigri son caractère, déjà pointilleux et maussade, il s'arrête à l'Ile de France, (14 juillet 1768).

C'est dans notre belle colonie que demeure, pendant trois années, ce romancier et cet écrivain illustre, qui ne s'est illustré que par elle, mais qu'il a illustrée par son roman. Bernardin attend, pendant trois années, à l'Ile de France, son brevet d'ingénieur que M. de Breteuil avait oublié de faire signer par le roi. Ne trouvant pas de travaux, faute de ce brevet, Bernardin, en philosophe dépité, se livre à cette imagination qui lui vaut sa renommée dans les siècles. Mieux donc a valu, pour tous, que M. de Breteuil eût oublié son brevet d'ingénieur dans les cartons.....

Bernardin de Saint Pierre quitte l'Ile de France le 9 novembre 1770, emportant de cette colonie, qu'il a tant calomniée, s matériaux nécessaires pour devenir un romancier de génie.

A son retour à Paris, M. de Breteuil désire le renvoyer à e de France avec un brevet d'ingénieur en chef, mais en , cette fois. Bernardin refuse, et perd la protection de son

ami, qui était, alors, ambassadeur à Naples, et avait une grande influence à la cour.

C'est alors que Bernardin s'adonne aux lettres. Il publie, tour-à-tour, son *Voyage à l'Ile de France* (1773). Il est, en ce moment, l'ami de d'Alembert, de mademoiselle de Lespinasse, de Jean Jacques Rousseau.

Il publie (1784) *les Etudes de la nature ;* puis, en 1788, *Paul et Virginie* ; cette édition est introuvable. Cette dernière œuvre n'est d'abord pas goûtée des savants du moment ; c'est le peintre Joseph Vernet qui, le premier, fait apprécier cette adorable composition.

En 1789, Bernardin publie les *Vœux d'un solitaire* ; en 1791 la *Chaumière Indienne* ;

En 1792, Louis XVI le nomme intendant du jardin des Plantes.

En 1793, il épouse mademoiselle Didot, fille de Pierre François Didot, deuxième fils de François Didot.

En 1794, sa place est supprimée. Il se retire à Essonne où il écrit ses *Harmonies de la Nature.* Cependant, cette même année, il est nommé professeur de morale à l'Ecole Normale ; en 1795, membre de l'Institut. Il perd sa femme vers 1798. Il se remarie en 1800 avec mademoiselle de Belleport, (ou Pelleport).

Bernardin de Saint Pierre se retire, dès ce moment, de la vie active. Il habite une maison modeste qu'il possède à Eragny, près Pontoise, où il meurt le 21 janvier 1814.

Bernardin de Saint Pierre laisse une quantité d'autres petits ouvrages, dans lesquels son caractère aigri, morose, et désillusionné de ses rêveries de jeunesse perce toujours.

22 Juillet.— M. le chevalier Desroches (François Julien Dudresnay) est nommé, en France, gouverneur général des Iles de France et de Bourbon.

23 Juillet.—Arrivée à l'Ile de France de Rochon, dit abbé Rochon.

Rochon (Alexis Marie) est né à Brest en 1741. Il était destiné à l'état ecclésiastique, et ne fut que clerc tonsuré ; d'où sa dénommination d'abbé dans le cours de ses voyages, et même de ses ouvrages.

Astronome, physicien et navigateur, il est chargé par le roi de reconnaître la route la plus directe pour se rendre, d'abord, de France aux Iles de France et de Bourbon, puis celle la moins dangereuse pour se rendre de ces îles dans l'Inde. Après sa mission, il revient en France en 1770.

Il s'embarque de nouveau en 1771, et arrive à l'Ile de France, où il se livre à d'intéressants travaux qui sont consignés dans ses nombreux ouvrages.

Rochon fait d'abord un voyage à Madagascar. Il quitte Lorient pour l'Ile de France le 19 mars 1768, sur le navire la *Normandie*, capitaine Tromelin, son parent et ami. Il arrive le 29, à Cadix, où il séjourne jusqu'au 12 avril. Le 18,il arrive aux Canaries, et le 15 juillet, à onze heures du matin, en vue de l'Ile Rodrigue.

Le 23 juillet, la *Normandie* jette l'ancre dans le Port-Nord-Ouest de l'Ile de France.

Le commandant Steinaüer et M. Poivre chargent l'enseigne Grenier d'aller reconnaître tous les récifs, écueils et îles au nord de l'Ile de France.

Grenier commandait la corvette l'*Heure-du-Berger*, ayant sous ses ordres la flûte le *Vert-Galant*, commandée par le lieutenant de frégate La Fontaine.

Par ordre du ministre de Praslin,Rochon était spécialement chargé de déterminer avec précision la position des îles et des écueils.

Ils partent de l'Ile de France le 30 mai 1769. Le 2 juin, jour du second passage de Vénus sur le soleil, (le premier avait eu lieu sept ans auparavant) Rochon ne peut faire ses observations ; car, le même jour le temps était brumeux, et la corvette menaçait de faire naufrage à Cargados. Rochon, rectifie par de nouvelles observations les positions des îles du nord de l'Ile de France. Le 13 juin ils sont devant les Seychelles, et visitent l'Ile de Palma,où Poivre avait recommandé à Rochon de prendre des plants de *coco de mer*,fruit d'un prix alors excessif sur le marché, et à la noix duquel on attribuait de grandes vertus médicinales à l'Ile de France.

Ils quittent les Seychelles le 14 juillet, traversent les Maldives le 18, et sont au moment de se perdre sur la *Petite-Brasse*, en contournant Ceylan. C'est grâce à Rochon qu'on échappe.

Ils arrivent à Pondichéry le 6 août ; en partent le 23, et arrivent, peu après, dans les parages des îles *Adu*, découvertes par le capitaine Moreau, commandant le boot le *Favori*, expédié le 9 février 1757 de l'Ile de France pour annoncer à Lally et à d'Aché l'arrivée au Cap de Bonne Espérance de l'escadre commandée par le comte d'Eguille.

Rochon ne peut retrouver ces îles dont il n'avait pas la position exacte. Il regagne l'Ile de France où il arrive le 6 octobre. Il y séjourne peu de temps.

Il part pour le Cap de Bonne Espérance,en passant par l'Ile de Bourbon. En janvier 1770, il s'embarque, au Cap, sur le vaisseau de la Compagnie des Indes le *Vilvant*, commandant Maugendre, et arrive à la Corogne,(Espagne) le 20 mars 1770. Il y séjourne quelque temps avant de regagner Lorient.

Le 1er mai 1771, Rochon part de nouveau pour l'Ile de France, en route pour un voyage aux mers australes. On avait choisi pour guide, dans cette entreprise *le Voyage aux terres australes de Gonneville.* Rochon arrive à Lorient, le 30 avril 1771 avec une horloge marine de Ferdinand Berthould pour ses observations. Le vaisseau le *Berryer*, que montait le capitaine de Kerguelen, chef de l'expédition, esprit peu instruit, selon Rochon, appareille le 1er mai. Le 17 on arrive à Ténériffe. En traversant le canal Mozambique, on éprouve de violents orages. La foudre tombe tout près du navire.

Le 19 août, les vigies annoncent l'Ile de France, et l'on mouille à une heure de l'après midi au Port Nord-Ouest.

" Dès que je fus arrivé à l'Ile de France,dit Rochon, j'allais " voir l'intendant Poivre, mon ami particulier, pour lui rendre " compte de ma misssion. Je lui fis voir combien il m'était " pénible de continuer à voyager avec un officier qui ne sen- " tait pas le prix de l'instruction."

Poivre lui répond par une lettre en date du 14 septembre 1771 pour l'approuver, et entre dans ses vues. Dans cette lettre Poivre lui propose de faire la campagne intéressante autour du monde de Marion. Il accepte, et ne suit pas de Kerguelen. Le capitaine de Kerguelen quitte le *Berryer*, part sur le *Fortuné*, accompagné du *Gros-Ventre*, le 13 septembre 1771 dans le dessein de se rendre à Pondichéry. Il ne peut l'atteindre, et revient à l'Ile de France le 8 décembre de la même année. Il repart le 16 janvier 1772 à la recherche des terres australes, et n'est pas plus heureux dans ce voyage que dans le précédent. Il découvre, cependant, des rochers stériles, et une petite île (appelée depuis Kerguélen). Le 16 mars, il est de retour à l'Ile de France.

Le navire le *Gros-Ventre*, capitaine G. Allouant, est laissé pour continuer les recherches.

De l'Ile de France, Kerguélen rentre en France pour faire part au ministre de sa découverte. " Il était persuadé d'avoir touché à la terre australe, dit Rochon."

Le 29 août 1773, il est de retour à l'Ile de France ayant sous ses ordres le *Roland*, l'*Oiseau*, capitaine Rosnelet, et la *Dauphine*. Il reconnait encore quelques îles peu importantes. Le 18, il est dans la baie d'Antongil, à Madagascar.

Poivre avait choisi Rochon pour accompagner Marion dans son voyage dans les mers du sud. Le récit de ce voyage a été publié en 1783 par Rochon. C'est le lieutenant Crozet, second sur le vaisseau de Marion, qui lui remet son journal, dont, lui Rochon publie l'extrait. Marion était, aussi, chargé de ramener l'indien Mayoa, plus connu sous le nom d'Aoutou.

rou, avec des instruments aratoires, à O'Taïti. L'intendant Poivre fait l'honneur à Rochon de le consulter sur les instructions à donner à Marion qu'il devait accompagner. Le célèbre Commerson lui est adjoint dans ce travail. Poivre est satisfait du plan qui lui est présenté ; Marion l'accueille également et " le demande, avec instance, dit Rochon, au gouverneur de " l'Ile de France, dont les principes et les vues, ne s'accordent " malheureusement pas avec ceux de l'intendant."

Le général s'oppose donc au départ de Marion. " Mes instances, dit Rochon, sont inutiles ; le gouverneur me voyait avec déplaisir préférer le voyage de Marion à celui de son camarade de Kerguelen."

Le *Mascarin,* capitaine Marion, le *Castries*,capitaine Duclesneur, quittent l'Ile de France le 18 octobre 1771, un mois après le départ de Kerguélen. Ils se dirigent vers le Fort Dauphin où l'indien Mayoa meurt de la petite vérole, maladie dont il avait pris le germe à l'Ile de France, qui, à cette époque était frappée de cette épidémie. Le 20 décembre, ils font voiles pour le sud. Le 13 janvier 1772, ils découvrent une terre que Marion appelle l'*Ile de Prise de Possession.* Le 3 mars, il sont à Diémen. Rochon donne ici une description de la Nouvelle Hollande, d'après les notes qui lui avaient été fournies par Croizet, de ses habitants, de leur vie, de leurs mœurs, etc. L'infortuné Marion, et trente quatre de ses compagnons y furent massacrés et dévorés par les insulaires cannibales. Duclesneur, capitaine du *Castries*, vu l'état de détresse des vaisseaux dont le commandement lui était resté après la mort de Marion, quitte la Nouvelle-Hollande après avoir, en vain, cherché à venger la mort de son chef. Il se rend directement aux Philippines, ou ils arrivent le 5 décembre. Le *Castries*, après avoir été réparé dans la baie de Manille, et le *Mascarin* reviennent à l'Ile de France, sans avoir rapporté de ce long voyage les productions nouvelles des îles dont l'intendant Poivre désirait enrichir la colonie de l'Ile de France. Rochon donne une description de l'Ile de France. Il quitte la colonie avec Poivre en octobre 1772, sur le vaisseau l'*Indien*, capitaine d'Arros. Poivre part avec sa femme et ses enfants. Ils séjournent quarante jours au Cap de Bonne Espérance.

Le capitaine Cook en était parti deux jours avant leur arrivée, le 22 novembre 1772. Ils quittent le cap le 1er janvier 1773, et se rendent directement à Brest.

Chassé de Paris par la Révolution, qui l'avait privé de ses places au ministère de la marine, Rochon se réfugie dans sa ville natale, où il travaille à ses nombreuses publications.

Il meurt à Paris en 1817.

1er Août.—Une ordonnance royale crée les milices à l'Ile de France. Cette colonie est divisée en onze quartiers (ou districts).

17 Septembre.—Un officier anglais, dont le nom est resté inconnu malheureusement, arrive à l'Ile de France avec un passeport en règle. Il se rendait à Madras. Le gouverneur Dumas, surpris de cette arrivée, laisse, cependant, circuler ce personnage d'une nation ennemie pendant tout le temps qu'il lui a plu d'attendre un navire pour l'Inde.

Le duc de Praslin, contrairement aux idées de l'ancienne compagnie, donne à MM. Dumas et Poivre des instructions d'établir un entrepôt à l'Ile de France, afin de faire prospérer le commerce de l'Asie.

21 Septembre.—M. Dumas écrit au ministre que " M. " Poivre cherche tellement à brouiller les affaires qu'il veut " faire rendre les Iles à la compagnie afin d'en devenir le " gouverneur, comme il en a la promesse des ex-directeurs."

22 Septembre.—M. Poivre écrit au ministre que M. Dumas veut *militariser* toute la population de l'Ile au grand détriment les intérêts agricoles et commerciaux.

29 Octobre.—M. Dumas se plaint au ministre que la flûte l'*Ambulante*, destinée à aller chercher des noirs sur la côte d'Afrique pour les besoins généraux de la colonie, est arrivée, hier 28, n'a rapporté que *huit* noirs pour le compte du roi, et plus de trois cents pour les particuliers. Il accuse Poivre de cette faveur accordée aux derniers.

8 Novembre.—Arrivée à l'Ile de France, sur la *Boudeuse*, de Bougainville (Louis Antoine de).

Les colons le reçoivent avec enthousiasme. Il quitte la colonie le 8 janvier 1769.

Bougainville est né à Paris en 1729 ; il fait d'excellentes études ; il est reçu avocat. En 1753, il se fait militaire, et entre dans le bataillon de Picardie. En 1754, il est nommé aide-de-camp de Chevret ; puis, secrétaire d'ambassade à Londres. En 1756, il suit Montcalm au Canada. A la paix de 1763, il entre dans la marine, obtient le grade de capitaine, et va fonder, avec l'assistance des grands et hardis armateurs de Saint Malo, dans les îles du sud de l'Amérique, dans l'Atlantique, une colonie, qu'il nomme les *Iles Malouines*, et que les Anglais, ont nommé les îles Fackland.

Mais ces établissements sont, en 1767, cédés aux Espagnols par les Français. Ces premiers les abandonnent aux Anglais en 1771. En 1820 ils furent occupés par la Plata ; enfin en 1833 ils reviennent définitivement à l'Angleterre. En 1766, Bougainville part pour cette expédition scientifique autour du

monde qui doit illustrer son nom, et de laquelle fait partie Commerson. Il découvre Taïti et beaucoup d'autres îles ; il revient en France en 1769 ; en 1771, il publie son *Voyage autour du Monde* qui a un grand succès. Pendant la guerre d'indépendance en Amérique, il sert sous le comte de Grasse. En 1779, il est nommé chef d'escadre, puis maréchal de camp dans l'armée de terre. Il veut tenter une grande expédition au pôle nord, mais le moment est mal choisi.

Il essuie un refus "par pénurie de fonds"; car la France, dans le moment, est gravement engagée dans les affaires extérieures.

Bougainville entre plus tard à l'Institut et au Bureau des Longitudes ; puis, il est créé sénateur par Napoléon.

Il meurt en 1814.

8 Novembre.—Arrivée à l'Ile de France de Commerson (Philibert) avec l'expédition de Bougainville. (Voir sa naissance le 18 novembre 1727).

Il mourut à Flacq le 13 mars 1773, sur l'habitation de M. Bezac, aujourd'hui la *Retraite*. Il avait été nommé académicien, à Paris, vingt huit jours avant sa mort à l'Ile de France, et le jour même de l'entrée de Jussieu à l'académie. On n'a jamais pu retrouver l'endroit où fut inhumé Commerson. Cuvier voulait les faire venir au Jardin des Plantes pour les placer sous la colonne Daubenton. M. Julien Desjardins fut chargé de ce soin...*mais les tombes restèrent muettes.*

Commerson se lia de bonne heure avec Linné.

En 1755, il fit un voyage en Suisse et en Savoie. En 1756, il fonda un jardin botanique à Chatillon ; puis, il parcourut l'Auvergne.

En 1764, Lalande, son ami, l'appela à Paris. Il venait de perdre sa femme, Antoinette Beau, qu'il avait épousée en 1762, et qui lui laissa un fils. En 1765, Bougainville, de retour du Canada, après la chute de Québec, proposa à Louis XV une expédition scientifique autour du monde. Lalande fit nommer Commerson le naturaliste de cette expédition.

Commerson, malade, ne put suivre Bougainville, parti sur la frégate la *Boudeuse ;* mais il le suivit sur la corvette l'*Etoile*, et le réjoignit à Rio-Janeiro. Les voyageurs prirent connaissance de la *Terre de Feu*. Le 10 avril 1768, ils arrivèrent à une île qu'ils nommèrent *Nouvelle-Cythère* (Taïti); Commerson la baptisa du non d'*Utopie*. Il y découvrit l'*arbre à pain*. Après avoir visité les Moluques et Java, il parvint à Batavia le 28 septembre 1768.

Le 8 novembre de cette même année, 1768, il arriva à l'Ile de France. Il y rencontra Poivre qui ne devait plus le laisser partir, mais qui devait le quitter à l'Ile de France.

Le 8 janvier 1769, Bougainville releva pour France.

Ce fut dans le cours de ses voyages que Commerson découvrit au Brésil la liane à laquelle il donna le nom de *Bougainvillea*. Il fit un voyage à Madagascar, et se trouvait à Bourbon en 1771. M. de Bellecombe était alors gouverneur de cette colonie. Commerson a été suivi dans tous ses voyages par une femme qui s'était embarquée à son service comme domestique, en costume d'homme. Elle ne fut reconnue qu'à Taïti. Ce fut la première femme qui fit le tour du monde. Elle s'appelait Jeanne Barret.

Une intéressante biographie de Commerson a été écrite, à Bourbon, par M. Emile Vinson, vers 1860.

26 Novembre.—Le roi n'ayant pas approuvé l'attitude de M. Dumas au conseil supérieur de l'île de France le relève de ses fonctions de gouverneur.

Son successeur, d'ailleurs, était désigné dès le 22 juillet de cette même année ; c'était M. Desroches.

27 Novembre.—Arrivée à l'Ile de France, sur le *Massiac* de M. Steinauër, brigadier d'infanterie. Il est nommé, provisoirement, commandant général des Iles de France et de Bourbon, en attendant l'arrivée de M. le chevalier Desroches, titulaire, qui ne peut quitter la France qu'en mars 1769, et qui arrive le 6 juin de cette année à l'Ile de France

Le *Massiac* reçoit l'ordre du roi de s'arrêter à Rodrigue, et de ramener à l'Ile de France M. Rivaltz de Saint-Antoine.

M. Steinauër reste sept mois seulement comme gouverneur de l'Ile de France ; il se borne à maintenir la paix dans cette colonie déjà si divisée. Tous ses rapports au ministre expriment cette pensée unique de sa politique intérieure.

Le seul incident du gouvernement de M. Steinauër est la résistance qu'il met, comme chef de l'armée, au mariage de M. Grandemange, officier de la Légion, avec Mademoiselle Broussart de la Chapelle. Cette affaire donne lieu à une longue correspondance avec le ministre.

M. Steinauër est resté à l'Ile de France pendant une partie du gouvernement de M. Desroches.

Le 20 février 1773, il est nommé commandant en second des deux îles au remplacement de M. de Bellecombe ; il arrive à Bourbon le 13 octobre. Il s'entend très bien avec M. de Crémont.

Le 29 juillet 1776, il remet le commandement de Bourbon à M. de Souillac.

M. Steinauër, suisse de naissance, était luthérien. Vu cette qualité il n'a pu siéger au conseil supérieur des îles.

Il avait fait, comme volontaire, la campagne d'Italie et y avait été blessé.

En 1778 (le 23 janvier) il reçoit une gratification extraordinaire de seize mille livres en considération de ses anciens services, puis une pension de quatre mille livres. Il habite Pézenas, près de Lyon, et y attend son ami Poivre qui avait acheté, près de cette ville, la terre de Belargo.

En 1810, M. Steinauër habite Paris, vivant de sa pension. Un de ses fils était alors capitaine dans un régiment suisse à la Guadeloupe.

Novembre.—Le ministre, M. de Praslin, écrit, dans le courant de cette année, au gouverneur général " de ne plus faire la traite pour le compte du roi."

Tout en rappelant M. Dumas, le ministre adresse des réprimandes à M. Poivre sur son attitude à l'Ile de France à l'égard des gouverneurs. Il lui enjoint de se montrer plus modéré à l'avenir.

Arrivée à l'Ile de France de Sonnerat (Pierre), naturaliste et voyageur.

Sonnerat est né à Lyon en 1745.

Poivre, son parent, le fait venir à l'Ile de France, où il arrive au commencement de 1768. Dès cette même année Poivre l'envoie explorer, en des voyages successifs, quelques unes des îles des mers de l'Inde et de la Chine. Il rapporte de ces voyages des plantes précieuses, entre autres, selon toute probabilité *l'arbre à pain*, découvert à Taïti par Commerson en 1768.

Il rentre en France en 1805.

Il publie : *Voyage à la Nouvelle Guinée*, 1776.

Il meurt à Paris en 1814, à l'âge de 69 ans.

Sonnerat était commissaire de la marine, correspondant de l'Académie des Sciences.

Dans un rapport fait à l'Académie Royale des Sciences, en 1782, par MM. de La Lande et de Fougeroux, il est dit : " M. Sonnerat, ayant des connaissances dans l'histoire na-
" turelle, et le goût des observations, partit de Paris en
" 1768, et, pour lors, disciple de M. Commerson, il parcourut
" avec lui, l'espace de trois ans, les îles de France et de Bour-
" bon, Madagascar, etc. M. Sonnerat s'étant instruit sous cet
" habile observateur, fit ensuite les voyages de l'Inde, des
" Philippines, des Moluques, et de la nouvelle Guinée. Il re-
" vint en France en 1773, rapporta une collection considérable
" de différents genres d'histoire naturelle qu'il déposa au
" cabinet du roi, et donna, en même temps, au public l'histoire
" de ses voyages dans laquelle se trouve la description d'arbres

" précieux de l'Inde, l'arbre-à-pain, le muscadier, le géroflier
" etc., ainsi que celle de plusieurs oiseaux, parmi lesquels se
" trouvent quatre espèces nouvelles d'oiseaux du paradis, etc.

" Il repart pour l'Inde en 1774, envoyé par le gouvernement,
" pour continuer ses recherches.

" Elles sont interrompues par le siège de Pondichéry, pen-
" dant lequel il est chargé de l'inspection et du détail des hô-
" pitaux, des magasins du roi, du port. Après la capitulation
" de la ville, il séjourne quelque temps à l'Ile de France, à
" Madagascar et au Cap."

" Son ouvrage est intitulé: Voyages aux Indes Orientales et
" à la Chine fait par ordre du roi, depuis 1774 jusqu'en
" 1781 etc., par M. Sonnerat, commissaire de la marine,
" naturaliste, pensionnaire du roi, correspondant de son cabi-
" net et de l'Académie Royale des Sciences de Paris, membre
" de celle de Lyon. Paris. 1782."

Commerson introduit à l'île de France l'*hortensia*.

Introduction du *badamier* à l'île de France, par Rochon. Cet arbre vient de l'Inde.

Bougainville, ou Commerson, introduit de Taïti à l'Ile de France l'arbre qui produit le fruit que l'on nomme en cette île *fruit de cythère*, et *évi* à Bourbon. Bougainville avait donné à l'île Taïti le nom d'*Ile de Cythère*, et comme ce fruit est originaire de cette île, il est probable qu'il en a dérivé son nom à l'île de France où il a été introduit en premier lieu.

Il est créé, dans les deux colonies des Iles de France et de Bourbon, un papier monnaie pour une valeur de douze millions de livres.

Arrivée à l'Ile de France, dans le courant de cette année, de M. le chevalier de Tromelin, sur la flûte la *Normande*, qu'il commandait. Il était parti de Lorient.

M. de Tromelin est un marin, mais surtout ingénieur hydrographe de la marine. Il a passé, à l'île de France, où il a laissé des souvenirs ineffaçables, plus de quinze années de son existence.

En juillet 1757, il est enseigne de vaisseau, commandant le *Hanovre*.

En 1768, il commande la flûte la *Normande*. Il est envoyé à l'Ile de France pour diriger les travaux du port.

A peine arrivé, il propose de créer un bataillon de douze cents africains pour l'aider, aussi bien que pour servir à la défense de l'île.

Cette proposition, qui effraie les colons, est repoussée par le gouverneur, puis par le ministre.

Il retourne en France sur la gabarre *la Porteuse*, en 177

et présente au ministre un mémoire pour creuser et agrandir le port de Port-Louis, île de France.

De retour dans cette colonie,il relève les deux flûtes le *Jason* et le *Corysanthe*, qui avaient été coulées à fond pendant l'ouragan de 1771.

Il propose, en 1772, de créer,dans le Trou-Fanfaron, un port pouvant contenir dix vaisseaux, " pour qu'ils soient à l'abri des ouragans. "

Il se plaint au ministre des défrichements inconsidérés, exécutés dans les hauts de la ville, et qui font courir dans le port les terres végétales des montagnes.

Il fait sauter, au moyen de mines sous-marines, le banc de corail qui obstruait l'entrée du Trou-Fanfaron. M. de Tromelin accompagne, à l'île Bourbon, M. de Ternay, en 1773.

En 1775, M. de Tromelin rend compte au ministre des trois ouragans qui ont dévasté la colonie et le port, dans l'espace de treize mois.

En juillet 1778, de Tromelin fait entrer dans le Trou-Fanfaron le vaisseau le *Flamand*, qui calait treize pieds trois pouces.

Il revient en France en 1779, et arrive à Lorient, en mai, sur *la Dauphine*.

Dans cette-même année, en décembre, il est fait lieutenant de vaisseau, et a le commandement de la corvette l'*Argus* ; il escorte, jusqu'à Madère M. du Chilleau, capitaine du *Protée*.

Il commande le vaisseau le *Brillant*, de l'escadre de d'Orves du mois d'octobre 1780 au mois d'avril 1781.

Au commencement de 1782, il commande, à Brest, la *Gentille*, de l'escadre de M. de Guichen.

On le voit encore en Mars 1783 à l'île de France, où il reçoit une pension de 600 livres sur les fonds des invalides.

Il est directeur du port de Rochefort en 1783.

Il commandait *l'Annibal*, sous Suffren, à la bataille de Négapaham, le 6 juillet 1782, et fut renvoyé au ministre pour cause de désobéissance et de mauvais exemple. Il se mêlait aux mécontents, et aux officiers qui avaient hâte de retourner vers la " belle Ile de France."

Joseph F. Charpentier de Cossigny de Palma offre à M. Poivre, qui était venu passer quelques jours à Palma, une très-grande variété de plantes précieuses que Poivre met en terre à Monplaisir, et qui réussissent parfaitement.

Il reçoit sur sa propriété de *Palma*, Bougainville et Commerson. Commerson passe six semaines à Palma. Il y fait une ample collection d'observations, et augmente considérablement son herbier. Il fait l'ascension de la montagne du

Corps-de-garde, et y découvre un arbre nouveau auquel il donne son nom.

Commerson observe pour la première fois à Palma l'*aloès vivipare*, un autre *aloès indigène*, à fruits succulents, et un *papayer-mâle* à fruits plus allongés que les femelles.

Commerson observe également à Palma les différentes espèces d'*ébenier*, 1o le noir ; 2o le blanc (veiné de blanc) ; 3o le rouge (veiné de rouge) ; et 4o celui du bord de la mer qui n'a qu'un filet noir dans le cœur.

Commerson observe encore à Palma le *vakoa*, l'espèce de Madagascar et celle de Guinée. Il trouve beaucoup d'espèces de fougères, celle du Canada, et la *fougère-arbre*, qu'il ne connaissait pas. Il apprend à Cossigny que l'arbre appelé *mourougue*, est le *ben*, dont les feuilles s'accommodent comme les épinards, etc. Il montre encore une *acmelle indigène*, différente de celle de Ceylan, mais ayant les mêmes propriétés.

Cossigny de Palma reçoit de M. Chevalier, commandant de Chandenagor, l'arbre appelé *bois d'aigle*, ou *calembac*. Cet arbre, originaire du Boutan (Inde) y est très rare, et se fait plus solide en vieillissant.

1769

8 Janvier.—Bougainville laisse à l'Ile de France quelques soldats, des volontaires et des pilotins ; puis, M. Romainville, ingénieur ; M. Verron, astronome, qui va dans l'Inde observer le passage de Vénus ; enfin le naturaliste Philibert Commerson, qui doit trouver la mort dans la colonie, le 13 mars 1773. A cette époque, se trouve, à l'Ile de France, l'abbé Rochon, qui accompagne Commerson en ses excursions dans les deux îles.

11 Janvier.—Règlements pour la police des églises, à l'île de France.

11 Février.—Monneron (Charles Claude Ange), est nommé, par la compagnie, conseiller au conseil supérieur de Pondichéry. (Il est né en 1736).

Il est nommé, le 9 novembre 1781, commissaire général ordonnateur ; puis intendant de l'armée de l'Inde du 18 avril 1782 au 30 juin 1785.

Le 27 mars 1787, il demande sa retraite, et le 23 avril 1789, il obtient une pension de trois mille livres.

Il laisse le souvenir d'un fonctionnaire très honorable.

Il eut beau coup de frères : *Pierre*, *Louis*, *Janvier*, *Jérôme* et *Augustin*, qui furent tous des négociants ou hommes d'affaires très influents aux îles et dans l'Inde. Pierre possédait

vingt cinq millions de fortune. Nous avons vu que des pièces de cuivre envoyées par lui aux îles portaient son nom (*les monnerons*). Il a joué un rôle important dans l'Inde, et s'est trouvé, pendant quelque temps à la cour de Tippo-Saëb. Il est mort dans un naufrage, près de Mascate, en novembre 1797.

Il y eut un Monneron capitaine au corps du génie dans l'Inde, en 1784.

Un autre a été député de l'Ile de France, à Paris.

Louis Monneron est l'un des fermiers de la poste aux lettres en 1798.

4 Avril.—Hayder-Ali dicte la paix aux Anglais sous les murs de Madras.

Mai.—Départ, pour les Moluques, de M. Prévost, chargé d'une mission par Poivre. Il s'embarque sur la corvette le *Vigilant*, commandée par M. de Trémignon, accompagnée de l'*Etoile du Matin*, commandée par M. d'Etchéveri.

Juin.—Création du jardin botannique aux Pamplemousses, par Poivre.

6 Juin.—Arrivée à l'Ile de France de M. le chevalier Desroches, nommé l'année précédente, gouverneur général des îles de France et de Bourbon.

M. Desroches est chargé de ramener l'ordre dans l'administration et la concorde parmi les habitants.

Dans une de ses premières lettres au ministre, il dit, en parlant de MM. Dumas et Poivre : " Ces deux honnêtes gens " doivent être bien honteux de la petite guerre qu'ils se sont " faite aux dépens du service, qui n'a pu manquer d'en " souffrir."

Plus loin : " Le sieur Rivaltz n'est plus ici ; le chevalier " de Modave n'y date de rien ; le règne du sieur Hermans est " passé ; le sieur Chalan de Belval est parti. Voilà quatre " mauvais conseillers de moins à M. Poivre, en supposant " qu'ils l'aient jamais été."

M. Desroches s'occupe de faire aligner les rues ; de leur faire donner des largeurs variant de 36 à 24 pieds. Il fait transporter hors la ville le cimetière qui se trouve au centre.

Il s'occupe également beaucoup de la police des mœurs.

Voulant faire cesser les duels qui deviennent beaucoup trop fréquents, surtout entre militaires, il se rend à la parade, et adresse tout bas aux grenadiers une harangue patriotique qui met fin à cette mauvaise habitude dans un pays où la vie du soldat est précieuse pour les intérêts de la patrie.

M. Desroches voit porter ses appointements à quatre vingt mille livres en argent.

Cependant ces émoluments ne lui sont pas intégralement

payés, selon la comptabilité du trésorier, qui n'était plus son ami au moment de son départ de la colonie. M. Desroches lui écrit: " Vous avez des ordres, sans doute, pour me refuser " le traitement dont Sa Majesté m'a honoré ; c'est à moi d'y " souscrire. Au surplus, il ne s'agit que d'argent, et je sais " m'en passer."

Le 21 août, M. Desroches est relevé par M. de Ternay, et M. Poivre par M. Maillard Dumesle.

En passant au Cap de Bonne Espérance, M. Desroches y est reçu avec de grands honneurs par la régence.

En France, il écrit un mémoire sur son administration à l'Ile de France. Il ne ménage pas M. Poivre, " qui a essayé de lui faire beaucoup de tort."

Le 16 août 1775, le roi lui accorde une pension de huit mille livres, qui est celle des officiers généraux qui ont commandé.

Le 22 février 1777, le roi lui accorde encore une gratification de trente cinq mille livres.

M. Desroches s'exprime ainsi sur le caractère des habitants de l'Ile de France: " Ils sont presque tous hospitaliers, " généreux, braves, et animés de sentiments patriotiques ; " mais ils sont avides d'argent et de mœurs dissolues." Selon M. Desroches, il suffirait " de la disparition de quelques " juifs, et de gens tarés venus de l'extérieur, et cachés sous le " masque de la religion, pour faire disparaître ces derniers " vices."

7 Juin.—L'arrêt du conseil supérieur du 23 décembre 1767, portant confirmation de la création de la chambre syndicale de 1762, au détriment des pouvoirs attribués par le roi aux gouverneurs généraux, est cassé. La chambre syndicale est supprimée.

15 Juin.—Création des milices coloniales à l'Ile de France.

17 Juin.—Ile de France. Règlements concernant les plantations d'arbres dans les rues et dans les emplacements de la ville.

13 Août.—" La compagnie française des Indes orientales " est définitivement déclarée en banqueroute. Le commerce " devient libre. C'est en son propre nom que l'état désormais " prendra part aux affaires de l'Asie."

Le privilège de la compagnie française avait expiré pendant que les Anglais détenaient Pondichéry, de 1761 à 1763. Un édit du roi daté du 13 août 1769, sous forme d'arrêt du conseil d'état, suspend l'exercice du privilège de la compagnie. Le commerce est libre pour tout Français, à condition que toutes les opérations aboutissent au port de Lorient. Cette

liberté cesse en avril 1785. Une nouvelle association est subrogée aux droits de l'ancienne compagnie. Mais les îles de France et de Bourbon ne sont pas comprises dans ce nouveau privilège.

13 Août.—Arrêt en conseil qui établit la liberté de commerce dans les mers de l'Orient. Ce n'est un réel bienfait que pour l'Ile de France, dont le port attire et abrite les navires.

Mais l'Ile Bourbon n'en retire qu'un très faible profit, à cause de ses rades foraines.

L'arrêt qui porte cette date, et qui édicte la liberté du commerce, soumet cependant ceux qui s'y adonnent à certaines prescriptions. Ils doivent prendre des passeports des mains des directeurs de la compagnie ; ils doivent revenir au port de Lorient ; un droit sera exigé sur toutes les marchandises venant des Indes, droit qui, par arrêt du 6 septembre, est fixé à cinq pour cent sur celles des îles de France et de Bourbon

La compagnie profite de la circonstance pour céder à l'éta. tout son materiel, composé de :

Trente vaisseaux ;

Tous les magasins et les édifices situés à Lorient et aux Indes ;

La propriété de ses comptoirs et des aldées qui en dépendent ;

Tous ses effets de marine et de guerre ;

Deux mille quatre cent cinquante esclaves ;

Le tout pour la somme de trente millions de livres, plus celle de seize millions cinq cent mille livres déjà due par l'état.

(Voir janvier 1770.)

30 Août.—Départ de l'Ile de France du vaisseau *l'Heureux* se rendant au Bengale.

Dans l'archipel, hérissé d'écueils, qui se trouve au nord des îles de France et de Bourbon, *l'Heureux* fait naufrage sur un rocher que l'équipage baptise du nom d'*Ile de la Providence.* Les naufragés y trouvent de l'eau, des tortues, des cocos. Après un séjour de deux mois sur ce rocher, les naufragés atteignent Madagascar dans une chaloupe de 25 pieds construite par eux sur cette petite île.

15 Novembre.—Règlements concernant les défrichements et la conservation des forêts à l'île de France.

28 Novembre.—Le gouvernementde Madras se prépare à envoyer une expédition pour s'emparer des îles de France et de Bourbon.

Commerson passe de l'Ile de France à Madagascar, où M. de Maudave (gouverneur de Fort-Dauphin depuis 1768) lui

fournit les plus grands moyens de rendre aux sciences de nouveaux services.

M. de Tromelin, ingénieur, construit la chaussée qui porte son nom ; il agrandit et creuse le bassin naturel connu sous le nom de *Trou-Fanfaron.*

M. Chevreau (Etienne Claude) est commissaire de la marine à l'Ile de France. Il devient intendant de la colonie en 1781 (voir cette date).

Edit du 20 septembre qui spécifie que l'argent fort, de France, vaut le double de l'argent faible des îles, ou argent colonial.

Introduction, par M. de Crémont, ordonnateur, de la première *horloge* à l'île Bourbon, sous le gouvernement de M. de Bellecombe.

Envoi, de Pondichéry, par M. Monneron, négociant, d'un million huit cent mille francs en pièces de seize à la piastre, aux deux colonies de l'Ile de France et de Bourbon. D'où le nom de *monnerons* donné à ces pièces.

Après les ouragans successifs de 1767, la disette se faisant sentir, et le nombre des animaux nuisibles augmentant, le gouverneur général des deux îles publie une ordonnance qui oblige tout individu à fournir douze têtes d'oiseaux et quarante huit queues de rats.

1770

Organisation, dans nos deux colonies, de *milices nationales,* composées de créoles de quinze à cinquante ans. Elles font le service des côtes, et ne peuvent changer de quartier sans un ordre du gouverneur.

Janvier.—Lord North, devenu premier ministre d'Angleterre, opère dans la Compagnie des Indes, une réforme économique qui était vivement désirée par les actionnaires honnêtes de cette compagnie.

Cossigny de Palma remet à M. Chevreau, commissaire de marine, qui se rend en France, une collection de graines qui sont offertes à M. Le Monnier, membre de l'Académie des Sciences.

En retour, Cossigny de Palma reçoit de M. Le Monnier une collection de graines d'Europe, qui réussissent fort bien à Palma.

Arrivée à l'Ile de France de M. Verdière, maréchal de camp, chargé d'une mission auprès du gouverneur général de l'Ile de France. Cette mission consiste en une expédition "formidable" dans l'Inde. Le plan échoue, grâce à la parcimonie des moyens dirigés de France, au moment voulu.

Douze années plus tard, on envoie le vieux de Bussy, comme chef d'une expédition, et les maigres ressources que l'on verra. Cependant, ce ne sont pas les braves qui manquent, ainsi que des hommes de génie placés au second plan et auxquels on ne laissait aucune direction sérieuse

Le roi, afin de récompenser M. Poivre de la conquête des *épices fines*, ordonne de porter ses appointemenst à la somme de soixante mille livres, à dater du 1er janvier 1770.

Le roi constitue à la Compagnie des Indes une rente d'un million deux cent mille livres de rentes perpétuelles au capital de trente millions de livres, afin de s'acquitter envers elle de la valeur des objets rétrocédés aux îles de France et de Bourbon, dans l'Inde et à Lorient. Ce contrat sert d'hypothèque à un emprunt de douze millions de livres en rentes viagères à dix pour cent et par voie d'une loterie que la compagnie fait en février suivant

Le Mercredi-Saint, pendant l'office, une compagnie du régiment de l'Ile de France débarque à Saint-Denis (Bourbon). Elle s'empare inopinément du collége tenu par le curé de la paroisse. Cet acte arbitraire et inouï, dont le motif est resté caché, est ordonné par le ministre de la marine, M. de Praslin-Choiseul.

Mars.—Découverte, au quartier des Pamplemousses, d'une seconde mine importante de fer. (Ile de France).

Mais le fer colonial n'a pu soutenir la concurrence avec celui d'Europe.

7 Mai.—Règlements pour la destruction des rats et des oiseaux voraces. Le *martin* seul est exepté, bien entendu, car il a été introduit dans la colonie pour détruire les sauterelles. Ces sauterelles avaient été introduites de Madagascar dans des plants en terre ; c'est dans cette terre que se trouvaient une grande quantité de leurs œufs.

24 Juin.—Retour à l'Ile de France de MM. Prévost, de Trémignon (du *Vigilant)* ;

D'Etchévéri (de *l'Etoile du Matin)* ;

Cordé, Coëtivy, et Véron, qui avaient été envoyés aux îles Moluques par M. Poivre dans le but de rapporter des arbres et des graines à épices, en mai 1769. Ils ont eu un succès complet après mille dangers.

27 Juin.—La petite expédition des Moluques débarque, ce jour, à l'Ile de France :

Quatre cent cinquante plants de muscadiers, et soixante dix pieds de girofliers ;

Dix mille muscades germées ou propres à germer ;

Une caisse de baies de girofles, dont plusieurs avaient germé.

4 Juillet.—Publication des règlements relatifs aux places réservées dans les églises aux autorités et aux corps constitués. (Ile de France).

11 Juillet.—Le gouverneur général près le conseil supérieur de l'Ile de France dénonce un mémoire publié à Paris par M. Muguet de Limas contre les membres du conseil de la colonie.

Envoi du dossier pour être soumis au roi, et réclamer justice.

17 Juillet.—M. le chevalier Desroches, appuyé par le conseil supérieur, déclare coupable de haute trahison quiconque exporterait de la colonie des plants de muscades et de girofles, même pour une colonie française.

Poivre s'oppose à cette mesure, et en réfère au ministre. Ce dernier en autorise l'exportation pour l'île Bourbon et la Guyanne française seulement.

18 Juillet.—Monseigneur François Contenot, préfet apostolique, est autorisé par bulle du pape Clément XIV à conférer le sacrement de confirmation et à accorder certaines dispenses.

Juillet.—M. Desroches, obligé de s'absenter pour se rendre à l'île Bourbon, remet les rènes du gouvernement à M. Steinauër, jusqu'au mois de novembre.

25 Août.—Jour de la Saint-Louis, les onze commandants de quartiers, au nom de l'Ile de France, tiennent, avec le gouverneur chevalier Desroches, sur les fonts de baptême l'enfant qui vient de naître à M. Poivre.

Le 4 octobre suivant, fête de Saint-François, patron de Madame Poivre, le chevalier Desroches donne une fête à laquelle plus de sept cents personnes assistent.

L'entente entre le nouveau gouverneur et l'ancien intendant ne devait pas durer longtemps.

8 Novembre.—Poivre demande au ministre son rappel pour cause de maladie.

19 Novembre.—Le Gentil quitte l'Ile de France sur l'*Indien* un ouragan l'empêche de continuer sa route. Il retourne à l'Ile de France le 1er janvier 1771.

2 Décembre.—Ouragan très violent à l'île Bourbon. Il se fait sentir à l'Ile de France. Il souffle, à Saint Denis, pendant trente six heures, du sud-est. Bernardin de Saint-Pierre qui se trouve alors à Saint Denis, en fait la description.

18 Décembre.—Ile de France. La variole (appelée à cette époque " petite vérole ") est introduite dans la colonie par le vaisseau le *Saint Florentin.*

Décembre.—Ile de France. La désunion qui a existé entre Poivre et les deux gouverneurs sous les ordres desquels il s'est

trouvé placé, a motivé une enquête ordonnée par le ministre.

La conclusion de l'enquête est que " la jalousie, l'esprit " de parti, la rivalité des pouvoirs, et surtout l'opposition d'au- " torité, ont conduit ces administrateurs à de grands excès " pour le malheur des colonies. "

M. de Bellecombe introduit à l'île Bourbon *le chêne* d'Europe.

" Sur la proposition de Poivre et de Desroches, le roi leur " permet de donner, de préférence, les concessions, et autres " objets utiles, à ceux qui voudront prendre femme dans les " deux îles." (MAILLARD.)

Dans le cours de cette année, Poivre accorde au sieur Launay, assesseur, et une de ses créatures, le monopole des vins et des eaux-de-vie, ainsi que de leur débit dans toute la colonie. Cette mesure, contraire à l'édit du roi sur la liberté de commerce, excite beaucoup de mécontentement dans le monde des affaires à l'Ile de France.

Arrivée à l'Ile de France du navire anglais le *Madrast* ayant à son bord le sieur Carles, ingénieur en chef des places anglaises dans l'Inde, et deux lieutenants-colonels. Le gouverneur Desroches, tout en leur faisant politesse, les surveille. Il apprend, en effet, que ces messieurs, sous prétexte de ravitaillement, n'étaient que des espions cherchant à découvrir le point vulnérable de la colonie.

1771

Janvier.—La petite vérole, introduite par un navire du commerce, étend ses ravages dans toute la colonie. Elle était accompagné d'un *charbon épidémique.* Tous ceux qui sont attaqués en même temps de ces deux maladies périssent. Quelques uns qui ont la petite vérole, sans charbon, guérissent. Mais, ceux qui, avec le charbon seul, attrappent la dyssenterie ou le flux de sang, meurent très vite. (COSSIGNY DE PALMA).

Ile de France.—Le gouverneur Desroches crée, au Port-Nord-Ouest, le cimetière actuel. dit " de l'Ouest."

31 Janvier.—Arrivée à l'Ile de France du *régiment de Clare.*

Le régiment de Clare faisait partie de la brigade irlandaise au service de la France. Il était alors commandé, en l'absence de Lord Clare, par le colonel Leigh. Il était en garnison à Landrecies depuis 1768, lorsqu'il reçoit l'ordre de s'embarquer à Dunkerque pour l'Ile de France, vers la fin de 1770. Il reste en garnison dans cette colonie pendant ses dix-huit mois réglementaires ; puis, il quitte l'Ile de France à la fin de 1772, et débarque à Lorient d'où il est dirigé sur Béthune.

Ce régiment se compose non seulement d'Irlandais, mais encore d'engagés de plusieurs nations. C'est ainsi que, dans le régiment en garnison à l'Ile de France se trouve un Italien qui, dans son pays, la Savoie, se nomme Leborgne, mais qui s'est engagé sous le nom de Boigne. On le retrouve dans l'Inde, au service des nababs alliés des Anglais contre les Français, sous le nom de Déboigne. Enfin, quand il eut acquis une fortune considérable, objet de son ambition, et estimée à un million de livres sterling, il retourne dans son pays vers 1797. En passant en Angleterre, il épouse mademoiselle d'Osmond, la fille de l'ambassadeur de France. Il rejoint sa ville natale Chambéry, qu'il comble de largesses. Le roi de Piémont le crée *Comte* de Boigne et le couvre de décorations. Louis XVIII, plus tard, le comble également de faveurs. Il meurt en 1830, laissant sa fortune à la famille d'Osmond. Il avait bien un neveu, mais il le deshérite pour un motif futile que le monde parisien connaît.

Je n'ai pas à m'occuper, dans ce livre, de l'existence aventureuse de ce personnage. Si je le mentionne, c'est qu'il est venu à l'Ile de France, et qu'il a occupé une position considérable dans l'Inde pendant les quinze dernières années du XVIIIe siècle.

Le lecteur peut suivre les aventures extraordinaires de ce héros *sui generis* dans la *Biographie Universelle ;* dans *Malleson ;* dans le livre du *Dr. Brunet* (*Voyage à l'Ile de France, dans l'Inde etc , Paris 1825 ;*) dans les brochures qui ont paru en 1828 et en 1831.

1er Février.—Terrible ouragan qui ravage l'Ile de France. Tous les navires qui sont dans le port sont jetés à la côte. La corvette le *Vert-Galant* est fracassée, et engloutie.

La flûte l'*Ambulante* est chassée vers le Morne Brabant, et s'échoue dans la passe qui porte ce nom : il est relevé, et doit essuyer un nouvel ouragan le 1er mars 1772.

Une compagnie du régiment de Clare, qui se trouve à son bord, est sauvée miraculeusement.

5 Février.—Ile de France. Disparition des sauterelles après l'ouragan de ce mois.

30 Mars.—Le Gentil quitte l'Ile de France sur le vaisseau espagnol l'*Astrée*, commandé par Joseph de Cordova. Il arrive à Cadix le 31 juillet.

1 Avril.—Nomination de M. Jean Charles Potier de Courcy, commissaire général de marine, aux fonctions de premier conseiller au conseil supérieur de l'Ile de France. Il remplace les intendants en cas d'empêchements de toute nature. Il est maintenu dans ses fonctions au nouveau conseil supérieur.

Potier de Courcy avait pour père un enseigne de vaisseau, très-brave et très-estimé, qui comptait 22 ans de service quand il fut noyé par accident. Il était neveu du marquis de Béthune.

Il entre dans la marine à 18 ans, et parcourt le Canada, Saint-Domingue et la Martinique.

En 1747, sur le vaisseau le *Sérieux*, de l'escadre de La Jonquières, il se fait remarquer au combat du Cap Finistère.

En 1756, il est ordonnateur de l'escadre de Galissonnière, il est porté après la campagne, pour la croix de Saint-Louis.

En 1759, il est nommé commissaire en chef de l'escadre de Froger de l'Eguille, son parent.

Il arrive à l'Ile de France dans cette année, et y sert sous les ordres de M. de Mondion, son ancien.

En 1761, il rentre en France, avec le comte d'Estaing, sur le *Boulogne*. Ce vaisseau est pris par les Anglais. De Courcy est blessé, puis rendu à la liberté.

En 1771, il est envoyé commissaire général de la marine à l'Ile de France.

De Courcy, homme scrupuleux et d'une honorabilité à toute épreuve, est un des premiers types de ces fonctionnaires consciencieux de la belle administration de la marine, qui ont légué à leurs successeurs et au corps des exemples d'honorabilité et de ponctualité qui ne se sont jamais démenties jusqu'à nos jours. Il a fallu la guerre de 1870 pour faire connaître à la France et au monde ce corps d'élite qui ne sortait guère des ports de mer et des vaisseaux. On peut en dire autant du corps d'infanterie de marine.

De Courcy, dans ses rapports au ministre : " 3 septembre " 1771, voit avec douleur M. Poivre entouré de ce qu'on peut " hardiment nommer, en partie, la plus vile canaille, et les " hommes de la plus mauvaise foi à tous égards !"

Poivre, comme la plupart de nos hommes d'état d'aujourd'hui, ne regardait pas à la qualité, mais à la quantité ; il recherchait la popularité avant tout, car, seule, elle a de l'influence dans les assemblées.

De Courcy est " effrayé et accablé de douleur " en voyant revenir Rivaltz de Saint-Antoine et Chalan de Belval, ces " amis " de M. Poivre.

De Courcy, dégoûté, demande, dès le 10 décembre 1771, sa rentrée en France (Chalan de Belval meurt, aux Pamplemousses le 3 juillet 1775).

Le ministre ne fait pas droit à la demande de rentrée de de Courcy. Le 20 juillet 1772, de Courcy prend le parti de se retirer à la campagne " pour éviter de voir mille choses qui sont contraires à sa religion. "

Il fait au ministre l'éloge de M. le chevalier Desroches, " homme d'une probité et d'un honneur à toute épreuve ; " puis celles de M. de Bompar, contrôleur de la marine, et du sous-commissaire Hiriard. M de Bompar... " *il n'y a pas* " *une âme plus pure et plus honnête que la sienne.....*" *ces* " *deux excellents sujets ne sont pas, pour cela, plus* " *aimés ni plus riches ; mais, au moins, on les craint et on* " *respecte leurs vertus.*"

Tout est bien changé depuis cette époque pour les honnêtes gens !

En 1773, de Courcy est nommé ordonnateur général dans l'Inde et à Pondichéry.

En 1777, le 13 août, il revient à l'île Bourbon sur la *Consolante.*

En 1780, il est désigné pour remplacer M. Foucault à Bourbon ; mais il quitte cette colonie en 1784.

Juin —M. Prévost part de nouveau pour les Moluques sur la flûte *Ile de France*, commandée par M. Goëtivi, accompagnée de la corvette le *Nécessaire* commandée par M. Cordé.

6 Août.—On apprend le retour à l'Ile de France, et la rentrée au conseil supérieur, de M. Rivaltz de Saint-Antoine par ordre du ministre.

20 Août.—M. de Kerguélen arrive à l'Ile de France sur le *Berrier.* Il a ordre d'aller faire des observations dans la mer des Indes, et de vérifier si la route proposée par M. le chevalier de Grenier pour se rendre aux Indes et en Chine est la plus praticable.

2 Septembre.— Retour à l'Ile de France sur le navire l'*Actionnaire,* venant d'Europe, de MM. Rivaltz et Belval, au grand désagrément de M. Desroches, qui en fait son rapport au ministre. M. Desroches, brouillé avec Poivre, se plaint de ce que l'intendant reçoive ces messieurs avec cordialité.

13 Septembre.— Départ de M. de Kerguélen, de l'Ile de France, avec les flûtes *la Fortune* et le *Gros-Ventre* pour aller examiner la route nouvelle proposée par M. le chevalier de Grenier, qui devait raccourcir de huit cents lieues la traversée de l'Ile de France à la côte Coromandel.

18 Octobre.—Départ de l'Ile de France des bâtiments le *Mascarin* et le *Marquis de Castries* ; le premier est commandé par Marion Dufresne, et le second par le chevalier de Clesneur. Ces deux vaisseaux sont destinés aux découvertes dans les mers australes et dans l'Océanie. Marion propose de ramener, à ses frais, à Taïti, le jeune taïtien Aontourou, que Bougainville avait conduit en France, et qui se trouvait de

retour à l'Ile de France en ce moment. Marion se dirige d'abord sur Madagascar pour prendre des vivres ; mais Aontourou y meurt de la petite vérole. L'expédition change de route, et se dirige dans le sud.

Marion veut poursuivre les vues de la Compagnie commencées par Bouvet de Lozier, c'est-à-dire, la découverte dans le sud, de pays où elle puisse se livrer à un commerce lucratif.

Dans ce but, il se dirige, vers le sud-est. Il découvre plusieurs petites îles stériles, et arrive à la terre de Van-Diémen, afin de réparer des avaries ; puis, il se dirige vers la Nouvelle Zélande. Il jette l'ancre dans la *Baie des Iles* ; il est d'abord bien accueilli par les naturels ; mais, étant descendu à terre avec quelques hommes de son équipage, ils sont tous massacrés, puis dévorés par ces sauvages.

De Clesneur remplace Marion dans le commandement de l'expédition, venge l'assassinat de son chef en brûlant le village de ces sauvages, et en tuant une cinquantaine d'entre eux. Il donne à la baie le nom de *Baie de la Trahison*, et ramène les deux vaisseaux à l'Ile de France où il arrive en 1773.

Crozet, qui avait pris part à cette expédition, en donne la relation dans un ouvrage paru en 1783.

Novembre.—Un nouvel édit de ce mois modifie la composition et les attributions des conseils supérieurs des deux colonies, et crée un premier dégré de juridiction, *la juridiction royale*, composée d'un juge, d'un lieutenant de juge, d'un procureur du roi et d'un greffier.

Novembre.—Arrivée à l'Ile de France du navire le *Bruny*, annonçant que la paix se raffermit en Europe. Mais le ministre de la marine réitère au gouverneur de l'Ile de France l'ordre de retenir les vaisseaux de guerre dans les ports de la colonie.

2 Novembre.— Nomination de M. François de Chazal aux fonctions de second conseiller au conseil supérieur.

M. de Chazal est un des rares conseillers qui se soient maintenus en dehors des coteries financières de son époque. Il laisse aux archives coloniales le nom le plus pur.

3 Décembre.—Ile de France. Fixation de la valeur numéraire des pièces de deux sols à trois sols afin qu'elles ne sortent pas de la colonie.

8 Décembre.—Retour à l'Ile de France de M. Kerguélen. La mousson du nord-ouest ne lui a pas permis d'atteindre Pondichéry, sans danger pour ses navires.

C'est pendant cette année qu'a été découvert, aux îles Seychelles, le *coco de mer*.

Cossigny de Palma, de retour en France, porte à M. Le Monnier, membre de l'Académie des Sciences, cinq caisses contenant des plantes diverses et rares de l'Inde et de l'Ile de France, parmi lesquelles des *canneliers*, les premiers qu'on ait vus en France. Ils sont distribués au Jardin des Plantes (dans les serres) ; puis, en Languedoc et en Provence. On en expédie même aux Antilles, ainsi qu'une grande quantité de graines des plantes de l'Ile de France.

Pendant son séjour en France, de 1772 à 1775, Cossigny de Palma expédie à l'Ile de France une quantité de graines, pour la somme de deux mille écus ; sans compter les dons faits par M. Le Monnier.

M. de Céré est nommé directeur du jardin botanique de l'Ile de France en 1775. Il trouve tout à point pour agrandir, multiplier et embellir le jardin de Monplaisir, dont presque toutes les plantes et les semences proviennent de la propriété Palma, située aux Plaines Wilhems.

Cossigny de Palma fait préparer en France, par Beaumé, une liqueur avec la noix de la *ravine-sara* ; elle était " très agréable, très parfumée, cordiale, alexipharmaque" ; on lui a trouvé certaines vertus.

Première arrivée de Lapérouse à l'Ile de France.

L'état officiel des campagnes de Lapérouse porte les mentions suivantes :

" Embarqué sur la frégate la *Belle-Poule*, commandant de Ternay, puis Cillart de Surville (Ile de France), à la mer, en paix, du 22 janvier 1772 au 14 avril 1773.

" Commande la flûte la *Seine* ; il disperse, près de Bombay une attaque d'une flotille marhatte ; du 21 avril 1773 au 1775.

" Embarqué sur la frégate la *Belle-Poule*, commandant Cillart de Surville (Ile de France) à la mer, en paix, du 3 novembre 1776 au 7 mai 1777."

Telles sont ses campagnes dans la mer de l'Inde, pendant lesquelles il séjourne, en diverses stations, à l'Ile de France de 1772 à 1777.

Sa lettre au maréchal de Castries, ministre du roi, dans laquelle il s'excuse d'avoir commis une infraction aux règlements en contractant mariage à l'insu de ses chefs, surtout du ministre, est datée d'un mois après la célébration de ce mariage qui a lieu à Paris, le 17 juin 1783, avec mademoiselle Louise Eléonore Broudou, née à Nantes, le mai 1755, fille de M. Abraham Broudou, chef du bureau des Armements et Classes à l'Ile de France, et de Dame Françoise Caillard.

Eléonore n'était donc pas *créole* de l'Ile de France.

Lapérouse écrit au ministre (juillet 1783):

"...Il y a *huit ans* que je devins éperdument amoureux, à " l'Ile de France, d'une demoiselle extrêmement jolie et " aimable ; je voulus l'épouser ; elle n'avait point de fortune. " Le Chevalier de Ternay s'y opposa..."

M. de Ternay avait des instructions formelles et officieilles de la famille de Galaup (père et mère de Lapérouse) de s'opposer à ce mariage, par les voies légales. Eléonore partit pour Nantes ; puis, alla dans un couvent à Paris, où Lapérouse la retrouva en 1783.

Le chevalier de Ternay commandait la station à l'Ile de France et à l'île Bourbon. La flûte la *Seine*, commandée par Lapérouse, faisait partie de cette station.

Lapérouse, ayant été nommé lieutenant de vaisseau le 4 avril 1777, est donc enseigne en 1773, ainsi qu'en 1775, lorsqu'il voit pour la première fois Eléonore à l'Ile de France c'est-à-dire, huit ans avant juillet 1783 (voir sa lettre au ministre).

La famille Broudou habitait les Plaines-Wilhems. Quand Lapérouse fit sa déclaration à Eléonore, qui avait alors vingt ans, elle l'arrêta net. Elle lui avoua qu'elle ne ferait jamais le désespoir de sa sœur ainée, qui l'aimait...Elisabeth se sacrifia pour sa sœur cadette et les jeunes gens purent se fiancer. Le mariage qui eut lieu huit ans après, à Paris, fut célébré en présence des seuls témoins. Quelques mois plus tard la famille de Galaup obligée, pour le monde, d'accepter le fait accompli, donna des fêtes à Albi, en honneur de cette union. Quant à Elisabeth, elle ne voulut jamais se marier, et ne quitta pas l'Ile de France.

Comme le dit Lapérouse dans ses lettres : " ma vie est un roman." Le cadre de ce livre ne me permet pas d'entrer dans d'autres d'étails de cette noble vie ; je me borne à citer ses relations avec l'Ile de France. La Société de Géographie a fait publier une biographie, aussi complète que possible, de Lapérouse, au moment de la célébration du centenaire de l'illustre marin, qui eut lieu à la Sorbonne, le vendredi 20 Avril 1888, à 8 h. et demie du soir, sous la présidence de M. de Lesseps. M. P. L. Vieuls, compatriote de Lapérouse, a fait paraître, pour le centenaire, une notice très intéressante sur la famille et la vie privée du célèbre marin. (Albi, février 1888.) Cette notice contient le portrait d'Eléonore.

La famille de Lapérouse, du côté de sa femme, était représentée dernièrement : 1o. par M. Eugène Poujade, né à l'Ile Maurice, ancien diplomate, commandeur de la Légion d'Hon-

neur et de plusieurs ordres étrangers, petit-neveu, par sa mère, de Louise Eléonore Broudou, femme du navigateur ; 2o. par M. Eugène Poujade de Maizeroy, homme de lettres distingué, arrière petit-neveu de la femme de Lapérouse.

Elisabeth Broudou fut la marraine d'Adrien d'Epinay. M. Broudou et M. Blanc, grand père d'Adrien d'Epinay, tous deux fonctionnaire et ancien fonctionnaire, étaient voisins de campagne. Elisabeth mourut en 1830. En 1829 Adrien d'Epinay la présente à Dumont d'Urville lorsque le grand navigateur toucha à Maurice le 29 septembre de cette année, à son retour de Vanikooroo, après avoir découvert les débris des naufrages de l'*Astrolabe* et de la *Boussole*, selon les données de Peter Dillon.

Lapérouse devait, en rentrant en France après son voyage de circumnavigation, toucher une dernière fois à l'Ile de France, et ramener auprès de sa femme sa sœur aînée.

Lapérouse ne laissa ni enfant ni frère, mais deux sœurs, qui devinrent Madame Dalmas et Madame de Berthès. Quand elles furent, hélas ! assurées que leur frère avait réellement disparu, elles obtinrent l'autorisation, sous la Restauration, puis sous la monarchie de juillet, d'adjoindre à leurs noms celui de Lapérouse écrit tel que le signait leur frère, qui avait retranché l'*y* et ne mettait jamais l'accent aigu sur l'*e*...

Le nom de Lapérouse venait d'un domaine, près d'Albi, que M. de Galaup avait donné à son fils, quand il fut en âge de représenter, et en vue d'un riche mariage... avec Mademoiselle de Vésian...

Le jeune de Galaup adopta ce nom, et en changea l'orthographe.....

Lapérouse (Jean François de Galaup) est né au Guô ou Gô, près d'Albi (Tarn) le 23 août 1741. Son père, Victor Joseph de Galaup, était un gentilhomme de vieille race ; sa mère, Marguerite de Rességnier, était une femme d'une haute distinction...

Au département de la marine, beaucoup d'actes officiels donnent au marin le titre de comte de La Pérouse. Quelques historiens écrivent La Pérouse, en deux mots ; jamais le marin ne signa son nom de cette façon.

Lapérouse entra dans la marine à l'âge de quinze ans. A dix-huit ans, il était garde de la marine, sur le *Formidable*, de l'escadre du maréchal de Conflans ; il est blessé et fait prisonnier...

En 1785, le gouvernement français, désirant compléter les découvertes de Cook et de Clark relativement au passage de N. O. de l'Amérique, ainsi que pour des raisons commer-

ciales, décida qu'une expédition scientifique aurait lieu, et en confia le commandement à Lapérouse. Elle partit de Brest le 1er août 1785. Elle se composait des corvettes *La Boussole*, commandée par Lapérouse, capitaine de vaisseau, commandant en chef, et de l'*Astrolabe* commandée par de Langle, capitaine de vaisseau.

La commission scientifique de la *Boussole* était composée de MM. DE MONNERON, capitaine au corps du génie.

BERNIZET, Ingénieur géographe ;
ROLIN, chirurgien-major entretenu ;
LEPAUTE-D'AGELET, de l'Académie des Sciences, professeur à l'Ecole Militaire, astronome ;
DE LAMANON, physicien, minéralogiste, météorologiste ;
L'ABBÉ MONGÉS, chanoine régulier de la Congrégation de France, physicien, et faisant les fonctions d'aumônier ;
DUCHE DE VANCY, dessinateur de figures et paysages ;
PRÉVOST, le jeune, dessinateur pour la botanique ;
COLLIGNON, jardinier-botaniste ;
GUÉRY, horloger.

A bord de la *Boussole* se trouvaient, parmi les officiers, MM. Mel de Saint-Géran, et Frédéric Broudou, gardes de marine ; ce dernier beau-frère du commandant.

La Commission scientifique de l'*Astrolabe* se composait de MM. MONGE, Professeur à l'école militaire, astronome. Il est débarqué à Ténériffe le 29 août 1785 ;
DE LA MARTINIÈRE, docteur en médecine, botaniste ;
DUFRESNE, naturaliste ;
Le Père RECEVEUR, religieux cordelier, naturaliste, et faisant les fonctions d'aumônier :
PRÉVOST, oncle, dessinateur pour la botanique :
LAVAUX, chirurgien ordinaire de la marine :
DE LESSEPS, Vice-Consul de Russie, interprète ; débarqué au Kamtschatka, et chargé de porter à Paris les dépêches de Lapérouse.

Parmi l'état-major, nous voyons les deux frères De La Borde Boutervilliers, qui périrent si malheureusement sur les récifs du " Port des Français," en allant, dans leur canot, avec vingt et un matelots, reconnaître une passe ; puis, M. Law de Lauriston, garde de marine etc., etc.

Lapérouse, après avoir doublé le Cap Horne, et parcouru tout le nord de l'Amérique, et l'Océanie, revient sur ses pas, et arrive à Botany-Bay, au commencement de Février 1788 : il y rencontre une escadre anglaise qui venait fonder une colonie en cet endroit. Il quitte Botany-Bay à la fin de Février, pour ne plus reparaître.

On possède la relation exacte de son voyage jusqu'au mo ment où de Lesseps débarqué en Sibérie, revient en Russie, où il est reçu par Catherine qui l'attendait avec impatience pour connaître les détails de l'expédition.

Le capitaine de Langle, le naturaliste Lamanon et plusieurs matelots furent assassinés le 9 Décembre 1787 sur l'île Maouna.

On connaît, également, les derniers détails de l'expédition jusqu'à son départ de Botany-Bay.

16 Janvier.—De Kerguélen Trémarec, (Yves Joseph) (né en Bretagne en 1734) quitte l'Ile de France pour aller à la recherche des terres australes.

Malgré les tentatives infructueuses de Marion, le gouvernement français tient à découvrir un continent dans le sud.

Kerguélen commande la flûte *La Fortune*, ayant pour conserve la flûte le *Gros-Ventre*, capitaine de Saint-Alouarn.

Il découvre, par 50 degrés de latitude, une terre escarpée et aride. Sans se rendre compte de sa découverte et persuadé, comme Bouvet, d'avoir trouvé le fameux continent, il revient à l'Ile de France, et part pour France annoncer cette importante découverte.

Il donne son nom à cette terre (*Terre de Kerguelen*) à la quelle Cook, en 1776, donnera le nom d'*Ile de la Désolation*.

Le lecteur suivra ci-après les événements auxquels a été attaché le nom de Kerguélen.

Kerguélen meurt en 1797.

1er Mars.—Ouragan d'une grande violence qui frapp l'Ile de France. Les navires sont couchés ou démâtés dans l port, parmi lesquels le *Mars* et *l'Ambulante*. L'abbé Rochon alors dans la colonie, estime la vitesse du vent de ce météore 150 pieds par seconde.

Ferdinand Magon fixe la date de cet ouragan en 1771. C'e une erreur, parce que Rochon a quitté Lorient, sur le *Berrye* capitaine de Kerguélen, *le 1er Mai* 1771.

16 Mars.—Retour à l'Ile de France, des Terres Austr les, après avoir découvert, au sud de l'Ile de France, à envir six cents lieues de distance, une grande île à laquelle M. Kerguélen donne son nom, et dont parle le capitaine Co dans l'histoire de ses voyages. Kerguélen revient sur *La F tune*, et laisse le *Gros-Ventre*, capitaine de Saint-Aloua continuer les recherches.

Première arrivée à l'Ile de France du célèbre aventur Beniowsky. Il est très bien accueilli par le gouverneur, che lier Desroches, qui lui fait les honneurs de la colonie l'accompagnant dans ses visites à certains quartiers.

Poivre, au contraire, ne fait nulle attention à l'arrivée de Beniowsky dans le pays.

Dans une de ses lettres, Beniowsky dit : " L'Ile de " France ne sera jamais une colonie, mais seulement un poste " militaire.

Il fait, à l'Ile de France, la connaissance de Kerguélen qui revenait des Terres Australes. " Le voyage de ce navi- " gateur, dit modestement Beniowsky, fournit matière aux en- " tretiens de tous les politiques et de tous les oiseux de l'île " qui, auparavant, n'étaient occupés que de moi !"

Les opinions sont tellement divisées sur le compte de cet homme extraordinaire, que je n'ai pas la prétention de ramener ses ennemis ou ses amis à une juste appréciation de ses actes et de ses intentions.

Il me suffira d'émettre cette opinion qu'il est regrettable que Beniowsky ait été tué par une balle française ; car, certainement, quand il a été tué, il ne portait pas les armes contre la France.

Ensuite, à voir les résultats, il eut été certes préférable pour la France et pour le monde civilisé, de laisser Beniowsky se faire nommer même empereur des Malgaches, que de l'avoir tué de cette façon : la civilisation et les intérêts européens y auraient gagné.

Maurice Auguste Aladar, baron de Beniowsky, est né en 1741, à Werbona, dans le comté de Nitria, en Hongrie.

Ses aventures sont racontées dans beaucoup de livres : *Péron, Biographies diverses, Dictionnaires historiques, D'Unienville, Magon St Elier, Rochon, Dumont D'Urville, de Froberville, Kerguélen*, enfin dans *ses Mémoires*, et surtout aux *Archives de la Marine.*

En 1886, a paru à l'Ile Maurice, une brochure reproduisant une biographie de Beniowsky publiée dans une revue du pays en 1842.

Je renvoie le lecteur à tous ces ouvrages, me contentant de rapporter quelques faits dans la suite de ce livre.

21 Mars.— Publication d'une lettre, datée de l'Ile de France, 21 mars 1772, du Baron d'Aladar Beniowsky, au gouverneur de l'Ile de France. Ce mémoire curieux est répandu avec profusion dans la colonie par les soins du célèbre aventurier. Il arrivait du Kamschatka, d'où il avait pu s'échapper le 12 mai 1771, avec 67 personnes.

22 Mars.—Départ, de l'Ile de France, de M. de Kerguélen pour retourner en France avec deux compagnies du régiment de Clare qui se trouvaient en garnison dans la colonie.

1er Avril.—Ordonnance royale qui crée le corps des *vo-*

lontaires de Bourbon. Il est composé de deux compagnies de cent dix hommes chacune. Ce corps restait dans ses foyers en temps de paix ; en temps guerre, il était tenu de rallier le drapeau. Chaque *volontaire* avait à son service, un africain qui le suivait en campagne; cet africain pouvait, également, être armé. Le corps était assimilé, en tous points, à l'armée active. Habitués à la chasse en temps de paix, ces volontaires étaient d'excellents tireurs au combat.

4 Avril.—Beniowsky, après une relâche de 19 jours à l'Ile de France, se dirige sur Madagascar, sur les mêmes navires qui l'avaient conduit à l'Ile de France, ainsi que sa petite troupe. Il y arrive le 12 du même mois, et mouille à Fort-Dauphin. Il repart le 14 pour France, et arrive à Lorient le 19 juillet.

Le premier ministre, alors le duc d'Aiguillon, le présente à la cour. Le roi lui offre le commandement d'un régiment ; Reniowsky accepte, et, en reconnaissance, remet aux Archives de Versailles les archives de Kamtschatka.

26 Avril.—Ile de France. Régularisation des concessions faites sur le bord de la mer, et de celles sur lesquelles passe le canal de la Grande-Rivière.

17 Juin.—Ile de France. Le conseil supérieur arrête qu'il s'abtiendra d'assister à la cérémonie de la Fête-Dieu jusqu'à ce qu'il soit à même d'y être avec dignité et sûreté.

3 Juillet.—MM. Risteau, de Méry-Darrac, et de Sainte Catherine, directeurs de la Compagnie des Indes, signent un *mémoire pour la postérité,*" dans lequel ils signalent tous les services rendus par Labourdonnais à la Compagnie.

3 Août.—Ile de France. Le conseil supérieur est convoqué à l'effet d'assister à la cérémonie instituée à l'occasion du vœu de Louis XIII. Le conseil fait ses observations au sujet de la place que ses membres doivent occuper dans cette cérémonie. Il fait dresser procès-verbal de sa présence. Le conseil n'assiste à cette cérémonie qu'en 1783, 1790 et 1791.

18 Août — Création de trois régiments aux îles de France et de Bourbon. Le régiment de l'Ile de France, celui de Bourbon, celui de Port-Louis.

Ils sont exclusivement destinés, à la date de leur création, à la défense des deux colonies. On verra, plus tard, ce qu'ils ont fait dans l'Inde.

21 Août.—Arrivée à l'Ile de France de M. le chevalier d'Arzac de Ternay, nommé, le 16 août 1771, gouverneur général des îles de France et de Bourbon.

Il est installé officiellement le 24 du même mois.

M. de Ternay est un marin. Il est enseigne en 1755 ; lieu-

tenant de vaisseau en 1756 ; capitaine de vaisseau en 1761.

Il part pour Terre-Neuve le 8 mai 1762, et s'empare de Port-Saint-Jean.

Il arrive à l'Ile de France le 21 août 1772, comme il est dit ci-dessus.

M. de Ternay est un homme fort honorable. Son administration a été très honnête et très juste malgré ce qu'en disent des historiens.

Rien, dans les archives du ministère de la marine, ne justifie les plaintes portées contre lui. Il n'aimait pas les intrigants, voilà tout. Son intendant, M. Maillard Dumesle, partageait ses sentiments à cet égard. Leurs lettres au ministre en donnent les preuves. Ils avaient pour mission de supprimer l'ancien conseil supérieur, conformément à l'édit de novembre 1771 et aux instructions de 18 du même mois. La division qui règne alors dans la colonie rend leurs choix difficiles pour former un nouveau conseil. Les membres éliminés de l'ancien conseil deviennent naturellement autant d'ennemis pour ces deux fonctionnaires.

Malheureusement, leur début dans l'administration coloniale est une suite de catastrophes ou d'événements qu'il n'était en leur pouvoir ni de prévoir ni d'empêcher, comme on le verra dans la suite.

21 Août.—Arrivée à l'Ile de France de M. Maillard-Dumesle (Jacques), intendant ordonnateur, en remplacement de M. Poivre. Il arrive avec M. de Ternay, et est installé, comme ce gouverneur, le 24 dans ses nouvelles fonctions.

Son père et son grand-père, avaient été, comme lui, commissaires de la marine.

Voici ses états de service, tels qu'ils sont inscrits aux archives de la marine.

Le 7 mai 1751, il arrive à Rochefort comme volontaire dans les bureaux de la marine.

En 1753, il est dirigé sur Toulon comme écrivain principal.

En 1756, il est embarqué sur la *Couronne*, de 74, commandant de La Clue, de l'escadre de La Galissonnière. Il assiste au combat de Port-Mahon. Il y est débarqué, le 5 juin, pour pourvoir aux besoins de l'escadre. Il revient à Toulon le 18 novembre, et est placé au magasin général. Il est embarqué, peu après, sur l'*Océan* de 80 canons, capitaine La Clue, chef d'escadre. Il passe ensuite sur l'*Hector*, de 74, commandant Durevest. Il assiste à un combat, près de Gibraltar, de quatre vaisseaux français contre cinq anglais.

Il est à Louisbourg en juin.

Il revient en France sur l'*Apollon*, de 50, capitaine Belle-

feuille. Une épidémie se déclare à bord ; sur 310 hommes qui se trouvent sur ce vaisseau, quinze seulement peuvent faire la manœuvre y compris lui-même.

En mai 1758, il est à Toulon.

Dans cette même année, il obtient un congé pour aller à la Martinique, où son père vient de mourir.

En 1762, il est commissaire de la marine à Rochefort, et y reste jusqu'au 25 décembre 1765.

En 1766, il est envoyé comme commissaire ordonnateur à Cayenne, et y reste jusqu'au 30 décembre 1769. Il quitte cette colonie sur la goëlette de l'état le *Maringouin*. Il visite plusieurs colonies françaises et étrangères. Il quitte Saint-Domingue le 8 juin 1770, sur le *Bienfaisant*, et éprouve en mer les effets du terrible tremblement de terre qui dévaste cette colonie.

A son retour, le 30 septembre, il obtient une pension de deux mille livres.

En août 1771, il est nommé intendant à l'Ile de France, où il arrive, l'année suivante, le 21 du même mois.

M. Maillard Dumesle encourage, à l'Ile de France, la culture des grains nourriciers. En cinq années, ils augmentent de quatre cent mille livres à plus de cinq millions.

Il rétablit l'ordre dans les finances, et corrige quelques erreurs commises sous l'administration précédente.

Le 15 août 1776, M. Maillard Dumesle demande sa rentrée en France pour cause de mauvaise santé, et recommande M. Foucault pour le remplacer.

Le ministre cède, à regret, à sa supplique.

Maillard Dumesle quitte la colonie le 30 décembre 1776 sur la *Sainte-Anne*, capitaine Marlaye.

Il est remplacé par M. Foucault.

Le 6 septembre 1778 le roi lui accorde une pension de douze mille livres, plus une indemnité de 25,000 livres.

M. Maillard Dumesle, malgré ses belles qualités administratives, a cédé, vers les dernières années de son administration, à la tentation qui l'entourait. Il avait une vie privée qui n'était pas régulière ; mais, ceci ne regarde pas l'histoire.

Il meurt en 1785.

1er Septembre.—Fixation de la piastre à six livres (Ile de France).

16 Septembre.—Arrêt de règlement du conseil supérieur de l'Ile de France qui établit un impôt de vingt sols par tête d'esclave pour la dépense courante de la commune, et un impôt de dix sols pour la liquidation des dettes de l'ancienne commune.

21 Septembre.—Mesures prises pour prévenir les incendies dans les forêts à l'Ile de France.

Octobre.—M. Poivre quitte la colonie, et cède son jardin de Monplaisir au gouvernement, qui y installe M. de Céré comme directeur provisoire. Telle est l'origine d'un des plus beaux jardins du monde.

Rochon quitte l'Ile de France en même temps que Poivre sur le vaisseau l'*Indien*, commandé par d'Arros, capitaine de vaisseau. Il passe quarante jours au Cap. Le capitaine Cook était parti du Cap deux jours avant leur arrivée, pour son second voyage autour du monde. Cook avait quitté le Cap le 22 novembre. Poivre et Rochon quittent le Cap pour la France, où ils arrivent le 1er janvier 1773.

12 Novembre.—Etablissement aux Iles de France et de Bourbon du tribunal de la juridiction royale.

2 Décembre.—Ile de France. Changements dans les attributions du conseil supérieur conformément à l'édit de novembre 1771.

Décembre.—La petite vérole est introduite dans la colonie de l'Ile de France.

2 Décembre.—M. Duverdereau (Jean Joseph Martinau) est nommé procureur général du roi au conseil supérieur de l'Ile de France.

M. Delaleu (Jean Baptiste Etienne) conseiller au nouveau conseil supérieur de l'Ile de France, est appelé à compléter le tribunal terrier.

Décembre.— Le Jardin de la Compagnie, dit de " l'enfoncement ", cesse d'être un cimetière. (Port-Louis, Ile de France).

L'ingénieur de Tromelin travaille avec ardeur à un curage général du port. (Port-Louis, Ile de France).

12 Décembre.—Suppression, dans les deux colonies, des députés des quartiers, chargés de percevoir les impôts et de les verser dans la caisse de la commune. Le colon verse directement sa part contributive aux mains du receveur général.

Introduction à l'Ile de France de l'*anone* ou *cœur de bœuf*, des Iles Moluques, par Prévost, un des agents de Poivre.

Les ouragans qui frappent l'Ile de France en 1772, 1773 et 1774 se font sentir avec violence à l'Ile Bourbon.

Le sieur Donjon, second du navire le *Bougainville*, commandé par M. Sornin, ayant " formellement " déclaré avoir [illegible] l'île *Joan de Lisboa*, M. de Saint Félix, commandant la [illegible]vette l'*Heure du Berger*, s'empresse, vers la fin de cette [illegible], d'aller à la découverte de cette île introuvable.

Hiriard est sous-commissaire de la marine à l'Ile de

France, servant sous M. Potier de Courcy. Lorsque ce dernier est nommé ordonnateur des établissements français dans l'Inde (1773), il emmène avec lui M. Hiriard, qu'il considère comme un des meilleurs fonctionnaires du corps.

M. de Boisquenay, (aîné) succède à M. Maingard père, en qualité de capitaine de port à l'Ile de France.

Du Jong de Boisquenay d'origine anglaise, est né en 1741. Son père et son grand-père avaient servi avec honneur sous Labourdonnais dans l'Inde.

Il s'embarque à l'âge de dix ans ; on le voit en Chine de 1741 à 1754, sur la *Baleine*, commandée par son père.

Il arrive pour la première fois à l'Ile de France, en qualité d'enseigne, sur le *Duc de Béthune*, et se trouve dans l'Inde, sous Bouvet de Lozier à bord du *Duc de Berry*, (de 1756 à 1758.)

On le retrouve encore dans l'Inde, en 1760, sur la *Gracieuse*.

Il est à Belle-Ile en 1761, et se fait remarquer par son courage. En se rendant à la grande terre, son embarcation est coulée par un boulet anglais. Il est blessé, et fait prisonnier.

Rendu à la liberté, il reprend le service.

On le voit de nouveau à l'Ile de France en 1763, sur la flûte l'*Eléphant* ; puis dans l'Inde sur le *Condé*.

Il est encore à l'Ile de France en 1769, sur le *Marquis de Beuvron*, comme second lieutenant.

Enfin, il fait le cabotage sur les côtes de France en 1770.

En 1772, il remplace M. Maingard comme capitaine de port à l'Ile de France. Il compte alors 27 ans de service, y compris 119 mois 8 jours en mer.

M. de Boisquenay se trouve à ce poste pendant le séjour de M. de Tromelin l'Ile de France.

Il assiste à l'explosion du vaisseau le *Mars* (19 novembre 1773), et empêche, par ses manœuvres habiles, l'incendie de se propager dans le port.

Sa santé s'affaiblissant il demande un congé à plusieurs reprises ; il l'obtient, enfin, et part sur le *Brisson*. Il arrive à Lorient le 18 novembre 1776.

Il est nommé lieutenant de vaisseau le 27 septembre 1778 et directeur des ports et constructions à l'Ile de France. Il y arrive le 10 mars 1779, sur la *Consolante* qu'il commande.

Il est un peu compromis dans la faillite de Paul Darifat. Celui-ci avait pris un grand ascendant sur lui.

La direction des ports et constructions est supprimée, et M. de Boisquenay est rappelé en 1781. M. Duclos-Guyot est nommé capitaine de port après M. de Boisquenay.

M. de Souillac, reconnaissant les trente deux ans de service de M. de Boisquenay, lui remet une lettre très élogieuse pour être présentée au ministre. Il quitte la colonie sur le navire la *Comtesse de Narbonne.*

En 1792, il demande sa retraite. Dumouriez, qui était alors ministre des affaires étrangères, recommande à M. Lacoste, son collègue de la marine, de ne pas accorder la retraite à M. de Boisquenay, mais de le nommer capitaine de vaisseau.

De Boisquenay demande à retourner à l'Ile de France. On lui refuse cette faveur ; il est dirigé sur Lorient. Il assiste de nouveau, en 1798, dans ce port, à une explosion, celle du vaisseau le *14 Juillet.*

Il est suspendu de ses fonctions. Il est remis en activité après ses explications. Enfin, le 26 août 1803, il prend définitivement sa retraite après *cinquante quatre ans de service.* Il retourne à l'île Bourbon, où sa famille vit honorablement.

1773

Cossigny de Palma, pendant son séjour en France sollicite du ministre de la marine la création d'une chambre d'agriculture à l'Ile de France.

Sa demande n'est pas accueillie, grâce à la mauvaise volonté du premier commis du bureau des Indes Orientales, jaloux de la confiance que le ministre témoigne à Cossigny.

Cossigny de la Palma passait, au ministère, pour un " tribun du peuple ", et les colons de l'Ile de France pour des " têtes chaudes " qui s'occupaient beaucoup trop de " politique " ; cette chambre d'agriculture devait nécessairement devenir, selon cet employé, un " foyer d'agitateurs " !

Le colonel anglais, Burgoyne, chargé par la chambre des Communes d'examiner les affaires de l'Inde, se montre justement sévère à l'égard de la Compagnie et de Lord Clive.

Janvier.— A cette époque la majeure partie des vivres fournis aux escadres dans leurs campagnes de l'Inde proviennent de l'Ile Bourbon.

20 Février.—M. Steinauer, ancien commandant général provisoire des Iles de France et de Bourbon, est nommé commandant en second, titulaire des deux îles, et succède à M. de Bellecombe à l'île Bourbon.

13 Mars.—Mort de Commerson, à Flacq, sur la propriété la *Retraite*.

Mars.—Louis XV demande à Beniowsky, s'il veut se mettre à la tête d'une expédition pour Madagascar. Beniowsky, accepte et fait ses préparatifs avec une grande activité.

Mais, ces projets, livrés aux " bureaux", se trouvent réduits à de faibles proportions.

Après des pourparlers relativement à sa position à l'égard des autorités de l'Ile de France, le ministre lui donne l'assurance que ces autorités reçoivent des ordres pour lui livrer tout ce qu'il demandera.

Le roi met à la disposition de Beniowsky le brigantin le *Postillon*, capitaine Saulnier, à Madagascar.

Le capitaine Saulnier tient une conduite très " méchante " envers ses équipages. Il fait tant que le gouverneur Desroches, malgré Poivre, est obligé de le démontrer. Il meurt lieutenant à Madagascar, après y avoir fait naufrage vers 1777.

Beniowsky quitte Lorient le 22 mai 1773, sur la *Marquise de Marbeuf*, et arrive à l'Ile de France le 22 septembre.

MM. de Boynes et d'Aiguillon ayant approuvé le plan de colonisation de Madagascar, MM. de Ternay, gouverneur, et Maillart Dumesle, intendant, le désapprouvent.

Ici commence la lutte des autorités de l'Ile de France contre Beniowsky,

9 Avril.—Terrible ouragan dans la nuit du 9 au 10 avril. L'église cathédrale est renversée. Plusieurs centaines de maisons sont endommagées ; trente deux navires sont jetés à la côte. Les récoltes sont perdues.

13 Juin.—Arrivée à l'Ile de France du navire anglais le *Rockingham*, capitaine Hamilton. Il avait à son bord le colonel Morgan. Le gouverneur chevalier de Ternay reçoit convenablement le colonel Morgan, mais le fait surveiller de près. Il apprend, dans la suite, qu'il a eu raison d'agir comme il l'a fait.

30 Juillet.—Ordonnance royale qui ramène la division de l'Ile de France à huit quartiers, comme en 1762, au lieu de onze, conformément à celle du 1er août 1768.

29 Août.— Après avoir reçu l'ordre du roi d'aller vérifier ses découvertes australes sur le vaisseau le *Roland*, de 64 canons, et la frégate l'*Oiseau* capitaine Rosnevet, M. Kerguélen arrive à l'Ile de France, ayant à bord de son vaisseau treize officiers et le colonel du régiment de l'Ile de France.

La découverte faite par Kerguélen en 1772 excite, en France, un tel enthousiasme que le ministre lui confie une seconde expédition pour retourner, à " cette terre promise ".

Cette expédition est donc composée du vaisseau le *Roland* de 64 canons, et de la frégate l'*Oiseau*, capitaine Rosnevet. Elle rend à l'Ile de France où elle est renforcée de la *Dauphine*.

Du 15 décembre 1773 au 6 janvier 1774, on reconnaît cette

Terre de Kerguélen comme n'étant qu'une île absolument stérile et inhabitée.

Kerguélen dépité, retourne en France.

A son arrivée, il est accusé par son lieutenant Pagès d'avoir abandonné dans un endroit désert une embarcation que le hasard fait retrouver.

Son innocence est reconnue. Néanmoins, Kerguélen est dégradé et enfermé au château de Saumur. Plus tard il est réhabilité ; on lui rend son grade et on lui donne un commandement.

Il publie en 1782 la relation de ses deux voyages ; puis celle des événements de la guerre maritime de 1778 entre la France et l'Angleterre.

Octobre.—Ile de France. Explosion du moulin à poudre. Tous les gardiens sont tués. On ne peut connaître la cause de cette catastrophe.

Ile de France. Etablissement des premières "*gazettes périodiques hebdomadaires*" rendues nécessaires depuis que les relations commerciales sont devenues plus nombreuses.

18 Octobre.—Kerguélen quitte l'Ile de France, ayant sous ses ordres le *Roland*, l'*Oiseau* et la *Dauphine*, qui lui sert de conserve. Il va découvrir plusieurs îles désertes et incultes, que Cook visitera après lui.

29 Octobre.—Kerguélen, qui avait touché à l'île Bourbon, après avoir quitté l'Ile de France le 18, part le 29 pour les terres australes.

19 Novembre.—Port-Louis. Le feu prend à bord d'une pigoulière qui se trouve le long du vaisseau le *Mars*, de 60 canons. Il se communique au vaisseau sans qu'on puisse s'en rendre maître. Le commandant, M. de Marigny, se trouvait en villégiature. Le second, M. Duparc, était à bord. Les secours sont impuissants pour arrêter le fléau. Le 20, au matin, le *Mars* saute, en ébranlant le port et les environs.

20 Novembre.—Lors de l'incendie du vaisseau le *Mars* M. Joannis, l'aîné, capitaine de vaisseau, commandait la station à l'Ile de France. La division se composait de la *Victoire*, de 60, et du *Laverdi*. La *Victoire* avait quitté Brest le 7 mai et arrive à l'Ile de France le 31 août, avec la flûte la *Fortune*.

M. Joannis quitte la colonie peu de jours après l'explosion du *Mars*, et arrive à Lorient le 3 mai 1774.

Il commandait le *Saint-Louis* sous d'Aché, et remplit glorieusement son devoir devant l'ennemi.

7 Décembre.—Départ de l'Ile de France pour Madagascar de M. Saulnier, lieutenant de vaisseau, commandant le *Postillon*, avec un détachement de troupes que le roi avait mises à la disposition de Beniowsky.

12 Décembre.—Naissance, à Saint Malo, de Robert Surcouf. (Voir 1789.)

M. de la Biolière, lieutenant de vaisseau, commandant l'*Etoile du Matin* renouvelle l'expérience de la recherche de l'île *Joan de Lisboa*.

Poivre, à son arrivée à Versailles, y est reçu d'abord avec froideur, tellement la jalousie aveugle la foule des flatteurs. Cependant Turgot le réhabilite dans l'estime du roi, qui lui accorde la croix de Saint-Michel, et une pension de douze mille livres.

Arrivée à l'Ile de France du jeune Villaret-Joyeuse, ex-officier de terre, qui rejoint son parent M. de Ternay, après une affaire d'honneur dans laquelle il tua son adversaire. Il entre dans la marine sous les ordres du bailli de Suffren, et sait faire apprécier sa bravoure et son intelligence.

Raynal, dans son ouvrage, dit : " La Grande Bretagne voit " d'un œil jaloux et chagrin dans les mains de ses rivaux une " possession (l'Ile de France) où l'on peut préparer la ruine " de ses prospérités d'Asie. Dès les premières hostilités entre " les deux nations, elle dirigera sûrement tous ses efforts " contre une colonie qui menace la source de ses plus riches " trésors. Quel malheur pour la France si elle s'en laissait " dépouiller !"

Recherches de l'île de *Juan de Lisboa*, faites par le chevalier de Saint Félix, enseigne de vaisseau, et commandant la corvette l'*Heure du Berger*, d'après les instructions signées de M. Poivre, le 21 juin 1768.

1774

Louis XVI, petit-fils de Louis XV, né en 1754, monte sur le trône. Il portait le nom de duc de Berry. Il eut pour ministres Maurepas, Turgot, Malesherbes, Necker.

Louis XVI meurt sur l'échafaud le 21 janvier 1793. La Convention l'a condamné à une majorité de onze voix, (366 contre 355). Il avait épousé Marie-Antoinette d'Autriche Il a eu deux enfants : Louis XVII, qui mourut en 1795 (8 juin) à l'âge de dix ans ; et la duchesse d'Angoulème.

Lord Rochefort est ministre de la marine en Angleterre.

M. Chevalier, gouverneur français de Chandernagor, forme le projet d'enlever le Bengale aux Anglais.

2 Janvier.—Ile de France. Fête donnée, à la *Grande Rivière* N. O., par Beniowsky, à l'occasion de la naissance de son fils.

22 Janvier.—Beniowsky éprouve des refus de la part de

M. de Ternay, alors gouverneur de l'Ile de France, et de M. Maillart-Dumesle, intendant, d'avoir, conformément aux ordres du roi, à lui fournir toute l'assistance dont il a besoin. Les autorités de la colonie prétendent qu'une " simple lettre " du roi ne suffit pas à leur administration ; et que, du reste, une expédition à Madagascar et l'établissement d'une colonie dans ce pays, " sont la ruine des îles de France et de Bourbon. "

Néanmoins, Beniowsky, livré à ses faibles ressources, part pour Madagascar, et arrive, le 14 février, dans la baie d'Antongil. (Voir de Saint-Félix, juillet 1791.)

Il annonce son arrivée et ses projets pacifiques aux chefs des peuplades voisines. Il fait construire un fort qu'il nomme *Louisbourg*, élève des casernes, bâtit des maisons, fait des routes, construit des canaux de drainage, et s'occupe à lier des relations commerciales avec les naturels du pays.

Beniowsky demande des secours à l'Ile de France. On ne lui répond même pas.

Il y envoie sa femme sur la *Flore*, capitaine Sanglier, pour réclamer, au moins, des médicaments. On lui refuse tout.

21 Février.—Retour de M. de Kerguelen des terres australes à Madagascar. Il y approvisionne Benyowsky en guerre avec les naturels, et qui manque de tout. M. de Kerguelen déclare que " les volontaires de Beniowski ne sont que " des enfants, des polissons et des décrotteurs du Pont-Neuf." Il quitte Madagascar le 21 mars, arrive, le 7 mai, à Simon's Bay, au Cap, et le 7 septembre à Brest.

24 Février.—Ile de France. Dans la nuit du 24 au 25 février, Madame Lehec, enceinte, son jeune enfant de neuf mois, sa sœur Melle Monbrun, âgée de treize ans, un vieux gardien et une servante du pays, sont assassinés dans une petite maison, (pavillon) que M. Bezac, habitant la propriété *La Retraite* à Flacq, avait mise à la disposition de M. Lehec et de sa famille pendant leur séjour à l'Ile de France.

M. Lehec (nous retrouverons son nom ailleurs) est un officier d'infanterie destiné pour l'Inde, en relâche à l'Ile de France ; en attendant son départ, il reçoit l'hospitalité de M. Bezac.

M. Lehec, obligé de se rendre en ville pour affaires, annonce qu'il ne reviendra que le lendemain.

C'est dans la nuit de son absence que le crime est commis. Après l'assassinat le feu est mis à la maisonnette ; on ne retrouve que des corps carbonisés.

Dès le début de l'information, les magistrats ont de bonnes raisons pour soupçonner des soldats du régiment de Normandie en garnison à Flacq d'être les auteurs du crime. Ils sont arrêtés au nombre de quatre, les nommés : *Despéront* ou *Vispéron*

dit *La Barde*, et surnommé *Sans-Quartier ; Guillaume Arnoult ; Jacques Desmoulins* dit *Baron ; et Guillaume Abel* dit *Provençal.*

Les conseillers rapporteurs sont messieurs Launay et Delaleu.

Sans-Quartier a avoué son crime à deux mauvais sujets de son régiment, qui avaient recelé ses nombreux vols.

On prétend que ses aveux postérieurs lui ont été arrachés par la torture. Qui le prouve ? Tandis que l'aveu de son innocence, au moment de son exécution, n'est nullement une preuve pour douter de sa culpabilité, comme le disent certains historiens. Les lâches assassins ne parlent pas autrement au dernier moment.

Le 11 octobre, Sans-Quartier est roué vif, et jeté, encore vivant, au feu, après avoir été exposé pendant une heure sur la roue.

Il est évident que cette exécution barbare soulève le cœur, de nos jours. Mais que dit-on de la tuerie de cette femme enceinte, de ces enfants et de ces vieillards que l'on grille après le crime pour qu'on ne les reconnaisse pas ! On oublie ces actes sauvages devant l'exécution, quand ces actes ont eu pour mobile le vol seul !

Si l'on veut se reporter à l'époque de ce crime, voir la condition de ses auteurs, et leur lâcheté, il fallait un exemple qui frappât la population. Les juges de l'époque ont rempli leur devoir.

Arnould est acquitté.

Baron et Abel sont pendus.

Il n'est pas admissible, après avoir lu quelques détails des débats de cette affaire, de douter de la culpabilité de ces misérables, surtout quand l'instruction a été conduite par un magistrat de la valeur de M. Delaleu.

19 Juillet.—Turgot est ministre de la marine jusqu'au 6 juin 1775.

1er Septembre.—Les " Anglais d'Amérique", surchargés d'impôts et de taxes, par " les Anglais d'Europe " (principalement sur le *thé*) en violation de la Constitution Nationale qui veut qu'aucun Anglais ne soit taxé que par son représentant, se rassemblent en congrès le 1er septembre 1774.

Les députés de ce congrès prennent les résolutions les plus vigoureuses pour s'opposer aux exactions de la métropole.

Novembre.—M. de Ternay demande au ministre de faire venir une vingtaine de familles d'Acadiens ou d'Allemands pour travailler à la terre dans certains quartiers de l'Ile de France.

Le ministre répond (août 1775) " qu'il vaut miaux envoyer-

" à l'Ile de France des colons de l'île Bourbon ; mais, d'at-
" tendre le moment où la colonie pourra faire cette dépense
" qui est actuellement au dessus de ses moyens."

Louis XVI relève, sur mer, le pavillon français. L'Ile de France voit arriver dans son port ces escadres, " la terreur et le désespoir des Anglais," ainsi que ces hardis corsaires, " la ruine et l'effroi de la compagnie anglaise."

Vers la fin de cette année, M. de Ternay fait un voyage à l'île Bourbon. Il est accompagné de M. de Tromelin.

1775

Cossigny de Palma rapporte de Ténériffe à l'Ile de France le *mûrier-noir*, des *figues blanches* et *rouges*, du *raisin blanc*, des *gros citrons*, *des prunes*, des *pêches jaunes*, *blanches*, des *abricots*, du *bâlo*, *etc.*

21 Janvier.—Incorporation en un seul régiment de quatre bataillons, dit *de l'Ile de France*, des trois régiments des deux colonies créés le 18 août 1772.

4 Février.—Service célébré, à Port-Louis, à l'occasion de la mort du roi Louis XV, qui eut lieu, en France, en mai 1774.

17 Avril.—Un détachement anglais ayant tué, à coups de fusil, à Lexingston, en Amérique, quelques miliciens anglo-américains, ce fut le signal de l'insurrection. Le congrès établi le 1er septembre 1774 appelle aux armes ; Georges Washington est nommé commandant en chef de l'ARMÉE DE LA LIBERTÉ. Il obtient des avantages tellement signalés sur les Anglais, que ces derniers expédient en Amérique une armée de 46,000 hommes.

6 Juin.—Le général de Sartine est ministre de la marine jusqu'au 13 octobre 1780.

21 Juillet.—Le ministre autorise M. de Ternay à rentrer en France, sur sa demande.

28 Septembre.—Les notables de la ville de Port-Louis se réunissent, avec l'autorisation de l'administration supérieure, dans le but de délibérer sur un projet de monument à élever " à la gloire et à la bienfaisance de Louis XV."

Octobre.—Ile de France. La colonie apprend avec joie que deux des fleurs des girofliers que Poivre avait confiés à M. de Céré se changent en fruits.

30 Octobre.—Nouvelle assemblée des notables de Port-Louis pour remercier les commandants et députés des quartiers de l'île d'avoir donné leur approbation et leur concours au vœu exprimé par l'assemblée du 28 septembre, à l'effet d'élever un monument à la mémoire de Louis XV.

14 Novembre.—Un droit intérieur de deux sols est frappé par livre de café à l'Ile de France.

Remontrances du conseil supérieur de l'Ile de France, sur l'édit du mois de novembre 1771 promulgué à la date ci-dessus, établissant un impôt de deux sols sur le café dans cette colonie.

Le conseil supérieur de l'Ile de France, vu l'approbation du procureur général du roi, homologue la décision de l'assemblée des notables de la ville et des délégués des quartiers d'élever un monument à la mémoire de Louis XV.

Novembre.—Cérémonie à Port-Louis à l'occasion du sacre de Louis XVI, qui eut lieu, en France, en 1774.

M. Martinon-Duverdereau est procureur général du roi au conseil supérieur de l'Ile de France. Il avait été nommé substitut le 16 juillet 1766

M. de Céré est nommé directeur titulaire du jardin royal de Monplaisir, aux Pamplemousses, (Ile de France).

Cueillette des quelques premiers fruits du giroflier, à Monplaisir. Ile de France.

23 Décembre— Nomination, en France, de M. le chevalier Antoine de Guiran La Briane, gouverneur des îles de France et de Bourbon.

M. le vicomte de Souillac, lieutenant de vaisseau, est nommé gouverneur particulier de l'île Bourbon. Il s'entend très bien avec M. de Crémont, qui y était alors ordonnateur.

On ne retrouve guère les antécédents de M. de Souillac. On sait, seulement, qu'il était déjà officier pendant la guerre de 1755, et qu'il s'y distingua.

M. de Bompar, contrôleur de la marine à l'Ile de France de 1765 à 1775, écrit au ministre :

" Les Anglais ne permettent point aux Français de des-
" cendre à Bombay, ni à Sainte Hélène, pourquoi descen-
" dent-ils à l'Ile de France ? Pourquoi M. de Ternay leur a-t-
" il donné des fêtes au Réduit ? Pourquoi les Anglais ont-ils le
" plan exact de l'île, toutes les sondes, la qualité du sol des
" différents quartiers, les noms des endroits où l'on peut tenter
" uue descente, etc. Il y a dans la circonférence de l'île dix
" endroits, au moins, où l'on peut tenter une descente."

1776

21 Janvier.—M. Steinauër remet le commandement de Bourbon à M. de Souillac.

Ordre du roi portant que le chevalier François, vicomte de Souillac, gouverneur de l'île Bourbon, prendra le gouverne-

ment des deux îles au cas où M. le chevalier Antoine de Guiran La Brillane, déjà nommé pour l'Ile de France, viendrait à décéder, ou à rentrer en France.

(On écrit de plusieurs manières le nom de ce dernier gouverneur. Son vrai nom, aux Archives de la marine, est écrit *Antoine de Guiran La Brillane.*)

9 Mars.—Ile de France. Mandement de Monseigneur Contenot, préfet apostolique, ordonnant que le dimanche 17 du même mois, une messe solennelle sera chantée dans toutes les paroisses, en actions de grâce du sacre et du couronnement de Louis XVI.

4 Juillet.—Les anglais d'Amérique se séparent complètement des anglais d'Europe. Ils proclament leur indépendance ce jour 4 *juillet* 1776.

Juillet.—Arrivée à l'Ile de France de M. de Tronjoly, commandant le vaisseau le *Brillant*, accompagné de la frégate le *Brisson*, capitaine du Chézeaux. A bord de cette frégate se trouve M. de Guiran La Brillane, qui se rend à Bourbon comme gouvernenr particulier, en attendant qu'il succède à M. de Ternay comme gouverneur général à l'Ile de France, le 2 décembre de cette année.

M. de Tronjoly devint commandant en chef des forces navales dans l'Inde en 1780.

Voici ses états de service tels qu'ils existent aux Archives de la Marine.

En 1737, il naviguait sur le *Fleuron* ; en 1738, sur *l'Astrée* ; en 1740, sur le *Superbe* ; en 1742, sur le *Saint-Michel* ; il est, en 1743, sur le *Content*, capitaine Conflans, qui s'empare du *Northumberland*, de 74 canons ; ce vaisseau est amariné par de Tronjoly qui est créé officier pour exercer ce commandement. Il navigue sur ce même *Northumberland* francisé, en 1744 ; puis, il passe sur le *Terrible*, avec Conflans. En 1746, il se trouve sur le *Terrible* comme enseigne, quand ce vaisseau se bat contre six vaisseaux anglais, et leur échappe. Ce qui ne l'empêche pas, en route, de s'emparer du *Severne*, de 54 canons, qui escortait une flotte de transports.

On voit de Tronjoly, en 1747, naviguer sur les côtes de France.

Il est à bord du *Magnanime*, en 1748, capitaine d'Albert. Au large de Brest, ce vaisseau est attaqué par deux vaisseaux anglais, l'un de 70, l'autre de 60 canons.

Le *Magnanime* est pris après avoir perdu 150 tués et 200 blessés.

Ayant recouvré sa liberté, de Tronjoly fait du service à terre.

On le voit, en 1750, reprendre la mer sur la *Favorite*, capitaine Kerlerec ; en 1755, sur le *Formidable*, commandant Dugay, chef d'escadre ; en 1756, sur le *Soleil-Royal*, capitaine de Conflans ; en 1757, sur le *Formidable*, capitaine Dubois de La Mothe ; en 1759, sur le *Soleil-Royal*, sous le maréchal (amiral) de Conflans ; en 1761, sur le *Dragon*, capitaine Desroches ; puis sur le *Défenseur*, capitaine le chevalier de Rohan ; en 1763, la *Licorne*, puis, en 1764, l'*Amphion* quand la *Licorne* passesous le commandement du Chevalier de Dampierre. En cette année, il est chargé de protéger les pêcheries françaises de Terre-Neuve, jusqu'en 1767, où il commande l'*Enjouée*.

Nommé capitaine de vaisseau en 1771, il commande l'*Union*, que l'on destinait à l'Ile de France ; mais, en 1773, il reçoit le commandement du *Lion*, vaisseau de 64 canons.

En 1774, de Tronjoly est nommé major général.

C'est le 25 mars 1776 qu'il quitte Brest pour l'Ile de France, sur le *Brillant*, avec le *Brisson* qui conduit aux îles de Bourbon et de France M. de Guiran La Brillane.

M. de Tronjoly part de l'Ile de France pour les mers de l'Inde le 3 février 1777.

Après avoir visité Surate et Trinquemalé, il arrive à Pondichéry le 30 septembre ; puis, il va hiverner à Achem.

Lorsque de Tronjoly apprend que le commodore Vernon bloque Pondichéry avec cinq vaisseaux, il court à lui, et engage au large de cette ville, un combat glorieux, le 10 avril 1778. Après un vif engagement qui dure deux heures, le B*rillant* perd son gouvernail. Ne pouvant naviguer, il se fait remorquer par la frégate la *Pourvoyeuse*, et rallie Pondichéry pour se réparer.

Les vaisseaux du commodore Vernon, abimés, ne sont même plus en état de poursuivre le *Brillant* remorqué. Ils n'ont que le temps de se rendre à Madras. Le blocus est levé ; tel était le but de Tronjoly.

Le *Lauriston*, commandant le Fer de Beauvais (*), un brave malouin, n'avait à son bord qu'une centaine de lascars, onze matelots européens et trois officiers ; il ne cesse la chasse aux Anglais que lorsque la poudre lui manque. Le jeune frère du capitaine, le chevalier Le Fer, âgé de 16 ans, se bat avec un grand courage.

(*) Les *Le Fer* appartiennent à l'une des plus grandes et des plus anciennes familles de Saint-Malo. Ils sont cités souvent dans les guerres maritimes du siécle dernier. J'ai connu un descendant de cette illustre famille, le capitaine le Fer de la Mothe qui, en 1855, avait *six frères* en Crimée.

On a reproché à de Tronjoly de n'avoir pas poursuivi l'ennemi qui, après le combat, fuyait sur Madras. Même avec un faux gouvernail, le *Brillant* aurait pu agir encore assisté de la *Pourvoyeuse*, capitaine de Saint-Orins, l'escadre ennemie aurait été anéantie. C'est fort vrai ; mais, on ne sait quel mauvais génie inspirait, à ces époques, les commandants-en-chef des escadres ou des troupes françaises dans l'Inde ! Ils n'ont jamais voulu poursuivre une victoire assurée, malgré les protestations de leurs officiers. Il est à croire que l'irrésolution de ces chefs leur était inspirée par les instructions vagues qu'ils tenaient d'un ministre irrésolu lui-même, ou d'agents irresponsables de la métropole. Cependant, le devoir de ces chefs était d'agir avec rigueur au moment du danger ou de la victoire. Suffren doit ses succès à sa désobéissance aux instructions d'un ministre datées de huit mois à cinq mille lieues des événements.

Dans la circonstance actuelle, un officier supérieur de la *Pourvoyeuse*, M. de Roquefeuille de Labistour, a protesté énergiquement contre la rentrée de ces deux vaisseaux à Pondichéry. Ses protestations furent vaines alors, mais elles sont restées à son honneur dans l'histoire de ces temps malheureux.

Dans cette dernière affaire, l'escadre de Tronjoly perd les officiers suivants : Lenoir, Pas-de-Loup et Lechat-Deslandes. Parmi les blessés : de Tronjoly, L'Abbé, La Ronde.

Parmi les officiers qui se sont le plus distingués, on cite MM. du Chézeau et du Chayla. Ce fut après ce combat que les Anglais ont eu l'audace d'envoyer de Madras à Pondichéry un parlementaire pour se plaindre de ce que M. de Tronjoly se soit servi contre eux, sans leur en donner avis, de boulets ayant " une forme nouvelle." Il était bien venu aux Anglais d'oser faire une semblable réclamation, eux qui, à ce moment même, lançaient à M. de Bellecombe, dans Pondichéry, " des balles mâchées, des boîtes soufrées et des machines infernales ! "

Le 20 août 1778, de Tronjoly quitte Pondichéry pour l'Ile de France. On lui a reproché d'avoir abandonné M. de Bellecombe dans Pondichéry. Mais, en vérité, de quelle utilité pouvait-il être à ce gouverneur dans l'état où se trouvait son escadre ? Pondichéry était investi de tous les côtés par vingt mille hommes. De Tronjoly qui venait de débloquer cette ville au risque de perdre la seule escadre de la mer des Indes, ne pouvait lui fournir ni vivres, ni munitions ; encore moins son escadre pouvait-elle en rien recevoir.

D'ailleurs, de Tronjoly apprend, d'une façon positive, que

le commodore Vernon renforcé de cinq vaisseaux arrivés d'Europe, se prépare à reparaître devant Pondichéry. Il se serait donc trouvé lui même bloqué par des forces tellement supérieures qu'il aurait infailliblement perdu ses quelques vaisseaux, et par le fait, il n'y aurait plus eu d'escadre française dans les mers de l'Inde. Il ne pouvait donc se ravitailler et attendre des secours qu'à l'Ile de France. M. de Bellecombe a écrit au ministre que de Tronjoly l'aurait " trahi "! On conçoit le regret de ce gouverneur ; mais les ministres ont reconnu que Pondichéry n'ayant pu être sauvé, de Tronjoly a agi très sagement en protégeant les seuls vaisseaux qui couvraient les Iles de France et de Bourbon.

A peine l'escadre avait-elle pu se réparer à l'Ile de France, qu'elle la quitte de nouveau pour aller en croisière, le 15 décembre 1779.

Elle était composée de : le *Brillant* portant le pavillon de Tronjoly ;

L'*Orient*, capitaine D'Orves ;

Le *Flamand*, capitaine de Saint-Orins ;

La *Consolante*, capitaine de Tromelin ;

La *Subtile*, capitaine de Maurville ;

La *Pourvoyeuse*, capitaine Carosin de La Landelle.

L'escadre se dirige vers le Cap de Bonne Espérance afin d'intercepter les secours envoyés d'Angleterre dans l'Inde. Elle y essuie tempêtes sur tempêtes, et se voit obligée de rallier l'Ile de France où elle arrive le 7 mai 1780.

La *Pourvoyeuse* et l'*Elisabeth*, détachées par le gouverneur La Brillane, s'emparent de l'*Osterley* ; cette prise a produit cinq millions de livres tournois.

M. de Tronjoly quitte l'Ile de France en avril 1781, sur ce même *Osterley* armé en flûte. Il laisse le commandement général des mers de l'Inde à M. d'Orves sous lequel Suffren devait servir; mais d'Orves meurt en route avant d'arriver dans l'Inde (voir Suffren, 1782.)

De Tronjoly était un officier très brave ; il n'a pas réussi faute de renforts envoyés à temps ; ses vaisseaux étaient en mauvais état, et inférieurs, en tous points, à ceux de l'ennemi. Pendant que les Anglais faisaient des progrès dans la construction de leurs vaisseaux en vue de la supériorité de la marche, et surtout de celle du calibre de leurs canons, les Français restaient stationnaires avec leurs *bouées* et leurs petits canons ; leurs vaisseaux n'étaient même pas doublés en cuivre.

Dès cette époque, l'Ile de France commençait à vivre sur l'ennemi. Lorsque les héros que la France envoyait dans l'Inde à cet effet, avec des moyens d'action tout-à-fait infé-

rieurs à ceux de l'ennemi, revenaient à l'Ile de France les mains vides, même après s'être couverts de gloire et de blessures, l'administration et les colons repoussaient ces braves et leur faisaient une réputation d'incapables, voire même de lâches ! Il en est malheureusement ainsi : qui veut la fin, veut les moyens ; telle est la formule de ceux qui veulent réussir à tout prix ; elle a été et est encore, celle des Anglais. On verra plus loin que Suffren est arrivé dans l'Inde n'ayant sur son escadre que quarante mille livres tournois (environ vingt mille francs de nos jours), somme à peine suffisante pour payer la solde, pendant un mois, de plus de six mille hommes avec un nombreux état-major.

De Tronjoly prend sa retraite dès son arrivée en France ; il se retire à Carhaix, en Bretagne, son pays.

Août.—Arrivée de France à Port-Louis, sur la *Consolante* de M. de Bellecombe, maréchal de camp, et de M. Chevreau commissaire général des vivres.

21 Septembre.—M.M. de Bellecombe et Chevreau, nommés commissaires du roi pour inspecter Madagascar, et surtout s'occuper de Beniowsky, y arrivent le 21 septembre 1776 sur la *Consolante.* Leur rapport est malveillant. Il ne veulent pas d'une colonisation à Madagascar ; selon eux elle sera la ruine des deux colonies sœurs, qui en retirent " des esclaves pour leur culture ; elles ne pourraient le faire si Madagascar était civilisé."

22 Septembre.—MM. de Bellecombe et Chevreau débarquent à Madagascar. Il ont ordre de vérifier, comme commissaires, les travaux et les comptes de Beniowsky, et de le mener à bord. Les comptes sont parfaitement exacts ; on trouve même un surcroit de fonds comme bénéfices. Les commissaires reçoivent, le 28 septembre, la démission de Beniowsky, lequel remet le commandement des troupes entre les mains de M. Sanglier. Beniowsky part pour France le 14 décembre 1776. Il quitte de nouveau la France, avec sa famille, le 14 avril 1784, pour le Maryland sur, le navire *Robert et Anne.* Il quitte Baltimore pour Madagascar sur l'*Intrépide,* le 25 octobre 1784. Il arrive, après bien des aventures, à Madagascar, où il se met à coloniser pour son compte. Le 23 mai 1786, il est tué, sur un canon, par une balle française. (*Voyages et mémoires de Maurice Auguste comte de Benyowsky etc., Paris, chez Buisson, imprimeur,* 1791.)

27 Septembre.— Beniowsky, indigné de l'attitude de MM. de Bellecombe et Chevreau, et dégoûté de tant d'ingratitude, remet sa démission à ces commissaires, qui hésitent de l'accepter, et qui partent sans rendre de réponse.

Malgré les supplications de sa petite troupe, et de ses amis, et des chefs des tribus voisines, Beniowsky quitte Madagascar. Il croit son serment dégagé envers la France, et arrive à Londres.

Il se rend à Paris. Il a des altercations très-vives avec le ministre. Le roi lui remet une " épée d'honneur en récompense de ses services."

29 Novembre.—M. de Tromelin, commandant la corvette la *Dauphine*, venant de l'Ile de France, rencontre l'île de Sable, faisant partie de l'archipel d'écueils qui se trouvent au nord de l'Ile de France. Il a le bonheur de ramener à l'Ile de France les tristes restes de l'équipage noir du vaisseau l'*Utile*, capitaine de La Fargue, qui y avait fait naufrage neuf années auparavant, en 1767. (Voir 1767) Les naufragés étaient " sept femmes et un enfant né sur l'ilot "

Elles avaient ainsi vécu, pendant ces neuf années, de coquillages et d'eau saumâtre.

M. de La Fargue et quelques officiers avaient pu, dans un canot construit avec les débris du navire, atteindre Sainte Marie de Madagascar.

Et, on est resté pendant neuf années sans penser aux autres naufragés ! Il a fallu un hasard pour les retrouver !

1er Décembre.—M de Ternay obtient une pension de huit mille livres, et une gratification de trente mille livres. Il est élevé au grade de chef d'escadre.

Le caféier, à l'Ile de France, est attaqué d'une maladie épidémique, et périt presque partout. A Bourbon, au contraire, il vient fort bien, et la récolte ne tend qu'à augmenter chaque année.

Cossigny de Palma revient à l'Ile de France au commencement de cette année. Il rapporte de Sant Yago, une des îles du Cap Vert, où il a relâché, des *abricotiers d'Amérique*, et les distribue. Leurs fruits sont les premiers qu'on ait eus à l'Ile de France.

Le navire s'arrête pendant trois semaines au Cap. Cossigny y expédie des caisses de curiosités de cette colonie en France et à l'Ile de France.

2 Décembre.—M. de Ternay, remplacé à l'Ile de France comme gouverneur général par M. de Guiran La Brillane, rentre en France sur la frégate la *Belle Poule*.

M. le chevalier Antoine de Guiran La Brillane remplace M. de Ternay, comme gouverneur-général des îles de France et de Bourbon.

Il était arrivé à Port Louis depuis plusieurs jours.

Une députation du conseil supérieur va le complimenter au

sujet de ses nouvelles fonctions. Sa commission de gouverneur est enregistrée ce jour même.

M. La Brillane avait quitté Brest le 25 mars 1775, sur le *Brisson*, capitaine du Chézeaux. Le *Brisson* était lui-même sous les ordres de M. Tronjoly, commandant le *Brillant*, sur lequel il avait son pavillon.

M. La Brillane devait attendre à Bourbon le départ de M. de Ternay de l'Ile de France.

Il était donc gouverneur particulier de Bourbon quand il vint remplacer M de Ternay. Le départ de ce dernier a lieu le 2 décembre 1776.

M. La Brillane est un général. Ses notes le représentent comme " un homme doux, honnête, prévenant, juste ... et... vertueux." C'est à cause de ces qualités qu'on lui reproche d'être " sévère."

M. La Brillane fait au ministre le plus grand éloge de M. Pollis, contrôleur de la marine.

Dans ses rapports au ministre, il se plaint de voir ses officiers " épouser des créoles de l'Ile de France. Ainsi, dit-il, " Messieurs de Courcy, commissaire de la marine ; de Rochegoutte, écrivain de la Compagnie, (un républicain, dit-il, qui " fronde tout) ; de Savournin, capitaine de grenadiers, épousent des demoiselles Lejuge, filles du conseiller au conseil " supérieur."

Dans son indignation M. La Brillane ajoute : " et, monsieur le ministre, ce qui est plus grave c'est que M. Lejuge " a encore trois filles à marier !"

Indubitablement, ce sont des principes aussi sévères qui font passer dans la postérité ce gouverneur pour un "ogre."

M. La Brillane ajoute encore dans sa lettre au ministre :

..." Ces mariages constituent des influences fâcheuses contre " un bon gouvernement."

M. La Brillane, " homme juste, mais sévère ", se plaint également au ministre de M. Barbé, lieutenant de juridiction..." un homme qui, sous l'apparence de la douceur, ne " respire que le trouble et le désordre !"...

M. La Brillane appelle également les foudres du ministre sur messieurs Géraud, procureur du roi, et Douaud, greffier de la juridiction, etc...

Un gouverneur de cette trempe ne devait certes pas être aimé. Aussi recevait il des lettres anonymes qui le menaçaient... de mort. A cette occasion, il écrit au ministre :

" Après de telles menaces, je redouble de sévérité..."

L'annonce de la guerre appelle l'attention de M. La Brillane sur des affaires plus sérieuses.

Le 4 janvier 1778, il écrit au ministre :

" Je peux offrir à l'ennemi 123 canons montés, 44 mor-
" tiers, et 44 pièces de campagne."

Le 1er mars 1778, il voit le premier fruit d'un des muscadiers plantés par Poivre en 1770.

Le 7 décembre de la même année, ce fruit, cueilli par M. de Céré, en grande pompe, devant les notabilités de la colonie, est envoyé au ministre.

M. le chevalier de Guiran La Brillane est nommé chef d'escadre le 13 mars 1779.

Malade depuis quelque temps déjà, il meurt à Port-Louis, Ile de France, le 28 avril 1779.

Quoi qu'en disent certains historiens, qui, sans doute, ont eu à se plaindre de M. La Brillane, pour eux, pour leurs parents ou pour leurs descendants, M. La Brillane, malgré l'exagération de son caractère et de ses allures militaires, est un des gouverneurs les plus honorables de la domination française dans cette colonie. Tous les rapports envoyés au ministre attestent que " ses restes n'ont été accompagnés à leur dernière demeure que par des honnêtes gens."

Pendant toute sa vie, en effet, et surtout pendant son administration à l'Ile de France, il a toujours préféré la " qualité " à la " quantité," c'est-à-dire, l'appui des honnêtes gens à une vaine popularité.

Le corps de M. La Brillane a été déposé dans l'église paroissiale, chapelle Saint-Louis, auprès des restes de M. l'abbé Guérin, ancien curé, et de Madame de Labourdonnais.

1777

M. de Saint-Lubin, explorateur français, cherche à entraîner les Marhattes dans une alliance avec la France.

Sonnerat introduit, dit-on, en cette année, le *cacaoyer* à l'Ile de France.

Cossigny de Palma l'avait introduit dès 1759 (voir cette date.)

Janvier.— La piastre d'Espagne, seule monnaie métallique en circulation dans la colonie, monte graduellement de valeur en raison de l'accroissement du papier monnaie émis par le gouvernement, même sous sa garantie.

Le roi élève le traitement de M. de Guiran La Brillane à cinquante mille livres tournois, et celui de son secrétaire à six mille.

Labourdonnais ne touchait que douze mille livres.

5 Janvier.— M. Ailhaud (Jean Antoine) est nommé procureur général du roi au conseil supérieur de l'Ile de France.

2 Avril.— Le gouverneur chevalier de Guiran la Brillane

écrit au ministre : " Le capitaine de La Lande, de la *Jeune* " *Marguerite*, arrivé ici le 22 mars dernier, a eu l'imprudence " d'embarquer sur son vaisseau un lieutenant colonel anglais " qui se rend dans l'Inde. Dès que j'en ai été instruit, j'ai " ordonné que cet officier ne mettrait pas les pieds à terre.

Le gouverneur prouve, dans la suite, au ministre, qu'il avait de bonnes raisons pour agir de la sorte.

10 Avril.— Enregistrement de l'édit du roi, de juin 1776, qui établit à Versailles le dépôt des duplicata des Chartes et des Archives coloniales. Tous les actes publics doivent être faits en double et même en triple.

Le conseil supérieur de l'Ile de France adresse au roi des remontrances à cette occasion.

15 Juin.—M. Morice, un capitaine de navire marchand, dans un mémoire, daté de l'Ile de France, le 15 juin 1777, et adressé au ministre, M. de Sartine, expose la necessité, pour les deux colonies des îles de France et de Bourbon, d'établir des agents sur toute la côte d'Afrique, de Natal à Zanzibar, et, également, à Madagascar, afin d'encourager et de surveiller le commerce en général.

La guerre de 1778 empêche de mettre ce projet à exécution.

14 Août.—Ile de France. M. Delaleu présente à la Cour le premier volume de son code de Législation Coloniale.

13 Octobre.— Le général anglais Burgoyne capitule devant les Américains à Saratoga. L'armée anglaise composée de 46,000 hommes en 1775, est réduite à 6,000 hommes.

Sur l'appel des américains, la France leur promet son concours pour consolider leur indépendance. Elle croyait faire une diversion de ce côté, mais ce fut une erreur. Elle s'affaiblissait dans l'Inde Orientale, et les Anglais en ont profité.

14 Octobre.— Récolte sérieuse par M. de Céré des premiers fruits de *girofliers* à l'Ile de France.

18 Novembre.—Ile de France. M. Delaleu remet à la Cour le second volume de son code de Législation Coloniale.

M. Foucault (Denis Nicolas) est reçu par le conseil supérieur de l'Ile de France en sa qualité de commissaire général, ordonnateur, faisant fonctions d'intendant général.

Foucault débute très jeune dans les bureaux de la marine. On le voit en 1740 à Québec, où il est né. Son père a servi au Canada pendant cinquante ans. Il y a été le doyen du conseil supérieur pendant vingt ans.

En 1742, Denis Nicolas rentre en France comme écrivain ; puis il est fait élève.

Il est embarqué, en 1744, sur la flûte la *Gironde*, et fait la campagne de l'île Royale et de Québec.

Il est envoyé dans l'Inde en 1745, et y reste cinq années. Il est de nouveau dirigé sur le Canada en 1752; mais n'y reste qu'un an. Il revient à Rochefort, où il est employé dans les bureaux jusqu'en 1761. Il est envoyé dans la Louisiane en 1762.

Il reçoit, en 1765, sa nomination de commissaire ordonnateur à la Mobile, jusqu'au 23 août 1769, époque où la Louisiane est définitivement cédée aux Espagnols.

M. Foucault se trouve alors compromis dans un complot pour chasser les Espagnols. Il est découvert et renvoyé en France comme prisonnier d'état. Il est envoyé à la Bastille le 10 janvier 1770, et n'en sort que 8 juillet 1771.

Il s'avoue coupable, mais demande l'indulgence en raison du motif de sa faute. Le roi lui accorde sa grâce et sa réhabilitation.

Envoyé à Pondichéry en 1772, il y arrive le 28 octobre 1773.

Accusé d'avoir fait venir à Pondichéry de la paccotille sur la flûte de l'Etat la *Fortune*, il est rappelé en disgrâce.

De retour à Paris en 1776, il donne sur sa conduite des explications qui sont acceptées, grâce aux recommandations du marquis de Levis et de M. de Sartine.

C'est alors qu'il est nommé intendant général à l'Ile de France, où il arrive le 17 novembre 1777.

Le 6 février 1780, il reçoit du ministre les remontrances les plus sévères pour avoir désobéi à ses ordres, relativement à des tirages dont aucun compte détaillé ne peut être fourni.

Il est rappelé, et remet le service à M. Chevreau, le 14 juillet 1781.

7 Décembre.— M. Le Vasseur est nommé contrôleur général aux colonies des Iles de France et de Bourbon. Il était contrôleur de la marine à l'île Bourbon depuis le 6 décembre 1776. Il était arrivé dans cette dernière colonie après deux cent quarante jours de traversée.

Le Vasseur est né en 1738 ; son père et deux de ses oncles étaient des fonctionnaires du commissariat de la marine. Après une carrière honorable au Canada et en France, Le Vasseur est nommé sous-commissaire de la marine en 1767 ; en 1775, contrôleur à Bourbon, et enfin, contrôleur général des deux îles en 1777. En juillet 1781, il est nommé commissaire général de la marine.

M. Le Vasseur avait épousé Mademoiselle de Virieux, fille du procureur général au conseil supérieur de l'Ile de France.

Il n'avait pas de fortune, mais était très estimé et très considéré après trente-cinq ans de service.

Il est obligé, cependant, sur la fin de sa carrière, de donner sa démission, pour avoir eu certaines faiblesses dans l'accom-

plissement de ses devoirs, faiblesses dues à ses relations de famille dans la colonie.

Il n'a pas été réintégré dans ses fonctions, malgré sa demande et ses explications.

1778

Au commencement de cette année, les Anglais avaient tenté diverses entreprises sur les établissements français et hollandais dans l'Inde. La guerre qu'ils soutenaient contre les divers princes indiens était mêlée de succès et de revers ; mais leur politique suivait un but constant, celui d'anéantir, dans ces parages, les deux seules puissances qui pouvaient lutter contre l'Angleterre ; ils y entretenaient leurs forces maritimes afin d'arriver sûrement à leur but.

Création, dans chacune des deux colonies, de deux compagnies de canonniers et de bombardiers créoles pour le service des côtes.

M. Yvon, de l'Ile de France, est chargé par Cossigny de Palma de porter des végétaux au directeur du jardin botanique du Bengale. Il reçoit, en retour, quelques plantes inconnues à l'Ile de France, entre autres un apocyn indigofère, tiré de Bancoul, à Sumatra.

Cossigny de Palma offre à M. Boos, botaniste autrichien, voyageant pour l'empereur Joseph II, des présents des plus précieux en végétaux et en histoire naturelle.

Sir Thomas Rumbold succède à Lord Pigot dans la présidence du conseil de Madras. Son administration est désastreuse pour la compagnie anglaise.

6 Février.—La France accepte un traité d'amitié et de commerce avec le congrès américain. Elle croit devoir en informer, le 13 mars suivant, la grande Bretagne, par l'entremise de M. de Noailles, son ambassadeur à Londres. Mais l'Angleterre, voyant dans cet acte, un défi de la France, en s'alliant à des *révoltés*, rappelle son ambassadeur de Paris.

La France envoie une escadre en Amérique.

Le 13 avril, le comte d'Estaing quitte Toulon à la tête de douze vaisseaux et de quatre frégates. Il arrive le 8 juillet à l'embouchure de la Delaware.

En prévision de cette rupture, l'Angleterre s'empresse de faire passer, par voie de Suez, des ordres dans l'Inde, dans le but d'y attaquer les établissements français.

Le général Munro, qui commande à Madras, marche sur Pondichéry, pendant que le commodore Vernon doit attaquer cette ville par mer. On voit la corrélation qui existe entre la

guerre de l'indépendance américaine et les événements qui se déroulent dans l'Inde Orientale.

1er Mars.—Récolte par M. de Céré des premiers fruits des *muscadiers* à l'Ile de France.

10 Avril.—Sir Edouard Vernon, (ou Wernen) amiral anglais, est battu devant Pondichéry par l'amiral de Tronjoly.

30 Avril.—Naissance, à l'Ile de France, d'Edouard Pitot, un des artistes, un des hommes politiques et un des agriculteurs les plus distingués et les plus indépendants que la colonie ait produits. Il brille au siècle suivant.

Mai.—Reprise des hostilités entre la France et l'Angleterre.

Mai.—Première arrivée à l'Ile de France de Willaumez, matelot à bord du *Flamand*, vaisseau de 64, armé en flûte pour l'Inde, commandé par le capitaine Duclos Guyot. Dès son arrivée dans cette colonie, Willaumez est fait timonier.

Nous le verrons comme officier auxiliaire sur la *Prudente*, dans l'affaire du *Diomède* et du *Centurion* en 1794.

Jean Baptiste Philibert Willaumez est né à Palais, en Belle-Ile-en-mer, le 7 août 1761. Son père était major des canonniers garde-côtes de Belle-Ile-en-mer.

Le 3 février 1777, il s'embarque comme mousse-pilotin sur le *Bien Aimé*, de 74, commandé par le capitaine Bougainville.

Il arrive à l'Ile de France, comme il est dit plus haut, comme matelot sur le *Flamand*; il est fait timonier après ce premier voyage, en récompense de ses aptitudes.

Il est embarqué sur la *Pintade*, armée en flûte, commandée par le lieutenant de vaisseau Villaret-Joyeuse.

Puis, il est placé, en troisième rang, sur la goëlette la *Fourmi*, capitaine le Valois.

Après une campagne sur la côte, il passe en second sur le both royal la *Louise*, capitaine Olivier, et fait le cabotage aux îles. Le 28 octobre 1778, il fait naufrage sur la côte du Tamarin, à Flic en Flacq, près de la Rivière Noire, à l'Ile de France. Il gagne le rivage à la nage.

Il passe ensuite sur le *Gros-Ventre*, vaisseau-cayenne à Port Louis, Ile de France ; le capitaine Olivier le place comme vigiste sur la montagne de Port Louis. Il envoie journellement ses rapports écrits au capitaine du port et de la marine, M. Duclos Guyot. Il est embarqué, le 10 avril 1779 comme premier pilote sur le brig corvette *Les Amis*, capitaine Blondelas, et arrive à Lorient le 1er février 1780.

(*Nous ne mentionnerons ici que les événements qui n'ont trait qu'aux relations de Willaumez avec l'Ile de France ou avec l'Inde*).

Willaumez était second pilote sur l'*Amazone*, frégate com-

mandée par Lapérouse, capitaine de vaisseau (à la recherche duquel il devait aller onze ans plus tard).

Willaumez est embarqué comme premier pilote, le 13 décembre 1786, sur l'*Astrée*, frégate, commandée par M. de Saint Riveul, commandant la station des mers orientales.

M. Bruni d'Entrecasteaux, qui retournait en France comme passager sur l'*Astrée*, après son gouvernement de l'Ile de France, avait remarqué les capacités de Willaumez, et devait le choisir, plus tard pour faire partie de son état-major dans son expédition en Océanie. Willaumez, à son arrivée à Brest, reçoit du ministre de la marine, M. de Fleurieu, des félicitations et un cadeau du roi, consistant en un instrument de navigation sur lequel était inscrit ces mots : " *Donné par le roi à M. Willaumez*, 1788 ".

D'Entrecasteaux, qui commande de vaisseau le *Patriote* en 1790, prend Willaumez à son bord ; puis, il l'embarque comme enseigne sur la *Recherche*, le 3 septembre 1791. (Voir 1791).

Au moment où la *Recherche* et l'*Espérance* quittent Brest le 28 octobre 1791, le commissaire du roi, M. de Marigny fait prêter serment aux équipages " de rester fidèles à la na- " tion, à la loi et au roi, et de faire respecter partout le nou- " veau pavillon français." Willaumez dit : " *Je le jure.*"

En 1792, d'Entrecasteaux est tellement satisfait des services de Willaumez qu'il le nomme lieutenant de vaisseau, et lui remet la croix de Saint Louis, au nom du roi, suivant ses instructions à cet égard.

En 1793, après la mort de d'Entrecasteaux aux îles Anachorètes, et celle de Huon de Kermalec à la nouvelle Calédonie, les deux corvettes, sous la conduite de d'Auribeau se rendent à Java. Les Français apprennent les événements de la révolution, la mort de Louis XVI, et la guerre avec l'Augleterre, l'Espagne et la Hollande. L'expédition française, malgré son titre d'expédition scientifique, est faite prisonnière, et les deux corvettes sont confisquées. Willaumez, qui reste fidèle à son serment, est dirigé dans l'intérieur avec ses autres camarades qui partagent son sort.

Après plus de quatre mois de captivité, Willaumez obtient son retour à l'Ile de France, avec un grand nombre des officiers et des savants de l'expédition, et la plus grande partie des équipages et des autres prisonniers de guerre. Ils partent tous sur le *Scagen*, navire parlementaire hollandais, capitaine Craay. Ils arrivent le 8 août 1794 à l'Ile de France.

D'Auribeau meurt à Java en septembre de cette année.

Willaumez se trouvait à l'Ile de France lorsqu'un navire américain apporte à cette colonie la nouvelle du décret de la

Convention Nationale de France du 16 pluviose An II (4 février 1794), abolissant l'esclavage dans toutes les colonies françaises. Il assiste à l'agitation générale que cette nouvelle produit dans la colonie. Pour faire diversion, il propose, avec six corsaires et deux frégates, d'aller s'emparer de tous les vaisseaux de la compagnie hollandaise à Java. Son conseil n'est pas accepté ; c'est alors qu'a lieu le combat contre le *Diomède* et le *Centurion* (voir 1794).

Après ce combat, Willaumez est chargé de porter des nouvelles en Europe sur le *Léger*; on lui remet quelques déportés de l'Ile de France. Arrivé à Brest le 5 février 1795, Willaumez se rend à Paris, et remet au ministre, avec les paquets de l'Ile de France, ce qui avait été sauvé des documents concernant la mission de d'Entrecasteaux.

Willaumez propose de porter des secours à Tippoo-Saëb. Mais, les moyens manquant, le malheureux sultan, qui comptait sur les promesses de la France, succombe.

Willaumez avait pu sauver les papiers de d'Entrecasteaux en les cachant au fond d'une boîte de thé. Ce sont ces documents qui servirent à M. de Fleurieu pour écrire la relation de la mission de d'Entrecasteaux.

Désigné pour faire partie de la division de Sercey, Willaumez prend le commandement de la *Régénérée*, frégate de 12.

Willaumez avait pour mission de rapporter, de Batavia, les restes de l'expédition de d'Entrecasteaux.

" Il avait donc, entre autres choses, apporté à l'Ile de " France, les pieds *d'arbres à pain*, le Tonga-Tabon, la prin- " cipale des Iles des Amis, provenant de cette expédition. En " 1794, il les avait laissés à Java, où, pendant deux ans, le " jardinier Lahaye, botaniste de l'expédition, ne les avait pas " quittés. Lahaye revint en France à la fin de 1796 sur la " *Cybèle*, avec les plants et des graines des mers du sud. Il fut, " quelques années après, jardinier-botaniste à la Malmaison " et ensuite il se fit pépiniériste à Montreuil. ".

" Remis, au commencement de 1797, par notre capitaine " Willaumez à M. Du Puy, intendant de la colonie, au nombre " de vingt pieds, ces arbres à pain réussirent parfaitement dans " l'Ile de France qui en fit, ensuite, des envois à Bourbon, à " Cayenne, et à la Martinique, où en 1806, notre brave ma- " rin Willaunez eut le plaisir de manger leurs fruits à lui " offerts par les autorités de ces colonies comme un hommage " qui lui était dû."..... (PÉRON). (*)

(*) Le nom de Willaumez ne se trouve pas sur la colonne du Jardin des Pamplemousses.

Willaumez accompagne, sous pavillon espagnol, avec la *Vertu* et la *Régénérée*, qui toutes deux, du reste, avaient besoin de grandes réparations, un convoi valant vingt et un millions de francs. La colonie de l'Ile de France encaisse trois cent mille francs dans cette affaire.

Willaumez arrive à Rochefort le 24 septembre 1798.

A son arrivée à Paris, il travaille avec M. de Fleurieu, à la rédaction de la mission de d'Entrecasteaux. M. Rossel arrive, avec la plus grande partie des papiers de cette mission, le 9 septembre 1799.

(*Nous laisserons encore Willaumez dans ses campagnes en Europe et en Amérique. Le lecteur les trouvera, sans les détails, dans les grands dictionnaires de biographie ; le cadre de mon livre ne me permet pas de suivre notre héros sur toutes les mers.*)

En 1805, l'empereur voulait envoyer Willaumez, qu'il venait de nommer contre-amiral, (nomination signée de sa propre main et malgré Decrès,) à l'Ile de France, avec l'*Algésiras*, pour remplacer Linois qui ne s'entendait pas avec Decaen. Mais, Decrès prétendit que Willaumez s'entendrait encore moins avec Decaen !

Willaumez apporta de grandes améliorations dans la marine aussi bien que dans les détails de l'hygiène, de la discipline et des usages des marins Il perfectionna le code des signaux dû à du Chevran du Pavillon.

Voici les états de service de Willaumez :

Il est nommé :

Par Louis XVI, lieutenant de vaisseau et chevalier de de Saint-Louis.

Par la Convention ;
Capitaine de vaisseau.

Par le directoire ;
Chef de division.

Par l'empereur ;
Contre-amiral et pair de France.

Par Louis XVIII ;
Vice-amiral.

Par Charles X ;
Commandeur de l'ordre de Saint-Louis et grand-officier de la légion d'honneur ;

Et, par Louis Philippe ;
Employé aux inspections et enquêtes dans les ports militaires, et président du conseil des travaux de la marine au ministère.

Il refusa le ministère de la marine en 1830.

Il s'est trouvé à vingt combats.

Il a reçu trois blessures.

Il a servi sur trente six bâtiments.

Il en a commandé dix-huit, en chef, de 1794 à 1812.

En 1838, il avait 77 ans. Il comptait 61 années de service effectif, et en ajoutant le bénéfice de ses campagnes, il en comptait 83 !

Dans ses dix-huit commandements en chef, Willaumez n'amena jamais pavillon.

Les Archives de la marine abondent d'écrits. de plans, de projets de toutes sortes, provenant de Willaumez, et que d'autres ont adoptés après lui.

C'est Willaumez qui eut l'idée de la descente en Angleterre. (25 janvier 1801.)

Le 7 août 1841, Willaumez a ses 80 ans ; il va dire adieu à sa ville natale, Palais, en Belle-Ile. Il y retrouve deux matelots qui avaient son âge, et qui avaieut servi sous lui. Ces matelots acclament leur *Neptune*, nom que les marins, ses compagnons lui avaient donné.

L'amiral Willaumez meurt à l'âge de 85 ans, le 18 mai 1845. Il laisse pour fils adoptif Bouët-Willaumez.

Il a été un des marins les plus complets que la France ait produits.

Juin.—Dès la déclaration de la guerre avec l'Angleterre, les messieurs Pitot frères, Paul Darifat, Monneron, Kermoseren, représentants des plus puissantes maisons de Saint-Malo à l'Ile de France, arment des corsaires.

18 Juin.—Le conseil supérieur de l'Ile de France est convoqué à l'effet d'assister à la cérémonie de la *Fête-Dieu.*

Juillet.—Avant la nouvelle officielle de la déclaration de guerre, les Anglais s'emparent de Chandernager, de Mazulipatam, de Karical ; Pondichéry est assiégé par terre et par mer...

3 Juillet.—Ile de France. M. Magon (Julien Dominique) est nommé substitut du procureur du roi. Il part pour la France le 4 août 1781.

5 Juillet.—Le cabinet de Versailles se décide enfin à autoriser M. de Bellecombe, gouverneur de Pondichéry, à user de représailles contre les Anglais. Mais les flottes étaient parties. La France songeait beaucoup plus à l'indépendance américaine qu'à ses colonies de l'est.

10 Juillet.—Prise de Chandernagor par les Anglais.

12 Juillet.—La cour royale de l'Ile de France refuse d'enregistrer les lettres du vicaire-général de Madagascar, M. l'abbé Gabriel Durocher, et lui défend d'exercer ses fonctions à l'Ile de France.

30 Août.—M. Lebras de Villeviderne (Hervé Malo) est nommé procureur du roi à la juridiction royale de l'Ile de France.

1er Septembre.—Ordonnance royale qui crée, dans chacune des colonies des îles de France et de Bourbon, un corps nommé : *Corps des volontaires étrangers de la marine.* Il était formé de huit légions, le tout commandé par un colonel créole possédant une certaine fortune.

Septembre.—Le gouverneur de Bellecombe, après une défense héroïque de quarante jours de siège, rend Pondichéry aux Anglais. Il n'avait plus de munitions. (Voir *de Bellecombe* 1767).

La petite escadre française, commandée par de Tronjoly, quitte les eaux indiennes sans même pouvoir sauver Mahé. De Tronjoly montait le *Brillant*, et n'avait plus que deux frégates en état de combattre. Tout semble perdu dans l'Inde pour la France, sur mer comme sur terre.

De Tronjoly, après une rencontre glorieuse avec l'amiral anglais Wernen ou Vernon, le 10 avril, ne pouvant réparer ses avaries majeures dans l'Inde, gagne l'Ile de France. (Voir juillet 1776).

5 Octobre.—Mort, à l'Ile de France, à l'âge de 56 ans, de l'ancien gouverneur René Magon de la Villebague. Il fut gouverneur à l'âge de 32 ans (voir 1755). Il laisse une veuve, Julienne de la Pierre, et trois fils. L'un était alors substitut du procureur général au conseil supérieur de l'Ile de France. René Magon, déjà miné par la fatigue, meurt de chagrin d'avoir vu la plus grande partie de ses travailleurs mourir de la dernière épidémie de petite-vérole, et ses propriétés ravagées par des ouragans successifs. Il laisse un million de livres de dettes, et pour gage, sa belle habitation de la Villebague, qui rapportait cent dix mille livres de revenus.

Magon s'était occupé, à l'Ile de France, beaucoup plus de l'amélioration de l'agriculture que de questions politiques. Je renvoie le lecteur aux actes de son gouvernement, qu'il trouvera à leurs dates.

Cossigny de Palma qui l'a intimement connu, écrit ce qui suit dans ses ouvrages :

" Magon avait reconnu l'importance des prairies artifi-
" cielles. Je l'ai vu singulièrement occupé du soin de former, à
" l'Anse Courtois, une savane de *fataque*, espèce de gramen
" qu'il avait fait venir de Madagascar, et dont il désirait que
" la culture se propageât dans la colonie. Il en faisait faire, en
" même temps, une plantation au Réduit, et une autre au
" Grand-Port, où la compagnie des Indes élevait des trou-

" peaux. Il engageait les habitants, et particulièrement ceux " de Flacq, quartier qui lui doit ses progrès, et ceux du Grand " Port, dont il favorisait aussi l'accroissemement, à cultiver " ce gramen.

" Ce fut encore Magon qui fit créer l'établissement d'une " saline, à l'Ile de France ; il en confia l'entreprise à un " Rochelois, nommé Gatumeau, officier de marine, très versé " dans cette partie ; il le favorisa par tous les moyens qui " étaient en son pouvoir, même par une avance d'argent, de " de la caisse de la Compagnie des Indes, remboursable en " sel.

" Magon fit reconnaître les îles Seychelles pendant, son " gouvernement, et donna plus d'extension que ses prédeces- " seurs aux traites de bœufs à Madagascar, dans la vue de " les multiplier à l'Ile de France, car il les faisait distribuer " aux habitants à crédit, et à bas prix.

" Il favorisa aussi l'établissement des forges d'Hermans, aux " Pamplemousses, et celui, non moins utile d'une sucrerie, dans " le même quartier, qui a été pendant longtemps la seule de la " colonie. Si elle n'a pas eu le succès que l'on en espérait, " c'est qu'alors les connaissances manquaient, sur le sol et " l'exposition convenables aux cannes, sur leur culture, sur le " choix des espèces, enfin sur leur exploitation. Mais les vues " de cet administrateur, dont on doit louer, en outre, le dé- " sintéressement, méritent des éloges, et la reconnaissance " des colons."

17 Octobre.—Sir Hector Munroe s'empare de Pondichéry. Il commandait la plus grande partie des forces anglaises en 1778, puis en 1780 contre Hyder-Ali.

23 Octobre.—Arrivée à l'Ile de France de l'anglais Makintosh qui, par ordre du gouvernement français métropolitain, est enfermé, comme prisonnier de guerre, dans une des tours de l'église de Port-Louis. Il était parti, le 27 janvier 1778, de Lorient, où les autorités l'avaient supçonné d'être un espion de son pays. Parti sur le *Brisson* pour Pondichéry, il arrive à Bourbon le 23 juin, et le capitaine lui apprend, alors, qu'il est son prisonnier, et qu'il a l'ordre de ne pas le laisser aller à terre. De Bourbon, Makintosh se rend à Pondichéry sur le même navire, le *Brisson*, et y arrive le 5 août. Le gouverneur, M. de Bellecombe, vu les hostilités commencées avec les Anglais aux Indes, le fait embarquer sur la *Pintade* pour l'Ile de France, où il arrive le 23 octobre 1778.

Il quitte l'Ile de France le 15 novembre de la même année (1778), sur le *Favori* ; arrive à Bourbon, qu'il quitte pour le Cap, le 10 décembre. A bord du *Favori*, entre Bourbon et le

Cap, il obtient sa liberté (le 14 janvier 1779) avec grande difficulté, et passe, en mer, à bord d'un navire danois qui le mène au Cap. Il doit sa liberté aux prières des passagers qui intercèdent pour lui auprès du capitaine.

Après un séjour au Cap, il s'embarque, le 26 avril 1779, sur le *Messager*, pour Ningapatan, où il arrive le 1er juillet 1779.

Il est à Calcutta le 20 août 1779. Il quitte Calcutta sur le vaisseau le *Ganges*, en février 1780 ; il arrive à Madras, en mars, et quitte Madras pour le Cap le 6 avril 1780. Le 15 juin de la même année, la flotte, sur un des vaisseaux de laquelle il se trouve, jette l'ancre dans la baie de Saint-Augustin. Il quitte Madagascar le 28 juillet et arrive au Cap le 25 août. Il quitte le Cap le 12 octobre, arrive, le 27 à Sainte-Hélène où il trouve le vaisseau l'*Annibal*, commandé par Caldwell. Il part le 5 novembre et arrive en Irlande le 7 janvier 1781.

Comme j'ai traité Makintosh d'*espion*, voici quelques notes extraites des "*Voyages en Europe, Asie, Afrique, commencés en* 1777 *et finis en* 1781, *par M. Makintosh* (*traduits de l'anglais*). *A Londres, et à Paris, chez Régnault*, 1786."

Ce Makintosh, par ses indiscrétions et sa correspondance saisie à Lorient, avait été surveillé. On ne l'arrêta pas en France, pour ne pas faire d'éclat, mais le capitaine Chesneaux, du *Brisson*, eut la commission de le retenir prisonnier. Chesneaux cacha le sort de son prisonnier pendant cinq mois, et le traita, pendant ce temps, comme son passager. A Pondichéry, le gouverneur de Bellecombe ne voulut pas le laisser descendre dans une ville *à la veille d'être assiégée par ses compatriotes*, ou le laisser aller à Madras. Il le fit passer du *Brisson* sur la *Pintade*, avec ordre de le conduire à l'Ile de France.

Makintosh était tout simplement un de ces Anglais excentriques, riches, indépendants, et faisant de l'espionnage par patriotisme. Il parcourait le monde, et renseignait ses amis, les gens influents, les ministres, sur tout ce qu'il apprenait ou voyait à l'étranger ; son seul but était la grandeur de l'Angleterre, l'accroissement de sa puissance, et l'abaissement de celle de ses ennemis.

Ainsi à Lorient, il voit préparer l'expédition de d'Estaing : " Mon esprit, écrit-il à Londres, est plein de mauvais présages " concernant cet armement, et je suis aussi alarmé pour mon " propre compte que pour celui de mon pays (13 novembre " 1777)."

En mer, il écrit à Lord North, le 12 mars 1778, pour lui

raconter tout ce qu'il a vu et entendu à Lorient. Il donne communication d'une pièce secrète " qui avait été portée à " Lorient, en décembre dernier, par la frégate la *Consolante*, " *venant de l'Ile de France* ;...c'était la nouvelle du *traité conclu* par M de Saint-Lubin avec Hayder-Ali.

(Ce Saint-Lubin était un célèbre intrigant, arrivé à Pondichéry de l'Ile de France, où il était simple soldat de la compagnie. C'était un de ces aventuriers exploiteurs qui faisaient de l'argent en trompant tout le monde).

Arrivé prisonnier à l'Ile de France, Makintosh proteste et réclame.

Le gouverneur de la Brillane lui répond : " Que dans l'Inde, " les droits les plus sacrés ont été violés ; que, sans aucune dé- " claration de guerre, les possessions françaises de l'Inde ont " été attaquées ; je suis donc forcé de vous faire passer en " Europe."

En 1779 (1er février) Makintosh écrit du Cap à M. X. à Londres :

" Le gouvernement français aspire sûrement à recouvrer " sa première influence et à étendre son commerce dans l'In- " doustan, résolution dont il ne pourra être dissuadé que par " la conquête de ses îles africaines. La compagnie et le " gouvernement britanniques ne peuvent donc connaître trop " promptement les moyens de l'effectuer...

" Je puis *fournir* diverses observations qui pourraient être " de quelque utilité pour faire dans ces îles (de France et de " Bourbon), des règlements qui contribueraient tout à la fois " à la satisfaction des habitants, à l'avantage de la compa- " gnie, et à l'intérêt de la nation britannique."

Le 10 février 1779, il écrit à J. M. à Londres :

" Depuis quelques années je m'apercevais aisément " qu'Amsterdam se tournait du côté de la France contre " l'Angleterre...

" J'assurais les Hollandais (du Cap) que les Français culti- " vaient avec succès, à l'Ile Bourbon, la vraie cannelle, le girofle " le macis, la muscade, et qu'ils avaient envoyé à Cayenne des " plantes qui avaient été volées à Ceylan, à Amboyne, à " Banda, que telles étaient les heureuses suites de l'attache- " ment des Hollandais à la France et de la trahison française."

Il écrit à Lord Hastings, gouverneur de l'Inde, et à quantité d'amis. Toute sa correspondance ne roule que sur la France, qu'il faut chasser *à tout prix* de l'Inde...Il veut même démembrer cette maudite France. Lisez, ô Français de notre époque, ce conseil extraordinairement *curieux :* Makintosh écrit du cap le 1er Juillet 1779 " qu'il faut donner à la

" Hollande l'Alsace-Lorraine pour faire une monarchie protes-
" tante à la porte de la France..."

Et l'éditeur français, qui traduit ces deux volumes de la correspondance de Makintosh, se tord de rire de cette " idée saugrenue tourmentée dans un cerveau anglais ! "...

Makintosh est resté dix-huit jours prisonnier à l'Ile de France, dont quelques jours dans une des tours de l'église paroissiale de Port-Louis. Il en sait cependant assez pour écrire de Calcutta le 29 octobre 1779 :

" Les habitants sont remarquables pour leur hospitalité,
" et les dames qui sont nées dans cette île, le sont par leur
" beauté ..Sur trois blancs que vous rencontrez, vous en vo-
" yez un qui porte la croix de Saint Louis à sa bouton-
" nière."

Sa lettre 41ème est *supprimée* dans la traduction française, parce qu'elle ne traite que " du projet pour réduire les îles de
" France et de Bourbon sous la domination anglaise, et
" pour les administrer lorsque les Anglais en seraient les
" maîtres."

Le 28 septembre 1779, il écrit de Calcutta :

" Le sol des Indes Orientales est excellent pour les cannes
" à sucre. Ce sol est en notre pouvoir. La canne à sucre y
" est une plante indigène; les frais pour la convertir en sucre
" seront si fort au dessous de ceux occasionnés par sa culture
" dans les Indes occidentales, qu'en payant même généreuse-
" ment le frêt selon le temps, l'éloignement et les autres
" circonstances, le produit dédommagera amplement le plan-
" teur, et donnera un bénéfice avantageux."

Lettre 37ème..." Il faut que l'Angleterre soit entièrement
" maîtresse de l'Indoustan, et chasse les puissances européen-
" nes du peu qu'elles y possèdent.

Lettre 40ème... Description de l'Ile de France, de Bourbon :

" Dédain de la noblesse de l'Ile de France pour les
" habitants de Bourbon, parce que, en général, ils ne sont pas
" d'origine noble (29 octobre 1779)."

Lettre 66ème :—Calcutta, 24 janvier 1780 : Makintosh voit la guerre, et prédit une issue funeste pour l'Angleterre :

" Les affaires de la Compagnie en Europe et dans l'Inde
" sont réduites à un état trop critique pour ne pas alarmer
" les vrais patriotes."

Enfin, il prédit l'alliance d'Hayder-Ali avec les Français etc., etc, etc...

Il faut lire tout l'ouvrage. Ces quelques extraits peuvent donner une idée de la curiosité de ce livre.

18 Novembre.—Ile de France. Règlements concernant les registres des actes de baptême, de mariage et de sépulture.

25 Décembre.—Origine de la loge maçonnique " La Triple-Espérance." Elle est fondée par deux officiers de marine.

Ile de France. Introduction, de la Cochinchine, du *rima*. M. Rochon, astronome, envoie, de Madagascar, le *badamier*, le *ravenal, l'arbre du voyageur*, le *filao* et le *ravinsara*.

Selon la légende, ce serait dans le cours de cette année qu'aurait eu lieu la pose de la première pierre de l'église paroissiale de Port-Louis, sous le patronage de Saint-Louis.

Toujours selon la légende, les archives qui constatent la date précise de cet événement auraient été emportées par le gouverneur Farquhar, premier gouverneur anglais, en 1810. Il n'y aurait, dans ce dernier fait, rien d'improbable.

L'église aurait été achevée en 1786 sur un plan de M. Dayot, architecte. Mais aucun document ne le prouve.

Cependant, nous avons vu que l'ouragan du 9 avril 1773 a détruit l'église paroissiale de Port-Louis.

Il y a donc eu deux églises paroissiales, à des époques différentes, bien entendu.

Cela est probable. (*Voir l'année* 1740).

M. Borel du Bourg est chargé de dépêches importantes pour l'Inde et l'Ile de France par le ministre de Sartine. Il passe par l'Egypte. Entre le Caire et Suez, il est fait prisonnier par les Arabes, et livré aux Anglais, qui venaient d'apprendre la déclaration de guerre entre leur nation et la France. Les dépêches, heureusement, étaient écrites en chiffres. Ce fait est raconté dans un livre, publié à Londres en 1783, intitulé : " *Voyages aux Indes orientales au travers l'Egypte etc*, " *par J. Capper, colonel de la compagnie des Indes orien-* " *tales.*"

Ce fait prouve que l'on se servait de la route d'Egypte, au siècle dernier, bien plus qu'on ne le croit. Avant la découverte du passage par le Cap, cette route était connue. " Les " Français, dit Capper, pendant la dernière guerre (1778-1783) " se servirent de cette voie pour faire passer leurs nouvelles " de l'Europe dans l'Inde, et réciproquement, avec une très " grande célérité, en sorte qu'ils pouvaient nous devancer dans " leurs opérations et prévenir les nôtres..... L'existence de " nos possessions territoriales dans l'Inde, ajoute Capper, " dépend en quelque façon, de la " liberté " de ce passage " par l'Egypte..." (On comprend, de nos jours, la politique de l'Angleterre au sujet de ce passage.)

..... " Le désert entre Suez et le Caire, dit encore Capper,

" sera la route des Indes ; on y établira des postes, et elle " sera aussi peu dangereuse que les routes européennes."...

Mort, à l'Ile de France, à l'âge de 89 ans, de Jean François Cossigny.

Jean François Cossigny est né en 1689.

Il est envoyé à l'Ile de France en 1732, étant officier du génie, en mission spéciale de faire un rapport sur l'utilité de conserver, puis de coloniser l'Ile de France. Il est venu trois fois dans la colonie, en 1732, en 1736 et en 1752.

Il a été maréchal de camp ; puis commandant de l'artillerie et du génie à l'Ile de France.

Il dresse les plans d'après lesquels on construit le *Port-Louis*, et les fortifications de la ville.

Enfin, c'est sur son rapport que le gouvernement se décide à conserver et à coloniser l'Ile de France.

Le premier colonisateur est Mahé de Labourdonnais.

Jean François Cossigny s'est fixé à l'Ile de France, où il est mort.

1779

Cossigny de Palma publie, à l'Ile de France, dans le cours de cette année, son ouvrage in-4, sur la *Fabrication de l'indigo.*

Au commencement de cette année 1779, arrive à l'Ile de France M. d'Houdetot, en qualité de maréchal-général des logis des établissements français dans l'Inde. Il est nommé à ce grade le 8 octobre 1778. Suivant avis du 30 novembre, il est envoyé pour aider à la défense de l'Ile de France, avant qu'il ne se rende dans l'Inde.

César Louis François Marie Ange, vicomte d'Houdetot est un des hommes les plus remarquables qui aient été envoyés dans les colonies orientales.

Il est fils du lieutenant-général comte Claude, Constant César, et de Elisabeth Françoise de La Live. Il est né à Paris le 12 juillet 1749. Il entre au service, le 13 juillet 1765, dans la première compagnie des mousquetaires. Il est sous-lieutenant de carabiniers le 16 avril 1767 ; le 24 mars 1769 il est guidon des gendarmes du Berry ; le 29 juin 1770, enseigne ; le 16 octobre 1771, enseigne des gendarmes écossais ; le 29 mars 1773, sous-lieutenant des gendarmes de Flandre. En 1778, il est envoyé en Prusse pour rendre compte des opérations de la guerre.

C'est le 8 octobre qu'il est nommé pour l'Inde dans le grade cité plus haut.

A l'Ile de France, il fait la levée du plan de l'île,

le capitaine Gauthier; il dresse un plan de défense pour la partie nord de la Grande Baie de Flacq.

Il reçoit, en janvier 1780, la croix de Saint Louis. En octobre de cette année, il est envoyé à Madagascar pour inspecter la Compagnie-Franche de Fort-Dauphin. Cette compagnie est dissoute, puis incorporée dans le régiment de l'Ile de France.

D'Houdetot, aidé de M. Coquereau, intendant à Madagascar, veut créer un petit état indépendant à Marahombay, dans les environs de Foulepointe. Il compte sur un sieur Diard, créole de l'Ile de France. Mais à peine d'Houdetot avait-il quitté Madagascar que le chef *Lala*, nommé par Diard, se révolte, et s'empare de cet endroit.

D'Houdetot part pour l'Inde avec Suffren, le 7 décembre 1781.

Il assiste au combat de Sadras le 17 février 1782, sur l'escadre de Suffren.

Le 23 du même mois, il est chargé du débarquement des troupes à Porto-Novo ; puis, de l'investissement, de la sommation, et de la capitulation de Kadalur (Gondalour). Il est toujours à l'avant-garde, comme on le verra plus loin (bataille de Gondalour). Il revient à l'Ile de France après la paix, de 1783. Le 4 avril 1785, il part de nouveau pour l'Inde avec M. de Souillac.

D'Houdetot avait épousé, le 3 mars 1784, mademoiselle de Céré, fille du directeur du jardin botanique de l'Ile de France. Il venait de recevoir son brevet, daté du 1er décembre 1781, de brigadier des armées du roi.

Il se voit contraint de revenir à l'Ile de France en 1786, pour cause de mauvaise santé dans l'Inde.

Il se repose de ses fatigues, et reçoit sa nomination de maréchal de camp datée du 9 mars 1788.

En 1789, on apprend à l'Ile de France la nouvelle de la révolution. Ne croyant pas à une république, et prévoyant encore moins le débordement des passions populaires, et les crimes qui l'ont suivi, d'Houdetot accepte loyalement le nouvel ordre de choses.

Le 27 avril 1790, il est nommé président de l'assemblée générale de l'Ile de France. Il est maintenu président de l'assemblée coloniale après l'arrivée du *Stanislas*. Il avait été nommé, le 18 avril, président de celle des Plaines Wilhems. Le 18 mai 1790, il lui naît un fils. L'assemblée, voulant donner à d'Houdetot un témoignage de la haute estime dont il est entouré dans la colonie entière, décide de porter son enfant sur les fonts du baptême, faveur qui avait été accordée à Poivre en 1770, et qui le sera à Decaen en 1806.

Dans le même mois de mai, d'Houdetot est élu commandant de la garde nationale.

D'Houdetot s'interpose bravement dans toutes les querelles, et même dans les émeutes qui ont lieu dans les temps troublés de la Révolution à l'Ile de France. Il est toujours écouté, et souvent il a empêché le sang de couler.

L'arrivée du *Stanislas*, le 17 juin 1790, met fin aux troubles.

Le lendemain, 18, le gouverneur ayant fait saluer le *Stanislas* de 21 coups de canon, sans prévenir aucune autorité, même pas la frégate, l'agitation recommence. La populace en veut à Mac-Némara commandant de la marine, et dresse une lanterne en forme de potence.

D'Houdetot intervient encore auprès de la garde nationale et Mac-Némara est sauvé, pour cette fois.

On chante un *Te Deum* en actions de grâces à l'occasion de la réception du décret du 8 mars.

D'Houdetot, en qualité de major-général de la Fédération de l'Ile de France, proclame le serment au nom des députés des gardes nationales.

D'Houdetot, comme tous les hommes de mérite qui rendent des services dans un pays et qui excitent l'envie, la jalousie et la haine des médiocrités avides de parvenir, éprouve, en 1793, la défaveur populaire. Il est mis en état d'accusation sur des motifs mensongers ; son jugement est envoyé à la Convention...après trois années, il voit rapporter, par l'Assemblée coloniale, tous les arrêts prononcés contre lui.

Il rentre en France en août 1798.

Le 18 janvier 1799, il est au département de la guerre, et chargé du commandement de Brest.

Le 29 mars 1800, il passe au département de la marine.

Le 29 mars 1801, il fait partie de l'état major général.

Remis à la disposition du ministre de la marine, le 18 mars 1803, il est envoyé à la Guadeloupe avec l'expédition ; puis, il a le commandement des forces de terre, à la Martinique.

Le comte d'Houdetot avait présenté au ministre de la marine une protestation contre le plan de M. de Conway d'abandonner les possessions de l'Inde.

Il en propose un autre qui reste dans les cartons.

Le 24 février 1809, les Anglais s'emparent de la Martinique. D'Houdetot est conduit prisonnier en Angleterre, et rentre en France, sur parole, le 8 janvier 1814.

Enfin, le 31 décembre de cette année 1814, d'Houdetot est nommé lieutenant général honoraire, admis à la retraite. Il meurt peu de temps après.

D'Houdetot est, sans contredit, une grande figure dans les événements qui se sont accomplis à l'Ile de France et dans l'Inde pendant les quinze dernières années du 18e siècle. Il est à regretter pour la France qu'il n'ait pas eu un commandement en chef, à la place des Duchemin, des d'Orves, et des de Bussy.

Il y aurait un volume à écrire sur la vie de cet homme distingué.

D'Houdetot a laissé quatre fils, dont trois de son mariage avec Melle de Céré, qui se sont particulièrement distingués :

1o. Charles, Ile de France, comte d'Houdetot, plus connu dans le monde sous le nom de *France d'Houdetot*, a été lieutenant-général, grand officier de la Légion d'Honneur, et aide de camp du roi Louis Philippe. Il a été blessé à Trafalgar. Il a fait la campagne de Moscou. Enfin, tous les échos de l'Algérie répètent le nom glorieux de France d'Houdetot ;

2o. Le second fils a débuté comme lieutenant au 13e cuirassier. Il se trouve à plusieurs combats en Espagne, où Suchet le met à l'ordre du jour de l'armée. Au siège de Lérida il reçoit une balle, et meurt à l'âge de 18 ans ;

3o. Un troisième fils est lieutenant de voltigeurs au 4e. de ligne. Aussi jeune que le précédent, il est tué à Leipsick ;

4o. D'Houdetot avait un fils du premier lit, le comte d'Houdetot, qui a été pair de France sous Louis Philippe.

Il eut une brillante carrière dans les préfectures sous le premier Empire.

10 Mars.—Retour à l'Ile de France de M. Jong de Boisquenay, comme directeur des ports et constructions.

1er Mai.—M. le chevalier de Souillac, de l'ordre de Saint-Louis, capitaine de vaisseau, remplace comme gouverneur général à l'Ile de France, M. de Guiran la Brillane, décédé.

L'escadre de l'Ile de France ne se compose, à ce moment, que : du *Brillant*, vaisseau, et de la corvette la *Subtile*. La *Consolante* était en armement. La *Pourvoyeuse* et l'*Elisabeth* étaient en croisière, à la recherche de vivres. Telle était l'escadre que Tronjoly avait à opposer aux vaisseaux anglais en 1778 ! Et l'on s'étonne qu'il ne soit pas resté dans l'Inde pour leur opposer cette *force* ridicule.

On verra, dans la suite, combien les événements ont rendu difficile l'administration de M. de Souillac.

En 1783, après la paix, M. de Souillac est nommé gouverneur général des établissements français au delà du Cap de Bonne Espérance.

Il est nommé chef d'escadre le 8 août 1784.

Il s'embarque sur la *Subtile*, le 4 Avril 1785, pour visiter

Pondichéry et la côte Coromandel. Il est remplacé à l'Ile de France par le colonel de Fresne, du régiment de Bourbon, plus ancien officier, jusqu'au 28 juin, époque où ce dernier est remplacé pour cause de départ, pour Pondichéry, par le chevalier de Fleury Teyssèdre, colonel du régiment de Pondichéry.

M. de Souillac demande à rentrer en France, au commencement de 1787. Le 5 novembre de la même année, il est remplacé par M. le chevalier de Bruny d'Entrecasteaux. En décembre, M. de Souillac part pour la France, et arrive à Brest vers la fin de mars 1788, sur la frégate la *Précieuse*, capitaine Kersauson.

M. de Souillac est nommé commandeur de l'ordre de Saint Louis le 29 Avril 1789, avec une pension de six mille livres.

On le voit, en 1790, commander le vaisseau l'*Auguste*, de l'escadre de Brest.

M. de Souillac n'a pas été récompensé en considération de ses longs et loyaux services. Il avait soutenu tout le poids de la guerre de l'Inde sous d'Orves, Suffren et Duchemin. Il avait eu des missions très importantes à remplir, et beaucoup d'autres responsabilités qu'il serait trop long de relater dans ce recueil.

M. de Souillac meurt pauvre. Il a rapporté de l'Orient son honneur intact.

3 Mai.—M. de Souillac, arrivé dans la colonie le 1er de ce mois, est installé comme gouverneur des Iles de France et de Bourbon. M. le procureur général du roi, Jean Antoine Ailhaud, prononce, à cette occasion, un discours de réception, et fait l'éloge de M. de la Brillane.

2 Juillet—Arrivée à l'Ile de France du *Success*, navire anglais, ramenant, dans la colonie, après la prise de Pondichéry, M. Chevreau, les membres du conseil supérieur de cette place, et les autres Français qui ne voulaient pas y rester.

M. le vicomte de Souillac écrit au ministre qu'il a été obligé de faire surveiller l'état major de ce navire, qui se livrait à des observations " indiscrètes " de la place.

Août.—Une ordonnance royale datée de ce mois fait fabriquer, à Paris, pour les îles de France et de Bourbon, une nouvelle monnaie de billon pour la valeur de deux millions de livres. Les pièces valaient trois sols, mais n'avaient qu'une valeur réelle de deux sols. Les peines les plus sévères sont édictées contre les exportateurs de cette monnaie.

M. de Souillac exige l'envoi à l'Ile de France de deux cents des meilleurs ouvriers des ateliers de la colonie de Bourbon.

7 Novembre.—Naissance, à l'Ile de France, de Thomi Pitot, frère d'Edouard. Il fut un littérateur fort distingué, et

un des hommes politiques les plus remarquables et les plus indépendants de son pays au début de la domination anglaise. Il mourut fort jeune, en 1821.

24 Décembre.—Règlements locaux qui défendent les loteries à l'Ile de France.

Décembre.—Le roi retire définitivement à la compagnie des Indes Orientales le privilège de la vente des marchandises européennes et de l'achat des denrées coloniales. Ce privilège avait déjà été suspendu en 1776, et même avant cette année.

1780

Janvier.—Le gouvernement français, ayant connaissance des projets de l'Angleterre sur l'Ile de France, fait armer, à Lorient, une expédition composé de l'*Ajax*, de 64 canons, de l'*Eléphant* de 30 canons, du *Protée* de 64, et de la frégate la *Charmante*. On avait levé huit cents hommes, et douze transports devaient porter le matériel et les vivres nécessaires. Des préparatifs aussi mesquins devaient nécessairement être insuffisants. A peine sortis, le *Protée* et trois transports sont enlevés par une escadre anglaise de cinq vaisseaux.

Le capitaine du Chilleau, du *Protée*, se sacrifie pour sauver le reste du convoi. Il se fait envelopper par les cinq vaisseaux en leur résistant pendant deux heures. Il se couvre de gloire. Son vaisseau est tellement abîmé que l'ennemi est obligé de le prendre à la remorque. M. Duchemin de Cheneville commandait les troupes, et M. le chevalier de Ternay, l'escadre.

M. de Tronjoly était à ce moment commandant en chef de l'escadre de la mer des Indes.

20 Janvier.—M. de Souillac est confirmé gouverneur général des îles de France et de Bourbon. Sa nomination est enregistrée le 4 juillet 1781.

17 Avril.—Un des premiers corsaires qui sortent de l'Ile de France, conformément à l'autorisation royale du 24 juin 1778 sur les armements en course, est le célèbre Deschiens (Kérulvay). Le 17 avril 1780, il quitte le Port Louis, Ile de France, sur la *Philippine*, portant 10 canons, dont deux de 12, et un équipage sans grande valeur, et à moitié composé d'africains.

Il touche à Bourbon ; quitte cette colonie le 28 ; relâche aux Seychelles ; en repart le 22 mai ; se rend aux Maldives, et à Nicobar, et, enfin, se dirige vers l'est.

Le 28 juin, Deschiens, en une demi-heure, s'empare de trois navires anglais, variant de 400 à 150 tonneaux, et armés de canons,

Le 28, un autre bâtiment anglais est pris à l'abordage par deux canots de la *Philippine* portant 13 hommes chacun.

Le 29 juin, la *Philippine* est séparée de ses trois principales prises, et se trouve seule, n'ayant plus que 60 hommes à bord.

Le 7 juillet, elle s'empare d'un navire anglais de 800 tonneaux portant 16 canons, et 90 hommes d'équipage.

Le 13 novembre Deschiens rentre à Port Louis avec les prises la *Concorde*, le *Prince*, la *Catherine* et l'*Espérance* ; une palle anglaise avait été rançonnée dix mille roupies. Le tout est vendu un million six cent soixante dix mille livres *tournois*,

En 1782, il s'empare du *Salé*, qui porte une riche cargaison.

Dans la même année, Deschiens est tué sur la côte d'Afrique dans un combat contre deux vaisseaux anglais. Il commandait le *Modeste*, et avait pour second Dutertre, qui peut se déhâler de ces deux vaisseaux.

Le nom du brave Deschiens était en admiration à l'Ile de France. Il fit tant de mal aux Anglais que ces derniers l'avaient surnommé " *le chien enragé.*"

19 Mai.—Ile de France. Arrêt de règlement qui naturalise Marie Elisabeth Sabbabadie Betty, madécasse, en reconnaissance des services rendus par son mari aux Français à Madagascar.

Août.—Première arrivée à l'Ile de France de M. Motais de Narbonne, en qualité de commissaire de la marine.

M. Motais de Narbonne a passé la plus grande partie de son existence dans nos deux colonies.

Voici ses états de services (sauf les détails) tels qu'ils se trouvent aux Archives de la marine.

Motais de Narbonne (Augustin François) est né à Brest, le 22 septembre 1747.

Son père était receveur général des fermes de Bretagne.

Le jeune de Narbonne est nommé commis de la marine en 1763, (1er juillet), et reste à ce poste jusqu'au 31 décembre 1766.

Il est envoyé, avec ce grade, à l'île Bourbon, 1er janvier 1771, et le 8 août 1775, il est fait sous-commissaire.

Il quitte Bourbon, en congé, en 1778. Pris par les Anglais le 5 septembre, il est bientôt relâché et se trouve à Paris le 30 juin 1779.

M. de Crémont fait le plus grand éloge de M. Motais de Narbonne. Il dit, dans une de ses dépêches au ministre : " Ce " fonctionnaire a pu mettre à jour la comptabité de l'île Bourbon de 1767 à 1777 ; cette comptabilité se monte à plus de vingt millions..."

M. Motais de Narbonne est nommé, le 28 novembre 1779 commissaire de la marine et des colonies pour l'Ile de France. Il quitte Brest, et arrive à son poste en août 1780.

En octobre 1781, il est envoyé dans l'Inde en qualité de commissaire ordonnateur de l'armée et des possessions françaises : il sert sous Duchemin et de Bussy, jusqu'au 5 juin 1784. Il revient alors à l'Ile de France.

Le 20 août de la même année, il est nommé ordonnateur à Bourbon. Il y reste jusqu'au 4 octobre 1785.

Le 5 du même mois, soit le lendemain, il prend les fonctions de commissaire général ordonnateur des deux colonies, remplaçant M. Ange Monneron nommé pour remplacer M. Chevreau, mais qui n'a pas accepté ce poste.

M. Motais de Narbonne, confirmé dans ses fonctions, les exerce jusqu'au 17 août 1789, époque où il remet le service à M. Du Puy, après 22 ans de service aux colonies.

Nommé commissaire général ordonnateur à la Guyanne, il demande un congé, et rentre en France, où il arrive le 26 février 1890, sur l'*Astrée*.

Il n'accepte pas ce poste ; mais il demande un congé illimité, et retourne à Bourbon en 1791.

M. Motais de Narbonne est admis à la retraite le 16 juin 1817, avec une pension dérisoire de mille deux cent quatre vingt dix sept livres, par an, après 27 ans, 11 mois, et 26 jours de service !

Il meurt à l'île Bourbon le 14 janvier 1827. Le roi l'avait nommé chevalier de Saint Louis et de la Légion d'Honneur en 1819.

Un de ses fils était juge à Bourbon.

Le nom de M. Motais de Narbonne est un des plus honorables de deux colonies.

23 Août.—Départ de l'Ile de France des deux corsaires le *Salomon*, capitaine Dubignon, et la *Sainte Anne*, capitaine Chaudeuil. Ils s'emparent, le 5 octobre suivant, par le travers de Cochin, du grand navire le *Marchand de Bombay*, revenant de Bassorah.

Il reviennent immédiatement à l'Ile de France avec cette belle prise, qui est vendue un million cinq cent mille livres tournois, pour le compte de M. Paul Darifat.

Septembre.—Le chevalier d'Orves était commandant des forces maritimes dans l'Inde avant le départ de de Tronjoly, qui n'eut lieu qu'en avril 1781 ; de Tronjoly, après son dernier retour de l'Inde n'avait qu'un commandement purement nominal.

Le chevalier Thomas d'Orves était capitaine de frégate en 1771, et commandait la *Belle-Poule* à Saint-Domingue.

Il est à la Martinique en 1776.

Capitaine de vaisseau en 1778, il commandait, à Brest, l'*Orient* et l'*Artésien*.

Il se trouve, en 1780, à l'Ile de France, prenant la succession de de Tronjoly dans le commandement des forces maritimes de l'Orient. Il quitte l'Ile de France le 4 octobre de cette année, et, arrivé à Pondichéry, il se met en relation avec Hyder-Aly. Il rentre à l'Ile de France le 1er avril 1781, ramenant quelques prises.

Le chevalier d'Orves ne veut recevoir aucun ordre, ni même un conseil de M. de Souillac. Ce dernier désirait voir M. d'Orves rester dans l'Inde. Il aurait reçu des vivres de notre allié Hyder-Aly.

Mais M. d'Orves opposait l'ordre du ministre de rester à Port-Louis. Cet ordre datait de six mois, et M. de Souillac était sur les lieux et prenait les responsabilités. Il s'agissait d'aller s'emparer de Gondalour, et M. D'Orves ne voulait pas obéir aux ordres du gouverneur de l'Ile de France. M. D'Orves attendait Suffren qui devait être son lieutenant.

A l'arrivée de Suffren, M. D'Orves commandant en chef, quitte l'Ile de France,avec les deux escadres le 7 décembre 1881.

M. D'Orves avait été nommé chef d'escadre le 12 janvier 1782; mais, il succombe en mer le 9 février suivant ; Suffren prend le commandement général des forces maritimes au delà du Cap de Bonne-Espérance.

9 et 10 Septembre.—Les Anglais, ayant manqué à la foi jurée par le traité de Madras de 1767 avec Hayder-Ali, ce dernier les attaque et défait le général Munro à Perambakam.

10 Septembre.—Hayder-Ali bat le colonel Baillie dans le Circar de Gantour.

Septembre.—Hayder-Ali presse la France de lui envoyer des secours, car le moment est venu d'anéantir la puissance anglaise dans l'Inde.

Louis XVI, trompé sur la véritable situation de l'Inde, n'envoie à l'Ile de France qu'une escadre commandée par Duchemin de Chenneville,qui trouve les îles de France et de Bourbon "suffisamment protégées " par l'escadre de l'amiral chevalier d'Orves. Duchemin succède à de Tronjoly. Il a sous son commandement six vaisseaux, une frégate et deux corvettes ; plus, un des plus beaux régiments de France destiné aux deux colonies.

Le capitaine anglais Popham s'empare de la forteresse de la ville Gondalour.

4 Octobre.—L'amiral D'Orves, qui relève de Tronjoly, quitte l'Ile France avec la flotte de Duchemin et le régiment venu de France, et se dirige sur la côte de Coromandel.

14 Octobre.—Le maréchal de Castries est ministre de la marine jusqu'au 23 août 1787.

4 Décembre.—Naissance, à Paris, de Prosper d'Epinay. Il fut avocat et homme politique ; puis procureur général pendant vingt deux ans sous la domination anglaise à l'île Maurice. (Voir le supplément de Larousse pour 1890).

15 Décembre.—Mort, à Boston, de M. le chevalier d'Arzac de Ternay, ancien gouverneur général des îles de France et de Bourbon. Il est enlevé de la fièvre, en quelques jours, au moment de prendre une part active à la guerre d'Amérique.

Le *muscadier* commence à être cultivé à l'île Bourbon.

Ile de France. Première récolte de raisins provenant de vignes plantées au Champ-Delort. On recueille quatre barriques de mauvais vin, le premier fabriqué dans la colonie. On ignore le nom de ce fabricant.

M. Dumas, ancien gouverneur des îles de France et de Bourbon, est nommé maréchal de camp. Il avait reçu de nombreuses gratifications et une pension de retraite. Il vivait encore en 1792 ; mais sa pension avait été réduite par le nouveau gouvernement de la France.

Cossigny de Palma découvre chez certaines espèces d'essence de l'Ile de France des propriétés électriques ; il attribue à ces essences les explosions répétées des moulins à poudre de la colonie car ces moulins étaient faits en bois du pays. Il raconte le fait suivant dans ses *Moyens d'amélioration des colonies etc.* :

" Le tonnerre, étant tombé sur un moulin à café de " l'habitation de M. Dubuisson, y causa des désordres dans " la charpente. M. David (le gouverneur d'alors) étant allé " voir son ami le lendemain, M. Dubuisson voulut démontrer " l'effet du tonnerre ; mais, en touchant une des pièces de bois " il fut frappé d'une violente commotion ; son bras enfla, et il " en fut malade. Cette secousse fit sur M. Dubuisson l'effet " de celle d'une bouteille de Leyde."

1781

Cossigny de Palma propose à l'administration de l'Ile de France de créer une plantation de cinq cent mille bois-noirs dans les réserves du bord de la mer, depuis la Pointe aux Canonniers jusqu'à la Baie du Tombeau.

L'administration accepte d'en faire un essai et lui adjoint M. de Céré.

Cossigny, ayant perdu la somme de quarante mille livres dans la plantation des premiers cent mille pieds de ces bois-

noirs, pendant les années 1781, 1782 et 1783, se désiste de son mandat. Beaucoup de ces plants sont transportés à Monplaisir et en ville.

Ces arbres devaient, en outre d'autres besoins, servir à l'éducation et à la multiplication des troupeaux, et ainsi, empêcher la colonie d'être tributaire de Madagascar pour la nourriture de ses habitants ou pour les travaux des champs.

M. de Lagrenée, résident à Pondichéry, envoie à M. Cossigny de Palma l'*itchapalon*, palmier à faire des paniers, ainsi que le *caly*, un arbrisseau qui a beaucoup de proprietés.

25 Janvier.—L'amiral d'Orves, avec cinq vaisseaux, arrive sur la côte de Coromandel, près de Gondalour.

10 Février.—D'Orves communique avec Hayder-Ali, qui tient l'armée anglaise, commandée par sir Eyre Coote, resserrée entre lui et la mer. Hayder-Ali requiert de d'Orves l'envoi du régiment européen qui se trouve sur son escadre pour anéantir les Anglais. Mais D'Orves, ne comprenant pas la situation, refuse l'assistance réclamée par Hayder-Ali. L'armée anglaise est sauvée, grâce à l'indolence et l'incapacité de d'Orves.

15 Février.—En dépit des protestations d'Hayder Ali, D'Orves fait voile pour l'Ile de France, ramenant ses forces sans en avoir su en tirer parti.

L'armée anglaise est ravitaillée de Madras. Le 1er juillet Hayder-Ali combat Coote, et est défait à Chilambram.

Hayder-Ali tient néanmoins sa position, et la lutte contre les Anglais sera continuée jusqu'à sa mort, et reprise par son fils Tippoo-Saëb.

Mars.— " Un édit du mois de mars de cette année " supprime tous les papiers-monnaie et les bons de caisse qui " circulent aux îles de France et de Bourbon, et les convertit " en récépissés du trésor colonial, payables en quatre années " par le trésorier général de la marine."—(G. AZÉMA.)

1er Mars.—Le ministre de Maurepas, après avoir persiflé tous ceux qui le conseillaient de prendre immédiatement des mesures énergiques contre les Anglais dans l'Inde, se décide, enfin, à envoyer une escadre. Il a fallu la pression des Hollandais, qui prenaient à leurs frais la dépense des forces françaises du Cap de Bonne Espérance, pour décider le gouvernement français à envoyer cette escadre dans l'Inde. Elle est confiée à M. de Suffren.

22 Mars.—Suffren quitte Brest avec son escadre ; elle est accompagnée de la flotte du comte de Grasse, destinée pour l'Amérique. Les deux capitaines se séparent aux environs des Açores.

16 Avril.—Suffren combat dans la baie de la Praya, à

Sant-Yago, l'escadre anglaise, envoyée, sous les ordres du commodore Johnstone, pour s'emparer du Cap de Bonne-Espérance. (*)

Johnstone, après le départ de Suffren, répare ses avaries et continue sa route sur le Cap. Mais, apprenant que Suffren, qui l'avait devancé, avait laissé une force suffisante pour la défense de cette colonie, il revient sur ses pas, s'empare de quelques navires de commerce hollandais aux environs, et retourne en Angleterre avec les vaisseaux le *Romney* et le *Jupiter*; le reste de son escadre va se mettre aux ordres de l'amiral Hughes dans l'Inde.

Au combat de la Praya, en date de ce jour, les Français ont eu 99 *tués* et 208 *blessés*. Parmi les officiers tués on compte :

M. de Trémignon, capitaine de vaisseau ; il est remplacé par Morard de Galles.

M. de Cardaillac, capitaine de vaisseau ; il est remplacé par de la Boixière, qui, lui-même, est remplacé au Cap par Pas de Beaulieu.

Levary-Leroy, capitaine de brûlot ;

Le Tiollay, lieutenant de frégate ;

De Chazou, officier d'infanterie ;

De Mauny, volontaire.

Parmi les officiers blessés :

Le chevalier Justin Bonaventure ; Morard de Galles ; Morel de Mores ; de Villeneuve ; Huon de Kermadec ; Baron de Rochemon ; Dapché ; de Vigny ; de Cosnoal ; le chevalier d'Amphermet ; Giloux ; Morfoace ; et Idgemold, officier suédois.

4 Juillet.—M. Chevreau (Etienne Claude) qui avait été commissaire de la marine à l'Ile de France en 1769, est nommé intendant général en 1781.

En 1760, M. Chevreau est conseiller au conseil supérieur de Pondichéry.

Commissaire de la marine en 1769 à l'Ile de France.

Il épouse Mademoiselle Noblet de Penhoët, le 6 décembre 1774.

Il est chargé d'une inspection dans l'Inde en 1776, et visite, avec M. de Bellecombe, les établissements de Benyowski à Madagascar.

Ils arrive à Pondichéry en qualité d'ordonnateur en 1777. Après la capitulation de cette ville en 1778, il revient à l'Ile de France avec les membres du conseil supérieur, et d'autres Français, sur le navire parlementaire anglais le *Success*, capitaine Penwick.

(*) Voir plus loin le récit de ce combat.

M. Chevreau reste à l'Ile de France jusqu'au 19 avril 1780. A cette date, il part pour la France, ignorant qu'il avait été nommé intendant. Il quitte donc la colonie sur le navire le *Prince de Kaunitz*, laissant sa femme à l'Ile de France.

Il arrive à Brest, et revient immédiatement à l'Ile de France en 1781.

M. Chevreau remplace M. Foucault comme intendant général. Dès son arrivée, il veut installer un tribunal spécial pour surveiller les approvisionnements généraux de la colonie, et juger les délinquants. Mais le procureur général de Virieux proteste contre cette juridiction, que le roi seul peut établir. (21 janvier 1783).

M. Chevreau avait éprouvé de grandes pertes.

Sa femme en allant le rejoindre à Pondichéry, en 1776, avait fait naufrage aux Maldives, et y avait perdu toute la fortune de sa famille. Plus tard, en se rendant en France, elle tombe souffrante au Cap et est obligée d'y rester pendant plus d'une année.

Suffren, ému de tant de malheurs immérités, demande au ministre un secours pour M. Chevreau. Mais ce secours n'est pas accordé. Ce refus, après sa ruine, cause à M. Chevreau un grand chagrin, qui affecte considérablement son moral.

Il est rappelé le 29 juillet 1785, et quitte la colonie le 16 octobre suivant.

Il est mandé au ministère dès son arrivée En sortant des bureaux, il court, affolé, se jeter dans la Seine !...Il avait trente-cinq années de service

M. Chevreau est remplacé comme intendant à l'Ile de France par M. Motais de Narbonne.

14 Juillet.—Abolition de la taxe intérieure de 1761 et de 1775 sur les cafés. (Ile de France).

11 Août.—Abolition de la question judiciaire à l'Ile de France.

Septembre.—M. Forval de Grenville, colon de l'Ile de France, s'embarque sur l'*Hélène*, pour tenter encore de découvrir l'île *Joan de Lisboa* Il avait passé avec M. de Souillac *un traité, en date du* 15 *septembre* 1781, *par lequel il lui est accordé, pendant dix ans, de cultiver et d'exploiler, à son seul profit, les terres de Joan de Lisboa.*

Il revient à l'Ile de France, en Janvier 1782, sans avoir rien trouvé.

De 1786 à 1787, on continuait *encore* à ne parler, du Cap de Bonne Espérance à Goa, que de cette célèbre *île fantôme !*

14 Septembre.—Fixations des intérêts légaux à 12 o|o au lieu de 18 o|o, à l'Ile de France.

25 Octobre.—Arrivée à Port-Louis (Ile de France,) du commandant de Suffren.

Pierre André de Suffren Saint-Torpez, est né au château de Saint Cannat, en Provence, le 17 juillet 1729 (certains historiens disent le 13 juillet 1726, et *de Saint-Tropez*) Il est le troisième fils (de six enfants) de Paul de Suffren, marquis de Saint-Torpez, marié à Demoiselle Bruni de La Tour d'Aigue.

Il entre au service de la marine en octobre 1743. Il est embarqué sur le *Solide*, de 74 canons, et assiste au combat de ce vaisseau contre le *Northumberland*.

Il est transféré en 1744 sur la *Pauline*, et assiste, à la Martinique, à un autre combat où il se dévoile par son courage et son sang-froid. Puis, il passe sur le *Trident*, capitaine d'Estoumel.

Nommé enseigne de vaisseau en 1747, il se trouve sur le *Monarque*, faisant partie de l'escadre de M. d'Etauduère, qui, avec huit vaisseaux, escorte un convoi de deux cent cinquante navires. Cette escadre rencontre la flotte de l'amiral anglais Hawk, de dix neuf vaisseaux. Après un combat à outrance, le *Monarque* est pris.

Suffren, fait prisonnier, est conduit en Angleterre. Il est échangé peu de temps après, et revient à Brest.

Le 18 octobre 1748, à la Paix d'Aix-la-Chapelle, Suffren part pour Malte. Admis parmi les chevaliers de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, il entreprend les voyages saints exigés par les réglements, et revient à Toulon en 1754. Pendant sa campagne de l'Inde, il reçoit le titre de *Bailli* dans l'ordre de Malte. C'est ainsi que lui reste ce titre de *Bailli*, sous lequel il sera connu par la postérité.

La guerre avec l'Angleterre recommence en 1755 ; Suffren est embarqué sur la flotte, de 18 vaisseaux, du comte Dubois de La Mothe, destinée pour le Canada, et armée à Brest. Suffren passe sur le *Dauphin-Royal*. Ce vaisseau, séparé de la flotte, est rencontré et chassé par la flotte anglaise ; il peut s'échapper et rentre à Brest.

Nommé lieutenant de vaisseau en 1756, Suffren passe sur l'*Orphée*, de l'escadre du marquis de La Galissonnière. Il assiste à la prise de Port-Mahon.

Il est embarqué sur l'*Océan*, en 1759, faisant partie de l'escadre de M. de Laclue, composée de sept vaisseaux. Elle est rencontrée par une flotte anglaise de quatorze vaisseaux. M. de Laclue se réfugie dans le port neutre de Lagos. Mais les Anglais violent la neutralité portugaise, et attaquent les vaisseaux français sous les forts. Trois sont pris ; deux se jettent

à la côte et se brûlent, et deux seulement peuvent rejoindre la France.

Suffren, fait prisonnier pour la seconde fois, peut encore revenir à Toulon en octobre de la même année.

En 1764, il a le commandement du *Caméléon*, dans la Méditerranée. Puis il commande le *Singe*, de l'escadre de Duchaffaut.

Nommé capitaine de frégate en 1767, il prend le commandement de l'*Union*, de l'escadre de M. de Breugnon, et se rend au Maroc. Suffren navigue dans la Méditerranée pendant cinq ans à la poursuite des pirates barbaresques, et retourne à Malte. A cette époque il est gradé, dans l'ordre, au titre de *commandeur*.

Suffren est nommé capitaine de vaisseau en juin 1772. De retour à Toulon, il prend le commandement de la *Mignonne*, et fait une croisière dans le Levant ; puis une autre croisière d'évolutions sous les ordres du comte Duchaffaut.

Revenu à Toulon en 1776, il passe sur l'*Alcmène*, sous les ordres du comte de Barras, puis prend le commandement du *Fantasque* en 1778.

Le 13 avril de cette année, Suffren part avec le comte d'Estaing pour l'Amérique. Il a pour mission d'aller attaquer cinq frégates anglaises à Newport. A peine eut-il tiré quelques coups de canon, que les Anglais échouent et brûlent leurs frégates. Suffren va réjoindre d'Estaing à la Martinique. Il assiste, le 6 juillet 1779, au combat de la Grenade, et voit fuir l'amiral Byron avec huit vaisseaux désemparés. Suffren est chargé de faire lever le siège de Savannah, avec trois vaisseaux et deux frégates. Après avoir réussi, il retourne à Brest où il arrive au mois de novembre 1779.

En avril 1780, il commande le *Zélé*. Il se trouve dans la flotte combinée de France et d'Espagne qui, à la hauteur du cap Saint-Vincent, s'empare d'un convoi anglais composé de soixante navires, escorté d'un vaisseau et de deux frégates.

Après cette campagne, l'escadre revient à Brest se ravitailler, en février 1781.

Le gouvernement français apprend que l'Angleterre veut s'emparer du Cap de Bonne Espérance, qui, à cette époque, est la clef de la route de l'Inde. La Hollande signe un traité avec la France dans le but de protéger ses colonies en Orient. En même temps, on apprend le départ de la flotte de Johnstone, pour mettre ce projet à exécution.

Les Anglais s'étaient déjà emparés de Négapatan, et des comptoirs hollandais à Sumatra. Dans cette conjoncture, les états-généraux remettent à la France le soin de défendre le Cap.

Le ministère français oppose à Johnstone le commandant de Suffren.

Nommé chef de l'expédition, il quitte Brest le 22 mars 1781, en même temps que la flotte destinée pour l'Amérique et commandée par le comte de Grasse. Il se sépare de cet amiral à Madère, et continue sa route pour le Cap.

L'escadre française est composée de cinq vaisseaux et de sept transports.

Ces vaisseaux sont :

Le *Héros*, 74 canons, commandant Suffren
L'*Annibal*, 74 — de Trémignon, tué à la Praya
L'*Artésien*, 64 — de Cardaillac, tué à la Praya
Le *Sphinx*, 64 — du Chilleau
Le *Vengeur*, 64 — de Forbin

Les sept transports, convoyés par la frégate la *Fortune*, contenaient le régiment de Pondichéry. Cette escadre s'est modifiée en quittant l'Ile de France pour l'Inde, comme on le verra plus loin (Voir *Extraits divers du journal de bord du Bailli de Suffren*, 24 *novembre* 1781.)

Le commodore Johnstone avait quitté Spithead le 13 mars 1781, avec ordre d'attaquer les possessions hollandaises du Cap. La flotte était composée de cinq vaisseaux, cinq frégates, trois corvettes, un brûlot, et trente bâtiments chargés de troupes. Ces derniers transports étaient armés de 24 à 36 pièces de canons, chacun selon son tonnage.

Arrivé à Santiago, une des îles du Cap Vert, Johnstone décide de s'y ravitailler, et entre dans le port de La Praya au commencement d'avril.

Un des vaisseaux de l'escadre de Suffren, l'*Artésien*, capitaine de Cardaillac, destiné à suivre de Grasse en Amérique, n'avait pas reçu les vivres nécessaires pour aller jusqu'au Cap. Pierre René Servais Bouvet de Maisoneuve se trouve sur l'*Artésien*. Suffren décide que ce vaisseau irait se ravitailler à la Praya ; mais, ne voulant pas l'abandonner, il le suit avec toute l'escadre.

Le 16 avril, il y découvre la flotte anglaise de Johnstone. Il la combat au mouillage. Mais la forte brise qui règne ne permettant pas aux vaisseaux français de manœuvrer si près de terre, Suffren gagne le large, et appelle l'ennemi au combat. Ce dernier, après un simulacre de ralliement, regagne son mouillage devant la contenance de l'escadre française. Suffren se rapproche de terre, et, après avoir canonné la flotte anglaise pendant quelques heures, lui fait des avaries, s'empare de son brûlot ; mais il reçoit également de graves avaries combattant contre une flotte double de la sienne. Dans ce com-

bat, MM. de Trémignon et Cardaillac sont tués. Cardaillac, est remplacé par la Boixière, qui est lui-même remplacé par Pas de Beaulieu. Il continue sa route, et il jette l'ancre devant Table-Bay le 21 juin. Le convoi le rallie au bout de quelques jours. C'est pendant cette traversée de la Praya au Cap, que Suffren procède à l'opération périlleuse d'abattre le *Héros* en pleine mer pour réparer sa coque.

Après s'être ravitaillé, et avoir réparé ses avaries, Suffren, dont l'escadre s'est accrue des corvettes la *Consolante*, et la *Fine*, capitaine de Saint-Félix, quitte le Cap le 28 août. Il arrive à l'Ile de France le 25 octobre. Il y trouve six vaisseaux, trois frégates et quelques corvettes. Il y rencontre également le malheureux amiral d'Orves, sous les ordres duquel il doit servir, et qui venait de perdre la plus belle occasion qu'ait eue les Français de reconquérir cette Inde. qu'ils devaient perdre à tout jamais, malgré leur héroïsme, et à cause de l'indolence et l'incapacité d'un chef mal choisi.

(Nous suivrons, à partir de ce moment les événements, de la campagne de l'Inde selon leurs dates.)

Extraits divers du Journal de bord de Suffren :

" *24 octobre, mercredi :*

" ...A sept heures $\frac{3}{4}$, (soir) relevé l'île Ronde à O.N.O.$\frac{1}{2}$ ouest. Tiré des fusées pour que le convoi se rallie à nous...

" *Jeudi, 25.*—Mouillé à Port-Louis, à onze heures $\frac{1}{2}$ du matin, par le travers de l'île aux Tonneliers.

" Liste des bâtiments de guerre qui se trouvent alors mouillés dans le port :

" *Lorient*, 74 canons, commandant Thomas D'Orves.
" Le *Héros*, 74, de Suffren.
" *L'Annibal*, 74, Morart de Galles (*)
" Le *Brillant*, 64, de Tromelin.
" Le *Vengeur*, 64, de Forbin.
" Le *Sphinx*, 64, du Chilleau.
" L'*Artésien*, 64, Pas de Beaulieu.(†)
" Le *Bizarre*, 64, de la Landelle.
" Le *Sévère*, 64, de Pallière.
" L'*Ajax*, 64, Bouvet.
" Le *Flammand*, 50, de Maurville.
" La *Pourvoyeuse*, 40 de Cuverville.

(*) Morart de Galles épousa mademoiselle Maudave, M. Pouget de St André épousa l'autre sœur, et Magon, la troisième sœur, dont il eut Madame de la Martellière.

† Pas de Beaulieu épousa mademoiselle Bolgerd de la Hurie. Madame Pas de Beaulieu, devenue veuve, épousa M. Dupuy, comte de l'empire.

" La *Fine*, 36, de St. Félix. (*)
" La *Sylphide*, 14, de Tromelin.
" La *Bellone*, 18, de Lusignan.
" La *Subtile*, 26, de Salvert.
" Le *Diligent*, 12, Mari.
" Le *Vengeur* et l'*Artésien*, qui s'étaient départis de nous " le 7 du mois, sont arrivés à ce port ayant gagné sur nous " onze jours de traversée."

"...*1781, novembre, 21, mercredi :*—La frégate la *Bellone*, de 36 canons, commandée par M. de Cillart, capitaine de vaisseau, et venant d'Europe, a mouillé en rade. Elle conduisait un convoi parti de Lorient, et destiné pour l'Ile de France. Mais, à son atterrage au Cap de Bonne Espérance, elle a trouvé un vaisseau anglais de 51 canons qui a dispersé le convoi.

"...La *Bellone* a porté quinze cent mille piastres.

" *jeudi, 22 novembre :* La frégate la *Consolante* est arrivée.

" 1781, *Jeudi*, 29 *novembre:*—Le *Diligent*, corvette du roi, commandée par M. Mari, lieutenant de frégate, est arrivé de l'île de Ceylan. Nous avons su que tout était dans le même état à la côte de Coromandel ; que Hyder-Ali-Khan, toujours dans le Carnate, nous attendait avec impatience.

" Le brûlot le *Pulvériseur*, faisant partie de l'escadre, et commande, par M. Joyeuse, capitaine de brûlot, est venu mouiller en rade.

" *Vendrdi*, 30 —Tiré le premier coup de canon de partance dans l'après-midi. Embarqué un détachement du *Régiment d'Austrasie.*

" *Jeudi 6 décembre :* Tous les vaisseaux de l'escadre étant prêts, il a été décidé que nous appareillerons aujourd'hui... Nous avions sur l'escadre et sur les bâtiments du convoi 3,500 hommes de troupes : du Régiment d'*Austrasie*, d'un bataillon de celui de l'*Ile de France*, la légion étrangère de Lauzun, les volontaires de Bourbon, embarqués sur la flûte les *Bons-Amis*, et l'artillerie, le tout commandé par le comte Duchemin, maréchal de camp et destiné pour la côte de Coromandel, où ces troupes devaient agir de concert avec Hyder-Ali contre l'ennemi commun. Le projet du général D'Orves est de s'y rendre par la route indiquée par le comte de Grenier, capitaine de vaisseau, et que plusieurs bâtiments particuliers avaient tentée avec succès. Cette route, qu'aucune escadre n'avait encore suivie,

* M. de St Félix épousa une créole de l'Ile de France, Mademoiselle Guremier de Penhoët.

devait nous conduire plus promptement, et nous faire éviter les gros vents et la grosse mer de la route usitée. M. le marquis de Fleury, major-général de l'armée, et M. le chevalier d'Espinassy étaient embarqués sur notre vaisseau...

" *Vendredi, 7 décembre :* A six heures du matin, le général a fait signal à la flotte de mettre sous voiles..."

(Elle se compose, en tout, de 11 vaisseaux, 3 frégates, 3 corvettes, 9 bâtiments de transports et un brûlot.)

25 Octobre.—Lorsque Suffren mouille sur la rade de Port-Louis, à cette date, il y trouve l'escadre de d'Orves, et parmi les vaisseaux de cette escadre, la frégate la *Pourvoyeuse* commandée par le capitaine Cuvelier de Cuverville.

Ce marin, qui fut plus tard contre-amiral, mérite une mention particulière.

Cuverville est né en 1739.

En 1755, il entre dans la marine.

Il est garde-marine en 1756, sur le *Tonnant* capitaine de Beaufremont.

Il assiste à plusieurs combats en 1760.

Il est nommé enseigne de vaisseau le 15 janvier 1762; lieutenant de vaisseau le 27 mars 1772; chef de brigade le 1er avril 1775; capitaine de frégate en 1777, et prend le commandement de l'*Inconstante.*

En 1781, il fait la campagne de l'Inde sous Suffren. Il commande, dans l'Inde, le *Flamand*, puis le *Vengeur*. Il se couvre de gloire, et donne l'exemple de la discipline en toute occasion.

Suffren l'avait surnommé " MON FIDÈLE ".

De Cuverville ramène le *Vengeur* à Saint-Paul, de Bourbon, en mars 1784 Son vaisseau y est condamné.

Il se rend à l'Ile de France ; puis retourne en France, dans la même année.

Il est nommée chevalier de Saint Louis, avec une pension de six cents livres.

Il meurt à Quintin, dans le département des Côtes du Nord, à l'âge de 80 ans, soit en 1819.

Cuverville laisse dans la marine le souvenir le plus pur.

Arrivée, à l'Ile de France, de Pierre René Servais Bouvet de Maisonneuve Il était lieutenant sur le vaisseau l'*Artésien*, faisant partie de l'escadre de Suffren. L'*Artésien* avait vaillamment combattu à la Praya, et avait eu son capitaine, M. de Cardaillac, tué à son banc de quart. M. de Cardaillac avait été remplacé par son second, M. de la Boixière. Mais, Suffren, arrivé au Cap, n'est pas satisfait de ce commandant. Il le fait remplacer par M. Pas de Beaulieu, un Malouin, ami

intime de Bouvet, et que ce dernier ne devait pas quitter pendant toute la campagne.

Pierre René Servais Bouvet de Maisonneuve est né à Saint Servan, le 10 avril 1750, de Pierre Louis Bouvet, ingénieur de la marine, et de Madeleine Lefèvre.

Disons tout de suite, afin de faciliter au lecteur ses recherches au sujet des Bouvet, que Pierre René Servais est le père de Pierre Henri François Etienne, qui est né au quartier de Saint Benoit, à l'Ile Bourbon, et qui fut contre-amiral, comme nous le verrons plus loin.

En 1764, soit à quatorze ans, Pierre René est embarqué sur l'*Eole*, commandé par le brave capitaine Guyomard, et fait un voyage à Terre-Neuve. Peu après, il part pour la Martinique, sur l'*Argonaute*; puis, se rend dans l'Inde sur la *Cérès*; il est fait lieutenant en 1774, et s'embarque sur le *Salomon*. Il touche à l'Ile Bourbon. Le *Salomon* jette l'ancre sur la rade du quartier de Saint Benoit. Pierre René Bouvet se marie, dans ce quartier, avec mademoiselle Marie Etiennette Périer d'Hauterive, fille d'un ancien employé de la Compagnie des Indes. Il fait un voyage à Pondichéry ; revient à Bourbon. Il lui naît un fils le 28 novembre 1775. Il part seul pour Saint Malo, se faire recevoir capitaine au long cours.

A la déclaration de la guerre, Bouvet passe dans la marine militaire.

Le 28 mai 1778, il est lieutenant sur la *Belle Poule*, frégate de 26 canons, commandée par Chadeau de la Clocheterie.

La France préparait une descente en angleterre.

La Clocheterie est chargé, avec la *Belle Poule*, *la Licorne*, l'*Hirondelle* et le *Coureur*, d'aller reconnaître les forces ennemies.

La petite escadre quitte Brest le 15 juin 1778

Le 17, *la Belle Poule*, rencontre, par le travers du Cap Lizard, la frégate anglaise l'*Aréthuse* de 28 canons, capitaine Marshall. Ce capitaine dit à La Clocheterie d'aller rejoindre l'escadre anglaise qui est à quatre lieues... La Clocheterie lui répond que le roi de France seul peut lui donner un ordre... Un combat sanglant s'engage : la *Belle Poule* perd cent deux hommes, dont son second Green de Saint Marsault. La Clocheterie est blessé à la tête et à la jambe ; le lieutenant La Roche de Kerandraon a un bras cassé. Bouvet est blessé. On avait déjà tiré huit cent cinquante coups de canon. A onze heures et demie, on voit l'*Aréthuse* fuir, et se diriger vers son escadre. Ne pouvant poursuivre son ennemi sans être sûrement pris, La Clocheterie regagne la rade de Brest. Après cette action, La Clocheterie est fait capitaine de vaisseau, et Bouvet

lieutenant de frégate. La générosité royale s'étend sur toutes les familles des hommes tués pendant ce combat.

La *Licorne* et le *Coureur* tombent au milieu de l'escadre anglaise, et sont pris. L'*Hirondelle* peut rallier Brest.

Bouvet, resté sur la *Belle Poule* assiste, au combat le 27 juillet 1778.

Puis il passe sur le *Triton*, commandé par La Clocheterie.

En 1779, il embarque sur l'*Actif*, commandé par le chevalier La Cardonnie.

En août 1780 l'*Actif* s'empare d'un bâtiment de 700 tonneaux, dont le commandement est confié à Bouvet.

Le 31 janvier 1781, Bouvet est fait capitaine de brûlot.

Pendant ce temps (en 1780), Madame Bouvet et son fils, qui venaient en France, sont pris par un corsaire anglais et conduits à Liverpool.

"Le 24 mars 1782, dit M. Eugène Fabre, Jean Baptiste "Bouvet, (un frère de celui dont il est question dans la présente "notice) est tué sur le corsaire le *Boisgelin* dont il est capi- "taine. Il fut rapporté à sa famille par les marins vainqueurs "du *Boisgelin*. En apercevant le funèbre cortège, Madame "Bouvet, d'un courage égal à celui de ses enfants, s'avança au "devant du corps inanimé de son fils, en disant à ceux qui se "pressaient autour d'elle: "*Ouvrez les portes à deux battants*; "*Jamais tant d'honneur n'est entré dans notre maison.*"

En décembre 1780, la Hollande ne veut pas s'allier à l'Angleterre contre la France, malgré l'injonction du cabinet de St. James ; celui-ci rappelle son ambassadeur de la Haye. Dès le mois de février 1781, l'amiral Rodney s'empare des possessions hollandaises aux Antilles. Il rentrait en Angleterre avec un riche convoi des dépouilles bataves, quand il est rencontré, à l'entrée de la Manche, par Lamotte-Piquet, qui l'enlève ainsi que son convoi.

La France, considérant de son intérêt de protéger les colonies bataves dans les mers orientales, et surtout le Cap de Bonne-Espérance, se décide à envoyer une escadre et des troupes dans les mers de l'Inde. L'escadre est confiée à Suffren (voir plus haut.)

Bouvet, capitaine de brûlot, embarque comme second sur l'*Artésien*, capitaine de Cardaillac. (Voir Suffren 1781).

Le 16 avril 1781, Bouvet assiste au combat de la Praya. L'escadre arrive au Cap le 21 juin, et à l'Ile de France le 25 octobre 1781.

Le 1er novembre 1781, à l'Ile de France, Pas de Beaulieu prend le commandement de la frégate la *Subtile*, de 24 canons, et réclame pour lieutenant son brave compatriote Bouvet.

Le 7 décembre 1781, l'escadre, sous le commandement supérieur de d'Orves, quitte l'Ile de France pour l'Inde.

Le colonel Duchemin commande le petit corps de trois mille cinq cents hommes, embarqués sur neuf transports.

Le 22 janvier 1782, on s'empare d'un vaisseau anglais de 50 canons, l'*Hannibal*, que l'on baptise de suite le *Petit-Annibal*.

D'Orves meurt avant d'arriver à Ceylan. Suffren prend le commandement de l'escadre. Pas de Beaulieu passe sur la jolie frégate le *Bellone*, *doublée en cuivre* (s.v.p.) ; Bouvet ne le quitte pas en qualité de premier lieutenant.

(Je renvoie le lecteur aux événements de la campagne de Suffren, selon leurs dates, dans ce livre).

Sur l'escadre de Suffren se trouve Joseph René Bouvet de Précourt, qui commande l'*Ajax*. Il est débarqué très souffrant après le combat de Négapatam et meurt à Trinquemalé le 6 octobre 1782.

Nous avons laissé Pierre René Servais Bouvet de Maisonneuve, nommé au commandement de la corvette la *Fortune* par Suffren, à Trinquemalé, et envoyé, de cette place, en France, le 12 avril 1783, par le bailli, afin de porter ses dépêches au ministre et les paquets de l'escadre.

Bouvet apprend, en mer, par un navire anglais, les préliminaires de la paix signés le 9 février 1783.

Il se dirige sur Lorient, où il arrive le 24 août 1783.

Le 1er janvier 1786, l'emploi de capitaine de brûlot ayant été supprimé, Bouvet est nommé lieutenant de vaisseau, et appelé au commandement de la flûte le *Nécessaire*, à Brest.

En janvier 1787, le *Nécessaire* se rend à Lorient ; puis, il est expédié dans l'Inde avec des troupes et des approvisionnements. Bouvet amène avec lui son fils aîné, Pierre, né à Saint Benoit, île Bourbon, en novembre 1775.

Le 22 mai 1789, ce bâtiment est de retour à Lorient.

Le 20 juin 1789, Bouvet reçoit la croix de chevalier de Saint Louis.

En 1791, il embarque sur le vaisseaux le *Tourville*.

En 1792, il a le commandement de la frégate l'*Aréthuse*, de l'escadre deTruguet, dans la Méditerranée.

Bouvet adhère complètement aux idées de la Révolution ; aussi, il fait partie de cette escadre de la Méditerranée " *dont* " *la mission est de propager en Italie les idées nouvelles...*" Mais les illusions sont de courte durée.

L'*Aréthuse* est désignée pour la division de Latouche-Tréville qui a pour mission d'opérer contre Naples, après 'insulte faite à l'ambassadeur français.

Le 15 décembre 1792, Latouche-Tréville force l'entrée de la baie de Naples.

Il obtient du roi Ferdinand IV toutes les satisfactions exigées, et quitte cette place le 17.

L'*Aréthuse* prend part aux opérations malheureuses contre la Sardaigne, en février 1793, et rallie Toulon le 5 mars.

Bouvet y trouve son brevet de capitaine de vaisseau envoyé par le savant Monge, alors ministre de la marine.

Il quitte le commandement de l'*Aréthuse*, et devient capitaine de pavillon de Latouche-Tréville sur le vaisseau de cent dix canons, le *Commerce de Marseille*.

Latouche-Tréville est mandé à Paris.

La révolution éclate à Toulon.

La flotte anglo-espagnole bloque cette place.

Le contre-amiral Trogoff reçoit l'ordre, malgré son premier refus, de prendre le commandement des forces navales. Il porte son pavillon sur le *Commence de Marseille*.

Bouvet reçoit le commandement d'une division, dans la ligne d'embossage, et porte son pavillon sur le *Patriote*.

Trogoff meurt à Porto-Ferrajo. Il est remplacé par le contre-amiral Saint-Julien. Le désordre se met dans l'armée navale. La flotte anglaise entre dans la rade de Toulon. Saint-Julien prend la fuite. Les Anglais s'emparent des forts.

La division Bouvet obtient de rallier les ports de l'océan.

Toulon est assiégé par les forces anglo-espagnoles. Elles sont refoulées dans la nuit du 17 décembre 1793.

En se retirant, elles brûlent les vaisseaux et incendient une partie de l'arsenal.

Seuls les vaisseaux qui ont arboré le pavillon blanc sont respectés par l'ennemi.

Le 20 décembre, la Terreur est établie à Toulon, et l'échafaud achève l'œuvre de l'étranger. La vengeance contre les royalistes est terrible.

A cette époque on appelait les vaisseaux qui naviguaient dans la Méditerranée, et par extension, les marins attachés à cette navigation, les *levantais* ; ceux de l'Atlantique étaient dénommés les *ponantais* Ces deux locutions, levantais et ponantais, viennent de l'histoire de la ville de Gènes. (Voir Bouillet, à la note Gènes). Les marins français du siècle dernier ont adopté ces deux expressions pour distinguer ceux d'entre eux employés sur chacune des deux mers. De là est née une rivalité, au lieu d'une distinction.

Les levantais, qui ne naviguaient que dans leur mer intérieure menaient une existence moins dure que les ponantais qui couraient le monde, et ne revoyaient leur patrie qu'après des années.

En obtenant des amiraux anglais et espagnol Hood et Langara l'autorisation d'appareiller de Toulon pour Brest, avec armes et munitions et avec un sauf-conduit, Bouvet s'était prévalu de sa qualité de *ponentais*. Cependant, sa division avait été *précédée* de quatre vaisseaux anglais... Le but de cette division anglaise était de veiller Bouvet à son passage devant Carthagène, route ordinaire pour se rendre au détroit de Gibraltar, et s'emparer de sa petite division. Mais Bouvet, devinant le piège, se dirige sur l'Afrique, longe la côte jusqu'au Maroc, et passe le détroit pendant la nuit, sans être aperçu... Il arrive à Brest le 13 octobre 1793 ; une de ses frégates gagne Lorient et l'autre Rochefort.

Dès que le *Patriote* et l'*Entreprenant* ont jeté l'ancre [illegible] Brest, les états-majors sont arrêtés, et conduits au château d[illegible] Brest. C'est la récompense que Bouvet reçoit du nouvea[illegible] régime pour avoir sauvé sa division et ses hommes. L[illegible] détenus sont au nombre de soixante. Parmi les noms de c[illegible] braves officiers, on en trouve qui sont connus dans nos de[illegible] colonies, s'ils n'ont aucune parenté entre eux :

Ce sont messieurs, pardon, les citoyens : Puren ; Le B[illegible]u bennec, Blandin, Moreau, Prévost de Lacroix, Louv[illegible]et, Drieux, Guingant, Pierre Bouvet fils, de L'Ecluse, Lafo[illegible]d, Landry, Brunet, Dubuisson, Lecoat, Macé, Mayol, M[illegible]an-cel, Guyomard, Sénéchal, Jacquelin, Leissegue, Porc[illegible]et, Giraud, Morin, Toulec etc.. etc.,

Jean-Bon-Saint-André et Bréard, représentants du peu[illegible]le, étaient à Lorient à ce moment.

Les officiers des frégates qui sont allées mouiller à Lori[illegible]nt et à Rochefort sont arrêtés et expédiés à Paris ; ils sont im[illegible]né-diatement jugés, condamnés et exécutés sur l'ordre de Fouqu[illegible]er-Tinville. Des aspirants, des maîtres d'équipages, des chefs [illegible] de pièces, paient de leur vie l'obéissance à leurs chefs ! La r[illegible]ge de la vengeance stupide est poussée à un tel point que, [illegible]on seulement on change les noms des vaisseaux, mais on en v[illegible]ut même à leur *bois !*

Bouvet et quelques uns de ses compagnons trouvaient à B[illegible]est quelques défenseurs, car les Brestois ont montré de l'indé p[illegible]en-dance en face de la Terreur ; les prisonniers peuvent faire [illegible]m-primer à la hâte quelques pièces justificatives.

Elles ne servent qu'à irriter davantage leurs accusateurs qui les destinent cependant à être jugés par le tribunal révolutionnaire de Brest, présidé par Victor Hugues.

Madame Bouvet vient de Saint Malo, réjoindre son mari et son fils à Brest. Elle peut, en se déguisant, leur faire passer des vivres nourrissants dans leur prison.

Les prisonniers de Brest, après des lenteurs que leurs amis calculent, et après la chute de Robespierre, sont transférés à Paris, où ils arrivent le 15 décembre 1794.

Ils sont mis en liberté provisoire le 31 décembre.

Le 4 janvier 1795 la Convention Nationale leur alloue un secours sur la solde qui leur est due.

Enfin le 3 mars suivant, ils sont réintégrés dans leurs grades.

Madame Bouvet, qui avait suivi son mari et son fils, de Brest à Paris, repart pour Saint-Malo après leur mise en liberté définitive.

Elle est accompagnée de son fils aîné, Pierre.

Bouvet père reste à Paris pour s'entretenir avec le ministre d'un projet d'expédition contre le Cap de Bonne-Espérance, expédition dont il doit avoir le commandement. Atteint subitement d'une fièvre maligne, il meurt, le 15 mars 1795, dans un hôtel de la rue " Honoré " (car tous les saints sont encore supprimés).

Bouvet, laisse, outre son fils aîné Pierre, que nous retrouvons plus loin, deux autres garçons et une fille.

25 Octobre.—Dès son arrivée à l'Ile de France, Suffren est frappé du mauvais vouloir et de l'indiscipline qui règnent parmi les capitaines et les officiers de l'escadre de l'amiral D'Orves. Il en accuse le séjour trop prolongé des marins à terre. Suffren se plaint de ce relâchement, non seulement dans ses rapports au ministre, mais encore dans sa correspondance intime.

27 Octobre.—M. de Souillac, capitaine et gouverneur des îles de France et de Bourbon, vient visiter l'escadre de Suffren. Il est salué, par chaque vaisseau, de vingt et un coups de canon.

29 Octobre.—Arrivée à l'Ile de France de Monseigneur Chambovet (André), préfet apostolique des deux îles, nommé par la cour de Rome le 17 juillet 1779

5 Décembre.—Avant de quitter l'Ile de France, Suffren écrit à *sa plus chère amie* Madame de Seillans, comtesse d'Alais :... " Le public d'icy m'a accueilli parfaitement, " mais la jalousie des marins qui sont à l'Ile de France depuis " cinq ans sans avoir rien fait, ne m'a pas produit le même " accueil. Je te parle à cœur ouvert, ma chère amie ; ce pays- " ci amollit ; il y a une quantité de jolies femmes, et une façon " de vivre fort agréable.

" ... Notre campagne dans l'Inde peut être très longue. " Si on y a du succès, on doit n'en plus revenir ; ...fuir sur- " tout cette Ile de France qui ressemble beaucoup à celle

" de Calypso,...on aurait besoin d'un Mentor...je sers pour " faire la guerre, et non ma cour aux femmes de l'Ile de " France.

7 Décembre.—" Départ des volontaires de Bourbon pour " la guerre des Indes (sous de Suffren) ; ils s'embarquent sur " la flûte les *Bons-Amis*, et ne rentre qu'après la paix, le 18 " décembre 1783. (MAILLARD)

M. de Souillac avait été informé des projets de la métropole avant l'arrivée du marquis de Bussy. Il avait l'ordre de concentrer à l'Ile de France une flotte respectable, et des renforts d'hommes en proportion de l'action à tenter dans l'Inde. Avant l'arrivée de Suffren, il avait organisé un corps de 2,868 combattants bien disciplinés. Mais, il a la malheureuse inspiration de confier le commandement de cette force à Duchemin. Ce fut un choix déplorable. Duchemin, homme sans énergie morale et physique, n'était pas à la hauteur de la situation. Si cette petite division avait été mise directement sous les ordres de Suffren, les événements auraient pu être définitivement favorables à la France.

La flotte quitte le Port-Louis de l'Ile de France, ce jour 7 décembre. Elle est composée de douze vaisseaux, trois frégates trois corvettes, un brûlot, et neuf transports.

Suffren conseille d'aller directement à Madras. Mais d'Orves n'est pas de cet avis ; il veut temporiser. Il se dirige sur Trinquemalé. Avant d'y arriver, il meurt en mer le 9 février 1782.

Suffren prend le commandement de l'escadre, et se dirige sur Madras.

Le 21 janvier, Suffren avait capturé, avec le *Héros*, le vaisseau anglais de 50 canons, l'*Hannibal*, capitaine Christy. Ce vaisseau est réuni à la flotte sous le nom de *Petit Annibal*.

Suffren apprend, par l'état major anglais, que de grands secours sont dirigés de l'Angleterre sur l'Inde.

En passant devant Pondichéry, il débarque le lieutenant-colonel de Canaples, avec ordre de rejoindre Hayder-Ali, et des instructions d'avertir le sultan de son arrivée et de ses projets.

Décembre.—La France veut tenter de frapper un dernier coup dans l'Inde, avec l'alliance de Hayder-Ali. Mais, elle avait, en 1780, perdu, sous d'Orves, une occasion qu'elle ne retrouvera pas sous de Bussy.

Le marquis de Bussy avait déjà pris sa retraite, quand, à l'âge de soixante quatre ans, après vingt années de repos dans le luxe, étant usé et goutteux, après une carrière glorieuse sur le continent, il fut choisi par le roi pour une nouvelle

guerre d'outre-mer, dans un pays où le climat seul devait le rendre incapable, à son âge, d'actions énergiques. De Bussy avait séjourné dans l'Inde de 1751 à 1760.

Il quitte Cadix en décembre 1781, avec deux vaisseaux, trois transports, et un convoi de matériel considérable.

Avant d'arriver au Cap, il est attaqué par plusieurs croiseurs anglais. Son convoi est dispersé. Il ne rallie, au Cap, que deux transports contenant l'artillerie et une partie des troupes.

Départ définitif de M. Jong de Boisquenay, vivement regretté par tous ceux qui l'ont connu à l'Ile de France. Il avait placé ses épargnes avec M. Paul Darifat, et a été complètement ruiné.

M. de Souville, gouverneur de Bourbon, s'oppose énergiquement à l'émigration (qui lui est cependant ordonnée par l-ministre) des travailleurs de cette colonie pour l'Ile de Francee

1782

Janvier.—C'est dans le cours de cette année que parais sent à Philadelphie les *Mémoires de Turgot.* On y lit que ce ministre était sur le point de faire déclarer les îles de France et de Bourbon des *ports neutres* qui auraient servi d'entrepôts à tout le commerce de l'Orient.

De Cossigny de Palma introduit à l'Ile de France la canne à sucre dite *canne blanche* ou de *Batavia* ; elle est originaire de Taïti.

Construction de la *Chaussée* (entre la mer et le Jardin de la Compagnie,) en passage régulier. Ce travail est dû à MM. de Souillac et Chevreau. (Port-Louis, Ile de France.)

9 Janvier.—Règlements pour la propagation et la conservation des plantations du *bois-noir*, à l'Ile de France.

11 Janvier.—Les Anglais s'emparent de Pondichéry ; ils gardent cette ville jusqu'au 18 février, soit la veille de l'arrivée de Suffren, qui, le 17, avait battu la flotte de Hughes devant Sadras et qui arrive le 19 devant Pondichéry.

Suffren apprend, à Pondichéry, que la veille on avait aperçu la flotte anglaise fuyant en désordre dans le sud, vers Trinquemalé.

Pondichéry n'ayant pas arboré le pavillon français, Suffren cependant s'y arrête un moment et peut s'assurer de ce qui s'y passe. Manquant d'eau et de vivres frais, il se rend à Porto-Novo.

Les équipages y découvrent la *brède*, et s'en nourrissent avec plaisir.

15 Février.—Suffren arrive devant Madras. Il y trouve la flotte anglaise composée de onze vaisseaux et de deux frégates sous le commandement de Sir Edwards Hughes. Il mouille devant le fort Saint-George. Il forme son escadre en ligne de bataille, et réunit tous ces capitaines à bord du *Héros*. M. Périer de Salvert, commandant de la *Fine*, conseille d'attaquer la flotte anglaise, même sans la protection du feu de la place. Mais Suffren accompagnait un certain nombre de transports ayant à leur bord un petit corps d'armée. On décide donc d'aller, avant toute action, le débarquer à Porto-Novo ; dans ce but, Suffren l'accompagne avec son escadre. Il lève l'ancre ; il est suivi par la flotte anglaise. Pendant la nuit, cette dernière sépare l'escadre française de ses transports. Le 16, au jour, Suffren l'aperçoit dans le sud, et la rallie sous toutes voiles. Le 17 février, la flotte anglaise lâche sa proie, et accepte le combat. Il dure de trois heures et demie à sept heures du soir ; une seule division française a pu donner. La flotte anglaise abîmée, après avoir perdu un vaisseau et beaucoup de monde, se retire pendant la nuit, le commodore anglais jugeant à propos d'aller se réparer à Trinquemalé, et y attendre les renforts annoncés, avant d'entreprendre une action plus décisive. Ce combat porte le nom de *bataille de Sadras* parcequ'il a eu lieu devant le petit comptoir de ce nom au sud de Madras. Suffren gagne Porto Novo. Il y débarque les troupes, négocie, le 22 mars, une alliance avec Hyder-Ali, et le lendemain, après avoir rafraîchi ses équipages, réparé ses avaries, et étant rejoint par un vaisseau et trois frégates, il fait voiles au sud en protégeant quelques transports qu'il dirige sur l'Ile de France.

La *Bellone*, capitaine Pas de Beaulieu, rallie l'escadre à Porto-Novo, après avoir fait quatorze prises dans le nord du golfe, parmi lesquelles une corvette de dix huit canons.

16 Février.—Dans la nuit du 15 au 16 février, l'escadre de Suffren est séparée de ses transports. Le transport français le *Lauriston* perd son temps à amariner un bâtiment *parias*. Il est rejoint par un vaisseau anglais, et il est pris. Il avait à son bord la majeure partie de l'artillerie, et un détachement de Lauzun.

La frégate anglaise le *Seahorse*, qui attaque la flûte les *Bons-Amis*, capitaine Granières, est obligée de quitter la place. Granières laisse la frégate l'approcher à portée de pistolet, et les volontaires de Bourbon font le reste. Le *Seahorse* perd son petit mât de hune ; tous ses hommes en évidence sont atteints par le feu de la mousqueterie. Deux des prises françaises sont reprises sur l'ennemi.

17 Février.—" A la bataille navale de Sadras (de ce jour) " les Anglais ont 400 morts et 700 blessés.

" Les Français n'ont que 30 hommes tués et cent blessés.

" Il est certain que si Suffren eut été obéi par l'*Artésien*, " le *Sévère* et l'*Ajax*, l'escadre anglaise était perdue, et la " guerre finie dans l'Inde... " (D'Houdetot.)

19 Février.—Après le combat de Sadras, Suffren arrive devant Pondichéry, et met en panne. Il trouve cette " *petite* " *république* " gouvernée anarchiquement par l'ancien greffier " du conseil. Ce greffier, dont malheureusement le nom nous " est inconnu, s'était arrogé une autorité arbitraire depuis " l'évacuation de cette malheureuse ville par les Anglais..."

Suffren apprend que l'escadre anglaise, abîmée, fuit dans le sud. Il a le regret de ne l'avoir pas anéantie, et cela à cause de l'inhabileté de quelques-uns de ses capitaines. L'amiral Hughes gagne Trinquemalé, où Suffren le retrouvera bientôt.

22 Février —Dès que Hyder-Ali apprend que Suffren est à Porto-Novo, il y dirige vingt mille hommes pour protéger son débarquement. Avec ces troupes se trouve M. Lalé, commandant le détachement français à la solde du Nabab. On apprend la mort de M. de Puismorin, qui était également au service d'Hyder-Ali.

23 Février.—D'Houdetot, qui a suivi Suffren dans l'Inde, est chargé du débarquement des troupes à Porto-Novo et de l'investissement et de la capitulation de Gondeloor.

22 Mars.—Suffren conclut avec Hyder-Ali une alliance défensive et offensive.

9 Avril.—Le *Sévère*, de l'escadre de Suffren, aperçoit la flotte de Sir Edward Hughes se dirigeant sur Trinquémalé ; d'abord, il signale six voiles ; puis le *Sphynx*, signale quatorze voiles.

10 Avril.—L'éclaireur la *Fine* s'empare, devant les deux flottes, d'un senault anglais qui conduit à Madras le secrétaire de lord Macarthenay, gouverneur de cette ville. On peut saisir les dépêches avant que le capitaine anglais ne les jette à l'eau. Elles contiennent un projet d'alliance des Anglais avec le roi de Ceylan.

12 Avril.—Suffren rejoint la flotte de Sir Edwards Hughes dans les eaux de Trinquémalé. A midi et demi l'action commence, puis devient générale.

Deux vaisseaux anglais, le *Monmouth* et le *Superb* sont hors de combat. La bataille dure pendant cinq heures et douze minutes. Les Français perdent deux cents hommes et cinq officiers tués ; plus, deux cent vingt blessés, dont deux officiers.

Au soir, une tempête sépare les combattants. Suffren jette l'ancre sur la côte. Au jour, il défie la flotte anglaise qui n'accepte pas le combat ; il ne peut la rallier parce qu'elle s'était rapprochée beaucoup trop de la côte, et s'était mise sous la protection d'un banc de corail. Suffren se dirige dans le sud, et l'amiral Hughes entre dans le port de Trinquemalé.

Cette bataille porte le nom de *Provedien.*

12 Avril.—Au combat de Provedien (Ceylan) les Français perdent les officiers suivants : MM. de Bourdeilles, de Bielke, Lannorchionna (officier suédois), de Rochemon, de Cuèrs, Le Vasseur de Séligny, et de Barance. Parmi les blessés : MM. de Cillart, de Galles, Gouler, Pastrascour, d'Aigremont.

Les africains que Suffren avait pris à l'Ile de France se sont fort bien battus.

Les Anglais eurent neuf cents hommes tués ou blessés.

13 Avril.—Dans la nuit du 12 au 13 avril, les vaisseaux français et anglais sont mouillés près de la côte, après la bataille de Provedien, îlot de la côte orientale de Ceylan, et qui donne son nom à cette bataille. Ils se trouvent placés les uns auprès des autres, sans se reconnaître.

La frégate la *Fine*, chargée de remorquer le *Héros*, manque l'opération au milieu d'un fort grain. Elle rencontre l'*Orient* qui lui hèle de se méfier du vaisseau qui la suit car il est anglais. Mais la *Fine* ne peut faire son mouvement d'évitage, aborde le vaisseau anglais l'*Isis* de cinquante canons, et se trouve accrochée à lui par ses ancres.

M. de Salvert, dont les équipages sont frais, perd, dans la circonstance une occasion unique de s'emparer de ce vaisseau. Il aurait fallu à sa place un marin de la trempe de Surcouf. L'équipage du vaisseau anglais est tellement fatigué, que plusieurs matelots français peuvent pénétrer sur l'*Isis* par les abords. Ils reviennent sur la *Fine* avec des *sacs* qu'ils enlèvent du vaisseau anglais sans même être reconnus.

Le capitaine anglais voyant l'irrésolution inouïe des Français leur crie (en français) : " Si vous tirez un seul coup de feu, je " vous coule !" Or, il lui était impossible de le faire. M. de Salvert a la faiblesse de lui répondre qu'il n'a nulle intention d'attaquer. Plusieurs prisonniers anglais qui se trouvent sur la *Fine* peuvent sauter sur le vaisseau anglais.

Celui-ci fait tous ses efforts pour se dégager. Enfin, dans un grain, le vent, soufflant avec violence dans les voiles des deux navires orientées en sens contraire, les dégagent ; M. de Salvert s'était *sauvé* dans une embarcation, et *attendait, au large, le dénouement de cette scène...*

Dès qu'il voit les deux navires séparés, il vient *reprendre* le commandement de son navire, et va rejoindre l'escadre.

Le second de la *Fine*, Sebire de Beauchêne, pressé par M. de Salvert de le suivre dans son embarcation, avait refusé en disant que son *devoir* le retenait sur son navire.

La conduite de M. de Salvert a été diversement jugée dans cette circonstance. Mais un capitaine ne doit quitter son navire que le dernier !

14 Avril.—Suffren expédie à l'Ile de France la flûte les *Bons Amis* (le bataillon des volontaires de Bourbon reste sur l'escadre), et le *London*, une prise anglaise. Ces navires appareillent devant l'ennemi qui est impuissant à les arrêter. Ils portent à l'Ile de France des prisonniers anglais, que l'amiral Hughes refusent d'échanger, et le député de Madras chargé de négocier un traité d'alliance avec le roi de Ceylan (voir 10 avril précédent). On apprend par les dépêches saisies que ce monarque refuse l'alliance avec les Anglais.

19 Avril.—Après avoir réparé les avaries de la flotte, tant bien que mal, Suffren appareille, se présente sous divers ordres de bataille, et offre le combat à l'ennemi, en le prolongeant sur différents bords. " Ce spectacle, dit un témoin, est réellement " imposant. L'escadre avance en bel ordre, fait avec précision " toutes ses évolutions, et, conduite par un chef intrépide " qui inspirait à chacun l'ardeur et le patrioitsme dont " il est lui-même inspiré, défie au combat l'escadre anglaise, " qui paraissait acculée, sans faire d'autres mouvements que " d'écarter ses frégates, en se préparant à s'embosser.

".....Le banc de corail derrière lequel elle était retranchée " apportait un obstacle invincible à l'approche de l'escadre de " Suffren. Le pavillon français qui, depuis nombre d'années " n'avait paru dans ces mers que pour éprouver des revers, " flottait ici avec dignité et orgueil.....

" Le général, (Suffren) voyant Hughes insensible aux invi- " tations qu'il lui faisait de venir se mesurer en pleine mer, " prit le parti de faire route dans le sud....."

20 Avril.—La frégate la *Fine* est expédiée en éclaireur.

La corvette le *Chasseur* part pour l'Ile de France.

Le brûlot le *Pulvériseur*, venant de Galles, rallie l'escadre, et porte des nouvelles de l'Ile de France et des dépêches de France que M. de Souillac envoie à Suffren. Ces dépêches sont confiées à un officier du vaisseau le *Flamand*, resté à l'Ile de France, et qui rallie l'escadre sur un navire hollandais, lequel le dépose à Galles. Les dépêches étaient arrivées le 20 janvier à l'Ile de France.

24 Avril.—Suffren écrit au ministre à cette date :

" Je ne puis concevoir la fuite des Anglais pendant trois " jours, eux qui sont, vraiment, aussi forts que nous."

25 Avril.—Suffren se dirige sur Batacola, comptoir hollandais, à l'île de Ceylan, qui est un sûr abri. Il y est rejoint par la *Sylphide*, le *Trois-Amis*, le *Maurepas* et un brûlot venant de Galles.

28 Avril.—De Bussy quitte le Cap de Bonne Espérance avec les vaisseaux suivants : Le *Saint-Michel*, l'*Illustre*, le côtre le *Lézard*, et deux vaisseaux de transport le *Neptune-Royal* et le *Marquis de Castries*.

29 Avril.—Suffren reçoit trop tard les ordres de France lui enjoignant de retourner à l'Ile de France. Il écrit au ministre :

"... Si je quittais la côte peu après un combat, M. Hughes, " que j'ai battu le 17 février et le 12 avril, ne manquerait pas " de dire que j'ai été battu moi-même. "

30 Avril.—Suffren se trouve au mouillage de Batacola, à Ceylan, à vingt lieues de Trinquémalé où l'amiral Hughes, depuis le 22, ravitaille sa flotte. Il reçoit de Paris l'ordre de se rendre à l'Ile de France afin d'escorter de Bussy qui devait partir pour l'Inde. Les dépêches lui sont portées par le jeune Villaret-Joyeuse.

Suffren prend sur lui de ne pas obéir aux ordres du ministre Il est approuvé par M. de Souillac, qui donne ses raisons dans ses dépêches.

Suffren reste à Batacola jusqu'au 3 juin, à la grande désolation de l'escadre qui aspirait au retour vers " *les plaisirs de la belle Ile de France,*" cette île surnommée par Suffren la Cythère de l'Océan Indien, et après laquelle soupiraient les marins qui n'avaient nul souci des intérêts de leur nation.

9 Mai.—La frégate la *Fine* est détachée de l'escadre de Suffren pour aller croiser dans le sud de Batacola.

1er Juin.—Nommé par le roi, le 11 novembre 1781, commandant général des forces de terre et de mer au de là du Cap de Bonne-Espérance, M. le marquis de Bussy arrive ce jour à l'Ile de France.

Bussy de Castelnau (Charles Joseph Patissier, marquis de) est né près de Soissons, en 1718. Il meurt à Pondichéry en 1785, à l'âge de 67 ans.

Il a une carrière brillante en Europe, et une première fois dans l'Inde, où il acquiert une fortune considérable, qu'il sacrifie pour les intérêts français dans ce pays, lorsque la métropole l'abandonne à ses propres ressources. Sa campagne de 1782-1783, dans l'Inde, est déplorable, comme on le verra dans la suite.

Bussy, pressé par le roi, avait accepté cette mission suprême par pur patriotisme ; il se sentait vieux, et il était impotent. Il avait trop présumé de son courage et de ses forces physiques.

Bussy attend à l'Ile de France M. de Reynier qui commande le convoi.

Du 29 juillet au 12 août, dix sept navires de ce convoi étaient arrivés au Port-Louis. Le reste y arrive du 15 au 18 septembre ; soit : quatre vaisseaux de guerre, une flûte, quatre transports, et une prise marchande.

A peine arrivé, de Bussy avait expédié à Suffren le *Saint-Michel* et l'*Illustre*, avec M. d'Aymar. Ces vaisseaux sont arrivés à temps pour assister à la bataille de Trinquémalé, du 3 septembre.

13 Mai.—La frégate la *Fine* découvre cinq vaisseaux dans le sud-est. Ces vaisseaux prennent le large à l'approche d'une partie de l'escadre. Ce qui fait voir qu'ils sont des ennemis.

16 Mai.—Arrivée des bâtiments attendus de Galles, et destinés au ravitaillement de la flotte de Suffren. Ils sont précédés de la *Fine*. La frégate la *Bellone* et la corvette la *Sylphide* rallient la flotte. On distribue sur chaque vaisseau les hommes, ainsi que des munitions et des vivres. La *Bellone* s'était emparée du *Carter*. Bouvet le conduit à Pointe de Galles, où ce navire anglais est vendu six cent mille francs au profit de l'escadre.

1er Juin.—Suffren donne l'ordre de lever les tentes à Batacola et de se tenir prêt à appareiller. Tous les hommes valides sont embarqués.

2 Juin.—L'armée de Sir Eyre Coote est enveloppée à Arnic par Hyder-Ali, assisté de Typpo et de Lally. Au moment où elle va être prise et anéantie, Duchemin refuse de coopérer, malgré les instances réitérées de Hyder-Ali.

Sir Coote peut regagner Madras.

3 Juin.—Suffren, avec toute l'escadre, lève l'ancre, et quitte le mouillage de Batacola. Elle se dirige au nord en deux colonnes, celle du général au vent. A dix heures du soir, elle est par le travers de Trinquémalé. La *Fine* prend connaissance de l'escadre anglaise ; au jour, on avait dépassé Trinquémalé, et on aperçoit la côte de Coromandel.

4 Juin.—" L'escadre (de Suffren) était partie de l'Ile " de France avec vingt mille livres. (livres tournois). C'est avec " cette faible somme qu'elle entreprit sa glorieuse campagne. " Elle vécut deux ans aux dépens de l'ennemi. Dans la liqui- " dation qui eut lieu après la guerre, au ministère de la marine,

" ses prises furent évaluées *quatre millions neuf cent vin*
" *trois mille cinq cent quinze livres.*

" La plupart provenaient des captures faites par les frégat
" la *Fine* et la *Bellone.*"—(EUGÈNE FABRE.)

6 Juin.—Les éclaireurs de la flotte de Suffren reconnaisse plusieurs vaisseaux ennemis. Suffren jette l'ancre à Tranqu bar, à huit heures du soir.

6 Juin.—Suffren trouve à Tranquebar trois bâtimen hollandais venant de Batavia, et chargés de vivres, de l'arge et du matériel naval pour l'escadre française.

7 Juin.—En croisant en éclaireurs, la *Fine* et la *Bellon* s'emparent de deux flûtes anglaises. Une d'elles la *Résolutio* avait fait partie de l'expédition de Cook autour du monde.

10 Juin.—Hyder-Ali reçoit avec enthousiasme les nou velles des succès de Suffren sur la flotte anglaise ; il jur l'extermination des ennemis sur terre. Il dépêche M. Pivere de Morlat, l'agent français dans ses armées, pour félicit Suffren.

12 Juin.—Hyder-Aly envoie à Suffren, à Gondalou cinq cents bœufs et des provisions ; les Hollandais lui fo parvenir du riz, de l'arak, du biscuit, de la toile, et une fo somme en argent, dont il se sert pour acheter du matériel des munitions de bord.

Ses croiseurs font de riches prises qui ravitaillent la flott

18 Juin.—La *Fine*, commandant Périer de Salvert, s'e pare du *Yarmouth*, de 14 canons ; puis, de la *Fortitude*, 24 canons, contenant pour huit cents tonneaux de march dises diverses.

20 Juin.—Suffren, avec douze vaisseaux et quatre frég tes, arrive à Gondelour (Kadalur). L'armée de terre, se trouv à Porto-Novo s'était emparée de Gondelour, mais avait lais dans le sud Négapatam, place plus importante, que les Angl avait prise sur les Hollandais.

M. Dubostel est nommé gouverneur de Gondalour ; il établit des hôpitaux.

21 Juin.—Suffren arrive à Gondelour. Il apprend conduite inqualifiable de Duchemin à l'égard de Hyder-A Il décide de s'emparer de Négapatam, et, dans ce but, embarque une division de deux mille trois cent cinqua hommes sur ses transports.

22 Juin.—La *Bellone* est devant Négapatam. Bou avec les chaloupes de la frégate, s'empare d'un navire plusieurs chelingues, sous les canons des forts.

25 Juin.—La *Bellone*, ayant aperçu l'escadre an rallie Gondalour où se trouve Suffren.

3 Juillet.—Suffren quitte Gondalour le 3 juillet, pour aller à la rencontre de l'amiral Hughes.

4 Juillet.—La *Bellone* apprend à Suffren que l'escadre de l'amiral Hughes se trouve devant Tranquebar.

5 Juillet.—Suffren met sous voiles, et se dirige dans le sud. La *Fine* signale l'escadre anglaise devant Negapatam. L'escadre française y arrive pendant la nuit.

6 Juillet.—L'escadre anglaise devant Négapatam lève l'ancre, et rejoint celle de Suffren.— BATAILLE DE NÉGAPATAM. Commencée à sept heures du matin à l'avant-garde, elle devient générale à 10 heures ¾. L'escadre anglaise avait l'avantage du vent, lorsque, vers une heure, un changement subit de la brise met le désordre dans les deux escadres ; Suffren sait en profiter. L'amiral Hugues, après des pertes sérieuses, abandonne le champ de bataille, et rentre à Négapatam, tandis que Suffren jette l'ancre à Karical.

Suffren, plus mécontent que jamais de son état-major, renvoie au ministre trois de ses capitaines de vaisseau.

M. de Saint-Félix passe au commandement de l'*Artésien*, et M. de Cuverville à celui du *Vengeur*. M. Pas de Beaulieu commande le *Brillant*, et M. Périer de Salvert, le *Flamand*. Le capitaine Cillart, du *Sévère*, avait amené ; mais l'équipage, encouragé par les officiers auxiliaires Dieu et Bosco, l'oblige à re-hisser le pavillon.

Pierre René Servais Bouvet passe avec du Chilleau sur le *Sphynx*. Son oncle, Joseph René Bouvet de Précourt, vieux et malade, ne pouvant continuer la campagne, cède le commandement de l'*Ajax* au lieutenant de Beaumont-Le-Maître. Il a été mal secondé par ses officiers au combat de Négapatam. Joseph René Bouvet de Précourt est le père du vice-amiral François Joseph Bouvet de Précourt, et l'oncle de Pierre René Servais Bouvet de Maisonneuve, dont le fils Pierre Bouvet se trouva au combat du Grand-Port et fut contre-amiral.

L'escadre française, au combat de Négapatam, compte onze vaisseaux portant 706 canons.

L'escadre anglaise, également de onze vaisseaux, porte 740 canons.

L'*Ajax* (français), désemparé avant le combat, ne peut y prendre part. Ce qui donne le même nombre de *vaisseaux* de chaque côté, mais le nombre des *canons*, et surtout le calibre des canons, est de beaucoup supérieur du côté des Anglais.

Noms des officiers français tués au combat de Négapatam ; De Reine, Duvivier, Mélicourt et Levasseur.

Blessés ; du Chilleau, de Trébuzet, d'Origny, La Salle, Beaulieu, Lafond, Kermélec, de la Reynière, Malherbe,

de Gènes, Dordelin, Daniel, Lamartelière, Montalembert, de Creux, Lejuge, Pouniac de Bonnerie.

7 Juillet.—Le combat de Négapatam coûte à l'escadre de Suffren cinq cents hommes, tués ou blessés, dont beaucoup d'officiers, comme on le voit.

L'amiral Hughes rallie Madras pour faire réparer ses vaisseaux. Mais, quoique laissant le champ libre à Suffren, il a sauvé Négapatam.

Suffren reçoit un parlementaire anglais qui lui réclame, au nom de l'amiral Hughes, le vaisseau le *Sévère* qui, disait-il, avait amené pendant le combat du 6.

Suffren lui répond que si, à sa connaissance, le *Sévère* avait amené, il serait allé le reprendre.

" Mais, ajoute-t-il, si l'amiral Hughes y tient, il peut venir " chercher ce vaisseau lui-même."

L'incident n'eut pas de suite.

Le vaisseau le *Sévère*, capitaine le chevalier de Cillart, pris entre deux feux par les Anglais, avait, en effet, amené pendant un moment. Mais, le second du *Sévère*, un lieutenant auxiliaire, M. Dieu, ordonne de hisser le pavillon à sa place, avec l'assentiment de tout l'état major. Le feu du *Sévère* fut si bien conduit que les deux vaisseaux ennemis lâchèrent.

Ce qui fit dire à l'escadre, quelques jours après, que l'amiral Hughes aurait pu prendre le *Sévère*, mais que *Dieu ne l'a pas voulu.*

Parmi les commandants qui se sont mal conduits au combat de Négapatam, et qui ont empêché Suffren d'anéantir la flotte anglaise, on cite les noms suivants : Bidé de Maurville, qui fut détenu à la forteresse de Port-Louis (France), Forbin, qui fut détenu au château du Pont-Saint-Esprit.

D'autres ne furent que suspendus de leurs fonctions.

8 Juillet.—Suffren mouille à Karikal après le combat de Négapatam. Il observe l'ennemi. Mais celui-ci restant dans l'inaction, il va à Gondalour procéder aux grandes réparations de son escadre

15 Juillet.—Suffren est obligé d'abattre des maisons à Gondalour pour avoir les bois nécessaires à son escadre. Ses capitaines le pressent *de retourner dans le bon port de l'Ile de France.*

Suffren leur répond : " Je veux gagner mon *bon port* dans " l'Inde ; sinon, je ne veux pas d'autre port que l'océan

20 Juillet.—Suffren forme le projet de tenter une action sur Trinquémalé, à Ceylan, afin d'avoir un port de refuge et de ravitaillement à l'abri de toute surprise ennemie. L'escadre est en état de reprendre la mer, et se dirige vers Gondalour.

26 Juillet.—Suffren a une entrevue avec Hyder-Ali, aux environs de Gondalour. Le nabab s'était porté au devant de Suffren en trois jours, des environs d'Arni, à trente lieues de Gondalour, avec une armée de cent vingt mille hommes.

" L'entrevue fixée au 26, Suffren descend à terre avec les " commandants de vaisseaux de Pallières, de Saint-Félix, " de Cuverville, de Salvert et de Beaulieu. Le chevalier de " Pierrevert, son neveu, commandant de la *Bellone*, et MM. de " Moissac, major, et Ravenel, intendant général de l'escadre. " Il part de Gondalour, escorté par un bataillon de cipayes, et " se rend à Mangicoupan, chez Duchemin, où se trouve un " détachement de cavalerie française servant près d'Hyder, et " commandé par M. Bouthenot, pour accompagner le général " Suffren au camp du nabab. Goulam-Alikan, seigneur maure, " un des grands chefs de cavalerie d'Hyder-Ali, s'y rend aussi " avec un autre officier de la maison du prince, qu'il avait " envoyé au devant du général pour le complimenter et le " conduire au camp.

" ...Après un quart d'heure d'entretien, on se met en mar- " che ; elle était ouverte par le détachement de cavalerie " française ; la compagnie des grenadiers du régiment d'Aus- " trasie venait ensuite. Le commandant était dans son palan- " quin, Goulam-Alikan à côté de lui, sur une même ligne. " Tous les officiers de la suite du général marchaient après, " également portés dans des palanquins ; la cavalerie maure " marchait sur les ailes ; les cipayes formaient une haie de " chaque côté pour maintenir l'ordre, le cortège était fermé " par la compagnie des grenadiers de l'Ile de France.

" A l'entrée du général dans le camp, toutes les troupes du na- " bab se trouvèrent sous les armes et en bataille, chacun devant " son campement ; les tambours battent aux champs." –(X)

Suffren est introduit avec sa suite par les hérauts qui l'annoncent à haute voix. Le nabab se lève, vient donner l'accolade au général, et salue son état major. Il le fait asseoir à sa droite.

L'entrevue dure trois heures ; on ne parle pas d'affaires ; mais on se fait mutuellement de fort riches cadeaux.

Pendant que Suffren se trouve au camp de Hyder-Ali, il apprend l'arrivée de de Bussy à l'Ile de France. Cette nouvelle est apportée par M. de Launay, chargé d'une lettre de de Bussy et du portrait du roi pour Hyder-Ali.

Suffren apprend, également, la capture par la *Fine* et la *Bellone*, d'un navire de guerre anglais conduisant à Négapatam le colonel Horn, qui allait rejoindre l'armée du sud.

M. de Launay était arrivé à Pointe-de-Galles avec l'avant-

garde de l'escadre de de Bussy, sous le commandement de M. d'Aymar.

De Bussy avait quitté Cadix en décembre 1781, avec deux vaisseaux, trois transports, et un fort convoi d'hommes et de matériel. Attaqué avant son arrivée au Cap par des croiseurs anglais, il perd un transport. Apprenant que les Anglais allaient attaquer le Cap avec six mille hommes, Bussy y laisse une partie de son convoi. Il apprend à l'Ile de France les succès de Suffren dans l'Inde, et reprend courage. C'est à ce moment que, de concert avec M. de Souillac, il détache, sous M. d'Aymar, deux vaisseaux, une frégate, et neuf transports avec huit cents hommes et du matériel pour l'escadre de Suffren ; il fait annoncer qu'il va arriver lui-même avec le gros de l'escadre. Il attend des renforts que le marquis de Soulanges doit amener de Brest. C'est cette division d'Aymar dont Suffren apprend l'arrivée à Galles au moment de son entrevue avec Hyder-Ali.

27 Juillet.—Hyder-Ali traite, à son camp, près de Gondalour, Suffren et son état-major.

Suffren, qui avait couché au camp du nabab, se rend chez le prince avec M. Pivron, chargé par M. de Souillac des affaires de sa nation à cette cour. MM. de Bonthenot et Despinassy, commandant en chef de l'artillerie des vaisseaux de Suffren, assistent au gala, en se joignant à l'état-major de la veille.

28 Juillet.—Suffren et Hyder-Ali se retirent, pendant toute cette journée, sous une tente particulière, et y traitent des affaires de la guerre.

Suffren règle avec le prince la manière dont seront traitées les troupes françaises jusqu'à l'arrivée de M. de Bussy.

29 Juillet.—Suffren se sépare d'Hyder-Ali, ce guerrier extraordinaire, qu'il ne doit plus revoir ! Il se rend directement à son bord, où il reçoit la visite des principaux chefs du nabab.

Août.—Edit du roi relatif aux anoblissements qui peuvent avoir lieu dans la colonie de l'Ile de France.

Suffren, après avoir adressé un salut royal à Hyder-Ali, quitte Gondalour pour Batacola. Il cherche à faire sa jonction avec d'Aymar.

M. d'Aymar commandait le *Saint Michel*, et M. de Bruyère, l'*Illustre* ; ces deux vaisseaux accompagnent les huit transports qui viennent de l'Ile de France, et attendent les ordres de Suffren à Pointe de Galles. Ils sont accompagnés de la frégate la *Fortune* et du côtre le *Lézard*.

8 Août.—L'escadre de Suffren mouille à Batacola. Elle y trouve la *Consolante*, frégate qui avait rejoint les transports,

et qui annonce l'arrivée du côtre le *Lézard*, portant les dépêches.

11 Août.—Les frégates la *Friponne* et la *Résolue*, commandées par MM. de Blanchon et de Saint-Jean, s'emparent, dans le golfe du Bengale, de deux corvettes anglaises et d'un corsaire, *The Queen*.

12 Août.—Mort de Duchemin près de Gondalour. Il est remplacé par le brave comte d'Offelize, colonel du régiment d'Austrasie, qui ne prend que provisoirement, hélas ! le commandement de l'armée, car il est remplacé, le 16 mars 1783, par le vieux et impotent de Bussy.

D'Offelize est un militaire d'une grande capacité ; il aurait, certes, remporté de grands avantages sur les Anglais s'il eut conservé le commandement supérieur. Il avait déjà réparé les fautes de Duchemin. Chargé de protéger Gondalour et ses environs, il s'était emparé de Tessionin.

13 Août.—La *Bellone* rallie l'escadre à Batacola. Elle avait été surprise le 9 par le *Coventry*, frégate anglaise, qui la cribla de mitraille en la croisant. Le capitaine chevalier de Pierrevert, neveu de Suffren, est tué.

14 Août.—Suffren confie à M. Pas de Beaulieu, capitaine du vaisseau le *Brillant*, le commandement de la *Bellone*, dont la mission très importante, celle d'éclairer l'escadre, réclame un marin énergique et intelligent.

29 Août.—Arrivée à Batacola du cutter le *Lézard*, commandé par l'enseigne de vaisseau M. de Saint-George. Il porte au général ses paquets. Le roi approuve la conduite de Suffren à la Praya. Il lui annonce l'arrivée d'un convoi sous les ordres de M. de Peynier, commandant une division de quatre vaisseaux, et une frégate. M. de Bussy se trouve sur cette division.

C'est à Batacola, et parmi les dépêches du ministre, que Suffren, qui était commandeur de l'Ordre de Malte, reçoit les insignes de bailli que lui adresse le grand-maître de l'Ordre.

21 Août.—Arrivée à Batacola de la division d'Aymard. Elle est composée des deux vaisseaux, le *Saint-Michel* et l'*Illustre*, escortant cinq transports français et deux hollandais. La corvette la *Fortune* la précède.

22 Août.—Suffren donne l'ordre à l'escadre de se tenir prête à appareiller. Il se rend à bord des vaisseaux nouvellement arrivés, et fait répartir sur la flotte les troupes et les munitions fraîches ; il donne à chaque vaisseau ses ordres de marche et de combat.

23 Août.—L'escadre appareille de Batacola. La *Consolante* reste au mouillage. Suffren va faire le siège de Trinquemalé.

24 Août.—L'escadre, précédée du *Lézard* pour reconnaître la baie, mouille devant les forts de Trinquemalé, à la pointe Sale.

25 Août.—Suffren force l'entrée de la baie de Trinquémalé, sous le feu d'un fort auquel on ne répond pas.

26 Août.—Les troupes de débarquement devant Trinquélé se composent d'une compagnie de volontaires de l'Ile de France, d'un bataillon du régiment de l'Ile de France, d'un détachement du régiment d'Austrasie, d'un des volontaires étrangers de Lauzun, des volontaires de Bourbon, d'une compagnie d'artillerie, de six cents cipayes et des Africains des vaisseaux ; en tout 2,300 hommes.

Dès la pointe du jour, Suffren était à terre avec M. Dagoust, lieutenant colonel des volontaires de Lauzun ; M le chevalier Desrois, commandant du génie ; M. Fontaine, commandant de l'artillerie. Les volontaires de l'Ile de France étaient sous les ordres de M. Dupas, lieutenant de vaisseau.

Suffren fait construire des batteries pour bombarder la partie orientale du fort de Trinquemalé. Ces travaux durent les 27 et 28 août. Le 29, à 6 heures du matin le feu est ouvert, et il continue jusqu'au soir du 29. Le lendemain, 30, le feu recommence de grand matin. A neuf heures, Suffren somme la place de se rendre ; la brêche était loin d'être ouverte. Après un long débat, le commandant de la ville, le capitaine Macdowel, voyant que toute résistance était inutile, consent à rendre la place, à la condition que lui et ses troupes seront transportés à Madras, libres de servir pendant la guerre. Ces conditions acceptées, Suffren prend possession d'une des portes de la ville, à six heures du soir.

Trinquemalé capitule le 31 août. La ville est occupée par les Français le 1er septembre. Le 2, l'escadre de Sir Edwards Hughes paraît devant la place.

1er Septembre.—A la prise de Trinquémalé, Suffren ne perd que trente hommes, tant tués que blessés.

Suffren rapporte son succès aux leçons qu'il a reçus de d'Estaing.

Il écrit au ministre : " Si le comte d'Estaing ne m'avait " point employé sur terre en Amérique, je n'aurais point su " comment m'y prendre pour assiéger Trinquemalé ....."

2 Septembre.—La garnison laissée dans Trinquémalé se compose du troisième bataillon de l'Ile de France, de quatre cents cipayes et de cinq cents Malais, sous le commandement de M. Desrois.

3 Septembre.—Combat naval de Trinquemalé.

Suffren, malgré l'avis de la plupart de ses capitaines, va,

avec l'escadre, au devant de celle de l'amiral Hughes. Un combat acharné a lieu. A quatre heures, après une heure et demie de lutte, l'escadre française, obéissant mal au commandement, et profitant mal du vent, ce qui est cause qu'une division ne peut donner, semble avoir le dessous; mais, à 5 heures ½, après une saute de vent, elle reprend l'avantage, et plusieurs vaisseaux ennemis sont mis hors de combat. A ce moment, il ne reste plus de boulets à bord du vaisseau de Suffren, qui, néanmoins tire à poudre. A huit heures du soir, Hughes laisse porter vent arrière, et quitte le champ de bataille.

Suffren a, de nouveau, à se plaindre de ses capitaines, entre autres, de M. de Tromelin, de Saint Félix, de La Landelle, de Maurville, de Kersanson, de Galles, de Cillart, dont quelques uns sont débarqués à l'Ile de France.

Suffren met à l'ordre du jour de l'escadre la brillante conduite de M. de Bruyères de Chalabre, capitaine de l'*Illustre*.

L'escadre française, après avoir réparé ses avaries, quitte Trinquemalé le 30 septembre, et arrive à Gondalour le 4 octobre.

Le 15 octobre, Suffren quitte Gondalour pour aller hiverner à Achem, où il arrive le 1er novembre.

Voici les noms des officiers tués et blessés à la bataille navale de Trinquemalé.— Tués: MM. de Péan, de Voutron, de Saint Légier, de la Grandière.—Blessés: MM. de Bruyères, d'Aukarlo (suédois), de Cardignan, de Beaupoil. Amielh, Dulac, Bousquet, de la Grandière, de La Tour-Godis, et Séguin.

L'amiral Hughes, dans son rapport à son gouvernement sur cette affaire, avoue que quatre de ses vaisseaux ayant reçu des boulets au dessous de la flottaison, et faisant beaucoup d'eau, avaient juste le temps d'arriver à Madras, où il mouille le 9. Il avait perdu neuf officiers, dont deux capitaines de vaisseau.

Le capitaine du *Sphynx*, M. du Chilleau, s'était laissé entraîner dans la cabale dirigée par Tromelin contre Suffren. Mais, il avait pour second le brave Bouvet (père de Pierre). Pendant le combat, Bouvet montre à du Chilleau le *Héros* démâté, et canonné par trois vaisseaux ennemis ; il lui dit : "Voilà "notre poste, voilà le chemin de l'honneur !" Du Chilleau lui serre la main, et lui répond : " Tu as raison, ami, et tu " vas voir comment je sais réparer le temps perdu."

Il dégage Suffren, et a l'honneur de remorquer le *Héros*.

8 Septembre.—En louvoyant pour rentrer dans la baie de Trinquémalé, le vaisseau l'*Orient* se perd sur la Pointe Sale.

17 Septembre.—L'escadre de Suffren se trouve réunie dans la baie de Trinquemalé, et répare ses avaries. Après

quelques jours, elle part pour Gondalour, où elle rencontre les renforts amenés par d'Aymar.

En passant devant Négapatam, quelques embarcations conduites par l'officier Latour-du-Pin incendient un corsaire anglais qui s'était jeté à la côte.

1er Octobre —Suffren part pour Achem (sur la côte de Sumatra) le 1er octobre, et y arrive le 1er novembre.

25 Octobre.—La corvette le *Chasseur*, va rejoindre l'escadre de Suffren à Achem. Elle arrive de l'Ile de France, et annonce l'arrivée prochaine de de Bussy, avec 3 vaisseaux, 1 frégate, et 32 navires portant 2500 hommes, des munitions et des vivres pour une campagne.

14 Novembre.—M. Delaleu présente à la cour les premiers suppléments de son code de législation coloniale (Ile de France).

2 Décembre.—M. Delosmes des Dodins est nommé procureur général au conseil supérieur de l'Ile de France, en l'absence de M. de Virieux.

7 Décembre.—Hyder-Ali meurt le 7 décembre 1782, à huit heures et demie du matin, d'un cancer dans le dos. Il en souffrait depuis plusieurs années.

Hyder-Ali est né en 1725, sous le nom de Hyder-Naïk, à Bondicote, près de Bedmore. Il était d'une basse extraction, et n'est arrivé au pouvoir que par des actes criminels. A 25 ans, il prend le nom de Hyder-Aly, quitte une existence aventureuse, et entre au service des princes indiens en guerre contre l'Anglais, à qui il voue une haine qui dure toute la vie.

Il est impossible, dans ce recueil, de faire une notice biographique, même très-résumée, de ce guerrier extraordinaire. Son nom est cité souvent où il se trouve mêlé aux actions des Français dans l'Inde. C'est tout ce que ce livre peut dire de Hyder-Ali.

Il avait pris le titre de roi de Canara, de Courga, prince de Bedmore ; après la prise des îles Maldives, il ajoute à ses titres celui de roi des îles de la mer des Indes.

Sa mort contribue à arranger les affaires des Anglais dans l'Inde. C'était la crainte qu'ils avaient de lui qui les avait poussés à conclure, avec empressement, la paix qui n'a été définitivement signée qu'en 1783.

Son fils, Tippo-Saëb lui succède.

Quoique ayant été vaincu comme son père, l'histoire impartiale les citera comme les seuls qui aient résisté, souvent avec succès, contre les conquérants de leur pays, quand les autres princes de leur race ont lâchement vendu leur indépendance et leur sol aux Européens. (Voir, 12 janvier 1783, la cause réele de la mort du grand guerrier Hyder-Ali.)

20 Décembre.—Suffren apprend, à Achem, les tristes évènements qui ont précédé et suivi l'arrivée de de Bussy à l'Ile de France, l'état de maladie de ce général et l'affreuse épidémie qui a décimé son escadre et ses troupes à l'Ile de France. Déçu de son projet de s'emparer de Madras avec les secours portés par de Bussy, il quitte Achem, le 20 décembre, après avoir réparé les avaries de l'escadre, et avoir fait reposer ses équipages.

21 Décembre.—Suffren, en quittant Achem, fait route vers la côte Coromandel, et atterrit au nord, à Ganjam. Faute de bâteaux pouvant franchir la barre, il ne peut opérer le débarquement, et se contente d'intercepter les ravitaillements de l'ennemi.

Décembre.—Le capitaine Lally (neveu de Lally-Tollendal), commande un corps de troupe qui défait les Anglais dans le Carnatic.

De Bussy, arrivé à l'Ile de France en juin, ne peut quitter cette colonie qu'en décembre.

"...Une affreuse épidémie régnait à bord de ses vaisseaux. " Le nombre des malades passait 2,800. Les vaisseaux étaient " empestés au point que ceux qui les nettoyaient tombaient " malades et que beaucoup succombaient. Faute de bras pour " nettoyer l'*Alexandre*, on le coula ! (Ce vaisseau était com- " mandé par le chevalier Dubucq, qui, en 1814, fut nommé " gouverneur de la Martinique).

" En quatre mois on perdit 429 soldats et matelots, et 106 " africains. A l'hôpital 150 infirmiers gagnèrent la maladie, " plusieurs en moururent. La ville de Port-Louis offrait un " horrible spectacle (d'après les dépêches au ministre). Des " cochons allaient dans le cimetière, jusque là resté sans " clôture ; ils déterraient les corps, et trainaient dans les rues " des lambeaux de cadavres. Cette peste retarda de six mois " l'expédition de l'Inde et fit perdre un tiers des forces qui y " étaient destinées. Enfin, la maladie cessa ses ravages, et de " Bussy annonça que son intention était de partir avec son " convoi dans le mois de décembre."—(*Archives de la marine.*)

En effet, de Bussy quitte l'Ile de France le 18 décembre 1782, avec M. de Peynier. Il est escorté par les vaisseaux le *Fendant*, l'*Argonaute*, le *Hardi*, la frégate la *Cléopâtre* et 32 bâtiments de transport.

Les Anglais avaient dépensé depuis sept ans, soit de 1776 à 1782, la somme énorme de cent millions de livres sterling (deux milliards cinq cents millions de francs) pour la marine et la guerre. Le chômage de leur commerce leur avait fait perdre cinquante millions de cette même monnaie, et les colo-

nies en devaient autant à la métropole ; enfin, dans la seule année 1778, ils avaient perdu cinq cent cinquante neuf vaisseaux de tout ordre, qui représentaient la somme de cinquante millions de livres sterling !

1783

Janvier.—Dès les premiers jours de janvier, Pas de Beaulieu, avec la *Bellone* et l'*Annibal* fait beaucoup de mal au commerce anglais à l'embouchure du Gange.

Suffren ne peut s'emparer de Ganjam faute d'embarcations plates pour franchir la barre. Mais les vaisseaux peuvent s'approvisionner de vivres frais.

12 Janvier.—La frégate anglaise *Coventry*, la même qui avait surpris la *Bellone*, où le capitaine Pierrervert, neveu de Suffren trouva la mort, se fait prendre en venant, la nuit, mouiller au milieu de l'escadre française, sur la côte de Coromandel. Cette frégate armée de 30 pièces, est commandéé par le capitaine Wolseley, neveu de l'amiral Hughes, (étrange coïncidence). Le commandement du *Coventry* est donné au lieutenant d'Herly, officier distingué. Pour ses débuts il s'empare de trois vaisseaux de la compagnie anglaise.

"...Les prisonniers du *Coventry* apprennent aux Français la mort de Hyder-Ali, survenu le 7 décembre, aux environs d'Arcate.

"... Nous avons vu quelle était la fortune de cet usurpateur ; " attaché aux Français, grand guerrier, mais encore plus grand " politique, ennemi acharné des Anglais, il fut le seul des " princes de cette partie de l'Asie qui ne plia pas sous le " joug, ou qui n'acheta pas la tranquille jouissance de sa " puissance par des sacrifices humiliants. Il passa sa vie à les " combattre, et nouveau Mithridate, ses derniers regards ont " vu fuir les Anglais."—(X.)

Hyder-Ali souffrait depuis deux ans d'un cancer dans le dos, mais la superstition religieuse qui était sa force dans son royaume, l'avait empêché de consentir à une opération que les médecins français jugeaient depuis longtemps nécessaire mais qui fut faite trop tard.

1er Février.—La nouvelle de la mort d'Hyder-Ali détermine Suffren à rallier Gondalour plus tôt qu'il n'en avait l'intention. Il y arrive le 1er février.

En arrivant au mouillage de Gondalour, le vaisseau le *Bizarre*, commandé par M. Tréhouret (ou Tréhouart) se perd par une fausse manœuvre.

23 Février.—Après une longue traversée, et contrarié par les vents, Suffren arrive à Trinquémalé, après avoir détaché

des croiseurs dans le golfe du Bengale. A son arrivée devant la baie de Trinquémalé, il aperçoit l'escadre de Hughes, revenant de la côte Malabar, et qui continue sa route au nord.

25 Février.—Suffren veut prévenir la division du golfe de l'arrivée de l'ennemi en nombre. Il expédie la frégate la *Nayade*, commandée par Villaret de Joyeuse pour cette mission périlleuse et délicate. A peine entré dans le golfe, la *Nayade* est rencontrée par le vaisseau le *Sceptre* de 64 canons. Après un combat à outrance, la *Nayade* ne pouvant plus naviguer, est prise.

10 Mars.—Arrivée à Trinquémalé de l'escadre qui escorte le général de Bussy. Elle est composée de deux vaisseaux, d'une frégate, et de 32 transports, venant de l'Ile de France, sous le commandement du capitaine Peynier. Les troupes sous le commandement de Bussy, se montent à 2,300 hommes.

19 Mars.—Arrivée à Porto-Novo du corps divisionnaire de 2,300 hommes sous le commandement de de Bussy.

Suffren écrit à son ami M. Bolle, qui était en 1782 lieutenant de vaisseau chargé du détail général de la flotte, une lettre confidentielle relative au combat de Trinquémalé (3 septembre 1782). Cette lettre fort intéressante, est trop longue pour être reproduite ici : mon frère Prosper se réserve de la publier dans son travail sur l'Ile de France.

(M. Bolle était le père du capitaine de l'*Amphitrite*, qui en 1840, ramena à l'Ile Maurice les restes d'Adrien d'Epinay.)

11 Avril.—Arrivée de Suffren à Trinquémalé.

Bouvet est nommé par Suffren capitaine de la corvette la *Fortune*.

12 Avril.—Suffren donne l'ordre à Bouvet de partir pour la France sur la *Fortune* avec les dépêches pour le ministre et les paquets de l'escadre. Le même jour la *Fortune* appareille.(*)

19 Mai.—Promulgation, à l'Ile de France, des préliminaires d'un traité de Paix signé le 9 février 1783, entre la France et l'Angleterre. La France abandonne ses colonies, et surtout l'Ile de France, à leurs propres ressources. Cependant des fonds relativement considérables sont encore envoyés à l'Ile de France est en 1783. A la reddition des comptes, on s'aperçoit d'un grand désordre dans les dépenses. M. l'intendant Chevreau est rappelé à Paris. Ce fonctionnaire, au moment de se justifier, pris d'une fièvre chaude,se jette dans la Seine, et se noie.(1785.)

Accaparement des grains et des vivres à l'Ile de France ; mesures sévères prises pour éviter une disette et des désordres.

24 Mai.—L'escadre anglaise, qui avait quitté Madras le 1er mai, arrive devant Trinquémalé. Trouvant l'escadre de

(*) Voir page 280.

Suffren en nombre, et protégée par les batteries de terre, elle s'arrête, puis continue sa route au sud. Suffren expédie à de Bussy, à Gondalour, le *Fendant* et deux frégates accompagnant deux flûtes hollandaises chargées de munitions. L'escadre de Hughes reparaît quelques jours après devant Trinquémalé, voyant la contenance de Suffren elle continue sa route.

11 Juin.—Suffren quitte Trinquémalé ; et arrive le 14 en vue de Gondalour, au secours de Bussy.

13 Juin.—Le général anglais Stuart, qui a succédé à Coote, met le siège devant Gondalour.

Bataille de Kadalur (en français, Gondalour.)

"..... Alors, d'Houdetot rentre en ligne, et, le 13 juin, a " lieu la bataille de Gondalour. Elle est engagée par les An- " glais qui, la veille, reçoivent un renfort de 800 Européens de " leur escadre. L'armée française, par suite de maladies est " réduite à 2,300 européens et à 5,000 cipayes, dont 3,500 " de l'armée de Tippo-Saïb. On se bat depuis quatre heures " et demie du matin jusqu'à une heure de l'après-midi. Au " premier coup de canon, les 3,500 cipayes de Tippo-Saëb, que " Bussy avait portés sur une rizière, prennent la fuite sans " qu'il soit possible de les rallier. Deux pièces de 18 avaient " cependant été placées en avant de leur gauche pour les sou- " tenir ; elles sont dans un poste dont la défense est confiée à " M. Bint, lieutenant colonel d'infanterie.

" L'action est vive, et, malgré la fuite des cipayes, les " Français font merveille. Il est juste de dire que de Bussy se " montre digne de son ancienne réputation en restant cons- " tamment dans l'endroit le plus exposé. Il faut dire aussi que " Messieurs de Sénarmont, d'Albigeac, d'Herville, de Boissieu, " d'Hoffelize, d'Houdetot et d'autres officiers donnent les " preuves multipliées de la plus brillante valeur.

" A neuf heures et demie on croit l'affaire finie.

" L'on fait quitter au régiment d'Austrasie sa place de " bataille, et prendre celle qu'il occupait la veille. De sorte " que le vicomte d'Houdetot qui, dans l'ordre de bataille, était " au centre, reste en l'air pour soutenir le poste avancé de " Bint. A neuf heures trois quarts la canonnade recommence. " A dix heures le poste est enlevé, Bint tué, et d'Houdetot se- " voit entouré par quatre colonnes, chacune trois fois plus " forte que la sienne. Néanmoins, il fait une résistance assez " grande pour les ralentir, et donner le temps à la brigade " d'Austrasie, colonel d'Offelize, de venir le dégager. Elle est " ainsi composée : le régiment d'Austrasie, un bataillon de " Royal-Roussillon, cent cinquante hommes du régiment " de Lamark, et les volontaires de Bourbon et de Lauzun.

"Quand d'Houdetot voit ces braves s'ébranler pour charger, il s'écrie : Bas le feu, à la baïonnette ! En même temps il s'élance avec une vigueur irrésistible sur la colonne qui l'avait coupé, et il est si bien secondé par Austrasie, qu'en un instant tout ce qui se trouve devant eux est abattu et exterminé. Nos soldats reprennent trois pièces de canons qui avaient été enlevés. Le choc a été si violent que le 109me régiment anglais, qui avait la tête de la colonne, a été écrasé. Le soir, il n'avait plus que *cinquante huit* hommes sous les armes ! D'Houdetot perd plus du tiers de son monde en tués ou blessés ; il faillit lui-même mourir au milieu de son triomphe. Epuisé de fatigue, et suffoqué par l'intolérable chaleur d'un soleil dévorant, il tombe sans connaissance. Il va être infailliblement pris ou tué lorsqu'un de ses africains l'emporte hors du champ de bataille. Un soldat qui l'aide dans cet acte de courageux dévouement est tué de trois coups de fusil. Le cafre, plus heureux, porte seul jusqu'à Gondalour son brave commandant, qui le récompense de cette belle action en lui donnant aussitôt la liberté.

"L'admirable conduite de d'Houdetot dans cette affaire lui valut d'être nommé, le 1er décembre, brigadier des armées du roi. Il est, en même temps, gratifié d'une pension qu'il ne toucha jamais.

"La perte des Français est :
" 458 européens tués ou blessés dont 30 officiers.
" 800 indigènes.

" 1,258 hommes en tout.

" Les Anglais ont perdu :
" 900 européens, dont 63 officiers, et
" 2,000 indigènes.

" Les Anglais soutenus par leur escadre qui bloque le port de Gondalour, parviennent à serrer de près les Français qui ne se trouvant pas en nombre suffisant pour tenir la campagne, se renferment dans la ville. Mais Suffren paraît. Gondalour est dégagé. Peu après (29 juin) la nouvelle de la paix arrive, et met fin aux hostilités. Les Anglais reconnaissent eux-mêmes que Stuart était perdu sans cette suspension des hostilités."—(X.)

14 Juin.—Arrivée à Gondalour de l'escadre de l'amiral Hughes, supérieur de trois vaisseaux à celle de Suffren. Elle avait devancé celle de Suffren.

A sa vue, Suffren passe à bord de la frégate la *Cléopâtre*

capitaine de Rosily, et veut combattre une frégate anglaise qui s'était avancée pour reconnaître. La frégate ennemie rallie son escadre.

16 Juin.—L'escadre de Hughes lève l'ancre et va au devant de Suffren. Mais ce dernier trouve l'heure trop avancée pour livrer un combat. Les deux escadres passent la nuit à louvoyer. Au jour, Suffren, ayant tourné l'ennemi, se trouve mouillé devant Gondalour. Il communique avec de Bussy. Puis, Suffren appareille, et force de voiles pour atteindre l'ennemi. Celui-ci, ayant l'avantage de la marche, refuse le combat.

20 Juin.—Suffren après avoir embarqué à Gondalour mille hommes sur son escadre, passe sur sa frégate, lève l'ancre et va offrir le combat à Sir Hughes, dont l'escadre était devenue bien supérieure à la sienne. Il se rapproche tellement, que l'amiral anglais ne peut plus refuser le combat.

Après une action acharnée, qui dure de 4 à 7 heures du soir, l'amiral anglais se voit, de nouveau, obligé de quitter les eaux de Gondalour et de rallier Madras. Suffren a donc atteint son but en éloignant l'escadre ennemie de Gondalour. Il peut maintenant, combiner ses forces avec celles de la place. Il entre triomphalement dans la ville.

Mort de M. Périer de Salvert, tué à son banc de quart sur le *Flamand*, au combat de Gondalour.

Outre la perte de M. de Salvert, au combat de Gondalour, Suffren eut à regretter celles de MM. Dupas de la Mancelière, de Robinot, Dieu, et l'Isselée.

Parmi les blessés :

MM. Dumoulin, de Saint-Félix, de Ravenel, de Pouniac, de Bounevie, de Than, Groignard, de Gonardin, de Villioume d'Egmont, de Lesquin, Flantin, de Lesseigues.

21 Juin.—Suffren attend en vain l'ennemi pour achever le combat. Mais Hughes qui, déjà, le 20, voyait que deux heures de combat de plus, son escadre était perdue, ne reparaît plus, et gagne Madras.

23 Juin.—Suffren, non seulement, rend à la place de Gondalour les mille hommes qu'il lui avait empruntés, mais encore lui donne un renfort de 2,400 marins. A terre, Suffren et ses hommes se trouvent sous le commandement du vieux de Bussy. Malgré les supplications de Suffren, de d'Offelize, de d'Houdetot, et de tout l'état-major, de prendre l'offensive contre l'armée anglaise assiégeante, commandée par Stuart, de Bussy rejette leurs conseils. Suffren, dégoûté, retourne sur ses vaisseaux.

Le 26 juin, de Bussy se décide à faire une sortie commandée par le chevalier Dumas. Stuart, qui a pu reprendre l'offensive, repousse les sorties, et se tient dans ses retranchements. Au moment où de Bussy allait ordonner une sortie générale, le 29 juin, on apprend les préliminaires de la paix, et une suspension d'armes a eu lieu le 3 septembre. Pendant cette sortie, commandée par Dumas, les Anglais font des prisonniers, et parmi eux se trouve le sergent Bernadotte, le futur roi de Suède.

29 Juin.— " Au déclin du jour une frégate anglaise la " *Medea*, est aperçue portant pavillon parlementaire... Lord " Macarthenay et Sir Edward Hughes font proposer à " MM. de Suffren et de Bussy de cesser les hostilités. Des " avis certains, venus par la caravane (d'Egypte) leur apprennent que les préliminaires de la paix ont été signés à Versailles le 9 février de cette année.

" Le gouverneur de Madras connaissait cette nouvelle bien " avant les derniers combats, mais les Anglais croyaient " anéantir, avant de promulguer la paix, la puissance française dans l'Inde."

Suffren consent à une suspension d'armes jusqu'à l'arrivée des nouvelles officielles ; mais le vieux de Bussy refuse de l'accepter ; Stuart en fait autant, de son côté. De sorte que ces deux combattants se regardent pendant plusieurs jours, en se tirant, de temps à autre, quelques coups de canon pour faire voir au monde qu'ils existent encore.

Juillet.—Après que les hostilités eurent cessé l'escadre française dans l'Inde est réduite à cinq vaisseaux et deux frégates, sous le commandement de M. Peynier.

3 Septembre.—On apprend dans l'Inde, par la *Surveillante*, venant directement d'Europe, la nouvelle du traité de paix de Versailles du 9 février.

Les hostilités sont suspendues définitivement.

5 Octobre.— Le bailli de Suffren quitte Gondalour et le théâtre de ses exploits, le 5 octobre 1783. Il se rend à l'Ile de France.

Les Anglais ont demandé la paix à temps, et, comme on dirait de nos jours, au moment psychologique. Ils la connaissait dans l'Inde depuis environ deux mois. Ils avaient reçu des instructions de frapper un grand coup avant d'en divulguer la nouvelle. Mais, Suffren était là, on devait en finir.

11 Novembre.—Mardi.— Retour à l'Ile de France du bailli de Suffren après sa campagne de l'Inde. Extraits de son journal de bord :—

"...Au jour vu l'île Ronde à O.S.O., à quatre lieues. Nous avons arrivé dessus.

" 12 Novembre, mercredi :—"...Le vent nous a permis d'entrer à la voile, et à quatre heures, nous avons mouillé devant l'île aux Tonneliers où l'on nous a amarrés... A quatre heures et demie, M. le vicomte de Souillac, gouverneur, est venu à bord avec l'intendant, et plusieurs autres officiers et personnes de la colonie, à cinq heures, il est retourné à terre, et a été salué de trois cris de *Vive le roi* ! et de quinze coups de canon.

" A cinq heures et demie, le général (Suffren) est descendu à terre. Il a été salué, en débarquant, de 21 coups de canon par la place. Il a été reçu par le gouverneur, les officiers de la garnison, des habitants et un monde infini, qui firent retentir l'air des cris de *Vive le roi ! Vive Suffren !* La musique du régiment l'a conduit, ainsi que tout le monde, jusqu'au gouvernement, où il a soupé.

"Après le souper, toutes les dames de la ville sont venues lui faire une visite, et lui ont donné une sérénade.

" Le lendemain, il a pris une maison à terre.

" 18 Novembre, mardi :— Le gouverneur a donné une fête à M. de Suffren, à laquelle était invitée toute la colonie ; on a tiré un feu d'artifice .....

" 29 Novembre, samedi : Départ de l'Ile de France... A onze heures et demie, nous avons mis sous voiles avec la *Cléopâtre* et fait route pour le Cap de Bonne Espérance ;... Mis le cap à O.N.O., vent à l'E.S.E., petit frais. A onze heures ¾ embarqué toutes les embarcations, et mis le cap à l'O.S.O., à minuit..

... Journal de bord du Bailli de Suffren dans l'Inde, publié par Henri Moris, avec préface de M. le vice-amiral Jurien de la Gravière, membre de l'Académie Française et de l'Académie des Sciences.—Paris, chez Challamel, 1888."

12 Novembre.— Une députation du conseil supérieur de l'Ile de France va complimenter le Bailli de Suffren à son arrivée de l'Inde.

29 Novembre.— Une députation du conseil supérieur de l'Ile de France se rend auprès du bailli de Suffren, à l'occasion de son départ de la colonie pour rentrer en France.

28 Décembre.— Du Cap de Bonne Espérance Suffren écrit à la comtesse d'Alais : "...Depuis ma lettre écrite, chère amie, j'ai passé *aux îles*, où j'ai été seize jours. Je te ferai tourner la tête si je racontais la façon dont on m'a reçu... Les bons Hollandais m'ont reçu ici comme un libérateur... Mais,

parmi les hommages qui m'ont le plus flatté, " il n'y en a " point qui m'ont fait plus de plaisir que l'estime et la " considération que m'ont témoignées les Anglais qui se trou- " vent ici..."

31 Décembre. — La paix définitive du 3 septembre 1783, qui stipule l'indépendance américaine, cause un tort immense à l'influence française dans l'Inde. Si, au lieu de signer cette paix, la France eût envoyé quelques vaisseaux et quelques milliers d'hommes à Suffren et à Tippo-Saëb, l'Inde était perdue pour les Anglais, et l'on retrouvait en Asie un nouveau Canada.

L'Amérique n'en eût pas moins cónsolidé son indépendance par elle-même, dans la suite.

Les Anglais reconnaissent eux-mêmes que l'armée de Stuart devant Gondalour était perdue si les hostilités avaient continué quelques mois encore, et cette armée était le dernier rempart de leur puissance dans l'Inde.

En 1793, lorsque la France avait l'Europe entière contre elle, les Etats-Unis restèrent neutres !

De nos jours, les Italiens font mieux ; ils deviennent nos ennemis, s'allient à ceux qui ont humilié la France, laquelle a créé leur indépendance.

Après la paix, il y a trois régiments à l'Ile de France :

Celui de l'Ile de France, celui de l'île Bourbon, et celui de Pondichéry. En 1785 et 1786, les deux premiers vont tenir garnison à Pondichéry, tandis que celui de Pondichéry reste à l'Ile de France.

Des plants de muscadiers sont transportés de l'Ile de France à la Guyane, et réussissent fort bien.

William Pitt, monte au pouvoir comme premier ministre de l'Angleterre, à l'âge de 24 ans. Il fait passer en 1784, un bill relatif à l'Inde.

1784

Janvier.—Cossigny de Palma demande la création d'un établissement de léproserie à l'Ile de France. Quoique cette maladie ne soit encore que relativement rare, à cette époque, aux îles de France et de Bourbon, elle doit s'y propager nécessairement, selon lui, par les relations de ces îles avec l'Inde, la Chine et autres pays de l'Orient où elle est très répandue.

On peut voir de nos jours (1890) que Cossigny ne se trompait pas. Mais Cossigny ne pensait pas au choléra, à la variole, à la fièvre et à d'autres maladies contagieuses, qui infestent notre colonie et qui toutes, nous sont importées de l'Inde.

Un très violent ouragan frappe les deux colonies. A Bourbon, le vent souffle du nord avec violence ; à l'Ile de France, ses effets sont désastreux. Depuis onze ans, (1773) la colonie n'avait pas souffert de ces ouragans.

Ier Janvier.—Après la signature de la paix, il y avait en garnison à l'Ile de France :

1o. Le régiment de l'Ile de France ;

2o. Le régiment de Pondichéry ;

3o. Un régiment d'artillerie ;

4o. La troisième légion des volontaires étrangers de la marine ;

Une quantité de sous-lieutenants, à la suite et des " cadets gentilshommes.

Voici la composition civile et militaire des deux colonies, extraite de " l'*Etat des colonies pour l'année 1784 imprimé d'ordre de M. le maréchal de Castries, ministre et secrétaire d'Etat au département de la marine :*"

Gouverneur général des îles de France et de Bourbon : M. le vicomte de Souillac, capitaine de vaisseau † (*)

M. le vicomte d'Houdetot, colonel, maréchal des logis.† (‡)

M. de Canaples, lieutenant-colonel, aide-maréchal des logis.

M. de Montigny, colonel.

Régiment de l'Ile de France :

(Nous ne citerons que les noms qui peuvent intéresser les familles de nos colonies.)

Colonel : M. de Chenneville †

Lieutenant colonel : M. de Cossigny †

Major, M. de Thomé.

Quartier maître trésorier, M. Herchenroder.

Chefs de bataillon, M. Ligeac, etc

Aides-majors, M. de Bacqueville, M. La Hausse, etc.

Sous aides-majors, M. de Tourris, etc.

Porte drapeau, MM. Varney, Gourlacq, Sauville, La Roque.

A la suite : MM. Boucher, Dumesnil, etc.

Capitaines, MM. de Pelletier, Sanglier, Gauthier, de Poilly, de Butler, de Vieilt, Durohne, Montbel, Mesnard, Fontenay, La Gracinière, Boucherville, Grandcourt, Les Pervanches, etc.

Lieutenants, La Piconnerie, Le Roy, Gillot-Desply, Alary, Dubucq, Montagu, Guibert, Brousse de La Borde, Langlade, etc., etc.

Sous lieutenants, MM. de Rhune, La Louvière, Péan, de Froberville, Périchon de Beauplan, Languillart, etc., etc.

(*) Ce signe † veut dire décoré de la croix de Saint-Louis.
(‡) M. le vicomte d'Houdetot épousa Mademoiselle de Céré.

Régiment de Pondichéry :
Colonel, M. de Fleury † (*)
Lieutenant, M. le marquis de Montredon †, et chevalier de Malte.
Major, M. de Mars.
Aides-majors, Kerjean, M. de Galaup.
Sous-aides majors, M.de Surville, M. de Marneville.
Capitaines, MM. Mallet, Aubert, Larcher etc.
Lieutenants, Boullac, Bourelly, Clérensac, Maisonneuve, Durup.
Sous-lieutenants, de Gaillande ; Beausir, de Bellecombe, Esnouf, Plaideau, Martin, Caradec, de Villeneuve, Richeville, Palmas, Barbier, Desveaux, Laval, Grenier,de La Salle, Pellegrin, La Motte, du Portail, Desveaux, etc.
Troisième légion des volontaires étrangers de la marine :
Colonel, M. d'Agoult, porte drapeau. M. Chanterenne.
Capitaines, de la Martellière, La Renaudie etc.
Lieutenants, Rambaud, Thénin etc.,
Sous lieutenants, de Montfort, de Quincy, Parisot, La Glaine d'Auzon, etc.
Colonel Artillerie, Despinassy. †
Capitaines, Fontaine, Desvaux, Perticot, La Ferrière etc.
Lieutenants, Aubert, Deribes, de Jossigny, Joyeuse, La Hausse, Ducray, Maingard, Despinassy, Rivière, Le Hec, Froment, Desvaux, Trublet etc.
Génie royal :
Ingénieur en chef, Desroyes.
Ingénieur en second, De La Martinière..
Lieutenants, de Jossigny, Parant de Grandcourt, Malavois.
Officiers du port, Duclos-Guyot, capitaine de brulôt, Pierre Perrot, lieutenant de frégate.
Inspecteur général, M. Le vicomte de Conway.
Cadets gentilshommes, MM. Parizet, de la Porte, Lacroix, Danglardt, Guyot de Lespart, Got de la Rozière, Trouchet de Benauville etc., etc.

Dans l'administration civile, on voit les noms suivants, selon les grades : de Chanvalon, Motais de Narbonne, Le Vasseur, Lejuge, Sonnerat, Le Blanc, Viny, Bernard, de Spéville, Beaujendre, Cailleau, Béquet, de Chazal, de Laleu, Jocet, Barry de Richeville, de Virieux, Magon, Lousteau, Brunet, Lavergne, Gouly, etc.

Dans l'administration de l'île Bourbon, on trouve les noms suivants : M. de Souville, †, capitaine de vaisseau, comman-

(*) Ce signe † veut dire décoré de la croix de Saint-Louis.

dant particulier. MM. Mottet de la Fontaine, du Tremblay, de Lahogue, de la Nux, Périchon de Vaudeuil, Azéma, Pajot, d'Etchevery, Lefebure, de Mars, Motet etc., etc., etc.

15 Janvier.—Le chevalier de Fresne (Camille Charles) est nommé colonel du régiment de Bourbon.

M. le chevalier de Fresne, ayant été pendant trois mois gouverneur par intérim de l'Ile de France, en l'absence de M. de Souillac, parti pour l'Inde, a droit à une mention particulière.

Il est né à Lyon le 26 février 1741.

Il entre comme enseigne dans le régiment de Lyonnais le 1er mars 1757. Il est promu, la même année, au grade de lieutenant, et fait la campagne de Hanovre.

Il est fait aide-major en 1767.

Il est nommé capitaine des chasseurs au régiment du Maine en 1778, et major du régiment royal comtois le 8 avril 1779.

Il est embarqué pour les Iles du Vent (Amérique) en janvier 1780.

En 1782, il se trouve à la prise de Saint-Eustache et de Saint-Christophe.

Il est nommé lieutenant colonel du régiment d'Auxerrois le 27 novembre 1782, puis commandant des troupes à Saint Vincent.

Enfin, en 1784, il est nommé colonel du régiment de Bourbon.

M. de Fresne, comme on l'a vu, gouverne l'Ile de France du 4 avril 1785 au 28 juin suivant. Il est remplacé par M. de Fleuri, colonel du régiment de Pondichéry.

En 1786, M. de Fresne épouse, à Pondichéry, Mademoiselle de Salminiac, fille du capitaine de port de cette ville.

M. de Fresne revient à l'Ile de France sous M. de Malartic, mais, sa vue s'affaiblissant, il est obligé de se retirer du service actif.

M. de Fresne, militaire très distingué, a été un administrateur très sage. Il laisse les meilleurs souvenirs dans l'histoire coloniale des deux îles.

Mars.—Faillite Paul Darifat.

M. Paul Darifat, gentilhomme doué d'une grande intelligence, ambitieux, fut d'abord militaire, puis il se fit commerçant à l'Ile de France, et se lança dans de grandes spéculations. Il gagna des sommes considérables ; il fit des avances à l'administration. C'est grâce aux fonds avancés par lui à Bussy que celui-ci put partir pour l'Inde, et envoyer à Suffren quatre cents Africains qu'il réclamait pour sa flotte. Paul Darifat obtint trois millions des messieurs Monneron, Dayot, Pitot frères et Lezougard. Bref, il fit une faillite de quinze millions,

et fut obligé de quitter la colonie. Madame veuve René Magon y perdit cinq cent mille francs. C'est de Madame Magon que madame Le Breton de la Vieuville acheta la propriété de Bellemare, au canton des Quatre Cocos.

26 Mars.—Suffren arrive à Toulon après une campagne de trois années.

Il est reçu avec enthousiasme.

Les Etats de Provence font frapper une médaille, à son effigie d'un côté, et l'inscription suivante de l'autre :

" *Le Cap protégé. Trinquemali pris. Gondelour délivré. L'Inde défendue. Six combats glorieux.*

" *Les Etats de Provence ont décerné cette médaille l'an MDCCLXXXIV.*"

4 Avril.—Suffren est nommé vice-amiral. Le roi fait peindre des tableaux représentant ses combats, et les lui offre en cadeau.

16 Avril.—M. Pierre Perrot est nommé capitaine de Port en remplacement de M. Duclos Guyot.

Pierre Perrot est né à l'Ile de France le 12 avril 1742.

A l'âge de dix ans, en 1752, il est embarqué ; en 1757, il reçoit un grade, et navigue jusqu'en 1764.

Il passe au service du roi en 1769, et commande, comme lieutenant, la flûte la *Garonne*. Ce navire fait naufrage pendant l'ouragan de 1772.

Il est embarqué cette même année, sur le vaisseau l'*Indien* ; puis, nommé capitaine de la corvette l'*Etoile du matin*, puis de *l'Opiniâtre*

Il part pour France, en 1774, sur l'*Africain*, et est nommé lieutenant de frégate.

Il revient à l'Ile de France sur le *Sévère*, en 1775, et en 1777, il est nommé provisoirement lieutenant de port par M. de Ternay. Il est confirmé à ce poste par le roi, en 1779.

Il est nommé capitaine de port en 1784.

Il finit sa carrière dans ces modestes fonctions. Les règlements lui accordent une pension de retraite dérisoire de 480 livres. Il meurt en 1806.

Pierre Perrot avait épousé Mademoiselle Esther Pitois.

A la mort de l'honorable Pierre Perrot, le général Decaen, touché de la position de sa veuve, à laquelle les règlements n'accordent que la moitié de la pension de son mari, soit 240 livres par an, ordonne de son autorité de continuer la pension entière de son mari à madame veuve Pierre Perrot.

Il est bon, quelquefois, d'avoir dans les colonies, des chefs qui savent appliquer la justice au lieu de la lettre des réglements.

21 Avril.—Nomination de M. le chevalier de Fresne, colonel du régiment de Bourbon.

5 Juillet.—Ile de France. Projet d'acquisition de l'emplacement où se trouve actuellement la Loge La Triple Espérance par les francs-maçons de l'époque.

5 Août.—M. de Souillac reçoit sa commission de gouverneur général de tous les établissements français à l'est du Cap de Bonne Espérance.

28 Août.—M. Le Brasseur est nommé, par le roi, commissaire général des colonies, spécialement chargé de l'inspection des îles de France et de Bourbon.

M. Le Brasseur est un des fonctionnaires les plus remarquables envoyés dans les colonies.

Le Brasseur (Joseph Alexandre) est né en 1740.

Son père était un des régisseurs des domaines royaux.

Le Brasseur, en 1772, écrivain à Brest, est embarqué sur la frégate la *Folle*.

Il est nommé élève le 23 mars 1774.

En 1775, il est envoyé à Gorée comme ordonnateur (novembre).

Messieurs de Bellecombe et Chevreau, en tournée d'inspection, le visitent en 1776. Ils sont très-satisfaits de son administration et le proposent pour de l'avancement.

Il demande un congé pour cause de maladie, et quitte Gorée en 1778.

Il remplace, à Saint-Dominique, comme intendant, M. de Vaivres, le 21 juin 1780. Mais sa santé ne pouvant supporter le climat de cette colonie, il rentre en France.

En 1784, il arrive à l'Ile de France, comme il est dit plus haut.

M. Le Brasseur, dès le 16 mars 1785, est occupé, avec MM. de Souillac et Chevreau, à mettre les affaires coloniales en ordre. Il y découvre facilement des abus invétérés, et travaille à les faire cesser. Nous ne pouvons entrer dans tous les détails de cette inspection où l'on découvre des faits inouïs. Dans un de ses rapports au ministre, on rencontre ce détail : " le " sieur Céré obtient la fourniture de la viande à quatorze sols, " quand les autres fournisseurs l'avaient fournie à douze sols, " ce qui produit à M. Céré une indemnité de soixante quatorze " mille livres que la faveur seule de M. Poivre a déterminée. "

Dans un autre rapport Le Brasseur annonce au ministre qu'un sieur Oury vend à l'administration du papier à écrire jusqu'à vingt deux livres la main !

M. Le Brasseur arrive aux complaisances de M. Chevreau pour M. Paul Darifat. Avant cette inspection ce négociant

avait fait faillite (en mars 1784), comme on le voit dans une note séparée. Cette catastrophe jette la consternation et la ruine dans la colonie. Mais, comme on dit de nos jours, elle donne un coup de balai nécessaire sur la place. Cette banqueroute est de deux cents pour cent au dessus du numéraire en circulation.

Le Brasseur, après une inspection sévère, qui lui fait des ennemis irréconciliables, quitte l'Ile de France le 18 novembre 1785, sur l'*Eclair*, et arrive à Brest le 16 mars 1786.

Il doit retourner à l'Ile de France comme intendant général, mais l'état de sa santé ne le lui permet pas.

Le roi, en reconnaissance de ses services, le nomme conseiller en la cour des aides de Paris, et intendant général des fonds de la marine et des colonies.

Le décret du 29 décembre 1790 ayant supprimé les pensions, le ministère lui continue son traitement de retraite, à dater du 1er janvier 1791.

Le Brasseur, en récompense d'une existence vouée, avec tant d'honneur, au service de sa patrie, périt sur l'échafaud en 1793.

Cet homme éminemment capable, honnête et courageux, n'a même pas un souvenir dans l'une ou l'autre de nos deux colonies ! Son nom n'y est connu que de quelques bibliophiles !

16 Septembre.—Ile de France. M. de Virieux (Jean Marie Martin) est nommé substitut du procureur général du roi, et confirmé à ce poste, par le roi, le 10 octobre 1785.

5 Novembre.—Ile de France. Les francs-maçons font l'acquisition des terrain, maison et dépendance de l'emplacement Rolando, rue de la Corderie, et s'y installent solennellement, le 2 décembre suivant, sous la présidence de M. Bouvier Dumolard.

30 Novembre.—Première arrivée à l'Ile de France de M. le chevalier Louis François de Fleuri, en qualité de colonel du régiment de Pondichéry. Il avait quitté Lorient le 3 juillet sur l'*Eléphant*.

M. de Fleuri (ou Fleury) a remplacé M. de Fresne, comme gouverneur par intérim de l'Ile de France, en l'absence de M. de Souillac, parti pour l'Inde le 4 avril 1785. Il conserve ces fonctions du 28 juin 1785 jusqu'au retour de M. de Souillac, en novembre de la même année.

En 1767, M. de Fleuri était officier au régiment de Rouergue.

Il passe aux colonies en octobre 1776 en qualité de capitaine ingénieur, et obtient de prendre du service, en congé, aux Etats-Unis.

Il est major au régiment de Saintonge en 1780.

Il est nommé chevalier de Saint Louis en 1781, et se distingue au siège d'York.

Le 16 janvier 1784, il est nommé colonel du régiment de Pondichéry, et se trouve à l'Ile de France en 1785 où, l'attend son régiment, quand il remplace M. de Fresne, comme administrateur de cette colonie, ainsi qu'il est dit plus haut.

En 1790, il rentre en France sur la *Driade*, et, après avoir rendu des services au ministère de la marine, il prend sa retraite. Il comptait dix campagnes de guerre, dont sept en Amérique comme officier supérieur.

M. de Fleuri a laissé dans l'histoire de l'Ile de France un souvenir très honorable.

Le ministère français forme une nouvelle compagnie des Indes orientales.

Les Iles de France et de Bourbon reçoivent, dans leurs ports de tous les navires marchands de France, qui ne veulent pas aller au delà, un à compte des droits de la compagnie ; de plus, elles ont le privilège de faire le commerce dans toute l'Inde, la Chine exceptée. La compagnie est engagée à fournir directement et annuellement à ces îles les marchandises d'Europe nécessaires à leur consommation, etc.

L'Ile de France, à cause de son port, devient un grand centre de commerce.

M. Hiriard (voir 1772) est contrôleur de la marine à l'Ile de France. Ce fonctionnaire, d'une intégrité parfaite, a la faiblesse de mettre sa confiance dans M. Paul Darifat, négociant à Port-Louis. Il est trompé pour une somme de près de deux cent mille livres ; ce déficit est comblé par ses amis. Mais il est destitué. Il en serait mort de désespoir sans le dévouement de ces mêmes amis.

M. Hiriard rétabli, part pour France sur l'*Apollon*, le 12 décembre 1784, afin de se justifier auprès du ministre.

Ce n'est qu'en décembre 1791 que le nouveau gouvernement envoie une commission à l'Ile de France. Cette commission doit, entre autres vérifications, examiner l'affaire de M. Hiriard. Ce dernier obtient un passage aux frais de l'Etat. Les commissaires reconnaissent qu'il a été très-imprudent, mais que son honneur n'en a pas été atteint. M. Hiriard est réhabilité, et réintégré dans ses fonctions de contrôleur général.

En 1803, M. Du Puy fait le plus grand éloge de cet officier supérieur.

Le 25 janvier 1807, un décret le nomme sous-préfet à l'Ile de France.

M. Hiriard meurt à l'Ile de France, dans l'exercice de ses

fonctions, le 4 septembre 1810, après avoir été le témoin de la gloire de Duperré, et sans avoir vu le changement de domination.

1785

Janvier.—Deux ans après la signature du traité de paix de 1783, de Bussy, qui n'avait pas encore quitté Pondichéry, y meurt, au moment où il se disposait à rentrer en France.

Le 31 juillet 1787, le gouverneur de Pondichéry, M. Cossigny, fait l'exhumation des restes de de Bussy, et de ceux de Duchemin, mort le 12 août 1782 ; ils sont placés dans des tombeaux érigés dans l'église paroissiale des capucins de Pondichéry.

De Bussy, en récompense de ses services, avait reçu du roi une pension bien méritée de dix mille livres, reversible sur sa femme.

De Bussy était un des officiers les plus célèbres qui aient commandé dans l'Inde. Il y était arrivé comme sous-lieutenant d'infanterie. Il a conquis tous ses grades par sa bravoure.

Quand les hostilités eurent cessé, à son premier voyage dans l'Inde, il s'adonna au commerce, et acquit une certaine fortune, qu'il sacrifia, plus tard, pour les intérêts de la patrie. Lorsque de Bussy revint dans l'Inde, en 1782, il était agé de soixante quatre ans ; il était goutteux. Il avait joui d'un repos bien gagné et bien mérité par une carrière glorieuse. Il ne fut donc pas à la hauteur de la situation, physiquement ni moralement, surtout auprès d'un génie de l'envergure de celui de Suffren, qui était sous ses ordres. Le choix de de Bussy comme commandant en chef des forces de terre et de mer, de 1781 à 1783, dans l'Inde, a été déplorable sous tous les rapports, comme les événements l'ont prouvé. De même que Dupleix, de Bussy est considéré par les Anglais, comme un homme de génie. Il est évident, pour ceux qui connaissent l'esprit politique des Anglais, que leur opinion sur ces deux hommes est d'autant plus intéressée que, d'abord, ils peuvent s'enorgueillir de les avoir battus, ensuite que, les ayant battus, ils ont créé leur puissance dans l'Inde sur le dos de ces deux guerriers. Or, il est bien plus évident encore, pour les Français, que si Dupleix et de Bussy, n'avaient jamais mis les pieds dans l'Inde, la tournure des événements auraient produit d'autres résultats que ceux dont a profité l'Angleterre, puisque ces résultats ne pouvaient être pires pour la France.

En 1760 (22 janvier) de Bussy, à la bataille de Wanderwash, (Inde), renversé de son cheval, est fait prisonnier par les Anglais. Relaché sur parole, il retourne à Pondichéry, où il se livre aux affaires commerciales.

Le 9 mars, il est nommé maréchal de camp.

Peu après, les Anglais le rappellent à Madras, et le renvoient en Europe.

Après la paix honteuse de 1763, de Bussy se trouve dégagé de sa promesse envers les Anglais de ne plus servir dans l'Inde après sa captivité de 1760.

19 Janvier.—M. Jean Baptiste Thibault de Chanvallon reçoit l'ordre de passer à Bourbon comme ordonnateur.

15 Février.—Le roi, par édit du 28 août 1784, nomme une commission pour prendre connaissance de l'administration des îles de France et de Bourbon.

30 Mars.—M. de Fresne (le chevalier) est appelé, au gouvernement général des deux îles pendant l'absence du vicomte de Souillac. Il avait été nommé le 15 février 1784, colonel du régiment de l'Ile Bourbon, et était allé rejoindre son régiment dans cette île, la même année.

4 Avril.—Départ pour Pondichéry de M. le vicomte de Souillac, nommé chef d'escadre, et gouverneur général des établissements français au delà du Cap de Bonne Espérance, par commission royale du 15 août 1784. Il s'embarque sur le *Subtile*, qui avait porté l'ordre de rappel de MM. Chevreau et de Bussy. Il laisse le commandement par intérim, à M. de Fresnes, colonel du régiment de Bourbon, le plus ancien en grade ; mais, qui est remplacé par M. le chevalier de Fleury, colonel du régiment de Pondichéry, le 28 juin 1785.

Parny, le poète, part pour l'Inde sur la *Subtile*, avec MM. de Souillac, d'Houdetot et autres.

14 Avril.—Arrêt du conseil d'état portant établissement d'une nouvelle compagnie des Indes. Le conseil supérieur de l'Ile de France refuse d'enregistrer cet arrêt pour défaut de commandement.

5 Juin.—Coup-de-vent du sud qui frappe à l'Ile de France, et douze heures après, à l'Ile Bourbon. Il est très singulier à cause de sa date. Lislet Geoffroy en a fait une description. Il dure vingt heures. Le baromètre est descendu à un minimum de 748 millimètres (nouvelle mesure).

28 Juin.—Départ de M. de Fresne pour Pondichéry avec son régiment de l'île Bourbon. L'année suivante, il épouse à Pondichéry, Mademoiselle de Solminiac. M. de Solminiac était capitaine de port à Pondichéry.

7 Juillet.—Beniowsky avait annoncé au ministre, en France, qu'il se considérait, désormais, comme dégagé de ses serments envers cette nation, après toutes les avanies dont il avait été abreuvé par les autorités de l'Ile de France. Il annonce qu'il va offrir ses services à l'Angleterre, à l'Autriche,

et à l'Amérique. Il arrive à Madagascar le 7 juillet 1785, sur l'*Intrépide*, avec une riche cargaison, et une autorisation de l'empereur Joseph II de civiliser et de gouverner Madagascar pour le compte de sa nation.

Le jour même de son arrivé, il est attaqué, et sa cargaison est pillée.

2 Septembre.—Les habitants des colonies sont dans l'obligation de fournir les preuves de leur noblesse dans la métropole.

Octobre.—Le pont Bourgeois, rue Moka, est ainsi appelé du nom d'un crieur-public qui demeurait à côté. (Ile de France, Port-Louis).

Ile de France. Retrait du premier papier monnaie garanti par le gouvernement. Ce papier est remboursé à Paris, presque au pair, soit, à quelques livres près.

9 Novembre.—Nomination de M. Focard de Fontefiguières à l'office de conseiller au conseil supérieur de l'Ile de France.

Retour de M. de Souillac à l'Ile de France.

Séjour à l'Ile de France de M. Booze, botaniste honoraire de l'empereur Joseph, d'Autriche. M. Booze est reçu par M. de Céré qui lui facilite ses recherches, pour sa collection de plantes, et leur expédition pour Vienne. Il est également accueilli par Cossigny de Palma, qui lui offre quantités de graines et de plants.

1786

6 Janvier.—Mort de Poivre, en France.

9 Mai.—M. de Souillac, gouverneur de l'Ile de France, envoie la *Louise*, commandée par M. le vicomte de La Croix, s'opposer aux entreprises de Beniowsky à Madagascar. Il fait embarquer, dans ce but, un détachement du régiment de Pondichéry, sous les ordres de M. Larcher de Vermond, capitaine d'infanterie. La *Louise* arrive à Foulpointe le 17 mai, et le 23, dans la baie d'Anjoncy. Le lendemain, Beniowsky se fait tuer sur un canon chargé à mitraille au moment où il allait y mettre le feu.

13 Juin.—Monseigneur Darthé (Charles Joseph) est nommé, par la cour de Rome, préfet apostolique des Iles de France et de Bourbon, et de Madagascar. Il arrive le 6 août 1788.

4 Août.—Premier tremblement de terre ressenti à l'Ile de France depuis qu'elle est habitée. Il a lieu le matin, à 6 heures 35 minutes. On éprouve deux secousses après avoir entendu une forte détonation.

19 Août.—Le roi accorde à M. Delaleu une pension de

mille livres en récompense de ses travaux sur la législation coloniale.

21 Septembre.—Arrêt du conseil d'état qui autorise la nouvelle compagnie des Indes à porter son capital à quarante millions, et qui proroge la durée de son privilège à quinze années.

15 Décembre.—Ouragan à l'Ile de France. Il occasionne de grands dégâts.

Les établissements d'indigoterie sont en grande faveur à l'Ile de France.

Fondation à l'Ile de France, dans le courant de cette année, d'une société littéraire sous le nom de " *Société des rédacteurs du Journal des îles de France et de Bourbon.*"

Lord Cornwallis est nommé gouverneur-général des Indes anglaises. Il réorganise l'administration, et contribue à augmenter la puissance de la compagnie.

Port-Louis. Ile de France. L'eau provenant du ruisseau du Pouce, par un canal, arrive à la fontaine en forme d'obélisque qui se trouve sur la place de l'église.

Cette eau a cessé de couler plus tard, et manquait pendant l'incendie de 1816.

La croix en pierre qui est placée devant cette fontaine est la seule qui, dans un endroit public, ait été respectée pendant la Révolution, non seulement en France, mais encore dans toutes les colonies françaises.

Elle a été entourée d'une grille en fer au moyen d'une souscription à la tête de laquelle se sont placés le père Laval et l'abbé Masuy.

Les deux pierres rondes placées à un pied au dessus du niveau du sol sont, ce qu'on appelait alors, le dépôt, c'est-à-dire, l'endroit où l'on déposait les corps des personnes qui mouraient hors des limites déterminées où le clergé devait aller les prendre à domicile ; car le clergé, peu nombreux à cette époque, ne pouvait dépasser certaines limites de la ville pour aller chercher les corps, comme c'était l'usage alors.

1787

16 Février.—Arrivée à l'Ile de France de la frégate l'*Astrée*, sur laquelle se trouve M. le comte de Conway, gouverneur général des Indes. M. de Conway annonce le remplacement de M. de Souillac par le chevalier de Bruny-d'Entrecasteaux.

27 Mai.—Franchise accordée au Port N. O. à l'occasion de l'établissement d'une nouvelle compagnie des Indes.

22 Juin.—MM. de Souillac et Motais de Narbonne signent

un acte de concession à M. Ignace Advisse des Ruisseaux, qui veut aller, lui aussi, à la recherche de l'île de Joan de Lisboa. Dans cet acte il est dit :

..." A son arrivée dans l'isle Jean de Lisboa, le sieur Des " Ruisseaux en prendra possession au nom du roi Louis XVI. " Il donnera à l'isle le nom de l'Isle de la Reine... "

5 Juillet.—Ile de France. Arrêté du conseil supérieur qui permet aux avocats de plaider l'épée au côté.

On n'a jamais su pourquoi.

Juillet.—Les colons et les administrateurs de l'Ile de France offrent de grandes fêtes à M. de Conway pendant son séjour dans la colonie, en route pour l'Inde.

24 Août.—Le comte de Montmorin est ministre de la marine p. i., jusqu'au 22 septembre de cette même année.

23 Septembre.— M. de La Luzerne est ministre de la marine jusqu'au 24 octobre 1790.

22 Octobre.—Arrivée à l'Ile de France du chevalier Joseph Antoine Reymond de Bruny d'Entrecasteaux. Il est officiellement reconnu le 5 novembre en sa qualité de gouverneur des îles de France et de Bourbon.

D'Entrecasteaux est né à Aix en 1739. Il est parent du bailli de Suffren. En 1783, il commande, sous les ordres de ce dernier, le vaisseau le *Puissant*.

Après avoir rempli quelques fonctions à Toulon, d'Entrecasteaux est envoyé dans l'Inde en qualité de commandant des forces.

Il se trouve, en 1786, aux Moluques, commandant la frégate la *Résolution*, avec le comte de Kergarion.

Il arrive à l'Ile de France le 22 octobre 1787, comme gouverneur des deux îles

Il demande son rappel au commencement de 1789. Le 14 novembre de la même année il est remplacé par le comte de Conway, venant de l'Inde ; il arrive à Brest le 28 mars 1790, sur l'*Astrée*.

D'Entrecasteaux commandait, à Brest, en juillet 1790, le vaisseau le *Patriote*. Il était sous les ordres du comte Albert de Rioms, lequel, indigné des premiers actes de la Révolution, émigre à Coblentz.

Le voyage de d'Entrecasteaux à la recherche de Lapérouse fait le sujet d'une note subséquente.

5 Novembre.—Le commerce de l'Ile de France donne une grande fête à M. de Souillac, au moment de son départ de la colonie.

7 Janvier.—Ile de France. M. Delaleu offre à la cour le septième supplément de son code de législation coloniale.

Janvier.—Le gouverneur d'Entrecasteaux et M. Motais de Narbonne, intendant, réclament de la métropole le rétablissement du papier-monnaie qui a été supprimé en octobre 1785. Cette suppression, qui n'avait pas sa raison d'être, cause une grande gène dans la colonie.

La Société d'Agriculture de France décerne une médaille d'or à M. de Céré.

9 Mars.—Naissance, à l'Ile de France, de François de Sales Hyppolite Déroullède, qui devint l'abbé Déroullède. Il est fils de Edine Clair Déroullède, receveur général à l'Ile de France, puis notaire à l'île Maurice. (Voir dans le journal le *Cernéen* du 20 janvier 1838 une biographie de l'abbé Déroullède signée A.D.)

Il fut le prédécesseur du père Laval.

Sa tombe se trouve au cimetière de Flacq.

20 Juillet.—D'Entrecasteaux écrit à M. de La Luzerne, ministre de la marine, qui lui annonce l'envoi d'un régiment, que " si on voulait lui en envoyer deux et même trois, ce serait " suffiant pour combattre les Anglais dans l'Inde et conserver " l'Ile de France." Mais son conseil n'est pas suivi...

6 Août.—M. l'abbé Durocher, Gabriel, est nommé vice-préfet apostolique à Madagascar, en vertu d'un bref du 3 décembre 1787.

26 Août.—Le conseil supérieur réclame la préséance sur les chevaliers de Saint Louis, relativement à la distribution du pain bénit à l'église. (Ile de France).

3 Septembre.—Grande réunion, en assemblée générale, des colons de l'Ile de France, avec l'autorisation des administrateurs en chef du pays, à l'effet de leur adresser, pour être soumises au ministre et au roi, leurs représentations contre le privilège exclusif de la nouvelle Compagnie des Indes Orientales. Les colons demandent la liberté du commerce, dont la restriction porte le plus grand préjudice au développement de la colonie. Ils se plaignent, avec raison, que les intérêts de la colonie sont livrés aux opérations de banque et à l'agiotage de certains agents de la compagnie; enfin, que l'honneur et le salut de la colonie dépendent de cette liberté.

Ces représentations sont favorablement accueillies. Par décret de l'assemblée nationale, du 3 avril 1790, sanctionné par proclamation royale du 2 mai suivant, le privilège exclusif et abusif de la compagnie des Indes est supprimé. Le commerce est rendu libre, à l'est du Cap de Bonne Espérance, à tout sujet français.

—" La colonie de l'Ile de France présente, par ses délégués, " une adresse aux administrateurs en chef. Cette adresse " contient ses réclamations contre le privilège exclusif de la " nouvelle compagnie des Indes; elle prie les deux chefs de les " faire parvenir aux pieds du trône.

" La colonie me charge, ensuite, par une procuration spé- " ciale, de plaider sa cause en France. Je fis imprimer, à Paris, " en 1790 (ceci est écrit en 1803), un mémoire en sa faveur. " Les directeurs de la compagnie y répondirent; ils n'oppo- " sèrent aucune raison solide à celles que j'avais avancées. " Cependant, je fis une réplique pour prouver la futilité de " leurs réponses. Le décret qui abolit le privilège intervint, et " termina toute discussion."— (Cossigny de Palma.)

(Extrait des *Moyens d'amélioration des colonies*, vol: 3 page 232 ; 1803.)

8 Décembre—Le bailli de Suffren est tué par une main française Il meurt en son hôtel de la rue de la Chaussée d'Antin, d'un coup d'épée qu'il reçut dans un duel avec le prince de Mirepoix, dit-on. Il était âgé de 62 ans.

Suffren avait un tel embompoint que la plaie ne put saigner. Telle est la fin de cet illustre marin qui a vaincu les Anglais dans l'Inde, pendant deux ans, avec des vaisseaux non revêtus de cuivre, mal outillés, sans argent, et ayant pour officiers des hommes braves...à leurs heures.

— MM. Chaigneau, Vannier et Dayot, Français de Pondichéry, sont élevés, en Cochinchine, à la dignité de mandarins de première classe.

L'évêque d'Adran, après une révolution en Cochinchine, avait donné asile à l'empereur détrôné. Ce dernier, en reconnaissance, avait confié à l'évêque son fils ainé, un enfant de 12 ans, pour un voyage en France. Le jeune homme fut présenté à Louis XVI, qui lui accorda un secours. Ce secours, envoyé à M. de Conway, gouverneur de Pondichéry, fut détourné de sa destination, comme on dirait de nos jours, par l'effet d'un virement.

L'évêque d'Adran, de retour à Pondichéry, ne trouvant plus le secours du roi, réussit à gagner à la cause de l'empereur détrôné quelques braves officiers français, entre autres messieurs Chaigneau, Vannier et Dayot, qui partirent pour la Cochinchine, et parvinrent, au moyen d'efforts inouïs, à remettre l'empereur sur son trône. Ces officiers reçurent d'honorables récompenses, et le mandarinat de première classe.

Ce fut le comte de Rosily-Mesros qui fut chargé de reconduire en Cochinchine le jeune prince sur le vaisseau de 40 canons la *Belle Méduse*.

L'empereur recouvra donc son trône, etc. (Le reste de l'histoire me mènerait trop loin pour mon livre de renseignements.)

Cependant, comme j'ai parlé de l'évêque d'Adran, je dois quelques détails sur son compte.

Voici ce qu'en dit une biographie :

" Pierre Joseph George Pigneau de Béhaine (*), fran-
" ciscain connu sous le nom d'évêque d'Adran, naquit en 1741,
" au bourg d'Origny, diocèse de Laon. Il se dévoua, malgré
" le vœu de ses parents, à la carrière périlleuse des missions
" étrangères, et quitta la France secrètement en 1765. Après
" de graves contrariétés dans l'Inde, il fut, en 1770, nommé
" par le pape évêque d'Adran, *in partibus*, et coadjuteur de
" l'évêque de Carnate, auquel il succéda, l'année suivante,
" comme vicaire apostolique. En 1774, il se rendit à Macao,
" au Camboge, puis dans la Basse-Cochinchine.

L'évêque d'Adran n'a eu qu'un rêve après sa mission évangélique, celui de fonder un empire français en Cochinchine et au Tonquin. Il se rendit en France, en 1787, sur le *Malabar*, capitaine Pignatel, accompagnant le jeune prince qui lui avait été confié.

Il gagna à sa cause le roi et les ministres. Il fit signer un traité entre Louis XVI et l'empereur, représenté par son fils, à Paris (28 novembre 1787).

Une expédition fut décidée.

Elle rencontra en M. de Conway, gouverneur de Pondichéry, une telle opposition, qu'elle échoua.

Ce fut alors, en 1788, que l'évêque d'Adran réunit ces quelques braves Français, nommés plus haut, qui, par des efforts héroïques parvinrent à remettre sur son trône, à Saïgon, l'empereur ami de la France.

L'empereur, reconnaissant les services rendus à sa cause par ces officiers français, éleva, comme je viens de le dire, au grade de mandarins de première classe messieurs Chaigneau, Vannier et Dayot.

L'évêque d'Adran resta l'ami et le conseiller intime de la cour de Saïgon jusqu'à sa mort survenue, en octobre 1817.

Il fut le fondateur de l'influence française à la Cochinchine et au Tonquin.

1789

1er Janvier.—Dans la nuit du 31 décembre 1788 au 1er janvier 1789, on essuie, à l'Ile de France, un violent ou-

(*) Un parent de l'évêque d'Adran fut ambassadeur près du Saint-Siège en 1879, M. Lefèbvre de Béhaine.

ragan qui dure 23 heures, pendant lesquelles il tombe 104 lignes d'eau ; le baromètre descend à 26 pouces 7, (suivant la nouvelle mesure, à 719 millimètres, environ) : on eut à déplorer la perte de la frégate la *Vénus*, capitaine Tanouarn, auquel avaient été confiés une quinzaine de jeunes gens qui allaient achever leurs études en France. La frégate la *Résolution* seule rentra au port, dans un état affreux.

5 Février.—Sur le refus de MM. Ange Monneron et Le Brasseur, M. Du Puy, conseiller au Chatelet de Paris, est nommé intendant général des îles de France et de Bourbon, en remplacement de M. Motais de Narbonne. Il arrive à l'Ile de France le 12 août, et il est reconnu le 17 du même mois en sa dite qualité.

M. Du Puy est créé comte sous l'empire.

Il épouse, à l'Ile de France, Madame Veuve Pas de Beaulieu, née Bolgerd de la Hurie.

Du Puy (André Julien) est né à Brioude en 1753.

Il entre très jeune, dans la magistrature.

A l'âge de 22 ans, (1775) il est déjà conseiller au Chatelet de Paris.

Il est nommé, en 1789, intendant, comme il est dit ci-dessus.

Il reste dans les colonies de l'Ile de France et de Bourbon jusqu'au 5 novembre 1798.

Le premier consul l'emploie, en octobre 1801, aux négociations qui amènent la paix d'Amiens ; puis, il le nomme conseiller d'état.

On verra plus loin que M. Du Puy, en 1796, avant l'arrivée de Baco et de Burnel à l'Ile de France, demande sa retraite, ainsi que Malartic, pour cause de fatigues et d'infirmités.

Napoléon le nomme sénateur en 1806. Cette sinécure, il est vrai, n'augmente pas ses fatigues.

En 1815, Louis XVIII le nomme pair de France.

Ce repos, paraît-il, avait rétabli ses forces, car le 5 avril 1816, M. Du Puy accepte le poste de gouverneur des établissements français dans l'Inde.

Il est vrai d'ajouter que cette position n'est plus aussi importante ni aussi agitée qu'elle l'était du temps de Dupleix, et même de ses prédécesseurs. M. Du Puy, d'une nature très conciliante, se montre accommodant avec les Anglais. Evidemment, à ce moment, on ne pouvait faire davantage. Il reste à l'Inde jusqu'en 1826, époque où il est remplacé par le [illegible] de M. de Villèle, M. le vicomte Eugène de Richemont Bussayns.

M. le comte Du Puy est pair de France sous le gouvernement de 1830.

Il meurt à Paris, à l'âge de 78 ans, le 7 janvier 1832, sans avoir guère fait parler de lui dans le monde politique et parlementaire.

Février.—Ile de France. On commence à construire la salle de spectacle au Jardin de la Compagnie, à l'endroit de la maison, dite plus tard "Chaline." L'architecte en est M. Guérandelle.

9 Mars.—Ile Bourbon. Ouragan qui ravage les plantations.

11 Mars.—Enlèvement, à main armée, à l'Ile Bourbon, de Mlle Constance de Roburent, fille de M. le chevalier de Roburent, honorable propriétaire de cette colonie. Cette affaire cause autant d'émotion à l'île Bourbon que l'assassinat de la famille Lehec à l'Ile de France. Cet acte est commis par deux jeunes gens, parents de la famille de Roburent, aidés par un père de famille. Ils étaient tous masqués.

La jeune fille a été retrouvée, plusieurs jours après l'enlèvement, dans une cave de la maison du père de famille ci-dessus indiqué et complice du crime Elle était à demi-morte.

Malgré les poursuites du père, celles du gouverneur de Bourbon, M. Cossigny, et du gouverneur de l'Ile de France, M. d'Entrecasteaux, enfin, malgré l'influence de la famille de Roburent, qui est puissante, l'affaire ne peut avoir de suites, et les coupables échappent aux galères !

2 Avril.—M. Delaleu est nommé second conseiller à la cour royale de l'Ile de France.

20 Avril.—Arrivée à l'Ile de France du voyageur Bartholomeo, carme déchaussé, revenant de l'Inde, sur la frégate *Calypso*. La relation de son voyage à l'Ile de France, écrite en anglais, contient des faits et des appréciations les plus burlesques, les plus comiques et les plus fantaisistes possible. Il paraît qu'elle est très amusante à parcourir. L'ouvrage est très rare.

19 Mai.—Lettres de naturalisation accordées à Betty (Marie Elisabeth Isabelle).

21 Mai.—Les ordonnateurs de Pondichéry et dépendances sont placés sous les ordres des administrateurs de l'Ile de France.

Mai.—Ile de France. Reprise des affaires dans la colonie par l'extension dans la production générale de l'île.

Juin.—Première arrivée à l'Ile de France de Robert Surcouf, sur l'*Aurore*, capitaine Tardivet. Il avait alors dix-huit ans et demi.

Charles Cunat a publié en 1842, à Paris, une *Histoire de Robert Surcouf, capitaine de corsaire, d'après des documents authentiques.*

Cet ouvrage, devenu excessivement rare aujourd'hui, forme un volume de 300 pages, in-12 ; il contient le portrait de Surcouf dessiné par Badin, d'après Dubasly, et des dessins du même Badin et de Morel-Fatio. Cunat fait précéder son livre d'un *avant-propos* daté de Saint-Malo, le 30 avril 1842.

Cunat, marin lui-même, était contemporain et compatriote de Surcouf; il a fréquenté les mers témoins de ses exploits (voir 1805). Il a vu Surcouf à l'Ile de France ; " il l'a rencontré, dans le golfe du Bengale, promenant avec orgueil, à bord du *Revenant*, le pavillon tricolore, " et jetant, par sa présence, l'épouvante dans les comptoirs " britanniques, d'où les bâtiments n'osaient plus sortir qu'es- " cortés de vaisseaux de guerre..."

On peut ajouter que les compagnies d'assurances ne voulaient plus les assurer.

Cunat poursuit :

..." Robert Surcouf, fils de Charles Joseph Ange Surcouf, " sieur de Boisgris, et de Rose Julienne Truchot, son épouse, " naquit le 12 décembre 1773 à Saint-Malo, la ville des hardis " corsaires, baptisé le dit jour, réfère le registre, par le véné- " rable prêtre Morin, chanoine de ce diocèse ; son parrain fut " Charles Surcouf fils, son frère aîné, et sa marraine demoi- " selle Reine Perrée, dame Surcouf. On lui donna le nom de " son grand père Robert Surcouf, mari de Françoise Pitot.

" A cette cérémonie assistaient Guillaumette de Porcon, sa " grand'mère maternelle, veuve de Nicolas Joseph Truchot, " sieur de la Chesnais, capitaine des vaisseaux de la Compa- " pagnie des Indes ; elle descendait, en droite ligne, de " l'illustre Porcon de la Barbinais, grand oncle de Dugay- " Trouin, et qui renouvela à Alger, sous Louis XIV, le " sublime dévouement de Regulus. Famille héroïque, à la- " quelle devait appartenir l'immortel Dugay-Trouin."

A l'âge de dix ans, la mère de Robert le destinait à la prêtrise. On l'avait mis au collége de Dinan entre les mains d'un ecclésiastique qui devait dompter son caractère déjà indomptable.

A l'âge de treize ans, sa famille ne pouvant le maîtriser, lui permit de s'embarquer. Il est confié au capitaine du petit brick le *Héron*, faisant le cabotage, et allant jusqu'en Portugal. Il quitte Saint-Malo, pour cette première navigation, le 3 août 1787, à l'âge de 13 ans et demi.

Le 3 mars 1789, il s'embarque, comme volontaire, sur le

navire l'*Aurore*, de 700 tonneaux, armé à Saint-Malo et destiné pour l'Inde, sous le commandement du capitaine Tardivet. L'*Aurore* atteint l'Ile de France vers la fin de juin de cette même année (1789).

Vers le mois d'août, l'*Aurore* quitte le Port-Louis, et se dirige au nord.

Elle arrive à Pondichéry le 8 septembre.

Elle en repart avec des troupes pour l'Ile de France, où elle arrive le 20 octobre.

Peu de jours après, ce bâtiment est envoyé à Mozambique, où il devait prendre des travailleurs pour les Antilles. Il quitte Mozambique en février. Mais, le 18 de ce mois, un ouragan se déclare, et l'*Aurore* est rejetée sur la côte africaine. L'équipage est sauvé. Tardivet s'embarque avec ses hommes sur le *Saint-Antoine* dans le but de retourner en France. Mais après des vicissitudes de tous genres, ce navire est entraîné jusqu'à Sumatra, d'où les marins français de l'*Aurore* sont dirigés sur Pondichéry à bord du *Charles*. Ils y arrivent le 21 octobre. Puis, ils regagnent l'Ile de France sur le navire le *Saïgon*, capitaine Le Cor, de Saint-Malo. Ils y arrivent le 10 décembre 1790.

Surcouf s'embarque comme officier sur le *Courrier d'Afrique*. Ce navire met à la voile pour Mozambique le 24 décembre 1790, et revient à l'Ile de France le 25 avril 1791.

Surcouf s'embarque sur la *Revanche*, avec son ancien capitaine Tardivet, le 23 mai 1781, pour Madagascar.

Il revient à l'Ile de France ; puis rentre en France sur la flûte du roi, la *Bienvenue*. Il arrive à Lorient le 3 janvier 1792.

Le 27 août de la même année, il part de nouveau pour l'Ile de France sur le *Navigateur*. Après plusieurs voyages sur la côte de Mozambique, il apprend, à l'Ile de France, la nouvelle de la guerre avec l'Angleterre. Le *Navigateur* est désarmé (1793).

En 1794, le 4 février, (16 pluviose an II), la Convention Nationale déclare l'abolition de l'esclavage. L'Assemblée Coloniale repousse ce décret, et favorise secrètement les marins qui osent, à leurs risques et périls, aller chercher des travailleurs à la côte d'Afrique.

Surcouf avait 21 ans, lorsqu'il prend le commandement du brick la *Créole* pour aller faire la traite sur la côte d'Afrique. Il continue à s'adonner à ce trafic malgré les décrets concernant l'abolition de la traite, et échappe aux poursuites dirigées contre lui. Il débarque une traite à la Grande-Chaloupe, île de la Réunion, Saint-Paul ; trois commissaires du comité colonial s'étant présentés à son bord pour visiter son bâtiment,

qui portait encore les traces de son trafic, Surcouf les reçoit avec la plus grande politesse, et les fait accepter son repas. Pendant qu'on était à table, il donne l'ordre à son second de gagner le large. Une fois en pleine mer, il les menace de les mener à la côte d'Afrique, au milieu de leurs frères et amis, s'ils ne dressent pas un procès-verbal constatant qu'ils n'ont rien vu à bord de son navire qui indiquât un bâtiment se livrant à la traite, et certifiant qu'un raz de marée seul avait éloigné le navire de son ancrage.

Les commissaires s'empressent de signer cet acte.

Après cet exploit, Surcouf retourne à l'Ile de France, où ses amis, les messieurs Rouillard, Fropier et Vieillard, le défendent par leur influence contre les tracasseries administratives.

Surcouf, peu de temps après, prend le commandement de la *Modeste*, de 180 tonneaux, et dont il change le nom en celui d'*Emilie*, armée en corsaire, portant quatre canons et trente hommes d'équipage. Malartic lui refuse des lettres de marque. Cette mesure, prise sur la recommandation de l'amiral de Sercey, a pour but d'empêcher la désertion des équipages de l'état, qui préféraient aller partager les chances des corsaires. Malartic charge Surcouf, en 1795, d'aller chercher des vivres et des tortues aux îles Seychelles. L'*Emilie*, muni d'un simple congé de navigation, quitte le Port N.O. le 3 septembre 1795, arrive à Saint-Denis le lendemain, repart le 5, et arrive aux Seychelles le 13.

(Un congé de navigation est donné aux navires qui ne sont armés qu'en temps de guerre pour leur défense; tandis que la lettre de marque est donnée à ceux qui sont armés en guerre pour faire la course.)

Le 7 octobre 1795, arrivent à Mahé (des Seychelles) deux gros vaisseaux anglais. Dès qu'ils sont engagés dans les îles pendant la soirée, Surcouf coupe le câble de l'*Emilie*, et passe audacieusement, pendant la nuit, au milieu des îles de l'archipel, dont il ignorait les passes, et se laisse chasser jusque dans le golfe du Bengale. Il revient, sur ses pas afin de dérouter l'ennemi, puis, regagne le golfe.

Le 19 janvier 1796, il s'empare de trois navires, dont l'un, brick-pilote des bouches du Gange, est nommé le *Cartier* par Surcouf, qui en prend le commandement.

Le 28 janvier, il capture un autre navire, la *Diane*, près du Gange; le même jour, il s'empare, à l'abordage, au moyen d'une ruse, du *Triton*, vaisseau de la Compagnie de Indes, de 26 canons, et de 150 hommes d'équipage.

L'*Emilie* avait été renvoyée à l'Ile de France sous le commandement de Croizet, second de Surcouf. La prise du

Triton est un des faits de guerre les plus inouïs des annales maritimes de toutes les nations. Il faut en lire les détails dans l'ouvrage de Cunat sur la vie de Surcouf.

Le 10 mars 1796, Surcouf revient à l'Ile de France avec ses riches prises.

Malartic, ne lui ayant pas donné de lettre de marque, confisque ses prises. Surcouf en appelle devant le tribunal de l'Ile de France. Il perd son procès et rentre en France sur un navire gênois, comme simple passager, avec le capitaine d'artillerie Villaret-Joyeuse, frère de l'amiral.

Il appelle au directoire et au conseil des cinq cents de l'attitude de Malartic à son égard. Il gagne sa cause (décret du 3 septembre 1797). Les prises lui sont restituées. Il n'en retire que la moitié de leur valeur primitive, soit la somme de six cent soixante mille francs.

En février 1798, sur l'offre de M. Cossin, armateur à Nantes, il accepte le commandement de la *Clarisse*, de 14 canons et de 140 hommes d'équipage. Il quitte Paimbœuf à la fin de juillet 1798. Il combat, sons l'équateur, un vaisseau à batterie couverte, et se le fait abandonner ; puis, il s'empare d'un autre navire qu'il envoie à l'île Bourbon.

Il arrive à l'Ile de France le 5 décembre de la même anneé (1798).

Surcouf retourne cette fois, avec une commission régulière, dans les mers de l'Inde. Il quitte l'Ile de France en 1799 ; capture deux vaisseaux anglais dans les eaux de Sumatra, et retourne à l'Ile de France.

Il repart le 26 août 1799. En octobre, la *Clarisse* rencontre l'*Uni*, commandé par Lemême ; puis, le 17 décembre, le *Malartic*, capitaine Jean Dutertre.

La *Clarisse* s'empare d'un danois, puis d'un portugais, contenant cent seize mille piastres (cinq cent quatre vingt mille francs). (1798). Un autre navire de 20 canons est capturé.

Le 1er janvier 1800, Surcouf s'empare du *James*, bâtiment anglais chargé de riz ; le 4 du même mois, il prend à l'abordage le *Mercury* et met en fuite la *Louisa*, deux américains. Il conduit toutes ses prises à l'Ile de France, où il arrive le 11 février 1800. Il y abandonne la *Clarisse*, et arme la *Confiance*.

La *Confiance* est un navire de 450 tonneaux, environ, le plus fin voile des mers orientales à cette époque ; il est armé de 17 canons. Son équipage consiste en 159 Français européens de vingt cinq volontaires (chasseurs) de Bourbon, et d'une vingtaine de créoles de l'Ile de France. Elle a pour second capitaine, M. Drieux ; pour lieutenant MM. Dumaine, Louvel

et Desveaux; pour enseignes MM. Fournier, Roux et Vieillard ; pour chirurgiens MM. Le Nouvel et Millien ; pour premier maître d'équipage M. Durhône.

Le lecteur mauricien verra que la plupart de ces noms sont restés dans le pays.

La Confiance quitte l'Ile de France pour sa croisière dans le golfe du Bengale, vers le milieu d'avril 1800.

Avant l'abordage du *Kent*, Surcouf avait déjà capturé, aux environs du détroit de la Sonde, un navire américain ; puis, aux environs du Gange, deux navires anglais ; après ces exploits, il va se ravitailler aux îles Seychelles.

La *Confiance* est aperçue par le *Kent*, le 7 octobre 1800 (voir Garneray ; voir la relation de cette affaire à la date du 6 au 7 octobre 1800)

Surcouf part pour France le 29 janvier 1801, emportant une riche cargaison ; il arrive à la Rochelle le 13 avril, malgré une poursuite acharnée de l'ennemi, et après avoir pris un navire portugais sous l'Equateur.

Il arrive à Saint-Malo, et s'y marie le 28 mai 1801.

Après la rupture de la paix d'Amiens, Bonaparte veut voir Surcouf. Il lui offre le commandement de deux frégates. Surcouf refuse, et préfère son indépendance. Il est décoré de la Légion d'Honneur quelque temps après. Il continue à armer des corsaires qui font beaucoup de mal à l'ennemi.

En 1807, il arme le *Revenant* de 18 canons et de 200 hommes d'équipage. Le 2 mars, il appareille pour l'Ile de France où il arrive le 10 juin. Le 3 septembre, il part pour les mers de l'Inde. En sortant du port, le *Revenant* est abordé par la frégate la *Piémontaise,* commandée par M. Didier de Saint-Aman, et portant le pavillon du commandant Epron. C'est à ce moment que se trouve sur la *Piémontaise*, le fameux gabier Pellerin dont Cunat a retracé les hauts faits. Pendant l'abordage du corsaire avec la frégate, le premier reçoit des avaries qui retardent son départ de quelques jours.

Dès que le gouverneur de Calcutta apprend le retour de Surcouf dans les parages de l'Inde, il met la capture du corsaire à prix pour un lack de roupies, soit deux cent cinquante mille francs. La terreur qu'inspire Surcouf aux Anglais est telle que le gouverneur de Calcutta met l'embargo sur tous les navires qui se trouvent dans l'Hoogly, aussi longtemps que la présence du corsaire est signalée dans le golfe du Bengale.

Surcouf conduit à l'Ile de France [illegible] des plus belles prises qu'il a faites dans le golfe. Il est [illegible] damme un héros, le 31 janvier 1808. [illegible] ques uns d[illegible]

Il a des démêlés avec De[illegible]andement supune l'ordre de re-

tourner en France avec le *Charles*, l'ancienne *Sémillante*, et de prendre à son bord l'état-major et l'équipage d'un navire portugais. Surcouf refuse. Decaen insiste, et envoie ces passagers à bord du *Charles*, *etiam manu militari*. Surcouf, ayant dépassé la bouée de la rade (le Pavillon), débarque tout ce monde là dans les embarcations des visiteurs qu'il avait retenus jusqu'aux derniers moments des adieux, et gagne le large sous toutes voiles, sans regarder derrière.

Il arrive à Saint-Malo le 5 février 1809. La cargaison du *Charles* est vendue cinq millions de francs.

Peu après, il apprend que les biens qu'il avait laissés l'Ile de France ont été confisqués par Decaen pour refus d'obéissance à ses ordres.

Surcouf se rend à Paris et réclame auprès de Décrès des arrêtés arbitraires de Decaen. Ses biens coloniaux lui sont restitués.

Surcouf ne retourne plus dans les mers de l'Inde. Il continue cependant à armer des corsaires. (Cette partie de l'existence de Surcouf n'ayant plus de rapport à l'Ile de France, nous la passons).

Après la chute de l'empire, il devient un riche négociant.

Malgré son caractère vif et emporté, Surcouf avait beaucoup de générosité et d'humanité, même pour ses ennemis qui ont toujours reconnu ces qualités en lui.

Il meurt à Saint-Malo le 8 juillet 1827.

Il s'était emparé de quarante trois navires, dont la liste se trouve aux Archives de la marine, et de Saint-Malo.

10 Juin.—Edit du roi qui émet des billets de livres tournois. (Ces billets, conjointement avec ceux émis par le général Malartic, prennent, plus tard, le nom d'assignats, exclusivement coloniaux).

3 Juin.—Promulgation, à l'Ile de France, de l'édit du roi concernant ceux qui ne professent pas la religion catholique.

27 Juin.—L'Assemblée Nationale se réunit, ce jour, en France, pour la première fois. Elle finit ses travaux le 30 septembre 1791.

19 Août.—Le conseil supérieur de l'Ile de France enregistre l'arrêt du conseil d'état portant création d'une nouvelle compagnie des Indes, avec privilège, qu'il avait rejeté, en 1785, pour vice de forme.

26 Août.—Ile de France. M. Barbé (Julien) est nommé juge à la cour royale.

Il se démet de ses fonctions le 23 novembre 1791.

7 Septembre.—Naissance, à Jersey, de Jean Le Brun, de père de mère originaires de Saint-Malo.

Jean Le Brun doit devenir le révérend missionnaire méthodiste de l'Ile Maurice, où il fonde l'instruction gratuite. Il arrive dans cette colonie le 18 mai 1814, et il y meurt le 21 février 1865, après avoir fait un grand nombre de prosélytes.

20 Octobre.—Assassinat du chirurgien-major Gorry, par le comte de Locatello, ex-colonel au service du roi de Sardaigne.

Ce crime est raconté, dans ses moindres détails, par plusieurs historiens de l'Ile de France, entre autres, Ferdinand Magon de Saint Elier.

Locatello, par sentence de la jurisdiction royale, du 12 février 1790, a été condamné, par contumace, à être rompu vif.

Dans un duel à huis clos, Locatello avait saisi l'épée de Gorry et avait transpercé son adversaire.

2 Novembre.—L'assemblée nationale décrète la confiscation, au profit de l'état, des biens du clergé, et en réglemente l'administration.

La nation prend à sa charge l'administration du culte et l'entretien du clergé sur tout le territoire français.

12 Novembre.—M. de Conway ayant quitté le gouvernement de Pondichéry pour venir prendre le commandement général des îles de France et de Bourbon, arrive à l'Ile de France sur la *Thétis*, le 12 novembre ; le 14 il relève le chevalier d'Entrecasteaux. La situation de Pondichéry diminuant d'importance, le siège du commandement général est transféré à l'Ile de France.

M. de Conway rencontre à l'Ile de France M. Du Puy, intendant général, arrivé depuis trois mois, et M. le comte de Mac-Némara ; commandant de la marine ; on dit de nos jours commandant de la station.

M. de Conway trouve la colonie dans une situation relativement prospère, quant au commerce, principalement; mais, très excitée par le nouveau régime libéral, avec lequel il ne sympathise pas.

Le lieutenant général comte Thomas de Conway est d'origine irlandaise. Major dans un régiment irlandais au service de la France, il part pour l'Amérique avec Lafayette, et obtient de l'avancement dans la guerre de l'indépendance.

Le congrès américain craignant dans le président Washington un guerrier dictateur, lui retire une partie de ses pouvoirs militaires, et les confie à un ministre de la guerre, Gates. Ces dispositions créent des mécontents dans le congrès. Conway profite de l'influence de quelques uns de ses amis mécontents pour demander un commandement supérieur dans l'armée

américaine. Ayant essuyé un refus, il donne sa démission de général, laquelle est acceptée.

Il a un duel et il est grièvement blessé. Se croyant au moment de mourir, il écrit une lettre de regret à Washington ; puis il rentre en France.

Conway obtient, en 1787, le gouvernement de Pondichéry. Nous avons vu qu'il a relaché à l'Ile de France le 16 février sur la frégate l'*Astrée*. En juillet, il est encore dans cette colonie, où les colons lui offrent des fêtes.

M. de Conway avait, à cette époque, plus de quarante années de services dans les armées aux ordres du roi de France. Brave militaire, il n'avait aucunes des capacités administratives voulues pour diriger des colonies aussi importantes que celles qui lui étaient confiées.

C'est pendant qu'il est gouverneur de Pondichéry qu'il met obstacle à l'expédition de Cochinchine, combinée, à Versailles, avec le fils de l'empereur de Cochinchine, et dirigée par l'évêque d'Adran. Le roi envoie des secours à Pondichéry pour cette expédition ; M. de Conway croit devoir les détourner de leur destination ; en alléguant que cette expédition est une folie. En fin de compte, il subissait l'influence d'une femme, ennemie de l'évêque d'Adran.

Cependant la suite des événements a prouvé que M. de Conway avait mal jugé, et que l'évêque d'Adran n'était pas un rêveur, puisque ce prélat, avec les faibles ressources qu'il a pu recueillir à Pondichéry, et à ses frais, a réussi à replacer sur son trône un empereur cochinchinois qui est resté l'ami de la France jusqu'à sa mort, et qui a donné à la France des droits dont elle sait tirer parti de nos jours.

M. de Conway, du reste, n'était pas aimé à Pondichéry. On y savait qu'il avait recommandé au gouvernement l'évacuation pure et simple de cette colonie. Cette évacuation était, sans doute, dans les vues de la métropole, puisqu'elle avait ordonné de fixer le siège du gouvernement à Trinquemalé, mais elle était fortement demandée et appuyée par de Conway.

De Conway arrive donc à l'Ile de France le 12 novembre 1789, et remplace d'Entrecasteaux le 14. L'administration de cette colonie devient pour lui une suite d'aventures et de déboires, au point qu'il donne sa démission entre les mains de M. de Charpentier Cossigny, gouverneur particulier de l'Ile Bourbon, le 29 juillet 1790.

17 Novembre.—Le gouverneur M. de Conway à peine arrivé, licencie le corps des volontaires de Bourbon. Il n'en donne même pas les motifs. Ce " corps," resté célèbre dans l'histoire des deux colonies, est créé, dit Maillard, en 1758.

Cependant, Labourdonnais avait, en 1746, sur ses vaisseaux, des volontaires de Bourbon ; ceux-ci peuvent, il est vrai, avoir été réunis par Labourdonnais en " corps-franc."

" Le " corps " est reconstitué, toujours suivant Maillard, le " 1er avril 1779 ; licencié le 17 novembre 1789, il est réorga- " nisé par le gouverneur Duplessis le 5 octobre 1793. "

Le 1er septembre 1780, M. de Montvert, leur commandant, écrit (ceci n'est pas de Maillard) : " Ces volontaires se sont " habitués à la police, à la discipline militaire, à servir d'exem- " ple aux autres troupes de la garnison ; ils sont connus dans " la célérité de leur marche et dans la supériorité de leur feu, " sans que, depuis leur création, il y ait eu la moindre plainte " contre eux, et, de leur côté, ils témoignent la plus grande " satisfaction et le zèle le plus ardent pour être employés sur " mer comme sur terre.

" Depuis quarante ans passés que j'ai l'honneur de servir le " roi, et d'après un examen suivi sur la qualité des hommes " de différents pays, les plus propres à la guerre, je n'en ai " pas connu qui réunissent mieux les qualités physiques et " morales, pour cet état, que les créoles de Bourbon, dont la " réputation est bien méritée par les deux dernières guerres " de l'Inde, et je suis si convaincu de ces vérités que si cette " troupe est portée à quatre cents hommes, comme cela est " facile, je suis assuré de combattre et de détruire, dans une " guerre de poste, deux bataillons ennemis.

" Cette troupe peut être employée à l'Ile de France comme " main-forte pour y maintenir l'ordre contre les blancs mal " intentionnés au moment d'une descente.

" Ce corps fournissant un détachement de mer, pourra " décider un combat, comme il l'a fait sous M. de Labour- " donnais (1746) en balayant les gaillards et éteignant les " feux des sabords des vaisseaux ennemis.

"...Pour conduire des hommes aussi précieux, il ne leur " faut qu'un bon exemple, des soins paternels, et que chacun " soit assuré d'avoir son lot selon ses œuvres.

" ... Je suis si satisfait de mes " Volontaires " que je les ai adoptés pour mes enfants, et que, pour les monter comme je le désire, je sacrifierais volontiers vingt ou trente mille livres de mon bien, et les conduirais, avec plaisir, par mer comme par terre, et où l'on voudra les employer..."

Quel motif a donc eu M. de Conway de licencier un corps élite de cette valeur ?

Novembre.— Arrivée, en relâche, à l'Ile de France du nte de Mac-Némara, commandant des forces maritimes au à du Cap de Bonne-Espérance. Il conduit dans l'Inde les

ambassadeurs de Tippo-Saëb qui reviennent de France. Il les débarque à Pondichéry, et retourne à l'Ile de France.

Mac-Némara descend d'une famille irlandaise connue depuis le troisième siècle. En 1433, on voit un Mac-Némara prince de Clancullyane. Ruinés à la chute des Stuarts, les Mac-Némara suivent Jacques II, et adoptent la France pour leur patrie.

Henri de Mac-Némara entre dans la marine.

Il est garde de marine en 1755 ; enseigne le 1er juin 1761 ; sous-aide-major d'artillerie le 16 octobre 1765 ; aide-major de la brigade d'artillerie et d'infanterie à Rochefort, le 1er octobre 1767 ; lieutenant de vaisseau le 24 mars 1772 ; capitaine de vaisseau le 4 avril 1780. Il commande une division à bord de la *Friponne* en 1781. La même année, ayant sous ses ordres la *Gloire*, capitaine de Blachou, il s'empare, dans le mois de mai, de deux navires de commerce anglais ; puis, du corsaire anglais de 24 canons *Royal-Charlotte*. En juin, il s'empare du corsaire anglais *Industry* de 8 canons ; de la frégate anglaise *Croissant*, de 36 canons ; de la frégate anglaise *Flore* de 44 canons ; de la frégate hollandaise *Castor*, de 36 canons ; et d'un corsaire de Guernesey, de 20 canons.

En 1782, Mac-Némara qui était chevalier, est créé comte (3 mai).

Il est nommé commandant des forces navales à Saint-Domingue, en 1784, à bord de l'*Amphion*.

Il est chef de division et major de la huitième escadre à Rocheford, en 1786 et 1787 ; puis major-général en 1788.

Enfin, il est nommé commandant des forces maritimes au delà du Cap de Bonne-Espérance, en 1789 ; il est chargé de ramener dans l'Inde les ambassadeurs que Tippo-Saëb avait envoyés auprès du roi de France.

Après avoir rempli sa mission, il revient à l'Ile de France. On verra dans la suite, comment il y perd si malheureusement la vie, le 3 novembre 1790, lâchement assassiné par des soldats ivrognes, et traîtres à leurs chefs.

Il laisse une réputation sans tâche. Son honorabilité est égale à sa bravoure.

M. de Rosily-Mesros lui succède dans le commandement des forces maritimes dans les mers indiennes, jusqu'à l'arrivée de M. de Saint Félix, en juillet 1791.

— Messieurs Cossigny de Palma et Broutin sont nommés, par les colons de l'Ile de France, députés, à titre extraordinaire, pour la France, afin de défendre les intérêts de la colonie, en vue des graves événements qui se préparent dans la métropole.

Cossigny de Palma remet, en France, des graines de toutes espèces, provenant de l'Ile de France, à MM. Thouin, Malesherbes, de la Luzerne, ministre, Le Monnier, Boutin, etc. Les noyers de Bancoul ont parfaitement réussi en France.

Bref, Cossigny de Palma avait des relations d'échanges de végétaux, etc., avec beaucoup de pays.

M. Martin, directeur du jardin colonial de la Guyanne, reçoit une médaille de la Société d'Agriculture de Paris, pour avoir porté, de l'Ile de France à Cayenne, l'arbre-à-pain.

Martin était un élève du jardin national de Paris. Le gouvernement l'envoya, en 1788, à l'Ile de France avec une collection de graines diverses de France. Mais, presque tous ces végétaux existaient déjà dans nos îles. Il part pour Mahé (Inde), et rapporte le poivrier cultivé, qui donne des graines, et non pas seulement des fleurs, comme ceux déjà cultivés dans la colonie.

Martin retourne à Cayenne avec une collection complète de végétaux, etc., de nos îles.

1790

Arrivée à l'Ile de France de M. Crespin.

Louis René Crespin est né le 21 février 1768, à Vire (Calvados).

Le 20 avril 1793, il est postulant au Conseil supérieur de l'Ile de France.

Le 7 juin 1799, il est élu, par le corps électoral de la colonie, substitut du commissaire national près les tribunaux, le 11 mai 1800, commissaire national, jusqu'au 28 septembre 1803, où Decaen le nomme provisoirement commissaire de justice.

M. Crespin est un magistrat inflexible.

Aucune considération ne le fait transiger avec la loi et sa conscience. Il est très exigeant, surtout très sévère pour les officiers ministériels chargés de défendre les intérêts des justiciables. Aussi ferme qu'intègre, il sait faire respecter sa dignité et celle des magistrats, ses collègues, même par le général Decaen. Pour M. Crespin, chacun doit rester à sa place. Un magistrat de cette valeur devait avoir des détracteurs qui ont transmis des appréciations intéressées, mais M. Crespin laisse dans les annales et dans les souvenirs de l'Ile de France le souvenir le plus pur.

Chacun peut lire son dossier au ministère de la marine. Ce dossier devrait être imprimé en lettres d'or.

M. Crespin est nommé, par décret du 25 janvier 1807, procureur général impérial près la cour d'appel de l'Ile de France, chef de la justice dans la colonie. A son époque la corruption

ne régnait pas en maîtresse dans la colonie ; l'immoralité trem- blait dans ses antres !

Après le changement de domination, M. Crespin ne demande aucun emploi au nouveau gouvernement. Celui-ci lui fait offrir une pension de soixante livres sterling par mois (soit 18,000 francs par an). M. Crespin refuse.

Il quitte l'Ile de France devenue l'île Maurice, le 25 mars 1812 sur le parlementaire le " *Souffleur* ", capitaine Le Joliff.

Il arrive à Saint Servan le 13 juillet suivant.

Il se retire à Caen, auprès de son frère qui était alors receveur général du Calvados.

M. Crespin laisse à tout magistrat un exemple à imiter ; il n'est pas donné à chacun d'être doué d'une pareille trempe.

1er Janvier. — Mise en circulation du papier-monnaie créé par l'édit de juin 1788. Les troupes refusent de recevoir leur solde en ce papier, qui, dès son émission, perd déjà cinquante pour cent de sa valeur. La piastre argent, qui ne vaut que 3 livres 12 sols, monte à 25 livres.

Janvier.—A peine arrivé à l'Ile de France M. le gouverneur de Conway, contrarié dans ses opinions politiques par le contre-coup de la Révolution, se plaint amèrement au ministre des hommes les plus recommandables de la colonie. Il écrit que M. le vicomte d'Houdetot veut le remplacer comme gouverneur...et que M. Barbé Marbois le pousse à donner sa démission, etc.

31 Janvier.—Arrivée à l'Ile de France du *Bâtiment-Paquebot* français, portant le No 4, sous la conduite du commandant Coriolis, lieutenant de vaisseau. Ce navire, qui a quitté Bordeaux le 27 octobre 1789, apporte à l'Ile de France la nouvelle de la Révolution.

L'équipage, ainsi que l'état-major, débarquent en portant, tous, des cocardes tricolores à leurs chapeaux et sur leur poitrine.

La population arbore avec enthousiasme ces cocardes tricolores, que le navire avait apportées en profusion.

Le gouverneur de Conway traite d'abord cet acte de séditieux, mais bientôt les troupes adoptent ces cocardes tricolores malgré les premières résistances des autorités, qui n'avaient reçu aucune nouvelle officielle à ce sujet. Bref, les couleurs nouvelles sont adoptées par tout le monde. Les femmes surtout s'en couvrent depuis la tête jusqu'aux boucles de leurs souliers.

— M. L. de Grandpré, officier de la marine française, quitte l'Ile de France sur un navire qui lui appartient pour faire un voyage dans l'Inde et dans la Mer-Rouge.

M. de Grandpré a publié son " Voyage dans l'Inde et au

Bengale, fait dans les années 1789 et 1790, à Paris, chez Dentu, en 1801." (Deux volumes de 300 pages, environ).

Cet ouvrage, très interessant, ne contient, malheureusement, pas de dates. Il n'est pas possible d'en prendre des notes pour ce travail.

4 Février.—Première assemblée populaire et tumultueuse dans l'église paroissiale de Port-Louis.

Déclaration, par acclamation, de la Révolution française.

Discours violent, (mais cependant avec ménagement pour M. Conway) de Gabriel Coriolis, lieutenant de vaisseau. (M. Coriolis avait supprimé de son nom la particule *de*).

Discours beaucoup plus violent de M. Ricard, (qui, cependant, avait conservé son nom de : de Bignicourt). Il est reconduit chez lui par la population enthousiasmé.

12 Février.—Assemblée générale des " créoles, habitants compatriotes et citoyens," pour délibérer au sujet de la " gravité des circonstances." Elle est tenue chez M. d'Auterive, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis.

"...Leurs vœux et désirs sont de continuer à être régis et " gouvernés comme ils l'ont été jusqu'à présent,...sans une " plus grande liberté,...attendu que ces îles sont prises en " considération par l'assemblée nationale " etc...

Mars.—A la nouvelle de la révolution en France, les colons de l'Ile de France témoignent la volonté formelle d'envoyer des députés à l'Assemblée Nationale, afin que leurs intérêts soient représentés devant les nouveaux " maîtres des destinées de la Patrie" MM. de Conway et Du Puy font, dans ce but, assembler les citoyens des quartiers de l'île pour constater le vœu de la majorité. Celle-ci vote pour une assemblée générale de la colonie.

25 Mars.—Les colons de l'île Bourbon, sans attendre le décret de l'Assemblée Nationale de France, forment, à Saint-Denis, une assemblée coloniale.

Avril.—Le gouverneur de Conway ayant écrit à un commandant de quartier, avec ordre de la communiquer aux autres commandants, une circulaire dans laquelle il les invite à se tenir sur leurs gardes en raison des discours incendiaires prononcés dans l'assemblée, celle-ci exige une rétractation écrite du gouverneur. Cette rétractation est lue à l'assemblée.

12 Avril.—Protestation de plusieurs colons contre l'assemblée illégale et scandaleuse du 4 avril dans l'Eglise paroissiale de Port-Louis.

21 Avril.—Installation dans l'église paroissiale de Saint-Louis de l'assemblée générale de l'Ile de France composée de 71 membres. Un *Te Deum* est imposé, le lendemain 28, aux autorités, pour inaugurer la nouvelle " ère de la Liberté."

M. Ange d'Houdetot est élu président de l'assemblée générale.

Dès le premier jour de l'installation de l'assemblée générale, elle procède à la prestation de serment des troupes, mesure considérée comme absolument nécessaire pour la tranquillité publique.

31 Avril.—Proclamation du décret de l'Assemblée Nationale, sanctionné par proclamation royale du 2 mai suivant, abolissant complètement le privilège commercial de la nouvelle compagnie des Indes. Le commerce est déclaré libre pour tout Français au delà du Cap de Bonne-Espérance.

Mai.—Décret de l'Assemblée Nationale constituante, qui abolit le privilège exclusif de la dernière Compagnie des Indes.

— Fêtes et repas populaires au Port-Nord-Ouest de l'Ile de France.

Une garde nationale est formée pour remplacer l'ancienne milice.

Publication de la loi martiale dans toute la colonie (au nom de la Liberté, sans doute).

Les marins portent des plaintes contre le commandant Mac-Némara, chef de la division.

Une tentative de soulèvement de la part des esclaves est réprimée.

Le conseil supérieur fait tous ses efforts pour maintenir l'ordre.

Certains quartiers de la colonie protestent contre l'usurpation du pouvoir par l'assemblée générale.

D'autres quartiers, au contraire, envoient à l'assemblée des adresses de dévouement.

Des discours incendiaires sont prononcés dans l'assemblée ; mais l'ordre n'est pas encore troublé à l'extérieur.

12 Mai.—Le conseil supérieur délibère sur un emprunt ouvert par le gouvernement colonial.

18 Mai.—Naissance du fils d'Ange d'Houdetot, président de l'assemblée générale. L'assemblée décide que l'enfant sera le filleul de la colonie ; elle lui donne le nom d'"Ile de France."

La colonie et son histoire ont le droit d'être fières de ce filleul.

Juin.—Elections des officiers supérieurs de la garde nationale à l'Ile de France.

17 Juin.—Arrivée, à Port-Nord-Ouest de l'Ile de France, du navire le *Stanislas*, capitaine Fournier, apportant le décret du 8 mars 1790, créant des assemblées coloniales, des municipalités, etc

18 Juin.—Ile de France. La population fait chanter un

Te Deum à l'église paroissiale de la capitale en l'honneur du décret du 8 mars.

Le soir, des salves d'artillerie sont tirées en ville, et plus tard dans tous les quartiers de l'île où se trouvent au moins deux canons.

Pendant l'agitation populaire de ce jour, il se forme une recrudescence de clameurs contre M. Mac-Némara, que l'on taxe d'aristocrate, et contre les signataires des protestations contre l'assemblée.

Le déchaînement est tel que la populace dresse une potence devant le gouvernement.

Le second paragraphe de l'article 6 du décret de l'Assemblée Nationale du 8 mars 1790 est ainsi conçu :

"...Au surplus, l'Assemblée Nationale déclare qu'elle n'a " entendu rien innover dans aucune des branches du com- " merce, soit direct ou indirect, de la France avec ses co- " lonies ; elle met les colons et leurs propriétés sous la " sauvegarde spéciale de la nation ; déclare criminel envers la " nation quiconque travaillerait à exciter des soulèvements " contre eux. Jugeant favorablement des motifs qui ont animé " les citoyens des dites colonies, elle déclare qu'il n'y a lieu " contre eux à aucune inculpation ; elle attend de leur pa- " triotisme le maintien de la tranquillité, et une fidélité in- " violable à la nation, à la loi, et au roi .."

Une grande joie succède, dans toute la colonie, aux craintes, aux menaces et aux cris de fureurs.

Le *Stanislas* est baptisé le " Sauveur de la Colonie."

19 Juin.—Les corps des officiers de la marine et celui des officiers du commerce fraternisent. On brûle les plaintes portées contre M. de Mac-Némara. Mais comme il leur faut une victime expiatoire, n'importe lequel, on va chercher celui qui est le plus à la portée des mécontents, mais aussi le plus innocent. On en veut à l'honorable M. Ravenel, capitaine de port, qui, aidé par quelques bienveillants du groupe, peut se cacher, et gagner la campagne pendant la nuit.

15 Juin.—Quelques jours après l'arrivée du *Stanislas*, c'est-à-dire après que l'assemblée genérale eut pris le titre d'assemblée coloniale, des clubs s'organisent de tous côtés.

Le premier établi est celui des " Amis de la Constitution "; puis, vient celui des " Jacobins." Un comité se forme qui prend le nom de " Comité des Neuf," en raison de ses membres. Puis on a le club des " Sans Culottes," " les Chaumières " et bien d'autres encore.

L'assemblée coloniale se voyant débordée par ces nouvelles puissances populaires, et, divisée elle-même (car elle est com-

posée de beaucoup trop d'avocats), fait néamoins appel à l'union de tous les partis devant le danger commun.

Elle fait nommer maire de la ville M. Fressanges, qui était resté neutre dans les divisions de l'assemblée; mais il meurt bientôt; il est remplacé par M. Ricard de Bignicourt, " un avocat parmi les avocats."

M. Ricard de Bignicourt ne tient pas longtemps le poste de maire. Il est remplacé, à son tour, par M. Esnouf, créole, " rempli d'honneur et de probité ".

M. Esnouf est bientôt remplacé par M. Litaut; puis vient M. Douaud, qui voit, sous son administration, se dresser la guillotine ! A cette vue, M. Douaud se retire, et " se condamne à un exil de vingt ans."

Digne de l'antique, ce M. Douaud !

1er Juillet.—Elections des députés de l'Assemblée coloniale de l'Ile de France à l'Assemblée Nationale. Ce sont MM. Collin et Codère, ayant pour suppléants MM. Monneron (Pierre) et de Missy.

3 Juillet.—Etablissement dans la colonie de l'Ile de France des bureaux de bienfaisance.

11 Juillet.—Ouverture de la salle de spectacle à Port-Louis, par une troupe de comédiens arrivée le 20 mai sur le navire l'*Aigle*, venant de Bordeaux. Cette troupe avait été recrutée par M. Laglaine, chirurgien major de l'*Aigle*. A bord servait Péron, comme second capitaine.

13 Juillet.—Suppression de la formalité de la sellette à la cour. Elle est abolie en France en 1789.

21 Juillet.—Organisation des municipalités dans la colonie de l'Ile de France.

25 Juillet.—Ile de France. Première organisation des assemblées primaires ; anarchies. L'assemblée coloniale, usurpant des pouvoirs hors les limites de la colonie de l'Ile de France, appelle à sa barre le commandant Canaple et d'autres officiers supérieurs de l'Inde.

28 Juillet.—Promulgation des réglements concernant le papier-monnaie en circulation à l'Ile de France, et fixation de sa valeur.

29 Juillet.—M. de Conway donne sa démission de gouneur des îles de France et de Bourbon (trois mois avant l'assassinat de son ami Mac-Némara).

En 1803 (an XI) de Conway a publié :

" Tableau religieux et politique de l'Indostan, ou précis " historique des révolutions de l'Inde, etc , suivi de deux mé- " moires présentés en 1781 à Louis XVI par l'auteur de cet " ouvrage, contenant un plan pour anéantir la puissance an-

" glaise dans l'Inde; puis, d'un troisième mémoire sur les " moyens actuels pour y parvenir encore, etc. .. par M. " C***, lieutenant général des armées françaises, gouver- " neur général de l'Ile de France, ayant commandé dans " l'Inde etc., etc., etc... à Paris, chez Marchand, An XI."

Cet ouvrage est devenu introuvable dans la librairie commerciale en France. A la page 402, il raconte, témoin oculaire, la mort de son ami Mac-Némara : —"... O mânes de Mac- " Némara... Mânes d'un de mes meilleurs amis, recevez ici " le juste tribut d'hommages que je dois à l'amitié qui nous " lia si étroitement..."

M. de Conway, désespère d'une situation politique qu'il ne comprend pas. Il reconnaît, d'ailleurs, que les habitants de la colonie n'ont aucune sympathie pour lui. Il préfère se retirer.

Il remet les rênes du gouvernement à M. de Chermont, colonel du régiment de l'Ile de France, et attend M. David Charpentier Cossigny, alors gouverneur de Bourbon, auquel il avait remis sa démission et qui arrive le 19 août à Port-Louis.

29 Juillet.—M. de Chermont, colonel du régiment de l'Ile de France, prend le gouvernement de l'Ile de France des mains de M. de Conway, qui a envoyé sa démission à M. David Charpentier Cossigny, gouverneur de Bourbon. Son intérimat, qui dure jusqu'au 26 août suivant, soit 28 jours, n'offre rien de particulier à citer.

M. de Chermont est gouverneur de Pondichéry lorsque les Anglais s'emparent de cette ville, le 22 août 1793. Les ennemis politiques de M. de Chermont prétendent qu'il ne s'est pas défendu dans cette place comme son devoir l'y obligeait.

Pondichéry, à ce moment, était bien fortifiée ; mais M. de Chermont, dans l'exaltation de ses opinions ultra-royalistes humiliées par le triomphe de la Révolution, a, dit-on, sacrifié le gouvernement d'une colonie qui lui était confiée. C'est une calomnie.

M. de Chermont a soutenu très bravement un siège de 40 jours. L'armée anglaise se composait de 22 mille hommes, dont 6 000, européens. M. de Chermont, militaire plein d'honneur, exposa très honorablement sa vie dans cette défense. La lutte n'était pas soutenable un plus long temps.

Mais M. de Chermont avait fait de Pondichéry un petit centre de contre-révolution Appuyé par une administration militaire et civile composée de royalistes exaltés comme lui, il avait arboré la cocarde blanche ; il créa sur place des chevaliers de Saint-Louis ; il faisait crier dans les rues ; " Vive le roi ! Vive la noblesse française !"

M. de Chermont meurt peu après la reddition de Pondichéry.

Il avait épousé Mademoiselle Wielch, de l'Ile de France, qui, devenue veuve, se maria à un Anglais, M. Ornesby. Une fille de son premier mariage épousa M. Scipion, commissaire de marine, (français) et ancien secrétaire de M. Léger, préfet colonial sous Decaen.

19 Août.—M. David Charpentier Cossigny, gouverneur de Bourbon, arrive, ce jour, à l'Ile de France pour remplacer M. de Conway, qui lui a adressé sa démission.

Le 26 août, M. Cossigny est reçu officiellement à l'Ile de France comme gouverneur général, par intérim, à l'est du Cap de Bonne Espérance. Dès le premier jour, il fait abattre la lanterne en forme de potence, et proclame une amnistie générale.

David Charpentier Cossigny est le neveu de Jean François Cossigny, ingénieur de l'Ile de France ; (1732-1736-1772) c'est-à-dire celui qui avait été chargé par le roi de s'assurer de la valeur de cette colonie, etc.

Il est donc le cousin de Joseph François Charpentier de Cossigny de Palma (voir 1760).

David Charpentier Cossigny est né à Gaillac (Tarn), le 9 février 1740.

Il a une brillante carrière, aussi variée qu'émouvante. Il est encore un des hommes les plus extraordinaires qui soient venus dans nos colonies de l'est.

Ses états de service, tels qu'on les trouve aux Archives de la marine, sont les suivants :

Le 3 novembre 1757, il est volontaire dans le régiment de La Tour du Pin.

Le 22 juillet 1758, il est enseigne au même régiment.

Le 14 mars 1759 il est lieutenant.

Le 14 juillet 1766, il est sous-aide-major.

Le 9 novembre 1772, il a sa commission de capitaine ;

Le 30 décembre de la même année, il a son brevet de major au département de la marine.

Le 1er novembre 1777, il est nommé lieutenant-colonel au régiment colonial de l'Ile de France.

Le 28 décembre suivant, il est chevalier de Saint-Louis.

Le 24 janvier 1784, il est colonel du régiment de l'Ile de France.

Le 20 mai suivant (1784), il est brigadier des armées du roi.

Le 15 août de la même année, il est nommé gouverneur de Pondichéry, conservant son régiment.

Le 9 mars 1787, il est commandant de l'île Bourbon.

Le 9 mars 1788, il est fait maréchal de camp.

Le 19 août 1790, il devient gouverneur général, par intérim, à l'est du Cap de Bonne Espérance, siégeant au gouvernement de l'Ile de France ; il y reste jusqu'à l'arrivée de Malartic, le 13 juin 1792.

Le 1er mai 1794, il est élu, par les habitants de l'Ile de France, commandant général de la garde nationale. Le général Malartic le nomme commandant en second de la colonie. Cossigny accepte cette fonction, mais il en refuse les émoluments.

Les campagnes de Cossigny en Europe sont très-brillantes. Le cadre de ce livre ne permet pas de les rapporter ici. Il faut qu'il en ait été ainsi, quand on considère ses rapides avancements en grade.

En 1781, il fait la campagne de l'Inde sous les ordres de Duchemin.

Il commande un bataillon du régiment de l'Ile de France embarqué sur l'escadre de Suffren (d'Orves).

Il est à bord du *Sphinx* au combat de Sadras. (17 février 1782).

Le 9 mars, 1782, il débarque à Porto-Novo et fait la campagne avec Duchemin et d'Offelize.

Tippoo-Saëb demande au commandant en chef de l'armée française de lui envoyer le colonel Cossigny.

Cossigny part pour rejoindre Tippoo-Saëb, le 9 février 1783, avec son bataillon du régiment de l'Ile de France, et un peu d'artillerie.

Il fait la campagne avec Tippoo-Saëb A un moment, ce dernier lui confie le commandement en chef de toute son armée.

Il bat le général anglais Mathews à Vellore ; le fait prisonnier ainsi que toute son armée, composée de 1,500 européens et 6,000 cipayes.

Il s'empare de la ville d'Onor.

Le 21 juillet, il reçoit de de Bussy l'ordre de cesser les hostilités.

Tippo-Saëb est vivement contrarié de ne pas être compris dans le traité de paix ; cependant il continue seul le blocus de la place. Le général anglais Campbell, qui la commande, capitule avec les honneurs de la guerre, et Tippoo-Saëb fait la paix avec les Anglais.

Après bien des fatigues et des privations, Cossigny arrive à Mahé (Inde) avec les restes de son détachement.

Il gagne Pondichéry, et rentre à l'Ile de France.

Il y reçoit sa nomination de gouverneur particulier de Pondichéry ; mais Souillac, nommé gouverneur général après la mort de Bussy, part pour Pondichéry. Il emmène Cossigny, et l'installe dans son nouveau poste.

Cossigny gouverne L'Inde en 1785 et en 1786. Il relève Pondichéry, et se fait aimer et respecter par les alliés de la France.

En 1787, il est nommé commandant de l'île Bourbon. Il n'y trouve que désordre de tous les côtés. Il rétablit la tranquillité, et se concilie tous les esprits et tous les partis.

Enfin, il vient à l'Ile de France, le 19 août 1790, remplacer M. de Conway, comme il est dit ci-dessus.

Cossigny avait alors 35 ans de beaux services.

Nous allons le suivre dans ses nouvelles difficultés, selon les dates des événements.

27 Août.—Un *Te Deum* est chanté à l'église paroissiale de Port-Nord-Ouest, en l'honneur de l'arrivée du nouveau gouverneur, M. David Charpentier Cossigny, qui inaugure, ce jour même, la première réunion officielle de l'assemblée coloniale.

5 Septembre.—Fondation, à Port N.O., de la loge maçonique *La Paix*.

8 Septembre.—Première ascension de Claude Peuthée sur le sommet du Peter-Both.

Quoi qu'en disent les historiens anglais, et surtout Montgomery-Martin, c'est Claude Peuthée qui, le premier, parvient au sommet du Peter-Both, le 8 septembre 1790.

Quelques jours auparavant il était allé s'assurer si l'ascension du sommet était possible.

La narration de cette ascension extraordinaire est racontée dans ses moindres détails, par M. Jacques Mallac, dans le No. 6, de 1818, des " Archives de l'Ile de France". M. J. Mallac a pu, bien avant 1818, avoir ces détails par des témoins oculaires de l'ascenscion de Claude Peuthée.

De plus, Lislet-Geoffroy, ingénieur de la colonie, donne un certificat, le 10 octobre 1790, qui prouve que l'ascension de Claude Peuthée a eu lieu réellement. Ce certificat a servi également à M. Mallac pour sa narration. Il débute ainsi :

" Relation exacte de l'ascension du Peter-Both par " Claude Peuthée, le 8 septembre 1790, à 8 heures du matin.

" Claude Peuthée, natif d'Auxonne, en Bourgogne, âgé de " 31 ans (horloger), fils d'un fermier, arrivé en cette ville en " mars 1790, a été planter un pavillon sur le sommet du " Peter-Both, aujourd'hui, à 3 heures de l'après-midi. Il por- " tait sur son dos, etc...

" Il a commencé à monter à 8 heures, et s'est rendu à " midi au col... (*Description de l'ascension au sommet*). " Il est redescendu à 4 heures...

" Entre 7 heures 1/2 et 8 heures, le même soir, il est venu " à l'hôtel du génie me raconter son voyage et me rapporter " des minéraux et des végétaux d'en haut.

" Environ huit jours après, Peuthée est remonté sur le " Peter-Both, où il avait laissé ses cordes et autres ustensiles " etc...

" Port-Louis, le 10 octobre 1790.

" (Signé) LISLET GEOFFROY."

(Cette relation se trouve partout dans la colonie.)

Lislet-Geoffroy vivait encore lors de l'ascension du capitaine Lloyd (le 7 septembre 1832) ; il a affirmé avoir été averti par Peuthée de ses deux ascensions, et l'avoir vu, avec sa lunette d'approche sur le sommet de cette montagne reputée inaccessible.

Claude Peuthée fit une seconde ascension sur le sommet du Peter-Both le 29 octobre suivant.

Il passa la nuit en compagnie d'un de ses serviteurs.

9 Septembre.—M. de Conway s'embarque sur la frégate la *Nymphe*, qui ne fait voile que le 21.

20 Septembre.—Le conseil supérieur de l'Ile de France présente une adresse à l'assemblée coloniale à l'effet d'obtenir une constitution coloniale.

28 Septembre.—Les colons demandent l'affranchisement graduel des esclaves, et non l'affranchissement subit et général.

4 Octobre.—L'assemblée coloniale de l'Ile Bourbon envoie un député à l'Assemblée Nationale de France. Elle choisit M. Bellier de Villentroy ; celui-ci ayant démissionné peu de temps après, est remplacé par M. Bertrand.

25 Octobre.—M. Claret de Fleurieu est ministre de la marine, jusqu'au 15 mai 1791.

2 Novembre.—Les députés de l'Ile de France à l'Assemblée Nationale s'embarquent ce jour. Ils reçoivent de l'Assemblée Coloniale des instructions, parmi lesquelles on remarque celles-ci :

" L'Assemblée Coloniale.

" 27 septembre 1790.

..." La colonie charge ses députés d'assurer l'Assemblée " Nationale de la profonde soumission des colons à tous les " décrets la concernant ;...d'exprimer la vive gratitude dont " ils sont pénétrés, et comme français, et comme colons, pour " tous les bienfaits qu'ils en ont reçus.

" La première étincelle du feu sacré de la Liberté a jailli " sur nous, le 4 février 1790 !

" Les colons ne veulent pas qu'un étranger c'est-à-dire, un

" agent de la métropole, les gouverne ni les représente. Ils " attribuent une grande partie de leurs divisions à ces sortes " de choix d'hommes qui, pour maintenir leur despotisme ne " craignent pas d'armer les colons les uns contre les autres.

" Ont signé, les membres suivants :

" Barbé de Marbois, président ; Ricard de Bignicourt, vice-président ; Cailleau, receveur ; Couacaud, receveur ; Villard, Boudot de la Motte, Dureau de Vauicomte, Philibert, Oury, Anglade, Bédel Quelleveu, Delarue, Aveline, Baré, Léchelle, Faure, Céré, Merville aîné, Prévost de Langeron, Maissin père, Darifat, Darthé, Ourtak, Jérôme Monneron, Abraham Lezougard, De La Butte, Magon de La Villebague, Kerbalanec, Yvon, Jollivet, secrétaire ; Balu, secrétaire."

Le 27 octobre, les députés avaient reçu, solennellement, les pétitions que les citoyens adressaient à l'Assemblée Nationale.

Elles se plaignaient, toutes, que les gouverneurs n'avaient été que des tyrans, et la Compagnie des Indes un repaire de coquins !...

2 Novembre.—Il règne une grande agitation, ce jour, au Port Nord Ouest de l'Ile de France. Une rixe entre un garde national et un lieutenant de la frégate la *Thétis*, M. Desnos, met la population en effervescence. M. Desnos est conduit en prison. On recommence à faire circuler les bruits les plus absurdes contre M. de Mac-Némara, que l'on croyait parti. La populace met opposition au départ de la *Thétis* ; elle ramène à terre les députés ; M. de Mac-Némara est accusé d'avoir écrit en France contre la colonie, et l'exaspération contre cet officier supérieur est à son comble.

3 Novembre.—Les députés reconduits à bord de la *Thétis* peuvent enfin avoir l'espoir de quitter la colonie.

4 Novembre—La *Thétis* allait mettre sous voiles, lorsque des soldats, à moitié ivres, excités par une populace affolée, sans en connaître les motifs, s'emparent des bâteaux du port, se rendent à bord, et ramènent à terre M. de Mac-Némara. Il se rend loyalement à leur demande, et se place même sous leur protection. Conduit à l'église, où se tient l'assemblée en permanence, il se justifie d'une façon très ferme et très fière.

Il demande à être conduit aux casernes par les soldats eux-mêmes. Malheureusement, le gouverneur, M. David Charpentier Cossigny, qui veut également se rendre aux casernes, ne suit pas la même direction que Mac-Némara. Il semble, cependant, que son devoir était d'accompagner et de protéger commandant de la division.

Arrivé sur la Chaussée, Mac-Némara, se trouvant sans

tection officielle, est pris de vertige. Il est effrayé des menaces de la populace et de la soldatesque. Dès qu'il se voit en face de la lanterne, il s'imagine que c'est là son calvaire ; il veut s'échapper du milieu de cette furie. Il se réfugie dans la demeure d'un horloger, d'où il croit pouvoir s'enfuir.

Poursuivi par les soldats, il est acculé dans un couloir sans issue, il veut se servir de son pistolet pour se défendre ; mais, l'arme ne part pas... Alors, il est sabré par un soldat du nom de Legueux. Sa tête, détachée du tronc, est placée au bout d'une perche, et son corps, mutilé, est abandonné au Pont-Bourgeois, où un marin nommé Simon s'en empare, et va l'enterrer dans le cimetière.

C'est le seul assasinat commis pendant la Révolution à l'Ile de France. Mais, comme on le voit, ce crime a été accompli par des militaires européens contre un militaire européen. Si la populace créole, affolée par ces militaires eux-mêmes, a vociféré contre ce brave officier qui ne lui avait rien fait, elle n'a pas trempé ses mains dans son sang.

4 Novembre.—Avant de suivre les soldats qui étaient venus le chercher à bord de la *Thétis*, Mac-Némara avait pris son pistolet. Mais son domestique, craignant que son maître ne voulût s'en servir pour se détruire, avait retiré les amorces. Ce qui fut cause, dans la suite, que le coup râta quand Mac-Némara voulut tirer sur le grenadier qui le poursuivait lorsqu'il se réfugia dans la demeure de l'horloger de la Chaussée.

9 Novembre.—Départ définitif de la *Thétis*. Le lieutenant Desnos, sorti de prison, est embarqué pour l'île Bourbon.

23 Novembre.—Promulgation à l'Ile de France du décret de l'Assemblée Nationale du 19 juin 1790, portant abolition de la noblesse héréditaire.

4 Décembre.—Abolition, par l'assemblée coloniale de l'Ile de France, de la *marque* et des mutilations ordonnées par le code noir contre les esclaves marrons.

Dans un mémoire, rédigé par Cossigny de Palma, et adressé à son ami M. de Monnier, médecin particulier de Louis XVI, il propose de faire traverser l'Afrique par des Français, qui suivraient les caravanes des Africains de Quiloa jusqu'à la côte occidentale. M. Morice, un Français, qui commerçait alors avec ces peuplades, garantissait la réussite de ce voyage jusqu'à l'arrivée à la côte occidentale.

Les événements qui se passaient à Paris alors ont empêché le roi de faire étudier ce projet.

Ile de France. Origine de la société dite des *Rafraîchisseurs* Ces bretteurs, anciens officiers de famille de l'escadre de Suffren, restés dans la colonie, abusent de leur bravoure et de

leur adresse pour exploiter les gens, et insulter ceux qui résistent à leurs honteuses exigences. Ils s'adressent surtout aux étrangers qui débarquent. Ils les prennent d'abord sous leur protection, dans les hôtels ou cafés, puis les pillent, et, enfin les tuent en duel s'ils regimbent.

Ayant eu affaire à un jeune officier de la frégate la *Nymphe*, M. Petit-Bien, qu'ils veulent exploiter comme les autres, mal leur en prend. M. Petit-Bien en tue deux en duel dans l'espace d'un quart d'heure. Le charme est rompu. Les Rafraîchisseurs, mâtés par les officiers de marine, se rabattent sur les colons. Ils finissent par être rudement corrigés, à coups de bâtons, par quelques jeunes colons, et disparaissent comme des aventuriers ordinaires, condition dans laquelle ils étaient tombés par le désœuvrement et la misère.

Ils ont pour successeurs les chevaliers d'industrie, qui ne sont que des individus de bas étage, de simples filous, qui mettent les mains dans les poches des autres et qui sont aussi lâches que voleurs.

1791

7 Janvier.—Ile de France. Création du collège colonial (aujourd'hui Collège Royal.)

27 Janvier.—L'assemblée coloniale de l'Ile de France promulgue des règlements concernant les affranchissements des esclaves.

9 Février.—L'Assemblée Nationale ordonne une expédition pour la recherche de Lapérouse, dont on n'avait pas de nouvelles depuis le 7 février 1788. Cette expédition est confiée au chevalier de Bruny d'Entrecasteaux, l'ancien gouverneur des îles de France et de Bourbon. Elle est composée de savants, et d'officiers de choix, parmi lesquels on voit Riche, Labillardière, Beautemps-Beaupré, etc. Outre la mission de rechercher Lapérouse, elle avait aussi celle de continuer tout un plan d'utiles découvertes pour la navigation.

Mais, le ministre de la marine commet la même faute que pour l'expédition de Lapérouse. On choisit pour un voyage aussi long que périlleux, les deux plus mauvais navires disponibles, marchant mal, évoluant mal, et non doublés en cuivre, la *Recherche*, que monte d'Entrecasteaux, et l'*Espérance* commandée par Huon de Kermadec, major de vaisseau.

Les deux navires quittent Brest le 28 septembre 1791.

Deux jours après le départ, d'Entrecasteaux, conformément aux ordres du ministre, ouvre ses dépêches qui lui apprennent qu'il est nommé contre-amiral, et Huon de Kermadec capitaine de vaisseau.

Après avoir relâché à Ténériffe, on arrive au Cap de Bonne Espérance le 17 janvier 1792.

D'Entrecasteaux y séjourne un mois.

Le 21 avril, il arrive dans la Baie des Tempêtes, sur la terre de Van-Diémen. Cette baie découverte par Tasman en 1642, était mal limitée. Les officiers français en rectifient avec détails les moindres contours. Puis, d'Entrecasteaux, poussant plus avant, découvre au fond de cette baie une large ouverture, qui n'est autre que l'entrée d'un canal immense et inconnu jusqu'alors. D'Entrecasteaux y pénètre et la suit dans toute son étendue ; ce canal, très large, offre, sur ses deux bords, des ports nombreux, et débouche, au nord, en face de la presqu'île Tasman. On s'aperçoit donc que la terre sur laquelle est située la Baie de l'Aventure, et que Cook avait cru appartenir à celle de Van-Diémen, n'est qu'une grande île qui en est séparée par ce nouveau détroit. L'expédition française le nomme, avec raison, canal d'Entrecasteaux.

M. Beautemps-Beaupré, ingénieur géographe de l'expédition, dresse, de ces parages, des plans et des cartes qui sont d'une exactitude parfaite, et qui servent de guides à tous les navigateurs jusqu'à nos jours.

Après cette découverte, d'Entrecasteaux, le 28 mai 1792, quitte la terre de Van-Diémen. Puis il voit l'île des Pins (Nouvelle-Calédonie), le 16 juin. Il longe cette côte encore inconnue. Arrivé au nord de cette île, il voit une chaine d'écueils qui se prolonge pendant cinquante deux lieues. Il en fait une reconnaissance exacte, et leur donne le nom de Récifs d'Entrecasteaux ; aux îlots il donne le nom d'îles d'Huon. C'est encore Beautemps Beaupré qui dresse toutes les cartes de ces parages dangereux.

D'Entrecasteaux relâche, le 17 juillet, au port Carteret, dans la Nouvelle-Irlande ; le 28 du même mois, il arrive aux îles de l'Amirauté. Là, d'Entrecasteaux, d'après les rapports qu'il avait reçus au Cap de Bonne-Espérance, croyait réellement rencontrer les traces de Lapérouse.

Déçu de ses espérances, il gagne l'île d'Amboine, où il arrive le 6 septembre, pour y donner quelque repos à son équipage. En effet, on y recouvre un peu de santé, et des forces.

L'expédition quitte l'île d'Amboine le 13 octobre 1792, et se dirige vers la Nouvelle-Hollande. Elle arrive, le 21 janvier 1793, à la Baie des Tempêtes ; le 21 février, à celle de l'Aventure. Elle visite les îles des Amis. On ne découvre [illegible]lument aucune trace de Lapérouse. D'Entrecasteaux ar[illegible] le 27 avril, dans la baie de Balade

C'est là que meurt Huon de Kermadec, commandant de l'*Espérance*. Il est enterré sur l'îlot de l'observatoire. Il a pour successeur M. d'Hesmivy d'Auribeau, dans le commandement de l'*Espérance*.

Ayant perdu tout espoir de trouver les traces de Lapérouse, d'Entrecasteaux songe à regagner l'Europe. Il explore l'Archipel de Santa-Crux ; on pousse une reconnaissance au nord de la Louisade ; on passe le détroit de Dampier, et on explore le nord de la Nouvelle-Bretagne.

D'Entrecasteaux, depuis longtemps malade, meurt, le 21 juillet 1793, au nord des îles Anachorètes, des suites de coliques bilieuses spasmodiques.

Telle est la fin de ce marin et de cet administrateur d'un mérite supérieur.

D'Auribeau prend le commandement en chef, sur la *Recherche*. M. Rossel commande l'*Espérance*.

L'expédition se dirige vers les Moluques, car le scorbut abîmait l'équipage ; elle arrive le 18 octobre 1793 à Sourabaya, port oriental de Java.

Enfin, elle se termine malheureusement, comme on le verra dans la suite.

Le nom de d'Entrecasteaux reste en honneur dans toutes les marines du monde !

D'Auribeau meurt le 21 août 1794.

Le capitaine Rossel, qui ramène en France les papiers de d'Entrecasteaux, est fait prisonnier par les Anglais qui confisquent les précieux documents de l'éxpédition.

Cependant, Rossel peut encore, avec ceux qu'il a sauvés, et ses souvenirs, publier, en 1808, une très intéressante relation de cette malheureuse mission.

17 Février.—L'assemblée coloniale de l'Ile de France prend un arrêté qui promulgue le décret de l'Assemblée Nationale du 2 novembre 1789, relatif à la confiscation des biens du clergé ; puis, d'autres arrêtés relatifs aux décrets des 14 et 20 avril 1790, et promulgue des règlements pour pourvoir aux besoins du culte dans la colonie.

L'assemblée coloniale arrête que les biens appartenant aux prêtres de Saint Lazare sont mis à la disposition de la colonie.

1er Mars. — M. de Conway, gouverneur général des deux îles envoie au ministre un mémoire dans lequel il prétend " qu'en treize ans, les banqueroutes dans la colonie " de l'Ile de France, qui ne contient au plus que six mille " blancs, ont monté à près de trente deux millions de livres " sans qu'on ait jamais poursuivi les auteurs de ces banque-

" routes... La colonie a coûté à la nation. depuis vingt " quatre ans, trois cents millions de livres...

" ...On avait soin de laisser les banqueroutiers s'évader. " ...De là, un encouragement pour les autres,..." etc.

Mars.—L'assemblée coloniale de l'Ile de France nomme des députés spéciaux pour porter à l'Assemblée Nationale et au ministre le travail du conseil de révision. Le navire qui les porte, ainsi que beaucoup de militaires congédiés, fait naufrage à l'île Bourbon le 11 août de cette année. Une quinzaine de passagers périssent ; les députés reviennent à l'Ile de France le 26 juillet suivant.

2 Avril.—L'assemblée coloniale de l'Ile de France adopte une constitution provisoire, sanctionnée par le gouverneur, le 9, et enregistrée le 15 du même mois.

Formation d'un directoire à l'Ile de France.

Les corps municipaux existant dans la colonie sont maintenus sans changement. L'Ile de France est divisée en municipalités. L'île n'est pas assimilée à un département.

L'assemblée coloniale arrête que les maires sont élus. On procède immédiatement à leur élection.

L'assemblée coloniale décide la création, d'urgence, d'une justice de paix au Port Nord Ouest.

L'assemblée coloniale crée le jury en matière criminelle.

17 Avril.—Etablissement des juges de paix et de prud'hommes dans tous les quartiers de la colonie.

19 Avril.—Dispositions prises, à l'Ile de France, concernant les concessions faites par les anciennes administrations coloniales.

21 Avril.—La constitution coloniale, enregistrée suivant arrêt du conseil supérieur du 15 avril,a force de loi à dater de ce jour. Elle porte le nom de Constitution Coloniale du 21 avril 1791.

15 Mai.—Sanction de la constitution coloniale par l'Assemblée Nationale de France. Le projet avait été envoyé depuis quelques mois déjà.

16 Mai.—M. Thévenard est ministre de la marine jusqu'au 17 septembre 1791.

26 Mai.—Cérémonie au Port-Nord-Ouest de l'Ile de France pour faire arborer le pavillon tricolore national sur tous les bâtiments de la rade et de la ville, aux cris de . Vive la nation ! Vive la loi ! Vive le roi !

2 Juin.—Cérémomie pour la réception à l'Ile de France d'une bannière fédérative envoyée par la Commune de Paris.

Juillet.—Arivée à l'Ile de France de la division du contre-amiral de Saint-Félix.

Cette division, composée des frégates la *Cybèle*, portant le guidon du contre-amiral ; l'*Atalante*, capitaine Bolle, et la *Cléopâtre*, quitte Brest le 8 avril 1791. M. de Saint-Félix vient d'être nommé contre-amiral. M. de Rosily-Mesros lui remet, à son arrivé à l'Ile de France, le commandement des forces navales en station aux Indes orientales.

On se fait une idée de la faiblesse de l'esprit politique qui existe à cette époque en France quand on voit le cabinet de Versailles passer avec celui de Londres une convention qui stipule que les deux nations n'entretiendront désormais, dans leurs stations navales aux mers des Indes orientales, que des frégates, ou d'autres bâtiments inférieurs !... Les Anglais ont soin de construire des frégates qui, à un moment donné, peuvent porter le double de gros canons qu'elles montrent en temps de paix...

M. de Saint-Félix ne porte à l'Ile de France aucune dépêche de la métropole. Cette circonstance indispose, dès le début, l'esprit public contre lui. .

Sur sa frégate se trouve, comme major de la division, M. Decrès, qui devient ministre de la marine sous l'empire, pour le plus grand malheur des colonies en général, et de l'Ile de France en particulier.

Armand Philippe Germain, marquis de Saint-Félix, est né au Château de Cordes, dans l'Albigeois, le 20 septembre 1737.

Voici ses états de service, que l'on trouve aux Archives de la marine :

On le voit sur le vaisseau la *Balance*, capitaine baron Darros, en 1768.

Il commande, en 1771, à l'Ile de France, la corvette l'*Heure du Berger*. Cette date est celle de sa première arrivée dans la colonie.

Le 21 juin 1772, Poivre l'envoie à la recherche de l'île de Saint-Jean-de-Lisboa, sur cette même corvette ; il avait sous ses ordres le brick la *Curieuse*, capitaine Ayet.

En février 1774 de Saint-Félix, commandant la flûte le *Desforges*, conduit, à Madagascar, Beniowsky, sa petite troupe et les quelques ressources que ce dernier a pu réunir à l'Ile de France pour son expédition de Madagascar.

En juillet 1774, de Saint-Félix, commandant la flûte le *Coromandel*, conduit, à Pondichéry, M. de Courcy, commismissaire général. Il y arrive le 13 septembre.

De Pondichéry, il part pour Chandernagor. En remontant le Gange sur le *Coromandel*, il a une attitude très ferme vis-à-vis des Anglais qui mettent obstacle à son passage. Il passe outre à leurs menaces en branle-bas de combat. Il arrive à

Chandernagor. Après y avoir hiverné, il quitte cette ville. En passant, il apprend que les Anglais ont prélevé des droits illégaux sur certaines marchandises des Français à Mazulipatam. Il fait restituer ces droits indûment perçus ; il arrive à Pondichéry le 15 février 1775.

Dans cette même année, 1775, en octobre, il poursuit, sur l'*Atalante*, les pirates de la côte de Coromandel.

Le 7 septembre 1780, il est de retour en France, et commande l'*Astrée*, à Nantes.

Le 7 mars 1781, il est à Brest, commandant la *Fine*. Il reçoit l'ordre de partir pour le Cap de Bonne-Espérance, de conserve avec la *Consolante*. Il précédait l'escadre de Suffren, qui part le 22 du même mois, avec la flotte du comte de Grasse en destination de l'Amérique. De Saint-Félix arrive le 4 juin à False Bay, et y attend Suffren, qui arrive le 21 juin à Table Bay. La *Fine* et la *Consolante* rallient l'escadre de Suffren.

De Saint-Félix touche pour la seconde fois à l'Ile de France, avec l'escadre de Suffren. Il reste avec la division, et fait la campagne de l'Inde. Après avoir commandé la *Fine*, il passe sur le *Brillant*, puis sur l'*Artésien*.

Malheureusement, il se mêle aux intrigues de ses collègues, les mécontents, de l'escadre de Suffren. Cependant, sa conduite à Trinquemalé est digne d'éloge ; il dégage Suffren qui se trouve dans une position critique au milieu de la flotte anglaise.

A peine de retour à l'Ile de France, après la paix, le 11 janvier 1784, de Saint-Félix reçoit l'ordre de rentrer en France. Il arrive le 12 juin à Rochefort, sur le *Flamand*.

Il est à Brest quand, le 8 avril 1791, il reçoit l'ordre de partir pour l'Ile de France avec la *Cybèle*, l'*Atalante* et la *Cléopâtre*, comme il est dit plus haut.

Nous le retrouverons dans le cours des événements.

8 Juillet.—Ile de France. Le conseil supérieur se rend en corps de cour à la cérémonie de la fédération générale de la colonie. Il en est dressé un procès-verbal authentique le 14 juillet.

11 Juillet.—L'assemblée coloniale, étant annuelle, la seconde est installée le 11 juillet 1791. Elle est beaucoup plus modérée que la première ; aussi, elle est en opposition avec le gouverneur qui se croit obligé de subir le joug des révolutionnaires. Cette situation crée de grands tiraillements entre les divers pouvoirs publics.

L'assemblée coloniale apprend que ses députés à l'Assemblée Nationale ont péri dans un naufrage sur les côtes de Bretagne. Elle nomme un nouveau député, M. d'Adhémar.

" **1er Août.**—Loi donnant force de loi du royaume aux " délibérations des assemblées coloniales."—(MAILLARD).

Départ de la frégate la *Méduse* avec le nouveau député de la colonie M. d'Adhémar.

La frégate la *Résolue*, qui a la petite vérole à son bord, se voit refuser toute communication avec la colonie.

8 Septembre.—Arrêté de l'assemblée coloniale qui proclame l'égalité politique des citoyens blancs et des citoyens de couleur. Approuvé par le gouveaneur le 9, il est transcrit le 4 octobre suivant.

18 Septembre.—M. Valdec de Lessart est ministre de la marine, p. i., jusqu'au 1er octobre de la même année.

23 Septembre.—Ile de France. L'assemblée coloniale arrête que le droit de pétition appartient à tout individu, mais ne peut être délégué.

1er Octobre.—L'Assemblée Législative succède en France à l'Assemblée Nationale, ou constituante. Elle arrête ses séances le 21 septembre 1792, pour faire place à la Convention.

2 Octobre.—M. Bertrand de Molleville est, ministre de la marine jusqu'aux 14 mars 1792.

17 Octobre.—Deux soldats désarmés et malades sont assassinés dans la ville de Port-Louis. (Ile de France).

31 Octobre.—Pierre Magon arrive de Batavia à l'Ile de France. Il annonce que le commodore Hunter, de la frégate le *Sirius*, qui avait beaucoup connu Lapérouse à Botany Bay, avait vu aux îles de l'Amirauté des hommes couverts d'étoffes européennes et d'habits qu'il a jugés être des uniformes français. Il ne doutait pas que Lapérouse n'eut fait naufrage sur ces îles.

6 Novembre.—Le capitaine Préaudet, commandant le *Jason*, qui avait vu le commodore Hunter à Batavia, confirme les nouvelles portées par Pierre Magon au sujet de Lapérouse.

9 Novembre.—M. de Saint Félix, commandant la station des mers des Indes, expédie le capitaine Bolle, de l'*Atalante*, au Cap de Bonne Espérance, porter les nouvelles concernant Lapérouse à Bruny d'Entrecasteaux qui, par décret de l'Assemblée Nationale du 9 février 1791, est envoyé à la recherche de Lapérouse.

D'Entrecasteaux, qui commande la *Recherche*, et Huon de Kermadec, qui commande *l'Espérance*, arrivent au Cap en janvier 1792. Ils y trouvent les dépêches portées par le capitaine Bolle, lequel était immédiatement retourné à l'Ile de France.

Quel est l'étonnement de d'Entrecasteaux de voir, à son arrivée au Cap, le commodore Hunter, arrivé lui-même au Cap

depuis quelque temps, lever l'ancre, et faire voile pour une destination inconnue, deux heures après que lui d'Entrecasteaux eût mouillé ses ancres !

16 Novembre.—Ile de France. MM. Barbé Marbois et Loustau s'injurient en pleine assemblée coloniale.

Le désordre est à son comble dans la colonie.

Novembre.—Formation, à Paris, de la Société des Amis des Noirs, qui correspondait avec l'Anti-Slavery Society de Londres. Elle a pour chefs l'abbé Grégoire, Brissot, Lafayette et Robespierre.

—Le ministre donne l'ordre à M. de Saint Félix de faire explorer l'île d'Agaléga, sur laquelle, selon des rapports qui lui sont adressés, doivent se trouver des naufragés.

22 Décembre. —Création de la *Gazette de l'Ile de France*, le 1er janvier 1792. Dans ce but, il est passé avec M. Bolle, imprimeur, un engagement daté du 22 décembre 1791.

30 Décembre.—Nomination, en France, de M. le comte de Malartic comme gouverneur général des îles de France et de Bourbon.

Décembre.—Le citoyen L. Ricard de Bignicourt est élu maire du canton de Port Nord Ouest. Les officiers municipaux sont les citoyens Boileau, Bouchet, Ange Poulin, Lamarque, Bataille, Philibert, Barré et Colomès.

Le citoyen Auffray est procureur de la commune.

(M. Ricard de Bignicourt était le fils de M. Lenormand d'Etioles mari de la Pompadour.)

—Le Dr. Villemet, français, meurt au camp de Tippo-Saëb ; il y rendait beaucoup de services, et a été vivement regretté. Il a laissé une collection curieuse de manuscrits et d'objets d'histoire naturelle recueillis pendant son séjour au centre de l'Indoustan.

—Le citoyen Lescalier, nommé commissaire civil des colonies françaises au delà du Cap de Bonne Espérance, a également pour mission d'étudier la question du rétablissement d'une colonisation à Madagascar.

—Arrivée à l'Ile de France du corsaire Lemême, sur le trois-mâts la *Liberté* qui avait quitté Bordeaux le 3 septembre 1791.

Charles Cunat a publié dans la *Revue Bretonne* de 184... une notice biographique de Lemême, un corsaire parmi les plus fameux qui ont illustré les mers de l'Inde, et qui ont retardé la prise de l'Ile de France en donnant à la métropole tout le temps voulu pour préparer la défense de cette colonie.

Lemême (François Thomas) est né à Saint-Malo, le 13 janvier 1764. Il était fils de Jacques Henri Lemême et de dame Marguerite Gertrude Bodin. Il n'a laissé qu'une fille, qui

a épousé le célèbre marin Vincent Moulac, mort le 26 avril 1836 à bord de la frégate la *Flore*, en rade de Callao, où il commandait la station du Pérou, comme capitaine de vaisseau. (Voir 1805).

A l'âge de 14 ans, soit en 1778, Lemême s'embarque comme volontaire sur le navire de commerce la *Pouponne* ; puis il passe sur la *Gentille*, et revient à Brest au commencement de la guerre américaine.

Lemême s embarque sur le corsaire le *Prince de Montbarrey*, capitaine Boynard. Après quelques prises, le corsaire est capturé lui-même par une frégate, le 28 juin 1779.

Il est bientôt échangé, et s'engage sur les navires de l'état ; il sert successivement sur le *Lys*, le *Pilote des Indes*, et la *Petite Guêpe*.

Il se trouvait en Amérique au moment de la paix de 1783, et revient en France.

Il est nommé capitaine (au commerce) le 5 janvier 1790.

Il commande le *Mississipi*, de Bordeaux, et fait un voyage à Saint-Domingue ; à son retour, il part pour l'Ile de France sur la *Liberté*.

Il y arrive en décembre 1791.

Il est dirigé par ses armateurs vers les côtes de l'Inde, et revient désarmer à Port-Nord-Ouest.

En 1792, Lemême est envoyé dans les détroits avec le brick l'*Hirondelle*, et opère son retour à l'Ile de France au commencement de 1793.

On apprend à l'Ile de France les tristes événements de janvier 1793, le renvoi de l'ambassadeur français par le roi d'Angleterre, et la déclaration de guerre qui s'en est suivie.

Les colons et administrateurs de l'Ile de France prennent les mesures les plus énergiques pour sauvegarder l'indépendance de la colonie. Tous les navires sont armés en guerre. Lemême arme son petit brick l'*Hirondelle* de douze canons de 4, et prend avec lui 80 hommes résolus ; il va à Bourbon recruter des volontaires. Parmi ses officiers se trouvent le brave Couloygnier, de Brest ; Legars, de Saint-Malo ; Laroche, de Saint-Malo ; et de Ducléyère, tous bien connus par leur audace et leur intrépidité.

Le 10 juin 1793, l'*Hirondelle*, aussi renommée que celle de Dusquesne, arbore les jeunes couleurs nationales, et va donner le baptême du feu au pavillon tricolore. (La nouvelle officielle du changement de drapeau n'était pas encore arrivée).

L'*Hirondelle* arrive à Saint-Denis le lendemain, et embarque les vingt volontaires inscrits d'avance qui l'attendaient avec impatience. L'équipage se monte donc à cent dix hommes.

Après avoir pris hommes et approvisionnements à Bourbon, l'*Hirondelle* quitte cette belle colonie, et arrive en vue de Java. Elle rencontre dans les Détroits le brick-corvette hollandais le *Good-Wervating*, de 18 canons de 9, capitaine Baken.

Lemême prend chasse devant cet adversaire si redoutable ; mais, gagné de vitesse, il accepte le combat sans plus hésiter. Ne voulant pas accepter une lutte au canon, dans laquelle l'*Hirondelle* aurait infailliblement succombé, il s'accroche au navire batave et l'enlève à l'abordage avec un entrain inouï. Les Français acclament le premier succès du drapeau tricolore dans ces mers éloignées...

La prise, armée, et confiée au second du corsaire, lui sert de conserve.

Le 25 août 1793, on aperçoit le vaisseau de la compagnie hollandaise, le *Williams Thesied*, armé de 40 canons, avec un équipage proportionné.

Le combat ne peut être évité. Lemême l'accepte.

Le récit de ce combat par Cunat est très émouvant.

Le vaisseau hollandais est abordé par l'*Hirondelle* et sa prise ; les deux équipages se battent sur le pont du hollandais au chant de l'hymne nouveau, la Marseillaise, pendant que les hollandais criaient " Orange boven ! " (vive Orange !). Couloyguier conduit l'avant-garde, se fraye un passage à coups de sabre, et fait tomber le pavillon batave. Quand l'équipage hollandais ne voit plus ses couleurs flotter, il cesse le combat. Le commandant hollandais se nommait John Thomsen ; il était un des meilleurs marins de l'époque.

Lemême, ne pouvant conserver un si grand nombre de prisonniers, leur offre de gagner la terre dans leurs embarcations. Il leur donne tout le nécessaire. La terre était en vue.

Après ce double exploit, Lemême rallie l'Ile de France, où l'*Hirondelle* arrive triomphalement, avec ses deux belles prises, vers la fin de septembre. Les équipages sont reçus avec enthousiasme. Ces prises étaient également les premières qui arrivaient à l'Ile de France portant le nouveau drapeau de la France.

Après quelques semaines de repos, Lemême reçoit de ses armateurs le commandement d'un beau navire, et fin voilier, la *Ville de Bordeaux*, armée d'une batterie basse de 24 canons de 12, et de 8 pièces de 6 sur le pont.

L'état-major de l'*Hirondelle* suit leur ancien chef sur la *Ville de Bordeaux*. Un grand nombre de volontaires et des marins aguerris s'embarquent également avec de si braves officiers ; le personnel combattant se compose de 200 hommes. Jamais corsaire aussi formidable n'avait été armé à l'Ile de

France. Le 15 novembre 1793, la *Ville de Bordeaux*, battant pavillon tricolore, quitte le Trou-Fanfaron, le matin, et va mouiller entre les deux forts. A trois heures de l'après-midi elle appareille aux acclamations d'une foule énorme ; des bateaux la suivent jusqu'au pavillon.

Les vœux l'accompagnent, d'autant plus qu'il ne s'agissait de rien moins que d'aller s'emparer de Padang, sur la côte ouest de Sumatra.

Le 12 décembre, la *Ville de Bordeaux* jette l'ancre, par [illegible] brasses, dans le sud ouest de Padang. Immédiatement, Lemême débarque un premier détachement de cent dix hommes qu'il commande en personne ; puis, un second détachement de quarante hommes le suit, sous le commandement de Du Cléyère, de Duranthon, et d'un officier danois, Christiens, (dont l'odyssée est trop longue pour être racontée ici).

Après un simulacre de fuite de la part du premier détachement, les Hollandais sortent du fort pour le poursuivre ; pendant ce temps, le second détachement escalade les remparts d'un autre côté, et se rend maître du fort. Le gouverneur est fait prisonnier, et la garnison met bas les armes. On signe une capitulation par laquelle les vainqueurs abandonnent tout ce qu'ils ne peuvent pas emporter, sans rien détruire inutilement.

On se donne mutuellement des témoignages de la plus franche amitié ; et le tout est couronné par le mariage du jeune officier danois avec la fille du gouverneur hollandais, heureux événement qui donne lieu à des réjouissances qui durent plusieurs jours à la plus grande joie des équipages du corsaire français. Lemême sert en même temps de père et de témoin au jeune Danois !

La colonie hollandaise est rachetée : la somme est payée, les deux tiers comptant, et le solde en traites sur Batavia.

Les Français, après avoir été fêtés, Lemême ayant reçu des cadeaux du gouverneur, et après avoir embarqué les valeurs métalliques, regagnent leur navire.

Vers le 20 décembre la *Ville de Bordeaux* lève l'ancre, et se dirige vers les Détroits.

Par le travers de Cracatoa, une épidémie de fièvre putride se déclare à bord. On relâche à l'île Cantaye ; mais l'épidémie continue ses ravages. Lemême décide, le 1er février 1794, de rallier l'Ile de France : après être sorti des détroits, l'équipage se remet en respirant l'air frais des vents généraux.

Le 12 février, on aperçoit un navire. C'était le beau trois mâts portugais le *Saint-Sacrement*.

Ce vaisseau, sortant des bouches du Gange, porte une cargaison qui valait dix millions de francs...

Il est impossible de raconter ici les péripéties émouvantes du beau combat qui s'engage entre le corsaire français et le riche vaisseau portugais. Lemême et ses compagnons risquent tout pour tout. L'abordage est décidé. La *Ville de Bordeaux* arbore le pavillon rouge à la tête du grand mât, et amarre des grappins aux vergues. Les deux navires s'accostent. Les grappins tombent, et au signal de " Bas le feu ! " l'équipage français s'élance en masse sur le portugais. Legars, Duranthon et Couloygnier se battent comme des lions en furie.

Le capitaine du *Saint-Sacrement* amène ses couleurs. L'équipage portugais est conduit sur la *Ville de Bordeaux*, et Lemême forme l'équipage de la prise dont le commandement est confié à Duranthon.

Le 19 février, en route pour l'Ile de France, les deux navires essuient un ouragan.

La *Ville de Bordeaux*, séparée de sa prise, arrive démâtée à Port-Nord-Ouest le 25 février. Le *Saint-Sacrement* y était arrivé la veille.

Lemême est reçu par les acclamations de toute la population et des autorités.

Il reçoit pour sa part de prise onze cent mille livres tournois. Les autres officiers et marins reçoivent également la part à laquelle ils ont droit. Couloygnier reçoit cent cinquante mille livres tournois. C'est ce Couloygnier qui, se trouvant sur l'*Hippolyte* (voir Malartic) avait été capturé par le *Swallow*, et qui s'empara de ce navire avec son compagnon Brice et un horlorger de Port-Nord-Ouest.

Lemême reprend la mer, et commande successivement les corsaires l'*Amphitrite*, l'*Uni*, la *Clarisse*, la *Grande Hirondelle*. Il fait un mal énorme au commerce anglais.

Le 3 août 1800, il s'empare du vaisseau armé l'*Arménia*. (Voir Moniteur du 19 juin 1801).

Lemême, devenu riche après l'avoir bien mérité, se lance dans des affaires commerciales. Il devait devenir la victime de gens malhonnêtes, avec son caractère loyal, confiant et généreux. Il est vite ruiné.

A la reprise des hostilités, sur la proposition de M. Leclézio, négociant, il arme la *Fortune*, de 12 canons et 160 hommes d'équipage. Il avait pour officiers MM. Michel et Froussard, de Saint Malo.

Il appareille pour les brasses du Bengale le 23 novembre 1803.

Le 28 décembre 1803, il est chassé par la frégate le *Fox*, et lui échappe.

Le 22 janvier 1804, la *Fortune* est chassée par la frégate anglaise *Bombay*. Cette chasse dure quatre jours, pendant lesquels on se bat. La frégate anglaise finit par perdre de vue le corsaire français. Le *Bombay* a eu 50 hommes mis hors de combat.

Le 9 février 1804, Lemême s'empare du *Barlow*, et l'expédie à l'Ile de France.

Le 13 du même mois il prend l'*Industry*, commandé par le capitaine Dalby, ancien prisonnier de Lemême. Ce capitaine lui annonçant que son navire n'est pas assuré, et que sa perte cause sa ruine personnelle, Lemême le lui rend, avec sa liberté.

En mars 1804, il s'empare du *Rain-Bow* et du *Mohamet-Box*.

Le 1er avril, Lemême se trouve à Achem, où il ravitaille son navire.

Il reprend sa croisière le 5 avril, et s'empare des navires suivants : la *Pomone*, le *Vulcain*, l'*Actif*, l'*Eléonore*.

Lemême rallie l'Ile de France où la *Fortune* arrive le 27 mai 1804.

Le 20 août, la *Fortune*, augmentée d'une batterie couverte, et ayant un équipage de 200 hommes, toujours sous le commandement de Lemême, quitte l'Ile de France, se dirige sur Saint Denis où elle complète son équipage, et met le Cap sur le golfe Persique.

En vue de Mascate, elle s'empare du navire anglais *Nancy*, qui est expédié à l'Ile de France.

Le 21 août, Lemême reprend la *Créole*, ancien corsaire de l'Ile de France, et coule la *Lionne*, navire de guerre.

Le 6 octobre, il s'empare du brick *The Fly*, et l'expédie à l'Ile de France avec les cinquante mille piastres d'Espagne trouvées à son bord.

Continuant sa route au fond du golfe, la *Fortune* rencontre le navire le *Shrewsbury*, le 13 octobre 1804, et le dirige sur l'Ile de France.

Le 7 novembre 1804, la *Fortune* est rencontrée et chassée par la frégate anglaise la *Concorde*, capitaine Wood.

Le combat dure toute la journée.

Lemême, près de qui se trouve son officier de manœuvre Baudot, soutient la lutte avec une énergie indomptable ; il allait s'en tirer, lorsque les matelots étrangers qui se trouvaient à son bord se sauvent dans la cale.

Les pièces étant dégarnies, la lutte devient impossible. Lemême fait amener son pavillon à 10 heures un quart du soir.

La *Concorde* fait route pour Bombay où elle arrive le 13 novembre avec l'état major et l'équipage français.

Lemême est embarqué sur le *Waltherstow*, en destination pour l'Europe, avec ses officiers, Charpentier, Froussard, Bourdais et Baudot, quatre bretons comme lui ; le navire quitte Bombay le 15 février 1805.

Le 30 mars, par dix degrés de latitude sud et 77 degrés de longitude est, François Thomas Lemême rend le dernier soupir dans les bras de ses compagnons d'infortune.....

1792

Janvier.—La colonie de l'Ile de France a été visitée par la petite vérole quatre fois depuis qu'elle a été sous la domination française. La première fois en 1756, puis en 1771. La troisième fois en 1792 ; et enfin en 1793. La maladie a toujours été importée.

Celle de 1792 a été très meurtrière. L'île de la Réunion en a été préservée en interdisant toute communication avec l'Ile de France pendant très lontemps.

En 1756, Cossigny, l'ingénieur (le père de Cossigny de Palma), qui avait beaucoup d'africains sous ses ordres, en a fait inoculer plusieurs (avec du pus variolique) avec le plus grand succès.

Malheureusement, cette méthode ne fut pas appliquée en 1792 et 1793. Aussi la mortalité a été immense pendant ces deux dernières épidémies, surtout parmi les africains. L'inoculation appliquée aux pays chauds avait, cependant, moins de dangers qu'en Europe.

" .. Les Bengali, dit Cossigny de Palma, qui inoculent par " insertion au poignet, ne prescrivent aucun remède, ni avant " l'inoculation, ni pendant la fermentation du virus, ni après " qu'elle est passée. Il est vrai que ces peuples ne vivent que " de riz, et ne boivent que de l'eau, et qu'ils font beaucoup " d'exercice.

" Les Chinois, qui ont horreur de l'effusion du sang, ino- " culent en faisant prendre le virus en poudre par le nez..."

Cossigny de Palma saupoudrait une mouche-volante avec du virus variolique en poudre ; l'effet était plus lent, mais offrait moins d'inconvénients.

Les Indiens inoculaient le virus variolique à leurs enfants en brûlant le bras avec un cigare, et en saupoudrant les ampoules avec du virus en poudre.

L'épidémie de 1792 a été introduite à l'Ile de France par le capitaine Ollier Grand-Pré qui y menait une traite attaquée

de cette terrible maladie ; l'épidémie a enlevé huit pour cent de la population générale de l'île.

Janvier.—Le commodore Cornwallis, avec trois frégates et une corvette, arrive à Mahé (Inde). Il y rencontre la corvette française la *Résolue*, capitaine Callamand. Il exige du commandant français la visite de sa corvette, soi-disant pour s'assurer qu'elle ne porte pas des secours à Tippo-Saëb. Sur le refus du commandant français, la *Résolue* est canonnée par les quatre navires anglais qui la réduisent au silence.

Sur les entrefaites, arrive le contre-amiral de Saint-Félix sur la *Cybèle*. En apprenant cet acte odieux du commodore anglais, il demande des explications. N'en recevant pas de suffisantes, de Saint-Félix veut venger la perte de la *Résolue*, même contre les quatre navires anglais. Mais son équipage refuse d'obéir, et il se voit dans l'obligation de regagner l'Ile de France, en dévorant son affront. Il y arrive le 24 juin 1792. M. Joseph de Villèle, le futur ministre la Restauration, se trouvait à bord de la *Cybèle* en qualité d'élève de marine.

A l'Ile de France, les matelots mécontents qui se trouvent sur la *Cybèle* se plaignent de leur chef aux membres de la *Chaumière*. Tel est le début des hostilités des clubs contre de Saint-Félix.

— D'Entrecasteaux quitte le Cap de Bonne-Espérance avec la *Recherche* et l'*Espérance* pour aller à la découverte de Lapérouse.

9 Janvier.—Publication d'une ordonnance pour la propagation du bois-noir à l'Ile de France.

Février.—M. Rudelle, directeur des hôpitaux du Port-Nord-Ouest, de l'Ile de France, meurt des suites de l'épidémie de petite vérole. Il est remplacé à ce poste important par M. Trublet.

15 Mars—M. Lacoste est ministre de la marine jusqu'au 20 juillet de cette même année.

16 Juin.—Arrivée à l'Ile de France de la frégate la *Fidèle*, commandant de Rosily-Mesros, conduisant dans cette colonie le lieutenant-général Anne Joseph Hippolyte Maurès, comte de Malartic, gouverneur général des deux îles ; il relève M. David Charpentier Cossigny.

Malartic est accompagné de quatre commissaires délégués de l'Assemblée Législative et qui, sous le titre de commissaires civils, viennent réorganiser les colonies et le gouvernement de l'Inde. Ils se nomment, pour l'Ile de France : Jacques François Le Boucher et Daniel L'Escalier ; pour l'île de la Réunion : Marie Antoine Pierre Tyrol et Joseph Pierre Dumorier. Ils sont également chargés par l'Assemblée Législative d'apporter

l'acte d'amnistie qu'elle a décrétée, et ils font, dans chacune des colonies, une proclamation en ce sens.

Ils ont des pouvoirs très-étendus d'inspection et de contrôle sur toutes les branches de l'administration civile et militaire.

Dès leur arrivée, ils sont assaillis, ainsi que le gouverneur, de demandes et de réclamations tellement menaçantes, de la part de la troupe principalement, que les chefs de corps passent outre à l'autorité supérieure, et font droit aux réclamations pour sauvegarder la tranquillité publique.

Malartic est né à Montauban le 3 juillet 1730, d'une ancienne famille de l'Armagnac.

Il part pour le Canada en 1749, et y sert pendant toute la guerre en qualité d'aide-major.

Commandant un régiment en 1758, il enlève le fort de Ticondérago. Il est blessé, et reçoit la croix de Saint-Louis. Il se trouve aux batailles des 13 septembre 1759 et 28 avril 1760.

Il revient en France en 1763, et il est nommé colonel du régiment de Vermandois.

Il est envoyé aux Antilles en 1769, en qualité de brigadier. Il est nommé gouverneur de la Guadeloupe. En 1791, il est rappelé, et nommé maréchal de camp.

Enfin, en 1792, il est nommé gouverneur général des établissements à l'est du Cap de Bonne Espérance.

Nous suivons maintenant le cours des événements à l'Ile de France.

17 Juin.—M. David Charpentier Cossigny remet au général de Malartic le gouvernement général des deux colonies, qu'il tient, par intérim, depuis 22 mois.

"...Il quitte la colonie pauvre et honoré de tous les par-
" tis, laissant une réputation inattaquable sous le rapport de
" la probité. Comme administrateur et militaire, partout et
" toujours, il s'est montré aussi habile que courageux ..."
Cependant ce gouverneur a montré de la faiblesse dans l'affaire Mac-Némara.....

Le gouverneur général comte de Malartic se rend avec les commissaires à l'Assemblée Coloniale. Ils sont reçus par le président, M. Rivaltz Ils remettent à cette assemblée leurs commissions, dont la lecture est ordonnée.

21 Juillet.—M. Gratet du Bouchage est ministre de la marine jusqu'au 11 août 1792.

12 Août.—M. Monge est ministre de la marine jusqu'au 9 avril 1793.

22 Août.—Départ de France de Dupetit Thouars (Aristide Aubert) sur la corvette le *Diligent*, dans le but de découvrir Lapérouse.

Aristide Aubert, frère de Louis, est né à Bourmois, pres Saumur, le 31 août 1760.

Il est nommé garde de marine le 1er mars 1778.

Il se distingue dans beaucoup de combats.

En 1790, il veut aller à la recherche de Lapérouse. Il organise une souscription nationale ; il y sacrifie toute sa fortune, comme le fait également son frère aîné Louis. Le roi souscrit pour une forte somme.

Le 22 décembre 1791, l'Assemblée Législative vote dix mille francs pour cette entreprise.

Le 1er janvier 1792 Dupetit-Thouars est nommé lieutenant de vaisseau. Le 22 août, il part sur le *Diligent*, laissant en arrière son frère Louis, retenu en route par ordre du Comité du Salut Public, et lui donne pour instructions de le rejoindre à l'Ile de France.

Dupetit-Thouars croit devoir relâcher à Fernando, au Brésil ; mais, son navire est saisi par les Portugais. Il est renvoyé à Lisbonne avec son équipage. Il obtient, dans la suite, une indemnité dérisoire qu'il abandonne à son équipage.

Dupetit-Thouars est tué à Aboukir, le 1er août 1798, sur le *Tonnant*, où il soutient une lutte inégale et glorieuse. Ayant les deux jambes et un bras emportés, il se fait mettre dans une boîte de son, et donne son dernier commandement dans cette position. Il imitait l'acte héroïque de Carosin de La Landelle (voir 22 février 1762).

26 Août.—Dans le martyrologe des deux mille sept cent quaraute deux victimes des fureurs révolutionnaires de la ville de Paris, du 26 août 1792 au 15 août 1794, figurent les noms suivants :

Claude Valentin Mélire Labrosse, ancien capitaine à l'île ci-devant de Bourbon, exécuté le 12 février 1774 ;

C. Verdière Ohem, né à l'isle ci-devant de Bourbon, exécuté le messidor an II ;

Michel Saumur, ex-lieutenant colonel du régiment de l'Isle de France, executé le 4 germinal an II (21 mars 1794).

Jacques Duval dit Despréménil, né à Pondichéry, ex-député à la Constituante ; exécuté le 2 floréal an II (21 avril 1794).

21 Septembre.—La Convention succède à l'Assemblée Législative. Elle tient le pouvoir pendant trois ans et 35 jours, soit, jusqu'au 26 octobre 1795 (4 brumaire an IV).

La Convention décrète qu'il ne peut exister de constitution si elle n'est acceptée par le peuple.

Septembre.—Grande disette de vivres dans la colonie de

l'Ile de France. Malartic, à peine arrivé, doit lutter contre ce fléau qui arrive périodiquement, en raison du système commercial qui est défectueux.

8 Décembre.—La garnison demande à être payée en piastres effectives ; bientôt après, les ouvriers, en costume de gardes-nationaux, puis les équipages de la flotte et leur état-major, réclament le paiement de leur solde en monnaie nationale.

Le paiement forcé de ces dépenses au cours du commerce cause l'émission d'un papier-monnaie. (Voir 2 février 1793).

10 Décembre.—La cour supérieure de justice à l'Ile de France déclare solennellement qu'elle n'a aucune injonction à recevoir de l'Assemblée Coloniale, attendu que le pouvoir législatif n'a aucune autorité sur le pouvoir judiciaire.

— Talleyrand, ambassadeur officieux en Angleterre, recherche l'alliance de la Grande Bretagne pour contrebalancer les efforts de l'Autriche. En échange de son alliance il offre à la Grande Bretagne... l'Ile de France et Tabago.

1793

Janvier.—L'épidémie de petite vérole, qui semblait avoir disparu à la fin de 1792, recommence en 1793 ; elle fait encore beaucoup de victimes, surtout dans la population africaine.

1er Janvier.—Le contre-amiral de Saint-Félix est nommé vice-amiral. Le ministre lui annonce la déclaration de guerre avec l'Angleterre et la Hollande, et lui recommande de s'inspirer des principes de la République dans tous ses actes.

10 Janvier.—Ile de France. Fixation à douze pour cent de l'intérêt judiciaire, et à neuf pour cent de l'intérêt des deniers pupillaires.

22 Janvier.—Promulgation à l'Ile de France du décret de l'Assemblée Législative du 6 avril 1792, abolissant le costume des ecclésiastiques.

— Ile de France. Les biens des émigrés sont confisqués, en vertu de la loi de l'Assemblée Législative du 25 août 1792

2 Février.—Loi qui accorde une prime aux corsaires qui amènent des prises chargées de grains nourriciers aux colonies.

20 Février.—Royer-Fonfrède s'écrie, à la barre de la convention : " L'Ile de France est la clef des mers des Indes... " Si vous l'abandonniez, l'Angleterre donnerait facilement des " fers à l'Océan Indien !..."

25 Février.—Ile de France (an I). Le conseil supérieur prend le titre de tribunal d'appel, et la juridiction royale, celui de tribunal de première instance, conformément au décret de

la Convention qui dissout les conseils supérieurs. Les juges sont élus par le peuple.

— Suppression, à l'Ile de France, des emblèmes de la royauté.

— Adoption, dans la colonie de l'Ile de France, du régime républicain à dater de l'an II de la République Française une et indivisible.

6 Mars.—Arrêté de l'assemblée coloniale de l'Ile de France relatif à une émission de billets de la valeur de cinquante sols pour la somme de cinq cent mille francs.

6 Mars.—Le second conseil de révision qui avait été institué pour juger en dernier ressort des réclamations des troupes, loin de les diminuer, en augmente le nombre et la somme.

Le général Malartic est contraint de faire droit à ces réclamations, qui sont appuyées, du reste, par le parti révolutionnaire.

La dépense obligatoire occasionnée par ces demandes est la première cause de l'émission du papier-monnaie qui, plus tard, sous le nom d'assignats, doit atteindre le chiffre énorme de un milliard six cent cinquante six millions cinq cent vingt livres !

Cette émission a commencé par la conversion d'une somme de cinq cent mille livres en billets de cinquante sols.

8 Mars.—Promulgation, à l'Ile de France, du décret de l'Assemblée Législative du 20 septembre 1792. relatif au divorce.

16 Mars.—Proclamation, à l'île Bourbon, de la République Française une et indivisible. Cette proclamation est applicable à l'Ile de France, si la nouvelle officielle n'y est pas encore parvenue.

10 Avril.—M. d'Albazade est ministre de la marine jusqu'au 20 avril 1794.

Mai.—On apprend à l'Ile de France, par voie de Bourbon, les événements de janvier à Paris, et leurs conséquences dans toute la France, dues à la toute puissance des Jacobins.

Aussitôt il se forme à Port Nord Ouest une société de Jacobins qui, sous le nom de *Chaumière*, s'établit dans chaque quartier de l'île, et impose ses volontés aux autorités. Il y a comme une *petite terreur* des *sans-culottes* coloniaux.

L'assemblée coloniale est quelquefois obligée de subir le joug de ces nouveaux révolutonnaires, et le gouverneur, de les sanctionner.

Malartic et l'assemblée coloniale se trouvent alors soumis à l'autorité d'un directoire qui tient ses séances permanentes dans l'église, sauf aux heures réservées au culte.

17 Mai.—L'Assemblée Coloniale de l'Ile de France adopte le décret de la Convention Nationale en date du 21 septembre 1792 (le jour même de la première réunion du manège), qui met la sûreté des personnes sous la sauvegarde de la nation.

La République est officiellement proclamée.

22 Mai.—Réorganisation effective de la garde nationale à l'Ile de France.

3 Juin.—Les hostilités recommencent sur mer entre la République française, d'un côté, et l'Angleterre et la Hollande, de l'autre, comme elles sont déclarées contre tous leurs alliés sur terre.

La marine française, considérablement amoindrie depuis dix ans (1783), n'avait contribué, dans les mers indiennes, qu'à protéger le commerce. Quand la guerre est déclarée, en 1793, elle ne peut que se borner à défendre les possessions et les colonies acquises dans ces mers. Aussi, comme le temps presse, un grand nombre de corsaires reçoivent des lettres de marque, et vont tenter fortune dans ces parages, assurés qu'ils sont de trouver des lieux de refuge et de ravitaillement aux îles de France et de Bourbon.

— Mesures prises, à l'Ile de France, à l'occasion de la déclation de guerre.

17 Juin.—Pétition des capitaines de commerce au vice-amiral de Saint-Félix demandant qu'il soit ajouté une seconde frégate à la *Fidèle*, chargée de convoyer en France leurs navires, dont les cargaisons représentent une valeur de plus de quarante cinq millions de livres.

Le vice-amiral oppose les ordres du pouvoir exécutif de la métropole. Il exige, pour le moins, une réquisition en règle de l'autorité supérieure afin de mettre sa responsabilité à couvert.

Il n'en faut pas davantage pour rendre, de nouveau, l'amiral suspect à la population ; car cette fois, c'est le haut commerce qui devient son ennemi, ou qui, tout au moins, ne prendra pas sa défense contre la populace.

21 Juin.—Ile de France. Promulgation du décret de la Convention Nationale du 8 novembre 1792, qui porte condamnation à mort contre tout émigré qui rentre sur le territoire français.

Vente, à l'Ile de France, des biens des émigrés, en vertu du décret de la Convention Nationale du 22 septembre 1792.

29 Juin.—Les drapeaux aux trois couleurs sont adoptés par les régiments de l'Ile de France, conformément au décret de la Convention Nationale du 18 novembre 1792.

En 1791, le drapeau tricolore avait déjà remplacé le drapeau blanc à l'île de la Réunion.

9 Juillet.— L'assemblée coloniale de l'Ile de France adopte le décret de l'Assemblée Nationale du 30 juin 1791 concernant les guidons des troupes de ligne.

13 Juillet.—Le tribunal d'appel de l'Ile de France se rend en corps à la fédération générale de la colonie.

7 Août.—Ile de France. Promulgation du code pénal du octobre 1791.

— Ile de France. Défense d'exporter les grains nourriciers de la colonie, et plus tard, 16 pluviose an VI, défense de le faire sortir de la ville sans autorisation.

20 Août.—Ile de France. Le vice-amiral de Saint-Félix adresse à l'assemblée coloniale une lettre dans laquelle il explique les motifs qui l'empêchent de quitter le poste qui lui est confié par le pouvoir exécutif de la métropole dans un moment aussi critique. Cette lettre, très-énergique, et que l'on attribue au major Decrès, est livrée aux clubs révolutionnaires de l'Ile de France, qui réclament la destitution immédiate de M. de Saint-Félix.

22 Août.—Prise de Pondichéry par les Anglais, sous le gouvernement de M. de Chermont (voir 29 juillet 1790).

Pondichéry est prise après quarante jours de tranchées par une armée de vingt mille hommes, dont six mille européens.

Les historiens qui accusent M. de Chermont de ne s'être pas défendu sont donc injustes envers sa mémoire. Mais, M. de Chermont, comme représentant du gouvernement que la France venait de se donner a tenu à Pondichéry une attitude infidèle sous le rapport politique de son administration intérieure.

Pondichéry n'a été définitivement rendue à la France, qu'en 1816. Aussi, la division Linois n'a pu l'aborder en 1803, malgré les clauses sacrées du traité d'Amiens.

M. de Chermont, royaliste exalté, avait proclamé Louis XVII à Pondichéry, et arboré la cocarde blanche, en compagnie du colonel de Touffreville, et de Messieurs de Vernicourt, Larridé, Froment, de Maisonneuve, Ferron, Valière, Levassor, Hayen, et d'autres encore.

25 Août.—Promulgation, à l'Ile de France, du décret de la Convention Nationale relatif aux biens du clergé sur tout le territoire français.

Septembre.—Il se produit une grande disette de vivres à l'Ile de France.

L'administration prend les mesures les plus énergiques contre les accapareurs.

Octobre.—Le vice-amiral de Saint-Félix envoie Décrès en France sur l'*Atalante*. Il rend compte, dans ses dépêches, de la situation de la colonie, et demande des secours urgents

Le vice-amiral de Saint-Félix se rend à Bourbon, et y ste pour cause de santé. Il renvoie sa frégate à l'Ile de rance sous le commandement de M. de Latour, premier eutenant de vaisseau.

L'Assemblée, mécontente, le remplace dans le commandeent des forces navales à l'Ile de France, par le capitaine enaud, de la *Prudente*.

De Saint-Félix proteste contre cet acte illégal de l'assemée coloniale.

C'est ici qu'a lieu la demande, par les clubs, du départ du ot la *Minerve* pour l'île de la Réunion afin d'y saisir Saintélix et ses complices, accusés de connivence avec les émiés.

— Retour de l'Inde à l'Ile de France du général d'Herville, près la prise de Pondichéry par les Anglais.

Le général d'Herville est un des militaires les plus distinués et les plus remarquables qui soient venus dans l'Inde et ans nos îles, au siècle dernier. Son nom, cité déjà dans ce ecueil, mérite une place exceptionnelle dans l'histoire de l'Ile e France. Si le général d'Herville eut été nommé à un poste esponsable, au lieu et place de Bussy, de d'Orves et de Ducheain, la face des événements eut changé et le résultat eut été out autre dans les colonies orientales françaises.

En 1774, le général d'Herville avait préparé un plan pour a défense de l'Ile de France, sur les données de celui de abourdonnais. Il le complète en 1794, et le présente au inistre. Mais comme tout ce qui vient d'hommes intelligents e cette époque, surtout, son plan reste dans les cartons.

Jean Baptiste Michel René Durand, baron d'Herville, est é à Paris le 19 avril 1749.

Il suit la carrière militaire, et après un séjour de vingt ans ans l'Inde, il est nommé général de division.

Il est d'une bravoure extraordinaire. Il est un des officiers es plus distingués de l'artillerie. D'un esprit élevé et d'un aractère droit, il est animé du patriotisme le plus pur et le lus désintéressé. Il se fait remarquer dans tous les combats ar une intrépidité froide et raisonnée. A Gondalour, il sert artillerie sous le général de Sénarmont, et sauve la journée ar son opiniâtreté à soutenir le feu écrasant de l'ennemi ; sur uit pièces, il ne lui en reste plus que trois.

De retour en France, d'Herville n'échappe pas à la erspicacité de Napoléon, qui le mène aux campagnes de Prusse, d'Allemagne, de Pologue. En Westphalie, il est créé aron de l'empire avec un majorat de quatre mille francs. Il i rés ent à Iéna, à Eylau, etc.

Le général d'Herville meurt à Paris, le 19 juin 1830, à l'âge de plus de 81 ans.

Le plan de défense que d'Herville présente est daté du 1 janvier 1797. Il se trouve aux archives du ministère de la marine et des colonies. D'Herville, dans les dernières années de sa vie, a détruit une collection de notes sur l'Inde et l'Ile France qui eussent été précieuses à consulter.

—Arrivée à l'Ile de France de Petit-Radel. Je ne peux mieux faire que de transcrire ici le préambule d'un intéressant travail qui a été publié dans le journal *The Merchants and Planters Gazette* de l'île Maurice, le 29 et le 30 septembre 1885. Petit-Radel eut pour frère aîné Louis François, architecte, et pour frère cadet Louis Charles François, archéologue. Ce fut à Surate qu'il séjourna pendant près de cinq années.

Voici la note dont il est question, et qui est due à M. Théodore Sauzier.

" Philippe Petit Radel, chirurgien et littérateur français, " est né le 7 février 1749, à Paris, où il est mort le 3 novem- " bre 1815, après une vie tourmentée. Maitre-ès-arts à dix-sept " ans, il entra, par concours, à l'hôpital de la Charité. Après " avoir obtenu une médaille, il fut nommé aide-major aux " Invalides ; et ne continua pas moins ses études médicales et " chirurgicales sous la direction de Sabatier, qui lui fut un " maître toujours cher.

" Nommé, en 1774, chirurgien-major du roi pour les pos- " sessions françaises de l'Inde, il occupa ce poste pendant " cinq ans, et en profita pour se fortifier dans la langue anglaise, " ce qui, plus tard, en 1787, lui permit de donner et de publier " plusieurs traductions d'ouvrages de médecine écrits en an- " glais.

" A son retour en France, il se fit recevoir docteur en méde- " cine de l'Université de Rennes (1779), et ensuite à Paris. Il " ouvrit, dans cette capitale, une école particulière, et, pendant " deux ans, il y enseigna l'anatomie et la chirurgie. En 1783, " il fut pourvu de la chaire de chirurgie. Il s'occupait à colla- " borer à l'*Encyclopédie méthodique*, lorsque éclata la Révolu- " tion.

" Le 10 août 1792, après avoir prononcé un discours latin " d'apparât, il quitta brusquemment la capitale et s'enfuit à " Bordeaux. Il y faisait des cours publics, quand il fut enrôlé, " malgré lui, comme soldat. On voulut l'obliger à marcher " contre les insurgés de la Vendée. Mais il réussit à s'échapper " de nouveau ; et, en juin 1793, il prit passage sur le *Pigeon*, " vaisseau américain qui avait été frêté pour l'Ile de France.

" Après un assez long séjour dans cette colonie, qu'

" trois mois à parcourir dans tous les sens, il se rendit à l'île
" Bourbon, et y demeura environ deux ans, jusqu'au jour où il
" apprit que le capitaine Lewis, qui l'avait amené de Bordeaux
" quelques années auparavant, était à l'Ile de France. Il alla
" l'y rejoindre, et partit avec lui pour les grandes Indes, en
" avril 1796.

" De là, il se rendit aux Etats-Unis d'Amérique, en relâchant
" à l'Ile de France.

" De retour pour la seconde fois dans sa patrie, en 1797, il
" reprit ses études médicales et ses travaux littéraires. Appelé,
" en 1798, par le suffrage de l'école de médecine de Paris, à
" la chaire de clinique chirurgicale, Petit-Radel s'y distingua
" par sa sévérité et par son zèle à rétablir l'ancien usage de
" parler latin. Il avait pour la langue latine un goût domi-
" nant..."

Petit-Radel, tout puritain qu'il était, publia, en cette même langue latine, des poèmes érotiques de très-mauvais goût.

27 Novembre.—Ile de France. Demande, par la société des Amis de la Liberté et de l'Egalité, de la destitution du vice-amiral de Saint-Félix, et de quelques uns de ses officiers.

28 Novembre.—Ile de France. Nouvelles attributions du pouvoir judiciaire, déjà promulguées à l'île de la Réunion le 19 août précédent.

29 Novembre.—Un service solennel est chanté à l'église paroissiale du Port-Nord-Ouest en l'honneur de la mort de Marat.

Ile de France. L'assemblée coloniale arrête la destitution de M. de Saint-Félix.

1er Décembre.—Le commissaire civil approuve la destitution de M. de Saint-Félix.

2 Décembre.—Le gouverneur Malartic consent à la destitution de M. de Saint-Félix pour assurer la tranquillité publique.

14 Décembre.—Ile de France. Il est enjoint par l'autorité supérieure à tout possesseur de goudron d'en faire la déclaration.

28 Décembre.—L'assemblée coloniale prend un arrêté qui délègue un commissaire exerçant les fonctions de juge du tribunal de première instance.

— L'abbé Hoffman, ancien militaire, curé de l'église paroissiale du Port-Nord-Ouest de l'Ile de France, est le seul prêtre de tout le territoire français qui, sous la Terreur, ait su faire respecter la religion par les Sans-culottes eux-mêmes. Il les faisait accompagner le Saint-Sacrement, en armes, pendant les processions, dans le plus profond recueillement.

Décembre.—Les grains et les bestiaux étant d'une grande cherté à l'île de la Réunion, l'assemblée de cette colonie adresse au gouverneur de l'Ile de France une supplique de ne pas y envoyer les trois frégates destinées à s'y ravitailler.

Cette supplique, pleine de sollicitude, d'ailleurs, est favorablement accueillie par Malartic.

— Arrivée, à l'Ile de France, du botaniste Dupetit-Thouars pour rejoindre son frère qui commandait la corvette le *Diligent*, destinée à la recherche de Lapérouse.

Dupetit Thouars (Louis Marie Aubert) est né à Saumur en 1758. Il se destine d'abord à l'armée ; quitte le métier des armes à la paix, et s'adonne à la botanique. Il devait faire partie, en qualité de naturaliste, de l'expédition, par souscription nationale, que son frère Aristide avait organisée pour aller à la recherche de Lapérouse. Retenu, en route, par ordre du comité du salut public, Louis ne peut arriver à temps pour le départ de l'expédition. Son frère lui laisse pour instructions de le rejoindre à l'Ile de France. Il peut, enfin, partir. Après un voyage pénible, il arrive, sans ressources aucunes, à l'Ile de France. Il avait, comme son frère, vendu tout ce qu'il possédait pour aller au secours de Lapérouse.

Il apprend que son frère a été fait prisonnier à Fernando, où il avait eu la mauvaise idée de relâcher, plein de confiance dans la bonne foi des Portugais. Louis peut néamoins subvenir à son existence à l'Ile de France ; il se fait commis chez des planteurs, et reste plusieurs années dans la colonie. Il la quitte en 1802, en passant par Madagascar.

Il meurt à Paris en 1831, et laisse divers travaux sur la botanique.

1794

1er Janvier.—Institution du jury au criminel, aux îles de France et de Bourbon (Réunion).

Elle est abolie en 1803 par la nouvelle constitution inaugurée par Decaen.

6 Janvier.—Naissance à Moka, en la maison de campagne de Bagatelle, Ile de France, d'Adrien d'Epinay.

Adrien d'Epinay est le patriote qui, sous le gouvernement anglais, de 1810 à 1839, date de sa mort, lutta pour la stricte observation, par les conquérants, des clauses sacrées, et jurée par eux, de la capitulation de 1810, ou tout au moins, pour la revendication des droits inhérents à tout sujet anglais. (V. Larousse, supplément de 1890.)

8 Janvier.—Le commissaire délégué Le Boucher, alors en fonctions à l'Ile de France, envoie au vice-amiral de S

Félix, à Bourbon, l'annonce de sa destitution de commandant de la station.

28 Janvier.—Protestation de l'amiral de Saint-Félix contre sa destitution. Il reste à Bourbon.

29 Janvier.—Sur la réquisition de la Chaumière, le général Malartic promet d'envoyer le bot la *Minerve*, commandant Daussère, et quelques soldats, procéder à l'arrestation de M. de Saint-Félix, à Bourbon. Le départ de ce bot ne peut avoir lieu que le 10 avril.

30 Janvier.—Etablissement de la justice arbitrale, privée ou publique, à l'Ile de France. L'exécution en reste suspendue par arrêté de l'assemblée coloniale du 27 messidor an III (18 juillet 1795). Dans l'intervalle, il avait été créé une commission qui n'a jamais fonctionné.

31 Janvier.—Les deux colonies des îles de France et de la Réunion sont abandonnées à leurs propres ressources par la métropole, au moins jusqu'au 18 brumaire. Elles se forment en deux petits gouvernements indépendants, sous le drapeau national, et dans le but de chercher à vivre par elles-mêmes, elles se créent une marine locale, en encourageant les corsaires à venir leur porter les denrées et les richesses qu'ils saisissent sur l'ennemi.

— Une expédition anglaise importante est décidée contre l'Ile de France, dès le mois de janvier, en Angleterre.

"... Son objet était l'occupation de vive force, ou la réduc-
" tion par la famine, des deux îles, dont la conquête semblait
" au gouvernement anglais une condition absolue de la pros-
" périté de ses possessions indiennes..."

Nous verrons comment le glorieux combat du brave Renaud force les Anglais à prendre le large (voir septembre et octobre).

1er Février.—Erection d'une guillotine, à Port-Nord-Ouest de l'Ile de France, sur la place qui se trouve en face de la tour. (*)

4 Février.—(16 Pluviose an II). La Convention Nationale de France abolit l'esclavage dans toutes les colonies françaises, sans aucune indemnité.

Un membre de la Convention avait proposé que tous les colons qui quitteraient leurs foyers, seraient considérés comme émigrés, verraient leurs biens confisqués, et seraient soumis aux lois qui régissent les émigrés de France !

Le décret, là où il a été appliqué, a causé la ruine des colons, a donné lieu à un soulèvement général et à des mas-

(*) Cette tour était, sans doute, celle qui a servi d'observatoire, et que les créoles de 40 ans ont connu, du côté de la maison Blyth actuelle.

sacres...inutiles, pour toutes les causes, et n'a contribué qu'à l'affaiblissement de la patrie commune au plus grand bénéfice de la puissance rivale.

A ce moment " les Africains sont les plus nombreux à " l'Ile de France, dit Cossigny de Palma ; parmi ceux qu'on " appelle Mozambiques, il y en a qui sont orignaires de " l'établissement portugais de ce nom ; d'autres, de Cène et " Quérimbes, à la même côte ; d'autres de Quiloa et de Zan- " zibar, parmi lesquels se trouvent des Abyssins. Cette classe " forme quinze divisions de peuples qui ne s'entendent pas, " et dont quelques-uns conservent, même dans notre colonie, " les sentiments de haine nationale qu'ils ont sucés, dès l'en- " fance, les uns contre les autres.

" Il y a d'autres Africains que l'on nomme Yolofs, et qui " sont originaires de la côte occidentale d'Afrique.

" Les Madécasses offrent aussi beaucoup de divisions.

" Il y a des Indiens formant trois divisions, le Talinga, le " Malabar et le Bengali. Il y a, en outre, quelques Malais, et " enfin, beaucoup de créoles. Ceux-ci, un peu plus instruits " que les autres, les méprisent tous également.

" Toutes ces classes diffèrent entre elles par leur religion, " par leurs mœurs, leurs habitudes, leurs mariages, les préju- " gés de leurs castes et de leur pays, leur intelligence, les " traits de leur visage, et même leur sensibilité, et leur cons- " titution physique."

.....

" L'Ile de France a repoussé la mort, en renvoyant les " deux agents du gouvernement, en l'An IV. Le législateur, " le vice-amiral Villaret de Joyeuse, qui a dit à la tribune des " cinq cents, qu'il était tenté de voter des remercîments à la " colonie de l'Ile de France pour l'avoir conservée intacte, a " manifesté le sentiment d'un homme éclairé (ceci est écrit " avant le 18 brumaire an VIII).

" Oui, certes, la patrie doit des remercîments à cette colo- " nie d'avoir su se préserver d'une destruction inévitable.

" La patrie lui doit des éloges pour la conduite sage " qu'elle a tenue dans cette circonstance difficile, et de la " reconnaissance pour sa fidélité et son attachement à la " mère-patrie. Les projets insensés d'un directoire hautain, " qui ne respirait qu'une vengeance atroce, n'ont pu la détacher " de la France.

" Loin de chercher une protection chez des ennemis qui lui " tendaient les bras, elle leur a fait une guerre active qui a " obtenu quelques succès, mais qui aurait eu pour résultats " les conquêtes les plus brillantes et les plus importantes, si

elle avait eu des moyens proportionnés à son courage, à son audace, à son énergie. C'est par ses propres ressources, et par des sacrifices sans nombre, que la colonie, abandonnée de la métropole, s'est suffi à elle-même. Elle a fait, pendant plus de dix ans, presque toutes les dépenses d'administration (et de guerre), elle qui aurait coûté à l'état quarante ou cinquante millions, au moins, dans cet intervalle, si l'ancien ordre de choses eut subsisté. En vain le gouvernement menaçait de la bouleverser ; en vain, ses lettres de change sur France étaient réduites à rien ; en vain, les malveillants, provoqués par les enragés de la métropole, excitaient le trouble dans son sein ; en vain, des insensés la provoquaient à l'indépendance ; en vain, des mal-intentionnés réclamaient la protection des Anglais ; la très grande majorité des colons est restée attachée à la mère-patrie ; elle attend la récompense méritée de sa fidélité et de son patriotisme...Appelée par sa situation, par les avantages de ses deux ports, par la fertilité de son sol, par la salubrité de l'air, à jouer, un jour, un grand rôle dans l'Océan Indien, elle ira, d'elle-même, au devant des vues d'un gouvernement (national) qu'elle chérit et qu'elle admire.

" Je ne puis me refuser au plaisir de citer un mémoire très bien fait d'un membre de l'assemblée coloniale de l'Ile de France ; d'autant plus qu'il n'expose que des faits notoires, qui feront mieux connaître, que tout ce que je pourrais dire, l'esprit public de cette intéressante colonie.

"...Au dehors, nous avons porté nos armées contre les trois puissances coalisées, nous avons ravagé leurs côtes, et troublé leur commerce...Nos marins ont fait des prodiges de valeur ; dans toutes les mers des Indes le pavillon tricolore a été illustré...

" Au dedans, nous avons rendu notre île formidable ; nous avons composé une force armée dont les bras sont dévoués à la mère-patrie. Nous avons repoussé la famine par nos mesures et par des privations supportées sans murmures ; nous avons détruit le germe des séditions, comprimé les intrigants, démasqué les factieux, arrêté les agitations, expulsé les hommes de sang, et les désorganisateurs ; nous avons maintenu l'ordre, et proclamé la République...

" ...Pas une goutte de sang n'a coulé...

" Quoique abandonnés de la métropole, nous avons concouru, par nos propres moyens, aux dépenses de l'état."—(Cossigny.)

Ici, Cossigny de Palma publie une série de lettres, fort [illegible] et intéressantes, échangées avec le ministère de la

marine, et prouvant que lui et son collègue, M. Broutin, tous deux délégués extraordinaires des colons auprès de la métropole, de 1789 à 1793, ont combattu les mesures draconiennes édictées contre les colonies).

7 Février.—Organisation d'un tribunal de commerce à l'Ile de France,

14 Février.—Création, à l'Ile de France, d'une commission de sûreté publique par l'assemblée coloniale.

Organisation d'une justice de paix au Port-Nord-Ouest de l'Ile de France.

20 Février.—Règlements concernant les agents de change à l'Ile de France.

Février.—Ile de France. Mesures contre les prisonniers de guerre qui sèment le désordre et la méfiance dans la colonie.

Déportation, de l'Ile de France, de certains perturbateurs de l'ordre public.

20 Mars.—Nouvelle disette de vivres à l'Ile de France. Le 16 pluviose, l'Assemblée Coloniale, par un décret, rationne la population à six onces de pain par tête et par jour.

8 et 17 Avril.—Ile de France. Loi sur les accaparements. Les spéculateurs se livraient à un commerce honteux.

9 Avril.—L'assemblée coloniale de l'Ile de France décrète que tout individu, des deux sexes, est obligé de porter la cocarde tricolore.

9 Avril.—Promulgation, à l'Ile de France, de la loi de l'Assemblée Législative du 10 septembre 1792, qui supprime les préfets apostoliques dans les colonies.

Ile de France. L'assemblée coloniale adopte le décret de la Convention Nationale du 20 septembre 1793, qui met en réquisition tous les objets propres à la construction, à l'armement et à l'équipement des frégates.

10 Avril.—Promulgation, dans la colonie, du décret de la Convention Nationale du 5 octobre 1792, qui fixe l'ère des Français au 22 septembre 1792, date de la fondation de la République française, et l'abolition de l'ère vulgaire.

Adoption à l'Ile de France du calendrier républicain.

Promulgation, à l'Ile de France, du décret qui stipule que le millésime des monnaies doit être conforme au nouveau calendrier.

Ile de France. Vente obligatoire, au profit de la République, des croix de Saint-Louis et de tous les bijoux offerts en dons patriotiques.

11 Avril.—Arrestation et enlèvement de M. le général Duplessis, gouverneur de Bourbon, par vingt cinq Sans-culottes accompagnés de deux commissaires de la Chaumière de l

de France, arrivés sur le bot la *Minerve*, parti de Port Louis, la veille.

Le corps de garde destiné à protéger ce gouverneur s'était joint à ces brigands. Ce coup de main a lieu vers dix heures du soir, quelques moments après le souper de M. Duplessis, auquel assistait M. Joseph de Villèle, qui était venu porter au gouverneur des lettres de M. de Saint Félix. M. de Villèle s'échappe par une des portes de derrière de l'hôtel du gouvernement, et peut, à la faveur de la nuit, et en répondant aux patrouilles par le mot de " citoyen," gagner les hauteurs de Sainte Marie.

Plusieurs autres arrestations ont lieu dans les mêmes conditions.

Voici les noms, cités par divers historiens, des personnes saisies et conduites à bord de la *Minerve*.

MM. Tyrol, commissaire délégué, Tessan, Vigoureux, Fayolles, Marcenay, Brunot, Navailles, Montmorin, Grangier.

Le vice-amiral de Saint-Félix, MM. de Villèle, Desorchères et Catoyan ne sont pas arrêtés ; ils ne sont pas non plus conduits à Port Louis par la *Minerve*. M. de Saint-Félix se trouvait, en ce moment, sur les hauteurs de Saint-André, chez M. Desorchères ; Catoyan n'avait pas encore offert ses services à de Saint-Félix, et ne l'avait pas encore trahi, et M. de Villèle était caché. La relation de ces événements est racontée avec des détails très attachants dans le tome 1er (chapitre III) des Mémoires de M. de Villèle, qui viennent de paraître. (Paris, Perrin et Cie, 1888).

M. de Saint-Félix, qui avait été mis hors la loi par l'assemblée coloniale de l'île Bourbon, se livre à la garde nationale de Saint-André, le 22 mai ; il est conduit à Saint-Denis, et embarqué pour le Port Louis quelques jours après. M. de Villèle avait demandé l'autorisation de le suivre, et cette faveur lui a été refusée. Il subit quelques jours de prison, à Saint-Denis, et est relâché après une instruction qui reconnaît sa loyauté. M. Desorchères, qui avait caché chez lui et dans les montagnes, M. de Saint-Félix, subit une année de prison à Saint-Denis, et est relâché quand on apprend la chute de Robespierre. Quant à Catoyan, il ne reparaît plus dans la chronique.

Les Mémoires de M. de Villèle, ancien ministre de la Restauration, sont très intéressants, pour nous, dans la partie qui concerne nos deux colonies.

Quand MM. Duplessis et les autres criminels arrivèrent à Port Louis, ils furent incarcérés à la Tour, en attendant le "jugement du peuple."

M. de Villèle n'est arrivé à l'Ile de France qu'après la mise liberté de M. Duplessis.

Avril.—Dans le courant du mois d'avril, les Sans-culottes de l'Ile de France et ceux de la Réunion font frapper une médaille commémorative de leurs exploits à Saint Denis, avec l'inscription suivante :

" République Française. Réunion des Sans-culottes. 15 ger-
" minal 1794."

Et de l'autre côté de la médaille était dessiné l'arbre de la Liberté.

20 Avril.—Le titre de Ministre de la marine est supprimé. Il est remplacé par celui de Commissaire. M. d'Albazade continue à en remplir les fonctions jusqu'au 30 juin 1795.

23 Avril.—Ile de France. Création du jury criminel révolutionnaire d'instruction.

La commission nommée pour juger les prisonniers de la Tour, se trouvant incompétente, refuse de siéger.

1er Mai.—Ile de France. Promulgation du décret de la Convention Nationale du 19 vendémiaire An I, qui déclare le gouvernement de la France Révolutionnaire provisoire jusqu'à la paix.

10 Mai.—Ile de France. Le port et la ville du Nord Ouest reçoivent les noms de port et ville " de la Montagne." Le canton et le port du Sud Est sont dénommés : " de la Fraternité."

11 Mai.—Dans un projet d'organisation intérieure de la colonie de l'Ile de France, l'assemblée coloniale décide que la population doit être la seule base pour l'élection des députés à l'assemblée coloniale. C'est le suffrage universel. Elle décide encore qu'aucune dépense ne peut être ordonnancée si elle n'est autorisée par un arrêté de l'assemblée.

22 Mai.—(3 Prairial An II.) L'assemblée coloniale prend un arrêté qui ordonne que les esclaves condamnés au dernier supplice soient pendus.

Juin.—Ile de France. On apprend que la Convention Nationale abolit l'esclavage dans toutes les colonies françaises, sans indemnité, et immédiatement.

(Décret du 16 pluviose An II.—4 février 1794).

On apprend également, à l'Ile de France, le plan de Burnel, un des agents du Directoire, par une indiscrétion d'un de ses amis.

Le décret du 16 pluviose An II (4 février 1794), est sanctionné le 22 germinal suivant (11 avril). Il est ainsi conçu.

"La Convention Nationale déclare que l'esclavage des nègres
" dans toutes les colonies est abolie. En conséquence elle
" décrète que tous les hommes, sans distinction de couleur,
" domiciliés dans les colonies, sont citoyens français et joui-
" ront de tous les droits assurés par la constitution.

" Elle renvoie au comité de Salut Public pour lui faire " incessamment un rapport sur les mesures à prendre pour " assurer l'exécution du présent décret.

" 22 Germinal An II etc., etc., etc.,

" (Signé) Buchot, président par intérim.

" (Contre signé) Gohier; scellé du sceau de la République."

La France est donc la première nation qui ait proclamé l'abolition de l'esclavage. Si le droit sacré de l'indemnité avait été reconnu, il aurait fallu trouver six cents millions de francs pour le satisfaire. En 1794, c'était demander l'impossible. L'empire avait d'autres dépenses à faire et les gouvernements qui lui ont succédé ont également reculé devant cette somme... Il a fallu l'exemple de l'Angleterre (1835, et puis la révolution de 1848) pour que la France se décidât à mettre à exécution le décret du 16 pluviose An II, mais avec une indemnité.

8 Août.—" L'assemblée coloniale de l'île de la Réunion " vote une loi qui suspend la traite des noirs dans cette colo- " nie."—(MAILLARD).

—Arrivée à l'Ile de France, et venant de Batavia, sur le navire parlementaire hollandais le *Scagen*, capitaine Craay, des restes de l'expédition de la *Recherche* et de *l'Espérance*, sous la conduite du lieutenant de vaisseau Willaumez.

Les deux corvettes sont restées saisies à Java, contre toutes les conventions internationales en ce qui concerne les missions scientifiques.

— Arrivée à l'Ile de France, et venant de Batavia, de Labillardière, naturaliste de l'expédition de d'Entrecasteaux.

Labillardière, Riche, Legrand, Laignel, Péron, l'abbé Ventenat, tous, faisant partie de la mission d'Entrecasteaux, arrivent à l'Ile de France sous la conduite de Willaumez. (Voir 1778, Willaumez).

Labillardière quitte l'Ile de France le 20 novembre 1795, sur la *Minerve* ; Malartic confie le commandement de cette corvette au citoyen Laignel.

Labillardière (Jacques Julien de) est né à Alençon, le 23 octobre 1755. Il se destine de bonne heure à la botanique, et fait ses études à Montpellier sous la direction de Gouan. Il voyage en Angleterre, en France et en Syrie. Il demande à faire partie de l'expédition de Bruny d'Entrecasteaux, envoyée à la recherche de Lapérouse. Il rapporte de ce voyage des documents précieux pour la science.

Dans le cours de son voyage, Labillardière sauve la vie à Riche, son collègue, qui s'était égaré sur une île peuplée de sauvages. Riche est sur le point d'être abandonné ; Labillardière insiste pour retarder le départ, et fait opérer de

nouvelles recherches de son ami, que l'on finit par retrouver.

Après la mort de d'Entrecasteaux, la mission est retenue prisonnière à Java ; Labillardière voit ses belles collections confisquées par les Hollandais, puis saisies par les Anglais, et envoyées en Angleterre. Mais Banks, son collègue à Londres, les lui restitue sans les déflorer, ne voulant pas profiter de ses découvertes.

Le nom de Labillardière a été donné à un arbuste de la nouvelle Hollande, et à un cap des îles d'Entrecasteaux.

Il entre à l'Académie en 1802, et laisse de nombreux ouvrages. Il meurt à Paris le 8 janvier 1834.

8 Août.—Arrivée à l'Ile de France, et venant de Batavia, de Riche, médecin et naturaliste de l'expédition de d'Entrecasteaux. Il quitte l'Ile de France sur la *Minerve*, le 20 novembre 1795, avec Labillardière, son compagnon et son collègue de la même mission.

Riche (Claude Antoine Gaspard), est né à Chamelet, en Beaujolais, en 1762. Il fait partie de l'expédition de d'Entrecasteaux, comme il est dit ci-dessus.

De retour en France, en 1797, Riche succombe, la même année, à Mont d'Or, en Auvergne, des suites de ses fatigues, et du chagrin que lui cause la perte des précieuses collections qu'il avait rassemblées pendant les six années qu'il avait passées aux Indes et aux îles. Comme celles de Labillardière, elles avaient été consfisquées à Java, par les Hollandais, lorsque la mission y relâcha, pleine de confiance dans le respect qu'auraient dû avoir, pour elles et les explorateurs scientifiques, les autorités de cette colonie. Ses collections, comme celles de Labillardière, sont restituées à la France, mais bien après la mort de Riche.

Ses papiers, sauvés par Rossel, capitaine de pavillon de d'Entrecasteaux, ont servi, en grande partie, à la rédaction du voyage de d'Entrecasteaux.

Riche a laissé des mémoires, et des ouvrages sur la médecine, etc.

Certains historiens prétendent que c'est Riche qui a introduit à l'Ile de France l'arbre-à-pain, en 1797 ! Mais, cette année est celle de sa mort en France !

L'arbre-à-pain, découvert par Commerson, à Taïti, en 1768, a été introduit à l'Ile de France par Willaumez et de Sercey en 1797 (voir 1778).

16 Août.—L'assemblée coloniale de l'Ile de France ordonne que M. de Saint-Félix, officier, sera traduit devant le jury révolutionnaire d'instruction.

29 Août.—Un navire américain, parti de Bordeaux le 18

avril, et arrivé ce jour au Port-Nord-Ouest de l'Ile de France, annonce le décret de la Convention Nationale du 16 pluviose An II (4 février 1794). Les paquets contenant ce décret ne sont arrivés qu'en novembre 1795.

Les agents sont arrivés à l'Ile de France le 18 juin 1796, sur la division de Sercey.

6 Septembre —L'assemblée coloniale de l'Ile de France prend un arrêté qui rapporte la loi du 23 avril 1794, créant un tribunal criminel révolutionnaire.

11 Septembre.—L'assemblée coloniale proclame que la République Française est reconnue en guerre avec les vingt deux peuples dénommés dans le rapport de Barrère à la Convention, du 23 fructidor An II. L'Ile de France se prépare à les combattre.

Déjà, le 1er février 1793, l'Europe, indignée du crime du 21 janvier, et poussée par l'Angleterre, s'était coalisée pour écraser la République dans son œuf.

Le monde a vu ce qui était sorti de cet œuf; un aigle qui a terrorisé l'Europe coalisée pendant quinze ans, que la trahison seule a pu abattre, et dont la disparition a profité à l'Angleterre seule.

20 Septembre.—L'assemblée coloniale de l'Ile de France prohibe la traite des esclaves de Madagascar.

22 Septembre.—" Le calendrier républicain a été employé " officiellement à l'île de la Réunion du 22 septembre 1794 " au 2 germinal An XIV (23 mars 1806), époque où a été " rétabli le calendrier grégorien dans toutes les colonies. " —(MAILLARD).

A l'Ile de France, il a été rétabli le 1er avril 1806.

Septembre.—Renaud, qui commande la station à la place de M. de Saint Félix, apprend, à Rodrigue, que deux vaisseaux anglais viennent de quitter cette île pour aller croiser au vent de l'Ile de France, et arrêter toute communication avec la terre. Les Anglais, en quittant Rodrigue, avaient fait brûler tous les canots ou pirogues qui pouvaient divulguer leur présence dans cette île. Rodrigue, en effet, devait être le centre d'une opération formidable contre l'Ile de France. Les troupes anglaises devaient être commandées par le général Meadows, ami de Pitt; la flotte était sous les ordres du commodore Newcome; ce dernier avait déjà détaché le *Diomède* et le *Centurion* pour le motif cité plus haut. Nous verrons comment Renaud en débarrassa la colonie.

Renaud, après avoir fait réparer la *Prudente* et la *Cybèle*, part en croisière en 1795. Il prend à l'ennemi neuf navires de tout tonnage.

L'histoire coloniale perd la trace de Renaud depuis 1796.

Octobre.—Malgré la guerre, on constate en ce moment à l'Ile de France une reprise dans le mouvement des affaires commerciales. La confiance semble renaître ; de nouvelles usines à sucre s'élèvent dans les campagnes. Les corsaires donnent beaucoup d'animation sur la place ; il semble que l'abandon dans lequel la métropole laisse la colonie redouble l'ardeur et l'énergie de ses habitants.

11 Octobre.—L'assemblée coloniale de l'Ile de France prend un arrêté qui défend de vendre les piastres aux étrangers.

22 Octobre.—Des quatre vaisseaux que le gouvernement anglais décide d'envoyer à l'Ile de France pour y établir un blocus en attendant l'expédition qui se prépare dans l'Inde pour s'emparer de cette colonie, deux seulement y arrivent : le *Diomède*, capitaine Smith, de 44 canons, et le *Centurion*, capitaine Samuel Osborne, de 50 canons.

Ces vaisseaux, partis de l'Inde, et arrivés à Rodrigue, leur point de ralliement, empêchent, depuis plusieurs mois déjà, toute communication des habitants de l'Ile de France avec l'extérieur. Cette situation est intolérable. La petite escadre qui se trouve en rade de Port Louis, ne représente pas les 94 canons des deux vaisseaux ennemis ; aussi ce n'est qu'avec difficulté que Malartic consent à son départ. Mais il s'agit de lever le blocus à n'importe quel prix. Toute la jeunesse de l'Ile de France se dispute l'honneur de s'enrôler à bord de l'escadrille coloniale, qui se compose : 1o. de la *Cybèle*, frégate de 18 canons, commandée par Pierre Julien Tréhouart ; (*) 2o. du petit brick de l'état, le *Coureur*, commandant de Garaud ; (†) 3o. de la *Prudente*, corvette de 12 canons, portant le guidon du commandant en chef, Jean Marie Renaud 4o. le corsaire colonial le *Jean-Bart*, de 6 canons, commandé par le brave capitaine Loiseau, mais qui sert d'arrière garde, conformément aux ordres de Renaud.

(*) Pierre Julien Tréhouart, né à l'Ile de France, le 25 septembre 1759, est mort à Toulon, le 9 mai 1804, chef de division, commandant le vaisseau le *Neptune*. Il est cousin de Julien Pierre Tréhouart, de Saint-Malo, qui avait épousé Thérèse Le Breton de la Vieuville.

(†) C'est à tort que le colonel anglais Malleson dit que ce brick s'appelait le *Courrier*. La simple réflexion aurait dû lui faire comprendre qu'on ne nomme pas un navire de guerre le *Courrier*, ce qui ne signifie rien, surtout à cette époque, mais bien le *Coureur*, nom très approprié aux *devoirs* de ce petit navire armé en guerre. D'ailleurs, Cunat (pages 4 suivantes de sa *Vie de Surcouf*), dit bien le *Coureur*, comme Bu Dujonet. Ces deux auteurs, témoins des événements de leur temps vent mieux le savoir que M. Malleson.

Le *Jean-Bart* n'est autre que la *Rosalie*, qui a été débap-
e ; enfin, la goëlette coloniale *Sans-Culotte*, contenant les
nitions. Ces deux derniers navires avaient à leur bord une
tie des hommes qui étaient destinés à l'abordage.
En tout, 42 canons contre 94.
Cinquante soldats du 101ème de ligne sont embarqués sur
cadrille ; ils étaient commandés par les lieutenants de
sseau Legrand et Willaumez, qui avaient fait partie de
at-major de d'Entrecasteaux, sur la *Recherche* et l'*Espé-
ce*, destinées à la recherche de Lapérouse.
M. Lamotte-Duportail, malouin, se trouvait également sur
lernière corvette.
La petite escadre coloniale, partie de Port-Louis le 19
obre, ne peut rejoindre les deux vaisseaux anglais que le
, au vent de l'île, entre Flacq et le Grand-Port.
A trois heures et demie du soir, un combat sanglant s'en-
ge.
L'escadre française est abîmée par les gros canons anglais.
maud est blessé ; son capitaine de pavillon Flouët est tué ;
chard, officier, est tué, ainsi que Salambier. Lehyr, com-
ndant en second de la *Cybèle* est tué à son poste de com-
t.
Les deux vaisseaux anglais reçoivent, dans leurs mâtures
dans leurs gouvernails, des avaries tellement graves, qu'ils
nt obligés de quitter le champ de bataille pendant la nuit.
s retournent dans l'Inde.
Il ne reparaissent plus. C'est le résultat que l'on veut at-
indre.

La *Cybèle* compte, tués et blessés	84	hommes.
La *Prudente*	43	do.
Le *Coureur*	7	do.
Le *Jean-Bart*	2	do.
Total...	136	hommes.

A leur retour à Port-Louis, les équipages sont acclamés.
es colons souscrivent, en masse, une somme de deux cent
oixante mille livres pour secourir les familles des morts.
Le général Malartic, en vertu de ses pouvoirs, élève au
rade de capitaine les lieutenants de vaisseau Tréhouart et
e Garaud. Le lieutenant de vaisseau Willaumez (plus tard
ami:al) reçoit le commandement de la corvette le *Léger*,
rentrer en France.
ieurs historiens fixent au 22 octobre 1795 la date de ce
C'est une erreur d'année,

Octobre.—L'assemblée coloniale de l'Ile de France abolit la traite des noirs de tous les pays.

Novembre.—L'assemblée coloniale de l'Ile de France défend de vendre aux étrangers les matières d'or ou d'argent, de quelque nature qu'elles soient.

— On apprend, à l'Ile de France, la chute de Robespierre et des Jacobins, survenue le 28 juillet dernier.

L'assemblée coloniale secoue le joug des Chaumières; elle fait fermer leurs portes, et procède à l'arrestation immédiate de trente des meneurs les plus dangereux.

La guillotine est détruite après avoir fonctionné sur une pauvre brebis.

Les prisonniers de la tour sont élargis sur le champ.

15 Décembre.—L'assemblée coloniale de l'Ile de France prend un arrêté qui stipule que tout possesseur de brai est tenu d'en faire la déclaration.

— Lebrun, un fameux corsaire, est né à l'île Bourbon. Après plusieurs captures dans le golfe du Bengale, il échoue, avec son navire la *Julie*, sur la côte de Maharah. Treize hommes seulement peuvent se sauver. Ils construisent une embarcation avec les débris du navire. Ils sont découverts par une jonque indienne de huit canons, qui envoie un canot armé contre eux. Lebrun et ses hommes les combattent, et s'en rendent maîtres, puis ils se dirigent sur la jonque, dont ils s'emparent à l'abordage.

Une goëlette anglaise, au bruit de la canonnade, vient soutenir la jonque, mais trop tard. Lebrun dirige si bien ses coups qu'un boulet brise le gouvernail de la goëlette anglaise, dont Lebrun et ses treize braves, s'emparent également à l'abordage.

Lebrun revient à Bourbon le 14 janvier 1795.

1795

La constitution de l'An III assimile les colonies aux départements de la France. Les colonies de l'Ile de France, la Réunion (Bourbon), Madagascar, les Seychelles et Rodrigue forment un seul département.

— Les Anglais s'emparent de la colonie du Cap de Bonne-Espérance sur les Hollandais.

10 Février.—La Convention Nationale déclare que les habitants des îles de France et de la Réunion ont bien mérité de la patrie.

Mars.—Destruction, par M. B. Fleuriot aîné, des chefs de la bande d'assassins connue à l'île de France sous le nom de bande de Jean Louis.

'ril —L'assemblée coloniale de l'Ile de France prend té qui ordonne que le navire le *Sans-Culotte* soit réarmé nom d'*Adolphe.*

Iars.—Préliminaires du traité entre la France et la de.

sous son ministère, en novembre, que M. Truguet complètement la Hollande de l'Angleterre, et sauve la française qu'il avait à cœur de reconstituer.

ret-Joyeuse vent attaquer vigoureusement les Anglais Inde. Mais Hoche, plus influent, veut, de son côté, er de l'Irlande. Il fait remplacer Villaret-Joyeuse par de Galle. On sait comment aboutit cette expédition e, et le tort que cette tentative causa aux colonies.

Juillet.—M. Redon de Beaupréau est commissaire, sant les fonctions de ministre de la marine, jusqu'au mbre 1795.

illet.— L'assemblée coloniale de l'Ile de France que tous ceux dont l'industrie tendra à vivifier le commériteront bien de la patrie.

oût.—L'assemblée coloniale de l'Ile de France arrête avire nommé l'*Idée* sera réarmé sous le nom d'*Illusion.*

oût.—Adoption à l'Ile de France du décret de la tion Nationale du 9 fructidor An II relatif aux sanses.

eptembre.—Arrivée à l'Ile de France des paquets contenant le décret du 16 Pluviose An II, (4 février au sujet de l'abolition de l'esclavage.

ommission de sureté publique prend sur elle de saisir espondances qui se trouvent sur le vaisseau porteur du Elle découvre, parmi ces correspondances, des excita- la révolte et au pillage, même provenant des députés ix.

rissent les colonies plutôt qu'un principe ! " répètent ces , qui sont prudemment éloignés de leur pays. Mais la sion de sureté publique prend courageusement sous sa abilité d'arrêter, au moins provisoirement, l'exécution ecret jusqu'à l'arrivée des agents et des renforts qui sont s pour la protection de la colonie.

Septembre.—L'assemblée coloniale de l'Ile de France que le commencement de l'An IV est fixé au 23 septemlieu du 22.

eptembre.—L'assemblée coloniale de l'Ile de France que les régistres de l'état-civil tenus par le clergé dans isties seront déposés aux municipalités.

ovembre.—Le Directoire succède à la Convention,

(13 brumaire an IV). Il est composé de cinq membres, et assisté du conseil des Cinq Cents, et du conseil des Anciens. Il est renversé par Bonaparte, le 18 brumaire an VIII. (10 novembre 1799).

5 Novembre.—Par arrêté de l'assemblée coloniale de l'Ile de France, la ville de Port-Nord-Ouest reprend cette dénomination.

7 Novembre.—M. Truguet, nommé au ministère de la marine, reprend le titre de ministre. Il reste en fonctions jusqu'au 18 août 1797.

Novembre.—Les paquets saisis par la commission de sureté publique, et décachetés sur son ordre, étaient adressés à tous les clubs de la colonie, et aux troupes.

Ils contenaient, outre une copie du décret du 16 Pluviose, des lettres écrites par les députés de la colonie eux-mêmes; elles se terminent par ces excitations :

"... Braves citoyens, nous vous envoyons le décret du 16 " Pluviose, ce monument de la générosité-française, hâtez-" vous de le mettre à exécution. Nous pensons bien que les " propriétaires et les riches s'y opposeront...Eh bien !... courez " alors sur les riches et sur les propriétaires, comme sur les " ennemis de la chose publique..."

L'assemblée coloniale, un moment émue de la mesure prise par la commission de sureté publique, reconnaît que cette commission a sauvé la colonie.

1796

Janvier.—Le ministre de la marine Truguet propose à J. F. Charpentier de Cossigny de Palma d'aller remplacer, à l'Ile de France, M. de Céré, directeur du Jardin National de Monplaisir. Cossigny refuse, en disant au ministre que ce serait une grande injustice, et que " ce serait mal payer les ser-" vices de ce citoyen qui a droit à la reconnaissance publique."

Ce refus indispose le ministre et les bureaux contre M. de Cossigny.

— Arrivée à l'Ile de France de Jean Dutertre.

Jean Dutertre, est un des marins les plus audacieux et les plus célèbres qui soient venus à l'Ile de France. Il est né à Lorient. Il s'embarque fort jeune. Sa navigation ne nous intéresse guère jusqu'à son arrivée dans notre colonie.

Il s'y trouve quand arrive Robert Surcouf, sur le *Cartier*, qu'il commandait après avoir quitté l'*Emilie*.

Dutertre prend le commandement de l'*Emilie*, et part en croisière.

Il revient à l'Ile de France et arme le *Malartic*, de 12 canons, avec 110 hommes d'équipage. Il se rend dans le golfe du Bengale. Au nord de Madras, il s'empare d'un galion du nabab d'Arcot, la *Surprise*, puis de quatre bâtiments de la compagnie des Indes. Il avait, avant ces prises, capturé le navire hollandais le *Haabat* ; il s'empare enfin de deux autres navires de la compagnie.

Dutertre a commandé les corsaires suivants :

Le *Modeste*, la *Bonne-Cuisine*, le *Malartic*, le X., le *Gobe-Mouches*.

Il est chargé de conduire des officiers français aux environs de Surate. Attaqué par des navires anglais, il reçoit une balle qui lui traverse le corps. Il est pris, et soigné ; puis envoyé en Europe. En relâche à Sainte Hélène, il voit un navire américain en destination pour l'Ile de France. Il s'affale à la mer sans bruit, et gagne ce navire pendant la nuit, au moment de l'appareillage. Recueilli comme épave, il revient à l'Ile de France.

Il part en croisière sur le *Malartic* ; rencontre la frégate anglaise le *Phénix*. Il est encore pris, et, cette fois conduit en Angleterre. Relâché après la paix d'Amiens, 27 mars 1802, il reprend sa navigation de corsaire dans le golfe du Bengale. Dans une croisière avec un de ses amis, Courson, il capture quatorze navires anglais, et jette la consternation dans l'Inde.

Après cette croisière, qui commencée en 1804 finit en 1805, Dutertre entre dans la marine impériale.

On le voit, en 1806, lieutenant sur la *Piémontaise*, et faisant la campagne de cette frégate avec le brave Epron.

Dutertre meurt en 1811.

— Surcouf s'empare des bâtiments anglais la *Diane* et le *Triton*.

2 Février.—Avant le départ de la division de Sercey, le ministre Truguet prévient les agents Baco et Burnel que le décret du 16 pluviose est connu à l'Ile de France. Le citoyen Thorenne l'avait déjà mis à exécution. Le ministre écrit aux agents :

" ... J'espère que l'exemple du citoyen Thorenne aura été " suivi par quelques autres citoyens, et que vous trouverez " tous les esprits disposés à obéir à la loi..."

4 Mars.—La division de Sercey quitte la France. Les préparatifs du départ sont fort longs. On accuse les colons d'avoir dans les administrations maritimes des amis qui usent de leur influence pour retarder le plus possible le départ des agents ! Il est un fait certain, c'est qu'il a fallu deux années avant que le décret n'arrivât à l'Ile de France.

16 Mars.—Arrivée de Canton à l'Ile de France, de de Guignes. (Voir son voyage à Pékin, à Manille et à l'Ile de France, publié en 1808). Ce voyage a lieu de 1784 à 1801.

De Guignes est résident de France en Chine, attaché au ministère des relations extérieures, correspondant de la première et de la troisième classe de l'Institut. Il reste à l'Ile de France jusqu'au 17 juillet 1796, et part pour Manille. Il revient à l'Ile de France le 1er mai 1797 ; il y séjourne trois années jusqu'à son départ pour France où il arrive le 4 août 1801, après une absence de 17 ans.

Pendant son séjour à l'Ile de France, il a été reçu à Bagatelle, à Moka, dans l'intimité de M. Blanc, grand père maternel d'Adrien d'Epinay; M. Blanc avait été son collègue quand il était consul général à Saint Jean d'Acre en 1784.

De Guignes (Chrétien Louis Joseph), fils de Joseph de Guignes, savant orientaliste (1721-1800), est né à Paris en 1759. Sinologue distingué, il fut consul de France à Canton en 1784.

Il alla à Pékin avec une ambassade hollandaise en 1794. Il séjourna quatorze ans en Chine et trois à l'Ile de France, dans le cours de ses voyages.

De Guignes introduit le manguier à l'Ile de France en 1797.

Il meurt en 1845.

5 Mai.—Le général Malartic écrit au ministre pour demander sa retraite. Il donne pour raison qu'il est âgé de soixante cinq ans, qu'il a vingt cinq ans de service, quatre blessures, dont deux très graves, dont il se ressent par moment ; il dit, également, que " sa mémoire se perd, et que sa vue s'affaiblit. " Tout en se plaignant de son affaiblissement général, il demande " à rentrer dans l'armée active plutôt que de rester à l'Ile de France ! "

En même temps que le général Malartic demande au ministre sa retraite, M. Du Puy, intendant général, adresse la même supplique. Il dit que" ses facultés intellectuelles sont épuisées ; " qu'il est hors d'état d'administrer comme il le désire, et que " l'intérêt même de la République exige qu'il lui soit donné " un successeur." Ces deux demandes de retraite. formulées au moment de l'arrivée des agents du Directoire, font dire, plus tard, à ces mêmes agents, que les colons avaient abusé de l'état mental de ces deux administrateurs pour leur arracher un acte de révolte contre des ordres supérieurs.

6 Juin.—L'assemblée coloniale prend un arrêté qui ordonne que le dépôt des duplicata des chartes coloniales aura lieu au secrétariat du directoire de la colonie, et non à l'intendance, où ils sont dirigés depuis 1776 (voir 1777).

18 Juin.—Arrivée, à l'Ile de France. de la division du contre-amiral de Sercey. Elle porte deux mille deux cents hommes de troupes qui sont destinés à forcer, s'il est nécessaire, l'exécution du décret du 16 Pluviose An II. La division se compose de quatre frégates. M. de Sercey a son guidon sur la *Forte*. Les troupes sont commandées par le général Magallon de Lamorlière. A bord de la *Forte* se trouve, comme novice, Garneray, qui doit, plus tard, faire partie des croisières et des combats de Surcouf, et d'autres corsaires, dont il a laissé des récits intéressants et émouvants. Garneray, à son retour en France, fut peintre de marine, et illustra les volumes de la France Maritime.

La *Forte* conduit à l'Ile de France les deux agents du Directoire, Baco et Burnel, chargés par le pouvoir exécutif de faire exécuter le décret du 16 Pluviose An II (4 février 1794), qui abolit l'esclavage dans les colonies, purement et simplement.

Les historiens de l'Ile de France prétendent que ces deux hommes sont " réputés pour leur cupidité, leur immoralité, et leur haine contre les colons."

Quoi qu'il en soit, ces deux hommes sont convaincus qu'ils viennent faire le bonheur des colons..... par patriotisme,... par humanité, mais sans indemnité."

Ils possèdent des pouvoirs discrétionnaires, et peuvent mettre le pays à feu et à sang. Le lecteur les jugera tout à l'heure.

Pierre César Charles Guillaume, marquis de Sercey, est né le 26 avril 1753 au château du Jeu, paroisse de la Comelle-sous-Beuvray, près d'Autun.

Il entre dans la marine en 1766, à 13 ans,comme volontaire. En 1778. le 30 novembre, soit à vingt cinq ans, il remplace, comme commandant de la *Belle-Poule*, M. de La Clocheterie. Il revient à Brest le 21 décembre avec trois prises. Il commande en 1779 le côtre le *Sans-pareil*. En 1780, il est pris sur la côte de Saint-Domingue. Relâché sur parole, il est bientôt échangé, et reprend du service.

Il commande le *Serpent*, puis la *Levrette*. Il assiste à différents combats en Amérique. La *Levrette*, chargée de porter des dépêches en France, est surprise par une tempête, et se perd aux Açores. Sercey sauve les dépêches.

Il est second sur la *Nymphe* qui, avec l'*Amphitrite*, s'empare du vaisseau anglais l'*Argo*, en 1783.

Il commande la *Surveillante* en 1790.

Il commande la station de Terre-Neuve en 1792.

En 1793, il commande une division chargée d'escorter un convoi à Saint-Domingue.

Puis, il passe sur l'*Eole*.

En 1793 il sauve, lors de l'incendie du Cap Français, à Saint-Domingue, des milliers de colons, avec leurs richesses, qu'il transporte dans la Cheesapeake. Ces colons reçoivent la plus généreuse hospitalité à Washington.

Lorsque de Sercey arrive à Brest, le 25 novembre 1793, l'*Eole* est désarmé. Lui-même est arrêté, le 12 décembre, comme noble, conduit à Paris, et enfermé au Luxembourg. Il ne dût son salut qu'à la mort de Robespierre.

Il est réintégré dans son grade, le 30 juin 1795 ; à la fin de cette même année, il est créé contre-amiral.

Le ministre, vice-amiral Truguet, le choisit pour commander l'escadre de l'Inde.

Cette escadre est composée de quatre frégates :

La *Forte*, de 30 canons de 24 en batterie, et de 30 caronades sur le pont. Elle portait le guidon de l'amiral. Elle avait à son bord cinq cent mille francs pour la colonie de l'Ile de France ;

La *Régénérée*, capitaine Willaumez (voir 1778) ;

La *Vertu*, capitaine Lhermitte (voir 1796) ;

La *Seine*, armée en flûte, commannée par le lieutenant Bigot ; mais armée en guerre à l'Ile de France, et commandée alors par le capitaine Latour.

L'escadre appareille de l'île d'Aix le 4 mars 1796, et, après bien des contrariétés, arrive à l'Ile de France le 18 juin. Elle fait quelques riches prises en route. Elle conduit à l'Ile de France les deux commissaires dont il est question plus haut. Deux corvettes devaient faire partie de cette expédition ; mais leur mauvaise marche leur fait perdre de vue les quatre frégates. Une de ces corvettes, la *Bonne-Citoyenne*, commandée par le lieutenant de vaisseau chevalier Louis Charles Mahé de Labourdonnais, est capturée, le 21 mars, par un vaisseau et trois frégates anglaises.

Elle est conduite en Angleterre. Huit de ses matelots condamnés à la déportation par l'autorité anglaise, après trois tentatives infructueuses, ont réussi à s'échapper en s'emparant du navire anglais, qui était chargé de les conduire à Botany-Bay.

Sercey trouve à l'Ile de France les frégates la *Prudente*, capitaine Beaulieu, puis Magon, et la *Cybèle*.

Il quitte le Port-Nord-Ouest le 14 juillet 1796, et arrive à Bourbon, où on lui offre tout, excepté l'argent et les marins dont il avait besoin.

Cependant, n'ayant pas d'éclaireur, il requiert le petit corsaire l'*Alerte*, capitaine Drieux, de Saint-Malo. Drieux, très-

brave et très-ardent (on le retrouvera sur la *Confiance*), au lieu d'éclairer la division, se met à faire la course. Il s'empare de quelques navires, mais il est pris lui-même par un vaisseau anglais. L'ennemi saisit les papiers de Drieux et connaît les projets de Sercey.

L'amiral, inquiet de ne pas retrouver son éclaireur aux points des rendez-vous, continue néanmoins sa croisière.

Il arrive à Ceylan.

Il détache la *Prudente* capitaine Magon, et la *Régénérée*, capitaine Willaumez, vers Tranquebar. Ces deux frégates saccagent et brûlent tout ce qu'elles rencontrent, et rallient l'amiral. C'est à ce moment que les Anglais profitent des papiers saisis sur l'*Alerte*. Comme, alors, ils étaient démunis de forces dans le golfe, ils font parvenir à de Sercey de faux rapports, qui, tous, lui annoncent qu'une très forte escadre de vaisseaux le recherche.

De Sercey ne tombe pas tout à fait dans le piège ; cependant il se dirige sur Malacca.

Il y détruit pour vingt cinq millions de francs de valeurs anglaises de toute nature, de celles, surtout, qu'il ne pouvait pas garder à son bord ou diriger sur l'Ile de France.

Le 8 septembre 1796, Sercey livre, avec ses quatre frégates, un glorieux combat à deux vaisseaux anglais de 74, l'*Arrogant* et le *Victorieux*. Le premier prend feu, et peut cependant gagner Penang, suivi du *Victorieux*. Sercey ne peut les poursuivre à cause de ses avaries, et de la supériorité de marche des vaisseaux ennemis ; ensuite il savait que quatre frégates anglaises étaient à Penang, et c'eût été trop risquer d'aller les combattre sous le feu des batteries de terre, et sans port de refuge pour sa division. Les Anglais ont trouvé ce combat tellement honteux pour eux que leurs deux capitaines ont subi un jugement sévère.

L'un d'eux, celui de l'*Arrogant*, n'a échappé à une condamnation à mort que parce que sa femme lui a porté du poison dans sa prison. Cette femme se trouvait à bord avec son mari, et c'est à dater de cet événement que l'amirauté anglaise a décidé que les femmes ne devaient jamais plus accompagner leurs maris sur les vaisseaux de guerre.

Sercey eut à regretter la perte, énorme pour sa division, de soixante hommes, et celle d'un officier plein d'avenir, M. Latour, capitaine de la *Seine*. Il eut cent blessés. Son équipage se conduisit admirablement. On cite des faits inouïs d'héroïsme pendant ce combat. Les archives de la marine en contiennent des pages entières. Lhermitte, avec sa *Vertu*, se couvrit de gloire, combattant seul, pendant un bon moment, contre les deux vaisseaux.

Le division va faire de l'eau et des provisions à l'île de Roy.

Ayant appris, par des papiers saisis sur le *Triton*, les projets des Anglais sur Batavia, Sercey se dirige sur cette colonie hollandaise ; il y arrive le 19 novembre 1796, et la sauve des Anglais Il y reçoit des secours inespérés de toute espèce, et un ravitaillement pour une campagne.

Il repart pour sa croisière, le 28 janvier 1797. Au détroit de Baly, il aperçoit six gros navires chargés qu'il chasse pendant 24 heures. Mais la *Forte* est démâtée par un coup de vent ; Sercey rallie l'Ile de France où il arrive vers la fin de 1797.

Il annonce aux autorités de l'Ile de France que la régence de Batavia est très satisfaite du 12e bataillon français qu'on lui avait envoyée, et surtout de son commandant Rochefort. Elle demande les autres secours promis.

A ce même moment, Tippo-Saëb réclamait les secours que l'Ile de France lui avait promis. Il avait envoyé dans cette colonie un Français, le sieur Dubuc, avec quelques autres officiers à sa solde ; puis, une sorte d'ambassade qui devait rester secrète, mais que Malartic eut le tort de divulguer en la recevant officiellement. (Janvier 1798). Cette soi-disant ambassade fut ramenée dans l'Inde, avec un secours dérisoire, par Lhermitte, à qui Sercey avait donné le commandement de la *Preneuse*.

A ce moment, de Sercey a des démêlés avec l'assemblée coloniale qui avait décidé que sa division devait quitter l'Ile de France, " car elle y consommait trop de vivres ! " Sercey, parvient, après de longs débats, à faire comprendre à l'assemblée, d'abord, qu'il n'avait pas d'injonctions à recevoir d'elle, ensuite, que loin d'être à charge à la colonie, sa division avait pour six mois de vivres à son bord, enfin que c'est elle, au contraire, qui a ravitaillé, qui ravitaille encore, et qui ravitaillera de nouveau la colonie.

Il lui avait porté sept cent mille piastres (3,500,000 fr.) et quatre millions de livres de riz, etc.

L'assemblée n'insiste pas.

C'est à ce moment qu'arrivent à l'Ile de France les deux vaisseaux espagnols venant des Philippines, et portant des valeurs de plus de vingt millions de francs. Leurs capitaines offrent trois cent mille francs à la colonie si elle consent à faire accompagner leurs vaisseaux par deux frégates françaises. La *Vertu*, capitaine Magon, et la *Régénérée*, capitaine Willaumez, ayant un besoin urgent de grandes réparations, Sercey consent, à contre cœur, cependant, à s'en séparer. Le convoi

quitte l'Ile de France le 22 janvier 1798. Le voyage s'accomplit heureusement, sauf un combat de la *Régénérée* contre une frégate anglaise qui lui échappe. Les deux vaisseaux espagnols sont déposés aux Canaries, et les deux frégates françaises arrivent à Rochefort le 4 septembre.

Au moment où de Sercey se sépare d'une partie de ses forces, il apprend (ce dont il se doutait) que les Anglais avaient expédié une flotte contre l'Ile de France.

Mais une tempête la surprend dans le golfe du Bengale, détruit plusieurs vaisseaux, et fait manquer l'expédition.

A ce même moment, l'assemblée coloniale réclame de l'amiral de Sercey un autre sacrifice, celui de se séparer de nouveau d'une de ses frégates pour reconduire en France une partie des soldats révoltés qui ne voulaient pas aller à Batavia. Sercey leur donne la frégate la *Seine*, capitaine Bigot, qui quitte l'Ile de France le 3 avril 1798.

Le 29 juin, la *Seine* est rencontrée sur les côtes de France par trois frégates anglaises.

Elle soutient un combat vraiment héroïque qui dure 47 heures ! Elle réduit les frégates anglaises à un tel état que l'une d'elles, la *Pique* est brûlée.

La *Seine* perd 200 hommes, dont 150 tués.

Elle ne se rend pas.

Elle ne cesse forcément son feu qu'après avoir eu la gloire d'envoyer les derniers coups de canon.

Les deux autres frégates anglaises étaient le *Jason* et le *Babet*.

L'amiral de Sercey ne voyant pas arriver à l'Ile de France la petite escadre hollandaise qu'on attendait pour Java, et avec laquelle il devait coopérer, voulut combiner ses faibles ressources avec celles des Espagnols, pour porter un grand coup au commerce anglais.

Il veut s'emparer du convoi de Chine.

Il envoie Lhermitte à Manille, avec la *Preneuse* et le *Brule-gueule*, commandant Bruneau. Lhermitte reçoit le meilleur accueil dans cette colonie.

Puis, de Sercey expédie la *Prudente*, et la *Forte* sous le commandement du capitaine Ravenel en croisière, avec ordre de rallier Java, à moins de nécéssité absolue de revenir à l'Ile de France. Mais, contrairement à ces instructions, le commandant Ravenel au lieu de patienter à Batavia, revient à l'Ile de France, et y arrive quatre jours seulement après le départ de l'amiral. Sur le point de repartir pour le rejoindre, le commandant Ravenel reçoit des ordres de l'assemblée coloniale pour une autre mission ; cette assemblée fait ainsi

manquer la campagne contre le convoi de Chine ; la mission donnée par l'assemblée à ces deux frégates leur est fatale.

La *Forte* est prise par la *Sybille*, à l'embouchure du Gange, à cause de la négligence de son capitaine, M, Beaulieu, qui est tué pendant l'action. Quant à la *Prudente*, vendue au commerce, et armée en course, elle est capturée sur le Banc des Aiguilles.

Lhermitte attendait toujours à Manille les frégates et l'amiral. Il apprend que le convoi de Chine va passer, escorté par un vaisseau et une frégate. Il va à sa rencontre avec deux vaisseaux espagnols et deux frégates. Mais, les deux vaisseaux espagnols n'obéissant pas, le convoi peut échapper.

Sercey ne peut cacher son indignation aux autorités de l'Ile de France. Il demande au ministre son rappel.

Revenu à l'Ile de France, depuis le 9 mai 1799, Sercey y attend des instructions ou des renforts. Mais on avait d'autres affaires sur les bras dans la Métropole. Sercey expédie Lhermitte dans le canal Mozambique (3 août), avec la *Preneuse*. Nous verrons ailleurs la relation de cette croisière héroïque, mais fatale au brave Lhermitte.

A son retour en France, vers la fin de 1802, de Sercey reçoit du premier consul le meilleur accueil. Ce dernier veut lui donner un commandement, mais de Sercey demande qu'on lui laisse le choix de ses capitaines. Sur le refus de Decrès de lui accorder cette faveur, de Sercey prend sa retraite.

De Sercey revient à l'Ile de France le 29 janvier 1805, sur le navire américain le *Commerce*, capitaine Clarke. Il était porteur des dépêches du ministre et des aigles de la Légion d'Honneur pour les officiers des deux colonies que l'empereur voulait récompenser.

En 1810, lors de l'attaque des Anglais sur l'Ile de France, de Sercey vivait au milieu de sa famille. Sur l'appel de Decaen, il prend le commandement du sud de l'île.

Il revient en France après la capitulation de l'Ile de France. Il vivait de sa retraite après 40 années de services effectifs, lorsque les derniers désastres de l'Empire réveillèrent son patriotisme. Mais c'était trop tard.

De Sercey, en 1814, est appelé à se rendre en Angleterre pour traiter de l'échange des prisonniers. En peu de temps, il réussit à envoyer dans leur patrie environ quatre vingt mille Français.

Il est nommé vice-amiral le 28 mai 1814.

Le 18 août, il est fait grand officier de la Légion d'Honneur.

En 1816, il est créé commandeur de Saint Louis, et grand croix en 1820.

Le vice-amiral de Sercey meurt à Paris le 10 août 1836.

De Sercey est un des marins qui s'est le plus dévoué à la colonie de l'Ile de France. Il a abandonné à cette île, qui lui était devenue chère par son mariage avec une créole, les parts des prises nombreuses qu'il y a conduites. (*) Il a suivi, dans cette circonstance, le bel exemple d'un de ses prédécesseurs, le noble et illustre d'Estaing.

18 Juin —Arrivée, à l'Ile de France,du général Magallon, comte de Lamorlière, sur la division de Sercey. Il commande les troupes embarquées sur cette division. Il voyage avec les deux agents du Directoire, Baco et Burnel, et il peut les étudier à son aise pendant la traversée. On verra ses appréciations plus loin.

François Louis Magallon, comte de Lamorlière, (par héritage) est né le 28 octobre 1754, à l'Isle Adam, près de Pontoise.

A l'âge de quinze ans, il est déjà sous-lieutenant au régiment de Bourgogne.

De 1770 à 1772, il sert en Corse sous les comtes de Vaux et de Marbeuf.

En 1794, après avoir passé par tous les grades, il est général.

Il se trouve à Rennes en 1795 chef d'état-major des armées de l'Est. Il doit partir pour l'Inde, comme général de division, sous les ordres du général Aubert Duhayet. Mais cette expédition est retardée.

En 1796, il est chargé de conduire à l'Ile de France les troupes embarquées sur la division de Sercey.

Pendant la traversée, il a des démêlés avec les deux agents du Directoire au sujet de leur compétence à l'Ile de France; les agents lui font des avances, Magallon les repousse. Il est dénoncé par eux, ainsi que Malartic et de Sercey, pour avoir désobéi aux ordres du pouvoir exécutif, et pour avoir fait cause commune avec la réaction coloniale. Ces dénonciations ne l'empêchent pas de remplacer le général Malartic, le 28 juin 1800, et de gouverner la colonie jusqu'à l'arrivée du général Decaen, le 25 septembre 1803.

Le général Magallon de Lamorlière est un militaire excessivement distingué. Il est aimé et estimé de tout le monde à l'Ile de France ; il laisse dans l'histoire de cette colonie le souvenir le plus honorable.

(*) Le contre-amiral de Sercey a épousé, à l'Ile de France, mademoiselle Caillaux d'Hauterive. Sa petite fille, née de Sercey, madame de Butler, est aujourd'hui dame d'honneur de S. A. R. la comtesse de Paris.

Il a, en 1801, quelques démêlés avec l'assemblée coloniale au sujet de certains pouvoirs que cette assemblée veut usurper ; mais le service n'en souffre pas.

Nous suivrons maintenant les événements à leurs dates jusqu'à l'arrivée de Decaen (1803).

Le général Magallon reste sous les ordres de Decaen ; il est envoyé à Bourbon en qualité de lieutenant général. Il y reste jusqu'en 1805. Il revient alors à l'Ile de France d'où il part pour France, en mars 1805, sur le navire américain *Elisa*, capitaine Hatch.

Ce navire échappe quatre fois aux croisières anglaises, et arrive à Pouillac.

Magallon, à son retour en France, est nommé commandant de la quinzième division militaire. Il est mis à la retraite en 1815, et meurt à Passy, près de Paris, en 1825.

—"Baco de la Chapelle, selon une biographie, était procureur " du roi à Nantes, lorsqu'il fut envoyé aux Etats Généraux en " 1789. En 1792, il était maire de Nantes, qu'il sut défendre " contre tous les efforts des Vendéens. Dénoncé comme fédé- " raliste, il fut mis en prison à l'Abbaye. Persécuté par " Legendre et Carrier, il ne dut sa liberté qu'au 9 thermidor. " A son retour de sa mission à l'Ile de France, il fut directeur " de l'Opéra. Nommé, en août 1799, agent aux Iles-du-Vent, " aux appointements de trois mille francs par mois, il était " parti de Rochefort le 17 novembre de cette même année.

" Le 26 octobre 1800, on lui envoya une lettre, à la récep- " tion de laquelle il devait cesser ses fonctions. L'année sui- " vante, il mourut à la Basse-Terre, Guadeloupe.

" Baco, selon le général Magallon, était un partisan zélé " de la Révolution, homme de bien, et incapable d'une action " lâche.

" Le 14 frimaire An V (4 décembre 1796), cet agent avait " écrit une lettre qui fut imprimée dans le *Moniteur*. Il ren- " dait compte des événements de l'Ile de France à l'arrivée " de lui et de son collègue dans cette colonie."

Cette lettre, très longue, ne peut avoir place ici. Elle est fort intéressante, et surtout très-instructive ; on peut la trouver aux archives de la marine ou dans la collection du *Moniteur* de cette époque.

— Etienne Laurent Pierre Burnel est le fils d'un magistrat de Cayenne.

Le général Magallon le juge ainsi :

"...Burnel était un homme caustique, ayant peu de moralité " et de délicatesse, mais infiniment d'esprit."

Burnel arrive pour la première fois, à l'Ile de France, le 16

novembre 1790. Le 1er janvier 1791, il y fonde un journal qu'il rédige pendant dix-huit mois. Cette feuille, républicaine, bien entendu, considère la nouvelle constitution comme le " palladium des libertés publiques "

En 1791 l'assemblée coloniale offre à Burnel d'être son secrétaire. Il accepte.

La même année, l'Assemblée Coloniale de Pondichéry lui offre d'être son correspondant général. Cette invitation est conçue dans les termes les plus flatteurs. Burnel a comme collaborateur, Villaret-Joyeuse, capitaine d'artillerie, "homme, " dit-il, que j'aurais bien de la peine à croire méchant ou " improbe."

En 1792, le conseil de Mahé (Inde) a un procès résultant de la diversité d'opinions entre ses membres.

Son correspondant à l'Ile de France, le citoyen Vanmerbeck, un des hommes les plus probes de la colonie, charge Burnel de cette affaire.

Burnel exerce comme avocat au barreau de Port-Louis. Il a pour collègue plusieurs des membres de cette même assemblée coloniale qui doivent le chasser plus tard de la colonie: Il a même collaboré, et logé avec un de ses collègues jusqu'au moment de son départ de la colonie, le 24 mars 1794. A ce moment, Burnel était membre du directoire colonial. Il avait annoncé son départ, publiquement, depuis plusieurs mois déjà. Il quitte la colonie sans dettes. Le navire qui le conduit en France est pris par les Anglais. Il est fait prisonnier, et perd tout ce qu'il possède.

Lorsque Burnel arrive à l'Ile de France sur la division de Sercey, il prétend avoir été reçu chaleureusement par ses anciens collègues ; " ceux des membres qui me connaissaient vinrent m'embrasser et me féliciter."

A son retour en France, sur le *Moineau*, qui devait le conduire aux Philippines, ainsi que Baco, Burnel écrit un long mémoire pour sa défense. Ce mémoire, excessivement curieux, se trouve aux Archives de la marine. Il se termine ainsi :

" Puissent tous les maux que je désire à la colonie (de " l'Ile de France) retomber sur ma tête ! Puisse cette île " charmante, peuplée d'une foule d'honnêtes gens, de pères de " famille respectables, être heureuse et raisonnable ! Mais " puisse aussi l'esclavage affreux qui la souille être aboli pour " jamais !

" Que les neuf commissaires qui nous ont vus de près disent " s'ils me regardent comme un homme de sang, comme l'en- " nemi des colons."

Burnel était de très-bonne foi ; mais s'il ne comprenait

nullement le principe de l'indemnité, c'est qu'il n'y était pas intéressé ; car il nie carrément, dans son rapport, que cette indemnité soit due.

Il a laissé un travail très intéressant intitulé : " Essai sur les colonies orientales. "

18 Juin.—Arrivée à l'Ile de France du capitaine L'Hermitte, (certains historiens écrivent Lhermite) commandant la frégate la *Vertu*, faisant partie de la division du contre-amiral de Sercey.

L'Hermitte (Jean Marthe Adrien) est né à Coutances, (Manche) le 29 septembre 1766. Il est le troisième fils d'un conseiller du roi au baillage et présidial du Cotentin à Coutances.

En 1780, à l'âge de 14 ans, il s'engage comme volontaire. Dès ce jeune âge, il fait partie d'un détachement pour enlever un corsaire, et il est cité pour son courage.

Il est embarqué sur le *Northumberland*, et se trouve aux combats livrés aux amiraux anglais Hood, Graves et Rodney ; il assiste à la prise de Saint Christophe.

On le voit, en 1783, sur la *Pintade* ; puis il passe dans la marine marchande.

Il est sous-lieutenant sur le vaisseau l'*Achille* en 1787, et sert en Amérique jusqu'en 1792.

Il est lieutenant de vaisseau, et second, à bord de la *Résolue*, en 1793, quand cette frégate s'empare de la frégate la *Tamise*, dans la Manche. On lui donne le commandement de cette prise avec laquelle il détruit 60 navires du commerce sur les côtes d'Angleterre.

Le 1er juin 1794, la *Tamise*, avec Villaret, assiste à un autre combat contre plusieurs vaisseaux anglais, et rentre à Brest démâté.

L'Hermitte a le commandement de la *Seine* en 1795 ; il est envoyé en croisière sur les côtes d'Irlande avec la *Galathée*, et les bricks le *Requin* et le *Souffleur*. Il détruit en six mois, plus de 80 navires du commerce. Puis, avec la *Seine*, la *Galathée* et la *Républicaine*, il se rend en Suède et en Norvège.

Il rapporte en France une grande quantité de grains.

En 1796, en qualité de capitaine de frégate, il commande la *Vertu* faisant partie de la division de Sercey, et arrive à l'Ile de France le 18 juin de cette même année.

Le 8 septembre 1796, la division de Sercey composée de quatre frégates, livre, dans le détroit de Malacca, un combat glorieux contre deux vaisseaux anglais de 74. (Voir de Sercey). L'Hermitte s'y couvre de gloire.

A son retour à l'Ile de France, L'Hermitte prend le com-

mandement de la frégate la *Preneuse*, qu'il rend si célèbre dans l'Inde que les Anglais désignent une escadre spéciale pour la capturer et la détruire, sans pitié.

Le 8 mars 1798, L'Hermitte est chargé de conduire à Mangalore la légendaire " ambassade " de Tippo-Saëb, dont il est question ailleurs.

En route, il détruit deux navires anglais de la compagnie, le *Woodcot* et le *Raymond*.

Il arrive le 4 avril à Mangalore, et en repart le même jour ; il va rejoindre l'amiral de Sercey sur les côtes de Java.

Il le rallie à Batavia. Deux frégates, sous le commandement des capitaines L'Hermitte et Bruneau, se rendent à Soubraya ; de là, elles vont croiser dans les détroits et dans l'archipel de la Chine. Elles détruisent, en trois mois, 40 bâtiments anglais, L'Hermitte et Bruneau reviennent à Manille où l'on attend la *Prudente* et la *Forte*. Nous avons vu ce que l'assemblée coloniale de l'Ile de France s'était permis de faire de ces deux frégates, et comment la petite division de Sercey n'a pu capturer, faute de ces deux frégates, le convoi de Chine qu'elle surveillait.

Elle retourne à Java ; l'amiral de Sercey porte son guidon sur la *Preneuse*.

Les deux frégates rallient l'Ile de France. Aux atterrages de l'Ile, le 9 mai, elles rencontrent une escadre anglaise composée de trois vaisseaux, une frégate et un brick. Malgré l'infériorité des forces, les deux frégates soutiennent un combat de quatre heures, et parviennent à entrer dans la baie de la Rivière Noire. On débarque des canons à terre, et, avec les secours arrivés, on canonne les vaisseaux anglais qui regagnent le large.

En août 1799, la *Preneuse*, sous le commandement de L'Hermitte, est envoyée en croisière dans le canal Mozambique. Le but de cette croisière était de chercher si l'on pouvait communiquer avec les Hollandais du Graaf-Reynets. Mais les Anglais surveillaient, avec une force imposante, toute tentative de ce côté, comme on le verra plus loin.

Le 4 septembre 1799, à la chute du jour, L'Hermitte entre dans la baie de Lagoa. Il y rencontre une division anglaise composée de deux vaisseaux de 50 canons, deux bricks et un cutter, qui, avec une batterie de terre, canonnent la *Preneuse* pendant une partie de la nuit.

Ne pouvant soutenir une lutte par trop inégale, et entourée de brulôts, la *Preneuse* profite de la brise de terre, et repart sur sa croisière dans le canal.

Peu de temps après, elle rencontre, dans les eaux du Cap

le vaisseau anglais de 74, le *Jupiter*, envoyé du Cap pour la capturer. Elle engage avec lui une lutte héroïque pendant une tempête. Le vaisseau ennemi, ayant reçu de la *Preneuse* une bordée dans ses cuivres, pendant un roulis, et faisant de l'eau, prend la fuite sous toutes voiles.

L'Hermitte ne peut le rejoindre. Voyant son équipage abîmé par le scorbut, et sa frégate ayant besoin de grandes réparations, il juge que sa mission est manquée par force majeure, et rallie l'Ile de France.

Aux atterrages du Grand Port, il rencontre un vaisseau anglais de 74, qui le poursuit. Se voyant atteint, et même rejoint par un autre vaisseau ennemi de même force, il longe la terre, et passe entre le Coin de Mire et la grande terre, afin d'arriver au mouillage sous la protection des batteries de la côte. Les deux vaisseaux anglais, le *Tremendour* et l'*Adamant* sont sous le commandement du contre-amiral Pelew.

Après avoir dépassé la Pointe-aux-Canonniers, le calme se fait. Drossée par les courants, la *Preneuse* cherche à entrer dans la baie du Tombeau ; mais, elle échoue sur les récifs de la passe. Là, elle est canonnée par les deux vaisseaux qui l'ont rejointe, et tombe sur le flanc.

Après avoir envoyé à terre ses malades et ses blessés, et ne pouvant plus lutter, L'Hermitte amène son pavillon. Il est conduit, avec son état-major, sur le vaisseau l'*Adamant*, commodore Hotham. Abîmé par la maladie et les fatigues, il y est reçu avec beaucoup d'égards.

Quelques jours après, L'Hermitte et son état-major, sauf un officier pour constater la prise, sont renvoyés à terre sur promesse de ne pas servir pendant les présentes hostilités, et sont échangés contre des prisonniers.

La *France Maritime*, dans son quatrième volume, page 183, contient une biographie de L'Hermitte.

A bord de la *Preneuse* se trouve, en qualité de timonier, Garneray, le futur peintre de marine, qui a illustré la plupart des volumes de la *France Maritime*, et qui laisse, dans ses *Voyages, aventures et combats*, un récit émouvant de cette campagne de la *Preneuse*, et du séjour de L'Hermitte à l'Ile de France avant son retour en France.

Il y arrive en octobre 1801. Le premier consul le mande, et lui témoigne sa haute estime.

L'Hermitte commande le *Brutus* en 1802 ; mais, le futur empereur donne à ce vaisseau le nom de l'*Impétueux*. Il commande ensuite l'*Alexandre*, puis le *Vengeur*, vaisseau à trois ponts. Il y est capitaine de pavillon et chef d'état-major de l'amiral Truguet.

Dans une belle lettre datée le 25 mars 1802, après une injustice commise à son égard, L'Hermitte rappelle au ministre Decrès tous ses services.

Six mois après, il est nommé capitaine de vaisseau de première classe.

Le 31 décembre 1805, L'Hermitte commande une croisière composée du vaisseau le *Régulus*, des frégates la *Cybèle* et le *Président*, de deux grands bricks, le *Surveillant* et le *Diligent*. Cette croisière qui parcourt les côtes d'Afrique et d'Amérique, jusqu'au Brésil, est une des plus belles de ces temps de guerre maritime. Dans un an, la division prend ou détruit cinquante bâtiments ennemis évalués à dix millions de francs. Elle se renforce de trois frégates prises sur l'ennemi, etc.

En 1807, L'Hermitte est fait contre-amiral, et créé baron de l'empire.

L'Hermitte eut, le 2 juin 1809, la triste mission de requérir devant un conseil de guerre, les peines prévues par les lois maritimes contre les capitaines : Clément La Roncière, Lafon, La Caille et Proteau, faisant partie de la division du contre-amiral Allemand, commandant à l'île d'Aix, et qui avaient laissé brûler leurs vaisseaux par des machines infernales que leur avaient lancées les Anglais.

L'Hermitte est nommé préfet maritime à Toulon, le 4 juin 1811.

Il prend le commandement d'une flotte composée de 12 vaisseaux et de 14 frégates, le 18 janvier 1812, et chasse une flotte anglaise qui inquiétait des convois sur la côte du Var.

Il reçoit la croix de Saint-Louis, en 1814 ; Louis XVIII l'envoie chercher la duchesse d'Orléans à Messine. Il met son pavillon sur la *Ville de Marseille*, et ramène en France le duc d'Orléans, le futur Louis Philippe Ier.

Après cette mission, L'Hermitte est fait commandeur de la Légion d'Honneur.

L'Hermitte se ressentit toute sa vie des effets de son empoisonnement à l'Ile de France, (voir Garneray). Il demande sa retraite en 1815.

Les marins l'avaient surnommé L'Hermitte-le-Brave.

Vers 1840, les colons de l'Ile de France de la génération de 1810, aimaient encore à raconter, en famille, les hauts faits de cet illustre marin. Avec celui de Duperré, son nom est un des plus populaires de notre colonie ; ils resteront populaires jusqu'à ce que le pays soit tout-à-fait anglomanisé.

L'Hermitte meurt au Plessis-Piquet, près de Paris, le 28 août 1826.

L'Hermitte, dès qu'il eût été rendu sur promesse de ne pas servir jusqu'à la paix, après l'affaire de la *Preneuse*, se retira dans le quartier des Pamplemousses, à l'Ile de France, en un endroit appelé le *Piton ;* il habitait une maison de campagne qui lui avait été offerte par souscription. Il y resta deux ans, soit, jusqu'à la paix d'Amiens. Plus tard, cette maison fut achetée par un ancien aspirant de la *Preneuse*, devenu négociant à Port-Louis ; puis elle fut transportée à Port-Louis, et élevée à l'angle de la rue de la Petite-Montagne, en face de l'endroit où se trouvait, en 1850, un établissement de pompes à incendie.

18 Juin.—Voici quelques renseignements, très résumés, pris dans le livre de M. d'Unienville, et un peu partout, au sujet du débarquement des commissaires, et de leur départ de la colonie :

" Après des pourparlers entre les trois membres délégués de l'assemblée coloniale et les deux agents, il est décidé que le débarquement aura lieu, ce jour, à cinq heures du soir. Une embarcation se détache de la *Forte* ; elle contient, outre les deux agents et leurs secrétaires, le général Magallon et le contre amiral de Sercey. Cette embarcation est suivie de deux chaloupes pleines de troupes.

" La population et la garde nationale en armes remplissent les quais.

" M. Magon, officier de la marine, se porte en avant dans un bâteau, et donne le signal de ne pas approcher, car la garde nationale est décidée à repousser les agents à coups de fusils.

" M. de Sercey ordonne de lever les rames.

" Sur la demande de Burnel, M. Magon va parlementer avec lui ; mais Burnel le retient dans son embarcation.

" M. Barbier, autre officier de la marine, se dirige vers les agents et renouvelle l'avis de ne pas approcher. On veut le faire monter, également, dans l'embarcation officielle ; il refuse, et s'éloigne.

" Enfin, un troisième bateau, monté par plusieurs membres de l'assemblée coloniale, accoste l'embarcation des agents, et, après les avoir rassurés, les accompagne au rivage.

" Au milieu des clameurs de la foule, les agents se rendent directement à l'assemblée coloniale ; ils annoncent qu'ils vont la dissoudre sur le champ, et que leur intention est d'enrôler, d'office, tous les jeunes gens afin de les incorporer dans l'armée de l'Inde.

" Un membre de l'assemblée, M. Descroizilles, menace les agents d'un soulèvement général de la colonie contre eux.

" Après un tumulte épouvantable, les agents finissent par consentir à la nomination d'une commission de neuf membres pour s'entendre avec eux au sujet de l'exécution des ordres de la métropole.

" Malgré leur attitude inconvenante envers le gouverneur Malartic, le général les invite à venir loger à l'hôtel du gouvernement."

D'après Voïart, page 85, et George Azéma, page 196, Baco et Burnel se seraient, d'abord, rendus à la Réunion ; ils n'auraient pu débarquer à Saint-Denis, parce que des ordres formels s'y opposaient, et que la garde nationale était décidée à empêcher leur débarquement ; ce qui ferait donc supposer que la division de Sercey avait relâché à Saint Denis, avant d'arriver à l'Ile de France.

L'auteur anonyme de l'*Histoire abrégée de l'île Bourbon* par un professeur d'histoire, (1883) prétend, au contraire, que les deux commissaires Baco et Burnel ne sont nullement venus à Bourbon, (page 95).

Maillard nie également qu'ils se soient présentés sur la rade de Saint Denis, ou dans toute autre partie de l'île.

Ce qu'il y a de certain, c'est que la division de Sercey est arrivée directement de France à l'Ile de France,

19 Juin.—Les agents Baco et Burnel passent la garnison en revue, au Champ de Mars.

Il règne une grande excitation dans la ville.

Les habitants des campagnes commencent à rallier le Port-Nord-Ouest.

20 Juin.—La colonie se soulève en masse contre les agents et leurs projets.

Les délégués de tous les quartiers sont déjà arrivés en ville.

Les agents, affolés, cherchent à se retirer dans les casernes au milieu de leurs troupes : ils crient qu'ils vont faire " pendre le général Malartic à la grille du gouvernement."

Mais, revenus de leur première frayeur, ils se contentent de demander un renfort de soldats pour garder leur personne.

21 Juin.—Les neuf délégués de l'assemblée coloniale tiennent une conférence.

A la lecture des instructions discrétionnaires données aux agents, l'indignation s'empare de tous les membres de l'assemblée, qui déclare que la mission des agents est " l'égorgement de la population."

22 Juin.—Dès que la foule apprend la déclaration de l'assemblée coloniale, elle se rue dans l'hôtel du gouvernement. Un des assistants, M. Poilvert, tente de tuer Baco avec

un pistolet ; le coup ne part pas. Baco veut se servir de son sabre, mais on l'arrête. La foule se precipite partout en hurlant : " A bord, à bord, les agents ! "

Les commissaires de l'assemblée et les membres de la municipalité protègent Baco et Burnel ; mais, en même temps, ils leur signifient l'ordre de se rendre immédiatement sur la corvette le *Moineau* afin d'échapper à un massacre. Les agents cèdent, et s'embarquent.

Le peuple s'empare des batteries pendant que les délégués conduisent les agents à bord.

Le général Malartic est porté en triomphe.

L'ordre d'appareiller est donné à la corvette le *Moineau*

Des désordres ont lieu aux casernes. Ils sont réprimés grâces au sang-froid et à l'énergie du genéral Dagincourt.

Malartic promet aux troupes une forte paie, et, dans ce but, il crée l'impôt dit du *trentuple*, qui consiste à imposer trente fois la capitation unique des esclaves.

Quelques désordres dans la ville sont bientôt réprimés.

Les agents, d'abord dirigés sur les îles Philippines, retournent en France en passant par Madagascar.

Ils essaient, à leur arrivée, de venger leur déconvenue ; mais, les idées ont changé.

Ils acceptent d'ailleurs des emplois lucratifs qui les consolent facilement dans la suite.

30 Juin.—Il existe aux archives du ministère de la marine beaucoup de détails sur la mission de Baco et de Burnel à l'Ile de France. Parmi tant de notes, on trouve l'opinion, d'un colon de l'Ile de France, qui se termine ainsi :

" La mission des agents était connue dans l'Inde longtemps avant leur arrivée. Le ministère britannique avait annoncé au parlement la destruction des colonies des îles de France et de Bourbon, sans qu'il eut besoin, pour cela, de faire aucune expédition. Un parlementaire anglais s'est trouvé à point nommé, dans le port de l'Ile de. France lorsque les agents y ont abordé. Tant de circonstances réunies s'expliquent assez clairement."

On n'a jamais pu savoir le nom du colon qui a écrit ces lignes.

Mais ces faits expliquent très-clairement que l'espionnage anglais était déjà bien organisé au siècle dernier.

3 Juillet.—Un emprunt, par souscriptions, payable en denrées pour l'exportation, est ouvert dans la colonie de l'Ile de France.

Quand on apprend à l'Ile de la Réunion que les deux agents Baco et Burnel sont bien réellement renvoyés de l'Ile de France, les habitants de cette colonie pleins d'enthousiasme, envoient

deux députés, messieurs Ozoux et Sainte-Croix " féliciter les patriotes de l'Ile-Sœur. "

17 Août.—Ile de France. Les piastres constituant les prises de la frégate la *Preneuse* et du corsaire le *Coureur*, sont partagées conformément aux règlements.

27 Août.—Le général Magallon, dans son rapport du 10 fructidor An IV, écrit au ministre que " des mesures moins " rapides que celles voulues par le décret auraient été accueil- " lies avec respect par les colons."

Il propose, pour l'affranchissement des esclaves, un délai de cinq années et des mesures qu'il croit convenables, et qui depuis, ont été, en grande partie, adoptées par les Anglais.

Les Annales Maritimes de 1832, page 121, citent, au sujet de la mission de Baco et de Burnel, cette opinion.

" M. Du Puy se concerta avec M. de Sercey, avec les " principaux personnages de l'île, et notamment, avec M. de " Marbois qui exerçait dans la colonie les fonctions de pre- " mier président. Ils prirent l'énergique résolution de forcer les " commissaires à se rembarquer, et la colonie, qui eut éprouvé " le même sort que Saint-Domingue, en fut préservée."

(Voir en Octobre 1802, l'opinion de l'amiral de Sercey).

— Envoi de l'Ile de France, d'une frégate et d'une corvette pour détruire, dans la baie le Lagoa, un fortin portugais qui tyrannisait les navires de commerce français.

Décembre.—" On a évalué à la somme de cent cinquante " millions de francs les prises introduites, dans le Port-Louis, " Ile de France, depuis le commencement de la guerre en " 1793. Suivant le rapport des Anglais eux-mêmes, les bâti- " ments de guerre et les corsaires, depuis la guerre jusqu'à la " fin de 1795, leur avaient pris plus de trois mille navires " marchands."

— Introduction de la pomme de terre à l'Ile de France ; on n'a pas pu savoir par quelle personne.

— Dans le courant de 1796 (je n'ai pu découvrir le mois et la date) meurt Raynal (Guillaume Thomas François), plus connu sous le nom de l'abbé Raynal ; il était philosophe et écrivain. Il a publié une *Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des européens dans les deux Indes.*

L'édition qui a servi aux présentes notes est de 1780, dix volumes in-8o. (Genève chez Jean Léonard Pellet). Elle contient le portrait de l'auteur, gravure de de Launay, d'après un dessin de Cochin.

Cet ouvrage obtient un grand succès ; cependant, pour nos jours, il est rempli de hors-d'œuvres et de déclamations qui

sont de Diderot, et qui, souvent, excitent le rire. Le 31 mai 1791, dans une très belle lettre adressée au président de l'Assemblée, Raynal renie les principes philosophiques de toute sa vie.

Son ouvrage contient quelques renseignements intéressants, et, souvent, très justes sur l'Ile de France.

Raynal est né à Saint-Geniez, dans l'Aveyron, en 1713.

1797

Mars.—Les habitants hollandais du *Graaf Reynet* adressent au gouverneur de l'Ile de France une demande de secours contre l'envahissement des Anglais sur leur territoire.

8 Mars.—Le contre-amiral de Sercey adresse au ministre un rapport sur le combat du *Victorieux* et de l'*Arrogant*.

1er Mai.—Départ de l'Ile de France du corsaire l'*Apollon*, armé de 16 canons, et commandé par Jean François Hodoul.

Hodoul est né à la Ciotat.

Il arrive le 18 à Lapé (côte Malabare) ; il s'empare d'un trois mâts sous pavillon anglais ; c'était l'*Elisa*, ancien navire français, de 350 tonneaux.

L'*Apollon* aperçoit, le 14 mai, un navire qui sombre. Il l'aborde et sauve sept africains abandonnés par un équipage anglais.

Le 17, il s'empare d'un petit navire anglais.

Le 20, par le travers de Coringuy, il s'empare du *Macré*. On trouve sur ce navire un coffre renfermant une grande quantité de perles de toutes grosseurs.

L'*Apollon* s'empare, le 15 septembre, du *Bader-Bux*, allant de Moka à Surate, avec une certaine quantité d'or et de perles.

Regagnant l'Ile de France, l'*Apollon*, prend à l'abordage le navire anglais le *Laurel*, capitaine Fuggo, avec une riche cargaison. Cette fois, l'équipage de l'*Apollon* est tellement réduit qu'on est obligé de mettre aux fers l'équipage du *Laurel*.

On s'empare du *Trayalle*, le 9 novembre.

Le même jour, on s'empare du *Harington*, et quelques jours après on arrive à l'Ile de France avec toutes ces prises.

Hodoul débarque de l'*Apollon*, et achète l'*Uni*, dont il prend le commandement.

Il quitte l'Ile de France vers le 15 mai 1800, et arrive aux Seychelles le 28. Il s'empare du corsaire anglais la *Henriette*, de 8 canons.

Le 11 juillet, il s'empare du navire anglais l'*Hélène*, qui avait quatre vingt mille piastres à bord.

Le 4 août, il prend un autre navire anglais.

Hodoul, avec *l'Uni*, parcourt la mer Rouge, le golfe Persique, la côte Malabare, la côte Coromandel, les brasses du Gange, Sumatra, Java, l'archipel des mers de l'Inde et de la Chine.

Après des courses aussi nombreuses, qui lui avaient rapporté quelque aisance, Hodoul se fixe aux îles Seychelles, où il crée une famille qui existe encore.

Ce marin, aussi généreux que brave, meurt aux îles Seychelles, sa seconde patrie, le 5 janvier 1835, après avoir fait le bien autour de lui.

Mai.—On supprime, à l'Ile de France, l'escadron de cavalerie coloniale.

5 Juillet.—Emission, à l'Ile de France, d'une certaine quantité de petits billets ou bons du trésor.

13 Juillet.—Le roi de Ceylan offre à la France les ports de son île, si la France veut l'affranchir du joug des Anglais. Mais comme les Anglais suscitent alors à la France des ennemis sur le continent afin de l'occuper sur terre, cette offre du roi de Ceylan est renvoyée à...plus tard. Il en est de même de toutes les conquêtes des Anglais dans les colonies. La guerre continentale, et, surtout le manque d'esprit politique et de persévérance chez les Français, ont été les causes de la réussite des Anglais dans leur politique coloniale, et de la perte des colonies de la France.

18 Août.—Ile de France. L'assemblée coloniale arrête que les *gros sous* auront cours forcé à raison de vingt cinq livres chacun en papier monnaie. Cette mesure est abrogée deux jours après.

19 Août.—M. Preville Pelay est ministre de la marine, jusqu'au 26 avril 1798.

28 Octobre.—Le roi de Pégu demande au gouverneur de l'Ile de France un secours de vingt mille fusils, et d'autres armes et munitions en même proportion.

— De Guignes introduit à l'Ile de France le manguier, originaire de Goa.

— Un maître pilote propose au gouverneur Malartic de couler, au moyen d'un bateau sous marin, les navires anglais qui bloquent le Port Nord Ouest. Malartic trouve ce moyen déloyal. De même, Montaudevert propose de les brûler au moyen d'une chemise soufrée, à condition que la colonie garantisse une pension à sa femme. On le traite de fou.

— C'est dans le courant de cette année qu'a lieu l'introduction à ~~l'Ile de~~ France par Willaumez, capitaine de la frégate la *Régénérée*, faisant partie de la division de Sercey, de l'arbre-à-pain, venant de Java. (Voir Willaumez, 1778).

Commerson a découvert cet arbre à Taïti en 1768 ; Sonnerat a pu, également, l'avoir découvert en 1770 ; mais il a été introduit à l'Ile de France par Willaumez, d'après Péron, un des savants de l'expédition de d'Entrecasteaux. Cet arbre n'a pu être introduit dans la colonie par Riche en 1797, comme l'affirment certains auteurs, puisque cette même année 1797 est la date de la mort de Riche, en France.

30 Juillet.—Le contre-amiral de Sercey écrit au général Malartic : " L'Angleterre n'aura jamais de sûreté pour ses pos-" sessions de l'Inde, tant qu'elle ne sera pas maîtresse de l'Ile " de France... L'année dernière, l'ordre de la prendre avait " été donné à Elphistone ; mais il ne s'est pas trouvé assez " fort pour l'exécuter immédiatement."

1798

17 Janvier.—Arrivée à l'Ile de France de deux agents de Tippoo-Saëb, en mission officieuse et secrète, à seule fin de s'assurer si la colonie de l'Ile de France peut fournir quelques secours au sultan, qui soutient, contre les Anglais, une guerre acharnée.

Ils sont accompagnés d'un sieur Debay, français, interprête au service de Tippoo-Saëb. Ce Debay était un des horlogers que le gouvernement français avait envoyés, en 1789, dans l'Inde avec les ambassadeurs du sultan, afin de réparer et de remonter les montres et les pendules qu'on leur avait données.

Ces agents sont conduits à l'Ile de France par le capitaine Ripaud de Montaudevert, qui, depuis le commencement de 1797, se trouve au camp de Tippoo-Saëb. Il quitte Mangalor avec les agents, le 3 décembre 1797.

Ripaud de Montaudevert, officier du corsaire l'*Appolon*, commandait une petite prise anglaise. Il était arrivé à Mangalor le 5 février 1797. Il se rend, peu après son arrivée, au camp de Tippoo-Saëb, et se fait passer, auprès du sultan, pour un envoyé officiel de la République Française. Tippoo-Saëb le comble de présents, comme il l'avait fait pour Pierre Monneron qui s'était présenté à lui dans les mêmes conditions, peu de temps auparavant.

Le sultan charge Ripaud de Montaudevert de conduire ses deux agents à l'Ile de France.

Il n'est pas possible de raconter ici tous les incidents excessivement curieux qui ont précédé, accompagné et suivi ce voyage. Il s'en trouve une relation au ministère de la marine.

Il suffit de dire que Ripaud de Montaudevert fut très dur à son bord pour ces pauvres agents.

Cependant, le fait suivant mérite d'être rapporté.

Au moment du départ de Mangalor, un turc s'embarque clandestinement sur le navire de Ripaud de Montaudevert. Il se nomme Talamas, il est fils d'un drogman de Constantinople ; il cherche aventure, et croit devoir trouver sa mine ou tout au moins son filon à l'Ile de France Il est d'une stature colossale, et porte une barbe en proportion.

Débarqué à l'Ile de France, il donne, sans s'en douter le moins du monde, de vives inquiétudes aux membres de l'assemblée coloniale, à la commission de sureté publique, enfin à toute la population. Un mauvais plaisant (car il y en a eu à cette époque, comme de nos jours) fait courir le bruit que ce Talamas est " un agent secret du Directoire, arrivé par voie " de caravane d'Egypte, pour mettre à exécution le décret du " 16 Pluviose an II."

Sa grande barbe indiquait clairement ses intentions homicides.

Il n'en faut pas davantage pour affoler toutes les autorités, surtout les officiers municipaux.

Le juge de paix et sa suite vont mettre les scellés sur les vêtements et les rares papiers de Talamas, au grand ébahissement de ce pauvre diable. On trouve, à n'en pas douter, un air de mystère à ses réponses.

Cependant, ne découvrant pas assez de preuves pour l'incarcérer, on le place sous la surveillance de la haute police, c'est-à-dire qu'on le fait filer comme un vil escroc. Ses papiers saisis, on s'aperçoit qu'ils sont écrits en langue persane ; ils ne peuvent pas être traduits dans la colonie faute d'interprête, ce qui excite davantage les soupçons contre ce malheureux.

Talamas, instruit, à la fin, de tant de soupçons qui pèsent sur lui réussit, à force de démonstrations et de gestes, à faire admettre qu'il n'est nullement un agent du Directoire dont il ignore complètement l'existence, et qu'il se moque du décret comme d'une guigne.

La municipalité n'en a jamais été bien sûre.

Talamas, cependant, désireux de rentrer au plus tôt dans l'Inde et de quitter une colonie qui lui est si peu hospitalière, propose aux autorités un " plan pour aider Tippoo-Saëb à battre les Anglais."

Le plan a dû, certes, être agréé d'emblée, puisqu'on a mis sur le champ à la disposition de Talamas un corsaire pour le reconduire à Mangalore.

Talamas ne demandait même pas un tel honneur ; un simple navire de commerce lui aurait suffi.

A son arrivée dans l'Inde il a fait le serment solennel, devant des témoins officiels, qu'il ne mettrait jamais plus les pieds à l'Ile de France.

Les deux agents que Tippoo-Saëb envoie à l'Ile de France ne sont donc pas des ambassadeurs, comme dit la légende ; ils n'ont aucune mission officielle. Ils demandent, au contraire, à garder l'incognito et à se laisser considérer comme de simples négociants, conformément aux instructions très sages qu'ils ont reçues. Le général Malartic ne veut pas comprendre cette politique. Il les reçoit avec grand bruit ; il les fait saluer de cent cinquante coups de canon ; le 29 janvier, il lance une proclamation, faisant un appel chaleureux aux colons, et surtout à la jeunesse de l'Ile de France, qui voudraient aller servir la France dans l'Inde.

Cette démonstration officielle fait, dans la suite, le plus grand tort à la politique de Tippoo-Saëb, qui le prévoyait bien, puisqu'il recommandait à ses agents l'incognito et la prudence dans leurs démarches secrètes auprès des administrateurs de l'Ile de France. Aussi, les Anglais, instruits de tout ce tapage, réunissent au plus vite leurs forces, et s'empressent de marcher contre Tippoo-Saëb, avant l'arrivée des renforts français... quatre vingt six volontaires !

22 Janvier.—Départ de l'Ile de France des frégates françaises la *Vertu* et la *Régénérée*, convoyant en Espagne deux vaisseaux de la compagnie royale des Philippines, chargés de marchandises de grande valeur.

30 Janvier.—Ile de France. L'assemblée coloniale ne peut faire que des vœux pour Tippoo-Saëb, l'allié de la France, en présence de la pénurie de la colonie.

8 Mars.—La frégate la *Preneuse*, capitaine L'Hermitte, ramène dans l'Inde les agents de Tippoo-Saëb, et conduit à ce prince une avant-garde de quatre vingt six volontaires, commandés par M. Chapuis de Saint-Romain.

L'Ile de France fait preuve de bonne volonté. Mais Tippoo-Saëb trouve le secours bien maigre, même pour une avant-garde.

Et encore... Malartic, en lui envoyant ce renfort, lui pose des conditions !

3 Avril.—Ile de France. L'assemblée coloniale décide le général Malartic à envoyer à Batavia les secours demandés à plusieurs reprises par la régence. Ces secours se composen des deux bataillons des 107e et 108e de ligne, arrivés avec lest agents du Directoire.

La veille au soir, les soldats reçoivent, dans leurs casernes, une lettre ainsi conçue :

" Braves, on veut vous envoyer à Batavia pour périr. Re-
" fusez. La colonie veut transiger avec les Anglais, et veut
" se défaire de vous. Vous qui voulez la défendre, résistez à
" la séduction de vos chefs ! vous imiterez les soldats de
" Dumourier qui, par leur désobéissance à leur général, ont
" affermi la République.

" Baignez-vous dans le sang ! Ce n'est que par le sang que
" la constitution doit s'établir à l'Ile de France ! Depuis assez
" longtemps les riches jouissent de la fortune ; elle doit passer
" entre vos mains ; la nation vous en donne la propriété, ainsi
" qu'elle le fait avec vos camarades en France..."

Cette lettre a pour auteur, dit la chronique, un sieur Macé, naturaliste de son métier, mais agent secret du Directoire Exécutif de France. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il est logé à l'intendance, aux frais du gouvernement, et ce n'est guère la place d'un naturaliste-amateur.

Cette lettre produit l'effet désiré. La troupe se déclare en pleine mutinerie ; elle s'empare des fusils, canons et munitions.

La population s'alarme. Le 4 avril, on bat la générale. Tout le monde prend les armes. Les gardes nationaux des campagnes accourent en ville.

La troupe, barricadée dans les casernes, peut résister longtemps, et, si elle se croit victorieuse, la colonie est menacée de tous les malheurs.

Après bien des pourparlers, cependant, Malartic propose aux soldats insurgés de partir, non pour Batavia, mais pour France avec armes, bagages, et couleurs déployées. Cette proposition est acceptée et exécutée immédiatement. Les deux bataillons sont embarqués sur la *Seine* qui est prête à les recevoir, et qui appareille le soir même.

Le sieur Macé a nié la paternité de la lettre adressée aux troupes pour les exciter à la révolte et au pillage. Il a prétendu qu'elle était l'œuvre de la réaction pour arriver à une répression exemplaire. On voit que ce système n'est pas une invention des partis politiques de nos jours. On ne peut admettre cette excuse, d'autant plus que le sieur Macé, le 24 ventose An VI (14 mars 1798), avait adressé au Directoire un " rapport secret sur l'Ile de France, ses habitants, ses mœurs, etc. " Il dénonce les administrateurs, et en tête le général Malartic, comme les " auteurs de tous les maux de la colonie ". Ce factum, inouï de nos jours, comme curiosité et comme intérêt historique, se trouve aux archives du ministère de la marine.

26 Avril.—Bruix est ministre de la marine, jusqu'au 1er juillet 1799.

8 Juin.—Ile de France. Organisation des gardes nationales dans les campagnes.

— Le même jour, formation d'une compagnie de gardes nationaux soldés pour la ville.

— 24 Thermidor An VII. (16 août). Rapport du capitaine Gauthier, qui a en vain cherché l'Ile Saint-Jean de Lisboa. La légende existait donc depuis plus d'un siècle : beaucoup de cartes désignaient sa position ..exacte !

Cette fois, on commence à croire que la plaisanterie dure trop.

23 Août.—Ile de France. L'assemblée coloniale vote une pension annuelle de trois mille livres, argent de France, à Madame Montlezun-Pardiac, fille de Mahé de Labourdonnais.

28 Octobre.—L'assemblée coloniale de l'Ile de France décide une émission d'une certaine quantité de papier-monnaie de la valeur d'une piastre.

4 Novembre.— Nouveaux troubles au Port-Nord-Ouest de l'Ile de France. Un exalté du nom de Bernardin se met à la tête d'un groupe d'agitateurs qui, profitant d'une proclamation du gouverneur, suivie d'une adresse de dévouement aux autorités métropolitaines, fait battre la générale dans toutes les parties de la ville. Les révoltés, au nombre de cinq cents, attaquent une compagnie d'une vingtaine de jeunes artilleurs, et en blessent deux. Puis, ils s'enfuient à l'arrivée de la population armée accourue des quartiers voisins.

L'assemblée coloniale, présidée par M. Jourmel, prononce elle-même sa dissolution sur la demande du gouverneur, afin de ramener l'ordre et la tranquilité.

Mais le soir, les insurgés enhardis, se rendent maîtres de la ville, et se maintiennent pendant deux jours.

— M. Du Puy, intendant général, part pour la France. Il est remplacé, le jour suivant, par M. de Chanvalon, ordonnateur, revenu de Bourbon depuis quelque temps.

5 Novembre.—M. de Chanvalon, ordonnateur à Bourbon et qui se trouve à l'Ile de France depuis peu de temps, remplace M. Du Puy, comme ordonnateur-général; M. Du Puy a quitté la colonie la veille. C'est la troisième fois que M. de Chanvalon vient exercer des fonctions à l'Ile de France.

Thibault de Chanvalon (Jean Baptiste) est né à la Martinique le 6 février 1751. Son père, ancien intendant à Cayenne, avait épousé Mademoiselle de Saint-Félix.

A 17 ans, il entre dans l'administration de la marine à Rochefort.

Il part pour les Antilles en 1769, sur le *Parham*, en qualité d'écrivain.

Il est embarqué, en décembre 1770 sur la flûte le *Gros-Ventre* qui porte des troupes à l'Ile de France.

Il suit, en 1771, de Kerguelen, sur le même navire, aux terres australes.

Il revient à l'Ile de France en 1774.

Fortement recommandé par M. Maillard-Dumesle, de Chanvalon est nommé écrivain en 1775, sous commissaire en 1776 et commissaire en 1777.

Il remplace provisoirement M. Mellis en 1784.

Il est nommé ordonnateur à Bourbon en 1785.

Le gouverneur d'Entrecasteaux, en août 1788, demande au ministre de relever M. de Chanvalon de ses fonctions d'ordonnateur à Bourbon.

Le ministre fait droit à cette demande en envoyant M. de Chanvalon en qualité de commissaire-général à l'Ile de France en 1789.

Le gouverneur de l'Ile de France se plaint, lui aussi, de M. de Chanvalon, qui est renvoyé, en 1794, à Bourbon comme ordonnateur.

Bref, il revient à l'Ile de France en 1798, comme ordonnateur général, pour remplacer M. Du Puy.

On peut dire que voilà un fonctionnaire à qui les plaintes ont fait du bien.

M. de Chanvalon se trouve à Bourbon en 1799 lorsque cette colonie cherche à secouer le joug de la métropole, en proclamant son indépendance, un soir au théâtre.

De nouvelles plaintes ayant été adressées au général Decaen sur le compte de M. de Chanvalon, le 1er décembre 1805 le général le suspend de ses fonctions, mais lui laisse un traitement de douze mille francs. Le général Magallon est alors gouverneur particulier de l'Ile Bourbon.

M. de Chanvalon, profondément irrité, passe aux Anglais le 8 juillet 1810, et accepte d'eux une haute fonction administrative.

Cette fonction est supprimée bientôt, et M. de Chanvalon accepte du gouvernement anglais une pension de cinq cents livres sterling. (11 novembre 1811).

Cette pension lui est retirée en avril 1815, lorsque la colonie de Bourbon est rendue à la France.

M. de Chanvalon a le courage de demander au nouveau gouvernement français de reprendre sa place d'ordonnateur à Bourbon (17 novembre 1817.) Le ministre lui répond, le 30 avril 1818, " que cette place est supprimée."

En 1819, M. de Chanvalon demande des titres honorifiques et des croix, celle de la légion d'honneur. Il demande une place de notaire, de commissaire-priseur, etc., etc.

Fortement recommandé par les de Villèle, les Desbasayns, et même par le maréchal de Beurnonville, il obtient une pension de retraite de 2,400 francs, et la croix de la légion d'honneur.

Ses vœux sont accomplis.

7 Novembre.—Les insurgés du 4, se voyant, le matin du 7, cernés par un immense concours d'habitants armés, accourus de tous les quartiers de l'île, se soumettent sans répandre le sang. Mais les chefs ont pris la fuite. On en arrête un certain nombre qui sont condamnés à être expulsés. Ils sont embarqués sur la *Nathalie*, qui part pour la France.

8 Novembre.—L'aviso la *Nathalie* qui conduit les insurgés du 4 novembre en France, est débaptisé ; il porte le nom d'*Hippolyte* un des prénoms du général Malartic. Il est pris, en route, par le navire anglais *Swallow*, qui avait un équipage noir. Les prisonniers français (ex-insurgés) se révoltent, et s'emparent du *Swallow* Ils font passer sur l'*Hippolyte*, les Anglais qu'ils expédient à la Barbade. Ayant peu de vivres, les nouveaux propriétaires du *Swallow* vont relâcher à Cayenne, où ils arrivent le 14 février 1799. Ils y rencontrent, comme gouverneur, ou plutôt comme agent du Directoire, Burnel. Ils quittent Cayenne avec des recommandations de Burnel, et arrivés à Paris, ils présentent au Conseil des cinq cents un mémoire explicatif des événements qui se sont passés à l'Ile de France en novembre 1798. Le conseil renvoie la pétition au Directoire, qui demande un rapport.

Ce rapport, fort long, mais excessivement curieux et intéressant pour l'histoire de la colonie, reste dans les cartons. Evidemment, il ne conclut pas en faveur de l'assemblée coloniale et des administrateurs de l'Ile de France.

10 Novembre.—La tranquillité renaît peu à peu à l'Ile de France.

— Ile de France. Apparition d'une croisière anglaise composée de trois vaisseaux, d'une frégate et d'une corvette.

Les frégates la *Preneuse* et le *Brule Gueule*, revenant de Batavia et chassées par l'ennemi, se réfugient dans la baie de la Rivière Noire (Ile de France). Secourus par ordre de l'assemblée coloniale, et par le dévouement des colons, elles forcent la division anglaise à se retirer.

Mais c'est une maigre compensation de la perte de la *Forte* et de celle de la *Prudente*, perte due à des ordres donnés par cette même assemblée coloniale, malgré les instructions formelles du contre-amiral de Sercey.

15 Novembre.—(25 brumaire) Les assemblées primaires se réunissent pour savoir quelle sera la nouvelle constitution coloniale. (Ile de France).

Décembre.—Ange d'Houdetot quitte la colonie pour la France. Il emmène sa femme et ses dix enfants (trois garçons et sept filles.)

21 Décembre.—Ile de France. Les assemblées primaires ayant décidé qu'il y aura une nouvelle assemblée coloniale pour remplacer celle qui a été illégalement dissoute, la nouvelle assemblée coloniale, composée seulement de 21 membres, se réunit, ce jour, pour la première fois.

Dès son installation, elle décrète que les agitateurs venant de l'île de la Réunion ne seront pas reçus à l'Ile de France.

Elle décide aussi que l'administration fera acheter un autre emplacement afin d'y transférer provisoirement le collège colonial.

1799

Extrait d'une lettre de Joseph François Charpentier de Cossigny de Palma à Lacépède, membre de l'institut :

" Paris, le 21 Nivôse an VII de la République Française " une et indivisible.

" Citoyen,

" Entretenant correspondance avec feu mon ami Rader- " maker, conseiller des Indes et gendre du général de Batavia, " depuis l'année 1762 jusqu'à mon départ, arrivé plus de " vingt ans après, je lui ai adressé beaucoup d'envois de " plantes et de graines diverses, et j'en ai reçu d'autres en " retour.

" Je ne citerai ici que les deux espèces de *cannes à sucre* " *de Batavia,* que je lui avais demandées ; l'une propre aux " terres vieilles et sèches ; l'autre, propre aux terres neuves " et humides, beaucoup plus productives que celles que nous " cultivions dans les îles de France et de la Réunion, qui " feront un jour la richesse de ces colonies, et que je regarde " comme l'acquisition la plus importante que l'on pouvait " faire pour ces îles, dans le genre des végétaux. Je les ai " multipliées, et je les ai distribuées avant mon départ de la " colonie, en 1789. Certes, le jardin colonial n'a pas été ou- " blié dans mes distributions. J'en appelle au témoignage du " citoyen Céré lui-même, trop loyal pour me démentir, et à " celui de toute la colonie, pour qui ce fait est notoire. J'ai " envoyé, en 1788 et en 1789, des mêmes cannes à Cayenne,

[illegible]

ce dernier navire qui entraîne dans les flots l'*Amphitrite* et son brave capitaine Malroux.

Voici une lettre de M. John Carmlington, officier de la *Perle*, qui, au moment du combat, était prisonnier sur l'*Amphitrite*. Elle se trouve dans le *Moniteur* du 29 Thermidor an VIII.

" Mascate, le 24 octobre 1799.

" Le 1er octobre nous sortîmes de la rivière de Bassorah " dans l'intention de nous rendre à Bombay. Le 7, à 9 heures " du soir nous fûmes attaqués par l'*Amphitrite*, capitaine " Malroux, de l'Ile de France. Le corsaire était monté de 18 " canons, dont deux caronades de 48, deux pierriers de 8 et " 10 de 6. Il avait environ 180 hommes d'équipage. La " *Perle*, moins forte, fut prise après un court combat. Nous " avions à bord trois lacks de roupies, 40 chevaux, cinq mille " saumons de cuivre, etc. Le corsaire allait quitter sa croisière, " quand, le 10 au soir, nous rencontrâmes le vaisseau de S. " M. le *Trinquemalé*, capitaine Rowe, monté de 12 canons " de 24, mais mal fourni d'hommes. Le 11, il y eut un com- " mencement d'action. Le 12, le *Trinquemalé*, soutenu par " la *Comète*, petit schooner de 8 canons, tint le combat " contre la *Perle*. A dix heures, le corsaire l'*Amphitrite* et " le *Trinquemalé* s'accrochèrent, lorsque, par un fatal acci- " dent, le *Trinquemalé* sauta. Tout ce qui était à bord périt, " excepté un marin anglais, Thomas Dawson, et un lascar. " L'explosion fut si forte, que le bordage de la batterie du " corsaire fut emporté.

" J'étais dans les entreponts, dans le carré de la grande " cale, lieu destiné aux blessés. Ils y arrivèret en foule, of- " frant un tableau impossible à décrire. Tout à coup, l'eau " se précipite en torrents. Le vaisseau semblait être brisé. " Après mille peines, je sautai dans la mer. Après avoir nagé " quelque temps, je retournai la tête, le navire était englouti. " Les canots de la *Perle* vinrent nous retirer de l'eau. L'offi- " cier français qui commandait la *Perle*, entendant dire qu'il " y avait quelques Anglais à l'eau, donna ordre aux canots de " retourner à notre recherche ; et l'on nous prit à bord, moi " et Thomas Dawson. Le 15, arrivé à Mascate pour y faire " de l'eau, l'officier français eut la bonté de me donner la " liberté ; on me mit à terre, le 24, jour où la *Perle* fit " voile."

Malroux était un des corsaires les plus réputés de l'Ile de France.

21 Septembre.—A la nouvelle qu'un des députés du 14 brumaire avait reçu les faveurs du corps législatif de France,

[illegible]

22 septembre — [illegible]

27 septembre — [illegible] l'Ile de France [illegible]

Octobre — [illegible] l'Ile de France.

[illegible]

22 novembre — [illegible] de la marine. [illegible] Décrès [illegible] les mémoires sur l'Inde [illegible] une situation prépondérante.

"... *Il n'y a pas de temps à perdre,*" dit-il.

On laisse son plan dans les cartons, et Tippo Saëb succombe.

"... C'en est fait de toutes nos possessions orientales, écrit " alors d'Houdetot au ministre, si l'on n'envoie promptement " des secours à l'Ile de France."

Bonaparte, après la paix de Lunéville, lit le mémoire de d'Houdetot, il en est très frappé.

"... Si la guerre continue, disait d'Houdetot en terminant, " ce n'est que dans l'Inde que l'on peut forcer les Anglais à " demander la paix; sur mer la lutte devient trop inégale."

C'est la lecture de ces mémoires qui poussa plus tard l'empereur à ordonner à Décrès d'envoyer des secours sérieux à l'Ile de France; mais Décrès n'obéit pas.

Janvier.— On apprend à l'Ile de France que le 12 frimaire an VIII (3 décembre 1799) les agitateurs de l'île de la Réunion ont arboré le drapeau de l'indépendance.

Le général Malartic envoie dans cette colonie deux commissaires de l'assemblée coloniale munis de ses pleins pouvoirs.

Ces commissaires, arrivés à la Réunion, ne cachent pas le but de leur mission.

Le président commissaire, dans une séance publique de plus de quinze cents personnes, attaque ouvertement le projet d'indépendance.

Consternée de son audace et de son courage, l'assemblée, après une séance de plus de cinq heures, repousse, à une grande majorité, tout projet d'indépendance.

La mission des commissaires étant terminée, ils songent à retourner à l'Ile de France. Ils ont à peine quitté la Réunion, qu'ils sont rappelés, de nuit, par un petit navire qui leur annonce qu'une croisière anglaise se trouve devant l'Ile de France.

Cette croisière, composée du *Tremendous* et de l'*Adamant*, chacun de 74 canons, n'a pour mission que de veiller et de détruire la *Preneuse*, commandée par l'intrépide L'Hermitte.

(Je renvoie le lecteur au récit véridique et émouvant de la croisière de L'Hermitte sur la côte d'Afrique, fait par Garneray, dans les *Récits et combats dans les mers de l'Inde, etc*)

7 Janvier.—Naufrage du *Brûle-Gueule*, au passage du Raz, à Brest. Sur 206 hommes à bord, 38 seulement sont sauvés, dont 12 des 55 déportés de l'Ile de France. Car, il y a eu cinquante-cinq déportés, et non pas quarante-six selon quelques historiens. Les noms de ces cinquante-cinq individus sont inscrits aux archives du ministère de marine.

— "...Le citoyen Joseph Hubert, créole et colon de l'île de " la Réunion, agriculteur consommé, botaniste et minéralo- " giste, associé correspondant de la Société Académique des " Sciences de Paris, est celui qui a le plus contribué aux " succès des *girofliers* établis dans cette colonie. La récolte " de l'An VIII (1800) s'est élevée à plus de soixante-dix " milliers (de livres) de clous, et celle de l'An IX, à quatre " vingt milliers, quantité qui excède beaucoup la consomma- " tion annuelle de la France." (en 1800.)

Le giroflier a été introduit à l'île Bourbon, en 1772, de l'Ile de France, sans doute.

— "...Quoique les assignats (de France) qui, pendant la Ré- " volution, ont été si utiles à la France, et si funestes aux créan- " ciers, n'aient point passé les mers, l'Ile de France a, cependant,

" éprouvé les effets ruineux d'un système de papier-monnaie " dont l'émission a été portée encore plus loin, proportion- " nellement à l'étendue et à la population de l'île, que les as- " signats en France. Il en est résulté le bouleversement de " beaucoup de fortunes ; la plupart des colons propriétaires " sont débiteurs, et paraissent hors d'état de s'acquitter.

" La piastre estimée à cent dix ou huit sols, ayant valu, " dans la colonie, dix mille livres en papier, porte le louis " d'or à un peu plus de quarante-quatre mille livres... et l'on " sait qu'en France, il n'a valu que dix mille livres, au taux " le plus haut."—(Cossigny.)

— " Parmi les nombreuses espèces de *poivre* cultivées à l'Ile " de France, se trouve le *poivre-long*, dont les fruits sont très " piquants au goût. Il y a une espèce *indigène* à l'Ile de France " et à l'île de Bourbon ; les habitants, de toutes les classes, en " consomment journellement, on le nomme *piment enragé* ; " il est petit, oblong, rouge et très-piquant. Beaucoup d'oiseaux " en sont très friands, surtout les *martins*. Quand les poules en " mangent, elles deviennent plus fécondes. Ce poivre est nul " pour le commerce."—(Cossigny.)

Février.—Les deux commissaires qui avaient été envoyés à la Réunion pour calmer les indépendants, peuvent atterrir à l'Ile de France. Leur succès cause une grande joie.

Cependant huit jours se sont à peine écoulés que le général Malartic reçoit, de la Réunion, des dépêches alarmantes. Le gouverneur de cette colonie lui annonce que les indépendants ont relevé la tête. Ils sont excités par le parti royaliste qui leur persuade que bientôt la royauté sera rétablie au plus grand bonheur de toute la communauté.

Le général Malartic réunit l'assemblée coloniale et lui fait part de sa détermination de se rendre immédiatement à la Réunion afin d'y rétablir l'ordre, et surtout, les liens de cette colonie avec la métropole, dût-il y laisser la vie.

Il exige que trois membres de l'assemblée l'accompagnent, et parmi eux l'ancien président commissaire.

Malgré son grand âge, les dangers de la guerre et la saison des ouragans, le courageux et vénérable Malartic s'embarque, le 3 pluviose An IX, sur la goëlette la *Sophie*, capitaine Bégué, avec les trois délégués de l'assemblée et deux aides-de-camp. Il part accompagné des regrets et des souhaits de toute la population accourue sur les quais.

Arrivé le lendemain à Saint-Denis, Malartic, placé sous la sauvegarde des jeunes créoles de l'artillerie, fait convoquer, pour le jour suivant, l'assemblée coloniale. Cette assemblée est présidée par M. de Vilèlle, un royaliste (le futur ministre).

Le président, dans un discours très modéré, souhaite la bienvenue au général, qui répond en donnant des assurances de son dévouement aux deux colonies ; il termine en acclamant la République. A ce mot, on répond dans l'auditoire par le cri de *Vive le roi !* La lutte commence.

Les indépendants semblent avoir la majorité pour eux, et déjà Malartic est incertain, lorsque le président-commissaire délégué de l'assemblée coloniale de l'Ile de France prend la parole.

Dans un discours chaleureux, il repousse toute pensée de séparation des deux îles de la mère-patrie. Continuellement interrompu, il ramène l'auditoire à son sujet. En dernier lieu, la majorité se rendant aux vrais sentiments de patriotisme, se prononce contre tout projet de scission, et un arrêté confirmatif de celui du 15 frimaire An XII est pris immédiatement.

Le général Malartic heureux d'avoir réussi dans son entreprise, visite les quartiers du vent de l'Ile. Ce n'est qu'une succession d'ovations qui l'accueillent jusqu'à Sainte-Rose, où l'attend la *Sophie* qui doit le ramener à l'Ile de France. Il s'embarque le 15 pluvoise, et arrive le lendemain soir à Port-Nord-Ouest, la veille d'un ouragan.

6 Février.—Furieux ouragan à l'Ile de France, il abat de très-gros arbres. Il est ressenti à l'Ile Bourbon par des vents violents du N. O.

26 Février.—Ile de France. L'assemblée coloniale fait publier un arrêté (du 4 ventôse An VIII) relativement à la lèpre. Promulgation de règlements pour arrêter la propagation de cette maladie.

29 Avril.— (8 germinal An VIII). L'assemblée coloniale de l'Ile de France prend un arrêté qui établit provisoirement un *Tribunal de Révision*, sorte de cour de cassation, pour statuer sur les formes des jugements en matière criminelle, et même pour s'assurer si ces jugements sont conformes à la loi.

Mai.—Départ de l'Ile de France du corsaire l'*Adèle*, petit brick, commandé par Nicolas Surcouf, frère de Robert.

Il fait plusieurs prises qui affaiblissent son équipage. Rencontré par le brick de guerre anglais l'*Albatros*, il veut le prendre à l'abordage, mais ne peut y réussir. Il est pris, et conduit au Bengale.

Au commencement de 1804, Nicolas Surcouf commande la *Caroline*, de 14 canons. Il revient à l'Ile de France le 12 novembre 1804 avec les prises suivantes :

Le *Mornington* de 600 tonneaux, 6 canons ; ce navire,

repris par le *Phaëton*, a été définitivement repris par le brick l'*Ile de France*, capitaine Fallonard (encore un hardi corsaire), et conduit au Port-Nord-Ouest.

La *Caroline* ramène le *Stirling Castle*, de 700 tonneaux et la *Fama*, de 600 tonneaux.

Ce corsaire a fait beaucoup d'autres prises.

26 Juillet.—Le général Malartic est frappé d'une attaque d'aploplexie séreuse en se rendant à l'église.

28 Juillet.—Le général Malartic meurt à deux heures de l'après-midi, à l'âge de soixante dix ans.

Grande consternation dans toute la colonie.

Les affaires sont suspendues.

29 Juillet.—Le corps du général Malartic dûment embaumé, placé à découvert sur un char traîné par les sous-officiers de l'artillerie de la place, est porté et déposé à l'église paroissiale.

Au moment de sa mort, le gouverneur de Malartic avait pour aides-de-camp Messieurs La Nougarède, premier aide-de-camp ; de Seguin, second ; d'Hervillier, troisième. M. Galichet, était secrétaire du gouverneur.

M. Tanish, peintre, est chargé de faire le portrait de Malartic. (C'est la copie de ce portrait qui se trouve actuellement à la Société des Arts et de Sciences de l'île Maurice.)

L'assemblée coloniale arrête qu'un monument funéraire sera élevé à la mémoire du général Malartic.

Le général Magallon Lamorlière, reconnu gouverneur par intérim par droit de grade et d'ancienneté, est reçu officiellement par l'assemblée coloniale, le 10 thermidor An IX, à neuf heures du matin.

16 Août.—Translation du corps du général Malartic de l'église au monument provisoire construit dans la partie orientale du Champ-de-Mars.

La croisière anglaise, s'approche de la rade, met en panne, pavillons en berne, et salue toutes les cérémonies en l'honneur de feu Malartic.

24 Septembre.—Ile de France. L'assemblée coloniale signe une adresse au ministre des colonies pour obtenir des secours en argent. Le papier monnaie en circulation représente une valeur dépréciée de plus d'un milliard cinq cent millions de francs.

— 27 et 28 septembre 1800, et 1er janvier 1801.—Ile de France. L'assemblée coloniale, trouvant que l'administration de certains immeubles du clergé est préjudiciable aux intérêts de la commune générale, restitue à certains curés leurs presbytères mais retire l'allocation pécuniaire qui leur était accordée.

29 Septembre.— Parmi les nombreux corsaires qui, de l'Ile de France, leur rendez-vous général, partent pour les mers de l'Inde, devenues les parages favoris de leurs convoitises et de leurs exploits, on peut citer Courson, de Saint-Malo, qui après avoir conduit plusieurs prises à l'Ile de France, est capturé et amené en Angleterre.

Pinaud, de Nantes, prend le commandement de la *Clarisse* après Surcouf. Il fait également des prises. Il tombe entre les mains des Anglais. Il est embarqué avec six cents prisonniers sur le *Prince* vaisseau de la compagnie, escorté de cinq navires de guerre rentrant en Europe. Le 29 octobre 1801, l'escadre est assaillie par une tempête à la latitude de l'Ile de France. Elle se sépare. Pinaud s'entend avec ses compagnons d'infortune, se met à la tête d'une révolte, s'empare du *Prince*; changeant de route pendant la nuit, il arrive à l'Ile de France le 20 novembre. Il fait plus tard une croisière sur le *Subtile.*

Un autre corsaire se nommait Cautence de l'*Eugénie.*

Les pertes occasionnées au commerce ennemi par ces corsaires sont énormes.

(Voir les autres corsaires, à la date de leur arrivée à l'Ile de France.)

30 Septembre.—Ile de France. Publication de règlements concernant l'administration des biens ayant appartenu au clergé.

6 Octobre.—Deux vaisseaux de la Compagnie des Indes, le *Kent* et la *Queen*, navigant de conserve, se trouvent en relâche à San Salvador, au Brésil. Au mouillage, le feu se déclare sur la *Queen.* Le navire est dévoré par les flammes, et 80 personnes périssent. Les autres, au nombre de 250, sont recueillies par le *Kent.* L'équipage de ce dernier vaisseau se monte donc à 437 combattants; il jauge 1,200 tonneaux, porte 28 canons de 18 en batteries, et 12 pièces de 9 sur le pont. Le capitaine Rivington, du *Kent,* poursuit avec pleine sécurité sa route sur Calcutta, car il sait qu'aucun navire de guerre français ne se trouve en ce moment dans le golfe du Bengale. Mais, il compte sans Surcouf.

Avant l'affaire du *Kent*, Surcouf s'empare, pendant la nuit d'un vaisseau armé de la Compagnie. Le capitaine de ce vaisseau, arrivé sur la *Confiance*, dit à Surcouf que s'il avait pu se douter à qui il avait affaire, il ne se serait certainement pas rendu. Surcouf lui offre de le renvoyer à son bord, et d'attendre le jour, pour lui faire voir comment un Français peut s'emparer de son navire en plein soleil. Le capitaine anglais lui répond qu'il en a assez pour le moment.

Récit de la prise du *Kent* ; extrait officiel du livre de bord

de la *Confiance*, tenu par M. Dumaine, lieutenant : 14 et 15 Vendémiaire An IX.

6 et 7 Octobre.—" Le vent de la partie du S.E., joli " frais ; le temps est à grains. A quatre heures du soir, le 6 " octobre, on a pris un ris dans chaque hunier, et serré le per- " roquet de fougue ; à 7 heures, sondé, et trouvé un fond de " vase molle à 40 brasses.

" Pendant la nuit, le temps a régné à grains et pluie ; la " mer grosse, le vent ne faisant que varier ; à minuit, la sonde " a rapporté 28 6/10 de brasse, de fond de vase ; rien de " remarquable jusqu'au jour. Le temps régnant à grains, et " l'atmosphère chargée. A 6 heures du matin, la vigie a crié ; " Navire nous restant devant par le bossoir de babord. Au " même instant largué les ris, et fait de la toile pour le re- " connaître. A 6 heures ¾, nous étions assez prêt pour distin- " guer que c'était un gros vaisseau à trois mâts venant à notre " rencontre. On a fait le branlebas, et disposé la batterie. A 7 " heures, ce bâtiment a fait un signal à la tête de son petit " mât de perroquet, et comme nous approchions toujours, on " l'a parfaitement reconnu pour un vaisseau de la compagnie " anglaise armé en guerre, et que nous avons jugé venir " d'Europe. M. Surcouf l'a annoncé tel à son équipage, et a " déclaré que son intention était de l'attaquer, et de l'enlever " à l'abordage ; il a promis le pillage, et fait une courte " harangue pour exhorter tout le monde à faire son devoir. " Le vaisseau, se trouvant alors par notre travers, a hissé le " pavillon anglais, en nous tirant du canon, dont les boulets " nous ont fait peu de dommages, ayant passé entre notre mâ- " ture. L'ennemi courait babord amure sous toutes voiles, au " plus près, et nous tribord amure, sous les huniers et " la misaine ; seulement, nous l'avons laissé tirer sans lui " riposter un seul coup de canon, sans mettre notre couleur, " l'intention du capitaine Surcouf n'étant pas de s'amuser à " canonner avec un vaisseau du double plus fort que nous et " qui paraissait avoir un fort calibre.

" Un grain ayant donné avec pluie dans ce moment, et " nécessitant de mettre nos armes à feu à l'abri, nous avons " continué notre bordée tribord amures ; l'ennemi, se trou- " vant dans nos eaux, a envoyé vent devant pour prendre les " mêmes amures, et nous donner chasse, croyant, sans doute, " que nous cherchions à fuir ; en voulant nous intimider, en " exécutant cette manœuvre, il nous a envoyé une volée à " laquelle nous n'avons point encore répondu.

" A 7 heures ¾, le grain venant entièrement à se dissiper, " on s'est réarmé de nouveau pour l'abordage, et on a viré,

" de bord, en laissant porter en dépendant sur le vaisseau
" ennemi, dont nous essuyions le feu de toute son artillerie,
" jusqu'à ce qu'étant parvenu à la portée du mousquet, nous
" avons commencé le nôtre qui a été bien serré et parfaitement
" dirigé ; notre adversaire, croyant que nous voulions lui pas-
" ser à poupe, pour le canonner dans cette position, a envoyé
" vent de vent ; mais, nous étant aperçu de ce mouvement, le
" capitaine Surcouf en a profité pour mettre la barre du gouver-
" nail sous le vent, et orientant vivement partout au plus
" près du vent tribord. Cette manœuvre, exécutée avec la
" plus grande précision, nous l'avons longé de bout en bout,
" en filant sous sa batterie, et l'avons accroché avec d'autant
" plus de facilité qu'une de ses ancres, qui se trouvait au
" mouillage, a pris dans un de nos sabords devant, et nous a
" tenu immobile. Dans cette position, la charge a battu, et au
" même instant, près de cent hommes ont sauté à bord, et
" successivement le reste de l'équipage du corsaire au nombre
" de cent cinquante hommes. L'intrépidité française n'a eu
" qu'à se faire jour au milieu d'une multitude d'ennemis qui
" défendaient mal l'abordage, une grande partie d'eux ayant
" été sans doute terrorisée par notre témérité, et la mort de
" leur brave capitaine Robert Rivington, tué sur son gaillard,
" au commencement de l'action, par l'éclat d'un obus de 36
" jeté de notre grande hune à son bord.

" Dans moins de dix minutes, nous avons été maîtres de ce
" vaisseau, nommé le *Kent*, appartenant à la compagnie
" anglaise, venant de Londres, et allant à Bengale. Ce bâti-
" ment, du port de plus de 1000 tonneaux, se trouve armé de
" vingt pièces de canon de 18 pouces en batterie ; six pièces
" de neuf sur ses gaillards, une mousqueterie considérable
" était sur sa dunette, où nous avons trouvé 67 fusils, autant
" de sabres, 30 paires de pistolets, haches d'armes, espingoles,
" lance d'abordage etc ; 337 hommes formaient son équipage,
" dont 200 hommes de troupes de ligne, parmi lesquels plu-
" sieurs officiers de marque ; de ce nombre, le major-général
" St. John. Notre victoire assurée, on n'a rien négligé, autant
" que la circonstance le permettait, pour donner des soins aux
" malheureux blessés au nombre de plus de trente, ainsi qu'à
" plusieurs dames passagères qui se trouvaient à bord de ce
" vaisseau, et dont l'affliction (quelques unes qui avaient per-
" du leur père et leur mari dans cette affaire) était faite pour
" émouvoir la pitié et l'intérêt de toute âme sensible. Cepen-
" dant, la crainte d'une réaction de la part de nos prisonniers,
" qui étaient en grand nombre, nous a mis dans la nécessité
" d'en amarrer plusieurs, et tels qu'ils se présentaient sans au-

" cune distinction. J'estime qu'une telle mesure était faite pour " affecter vivement l'homme bien né et sensible ; mais encore " est-il des circonstances supérieures, qui ne permettent pas " de rien négliger, justifient, ou autorisent, de pareilles me- " sures.

" Pour nous débarasser, nous avions envoyé déjà 50 à 60 " prisonniers à bord du corsaire, lorsque, à 10 heures ½ du " matin, on a aperçu un bâtiment qu'on a reconnu pour le " vaisseau arabe visité hier. Nous avons aussitôt fait route " avec le corsaire pour le rallier, et nous nous sommes disposés " pour lui mettre les prisonniers à son bord. En conséquence, " mis quatre bâteaux à la mer pour effectuer ce transport.

" Du 15 (midi) au 16 vendémiaire.

" Le temps variable et pluvieux par intervalle. " Toute " l'après-midi, on s'est occupé d'expédier les prisonniers à bord " du vaisseau arabe ; on leur a laissé emporter leurs effets, et " aucuns n'ont été fouillés. Vers les cinq heures, le général " St John et sa famille ont été également conduits à bord, " ainsi que plusieurs dames, et beaucoup de blessés qui ont " demandé à être mis à bord de ce vaisseau.

" Deux chirurgiens passagers s'étant chargés de leur donner " des soins, on leur donne, en conséquence, un coffre de mé- " dicaments. A 6 heures, expédié le dernier bâteau avec quel- " ques officiers anglais, et une femme de couleur, pour se " rendre à bord du vaisseau arabe ; mais ce batiment ayant " profité de la nuit pour faire de la voile, le canot a manqué " son expédition, et est revenu à bord, vers 7 heures du soir, " on l'a embarqué, et puis fait servir de toutes voiles pour nous " élever de dessus la côte, nous trouvant par douze brasses et " demi, ce qui nous mettait sous l'accord des bancs. On a " donné des matelas aux prisonniers blessés, et tous les se- " cours nécessaires à leur situation. Ils se trouvaient au nom- " bre de quinze, parmi lesquels trois officiers qu'on a fait " mettre dans la dunette. Les deux chirurgiens anglais sont " restés à bord pour les soigner ; dans la nuit il est mort un " des soldats de la suite de ses blessures. Le temps a été calme " et fort chaud.

" Au jour, nous avons vu un navire à deux mâts mouillé, " nous restant au N.N.O. et qui a appareillé aussitôt, " courant sur la terre, dont nous étions à trois lieues ; " nous avons sondé, et trouvé 13 brasses. Nous nous sommes " préparés à mouiller. A neuf heures, la brise ayant fraîchi " du Nord Est à l'Est, nous avons forcé de voiles, gouvernan " au Sud.

" Du 16 au 17 courant.

" Beau temps ; petit frais de l'Est ; faisons toute la voile " possible pour nous éloigner de la côte. Pendant la nuit, " quelques grenasses ; au jour, calme ; le corsaire nous a en- " voyé quelques provisions, et j'ai reçu ordre de rester en second " au bord de la prise, M. Drieux, second du corsaire, devant " la commander. Quatre autres officiers, trois lieutenants et " un enseigne, ont eu ordre de rester à bord. On nous a formé " un équipage de 85 hommes, pour être en état de faire " tête à une frégate en cas de rencontre ".

Le corsaire et la prise sont arrivés à l'Ile de France en no- " vembre 1800.

13 Octobre.—On apprend à l'Ile de France le coup d'état du 18 brumaire An VIII.

M. de Cossigny de Palma, ancien député de l'Ile de France, est nommé par le premier consul, directeur du moulin à poudre de cette colonie, et y arrive, ce jour, sur la corvette l'*Aurore*. (Voir Cossigny de Palma, 1760).

L'arrivée de ce fonctionnaire, que l'on croit, à tort, être un agent ayant une mission secrète, relativement au décret du 16 pluviose An II, réveille des inquiétudes.

L'assemblée coloniale, affolée, appelle des délégués extra ordinaires des quartiers. Après une enquête minutieuse, ils reconnaissent que la mission de Cossigny de Palma, qui est leur compatriote, n'a rien d'alarmant.

Cependant, la municipalité de Port-Nord-Ouest, méfiante à l'excès, réclame le renvoi de Cossigny. Non satisfaite de la décision de l'Assemblée et du gouverneur qui lui refusent cette mesure inique, elle donne sa démission en masse.

— M. Gastambide, architecte, est chargé de construire le monument destiné à recevoir définitivement les restes de Malartic.

— Ile de France ; Port-Nord-Ouest. En faisant des fouilles pour des constructions dans le Jardin de la Compagnie, on découvre des quantités d'ossements, et même des cercueils entiers. On a vu que cet endroit était un ancien cimetière.

— Ile de France. M. de Céré envoie à l'île de la Réunion l'*ayapana* du Brésil.

— Lord Mornington, marquis de Wellesley, gouverneur général des Indes, est décidé à faire la conquête des îles de France et de Bourbon. Son frère cadet Arthur Wellesley, plus tard duc de Wellington, alors lieutenant colonel dans l'Inde, devait commander l'expédition. Mais, il y eut quelques différends entre les deux frères, et l'expédition destinée à l'Ile de France dirigée sur l'Egypte.

Janvier.—La livre du clou de girofle ne se vendait, en l'an IX, à l'île de la Réunion, qu'une demi-piastre, ou 53 à 54 sols, argent de France. Elle a diminué en l'an X, parce que la récolte s'y est élevée à plus de quatre vingt mille livres.

— M. de Cossigny de Palma ne voulant pas être un sujet de trouble dans la colonie, part pour la France sur la frégate l'*Egyptienne*.

24 Février.—Ile de France. L'assemblée coloniale arrête que les fanons auront cours forcé à raison de huit gros fanons ou seize petits à la piastre, soit cinq francs forts.

13 Mars.—Arrivée à l'Ile de France du capitaine de frégate Hamelin, sur le *Naturaliste*. Il commande l'expédition qui, avec le *Géographe*, capitaine Baudin, a pour mission d'explorer les mers du sud, etc.

Hamelin (Jacques Félix Emmanuel), est né à Honfleur le 13 octobre 1768. Son père, pharmacien à Honfleur, était un savant, et jouissait d'une grande considération.

Le jeune Hamelin entre dans la carrière maritime contre les vœux de ses parents.

En 1786, à 18 ans, il s'embarque sur l'*Asie* pour Angola.

Après une campagne de 18 mois, il est embarqué à Cherbourg, comme matelot-timonier, sur le *Triton*; puis, en 1788, sur la *Jeune Minna*, pour la côte d'Angola ; il est lieutenant (au commerce) en 1791, sur l'*Aimable Dorothée*, et l'*Eléonore*, pour des campagnes à la Côte d'Or et à Saint-Domingue.

Il passe au service de l'état en 1792, comme aide-timonier, sur le vaisseau l'*Entreprenant*, de l'escadre de l'amiral Truguet. Il assiste au siège de Cagliari et de Nice.

En 1793, il est nommé enseigne entretenu et fait plusieurs croisières sur l'*Entreprenant* dans la Méditerrannée.

Avant de quitter l'*Entreprenant*, Hamelin devait obtenir son certificat de civisme, etc.

Voici ce certificat :

" Liberté, Fraternité, Egalité, ou la mort. "

" Le vaisseau l'*Entreprenant*.

" Je soussigné, capitaine des vaisseaux de la République, et " commandant celui l'*Entreprenant*, certifie que le citoyen Em- " manuel Hamelin, enseigne de vaisseau entretenu, a servi en " cette qualité sous mes ordres depuis le mois d'octobre der- " nier (style esclave) jusqu'à aujourd'hui 10 floréal, et qu'il a " déployé toute l'énergie d'un bon républicain, et qu'il rem- " plit avec la plus grande exactitude, le plus grand zèle, et la " connaissance la plus parfaite, la place qui lui a été confiée " par le Peuple Souverain. En foi de quoi, je lui ai délivré le " présent pour lui servir et valoir où besoin sera.

" Le 10 floréal An II de la République française, une, " indivisible et impérissable.

" (Signé) C. Le Francq."

En avril 1794, Hamelin est embarqué sur la frégate la *Proserpine*. Cette frégate fait partie de l'escadre de Villaret Joyeuse, et prend part aux combats des 28, 29 mai et 1er juin 1794 contre les forces supérieures de l'amiral Howe. C'est dans cette dernière journée qu'eut lieu l'héroïque submersion du vaisseau le *Vengeur du Peuple*, capitaine Renaudin.

En août 1794, Hamelin est fait lieutenant, et s'embarque sur la *Minerve*, capitaine Pervée. Il assiste à la prise du *Berwich*, par l'amiral Martin (6 mars 1795). Dans ce combat, Hamelin est grièvement blessé à la jambe gauche. Le 14 mars, la *Minerve* assiste encore au combat contre l'amiral Hotham, (cinq contre treize). Dans ce combat on perd le *Censeur* et le *Ça-ira*.

Le 21 novembre 1795, Hamelin est nommé capitaine de frégate ; il passe comme second sur le vaisseau la *Révolution* et fait la campagne d'Irlande sous Morart de Galles.

Cette expédition est dispersée par les tempêtes successives qu'elle essuie. La *Révolution* rentrait à Rochefort quand elle rencontre, le 9 décembre 1795, le *Scévola* en détresse. Il a fallu sauver l'équipage de ce vaisseau en pleine tempête et transporter à bord de la *Révolution* son personnel qui se montait à 2,200 hommes. C'est grâce à l'énergie d'Hamelin que ce sauvetage a lieu.

Hamelin, commande, en 1796, la frégate la *Fraternité* ; puis, à Brest, il prend le commandement de la *Précieuse*.

Il est chargé de la protection des côtes de France, de Saint-Brieux à Cancale.

En 1800, Hamelin demande à faire partie de l'expédition de découvertes qui se prépare pour les mers du sud. Il reçoit le commandement du *Naturaliste*, qui, avec le *Géographe*, capitaine Baudin, doit bientôt quitter le Hâvre.

En effet, les deux corvettes appareillent du Hâvre en octobre 1800. Le *Naturaliste* revient en France le 23 juin 1803, après avoir visité les Moluques, les côtes de la Nouvelle Hollande, la terre de Leeuween, l'Ile de Rottnest, la baie des Chiens-Marins, la terre d'Edels, et le port Jackson, le plus beau du monde, la Diéménie, l'île King etc. Hamelin et ses équipages boivent, pendant cette campagne, de l'eau de mer distillée, et s'en trouvent très-bien.

Le lecteur verra, à leurs dates, les principaux noms et les principaux événements de cette expédition.

Au moment d'arriver en France, soit le 27 mai 1803, le

Naturaliste avait été arrêté et conduit à Portsmouth par la frégate anglaise la *Minerve*, capitaine Bullen, malgré ses sauf conduits en règle. Il fut relâché le 6 juin seulement.

En septembre 1803, Hamelin est nommé capitaine de vaisseau ; Bonaparte lui confie une partie de la flottille de Boulogne en armement au Hâvre. Pendant plus de deux ans, Hamelin eut à lutter contre les croisières anglaises destinées à détruire cette flottille au fur et à mesure qu'elle se trouvait en état de prendre la mer. Cette campagne fut glorieuse pour Hamelin.

Comme elle n'intéresse nullement les affaires de l'Ile de France, son histoire sortirait du cadre de ce livre.

En 1806, Hamelin prend, au Hâvre, le commandement de la *Vénus*, frégate de 44 canons de 18. Il quitte le Hâvre le 21 août 1808 Poursuivi, par l'ennemi, il arrive à Cherbourg.

Le 10 novembre 1808, il quitte Cherbourg avec quelques frégates et corvettes qui se dirigent vers leurs missions respectives, tandis qu'il prend la route de l'Ile de France. La *Vénus* avait 328 hommes d'équipage.

En route, il s'empare et brûle les navires anglais le *Hiram* ; puis l'*Albion-of-poole* ; il prend le navire espagnol la *Victima*. Il le confie à l'enseigne Gourbeyre avec 23 hommes ; mais un gros temps les sépare, et la *Victima* ne reparaît plus. Il s'empare d'un autre brick espagnol, sur lequel il embarque les prisonniers et leurs officiers, et les renvoie en Angleterre.

Enfin, la *Vénus* mouille au Port Napoléon le 21 mars 1809.

Dès son arrivée à l'Ile de France, Hamelin y est nommé président du conseil de guerre maritime.

Après avoir ravitaillé sa frégate et complété son équipage, Hamelin part en croisière dans l'est. Il touche à Bourbon, et se dirige vers Madagascar.

La petite division sous ses ordres se compose de :

1o. La *Vénus*, de 44 canons, commandant Hamelin ;

2o. La *Manche*, frégate, capitaine Dorval de Guy ;

3o. L'*Entreprenant*, brick, capitaine Pierre Bouvet (qui reste à Bourbon, et qui est destiné pour Manille);

4o. La *Créole*, goëlette, capitaine Ripaud de Montaudevert.

En définitive, cette petite division ne se compose réellement que de la *Vénus*, de la *Manche* et de la *Créole*, qui devait servir d'éclaireur ; nous verrons comment elle a rempli sa mission.

Ripaud de Montaudevert est le même marin que nous avons vu s'en allant à la cour de Tippo-Saïb, et qui contribua à la perte de ce guerrier en entretenant par des discours extravagants ses illusions sur les secours qu'il allait recevoir de Français.

Ripaud, sans instruction, avait un caractère très exalté par ses idées révolutionnaires ; mais, il était d'une bravoure sans égale ; un homme précieux pour un coup de main ; aucun danger ne l'arrêtait ; le commandant Hamelin tenait beaucoup à l'avoir avec lui. Ripaud de Montaudevert est mort bravement.

La *Vénus* arrive à Tamatave le 19 mai 1809.

Hamelin apprend que des Français vont être massacrés à Foulpointe. Il y débarque 360 hommes, sous le commandement d'un lieutenant de vaisseau ; le 24, il fait charger et disperser les naturels du pays au nombre de huit mille. Dans cette affaire, Hamelin regrette deux tués, dont un aspirant, M. Rodrigue, et plusieurs blessés, dont l'enseigne Roquefeuille.

La division se dirige alors vers le golfe du Bengale. Le 17 juillet, aux environs de Miobar, la *Vénus* donne la chasse à la frégate anglaise la *Clorinde*, qui lui échappe.

Le 25, elle s'empare du brick anglais l'*Orient*.

Le 27 septembre, se trouvant près de Nicobar, la *Vénus* prend le brick *Lady-Bentinck ;* le 30, Hamelin se trouve aux environs de Sumatra, il y est rejoint par la *Créole*, qui l'avait perdu de vue, mais qui amène le navire américain *The Samson* avec des marchandises anglaises, composées d'opium, etc., et 30,000 piastres. Ses papiers étant faux, ce navire est considéré comme bonne prise.

Le 10 octobre, le *Lady Bentinck* est dirigé sur Calcutta pour un échange de prisonniers.

Le 20, Ripaud s'empare du brick anglais le *Friendship*, dans le port anglais de Tappanouly.

Le gouverneur de cette place était absent. Ripaud somme l'officier qui le remplace de se rendre. Sur son refus, Ripaud le menace d'un débarquement, et de passer toute sa garnison au fil de l'épée. Sur cette menace, l'officier amène pavillon et rend son épée. Ripaud entre dans le fort, brise les vingt canons qui s'y trouvent, brûle les magasins de l'état, et coule à fond tous les bâtimets dans le port ; puis, il fait sauter le fort. Au jour, Tappanouly est en cendres. Les femmes, enfants, etc., sont envoyés à Padasy, et les prisonniers anglais embarqués, puis dirigés sur l'Ile de France, en vue d'échange.

Le 4 novembre 1809, la *Créole* s'empare du brick anglais *The Anne*, chargé de riz, de provisions de toutes sortes. Cette prise est expédiée, d'urgence, sur l'Ile de France, sous le commandement de l'enseigne Requefeuille.

Le 17 novembre, la petite division aperçoit trois navires. Hamelin donne ordre à la *Manche* d'attaquer. La *Créole* ne

pouvant suivre, reste en arrière. Deux de ces navires, après avoir résisté, sont pris le 18 ; le troisième échappe grâce à la supériorité de sa marche ; mais, regagné par la *Vénus*, il est pris le 21. (Voir, dans le *Moniteur* du 30 juin 1810, le récit très intéressant de ces trois prises).

Le 26 décembre 1809, la petite division se trouve à cent lieues de l'Ile de France. Un ouragan la sépare de nouveau.

Le 30 la *Vénus* aperçoit l'Ile de France.

Le 31, elle est devant le Grand Port ; la terre lui signale l'ennemi au Coin de Mire. Hamelin entre dans la baie de la Rivière-Noire.

L'ouragan ayant démâté sa frégate, elle naviguait avec des mâts de fortune.

Trois bâtiments de guerre anglais la bloquent ; Hamelin fait débarquer 150 hommes sur la plage avec du canon, et attend l'attaque.

Pendant ce temps la *Manche* et ses deux prises, dont l'une confiée à Ripaud, étaient drossées dans le nord de l'Ile de France.

Elles rencontrent, le 24 décembre 1809, la division Duperré, composée de la *Bellone*, de la *Minerve* et du *Victor*. Dorval de Guy, plus ancien en grade, prend le commandement des deux divisions.

L'ennemi ne se sentant pas en force d'attaquer les cinq vaisseaux français, gagne le large, et laisse entrer dans le port les deux divisions réunies, le 2 janvier 1810.

La *Vénus* voyant le blocus levé, rentre également dans le port le 13 janvier 1810.

Hamelin présente au capitaine général un état de partage des prises dues aux bâtiments de l'état conformément au dernier arrêté du premier consul, en date du 28 février 1801. Mais cette répartition donne lieu à certaines difficultés entre Hamelin et le capitaine général, à la suite desquelles Hamelin, ayant prononcé quelques paroles un peu vives, est mis aux arrêts.

Cet incident jette la zizanie entre le chef de la colonie et les commandants, zizanie qui, à ce moment critique, est très préjudiable à la colonie ; car, chacun veut avoir raison sur les autres, quant aux mesures à prendre.

La *Manche*, la *Vénus* et la *Créole* étaient dans un tel état de délabrement qu'il a fallu six mois pour les mettre en état de reprendre la mer, surtout en un moment où les ressources étaient tellement insuffisantes pour les réparer sérieusement. Cette petite division, sous les ordres d'Hamelin, reste donc à peu près désarmée jusqu'au mois d'août.

Le 22 août 1810, Hamelin, appareille du Port-Napoléon avec la *Vénus*, la *Manche*, l'*Astrée*, et l'*Entreprenant* pour rallier la division Duperré au Grand-Port.

En route l'*Astrée*, commandant Lemarant, s'empare du *Ranger*, navire à provisions destinées à la croisière anglaise. Cette prise est conduite au Port Napoléon, où elle est bien reçue.

Hamelin, contrarié par les calmes de la partie sous le vent, se dirige au nord, et arrive au Grand-Port, par la partie du vent, le 27 août, après le combat. Mais, l'île de la Passe et l'*Iphigénie* ne s'étaient pas encore rendues.

Il expédie vers l'*Iphigénie* l'enseigne de vaisseau de Roquefeuille avec une sommation de se rendre avec l'île de la Passe.

Pendant ce temps, Decaen adressait à Hamelin une sommation à remettre au commandant Lambert, de l'*Iphigénie*. Après plusieurs échanges de lettres contenant les conditions d'une capitulation, Hamelin envoie son second, M. Ducrest de Villeneuve, prendre possession de l'*Iphigénie* et du fort. A 11 heures ½ du matin, le 27 août, le pavillon français reparait sur l'île de la Passe. Le même soir, M. Ducrest de Villeneuve est remplacé comme commandant de l'*Iphigénie*, par le lieutenant de vaisseau René Decaen, sur l'ordre du capitaine général.

Le 23 août, l'*Astrée*, envoyé en éclaireur au nord de l'île, reprend à l'ennemi la mouche No. 23, capturée quelque temps auparavant.

L'*Entreprenant*, le 30 août, rentre au Port-Napoléon, après s'être emparé de l'aviso la *Loterie*. Le 5 septembre, l'*Astrée* s'empare encore de l'*Alexander*, venant du Cap, et se dirigeant sur l'île Bourbon avec des provisions pour le nouveau gouvernement anglais.

Le 29 août, Hamelin, étant au Grand-Port, donne chasse, avec la *Vénus* et la *Manche*, à une frégate anglaise, la *Boadicea*, qui était venue reconnaître et qui croyait rejoindre la division anglaise.

Il la suit jusqu'au mouillage de Saint Denis.

Les deux frégates reviennent en avaries à Port Napoléon. C'est à ce moment que le capitaine Hamelin propose d'aller, avec six frégates, brûler et jeter à la côte les transports anglais qui débarquent a Rodrigue dix mille hommes destinés à la conquête de l'Ile de France. Son plan n'est malheureusement pas accueilli, comme si une destinée fatale planait sur la colonie abandonnée.

(Voir en 1767, la prédiction de M. de Bellecombe, gouver-

neur de l'île Bourbon, au sujet de l'île Rodrigue comme point de ralliement de l'armée envahissante).

Le 17 septembre 1810, au matin, la vigie de la montagne signale un trois-mâts sous le vent.

Hamelin reçoit du capitaine général un billet ainsi conçu : " Si vous êtes en mesure de pouvoir appareiller, ainsi que " la corvette le *Victor*, mettez tout de suite sous voiles pour " donner chasse à ce bâtiment, et, s'il est possible, vous en " emparer."

A deux heures, la *Vénus* et le *Victor* se couvrent de voiles, et se dirigent au sud ouest.

La *Vénus* compte 280 hommes d'équipage ; il y a parmi des novices. L'état-major est très beau. Il se compose, suivant grade, des officiers suivants : MM. Ducrest de Villeneuve, de Roquefeuille, Longueville, Hendes, Dieudonné, Manclerc, Vieillard, Ponpel, Leclerc, Clausel, Herman, de Froberville, Ripaud de Montaudevert fils, Malavois, et Ferdinand Hamelin, (neveu du commandant de la *Vénus*, et qui fut contre-amiral sous le gouvernement de Juillet).

A neuf heures trois quarts on reconnaît une frégate anglaise qui prend chasse devant la *Vénus*.

A minuit, on distingue les feux de la frégate ennemie.

La *Vénus* la suit et veut s'en emparer avant qu'elle gagne le mouillage de Saint Denis. Déjà, les hautes montagnes de l'île Bonaparte se dessinent à l'horizon éclairé par la lune. Le *Victor*, ne pouvant suivre, est hors de vue.

A une heure l'ennemi est à portée de canon.

A une heure vingt minutes, la *Vénus*, sous le vent, envoie sa bordée de babord. La riposte est immédiate et vive ; mais le navire ennemi continue sa route sous toutes voiles. Cependant, dépassé par la *Vénus*, la lutte s'engage pour avoir le vent, côté où se trouve Saint Denis.

A quatre heures, la *Vénus* combat de très près son ennemi, en manœuvrant sous toutes voiles. La mâture de la *Vénus*, tombe en partie, et empêche la manœuvre des pièces. L'équipage est comme enragé, et Hamelin rappelle L'Hermitte. Il crie à l'abordage. Le pont de l'ennemi se couvre alors de combattants. Hamelin en profite pour lâcher ses deux bordées en doublant le navire ennemi.

A quatre heures et quart, la frégate anglaise est démâtée, et le feu de sa batterie diminue pour cesser à cinq heures. La disposition de ses feux annonce qu'il est amené.

Le *Victor*, capitaine Morice, arrive au point du jour. Il va demander le nom du navire ennemi, qui est le *Ceylan*, capitaine Gordon, portant 42 canons, 380 hommes d'équipa

130 soldats ; le général Abercrombie, un nombreux état-major, le major du génie Macdowell, une suite d'officiers d'administration, et la caisse de l'armée.

Ducrest de Villeneuve prend le commandement du *Ceylan*.

Les officiers et l'état major anglais passent sur la *Vénus*, et le *Victor* remorque le *Ceylan*.

La *Vénus* a perdu 30 hommes dans ce combat. Le chirurgien-major s'appelait M. Lainé.

Au bruit de la canonnade, la division anglaise qui est à Saint Paul, arrive sous toutes voiles sur le lieu du combat ; elle est composée de: la *Boadicea*, de 50 canons ; l'*Otter*, de 28 canons ; le *Staunch*, de 16 canons ; puis le vaisseau de la compagnie, le *Wyndham*.

Dans l'état où se trouve la *Vénus*, devant une division si forte, Hamelin ne songe qu'au salut du *Victor*, et lui donne l'ordre de rallier le Port-Napoléon. Il barre la route à la *Boadicea*, et engage le combat ; il ne cède que lorsqu'il est assuré que le *Victor* est sauvé.

Hamelin est débarqué à Bourbon, avec son état-major et ses marins. Les Anglais n'ont jamais voulu échanger sur place un ennemi aussi redoutable. Le 12 octobre, il est embarqué sur le *Bombay-Merchant*, avec deux cents Français, pour le Cap. On place sur ce navire cinquante soldats pour surveiller Hamelin. Les Anglais osent réclamer à Hamelin sa parole d'honneur qu'il ne s'échappera pas. Hamelin leur refuse avec dignité et leur dit de le mettre à fond de cale. Devant cette fermeté, le *Bombay-Merchant* est transformé en cartel, et reçoit l'ordre de conduire les prisonniers à Morlaix pour être échangés, à la condition de ne pas servir pendant la présente guerre, même contre les alliés de l'Angleterre. Hamelin refuse cette dernière condition.

Le cartel quitte l'île Bourbon le 10 décembre 1810. Le gouverneur du Cap, lord Caledon, refuse à Hamelin l'autorisation de descendre à terre. Enfin les prisonniers sont débarqués, le 13 février 1811, à l'île de Bas, (Finistère).

A son arrivée à Paris, l'empereur voulut voir Hamelin et le féliciter de sa belle conduite à l'Ile de France. Il est nommé commandeur de la Légion d'Honneur.

Il est crée baron de l'empire en juillet 1811 ; nommé contre-amiral le 15 septembre suivant, et commandant d'une division de l'escadre de l'Escaut.

Il revient à Brest pour cause de maladie ; puis, il reçoit le commandement de l'escadre réunie à Brest en mars 1813 ; cette escadre est dissoute en juillet 1814. En juin de cette année 1814, Hamelin avait reçu la croix de Saint Louis.

En 1818, il est major général de la marine à Toulon.

Le 18 mai 1822, il commande en chef l'armée navale de la Méditerrannée.

En 1823, il commande une division composée du *Colosse*, de la *Guerrière* et de l'*Hébé*, en destination pour Cadix. Mais la maladie l'oblige à rentrer en France.

Le 22 juillet 1833, le contre-amiral Hamelin est directeur général du dépôt des cartes et plans de la marine. Il meurt dans l'exercice de ces fonctions le 22 avril 1839.

Hamelin avait assisté à vingt combats, et reçu trois blessures graves.

Il est à regretter pour la France que Decaen n'eût pas suivi ses conseils.

Hamelin fit beaucoup de biens à sa ville natale, Honfleur, et lui fit don d'une belle bibliothèque maritime.

13 Mars —Arrivée à l'Ile de France de de Freycinet, (Louis Henri de Saulces).

Il est né en 1777.

Il s'adonne à la marine. Il est embarqué, comme enseigne, le 19 octobre 1800, sur le *Géographe*, capitaine Baudin, tandis que son frère cadet, Louis Claude, s'embarque, le même jour, sur le *Naturaliste*, capitaine Hamelin.

Il devient gouverneur de Bourbon en 1820, et meurt à Rochefort en 1840.

(Voir plus loin la mission du *Géographe* et du *Naturaliste*.)

— Arrivée à l'Ile de France de de Freycinet, (Louis Claude de Saulces.) Il est né à Montélimart (Drôme), en 1779. Il est le frère cadet de Louis Henri, et suit, comme lui, la carrière de la marine. Le 19 octobre 1800, il s'embarque, au Hâvre, sur le *Naturaliste*, capitaine Hamelin, pendant que son frère s'embarque sur le *Géographe*, capitaine Baudin, pour le voyage que ces deux corvettes ont mission d'accomplir à la Nouvelle Hollande, etc.

Il arrive à l'Ile de France le 13 mars.

En 1802, le *Naturaliste* est remplacé par la *Casuarina*, goëlette de trente tonneaux, dont le commandement est confié à Louis Claude.

En 1803, la *Casuarina* est désarmée au Port-Nord-Ouest de l'Ile de France.

Louis Claude meurt en 1842.

— Arrivée à l'Ile de France, sur le *Naturaliste*, de Bory de Saint Vincent (Jean Bapiste Marie George).

(Les notes qui suivent sont prises dans l'ouvrage de Bory, intitulé : *Voyage aux quatre principales îles de l'Afrique*

Bory de St Vincent (J.B.M.G.) naturaliste, géographe et militaire distingué, est né à Agen en 1780.

Ses premiers travaux le firent désigner comme naturaliste dans l'expédition dont le commandement en chef était confié au capitaine Baudin du *Géographe* (1800). Employé à l'état-major de la colonie de l'Ile de France, il dressa une magnifique carte de l'île Bourbon De retour en France, en 1802, il publia un *Essai sur les îles fortunées de l'Antique Atlantique* (Paris, 1803, 3 vol. in-8), et son *Voyage dans les îles d'Afrique* (Paris, 1804, 2 vol. in-8), et un atlas qui lui valut le titre de correspondant de l'Institut. Sous l'empire, il servit dans les états-majors de Davout, de Ney, et de Soult. Proscrit de 1815 à 1820, il vécut dans les carrières des environs de Maëstrich, dont il étudia les vastes cryptes, et en fit l'histoire dans un livre intitulé : *Voyage souterrain* (1823, in-8). Il visita Berlin, Magdebourg, Aix-la-Chapelle, Bruxelles, et publia, avec deux savants de cette ville, les *Annales générales des sciences physiques* (8 vol. in-8). En 1829, nommé chef de l'expédition de Morée, il rédigea la moitié des observations de cette expédition. En 1830, il devint chef de bureau historique au dépôt de la guerre. On lui doit, outre les travaux précédents, *un Guide du voyageur en Espagne*, un *Résumé de la géographie de l'Espagne etc.*

Bory de St Vincent mourut à Paris en 1846

Bory, qui ne rêvait depuis sa jeunesse, qu'expéditions lointaines et voyages, est choisi pour faire partie, comme zoologiste, de l'expédition de découvertes organisée au commencement du siècle par le gouvernement. Il quitte, les premiers jours de fructidor An VIII (fin d'août 1799), l'armée de l'Ouest, dans laquelle il servait, et se rend à Paris, qu'il quitte le 8 vendémiaire An IX (29 septembre 1800). Il arrive au Hâvre-de-Grâce le 10 vendémiaire (1er octobre) à six heures du matin. Le 27 vendémiaire (18 octobre), l'expédition, composée des deux corvettes le *Géographe* et le *Naturaliste*, sous le commandement de M. Baudin, capitaine de vaisseau, fait ses préparatifs et appareille le lendemain matin. Bory se trouve à bord du *Naturaliste*, commandé par Hamelin des Essarts, capitaine de frégate, second officier de l'expédition. Le 11 brumaire An IX (1er novembre 1800). il arrive à Ténériffe, et y séjourne jusqu'au 22 brumaire An IX (12 novembre 1800.) Le 23 ventôse An IX, (13 mars 1801), le *Naturaliste*, voguant dans les mêmes eaux que le *Géographe*, découvre, à cinq heures du soir, " l'Ile de France tant désirée et les îlettes qu'elle a au nord ". Le 24 ventôse " la terre, dit Bory, nous paraissait comme un nuage ardoisé dont quelques déchirures se dessi-

nent sur l'horizon à la fin d'un jour sombre." (page 151 tome I). Les deux corvettes restent à l'Ile de France jusqu'au 6 floréal An IX (25 avril 1801.) Bory, malade, ne peut suivre l'expédition ; il reste donc à l'Ile de France jusqu'au 23 thermidor An IX (10 avril 1801). Pendant ce séjour, il fait plusieurs excursions sur les principales montagnes, étudie l'histoire naturelle de l'île, et principalement la géologie, explique l'origine du sol, etc. Le 23 thermidor, à 5 heures du soir, sur la goëlette la *Petite Fanny*, commandée par M. Hoareau, et qui faisait alors le cabotage des deux îles, il quitte l'Ile de France. La *Petite Fanny* mouille le lendemain, à quatre heures de l'après midi, dans la baie de Saint-Denis. Bory séjourne à l'île de la Réunion jusqu'au 14 frimaire An X, jour du départ de la *Petite Fanny* pour l'Ile de France. Il allait y prendre le navire le *Prince* pour rentrer en France. Il s'embarque à Saint-Paul, et cotoie l'île jusqu'à Sainte-Rose, où la *Petite Fanny* devait prendre un passager. Le 16 frimaire An X (6 décembre 1801) au matin, on aperçoit l'Ile de France. " Rempli, dit Bory, du souvenir des sites " imposants que Bourbon m'avait offerts, les montagnes de " l'Ile de France ne me paraissaient plus que des monticules, " et le pays entier me rappelait l'aspect de la Plaine des " Cafres." Amidi, le temps étant sombre et froid, et tous les signes atmosphériques faisant pressentir un ouragan, la *Petite Fanny* ne peut entrer dans le port, et se tient prête à appareiller. Bory se fait, néanmoins, conduire à terre dans une chaloupe avant la tempête. Pendant trois jours le temps est incertain avec de petites rafales. Le 19 frimaire An X (9 décembre 1801), la *Petite Fanny* peut, enfin, entrer dans le port avec de légères avaries. Bory apprend, dès son arrivée à l'Ile de France, que le *Prince* ne doit partir que dans deux ou trois mois. Il tente en vain un voyage aux Seychelles, les communications étant très rares et très difficiles. Le 10 nivôse An X (30 décembre 1801), sur le point de partir pour Madagascar, en attendant l'armement du *Prince*, on signale le navire anglais le *Pingouin*, expédié du Cap, par Curtis, pour annoncer la paix. Il continue à l'Ile de France ses études sur les pierres, et reconnaît, à l'Ile des Tonneliers, une énorme aérolythe, pierre qui avait attiré l'attention de MM. Hubert et Berth quelque temps auparavant Bory la décrit sous le titre de " un globe de feu tombé du ciel." Le 26 ventôse An X (16 mars 1802) le *Prince* appareille à cinq heures du soir A son bord se trouve le grand naturaliste. Le 11 floréal An X (30 avril 1802), il relâche quelques jours à Sainte-Hélène, et arrive le 23 messidor An X à Bordeaux (11 juillet 1802).

— Arrivée à l'Ile de France de Milbert. Embarqué comme essinateur et peintre naturaliste, de la commission scientique du *Géographe*, capitaine Baudin, il quitte le Hâvre le 9 octobre 1800. Il a pour collègue François Péron, naturaiste, sur le même navire. Bory de Saint Vincent se trouve à ord du *Naturaliste*, capitaine Hamelin des Essarts. Milbert uitte l'Ile de France le 24 février 1804.

" Milbert, (Jacques Gérard) est né à Paris en 1766. Il fut " professeur de dessin à l'école des Mines en 1795 ; membre " de la commission scientifique d'Egypte en 1798 ; fit partie " de l'expédition de Baudin aux terres australes, (1800- " 1804) et séjourna à l'Ile de France. Il fut chargé par le " gouvernement d'explorer l'Amérique du nord. (DÉZOBRY.)

On a de lui outre la relation de son voyage dans le nord, *un Voyage pittoresque à l'Ile de France, au Cap de Bonne Espérance et à l'île de Ténériffe, Paris, Nepveu, 1812.*

Cet ouvrage est un des plus complets et des plus intéressants qui aient été écrits sur l'Ile de France. L'auteur témoigne sa vive reconnaissance aux colons de l'Ile de France qui l'ont si bien accueilli. Milbert mourut en 1840.

— Arrivée à l'Ile de France de François Péron, naturaliste et zoologiste. (Il est né en 1775 à Cérilly, en Bourbonnais, et est mort en 1810.)

Parti du Hâvre, sur le *Géographe*, capitaine Baudin, avec Louis Claude de Freycinet (jeune), le 19 octobre 1800, il arrive le 1er novembre aux îles Canaries, où il reste jusqu'au 13 novembre de la même année. Le 15 mars 1801, il arrive à l'Ile de France, et y séjourne jusqu'au 25 avril.

Péron, dans son *Voyage de découvertes aux Terres Australes, sur les corvettes le Géographe et le Naturaliste, et la goëlette la Casuarina*, (Paris, Imprimerie impériale, 1807), donne une notice intéressante sur l'Ile de France, et une admirable description du jardin des Pamplemousses, alors dirigé par M. de Céré (pages 57 et suivantes). Il était le naturaliste de l'expédition, correspondant de l'Institut de France, de la Société de l'Ecole de médecine de Paris, des sociétés philo matique et médicale de Paris, etc.

(Bory de St Vincent se trouvait sur le *Naturaliste*).

Juin.—Ile de France. Un droit d'entrée est frappé sur les cafés venant de la Réunion.

25 Juin.—Ile de France. L'assemblée coloniale autorise M. Petitain à établir une imprimerie à Port-Nord-Ouest.

15 Juillet.—Signature, en France, du concordat avec le pape Pie VII. Les articles organiques ont été signés en 1802. concordat est applicable sur tout le territoire français sans

qu'il soit nécessaire d'une promulgation spéciale dans les colonies.

A l'avènement de l'empereur, la fête du Concordat est associée à celle du 15 août.

En 1817, Louis XVIII essaie de conclure avec le même pape un nouveau Concordat qui n'est pas approuvé par les Chambres.

29 Juillet.—Anniversaire de la mort de Malartic. Son corps est exhumé de son caveau provisoire, à l'est du Champ de Mars, et transporté, en grande pompe, dans le caveau définitif situé au bout du Champ de Mars, monument qu'avait été chargé de construire M. Gastambide, architecte.

M. Adolphe Macquet a publié, dans le No. 35 de la *Revue historique et littéraire de l'île Maurice*, du 16 février 1889, et dans les numéros suivants, une biographie complète et intéressante du gouverneur Malartic.

Septembre.—Première introduction de la vaccine à l'Ile de France par M. Rivaud, médecin en chef des hôpitaux de l'île de la Réunion, en l'an IX (1801).

M. Déglos, en 1803, en a été le propagateur.

26 Septembre.—L'assemblée coloniale, apprenant l'arrivée aux îles Seychelles des déportés du 14 nivôse An IX (4 janvier 1801), " décide qu'il y a peine de mort contre " tout déporté qui mettra le pied dans la colonie."

Si la mesure est prudente, au point de vue de la sécurité locale, il faut, avouer qu'elle a été prise avec une grande legèreté ; car, enfin, l'assemblée coloniale de l'Ile de France ne peut édicter une peine de mort comme une simple précaution, contre des gens qui n'ont été condamnés qu'à une déportation pour attentat à la sureté de l'état et pour raison politique. Elle devait se borner à défendre l'accès de l'île à ces déportés, à les faire arrêter si on en rencontrait dans la colonie, et à les renvoyer, dans ce dernier cas. La peine de mort ne pouvait logiquement et légalement être prononcée contre ces déportés que dans des cas spéciaux de troubles ou même d'excitation à la révolte, que l'assemblée pouvait, alors, indiquer. Mais l'assemblée coloniale sentait sa fin arriver ; elle exagérait ses attributions ; ce fut justement ce qui la perdit.

L'arrêté des conseils du 14 nivôse An IX condamne 129 individus à être déportés sur l'île de Mahé des Seychelles.

M. Jean Baptiste Quéau de Quincy est, à ce moment, commandant militaire et agent civil aux îles Seychelles.

Sur ces 129 déportés, soixante et onze seulement partent sur les corvettes la *Flèche* et la *Chiffonne*, comme on le verra plus loin.

" Les déportés de l'an IX : Histoire de la double conspira-
" tion de 1800 contre le gouvernement consulaire, qui eut lieu
" dans la deuxième année du consulat etc., par M Fescourt,
" Paris, 1819."

Cet ouvrage a été fait par M. Fescourt, 1o. d'après le journal de navigation de M. Guieysse ; 2o. d'après le rapport d'un des officiers du capitaine Bonamy ; 3o. d'après le récit de deux déportés revenus en France (Lefranc et Saunois), qui habitaient Lunel sous la surveillance des autorités locales ; et 4o. d'après le journal d'un autre déporté, Vauversin.

M. Fescourt communiqua, avant l'impression, son manuscrit aux deux capitaines Guieysse et Bonamy, qui assurèrent que " le livre était conforme à la vérité."

Départ de la *Flèche*, le 16 février 1801, commandée par Bonamy ;

Départ de la *Chiffonne*, le 13 avril 1801, capitaine Guieysse.

Les deux navires emportent 71 (soixante et onze) déportés politiques ;

Le premier navire 39
Le second — 32

Destination, les îles Seychelles.

La *Chiffonne* s'empare, en route, de la *Bellone*, navire anglais, qu'il envoie à l'Ile de France avec le capitaine Mahé.

Cette capture eut lieu le 16 juin 1801, à l'entrée du canal Mozambique.

La *Chiffonne* arrive le 11 juillet à Mahé des Seychelles. Depuis l'année 1794 les habitants des Seychelles, par une capitulation qu'ils avaient faite avec les Anglais, jouissaient d'une neutralité très avantageuse à leur commerce. La prospérité extraordinaire des îles à cette époque (1801) provenait de la facilité qu'avaient les habitants de naviguer dans l'Inde et à la côte d'Afrique sous le pavillon particulier des Seychelles, qui était une enseigne bleue sur laquelle étaient tracés, en blanc, ces mots *Seychelles*, *Capitulation*.

Arrivée de la *Flèche*, le 10 avril 1801, à l'Ile Bourbon. Les habitants ne veulent pas laisser débarquer les déportés, même les malades. " La terreur qu'inspiraient à la colonie
" les principes révolutionnaires des Mamin, des Bouïn, des
" Pépin-de-Grouhette, des Chrétien, et des Moneuse, fut cause
" que le capitaine Bonamy ne put obtenir de soulagement pour
" aucun de ces malheureux."

Départ, le 14 août, pour les Seychelles, lieu de la destination.

Arrivée aux Seychelles le 9 août, la *Chiffonne* venait d'être

capturée par le navire anglais la *Sybille*, capitaine Adams, qui l'avait amarinée. Dans ce combat la *Chiffonne* a perdu 39 hommes et a eu 55 blessés.

Le *Victor*, (aux archives de la marine, ce navire serait l'*Albatros* et non le *Victor*), corvette anglaise, attaque la *Flèche*. La *Flèche*, plus faible, s'échoue, et coule au lieu de se rendre (1 septembre 1801). Le *Victor* était commandé par John Collier.

Les capitaines Guieysse et Bonamy sont échangés. Ils restent quelque temps aux Seychelles, et se rendent à l'Ile de France 1801. De là, il s'embarquent pour revenir en France, sur le navire l'*Eugénie*, capitaine Dupuis.

Le célèbre déporté Rossignol console ses amis, aux Seychelles. Il leur annonce la " fin violente du monstre"...." Cette " nouvelle qui ne peut tarder de leur parvenir sera celle de " leur délivrance."

Cependant, l'assemblée coloniale de l'Ile de France, redoutant dans la colonie la présence de ces déportés, avait pris un arrêté portant peine de mort contre ceux des proscrits qui chercheraient à s'introduire dans l'île. Excitée par les habitants des Seychelles, qui étaient désolés de voir pareilles gens chez eux, l'assemblée coloniale de l'Ile de France, craignant pour la tranquillité des îles Seychelles, prit sur elle (contre les ordres venus de France) de décider que les 69 déportés encore vivants seraient transportés en d'autres lieux.

On apprend bientôt aux Seychelles que le capitaine Hulot, du *Bélier*, était venu annoncer à l'Ile de France les préliminaires de paix (signés à Londres le 10 octobre 1801, car la paix d'Amiens ne fut signée que le 27 mars 1802).

Sur le rapport de Quéau de Quincy, que les révoltés ont essayé d'enlever un petit navire de cinquante tonneaux appartenant au sieur Planeau, le *Bélier* est envoyé à Mahé avec ordre d'embarquer les déportés pour une destination que seul le capitaine Hulot connaît.

On parvient à s'emparer de 33 des déportés sur les 69 qui restaient ; on les embarque sur le *Bélier*, et parmi eux le fameux Rossignol.

Le 13 mars 1802, le *Bélier* quitte les Seychelles. Il aborde le 3 avril 1802, à Anjouan. Souffrances inouïes des déportés pendant cette traversée. Insensibilité de Hulot, qui suit strictement les ordres reçus à l'Ile de France. Rossignol demande, au nom de tous, " qu'on les fusille". Hulot répond qu'il " ne peut disposer de leur vie".

Arrivé à Anjouan, une des Comores, à 340 lieues des Seychelles, Hulot met à terre les déportés, et retourne à l'Ile de France.

Sans abri, sans secours, les malheureux sont décimés par une maladie épidémique. Rossignol est une des premières victimes. Ses dernières paroles ne démentent pas son courage intrépide.

" Je mourrais content si je savais, dit-il, que l'auteur de " tous mes maux, l'oppresseur de ma patrie, endure les mêmes " peines, les mêmes souffrances."

Bouïn et Mamin meurent.

Vingt et un déportés meurent en quinze jours.

Quatre restent à Anjouan.

Huit peuvent partir sur des bâteaux arabes pour la côte d'Afrique.

Il a été imprimé, à l'Ile de France, à cette époque, un livre fulminant contre ces déportés. Ce livre rappelait les atrocités commises par les hommes tels que Mamin, Bouin, Pépin de Grouhette, Chrétien, Moneuse, et plusieurs autres. Mais l'auteur et les colons avaient, malheureusement, confondu avec eux tous les proscrits, parmi lesquels il y avait des innocents. Ce livre est devenu introuvable.

Quant aux déportés laissés aux Seychelles, plusieurs étaient morts. D'autres s'y étaient mariés ; d'autres avaient été accueillis par des habitants.

D'après le compte-rendu du commissaire Lafitte (un capitaine d'artillerie qui avait accompagné Hulot) on put s'apercevoir, à l'Ile de France, que les habitants des Seychelles " avaient exagéré le danger de la présence parmi eux de ces " déportés." Et, l'assemblée coloniale décida de laisser aux Seychelles ceux qui y étaient restés. Ils vécurent en paix avec les habitants.

L'assemblée coloniale de l'Ile de France, qui avait prononcé un arrêt de mort contre ceux des déportés qui aborderaient dans la colonie, leur permit ensuite de venir s'y établir.

Une partie des exilés profita de cette autorisation.

Pépin mourut aux Seychelles, et Moneuse mourut à l'hôpital de l'Ile de France.

" Ainsi finirent ces deux hommes qui laissèrent une mé- " moire si odieuse, et avec lesquels une grande partie des " déportés de l'An IX n'auraient pas dû être confondus.

En 1817, il y avait encore dix-huit déportés, tant aux îles de France et de Bourbon qu'aux Seychelles. Ils sollicitèrent alors auprès du gouvernement de retourner en France, ce qui leur fut accordé. Parmi eux se trouvaient Barbier, Chasteauneuf fils, Tréhaut, Richardet et Niquille.

En 1802, pour récompenser le roi d'Anjouan, l'ami de la France, on lui fait cadeau de cent boulets de huit; deux

canons de huit ; seize aunes et demie de drap rouge ; douze barils de poudre ; quarante fusils de munition neufs ; mille pierres à fusil ; mille balles de fusil ; une pièce de canon à la Rostaing et accessoires.

1er Octobre.—Decrès est ministre de la marine jusqu'au 29 mars 1814.

Décembre.—Bory Saint-Vincent reçoit pour mission, de l'administration de l'Ile de France, d'étudier la question du rétablissement d'une colonisation à Madagascar. L'état continuel des hostilités met obstacle à sa mission.

1802

Janvier.—Cossigny de Palma propose au ministre de faire venir de la Cochinchine des plantes précieuses qui manquent à l'Ile de France. Il connaît le pays ; puis, il y a pour ami particulier l'évêque d'Adran, que, deux fois, à son passage à l'Ile de France, il a eu l'honneur de recevoir chez lui, aux Plaines Wilhems. Une première fois, Monseigneur d'Adran revenait de France, et ramenait en Cochinchine le fils de l'empereur qui avait été détrôné. (Voir ailleurs le récit de ces événements).

19 Janvier.— Arrivée à l'Ile de France de la corvette anglaise le *Pingouin*, venant du Cap, et annonçant les préliminaires de paix entre la France et l'Angleterre.

5 Février.— Arrivée de la corvette française le *Bélier*, venant de France, et confirmant les nouvelles d'une paix prochaine portées par la corvette anglaise le *Pingouin*.

Février — On apprend à l'Ile de France la nomination de Decrès comme ministre de la marine et des colonies.

Il donne à la colonie, dans sa première dépêche, l'assurance de ses meilleures dispositions.

On verra, plus loin, quelle est la sincérité de ses promesses ; car ses actes prouvent la fausseté de ses intentions.

Les colons croient loyalement à ses sentiments, et l'espérance en des temps meilleurs renaît dans leurs cœurs.

Decrès est ministre de la marine du 1er octobre 1801 au 29 mars 1814, c'est-à-dire pendant toute la durée de l'Empire, pour le plus grand malheur des colonies en général, et de l'Ile de France en particulier.

Napoléon avait une prédilection pour sa colonie de l'Ile de France. Il savait que cette colonie entre les mains de l'Angleterre, c'était tout espoir, perdu à jamais, de reconquérir dans l'Inde l'influence française ; que c'était même la perte des possessions françaises dans ces contrées, et de cette Inde

qu'il convoitait de Saint-Jean d'Acre. Or, son ministre de la marine, Decrès, n'aimait pas cette Ile de France qui, si elle avait reçu à temps les secours ordonnés, aurait pu repousser l'ennemi. En 1814, la France possédait encore une marine de cent trois navires de guerre de tout tonnage et de toute force, et soixante mille matelots.

Mais Decrès, quand il était lieutenant de l'amiral de Saint-Félix, avait, en 1793, failli être écharpé à l'Ile de France. Il fut miraculeusement sauvé par l'assemblée coloniale. De plus, il avait demandé successivement en mariage deux jeunes filles créoles très riches, et avait été évincé. De là un ressentiment, et même une haine, qu'il cachait à l'empereur, contre sa colonie de prédilection. Au dire de tous les marins, et des historiens maritimes de cette époque, ce sont là les principales causes, parmi d'autres assurément, de la perte de l'Ile de France.

Voici quelques extraits de documents authentiques prouvant que, malgré les ordres pressants de l'empereur, Decrès n'envoya à Decaen que des forces insuffisantes, et jamais à temps.

Decrès n'aimait pas Decaen pour des motifs qu'il serait trop long de raconter ici, mais qui se trouvent aux archives du ministère. Il ne daignait même pas répondre aux demandes urgentes de Decaen.

Napoléon écrit à Decrès le 22 juin 1807 : " Mon intention " est d'envoyer, à la fin de septembre, deux frégates neuves à " l'Ile de France. Envoyez des forces dans toutes nos colo- " nies, aussitôt que la saison le permettra."

Le 13 mai 1808, il écrit. "L'expédition de Lorient partirait au " commencement d'octobre, arriverait à l'Ile de France, y por- " terait quatre mille cinq cents hommes de renfort, dix mille " quintaux de farine. Ensuite, partirait l'expédition de Brest, " et alors, j'aurai à l'Ile France neuf vaisseaux de guerre, et " quinze mille hommes qui, avec les trois mille qui pourraient " les joindre, feraient une division de dix-huit mille hommes."

L'empereur, avec son génie, prévoyait déjà la colossale expédition anglaise de 1810.

Le 6 mars 1809, Napoléon écrit à Decrès : " Je désire " savoir si je puis encore me servir de l'escadre de l'île d'Aix " pour envoyer des secours à nos colonies qui en ont si grand " besoin..."

Le 17 avril 1809, il écrit : " Il est également nécessaire de " penser à envoyer trois vaisseaux à l'Ile de France."

Le 2 août 1810, il écrit : "J'ai reçu votre rapport sur les expédi- " tions à faire à l'Ile de France. Nous aurions donc dans la main

" une expédition prête à Cherbourg, une à Brest, une à Ro-
" chefort, une à Lorient, une à Nantes et une à Bayonne.
" Ces expéditions nous assureraient l'Ile de France et Batavia."

Sur cette demande réitérée de l'empereur, la seule expédition de trois frégates arriva à l'Ile de France, après la capitulation.

Decrès trompait l'empereur et répétait à qui voulait l'entendre qu'il se moquait des colonies, et de l'Ile de France en particulier.

La *Biographie Universelle* dit de Decrès :

" Il avait pour les colonies un profond dédain et contre
" l'Ile de France, particulièrement, une impitoyable rancune."

Decrès, cependant, a une carrière glorieuse. Disons tout de suite qu'il a été duc, ministre, vice-amiral, grand officier de la Légion d'Honneur.

Denis Decrès est né à Chaumont (Haute-Marne), le 22 juin 1761. Il descend d'une famille noble.

Ses états de service sont les suivants :

Il est aspirant dans les gardes de la marine le 17 avril 1779. Il est embarqué sur la *Diligente*, puis sur le *Richemont*, et part pour les Antilles vers la fin de 1779.

Decrès se trouve au combat du 12 avril 1782, sur la flotte du comte de Grasse. Il est nommé enseigne, sur place, pour avoir sauvé le vaisseau le *Glorieux*, qui, désemparé, allait tomber au pouvoir de l'ennemi. Decrès s'élance dans une embarcation, et, au milieu du feu, va donner la remorque au vaisseau, qui est ensuite toué par une frégate. .

Il est présent au combat du 18 février 1783, et à la prise de l'*Argo*.

Le 25 mars 1786, il est nommé lieutenant de vaisseau.

Le 1er février 1791, il est nommé major de la division de Saint-Félix, et s'embarque sur la *Cybèle*, à destination de l'Inde.

Etant sur la côte de l'Inde, le 6 février 1792, il se jette dans une embarcation avec une vingtaine de braves, sauve un navire français qui est amariné par les Marhattes ; il le reprend à l'abordage contre plus de cent ennemis. Le navire français, peut regagner le large.

En octobre 1793, de Saint-Félix envoie, de l'Ile de France, Decrès en France pour une mission auprès du ministre.

Decrès part sur l'*Atalante*, et arrive à Lorient le 10 février 1794.

Il apprend à Lorient qu'il a été nommé capitaine de vaisseau, puis destitué à cause de sa qualité de *noble*. Il est arrêté, conduit à Paris, enfin relâché.

Les rapports qu'il adresse, à cette époque, au ministre d'Albarade, sont très pressants pour envoyer des secours sérieux à l'Ile de France.

Le 13 avril 1794, il demande au ministre une place, même subalterne, qui puisse lui donner de quoi vivre.

Mais Decrès est réintégré dans son grade en juin 1795, et reçoit le commandement du *Formidable*.

Il est nommé chef de division en 1796 et contre-amiral en 1798 Il se trouve sous les ordres de Brueys à Malte, à Aboukir. Il passe ensuite sous les ordres de l'illustre Vaubois, pendant le siège et le blocus de Malte. Il se couvre de gloire. Il quitte Malte, de nuit, sur le *Guillaume-Tell*, le 29 mars 1800, pour aller demander des secours en France, car Vaubois défend depuis trois ans Malte contre les ennemis du dedans et du dehors, sans aucune assistance.

Poursuivi par la flotte anglaise, Decrès est atteint, entouré cerné, foudroyé. Il soutient une défense héroïque. Après un combat qui dure huit heures et demie contre les vaisseaux anglais le *Lion* et le *Foudroyant* et la frégate *Pénélope* le *Guillaume Tell* réduit à une carcasse, se rend; Decrès est fait prisonnier après avoir sauté, avec la dunette de son navire, par l'explosion d'un paquet de gargousses. Il est couvert de sang; beaucoup d'officiers et plus de 500 hommes de son équipage sont tués ou blessés.

Après cette action d'éclat, Decrès reçoit un sabre d'honneur.

Rendu à la liberté, il est nommé préfet maritime à Lorient, puis, enfin, ministre de la marine le 1er octobre 1801.

Pendant les treize années que Decrès est ministre de la marine, il fait construire quatre-vingt-trois vaisseaux et soixante-cinq frégates. Il donne une grande activité aux armements et à la construction des ports en France.

Decrès rentre dans la vie privée après l'abdication.

Au retour de Napoléon il reprend le ministère de la marine. Mais à la chute définitive du grand homme, il disparaît dans une retraite absolue, et reste fidèle à son empereur.

Le 20 novembre 1820, en rentrant du théâtre, il se met au lit. A peine s'y trouve-t-il qu'une explosion se produit, et il est lancé au plafond de sa chamdre. Son domestique avait mis un paquet de poudre dans ses matelats, et le coup était parti au moyen d'une mèche cachée.

Decrès meurt le 7 décembre suivant, des suites de ses blessures.

Mars.— Arrivé à l'Ile de France de la frégate la *Thémis*, conduisant le général de brigade Des Brulys et deux cents hommes de troupes, des approvisionnements de toutes sortes,

trente mille piastres, la confirmation de la signature prochaine de la paix, et, enfin, la promesse du premier consul de conserver le régime rural.

La colonie apprend avec satisfaction la nouvelle de la nomination de Bonaparte, comme consul à vie.

— Loi du 30 floréal An X, (20 mai 1802) :

" Au nom du peuple français, Bonaparte, premier consul, " proclame loi de la république le décret suivant, rendu par " le corps legislatif, du 30 floréal, An X, conformément à la " proposition faite par le gouvernement le 27 du dit mois, " communiqué au tribunal le même jour :

" *Article 1er.*— Dans les colonies restituées à la France en " exécution du traité d'Amiens du 6 germinal An X, l'es- " clavage sera maintenu conformément aux lois et règlements " antérieurs à 1789.

" *Article 2.*— Il en sera de même dans les autres colonies " françaises au delà du Cap de Bonne Espérance.

" *Article 3.*—La traite des noirs et leur importation dans " les dites colonies auront lieu conformément aux lois et " règlements existant avant la dite époque de 1789.

" *Article 4.*—Nonobstant toutes les lois antérieures le " régime des colonies est soumis, pendant dix ans, aux rè- " glements qui seront faits par le gouvernement.

" (Signé) BONAPARTE."

Les constitutions coloniales étant suspendues pour dix années, l'assemblée coloniale se trouve de fait dissoute, lorsque cette loi est promulguée à l'Ile de France.

Les constitutions sont remplacées par l'arrêté du gouvernement de la République en date du 13 pluviôse An XI, rendu sur le rapport du ministre de la marine et des colonies, le conseil d'état entendu :

" Les îles de France et de la Réunion et dépendances " seront régies par trois magistrats, savoir : un capitaine- " général, un préfet colonial, et un commissaire de justice."

L'arrêté composé de 39 articles, est signé du premier consul, Bonaparte, contresigné : Decrès.

24 Juin.— Ile de France.—Inauguration du nouveau temple maçonnique de la loge la *Triple Espérance.*

2 Juillet—Promulgation à l'Ile de France du traité définitif de la paix d'Amiens, du 27 mars 1802.

Septembre.—Prise de possession des îles Amirantes par la goëlette la *Rosalie*, capitaine Blin.

30 Octobre.— Ile de France. — (8 brumaire An IX) Vote de l'assemblée coloniale pour l'élection de Bonaparte au consulat à vie.

28 Octobre.— Le contre amiral de Sercey écrit au ministre (au sujet du renvoi de Baco et de Burnel de l'Ile de France) :

"...Les agents du gouvernement furent renvoyés de la co-
" lonie par une volonté générale ; par la situation du moment
" il était impossible qu'il l'empêchât...

" Ils (les agents) ne lui firent aucune demande pour s'y opposer ; il en sentaient parfaitement l'impossibilité."

4 Décembre.— Ile de France (13 brumaire An XI). Adresse de l'assemblée coloniale aux consuls.

6 Décembre.—Arrivée à l'Ile de France du navire de commerce la *Psyché*, qui avait quitté la rivière de Bordeaux le 26 août. A bord se trouve, comme passager, le capitaine de vaisseau Jacques Bergeret, se rendant dans l'Inde en mission. Ce navire est aussitôt armé en corsaire, et confié au capitaine Tréhouart, qui fait avec lui quelques prises.

En 1804, Decaen fait acheter la *Psyché* par l'Etat, et l'arme de 24 pièces de 12 et de 10 caronades de même calibre. Il en donne le commandement à Jacques Bergeret, le 18 juin, et l'envoie croiser dans l'Inde, le 9 novembre.

Bergeret (Jacques) est né à Bayonne le 19 mai 1771. Il est embarqué à l'âge de 12 ans sur un navire du commerce, et part pour l'Inde.

Passé dans la marine militaire, il commande, en 1795, soit à 24 ans, la frégate la *Virginie*, pendant le combat du 6 juin 1795, contre le vaisseau anglais le *Mars*.

Le 17 avril 1796, la *Virginie* est chassée, aux environs du cap Lizard, par une division anglaise composée d'un vaisseau et de cinq frégates, commandée par Sir Edward Pellew (qui fut plus tard Lord Exmouth, après le bombardement d'Alger en 1816). Ce vaisseau anglais, l'*Indefatigable*, atteint la *Virginie*. Après un combat archarné, le vaisseau anglais se retire. Mais la *Virginie* est bientôt rejointe par les cinq frégates, et la lutte devient insoutenable. Avant de se rendre, Bergeret consulte ses officiers, parmi lesquels Gallin, Victor Duperré, Henri et Bisson ; il est décidé que, vu l'état de la frégate, la lutte est impossible. Le pavillon ayant été emporté, ne fut pas amené. Bien plus, la reddition de la *Virginie* n'a lieu qu'après des pourparlers. Bergeret déclare qu'il ne se rend qu'à une force dix fois supérieure à la sienne. Il ne restait plus sur la *Virginie* que trois pièces de canon en état de servir. Son équipage était décimé.

Bergeret est conduit à Plymouth. En janvier 1797, le gouvernement anglais l'envoie à Paris pour négocier des échanges de prisonniers, surtout d'officiers. Il propose Ber-

geret lui-même en échange de Sydney Smith. Le gouvernement français refuse. Bergeret retourne en Angleterre se reconstituer prisonnier. Enfin, quand le gouvernement anglais reçoit Sydney Smith (qui s'était échappé), il renvoie Bergeret en France comme si un échange régulier avait eu lieu.

A son retour en France, Bergeret reçoit le commandement du *Dix-Août* faisant partie de l'escadre de Bruix, dans la Méditerannée ; puis, celle de Ganteaume.

C'est après ces deux campagnes que le gouvernement l'envoie en mission dans l'Inde. Il part en qualité de simple passager sur le navire de commerce la *Psyché*, de Bordeaux, comme il est dit plus haut.

Nous l'avons laissé, au 9 novembre, lorsque Linois l'envoie dans l'Inde sur la *Psyché*, armée en guerre. Malgré l'opinion de Linois et de Bergeret lui-même, Decaen n'a pas voulu lui adjoindre une autre frégate. Ce qui fut une faute comme on le verra dans la suite. Parmi les prises que la *Psyché* avait déjà faites, se trouvent la *Thétis* et le *Pigeon*. Le 13 février 1805, Bergeret aperçoit un vaisseau ennemi. Il lâche la *Thétis*, qu'il remorquait, et comme il avait fait armer le *Pigeon* pour l'aider de ses feux en cas d'attaque, sous le commandement du lieutenant Olivier, il s'en fait suivre, et va au devant du vaisseau. C'était le *San-Fiorenzo*, une très forte frégate armée de 53 bouches à feu, dont 26 canons de 18. La *Psyché* ne porte que 34 canons de 12.

Au moment du combat, le *Pigeon*, encore éloigné, croit que la *Psyché* est prise ; il s'éloigne et gagne l'Ile de France. La *Psyché*, au contraire, cherchait l'abordage. A ce moment, le feu prend à son bord, et l'oblige à continuer la canonnade à distance. Elle est terrible et acharnée. Le *San-Fiorenzo* reçoit des avaries tellement graves qu'il est obligé de s'éloigner du combat. Mais la *Psyché* est dans un délabrement complet. Sa mâture ne tient plus ; sa coque est criblée ; la moitié de l'équipage est hors de combat ; trois pièces seulement sont en état de continuer le feu ; et la frégate brûle toujours. Le *San-Fiorenzo* revient pour achever son adversaire. Malgré les représentations de l'enseigne Hugon, remplaçant les plus anciens officiers tués, Bergeret ordonne de continuer le combat. Il ne veut même pas échouer son navire. Enfin, voyant toute résistance inutile et que l'honneur du pavillon est satisfait, il demande une capitulation. Il propose à l'ennemi de lui abandonner la *Psyché*, à condition que tous les hommes valides en sortent avec armes et bagages. Cette capitulation est acceptée. On laisse sur la *Psyché* un médecin pour soigner les blessés et quelques hommes pour éteindre l'incendie, qui est maîtri

quelques heures après. Les enseignes Hugon et Jaulery sont les seuls officiers qui survivent à ce combat.

Le parlementaire la *Thétis* quitte Calcutta le 19 avril 1805, ramenant le capitaine Bergeret et son équipage à l'Ile de France, où ils arrivent le 23 juin suivant.

Bergeret retourne en France en 1806.

Il commande une division en rade de l'île d'Aix, le 24 février 1809. Bientôt l'escadre, pour reposer les équipages abîmés par les maladies, vient relâcher dans cette rade. Bergeret est mandé à Paris, de sorte qu'il ne se trouve pas à l'île d'Aix, le 11 avril, quand les Anglais lancent des brûlots pour incendier l'escadre.

Bergeret, en 1814, est envoyé dans la Baltique avec une division composée de la frégate la *Gloire*, et des flûtes le *Rhône* et l'*Escaut*. Il se trouve sur cette dernière qui est commandée par M. Roussin.

Il arrive à Riga le 7 octobre. Il est chargé de ramener en France 736 prisonniers français, dont 76 officiers de l'armée de terre provenant de la retraite de Moscou. Il quitte Riga le 16 octobre et arrive à Brest le 7 novembre.

Il commande, en 1817, la division qui transporte à Cayenne le comte Cara-Saint-Cyr, nommé gouverneur de cette colonie, et tout son état-major militaire et civil. Les Portugais ne veulent pas les recevoir. Bergeret débarque ses troupes pendant la nuit. Lorsque, le matin, les Portugais voient les Français sur le rivage ils leur cèdent la place de bonne grâce.

Bergeret commande, en 1818, le *Centaure*, puis le *Foudroyant*. Il est nommé contre-amiral et major général à Brest ; puis il commande la station des Antilles et du golfe du Mexique.

Il est fait vice-amiral en 1831, et préfet maritime à Brest. Il est nommé vice-président du conseil d'amirauté en 1835 ; pair de France en 1841 ; grand croix de la Légion d'Honneur en 1847.

Il avait été fait chevalier le 9 mars 1809 ; puis officier, et commandeur quelques années plus tard ; enfin grand officier le 22 mai 1825.

Il est nommé sénateur en 1852.

Bergeret meurt à Paris en 1857.

1803

Janvier.—Cossigny de Palma, dans ses *Moyens d'améliorations des colonies, etc* dit : " J'étais le seul habitant des " deux îles possédant les deux espèces de cannes de Bata- " via que j'avais fait venir de Java en 1782, et que j'avais

" multipliées sur mes deux habitations, jusqu'au moment de " mon départ pour France, en 1789, époque où j'en ai distri- " bué des bâtons à l'Ile de France, et où j'en ai envoyé à " l'île de la Réunion. (Ceci est écrit en 1803).

" J'avais fait, antérieurement, les envois dont il est question " plus haut, aux colonies de l'Amérique par deux bâtiments " de l'état, l'*Alexandre*, commandé par le citoyen Mottais, " expédié en 1788, et le *Stanislas*, commandé par le citoyen " Fournier parti au commencement de 1789.

— " ... L'Ile de France qui, dans les temps primitifs a " éprouvé les commotions et les effets d'un volcan, dont on " voit encore les traces dans la plus grande partie de l'île, " n'est pas sujette à des tremblements de terre. Depuis que " l'île est connue, on n'en signale qu'un seul qui fut court et " léger, arrivé en 1786."—(Cossigny).

Cependant, en 1784, dit le même auteur, après un fort ouragan, on constata, à l'Ile de France, des éboulis d'une telle importance, dans toutes les parties de l'île, qu'on ne put les attribuer qu'à un tremblement de terre que les individus n'ont pu ressentir dans leurs maisons, secouées elles-mêmes par la volence du vent.

— " L'objet le plus considérable du revenu des habitants " de l'île de la Réunion, est, depuis, très longtemps, le café. " La piastre-gourde qui est, pour ainsi dire, la seule monnaie " qui y soit répandue étant devenue très rare depuis la Révo- " lution, les habitants, n'ayant aucune confiance dans le " papier-monnaie, se sont accordés à regarder le café comme " une valeur monétaire. Une habitation s'y vend tant de " milliers de balles de café, chacune du poids de cent livres " net ; un cheval de main, quinze à viugt balles ; un bœuf de " charge, deux ou trois balles ; une barrique de vin, sept, huit " ou dix balles ; un chapeau, une ou deux balles, suivant sa " finesse ou sa rareté ; une seule balle vaut trois cents livres " de blé, quatre cents de riz, un millier de maïs. Les fonc- " tionnaires publics, les contributions elles-mêmes, se paient " en café. Les cent livres y ont valu, pendant longtemps, de " neuf à dix piastres."—(Cossigny.)

— Cossigny de Palma, dans son ouvrage sur l'*Amélioration des colonies, etc.* raconte ceci, à la page 97.

" ...Un hasard heureux a fait découvrir, à l'île de la Réu- " nion, un remède, le plus efficace de tous ceux connus, " contre les vers, c'est le lait de papayes vertes.

" Une négresse était chargée, dans une habitation, du soin " de nourrir les cochons. Elle avait des vers depuis longtemps, " et avait pris, sans succès, différents remèdes. Elle remarqua

" que lorsqu'elle donnait aux cochons des papayes vertes, " coupées par tranches, pour leur nourriture, ils rendaient " généralement des vers. Elle essaya de manger de ces pa- " payes vertes ; elle fut guérie elle-même. Des gens de l'ar- " qui eurent connaissance de ce fait, attribuèrent ce succès au " lait que contient la papaye verte, et l'expérience justifia " leurs conjectures."

Ce moyen de guérison a été employé jusqu'à nos jours. A l'île Bourbon, un savant colon, M. Périchon de Beauplan, qui habitait les gorges de Salazie depuis 40 ans, et traitait les malades de ces locatités généreusement, a sauvé l'existence à d'innombrables enfants par l'emploi du lait de papayes, mélangé avec des sucs de plantes coloniales découvertes par lui.

6 Février.—Arrivée à l'Ile de France de Tombe (Charles François).

Il quitte la France, sur la *Flore*, le 25 septembre 1802. Parmi ses compagnons se trouvent MM. D'Eaubonne et Lorquet, qui viennent à l'Ile de France fonder une maison d'éducation des deux sexes.

Tombe se fait également professeur, et donne des leçons aux enfants de M. Loumeau, aux Pamplemousses.

Il raconte les événements qui se passent à l'Ile de France.

On apprend que les Anglais ont évacué le Cap le 6 mars 1803.

Le capitaine Baudin, du *Géographe*, revenant de la Nouvelle Hollande, arrive à l'Ile de France le 8 août. Il y meurt.

La *Belle Poule*, capitaine Brouillac, arrive le 17 août.

Arrivée de Decaen, de Léger etc., sur la division Linois.

Le 21 juillet 1803, on publiait à Port Louis " des nouvelles " directes de M. de Lapérouse ; malheureusement, elles ne " furent pas confirmées."

Le 28 août, arrivée de la corvette de l'état le *Diligent*, capitaine Ruaut, venant de Trinquebar.

Le 15 septembre, les consuls français destinés pour Mascate et Moka (venus avec M. de Linois) s'embarquent sur la frégate l'*Atalante* pour leur destination. Parmi eux se trouve Cavaignac, l'ex-conventionnel, que Bonaparte avait nommé consul à Mascate.

Le 25 septembre : arrivée de la corvette le *Berceau*, capitaine Halgan, qui annonce que l'Angleterre nous à déclaré la guerre depuis le 16 mai.

Le 26 septembre : dissolution de l'assemblée coloniale.

Tombe fait la campagne avec Linois sur le *Berceau*, comme lieutenant du génie de 1ère classe adjoint. Il quitte l'Ile de France le 10 octobre 1803.

Il séjourne à Batavia.

Il s'embarque le 20 décembre 1804 pour retourner à l'Ile de France sur le *Petit Alphonse*, capitaine Souriac. Il éprouve toute espèce d'aventures. Il n'arrive à l'Ile de France qu'en juin 1805, où il reçoit l'hospitalité chez M. de Richemont.

Le 11 août 1806, Tombe quitte définitivement l'Ile de France, sur la *Créole*, capitaine Hugon (ancienne corvette espagnole appelée le *Fleury*, que le frère de Surcouf avait reprise aux Anglais). (*)

Parmi les passagers qui rentrent en France se trouve le colonel Bergeret, ancien capitaine de vaisseau, prisonnier de guerre, libéré sur parole.

("Voyages aux Indes Orientales, pendant les années 1802 à " 1806, inclusivement, contenant la description du Cap de " Bonne Espérance, des îles de France, Bonaparte, Java, etc., " avec atlas, etc., dédié à S. A. I. et R. le prince Eugène " Napoléon de France, par Charles François Tombe, ancien " capitaine adjoint du génie, etc. revu et augmenté par Sonnini " Paris, 1811.") (†)

6 Mars.—L'Angleterre rend aux Hollandais la colonie du Cap de Bonne-Espérance.

— Départ de Brest, pour les mers orientales, de la division navale sous les ordres du contre-amiral Linois. Elle doit toucher au Cap, et se rendre directement à Pondichéry, afin de reprendre possession de cette colonie et des comptoirs environnants, conformément aux stipulations du traité d'Amiens. La division avait à son bord le général Decaen, capitaine général, et 1,351 passagers de toutes conditions, destinés aux diverses administrations des colonies de l'Inde et à leur défense.

La division est composée :

1o. du *Marengo*, vaisseau de 74 canons, capitaine Delarue, pavillon amiral ;

2o. de l'*Atalante*, frégate de 44 canons de 18, capitaine Gaudin-Beauchène ;

3o. de la *Belle-Poule*, frégate de 44 canons, capitaine Bruillac ;

4o. de la *Sémillante*, frégate de 36 canons, capitaine Motard ;

5o. Et des deux transports la *Côte-d'Or* et la *Marie-Françoise*.

Ce deux derniers navires représentent mille cinquante tonneaux, et portent quelques canons de défense.

(*) Hugon est le capitaine de vaisseau qui sauva le capitaine Grey, frère de Lord Grey, à Navarin. Il eût, à l'Ile Maurice, des neveux, dont l'un fut longtemps Protecteur des Immigrants.

(†) L'ouvrage de Tombe est très utile à consulter pour l'histoire de l'Ile de France sous Decaen.

Pierre Bouvet est officier sur l'*Atalante*. Cette frégate arrive la première au Cap.

12 Avril.—Propagation de la vaccine à l'Ile de France, par M. Desglos, capitaine de navire marchand.

C'est par erreur que des historiens et des annuaires attribuent à M. Desglos l'introduction de la vaccine à l'Ile de France. La vaccine y a été introduite en l'an IX (1801) par M. Rivaud, médecin en chef des hôpitaux de Bourbon, occuliste de mérite. Seulement, M. Rivaud n'a pas pu la propager à l'Ile de France, sans doute parce que ses occupations le rappelaient à son poste. Cet honneur était réservé à M. Desglos : *Suum cuique.*

Avril.—Retour à l'Ile de France de la portion disponible, revenant de Batavia, du 12me bataillon, qui avait été renvoyé de l'Ile de France pour cause de rébellion. Le général Magallon ne consent à les recevoir que sous serment de fidélité et de bonne conduite.

— Villaret Joyeuse annonce à ses amis de l'Ile de France l'arrivée prochaine, comme gouverneur, du général Montchoisy ou du général Decaen.

8 Mai.—La division Linois arrive à False Bay. C'est ici que commence, entre Linois et Decaen, cette désunion provenant d'un conflit d'autorité entre les deux commandants, conflit dont la cause est puérile. Des marins de l'escadre ayant commis des désordres à terre, le gouverneur du Cap prie Linois de consigner son équipage à bord. Linois se rend, de suite, à cette demande toute natureile. Decaen s'en offense, et prétend que la demande du gouverneur aurait dû lui être adressée, et que, seul, il avait à donner des ordres aux troupes de toutes les conditions.

Il est facile de comprendre que le tort vient de Decaen, parce que Linois, commandant des forces navales était indépendant de toute autorité. Cette jalousie des deux chefs durera toute leur vie.

27 Mai.—La division de Linois quitte le Cap le 7 mai. Le 17 juin, elle passe en vue de Bourbon. Le 12 juillet elle arrive devant Porto Novo. En passant devant Gondelour, on aperçoit huit navires mouillés à cette place. C'était l'escadre de l'amiral anglais Peter Reynier. Dès que cet amiral voit passer la division française, il lève l'ancre et la suit jusqu'à une lieue de Pondichéry.

28 Mai.—Arrivée à l'Ile de France du docteur P. Brunet, de Nantes, membre de la société académique du département de la Loire Inférieure.

Le Dr P. Brunet a écrit un *Voyage à l'Ile de France,*

dans l'Inde et en Angleterre, etc., suivi d'une *Notice sur la vie du général Benoit Déboigne, commandant de l'armée maratte sous Scindia* (jusqu'en 1798). Ce volume a été publié à Paris, à la librairie universelle de P. Mongie aîné, en 1825.

Le Dr. Brunet entreprend ce voyage pour son propre compte, en vue d'étendre ses connaissances personnelles. Il quitte un petit port, près de Nantes, le 13 janvier 1803, sur la *Célestine*, de 300 tonneaux, capitaine Désagenaux, avec quarante cinq hommes d'équipage, officiers compris, et 36 passagers de toutes classes, parmi lesquels trois femmes ; parmi ces dernières se trouvait une Anglaise, femme d'un officier français, et qui allait rejoindre son mari au service du Nysam, à Hyderabad. Cet officer avait occupé une belle position sous Raymond.

La *Célestine* reconnaît les îles Canaries, le 30 janvier ; elle continue sa route, aperçoit les montagnes du Cap de Bonne Espérance, atterrit à Rodrigues, et arrive, sans avoir relâché nulle part, à l'Ile de France le 28 mai 1803, après quatre mois et trois jours de traversée.

Le Dr. Brunet donne de l'Ile de France une description à laquelle nous ne pouvons que renvoyer le lecteur ; elle est fort intéressante. Ses critiques sont impartiales ; il raconte naïvement ce qu'il voit, et ce qu'il éprouve.

"... Le goût de la musique et de la danse est généralement " répandu à l'Ile de France ; mais aucun n'y prévaut autant " que le luxe de la table. La plupart des habitants s'y ruinent " de ce côté !... Au jugement de bien des personnes, l'Ile de " France renferme une foule d'aventuriers qui y viennent faire " fortune, et y rendent le commerce très suspect."

Le Dr. Brunet voit arriver la bagarre le *Géographe*, commandée par Baudin, capitaine de vaisseau, revenant de la Nouvelle Hollande ; il y avait 28 mois qu'elle avait quitté l'Ile de France.

Il assiste à l'arrivée de la division du contre-amiral Linois, composée du vaisseau le *Marengo*, de 74 canons, des frégates la *Belle-Poule* la *Sémillante*, et l'*Atalante*, et du brick le *Bélier*. Elle avait à son bord à peu près douze cents hommes de troupes, commandés par le général Decaen. Cette division qui était destinée à la garnison de Pondichéry, avait été forcée de se replier sur l'Ile de France, n'étant pas en état de soutenir, dans l'Inde, une lutte inégale. Les Anglais avaient appris la déclaration de guerre par l'Egypte et Suez, et ne voulaient plus restituer les établissements français, selon les termes de la paix d'Amiens.

Le 23 septembre de la même année, arrive de France la corvette le *Berceau*, capitaine Halgan (depuis contre-amiral), après une traversée de 95 jours ; elle apporte la nouvelle de la guerre entre la France et l'Angleterre, et la nomination du général Decaen comme capitaine-général des îles de France et de leurs dépendances. M. Léger est nommé préfet de ces îles, et M. Magallon, ci-devant gouverneur p.i., devient lieutenant du capitaine général, et réside à Bourbon.

A la nouvelle de la guerre, les armateurs de la *Célestine* reçoivent l'ordre de l'armer en course. Mais, hommes et argent manquant, la *Célestine* est désarmée.

Le Dr. Brunet, réduit à ses dernières ressources, vend sa bibliothèque. " C'est une marchandise (les livres) qu'on en-" voie en abondance dans la colonie. J'ai vu des boutiques de " libraires très bien fournies ; je ne perdis pas sur les livres " que j'avais apportés.

" ...Le 12 novembre (1803) on me propose la place de chi-" rurgien sur le corsaire la *Clarisse*, capitaine Pinaud, arma-" teurs MM. P. et I..." (il est à regretter que le Docteur n'ait pas cité les noms). L'équipage était composé du rebut des marins et des volontaires de la place. Ce capitaine, dont le lecteur trouvera le nom en 1800, faisait partie des prisonniers français et autres qui, s'étant révoltés sur le transport anglais le *Prince*, aux abords de Rodrigue, s'en étaient emparés, et étaient arrivés à l'Ile de France. Le capitaine Pinaud avait reçu le commandement du *Prince* après sa prise.

Pinaud n'est pas un Italien (voir 1800) comme le dit le Dr Brunet.

Nous ne pouvons suivre le Dr Brunet dans les péripéties de son voyage. Le corsaire est pris par les Anglais. Le Dr Brunet est envoyé à Madras, traité de la façon la plus dure ; puis, dirigé sur Poonamalé, dans l'intérieur des terres, où on lui laisse un peu de liberté.

Il donne les détails les plus curieux et les plus risibles sur la manière dont les chirurgiens et les médecins anglais traitent leurs malades ; on méprise ses connaissances.

En 1805 (voir cette date), on l'embarque sur un transport faisant partie d'une flotte qui rentre en Angleterre.

Arrivé à Douvres, on les jette, avec des prisonniers de toutes nationalités et de toutes provenances, dans des pontons infects où ils sont traités comme des animaux. On n'a aucune considération pour un homme de la condition et de la valeur du docteur. Rien ne donne une idée des cruautés qu'on lui inflige et des souffrances qu'il endure. De là, on les dirige sur Thame, à vingt lieues dans l'intérieur, où on leur donne un semblant

de liberté, car ils sont encore gardés à vue par des gens armés. Enfin, à la conclusion de la paix, on les renvoie dans leur patrie après des années de tortures et de captivité. La moitié avait péri.

Je pense que le lecteur me saura gré de transcrire ici le passage suivant de l'ouvrage de M. le docteur Brunet. Il en déduira, comme l'auteur, les causes de la chute de la puissance française dans l'Inde, à la fin du siècle dernier.

"... Total général des troupes (de Tippoo-Saïb) : deux " cent dix mille six cent trente hommes .

" Telle était en 1790 la situation des forces de Tippoo qui, " comme on le voit, était dans une situation assez respectable. " Les résultats malheureux de sa dernière guerre avec les An- " glais sont connus ; mais leur source ne l'est peut-être pas " autant. Ils furent tels qu'il y perdit la vie, que son royaume " fut démembré, et que sa famille fut condamnée à l'exil et à " la réclusion.

" En parcourant les papiers trouvés à Seringapatam, et " imprimés dans l'Asiatic Annual Register pour l'année 1799, " il m'a paru que le mauvais succès de son entreprise et sa " défaite furent dus principalement à son ambassade à l'Ile de " France, conseillée par quelques hâbleurs français qui rési- " daient à sa cour.

" Tippoo, depuis quelques années, cherchait tous les " moyens de se venger des Anglais auxquels il avait juré une " haine implacable, et, à cet effet, il cherchait à s'allier avec " la France, dont il attendait des secours. Mais, il se hâta trop, " et eut le malheur d'écouter un forcené jacobin, sans talent, " sans expérience, le citoyen Ripaud.

" Au commencement de 1798, il envoya à l'Ile de France, " comme ambassadeur, Assan-Aly-Khan, et Mahommed Ibra- " him, pour traiter avec le gouverneur, et tâcher de conclure " un traité de guerre offensive et défensive. Mais qu'en arriva- " t-il ? Le gouvernement de l'Ile de France eut la maladresse " de publier toutes les démarches et les demandes des ambas- " sadeurs ! Il fit afficher dans toutes les rues du Port Nord Ouest " une proclamation pour engager à entrer au service du sultan, " avec des appointements très avantageux, et il finit par lui " envoyer, sur la frégate la *Preneuse*, environ cent cinquante " hommes, officiers et soldats, tant noirs que blancs... Brillante " expédition, en vérité, pour détruire la puissance gigantes- " que des Anglais dans l'Inde !

" Le gouvernement du Bengale, prévenu de toutes les dé- " marches et de l'expédition, par la voie de quelques Améri- " cains, qu'on eut encore l'imprudence de laisser sortir de

" l'Ile de France, prit les devants, arma à la hâte, fit marcher " en toute diligence une armée partie des trois principaux " établissements, attaqua Tippoo sur son propre territoire, " tant à force ouverte que par trahison, et entra dans sa capi- " tale le fer à la main.

" On ne connait pas exactement les circonstances de la mort " de Tippoo. Il est probable qu'il mourut en brave sur la " brèche; il fut trouvé parmi d'autres cadavres. Quelques uns " ont présumé qu'il se tua de désespoir. D'après toutes les " pièces officielles, j'attribuerais volontiers les tristes causes de " cette terrible catastrophe, 1o. aux exagérations de quelques " Français révolutionnaires que le sultan avait à sa cour, et qu'il " eut le malheur d'écouter et de croire : 2o. à la publicité de " son ambassade à l'Ile de France, et aux moyens pris pour " engager à entrer à son service; 3o. au peu d'expérience, " comme au petit nombre d'hommes qu'on lui envoya; 4o. en- " fin, à son mauvais conseil, comme à sa trop grande précipita- " tion. Telle est, du moins, l'idée que je m'en suis formée d'a- " près la lecture des différents mémoires ou des notes consi- " gnées dans les registres anglais sur les affaires de l'Inde, d'a- " près, encore, les dépêches du gouverneur général du Bengale.

" Ainsi finit un allié puissant de la France, qui, adroitement " ménagé, ou sagement conseillé, eut pu lui devenir si utile " par la suite. Toutes les affaires de ce monde se tiennent; " que fussent, en effet, devenues celles de l'Europe, si Tippoo " eut survécu quelques années? Bien certainement, il eut fait " une forte diversion contre les Anglais qui, plus occupés de ce " côté, et restés moins riches et moins puissants, n'auraient " pu songer à troubler si sérieusement l'Europe, et à y fo- " menter des guerres, en avançant à leurs alliés des subsides " énormes (provenant de l'Inde.)"

12 Juillet.—Les Anglais détiennent la ville de Pondichéry malgré les conventions de la paix de 1801.

Pondichéry a été fondée en 1674. Elle fut prise par les Anglais en 1761 et en 1778 ; puis, en 1793, et, enfin, conservée en 1803 jusqu'en 1816. La France s'est engagée à ne pas la fortifier, et à n'y avoir qu'une garnison de police. Elle est à 35 lieues au sud de Madras.

— La division Linois arrive devant Pondichéry, suivie de l'escadre de l'amiral Reynier (ou Rainier). La division française est composée alors du *Marengo*, de l'*Atalante* et de la *Sémillante*. La *Belle-Poule* était arrivée depuis 18 jours. L'escadre anglaise est forte de cinq vaisseaux, trois frégates et de deux corvettes. Ses bâtiments légers se tiennent en observation, et courent des bords au large.

Cette attitude, de la part de gens avec lesquels on est en paix, surprend d'abord ; Decaen envoie un des ses aides-de-camp à Madras, sur la *Belle-Poule*, afin de réclamer auprès de ce gouverneur l'exécution des traités.

Mais les appréhensions sont bientôt augmentées par les rapports de l'adjudant-commandant Binot. Cet officier supérieur et M. Léger, qui avaient précédé, avec la *Belle-Poule* et la *Côte-d'Or* la division à la côte Coromandel, apprennent, en effet, au capitaine général, le mauvais vouloir et les lenteurs calculés que les autorités de Madras opposent à la restitution de Pondichéry.

Des ordres venus de Calcutta suspendaient la rétrocession de Pondichéry à la France.

Le lendemain, 13 juillet, des dépêches apportées de France par le brick le *Bélier*, capitaine Hulot, parti de Brest dix jours après la division, arrivent à temps pour couper court aux indécisions du général. Le ministre envoie à l'expédition l'ordre de se retirer à l'Ile de France. Ne doutant pas que l'escadre anglaise ne mette obstacle à leur départ, les généraux se concertent, et, pour sortir d'embarras, ont recours à la ruse.

Affectant la sécurité la plus complète, Linois fait réclamer de l'obligeance de l'amiral Reynier des chaloupes pour affourcher le lendemain matin tandis que, en secret, il donne des ordres qui sont si bien exécutés, qu'à minuit chaqne navire, ne sacrifiant qu'une ancre et un câble, appareille sans bruit.

(Archives de la marine. Correspondance de Decaen et de Linois).—(E. Fabre.)

Cependant, une vedette anglaise, placée au large, avait signalé le départ de la division française au moyen de feux d'artifice. Linois entendit trois coups de canon partant de terre. Mais, il était loin. On mit le cap sur l'Ile de France.

14 Juillet.—Les deux transports la *Côte d'Or* et la *Marie-Françoise* sont pris par les Anglais avant la déclaration de la guerre, et contre le droit des gens. La *Côte d'Or* n'amena qu'après avoir reçu plusieurs bordées de la frégate anglaise la *Terpsychore*. Le sang a coulé, et l'honneur est satisfait. Binot, cependant, réclame énergiquement la restitution de ce navire. Il l'obtient, et le transport peut rallier l'Ile de France. La *Marie-Françoise* est gardée par l'ennemi.

13 Août.—Retour à l'Ile de France du *Géographe*, capitaine Baudin, et de la *Casuarina*, capitaine de Freycinet (Louis Claude). A bord du *Géographe* se trouve Péron de Cérilly.

17 Août.—A huit heures du matin, arrivée de Madras, de la frégate la *Belle Poule* ; elle annonce qu'elle a été chassée par plusieurs vaisseaux anglais, ce qui lui fait supposer mal-

gré la ruse des Anglais, qui avaient laissé devant Pondichéry une division semblable à celle de Linois, et la disparition de la vraie division Linois des eaux de Pondichéry, que la guerre vient de reprendre entre la France et l'Angleterre. Les Anglais ont appris cette nouvelle par voie de la caravane d'Egypte.

— A dix heures du matin, apparition devant le Port N. O. de la division sous les ordres du contre-amiral Linois, venant de Pondichéry. Elle ne mouille qu'à deux heures de l'après-midi. Elle est composée du vaisseau le *Marengo*, de 74 ; des frégates la *Sémillante* et l'*Athalante*, et de la corvette le *Bélier*.

A bord du vaisseau amiral se trouvent le général Decaen, le général Vandermaësen, M. Leger, préfet colonial, un état-major et environ mille hommes de troupes.

— Arrivée à l'Ile de France du contre-amiral Linois, le héros d'Algésiras ; encore un brave parmi les braves, mais que les circonstances n'ont pas servi autant que les autres dans les mers des Indes orientales.

Charles Alexandre Léon, comte Durand de Linois, est né à Brest, le 27 janvier 1761.

Disons de suite qu'il fut comte de l'empire, vice-amiral, honoraire, grand officier de la légion d'honneur, chevalier de Saint Louis.

A l'âge de quinze ans, le 1er avril 1776, il entre comme volontaire dans la marine, et embarque sur la goëlette le *César*, capitaine Ragandy, faisant le cabotage pour le compte de l'état dans le golfe de Gascogne. Il est embarqué, le 9 novembre, sur le vaisseau le *Protée*, de 64 canons, capitaine Chérisey, et fait une campagne jusqu'en Amérique.

Il passe, le 14 août 1778, sur le vaisseau le *Bien-Aimé*, capitaine Daubenton.

Le 27 mai, il est officier auxiliaire sur le *Scipion*, vaisseau de 74, capitaines Chérisey et Durfort.

Ces deux vaisseaux font partie, successivement, des flottes de d'Orvilliers, puis de l'amiral espagnol Cordova.

Linois est nommé sous-lieutenant de port, à Brest, le 1er mai 1786, et lieutenant le 1er mai 1789. Il fait plusieurs campagnes en Amérique, et même dans l'Inde, sur le *Diadème*, le *Barbeau*, le *Réflechi*, la *Danaë*, et la *Proserpine*.

Le 25 janvier 1791, il est lieutenant de vaisseau sur l'*Atalante*, capitaine Bolle (*); sur cette frégate, il fait une campagne

(*) Le fils de ce brave capitaine s'est fixé à l'Ile de France, plus tard Maurice. Il était un des colons les plus honorables, mais aussi les plus modestes de ce pays. Il épousa Mlle de Coriolis, une femme remarquable par son intelligence et sa piété.

dans l'Inde, avec la division du marquis de Saint Félix.

En octobre 1793, l'*Atalante* et la *Fidèle* escortent, depuis l'Ile de France jusqu'à Lorient, un convoi de douze bâtiments dont les cargaisons représentent une valeur de plus de 45 millions de francs. Le jeune Decrès se trouvait sur l'*Atalante*, porteur des dépêches de l'amiral de Saint Félix pour le ministre.

En mars 1794, Linois est envoyé, avec l'*Atalante*, la *Levrette* et l'*Epervier*, pour s'emparer des navires chargés de farine venant d'Amérique et en destination pour l'Angleterre.

Le 3 mai, l'*Atalante* essuie une forte tempête qui cause de graves avaries à sa mâture.

Le 5 mai, elle est en vue d'un convoi de 28 navires escortés par deux vaisseaux de 74. La *Levrette* et l'*Epervier* peuvent s'échapper. Mais l'*Atalante*, démâtée, ou à peu près, est obligée d'accepter un combat inégal avec le vaisseau de 74, le *Swiftsure* ; ce combat a lieu le 7 mai. Linois est blessé et renversé ; son second, Bourayne (que nous retrouverons à l'Ile de France) est blessé. Bigot, capitaine d'armes, est tué ; on perd beaucoup de marins. Un boulet abat la corne d'artimon, et le pavillon tombe à la mer. Linois fait cesser le feu. Il est pris et conduit à bord du vaisseau anglais. Linois rentre en France, en avril 1795. Il est nommé capitaine de vaisseau, et commande le *Formidable* de 74 canons.

Les 17 et 23 juin, il assiste, sous Villaret Joyeuse, à deux combats. Dans le second, la flotte française, composée de 12 vaisseaux, dont un seul à trois ponts, et quelques frégates, rencontre la flotte anglaise composée de 14 vaisseaux dont 8 à trois ponts, et de plusieurs frégates.

Le *Formidable*, écrasé par des forces supérieures, est pris. Linois tombe : il reçoit une contusion à la tête, et une blessure à l'œil, qu'il perdit complètement. Il est de nouveau prisonnier des Anglais.

Il rentre en France, après deux mois de captivité et après avoir été échangé contre un capitaine de vaisseau.

Nommé chef de division, le 22 mars 1796, il commande le *Nestor*, de 74, et fait partie, sous Morard de Galles, de cette expédition d'Irlande qui fait tant de tort aux affaires de l'Inde Orientale. Cette expédition, qui doit être commandée par Hoche, ne part pas... Linois a sous ses ordres 4 vaisseaux, 4 frégates, 2 corvettes et 20 transports, le tout transportant quatre mille hommes. Ne voyant pas arriver la flotte de Morard de Galles, qui devait porter douze mille hommes commandés par Hoche, Linois, qui sait qu'une flotte anglaise, double de la sienne, se trouve au mouillage de Cork, ne juge pas prudent de risquer un débarquement dans les conditio

où il se trouve. C'est également l'avis de tous les officiers de terre et de mer qui sont à bord de ses vaisseaux. Il évite le blocus de Brest, et entre habilement dans ce port pendant la nuit, après avoir coulé quatre navires, et amariné une prise armée de 16 canons.

Nommé contre-amiral le 25 janvier 1800, il est chef d'état-major de Bruix, de Delmotte et de Latouche-Tréville.

En octobre 1800, il commande en second l'escadre de l'amiral Ganteaume. Il a son pavillon sur le *Formidable*.

Le 5 mai 1801, il se trouve à l'attaque de Porto-Ferrajo, à l'île d'Elbe.

Rentré à Toulon avec trois vaisseaux et une frégate, il est renforcé de deux autres frégates, et protège les convois de troupes entre Marseille et Toulon. Puis, il est envoyé à Cadix, pour y rejoindre l'escadre espagnole de Juan Moreno, qui devait, avec son escadre, secourir l'armée d'Egypte.

Ne pouvant passer le détroit, à cause des vents contraires, Linois se dirige sur Malaga. Le 4 juillet, il découvre près de terre une flottille de caboteurs surveillée par un brick anglais que commandait lord Cochrane ; c'était le *Speedy*, sorte de corsaire chargé de s'emparer ou de couler les petits bâtiments de la côte. Linois, arrivé au détroit, apprend que Cadix est bloqué par une nombreuse flotte anglaise sous les ordres de l'amiral Saumarez, et que l'amiral Warren, avec une autre flotte était à sa poursuite. Il mouille le 4 juillet, au soir sous les batteries d'Algésiras.

L'amiral Saumarez arrive dans la baie de Gibraltar pendant la nuit du 5 au 6 juillet.

Linois commandait trois vaisseaux et une frégate :

Le *Formidable*, de 80 canons, capitaine Lalonde ; ce vaisseau portait le pavillon amiral.

L'*Indomptable*, capitaine Moncousu, qui est tué au début du combat, et qui est remplacé par le commandant Touffet.

Le *Desaix*, de 74 canons, capitaine Christy de La Pallière ;

La *Muiron*, de 40 canons, capitaine Martinencq.

L'escadre anglaise comptait six vaisseaux, une frégate, et un lougre.

Le *César*, de 84 canons ;
Le *Pompée*, do.
Le *Spenser*, do.
L'*Annibal*, de 74 canons ;
L'*Audacieux* do.
Le *Vénérable* do.

La frégate portait 40 canons, et le lougre 16.

L'amiral anglais veut tourner l'escadre de Linois, et l'envelopper de ses feux. Mais Linois donne l'ordre d'échouer.

Le feu commence à 8 heures ½ du matin, le 6 juillet.

(Je ne peux relater ici tous les détails de ce combat, qui se trouvent dans les *Annales Maritimes* de 1820.)

Le combat dure avec acharnement jusqu'à 2 heures ½. A ce moment l'amiral anglais se retire. Ses vaisseaux étaient pour la plupart démâtés, et criblés dans leurs carcasses. Le vaisseau anglais le *Pompée*, qui avait amené, est remorqué jusqu'à Gibraltar. L'*Annibal* est pris.

Ce combat, un des plus terribles qui aient été livrés à cette époque, fait le plus grand honneur à Linois. Tous ses capitaines ont rendu justice à sa bravoure et à sa sagesse.

Lord Cochrane, prisonnier sur le *Desaix*, avait dit avant l'engagement à de La Pallière " qu'ils dîneront ensemble à Gibraltar ce soir." Le soir, le commandant français, en lui montrant les vaisseaux de sa nation qui se dirigeaient vers Gibraltar, lui dit : " Ceux-là iront y dîner, mais sans nous."

L'escadre anglaise perd 1,500 hommes.

L'escadre française a 186 hommes tués et 300 blessés.

Linois perd deux braves dans ce combat, les capitaines Lalonde et Moncousu.

Le peintre de marine Morel-Fatio a exposé au salon de 1836 un tableau représentant les épisodes exacts de ce combat. Ce tableau est actuellement au Louvre.

Le premier consul, par brevet du 28 juillet 1801, donne à Linois un sabre d'honneur comme récompense nationale. Ce brevet double ses appointements. Les autres officiers et combattants reçoivent également des récompenses.

Linois se réunit à l'amiral espagnol Moreno le 13 juillet.

Après la paix d'Amiens, 1802, Linois conduit un convoi de quinze cents hommes au général Leclerc, à Saint Domingue. Il revient à Brest avec l'escadre de Villaret.

D'après les clauses du traité d'Amiens, l'Angleterre restitue à la France Pondichéry et les comptoirs environnants. Le gouvernement français, pour des motifs que l'on ne comprend pas, est resté un an sans envoyer reprendre officiellement possession de ces colonies. Aussi lorsque les Anglais prévoient que la guerre va recommencer, ils ne veulent plus sortir de Pondichéry. Ce n'est qu'en mars 1803 que Linois et de Decaen sont dirigés dans l'Inde. Mais, c'est trop tard...

(A dater de ce moment je renvoie le lecteur aux événements survenus pendant les quatre croisières de Linois dans les mers des Indes orientales, au fur et à mesnre qu'ils se présentent à leurs dates, afin de ne pas me répéter.)

Après avoir été fait prisonnier au combat des îles Canaries, le 4 mars 1806, Linois est conduit en Angleterre ; il y arrive le 14 mai.

Depuis le 5 mai, on savait en Angleterre la prise du *Marengo* et de la *Belle-Poule*, à la grande joie de tous les négociants des ports de mer. On criait dans les rues des grandes villes : *The capture of the celebrated Linois* ! Mais on ne disait pas quelles étaient les forces qui l'avaient capturé. Parmi les navires se trouvaient *The London*, vaisseau de 110 canons, et l'*Amazone*, frégate de premier rang. Linois, avec son *Marengo* de 74, et sa frégate, était cerné par sept vaisseaux, deux frégates et une corvette !... Quand le *Marengo* amène, il est entouré par quatre vaisseaux plus forts que lui. Voilà ce que les bulletins officiels ne disaient pas.

Linois reste huit ans prisonnier sur parole en Angleterre. Napoléon le nomme comte de l'Empire avec un majorat.

A son retour en France, en 1814, Linois est fait chevalier de Saint-Louis, puis nommé gouverneur de la Guadeloupe. Il y arrive le 14 décembre. Le 24 mars 1815, il apprend le retour de Napoléon.

Il refuse de laisser débarquer à la Guadeloupe les troupes de l'amiral anglais Durham, qui venaient " faire respecter le drapeau blanc ! " Le commandant en second de la colonie, le baron Boyer de Peyreleau, se met à la tête d'un soulèvement ; il fait arrêter Linois, et arbore le drapeau tricolore.

Alors les Anglais s'emparent de la Guadeloupe. Linois, prisonnier, est conduit à Paris, et enfermé à l'Abbaye.

Passé en jugement, il est acquitté, en mars 1816, par le conseil de guerre permanent, puis il est réintégré dans son grade.

M. Boyer de Peyreleau est condamné à mort ; mais sa peine est commuée en vingt ans de prison dans une enceinte fortifiée.

Linois prend sa retraite le 24 juillet 1816, après 40 ans de service effectif, dont 21 à la mer. En 1825, il est nommé vice-amiral honoraire.

Le 1er mars 1831, Louis Philippe le crée grand officier de la Légion-d'Honneur.

Linois meurt à Versailles en 1848.

Son nom, comme ceux de Duperré, de L'Hermitte, de Bouvet, est encore populaire à l'ancienne Ile de France, dans les familles qui ont conservé le culte et le respect de la tradition.

— Arrivée à l'Ile de France du général Decaen.

En 1803, après avoir été nommé grand croix de la Légion d'Honneur, et capitaine général des établissements français

dans l'Inde, il s'embarque, le 6 mars, avec l'amiral Linois. Decaen était chevalier de Saint-Louis.

Il arrive à Pondichéry. La division française est bientôt surveillée par les Anglais. Des nouvelles, arrivées par l'Egypte et Suez, font pressentir une rupture certaine. Decaen laisse des instructions à son chef d'état-major, à Pondichéry, et trompant, à la faveur de la nuit, la vigilance des Anglais, il appareille pour l'Ile de France, où il arrive le 17 août. Le 22 septembre il reçoit l'annonce d'une nouvelle guerre.

Il a l'ordre de rester à la tête de tous les établissements français à l'est du Cap de Bonne Espérance. Ces colonies avaient été presque oubliées, pendant la révolution, par les gouvernements qui se succédèrent. Il fallait les réorganiser, et surtout calmer les haines excitées par douze années de troubles. Decaen y réussit. L'ordre se rétablit. Les administrations militaire, civile et judiciaire reprennent leur cours.

Malgré le dénûment dans lequel les laissa la métropole, Decan parvient, pendant huit ans, à défendre les îles de France et de Bourbon contre les attaques continuelles des Anglais.

Employant à propos le peu de bâtiments qu'il tient à sa disposition, il cause des pertes sérieuses aux ennemis, et sait leur susciter des embarras sur le continent de l'Asie. Les prises qu'il fait, au moyen de ses corsaires, portent souvent l'abondance dans la colonie, et lui fournissent les moyens de réparer et de ravitailler les escadres.

Au mois d'août 1810, quatre frégates, dont deux seulement peuvent combattre, embossées dans le Grand-Port, réduisent au silence, et sous ses yeux, quatre frégates anglaises.

Si Decaen avait reçu les secours qu'il demandait, il eut peut-être sauvé cette colonie, qu'il entreprit de défendre, cependant, avec une poignée de combattants, dans la proportion de un contre douze.

Obligé de capituler, on sait quelles sont les conditions honorables qu'il obtient.

Celui de ses fils qui est né dans la colonie, et qui y fut baptisé sous le nom d'Isle-de-France, mourut, il y a une vingtaine d'années, environ. (*)

La veuve d'Isle-de-France Decaen a laissé une fortune considérable (trois millions de francs environ) dont une partie des revenus sert à pensionner, pendant quatre ans, les grands prix de Rome à leur retour de la Villa-Medici.

Les œuvres de ces grands-prix sont réunies dans un musée qui porte le nom de *Musée Decaen*.

(*) Mon frère Prosper l'a connu à Paris.

Mais il arrive (ce que la donatrice n'avait pas prévu) que ce musée n'est composé que des œuvres que leurs auteurs n'ont pu vendre.

— Arrivée à l'Ile de France de M. Léger, préfet colonial. Il est nommé à ce titre pour les Indes, par arrêté du gouvernement du 11 septembre 1802 ; il quitte la France sur la division de Linois, le 6 mars. 1803.

M. Léger est à bord de la *Belle Poule*, avec le commissaire de marine Binot, et les troupes. Conformément aux instructions, la *Belle-Poule* prend les devants, et arrive à Pondichéry dix-huit jours avant le reste de la division.

M. Léger réclame des autorités anglaises la remise des établissements français conformément aux conditions du traité d'Amiens.

On le fait attendre ; mais il apprend la nouvelle arrivée par voie d'Egypte, de la déclaration de guerre, entre la France et l'Angleterre. La *Belle-Poule* gagne l'Ile de France, où elle arrive le matin même du jour où y aborde la division Linois, qui, s'était présentée également devant Pondichéry et dût se replier aussi sur l'Ile de France ; elle n'était pas à même de soutenir la lutte contre les flottes anglaises dans l'Inde.

Voici les états de service de Louis Léger. Il entre dans l'administration de Pondichéry en 1767.

Il est employé de la marine en 1770, et secrétaire du gouverneur de cette colonie en 1773.

M. Léger est sur le point d'être révoqué en 1775. Il n'inspirait pas de confiance à M. Law de Lauriston, alors gouverneur. M. de Courcy, ordonnateur demande son renvoi de l'administration. Mais, M. Léger est un employé très capable ; il connaît presque tous les dialectes de l'Inde. On le garde donc, tout en le faisant surveiller.

Il est nommé commis principal de la marine en 1779, et commissaire en 1780.

Il est envoyé à Saint Domingue en 1781.

Il est dirigé, de nouveau, sur l'Inde en 1787 ; il se trouve à l'Ile de France le 5 décembre de la même année, car il s'y marie avec Madame veuve Michel, fille de M. Duvergé, commissaire général de la marine dans cette colonie.

Il est nommé ordonnateur à Pondichéry en 1789.

Il est délégué, en 1791, pour porter au gouvernement métropolitain un projet d'alliance avec Tippoo-Saëb, et des présents de ce prince.

Il sert en France jusqu'en 1802, époque où le gouvernement français songe à envoyer une expédition dans l'Inde, après la paix d'Amiens, pour y reprendre ses possessions,

rendues conformément aux conditions. Ce n'est que le 6 mars 1803, c'est-à-dire un an après la signature de la paix d'Amiens (27 mars 1802), que part la division du contre-amiral Linois; elle arrive devant Pondichéry pour apprendre la nouvelle de la déclaration de guerre, et, par conséquent, le refus des Anglais de livrer la place et les autres comptoirs français que Decrès avait oublié de réclamer, et qui restent en leur possession jusqu'en 1816 !

M. Léger est installé dans ses fonctions de préfet colonial à l'Ile de France, le 28 septembre 1803.

Il laisse dans l'histoire de l'Ile de France un souvenir irréprochable. S'il a des formes un peu dures, c'est son seul défaut, mais il possède des capacités de premier ordre ; il est très utile au général Decaen.

Il quitte l'Ile de France quand elle devient l'île Maurice, sur le parlementaire *Ranger*. Il débarque à Morlaix le 6 juin 1811. Il est nommé préfet maritime à Brest, et obtient plus tard une retraite de quinze mille francs par an.

—Arrivée à l'Ile de France du capitaine Motard, commandant la *Sémillante*, de la division de Linois.

Motard (Léonard Bernard) est né à Honfleur en 1771. Son père était un officier supérieur de la marine royale.

Il s'engage comme volontaire en 1786 ; est nommé officier en 1793 ; navigue dans la Méditerranée avec Brueys, et, obtient, après la campagne, le grade de capitaine de frégate. Il fait partie comme chef d'état major en second de l'armée navale d'Egypte (19 mai 1798).

Au combat d'Aboukir, se trouvant seul sur *l'Orient*, il se jette à la mer quelques moments avant l'explosion de ce vaisseau. Prisonnier sur parole, il revient en France vers la fin de 1799, et devient adjudant en chef de l'escadre de Ganteaume. Il fait avec lui la campagne de la Méditerranée et de Saint Domingue. A son retour, il est nommé capitaine de vaisseau, et prend le commandement de la *Sémillante*, de la division de Linois, qui quitte Brest le 6 mars 1803. Il prend part à toutes les opérations de cette division jusqu'en décembre 1804.

Nous avons vu comment la *Sémillante* et son brave capitaine se sont comportés dans cette campagne ; nous n'y reviendrons pas. Motard fait un mal énorme à l'ennemi : la perte qu'il lui cause peut être évaluée, pour le compte seul de la *Sémillante*, à vingt millions de francs.

De retour à l'Ile de France, la *Sémillante* et le corsaire la *Bellone*, capitaine Perrond, fait lever le blocus de l'île par le *Pitt* et la *Terpsychore*. Puis la *Sémillante* ramène de Bourbon des prises qui y étaient bloquées.

Elle soutient, auparavant, un combat dans la rade de Saint Paul, et force les deux frégates anglaises, le *Sceptre* et le *Cornwallis*, à lever le blocus de Bourbon. En route pour l'Ile de France, elle fait fuir la frégate anglaise la *Dédaigneuse*.

En juin 1806, la *Sémillante* part en croisière dans le golfe du Bengale, et s'empare de trois bâtiments richement chargés ; puis elle rentre à l'Ile de France le 2 décembre. Cette croisière rapporte, net, à l'Ile de France plus de deux millions de francs.

Motard, avec la *Sémillante*, quitte l'Ile de France en février 1808 pour une nouvelle croisière. Il s'empare d'un bâtiment anglais près de Ceylan (15 mars). Le même jour, il est attaqué par la frégate anglaise la *Terpsychore*. Pendant une heure et demie, le combat est acharné. Motard est blessé à la tête et à l'épaule. La *Sémillante*, ayant perdu presque tout son gréement, profite de la nuit pour rentrer à l'Ile de France. La frégate anglaise ne la suit pas.

Elle y arrive en août 1808.

La *Sémillante* ne peut plus subir de réparations pour les combats. Elle est vendue au commerce. On lui donne le nom de *Charles*, en l'honneur de Decaen ; Robert Surcouf en a le commandement pour rentrer en France. Motard s'embarque comme passager sur ce navire, accompagné du brave enseigne Charles Baudin, le futur vainqueur d'Ulloa, qui avait perdu un bras dans le combat contre la *Terpsychore*.

Motard est créé contre-amiral. Il était chevalier de Saint Louis. Il fut commandeur de la Légion d'Honneur.

En 1811, il est nommé commandant de l'école spéciale de la marine à Toulon.

Après avoir pris sa retraite, il se retire à Honfleur, où il a vécu de longues années.

— (Quelques historiens fixent au 14 août l'arrivée de la division Linois à l'Ile de France. Le 17 semble la date exacte).

Arrivée à l'Ile de France de Pierre Bouvet, premier lieutenant de l'*Atalante*, capitaine Gaudin-Beauchêne, faisant partie de la division Linois.

Bouvet de Maisonneuve (Pierre Henri Etienne), est né au quartier de Saint-Benoit, île Bourbon, le 28 novembre 1775, de Pierre René Servais Bouvet de Maisonneuve et de Marie Etiennette Claudine Périer d'Hauterive.

En 1780, sa mère et lui se rendant en France sont faits prisonniers par un corsaire anglais, et conduits à Liverpool. Ils sont bientôt rendus à leur famille de Saint-Malo.

En 1787, son père l'embarque avec lui pour l'Inde sur le *Nécessaire*. Il revient en France en mai 1789.

Le 18 mars 1791, il est timonier sur la corvette le *Goëland*, et passe, en la même qualité, sur le vaisseau le *Tourville*, le 7 juin suivant.

Le 10 juillet 1792 il est reçu aspirant entretenu au concours présidé par Monge à Saint-Malo.

Il prête le serment de fidélité à la patrie.

Son père, qui avait le commandement de l'*Aréthuse*, l'embarque avec lui sur cette frégate.

Au retour de la campagne de la Méditerranée, Pierre Bouvet est fait enseigne de vaisseau. Il suit son père sur la *Ville de Marseille* et le *Patriote*, et partage sa captivité à Brest au commencement de la révolution. Il est mis en liberté le 15 mars 1795 ; le 25 du même mois, son père meurt à Paris d'une fièvre pernicieuse. Pierre Bouvet avait alors vingt ans.

Avant d'être embarqué sur un navire de guerre, Bouvet avait eu le temps de faire une petite opération commerciale sur la côte de Normandie pour subvenir aux besoins de sa famille.

Il est appelé à Cherbourg où il est embarqué sur la frégate, la *Carmagnole*, qui va se perdre au Havre. Puis, dirigé sur Brest, il passe successivement sur les frégates la *Rassurante*, la *Foudroyante* et la *Bravoure*. Cette dernière le ramène à Saint-Servan en juillet 1796. Il obtient dans ce port un emploi provisoire à terre.

Il demande un congé de quelques mois, et s'embarque, comme second de Giron, sur le corsaire le *Furet*, de Saint-Malo, en décembre 1796.

Du 17 janvier 1797 au 22 février, le *Furet* s'empare de trois navires ; mais, à cette dernière date, le corsaire est capturé et conduit à Plymouth.

En juillet 1797, l'équipage du *Furet* est échangé et reconduit à Morlaix.

Il reprend la course en novembre de la même année, en qualité de second sur le *Triton*, commandant Julien Lègue. A bord de ce corsaire se trouvent comme officiers Louis Quoniam, Joseph Cor, Grandmaison, Macé, et René Decaen.

Le corsaire quitte Saint-Malo le 15 novembre 1797.

Le 17 février 1798, il est pris par la frégate anglaise le *Melpomène*, commandée par Sir Charles Hamilton, et est conduit à Plymouth.

Après deux tentatives malheureuses d'évasion, Bouvet, épuisé par la maladie, est conduit à un hôpital de Plymouth ; il parvient, par un stratagème, à se faire repatrier parmi les incurables et les infirmes. Il revient à Morlaix, puis gagne Saint-Malo où il arrive en novembre 1798.

Le 20 décembre 1799, il quitte la rade de Saint Malo sur le corsaire le *Furet*, dont la maison Moulin & Cie., de Saint-Malo, lui avait confié le commandement. Le *Furet* est un lougre de quatre-vingt-cinq tonneaux, armé de 14 canons de 3 livres de balles, et monté par 32 hommes composés en majeure partie de recrues timides et inexpérimentés.

Le 26 décembre, il s'empare d'un brick anglais sur lequel on place sept hommes et un officier. Puis il rencontre quatre bâtiments escortés d'un brick de guerre, le *Viper*. Le combat est décidé ; après une lutte acharnée, le *Furet* est pris. Bouvet assez grièvement blessé, est déposé à l'hôpital de Mill-Prison.

Au bout d'une quinzaine de jours, il est renvoyé, avec son équipage, en France, sur promesse de ne pas servir durant les hostilités, et de ne reprendre du service qu'après avoir été régulièrement échangés.

De retour à Saint Servan, il remplit le rôle de vigiste, poste auquel sa blessure à la jambe le condamnait.

En 1801, il est attaché au port de Brest, mais ne navigue pas.

En 1802, il fait la campagne de la Guadeloupe sur le *Redoutable*, commandé par son parent le contre-amiral François Bouvet de Précourt.

Au retour de cette campagne Pierre Bouvet est fait lieutenant de vaisseau, et désigné pour servir sur la frégate l'*Atalante*, qui fait partie de la division qui doit se rendre à Pondichéry sous le commandement du contre-amiral Linois.

(Je renvoie le lecteur aux événements de 1803, 1804 et 1805, afin de ne pas me répéter. La campagne de l'*Atalante* est racontée jusqu'au jour de son naufrage qui eut lieu le 3 novembre 1805 au Cap de Bonne Espérance).

Après le naufrage de l'*Atalante*, le capitaine Gaudin-Beauchène envoie Bouvet à l'Ile de France sur un navire américain, le *Charles*. Ce bâtiment est visité par la frégate anglaise le *Pitt*, devant le Port-Nord-Ouest de l'Ile de France, le 17 janvier 1806. Bouvet, reconnu, est constitué prisonnier, et conduit à Bombay. C'est la cinquième fois qu'il est le prisonnier des Anglais. L'amiral Pellew, qui commande sur la côte malabare, le renvoie à l'Ile de France sur parole de ne pas servir avant d'être échangé. Il est ramené par la même frégate ; un canot parlementaire le débarque à l'Ile de France le 1er juin 1806.

En attendant son échange, qui eut lieu peu après son retour, Bouvet fait construire à l'île de France un *patmar*, semblable à ceux qu'il a vus sur les côtes de l'Inde, et qui ne sont guère visités par les Anglais. La description de ce patmar se trouve

dans une autre partie de ce livre. Bouvet veut en retirer de grands services. Il lui donne le nom d'*Entreprenant*, et prend pour premier officier M. de Langlard, qui avait donné ses soins à la construction de ce bâteau, et pour officier de batterie (un seul canon), M. Leguen de Lacroix.

Il quitte l'Ile de France le 7 décembre 1807. Il passe à Bourbon voir sa famille, et appareille le même jour.

Il arrive à la côte Malabare le 23 janvier 1808, et change l'appareil de voilure de son bateau en celui du vrai patmar de la côte. Il passe devant Bombay, navigue au milieu des navires de guerre ennemis, et arrive à Surate. Il revient dans le sud, et le 7 février, il rencontre le paquebot-poste anglais la *Marguerite*, dont il s'empare. Ce paquebot portait les dépêches pour la Mer Rouge. (Voir cette date).

Bouvet de retour à l'Ile de France, avec sa prise, obtient de Decaen de faire construire un petit navire selon le modèle d'un ancien corsaire de Saint Malo, le *Duc de Chartres*, qui pourrissait au fond du port.

Pendant ce temps, il obtient d'aller voir sa famille à l'île Bourbon.

Apprenant que la construction de son petit navire arrivait à son terme, Bouvet quitte l'île Bourbon sur un petit brick ayant à bord une traite de malgaches. Il était accompagné du capitaine Barois, aide-de-camp et en même temps beau-frère du capitaine général Decaen.

Par le travers de Sainte Rose, où le brick était allé chercher le vent, il tombe au milieu de la croisière anglaise de la division Corbett. L'*Otter*, commandé par le capitaine Willoughby est chargé d'amariner le brick. Bouvet muni d'un passeport de marchand se fait passer pour très malade ; il est transporté à bord de l'*Otter*, dans les bras de quelques matelots. On le comble de soins. Puis, il propose à Corbett de lui racheter son brick et sa cargaison pour dix mille piastres. Le marché est conclu. L'*Otter* arrive devant Saint Denis ; Willoughby touche l'argent et va gagner le large, lorsqu'il apprend à qui il avait eu affaire, et découvre le stratagème de Bouvet. Il veut revenir en arrière ; mais trop tard. Bouvet a pu gagner le rivage dans un canot, avec son ami Barois. Le brick et son contenu sont à l'abri sous les canons de la côte.

Le 1er août 1808, Bouvet peut revenir à l'Ile de France.

Le *Nouvel-Entreprenant* est construit pour la marche. Il quitte l'Ile de France le 4 octobre 1808. (Voir à cette date sa mission à Ormuz, etc)

Le 10 février 1809, il arrive à la capitale des Maldives.

salue le pavillon du roi de 21 coups de canon qui lui sont scrupuleusement rendus.

Vers le milieu du mois d'octobre 1808, arrive à l'Ile de France la mouche No. 6, commandée par le lieutenant de vaisseau Ducrest de Villeneuve. Elle porte les nouvelles des événements d'Espagne. Decaen l'envoie à Manille, en parlementaire, pour sonder les dispositions du gouverneur don Fulgueras. Il ne se faisait aucune illusion sur les sympathies des Espagnols pour Ferdinand VII au lieu de Joseph ; mais, enfin, il voulait en avoir le cœur net. Le lecteur verra ailleurs comment ce parlementaire a été reçu par les Espagnols de Manille. Depuis cinq mois, Decaen ne recevant aucune nouvelle de cette *Mouche*, se décide à envoyer à Manille Bouvet sur l'*Entreprenant*. Avant de partir, Bouvet fait une croisière autour des deux îles, avec la *Manche* et la *Vénus* sous le guidon d'Hamelin. Devant Saint-Denis, l'*Entreprenant* donne la chasse à la frégate anglaise l'*Iphigénie* qui lui échappe pendant la nuit. Bouvet revient à Saint Paul, et fait route pour Manille (mai 1809) (voir 6 mars 1808, la *Manche* et Dorval de Guy); (voir la *Vénus* et Hamelin, 1801).

Le 15 juillet, Bouvet s'empare, dans la rade de Tolosmaë, du navire le *Clyde* de 450 tonneaux. Il le dirige sur l'Ile de France sous le commandement de M. de Langlard ; puis il jette l'ancre à Achem. En quittant ce port, il rencontre le schooner la *Marguerite*, de 6 canons, qui servait d'éclaireur à la division anglaise de Penang, et qui recherchait l'*Entreprenant*. Le gouvernement anglais avait promis une prime pour la capture de ce navire, que les marins anglais avaient surnommé l'*Eclair*.

Le 28 août 1809, Bouvet entre dans la baie de Manille sous pavillon parlementaire. Il expédie un canot parlementaire à terre. Il ne reparaît pas. Le lendemain, l'*Entreprenant* est reçu à coups de canons par tous les navires anglais qui se trouvent dans le port.

Bouvet envoie un ultimatum au gouverneur de la place, le 4 septembre. Le 5, les canotiers, l'état-major et l'équipage de la mouche *No. 6* lui sont rendus.

Sa mission remplie, Bouvet quitte ces parages.

Le 11 novembre 1809, il s'empare du brick anglais de 300 tonneaux la *Maria*, et l'expédie à l'Ile de France sous la conduite de l'enseigne Esnouf.

Le 19 novembre, l'*Entreprenant* rencontre par le travers de Poolo-Aor, un convoi de Chine escorté par la frégate anglaise la *Dédaigneuse*. Bouvet donne la chasse au premier navire du convoi. La *Dédaigneuse* le suit ; mais le soir, se

[illegible]

[illegible] Duperré [illegible]

[illegible] Néréide était déjà presque réduite au silence [illegible] Duperré [illegible] de la frégate ennemie [illegible]. Après la prise de la Néréide, la bataille est considérée comme perdue par les Anglais...

Après la capitulation de l'Île de France, Bouvet se rend à l'île Bourbon pour ses affaires personnelles. Il revient à l'Île de France avec sa famille, et s'embarque, avec elle, sur le parlementaire l'*Adèle*, un des derniers, le 14 avril 1811, et arrive à Morlaix le 11 août suivant.

Pendant ce séjour à l'Ile de France, Bouvet est victime d'un guet-à-pens au théâtre de Port-Louis. Le gouverneur Farquhar veut à tout prix habituer les colons de Maurice à se lever et à se découvrir pendant que les vainqueurs chantent le God Save.

Ce chant national était, alors, entonné pendant un entre-acte au théâtre.

Un soir donc, à la fin d'un acte, les autorités font envahir la salle par 300 soldats et 60 matelots. Les issues du théâtre sont fermées. Le gouverneur, en grand costume, occupe sa loge avec son état-major ; la salle est pleine d'officiers de terre et de mer ; plusieurs pelotons de soldats armés sont placés au dehors de la salle, et ont l'ordre de ne laisser sortir personne.

Bouvet et plusieurs de ses amis, MM. Charles Cunat et Vigoureux, se lèvent, comme tout le monde, pour sortir après avoir posé leur chapeau sur leur tête. Des hurlements féroces sont aussitôt lancés par les militaires anglais de toute nuance, car ils en veulent au chapeau de Bouvet.

Les sabres sont tirés. M. Périer d'Hauterive, beau-frère de Bouvet, en arrache un des mains d'un major. Au même moment, un sabre enlève le chapeau de M. Cunat, croyant avoir affaire à celui de Bouvet.

Au milieu de tous ces sabres levés sur Bouvet, qui tenait son chapeau à deux mains sur sa tête, un habitant des quartiers, M. Guérin, supplie Bouvet de lui permettre de prendre son chapeau afin d'éviter l'effusion du sang !

Voilà une de ces aventures combinées et encouragées par ce gouverneur Farquhar, qu'une légende de camaraderie ébergée au Réduit a présenté comme le type du meilleur gouverneur de ce pays, en le faisant passer même avant Labourdonnais ! (*)

Arrivé à Paris, Bouvet, aussi loyal que brave, réclame au ministre ses droits sur les prises anglaises qu'il a faites, ou qu'il a contribué à faire, à l'Ile de France. Il essuie un refus catégorique. Le ministre Decrès refuse de lui reconnaître son grade de capitaine, octroyé si justement par Decaen. Decrès n'aime par Decaen, et tout s'explique.

Cependant l'empereur fait rendre justice à Bouvet. Il lui confie le commandement du vaisseau le *Gaulois*, et le rattache à l'escadre du vice-amiral Allemand.

Bouvet demande à l'empereur de retourner en croisière dans les mers de l'Inde, avec un vaisseau de 80 canons. En janvier

(*) Nous verrons dans la partie historique de l'occupation anglaise la valeur de ce gouverneur qui, par deux fois, a quitté la colonie pour la livrer à des majors qui ont fait une besogne à laquelle il ne voulait pas associer son nom.

1812, on lui donne une division de deux frégates et d'une corvette. Il met son guidon sur la *Clorinde*. Au moment de partir, on apprend que les Anglais se sont emparés de Batavia. La croisière est remise.

Bouvet insiste pour avoir le commandement d'un vaisseau de 80 afin d'abimer le commerce de l'ennemi dans l'Inde.

Au lieu d'un vaisseau, on lui confie vers le 15 octobre 1812, une petite division composée de deux frégates, en armement sur la Loire : l'*Aréthuse*, et le *Rubis*, capitaine Olivier.

L'*Aréthuse* est une mauvaise frégate, sous tous les rapports. Son équipage, composé de recrues, a besoin de l'instruction la plus élémentaire. Le ministre compte sur le génie de Bouvet, à tel point que l'habillement de son équipage lui arrive en ballots de pièces non ouvrées, le 22 novembre 1812, et Bouvet reçoit l'ordre de prendre la mer le lendemain.

Le 23, Bouvet quitte la rade de Saint-Nazaire à midi. Dès qu'il est en pleine mer, une division anglaise de trois frégates, commandée par le commodore Pym, le même qu'il a vaincu au Grand-Port, laisse porter sur les deux frégates françaises ; puis, elle gagne le large. Pendant la nuit, on se perd de vue. Cette rencontre ne paraît pas fortuite à Bouvet ; il soupçonne son pilote de connivence avec les Anglais. Ce soupçon ne fut pas vain. Plus tard, ce même pilote est jugé et condamné pour avoir communiqué avec l'ennemi.

La petite division française, après avoir éprouvé du gros temps, se rend aux Açores, puis, entre Madère et les Canaries, elle prend et détruit dix bâtiments, dont, cinq anglais, un espagnol, trois portugais et un américain.

Le 5 février 1813, le *Rubis* se perd sur une des îles de Los près de Sierra Leone.

Le 7, l'*Aréthuse* combat, à bout portant, la frégate anglaise l'*Amélia*, capitaine Irby, et l'oblige à fuir. Ce combat est l'un des plus beaux qui aient été enregistrés dans les annales de cette époque.

Le 9, il sauve l'équipage du *Rubis*, et brûle la carcasse de cette frégate.

Bouvet opère son retour sur les côtes de France. Il capture encore trois bâtiments de commerce, donne la chasse inutilement à trois corvettes anglaises, s'empare du corsaire le *Cerberus*, et arrive à Saint-Malo, avec l'*Aréthuse*, le 18 avril 1813.

Bouvet, dans sa carrière, a combattu six frégates ennemies : trois ont amené pavillon, deux se sont détruites, et la dernière vient de fuir à toutes voiles.

L'empereur fait exécuter, aux frais de l'état, un tableau représentant l'*Aréthuse* délabrée, poursuivant l'*Amélia*, aussi délabrée qu'elle. Il accorde, par décret du 12 juillet 1813, daté de Dresde, dix-neuf croix de chevaliers de la Légion d'Honneur pour l'état-major et l'équipage de l'*Aréthuse*, et celle d'officier pour Bouvet. En 1813, Bouvet avait 38 ans d'âge, et 27 ans de service.

A ce moment, Bouvet éprouve de grands malheurs de famille. Il tombe, lui-même, fort souffrant à Saint-Servan, et se démet de son commandement de l'*Aréthuse*.

C'est dans cette situation que le trouvent les évènements de 1814.

Le 21 juin 1818, pendant la première restauration, il est chargé, avec la *Flore*, d'escorter un convoi de onze navires du port d'Anvers à celui de Brest. Il reçoit la croix de Saint-Louis.

Bouvet avait été chargé par le roi d'aller reprendre possession de la colonie du Sénégal ; mais le retour de l'empereur ajourne cette expédition.

En juin 1816, le colonel Schmaltz, nommé gouverneur de cette colonie, s'embarque sur la frégate la *Méduse* pour prendre possession du Sénégal. Il périt dans le naufrage, resté tristement célèbre, de cette frégate, le 2 juillet 1816, sur le banc d'Arguin. Le peintre français Géricault a fait, en 1819, un grand tableau qui est au Louvre, représentant le *Radeau de la Méduse*, un des chefs-d'œuvre de l'école contemporaine.

En 1818, Bouvet demande sa retraite.

Le nouveau gouvernement obtient de Bouvet de retirer cette demande, et lui accorde un congé illimité avec solde entière.

Le 5 juillet 1819, Louis XVIII lui accorde la croix de commandeur.

Le 15 septembre 1821, Bouvet demande de nouveau sa retraite.

Il en est encore dissuadé : bref, il réitère sa demande pour la troisième fois. Une ordonnance du 30 octobre 1822, l'admet à la retraite avec le grade de contre-amiral honoraire.

A l'avènement du gouvernement de juillet, Bouvet est élu député d'Ile et Vilaine ; il siège avec les libéraux.

Le 26 avril 1831, il est fait grand officier de la Légion d'Honneur.

En 1832, il est désigné par l'île Bourbon pour la représenter au conseil des colonies.

En 1840, Bouvet publie son *Précis des Campagnes*. Son parent, M. Eugène Fabre, constate des divergences de dates et d'événements entre ce livre, écrit de souvenirs, et les ar-

chives de la marine, qui sont immuables... Il m'a été donné, dans mes recherches, de constater la même divergence.

En 1853, Napoléon III, par décret du 5 février, nomme Bouvet contre-amiral titulaire, au cadre de réserve.

Bouvet meurt à Saint-Servan, le 18 juin 1860, à dix heures du soir, à l'âge de quatre vingt cinq ans, entouré de sa famille, et de l'estime générale. Une petite-fille de Pierre Bouvet, Madame Carette, a été dame d'honneur de l'impératrice Eugénie.

Bouvet fit perdre à l'ennemi. dans sa carrière, à une époque où la guerre régnait à l'état normal, vingt huit vaisseaux de tout rang ; vingt-six ont été pris ou coulés, et deux ont été mis hors d'état de servir, après avoir échappé à la capture.

Voici maintenant les noms des principaux officiers qui ont servi sous les ordres de Bouvet pendant les campagnes du patmar l'*Entreprenant*, du *Nouvel-Entreprenant*, de la *Minerve*, de l'*Iphigénie*, et de l'*Aréthuse*.

Tous ces officiers, qui ont contribué aux succès de Bouvet étaient aussi patriotes et aussi braves que leur commandant :

Dubois, Vielch, de Langlard, Leguen-Lacroix, Esnouf, Chupin, Lafitte, Focard, Bertin, Villier-Adam, Villeneuve-Champierre, Grèle, Prenat, Guérin, Larochassière, Bruneau, Mondon, Lane, Kerusec, Flotte, Boyer, Demiané, Lafond, René Decaen, Roussin, Rabaudy, Moulac, Montand, Isaïe Longueville, Bazin, Lefébure, Sébire, Prévost Lancristin, Mourgues, Duplessis, Chovot, Charles Cunat, Coste, Labaronais, Vandercruyx, Vigoureux, David, Brun, Ménagé, Debèze, Dujardin, Gardy Lachapelle, Deperon, Mercier, Danycan, Desprez, Courson, Vincent Desmarets, Jean Michel, Levêque, Gautreau Ruel, Boits, Eugène Duhautcilly, etc.

L'île Bourbon n'a pas encore élevé un monument à la mémoire du plus illustre de ses enfants. Saint-Servan a donné le nom de Pierre Bouvet à la plus belle place de la ville.

Le buste de Pierre Bouvet est placé, à Versailles, dans la galerie des illustrations nationales. Il est vrai de dire que Pierre Bouvet n'était ni poète, ni politicien.

6 Septembre.—Linois, en appareillant secrètement de Pondichéry, pendant la nuit du 13 au 14 juillet, afin de sauver la division d'une perte certaine, a eu la douleur de se voir obligé d'abandonner à Pondichéry le brave commandant Binot, deux cents hommes de troupe, et un état major d'administration. Binot reçoit l'ordre des Anglais de se rendre à discrétion. Il refuse par trois fois. Il se défendra jusqu'à la dernière extrémité. Il se retranche dans les casernes, et déclare que pas un Français n'en sortira vivant. Les Anglais cernent ces casernes avec 600 soldats, plus deux compagnies de grenadiers, une de

cipayes, quatre canons, et l'équipage du vaisseau de 54 le *Sherness*. Binot refuse toujours de se rendre à discrétion. Au moment d'attaquer cette vaillante petite garnison, les Anglais consentent à lui accorder les honneurs de la guerre. Elle sort de son retranchement, avec armes et bagages, drapeau déployé, tambours battant. Les officiers, conservent leurs épées ; les soldats déposent leurs armes sur le glacis.

Ils sont bientôt repatriés en faisant le serment de ne pas porter les armes contre l'Angleterre pendant un an et un jour.

15 Septembre.—Départ de l'Ile de France, pour Mascate, de l'*Atalante*, conduisant à cette destination le citoyen Cavaignac, ex-conventionnel, nommé commissaire par le premier consul, ayant le titre d'agent commercial à Mascate.

Cavaignac avait aussi pour mission d'annoncer à l'iman la rupture de la France avec l'Angleterre, d'éloigner l'iman de cette dernière puissance, et, enfin, de diriger sur l'Ile de France du soufre, du salpêtre et autres matières de guerre.

Cavaignac avait quitté la France sur la division Linois.

L'iman redoutant, avec raison, la reprise des hostilités entre la France et l'Angleterre, refuse de le recevoir en sa qualité officielle. Il craint que les Anglais, devenus très forts à cette époque, dans ces parages, ne saisissent ce prétexte pour s'emparer de ses navires, et ne nuisent à son commerce.

Cavaignac revient à l'Ile de France sur l'*Atalante*.

Cavaignac était le père d'Eugène, qui a joué un grand rôle pendant la révolution de 1848. Eugène a laissé, en Algérie, comme général plein de bravoure, un souvenir impérissable.

16 Septembre.—Mort à l'Ile de France de Baudin, commandant de l'expédition des terres australes.

18 Septembre.—Naissance de Jacques Désiré Laval, qui fut le Révérend Père Laval, de la congrégation du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie. Il est né dans le diocèse d'Evreux, au village de Croth, sur les bords de l'Eure, le premier jour complémentaire de l'An XI de la République, soit le 18 septembre 1803.

Le R. P. Laval arrive à Maurice le 15 septembre 1841, avec monseigneur Collier. Il meurt le 9 septembre 1864 à Port-Louis.

Il est considéré comme le Saint de l'île Maurice.

25 Septembre.—Arrivée de la corvette le *Berceau*, capitaine Halgan, partie de Lorient le 23 juin, portant confirmation de la nouvelle de la déclaration de guerre, le 16 mai, entre la France et l'Angleterre.

Elle porte aussi au général Decaen sa nomination officielle de gouverneur capitaine-général.

Le nom de Halgan n'est guère connu dans l'ancienne colonie de l'Ile de France que par les bibliophiles ; il a été un des grands amiraux de France ; sa carrière s'est déroulée en Europe.

Emmanuel Halgan a été vice-amiral, commandeur de l'ordre de Saint Louis, grand officier de la Légion d'Honneur et de plusieurs ordres étrangers. Il est né à Donges, département de la Loire-inférieure, le 31 décembre 1771. Son père était avocat du parlement de Rennes. Halgan s'embarque comme volontaire sur un bâtiment du roi, à l'âge de 13 ans.

La plus grande partie de l'existence de ce marin s'étant donc passée en Europe, je renvoie le lecteur à la *Biographie des contemporains*, à la *France-Maritime*, etc.

Halgan, en 1803, se trouve à l'Ile de France sous les ordres du contre-amiral Linois. Il était alors capitaine. Il est en croisière à Sumatra avec la *Sémillante*, capitaine Motard. Il s'empare du beau vaisseau la *Comtesse de Sutherland* en décembre 1803. Il prend part au combat contre les bâtiments anglais venant de Chine, au devant desquels la division s'était portée par le détroit de Gaspard.

Après cette croisière, Halgan est envoyé en France avec les dépêches de la colonie de l'Ile de France.

De 1819 à 1830, l'amiral Halgan a été député du Morbihan.

En 1834, il a été gouverneur de la Martinique jusqu'en 1836, époque où il est créé pair de France.

Halgan a fait au ministre un rapport sur le combat du convoi de Chine, à Poolo-Aor, du 15 février 1804, échappé à Linois. Il dit que la division ne pouvait soutenir un combat aussi inégal.

— Charles Mathieu Isidore Decaen, général de division, arrivé à l'Ile de France le 17 août, reçoit la confirmation de sa nomition de gouverneur général, avec le titre de *capitaine-général des établissements français à l'est du Cap de Bonne-Espérance*, ce jour le 25 septembre 1803.

Le titre de capitaine-général correspondait à celui de maréchal de France. Decaen en avait toutes les prérogatives, et ses émoluments coloniaux étaient considérables. Madame Decaen était très charitable, et ses salons étaient toujours ouverts.

Charles Mathieu Isidore Decaen est né le 13 avril 1766, à Caen. Son père était avocat, et avait acheté une charge de judicature dans l'élection de Caen, où il l'exerça jusqu'à sa mort, qui fut prématurée. Le jeune Decaen avait alors onze ans. A l'âge de dix-huit ans, il s'engage comme volontaire dans l'artillerie

de marine. Il y reste trois ans, et après ce temps de service, il rentre dans sa famille, et se met à étudier le droit.

En 1792, lors de la déclaration de guerre, il rentre dans l'armée. Il est nommé sergent-major des volontaires du Calvados ; puis capitaine, en 1793.

Tels sont ses débuts dans la carrière militaire. Le cadre de ce livre ne permet pas de le suivre dans ses campagnes en Europe ; il faudrait un volume pour raconter cette existence héroïque ; je suis obligé de me borner à sa mission à l'Ile de France, et un volume ne suffirait pas encore pour étudier cette mission avec quelques détails. Je ne citerai que les principaux faits de sa carrière coloniale.

Decaen était un des officiers des plus distingués de l'armée française. Il fait les campagnes sous Kléber, sous Hoche en Vendée, et sous Moreau en Allemagne. Avec Richepanse, il contribue à la victoire de Hohenlinden. Lorsque Moreau voit arriver Decaen, la veille au soir de cette bataille, il s'écrie " Voilà Decaen ; demain la victoire est à nous ! " De 1792 à 1801 (paix de Lunéville), le nom de Decaen est cité avec honneur dans les rapports de Canclaux, de Dubayet, de Marceau, de Hoche, de Kléber, de Pichegru et de Moreau.

Le 26 septembre 1803, Decaen, capitaine général des établissements français à l'Est du Cap de Bonne Espérance, se fait reconnaître officiellement en cette qualité à l'Ile de France.

Nommé provisoirement à cette fonction, en 1802, pour l'Inde, il accompagne Linois à cette destination. Il y acquiert de suite la conviction que toute lutte est devenue impossible, dans les conditions actuelles d'armements contre la puissance grandissante de l'Angleterre en ces contrées. Il décide donc d'établir à l'Ile de France le siège de son gouvernement ; il considère cette île, jointe à sa voisine l'île de la Réunion, comme la clef de la défense des intérêts français dans la mer des Indes. En même temps, il régénère cette possession importante dans son administration civile, judiciaire et militaire.

Je ne peux ici donner qu'un léger aperçu des actes qui contribuent à relever l'Ile de France à cette époque ; leurs traces restent comme une gloire pour le nom de Decaen. Il est comparé à Labourdonnais. Sans l'avoir égalé, l'histoire peut dire que Decaen a marché sur ses traces ; mais elle dira certainement, que ces deux hommes ont marqué, l'un, le commencement, l'autre la fin héroïque de la belle colonie de l'Ile de France. Le nom de Decaen est impérissable dans notre colonie, quelque nom qu'elle porte ou qu'elle portera. La législation que Decaen applique à l'Ile de France, avec la promulgation des

nouveaux codes français, porte son nom : le CODE DECAEN ; ce code doit, aux termes de la capitulation de 1810, rester inviolable dans cette colonie. On sait ce qu'il est devenu : un souvenir glorieux que rien, absolument rien, n'a remplacé avantageusement. Cette dernière opinion peut paraître une hérésie pour beaucoup de lecteurs, parmi lesquels il s'en trouvera encore qui hausseront les épaules. Mais qu'ils se fassent une idée du rétablissement du ministère public et des codes français, et qu'ils disent si nous assisterions à l'immoralité qui, de nos jours, sévit à l'île Maurice.

Je suivrai, selon leurs dates, les principaux événements qui illustrent le gouvernement de Decaen. Si Decaen fût resté aux armées de France son nom eut brillé à côté de ceux des grands maréchaux de l'empire. Mais l'envie l'a relégué aux colonies...

Decaen quitte l'Ile de France en janvier 1811, sur le parlementaire l'*Emma*. Il débarque à Morlaix le 6 avril de la même année.

Il passe devant un conseil d'enquête pour avoir capitulé. Il est acquitté honorablement. Le lecteur trouvera plus loin le procès-verbal de cette enquête, qui est la pièce officielle constatant la reddition de l'Ile de France à l'Angleterre, avec tout ce qui s'y trouve, et les forces respectives officielles des combattants au moment de l'attaque des Anglais. C'est le seul document auquel on puisse ajouter foi dans la circonstance.

Peu après son retour en France, Decaen est envoyé en Espagne gour remplacer Macdonald. Il commande en chef l'armée de Catalogne forte de trente mille hommes.

En 1812, il est fait comte de l'empire.

En 1813, il est envoyé en Hollande. Il y trouve une armée désorganisée. Decaen qui, à cause de sa franchise, avait été surnommé " Bouche d'or ", ne cache pas son désappointement à l'empereur.

Il est renvoyé dans le midi pour reprendre Bordeaux que le maire, le comte de Linch, anglais d'origine, avait ouvert aux Anglais.

Decaen, ayant appris l'abdication de l'empereur, signe une armistice avec lord Dalhousie.

A la première restauration, il reste commandant militaire à Bordeaux.

Au retour de l'empereur de l'île d'Elbe, Decaen est fidèle à son serment aux Bourbons. La duchesse d'Angoulème qui est à Bordeaux, se décide à quitter la France à l'approche du général Clausel.

Decaen pourvoit à l'embarquement de cette princesse ; puis, il retourne dans sa famille, à Paris.

Trois mois après que Louis XVIII eût quitté la France, Decaen accepte de Napoléon le commandement du midi de la France. Après le désastre de Waterloo, il revient à Paris.

Il est arrêté le 13 décembre 1815 ; il est détenu à l'Abbaye pendant quinze mois. Sa tête est demandée...

Il se trouve dans cette prison avec Drouot, Cambronne, Peret de Morvan, de Thiard, Boyer de Peyreleau, Bonmaire, Blanquefort, Debelle, Belliard, Linois, Berton, etc.

Une ordonnance du roi, en date du 23 février 1817, rend la liberté à Decaen, l'amnistie prononcée lui étant applicable.

Il est mis à la retraite en 1824.

Après 1830, le gouvernement libéral de Louis-Philippe le rappelle ; il est nommé président de la commission de l'organisation de l'armée au ministère de la guerre.

Decaen meurt le 9 septembre 1832 d'une attaque de choléra, près de Montmorency, en sa maison de campagne de " la Barre ", dans la vallée de Cernay.

Le *Moniteur* du 14 septembre 1832 paie un tribut d'éloges à sa mémoire. Et l'Ile de France n'a perpétué son glorieux souvenir par nulle trace.

Cependant, son nom a été donné à une affreuse petite rue de cette ville de Port Louis qui a vu la gloire et les malheurs immérités d'un des hommes les plus extraordinaires qui soient venus dans ce pays.

— " Proclamation : François Louis Magallon Lamorlière, " gouverneur général des îles de France et de la Réunion ;

" Aux autorités constituées et aux habitants des dites îles :

" Paris, 20 Ventose An XI (11 mars 1803).

" Le ministre de la marine et des colonies,

" Au général Magallon,

" Le gouvernement général avait nommé le général Decaen à " la capitainerie générale des établissements français dans " l'Inde ;

" Mais la situation de l'Europe ayant changé, le premier " consul a décidé qu'aussitôt que cette lettre vous sera remise " par le général Decaen, vous aurez à le faire reconnaître " pour capitaine géneral des îles de France et de la Réunion, " et vous y servirez en qualité de son lieutenant général, im- " médiatement sous ses ordres.

" M. Léger sera reconnu comme préfet colonial des deux " îles. " (signé) Decrès.

" En conséquence le général Decaen et le préfet colonial " Léger sont reconnus, le premier en qualité de capitaine gé- " néral, le second en qualité de préfet colonial des deux îles " de France et de la Réunion.

" Port Nord Ouest, Ile de France, le 2 Vendémiaire An " XII (23 septembre 1803).

" MAGALLON ".

— De 15,000 habitants que l'île de la Réunion possédait en 1750, sa population est, en 1780, de 33,506 habitants ; un recensement opéré en 1804, accuse la présence de 4,710 européens ou créoles issus d'européens, 4,215 créoles issus de race melangée ; et de 55,665 africains affectés a la culture ou aux autres travaux manuels ; en tout 64,590 âmes.

27 Septembre.—Réorganisation des gouvernements des îles de France et de Bourbon (ou la Réunion).

28 Septembre.—Le général Decaen, conformément aux instructions de la métropole, dissout l'assemblée coloniale, se basant sur la loi du 30 floréal an X ; l'article 4 et dernier est aussi conçu : " Nonobstant les lois antérieures le régime des " colonies est soumis pendant dix ans aux réglements qui " seront faits par le gouvernement." Les colons, jaloux, cependant, de leurs franchises, se soumettent, par patriotisme, pendant la guerre, à ce dur sacrifice qu'ils croient temporaire. On verra le général Decaen, dans ses tournées dans l'île, se rendre bien compte des sentiments des colons à cet égard.

Les dix années expirées, c'est-à-dire, en 1812, les colons réclament du gouvernement anglais leurs droits garantis par les termes exprès de la capitulation.

Le nouveau gouvernement fait des promesses, et n'en tient nul compte ; il se comporte, au contraire, très durement envers les conquis. C'est de cette circonstance que date la lutte des colons de l'île Maurice pour la revendication de leurs droits.

— Le capitaine général nomme M. Crespin commissaire de justice.

Tous les services judiciaires sont remis au nouveau titulaire, et les autres services à leurs chefs respectifs.

29 Septembre.—Le commissaire de justice, M. Crespin, annonce la composition des nouveaux tribunaux, rétablis comme en 1789. Les dénominations de tribunal de première instance et de tribunal d'appel sont maintenues.

Les membres de ces tribunaux sont immédiatement nommés.

Des commissaires civils sont nommés dans les quartiers de l'île pour remplacer les municipalités et les juges de paix.

— Le général Magallon-Lamorlière est envoyé à Bourbon en qualité de lieutenant du capitaine général, chargé du gouvernement de cette colonie.

M. Marchand est nommé sous-préfet de l'île Bourbon.

Le général Vandermaësen est nommé au commandement des troupes à l'Ile de France.

Le général Des Brulys est nommé chef de l'artillerie.

Le colonel du génie de Richemont est chargé de la direction des fortifications des deux îles et de leurs dépendances.

Organisation de gardes notionales dans les quartiers, commandées par des officiers nommés par le capitaine général.

Nomination de commandants de quartiers; enfin, réorganisation complète de l'administration civile et militaire.

2 Octobre.—A 2 heures de l'après-midi, arrivée de l'*Atalante* à Mascate. Le capitaine Beauchène, le consul Cavaignac, et tout l'état-major (Pierre Bouvet faisait partie de cet état-major; son nom est lié désormais à celui de cette frégate) sont très bien reçus. On leur envoie quantité de rafraîchissements.

L'iman était absent. Il annonce son retour à Mascate. Beauchène se décide à l'attendre, malgré ses instructions de revenir de suite à l'Ile de France.

Il fait bien, car l'iman ne peut recevoir un envoyé de la République Française en guerre avec l'Angleterre (voir le 16 septembre).

On se sépare, cependant, bons amis, et au plaisir de se revoir...pendant la paix. Cavaignac revient à l'Ile de France.

Vers le 12 octobre, à une heure du matin, l'*Atalante* appareille et retourne à l'Ile de France. A son arrivée, la frégate ne retrouve pas la division Linois qui était partie depuis deux mois. Le 20 décembre 1803, l'*Atalante* part pour rejoindre l'amiral Linois.

(Les archives de la marine contiennent des notes très-intéressantes du capitaine Beauchène, de Cavaignac, et du capitaine du génie Mécusson, attaché à l'expédition, sur Mascate et la mission de l'*Atalante*).

9 Octobre.—La division Linois composée du *Marengo*, des frégates la *Belle Poule*, la *Sémillante* et de la corvette le *Berceau*, appareille de l'Ile de France pour Batavia. Elle transporte le douzième bataillon d'infanterie de ligne que Decaen envoie aux alliés, les Hollandais, pour les protéger d'un coup de main. La division capture et dirige sur l'Ile de France le navire anglais de 1400 tonneaux la *Comtesse de Sutherland*, sous la conduite de l'enseigne Dérennes.

Linois s'arrête d'abord à Bourbon pour y déposer le général Magallon, sa suite, et 174 soldats.

Octobre.—Capture et incendie par l'ennemi, aux atterrages de l'Ile de France, d'un navire du commerce commandé par M. Genève, en vue des batteries de terre mal servies et mal approvisionnées.

Novembre.—Le corsaire la *Psyché*, ca

quitte l'Ile de France, et revient le 16 mai 1804, avec les prises suivantes :

L'*Amiral Applin*, de 600 tonneaux. de 16 canons, valant un million de francs, le *Superb*, l'*Alfred*.

C'est à son retour de cette croisière que ce corsaire est acheté pour le compte de l'état par Decaen, qui en donne le commandement au capitaine Bergeret.

1er Décembre.—Linois arrive en rade Bancoulen, et le lendemain à Poolo-bay ; il y détruit les navires et les comptoirs anglais d'une valeur de quinze millions.

Le 12, il dépose le 12e bataillon à Batavia, et, renforcé du brick hollandais l'*Aventurier*, il gagne les mers de Chine, où il espère rencontrer le riche convoi, objet de ses convoitises.

Linois dirige sur l'Ile de France de riches prises, entre autres le brick *Ménatchi*.

2 Décembre.—Arrêté du général Decaen qui crée un tribunal spécial pour crimes et délits commis par les esclaves.

5 Décembre.—Le chevalier de Pelgram est autrisé à agir comme agent consulaire de Bohême et du Danemark à l'Ile de France.

15 Décembre.—Arrivée à l'Ile de France de Mathew Flinders, voyageur, sur la goëlette le *Cumberland*.

Flinders est né à Donington (Lincolnshire) en 1760. Il part, en qualité de midshipman, pour Botany-Bay, en 1795, sur le vaisseau qui conduit en Australie le gouverneur Hunter.

Désirant s'adonner à la navigation indépendante et aux découvertes, il s'entend avec Bass, chirurgien à bord du vaisseau qui les conduits en Australie.

Ils ont l'audace de partir, avec un jeune mousse pour tout équipage, sur un petit bâteau de huit pieds de longueur, auquel ils donnent le nom de Tom-Thumb (Petit-Poucet). Ils font d'abord quelques explorations sur la côte, et découvrent la rivière George. Après plusieurs autres excursions sur les côtes et aux petites îles avoisinantes, Flinders et Bass veulent se lancer dans la grande navigation. Ils partent, en 1798, sur un schooner de 26 tonneaux, avec six hommes d'équipage, et vont reconnaitre la terre de Van-Diémen. Après avoir parcouru la côte de cette terre, ils découvrent le passage auquel ils donnent le nom de Bass (Bass-strait), et rentrent à leur port de ralliement.

Flinders fait un voyage en Angleterre. Il reçoit le commandement de l'*Investigator*, et est chargé par le gouvernement britannique de pousser plus avant ses découvertes sur les côtes de l'Australie et d'informer le gouvernement de tout ce qu'il apprendra d'intéressant pour son pays.

En décembre 1801, il arrive au port George, et s'y repose.

Après avoir découvert le golfe Saint Vincent, Flinders rencontre, dans ces parages, le *Géographe*, sous les ordres de Baudin, également chargé d'explorer les côtes de l'Australie.

Les deux navigateurs se saluent dans la baie du Combat ; puis Flinders se rend à port Jackson. En juillet 1802, il reprend la mer, traverse, en peu de jours, le détroit de Torrès, revient à port Jackson en juin 1803, où l'*Investigator* est abandonné comme hors d'état de tenir la mer. Flinders s'embarque sur le *Marsouin*, sous la conduite des deux vaisseaux le *Caton* et le *Bridgewater*. En traversant le détroit de Torrès, le *Marsouin*, qui pilote les deux vaisseaux, donne sur un banc, et le *Caton*, qui le suit de près, s'y échoue également. Le *Bridgewater* évite l'écueil et gagne Batavia. Les équipages des navires échoués se réfugient sur un îlot. Flinders s'embarque dans une chaloupe, et arrive à port Jackson, distant de 250 lieues des naufragés. Il y organise les secours, et repart sauver ses compagnons, sur la *Rolla*, accompagnée du schooner le *Cumberland* de 29 tonneaux. Après avoir secouru ses compagnons, il part pour l'Angleterre sur le même petit *Cumberland*. Il passe le détroit de Torrès, puis il se voit obligé de relâcher à l'Ile de France afin de réparer sa goëlette pour continuer sa route. Il jette l'ancre dans la baie du Cap, à la Savane, le 15 décembre 1803.

Il compte retourner en Europe, sur le *Géographe*, avec Baudin qu'il avait rencontré. Flinders apprend avec peine le départ du *Géographe* et la mort de Baudin.

La guerre venait d'être déclarée, de nouveau, entre la France et l'Angleterre. Decaen, gouverneur de l'Ile de France, voit en Flinders un espion, et le retient prisonnier sur parole ; il est laissé en liberté dans l'île. Flinders y reste jusqu'à la prise de la colonie par les Anglais (1810),

Flinders meurt en Angleterre en 1814.

Il a publié dans l'année même de sa mort ses *Voyages à la terre australe pendant les années* 1801, 1802, *et* 1803. Il raconte son séjour à l'Ile de France, et ses démêlés avec Decaen.

Voici, maintenant, quelques renseignements authentiques qui existent à Paris et qui justifient pleinement l'attitude de Decaen à l'égard de Flinders :

D'abord Flinders possède un sauf-conduit, valable en temps de guerre, pour l'*Investigator*, et non pas pour le *Cumberland*. Si réellement, l'*Investigator* a été abandonnée, il devait se mettre en règle pour le *Cumberland*, ce qui est élémentaire dans la marine, car le *sauf-conduit* doit toujours porter le nom réel du navire auquel il est appliqué. Flinders savait,

(il l'a avoué) que la guerre était déclarée entre la France et l'Angleterre.

Le général Decaen a donc des motifs pour se méfier, sous ce rapport.

Les Anglais ont prétendu que si Flinders a été retenu, c'était parce qu'on voulait saisir ses papiers, afin d'en faire profiter l'expédition de Baudin. Flinders lui-même a fait justice de cette calomnie dans ses écrits.

Il est prouvé que Flinders est entré dans la baie du Cap en donnant la chasse à un petit bâtiment de côte qui a été obligé de s'y réfugier. C'est alors que Decaen expédia le *Diligent*, capitaine Ruault, pour ramener le *Cumberland* au Port N.O.

Interrogé au sujet de son arrivée insolite sur une petite goëlette de 29 tonneaux, Flinders répond qu'il y a urgence pour lui de rentrer en Angleterre afin de rendre compte de sa mission.

A l'examen de son livre de bord, on découvre qu'il a pour mission : " d'acquérir la connaissance des vents et temps " périodiques du port de l'Ile de France ; de l'état actuel de " la colonie de l'Ile de France ; de quelle utilité, elle et ses " dépendances de Madagascar peuvent être pour le Port-" Jackson."

Cette seule découverte d'un des buts de la mission de Flinders est suffisante pour justifier sa détention provisoire à l'Ile de France, surtout au début de nouvelles hostilités.

Flinders se fâche, il écrit au général Decaen, gouverneur, des lettres impertinentes.

Decaen lui répond qu'il se croit justifié de le retenir : 1o. parce que son gouvernement, en Europe, a violé tous les traités ; 2o. que, dans l'Inde, son gouvernement a refusé de rendre les comptoirs français qui doivent être restitués selon les clauses du traité d'Amiens ; 3o. que son gouvernement a mis l'embargo sur le navire français le *Naturaliste* (rendu, il est vrai, plus tard) malgré les sauf-conduits anglais dont ce navire était muni ; 4o. enfin, à cause de son but, à lui Flinders, de prendre, sur l'Ile de France, les renseignements cités plus hauts.

D'ailleurs, Decaen en réfère à son gouvernement, qui lui donne l'ordre de maintenir Flinders à l'Ile de France.

Decaen sait fort bien que depuis la tentative de Boscawen, l'Angleterre cherche tous les moyens de s'emparer de l'Ile de France, et veut atteindre à ce but à coup sûr.

Tout donc, dans l'attitude et les voyages de Flinders, démontre le plan d'ensemble de son gouvernement, c'est-à-dire frapper un grand coup pour s'assurer la toute puissance dans l'Inde.

Dans les papiers trouvés avec Flinders, on a la preuve que le gouverneur de la Nouvelle Hollande est décidé à ne plus recevoir de Français sur son territoire, en vue d'une reprise certaine des hostilités.

Flinders, à qui l'on demande pourquoi il est entré dans la baie du Cap,au lieu de venir franchement au Port-Nord-Ouest, a la naïveté de répondre qu'il en ignorait la position. Etant donné un navigateur de la trempe de Flinders, Decaen ne peut pas être la dupe de cette raison.

Lorsque le général Decaen, gouverneur, fait venir Flinders au gouvernement, il le reçoit en uniforme, et découvert. Flinders se présente le chapeau sur la tête. Un aide-de-camp est obligé de le lui faire ôter.

Les lettres de Flinders au gouverneur de l'Ile de France, écrites sur le ton le plus arrogant, sont datées: "de ma prison."

Or, Flinders est placé dans une auberge (la meilleure de la ville) ; il vit aux frais du gouvernement ; on lui donne un traitement de quinze francs (argent français) par jour ; ce qui à cette époque, est très-suffisant.

Après s'être un peu calmé, Flinders réclame poliment ses livres et ses paquets. Ils lui sont rendus.

Il manifeste le désir d'aller habiter dans un grand emplacement occupé par des officiers anglais prisonniers de guerre ; cela lui est permis ; il demande à aller habiter à la campagne ; on lui accorde encore cette faveur, mais sur sa parole d'honneur qu'il ne cherchera pas à sortir de l'île, ni à quitter cette campagne sans prévenir les autorités.

Cependant, on ne lui fait aucune observation sur le manquement à ces promesses sacrées ; car Flinders se promène dans toute l'île sans autorisation.

Mais, comme on le fait surveiller, on s'aperçoit que, pendant la nuit, Flinders fait des sondages sur la côte, et on a su qu'il avait fait passer dans l'Inde ses observations.

Et cependant Decaen ne sévit pas.

Et cependant, toutes les gazettes d'Angleterre injurient Decaen. Elles voient dans Flinders une victime, alors que, en définitive, il n'est qu'un agent, comme beaucoup de ses compatriotes, comme tous ceux dont il a été question dans ce livre.

16 Décembre.—Départ pour la France du *Géographe*, avec M. de Freycinet (Louis Claude) et le zoologiste Péron (de Cérilly).

30 Décembre.—La division Linois, renforcée du brick hollandais l'*Adventurer*, quitte Batavia. Elle pénètre dans les mers de Chine par le détroit de Gaspard, et attend le fameux convoi qu'on savait avoir quitté Canton.

Décembre.—Malgré la guerre et les croisières, un grand mouvement anime la colonie de l'Ile de France.

Le général Decaen et madame Decaen donnent de grandes fêtes, et répandent dans toute l'île leurs aumônes aux malheureux.

— Prise par l'ennemi, au mouillage de Saint Denis, Bourbon, de la flûte la *Turlurette;* de la *Perle*, à Madagascar; et de la *Psyché*, capitaine Bergeret.

— Départ de l'Ile de France du corsaire l'*Alfred*, capitaine Crevelt. Il revient vers la fin d'Avril avec les prises suivantes :

Le *Friendship*, et l'*Endeavour*.

— Le général Decaen organise un corps de trois cents créoles de l'île Bourbon, sous la dénomination de chasseurs des colonies orientales; mais ce corps n'est connu que sous le nom fameux de chasseurs de Bourbon.

1804

1er Janvier.—Le général Decaen, après avoir visité l'île, et fait plus ample connaissance avec les colons, quitte ses allures militaires, et désire acquérir les mêmes sympathies que Malartic. Il voit tout le parti que la métropole peut tirer d'une colonie qui a sacrifié ses libertés par patriotisme, et il gémit déjà de l'espèce d'abandon auquel la Mère-Patrie semble vouloir la livrer...

13 Janvier.—Création à l'Ile de France d'une école publique gratuite pour l'enseignement de l'hydrographie.

26 Janvier.—Etablissement à l'Ile de France d'un atelier de sucrerie pour le raffinage, par MM. Michel & Cie.

1er Février.—La division Linois s'empare, dans la mer de la Chine, du brick de guerre anglais, l'*Amiral Reynier*, et de la *Henrietta* portant 24 canons. Ces deux navires sont expédiés à Batavia.

10 Février.—Linois est prévenu, par des neutres, que 17 bâtiments escortés par cinq vaisseaux ont dû quitter le port de Macao.

14 Février.—Linois aperçoit, dans les parages de Poolo-Aor vingt-sept voiles au N. N. E., à onze heures et demie du matin ; cinq vaisseaux ennemis viennent reconnaître la division française, tandis que les autres restent en panne. A cinq heures du soir, Linois conserve le vent, et ne veut pas engager un combat de nuit. Les cinq vaisseaux anglais attendent le jour, en panne, conservant leurs feux allumés toute la nuit. Linoi ne s'attendait pas à rencontrer une flotte aussi considérab

15 Février.—A sept heures et demie du matin, les en mis arborent leurs couleurs. A midi et demie, Linois att

le convoi qu'il recherchait, et qui était protégé par une véritable flotte, car tous les navires avaient du canon. La division française, malgré ses efforts, va être entourée et prise. Linois, qui avait conservé l'avantage du vent, s'éloigne; cette attitude est jugée comme prouvant une grande faiblesse de la part de Linois ; mais il ne pouvait laisser détruire ou disparaître, comme prise de guerre, la seule division de la mer des Indes ! Decaen, qui comptait sur ce convoi pour se ravitailler, en éprouve un grand désappointement; cette déconvenue aggrave les dissentiments entre lui et Linois. Quant à l'empereur, il manifeste sévèrement son ressentiment à Decrès dans la circonstance.

Le commandant Delarue, du *Marengo*, a fait un rapport très exact de ce combat par trop inégal. Ce rapport, présenté après qu'il eût quitté la division Linois, ne peut paraître suspect. Mais il ne fut pas accepté par l'empereur, qui ne se reposait que sur ceux qui lui étaient présentés par des officiers supérieurs, comme Decaen. Or, on se doute bien de ce que peut être le rapport de Decaen. Linois a été insulté même dans le *Moniteur*; mais sa conscience d'avoir fait son devoir ne l'émut point, et l'histoire lui a rendu justice.

Le capitaine Nath. Dance, qui commandait en chef le convoi de Chine attaqué ce jour par Linois, a fourni, plus tard, à la marine française les renseignements suivants : sur les 28 bâtiments formant le convoi, 16 étaient de douze cents tonneaux chacun ; ils portaient, tous ensemble, 2,259 hommes, et 652 pièces de canons ; les autres bâtiments complétaient 784 canons. La division française ne portait que 192 canons.

Et l'on peut croire facilement combien ses équipages devaient être affaiblis par les maladies, les décès et les prises qu'il fallait armer.

18 Février.—M. Martin, (Louis Jean Baptiste) est nommé président du tribunal d'appel à l'Ile de France.

21 Février.—Linois, se dirigeant sur Batavia, rencontre l'*Atalante*.

La *Belle-Poule* et l'*Atalante* vont croiser dans le golfe du Bengale. Ces deux frégates ramènent à l'Ile de France le vaisseau de la compagnie l'*Althéa*, de 20 canons. Sa cargaison, vendue sur place, produit quatre millions et demi au trésor colonial.

L'ennemi éprouve une perte de vingt millions par cette croisière. Quel reproche sérieux peut-on adresser à Linois, car pourquoi lui a-t-on enlevé l'*Atalante* pour une mission inutile, et pourquoi l'amiral hollandais Decker ne s'est il pas trouvé à Batavia ?

26 Février.—La division Linois mouille à Batavia. Elle y rencontre le vice-amiral hollandais Harting ; Linois lui propose de combiner ses forces avec les siennes pour une croisière qui ne peut-être que lucrative. L'amiral hollandais se retranche derrière ses instructions, et n'accepte pas les propositions de Linois. L'amiral français se hâte de ravitailler sa division pour reprendre la mer. Il rallie l'Ile de France avec le *Marengo*, la *Sémillante* et le *Berceau*.

4 Mars.—Linois quitte Batavia pour l'Ile de France. Il détâche en croisière la *Belle-Poule* et l'*Atalante*.

25 Mars.—Le corsaire le *Pariah*, capitaine Quenet, armé de deux pierriers et vingt hommes d'équipage, quitte l'Ile de France.

Il s'empare du *Harriet* (11 juillet) dans la rivière de Rangoon ; c'était un navire de 500 tonneaux et de 8 canons. Cette prise est conduite à l'Ile de France, et y arrive le 18 novembre avec le *Treal*, brick anglais, qui avait éte capturé le 30 juin.

Le capitaine Quenet appareille le 15 janvier 1805, sur le *Gustave*, et capture le navire *Anne*, de 250 tonneaux et de 2 canons, le 22 février 1805.

1er Avril.—Retour à l'Ile de France, venant de Batavia, de Linois avec le *Marengo*, la *Sémillante* et le *Berceau*. Il avait 115 malades. Ses équipages étaient épuisés. Ses vaisseaux avaient des avaries majeures, et faisaient beaucoup d'eau.

Avril.—La corvette *Bélier* reçoit l'ordre de se rendre à Mascate afin d'annoncer à l'iman, la rupture définitive entre la France et l'Angleterre.

Le capitaine de Beauchène, du *Bélier*, doit revenir immédiatement à l'Ile de France avec la corvette.

Mai.—Le tribunal d'appel prend le nom de cour d'appel, à l'Ile de France.

8 Mai.—Retour à l'Ile de France, après leur croisière dans le golfe du Bengale, de la *Belle-Poule* et de l'*Atalante*. Ces deux frégates ramènent le navire de 900 tonneaux l'*Alphea*, chargé d'une cargaison qui est vendue exactement 1,521,705 francs 66 centimes. Le service de la colonie est assurée pour quinze mois. La confiance se raffermit.

Les ventes faites à Batavia donnent à l'Ile de France, pour sa part, près d'un million de francs, sans compter les vivres dont la division était chargée.

25 Mai.—Départ, pour la France, du *Berceau*, envoyé par général Decaen avec ses dépêches, et surtout avec celle du 21 mai, dans laquelle Decaen ne ménage pas Linois au sujet l'affaire du convoi de Chine. Comme le capitaine Delarue prenait passage sur cette frégate, et était porteur des rapports

Linois, Decan expédie son aide-de-camp, M. Lefébvre (Lefébvre-de-Béhaine, neveu de l'évêque d'Adran) avec ses dépêches, qui devaient être remises au premier consul (devenu empereur depuis le 18).

On trouve au ministère de la marine les rapports des capitaines Delarue, Bruillac, Halgan, Motard et Van-de-Sande, sur cette affaire de Poolo-Aor. Tous s'accordent à déclarer que la lutte n'était pas possible.

1er Juin.—Pierre Bouvet, revenu de sa campagne de Chine sur l'*Atalante*, se marie, à Saint André, île Bourbon, avec sa cousine germaine, Melle Périer d'Hauterive, agée de 18 ans.

10 Juin.—Arrivée à l'Ile de France du corsaire *Henriette*, capitaine Henri. Il appareille le 17 du même mois. La *Henriette* était un ancien navire américain, construit pour la marche. Poursuivi par le vaisseau le *Lancaster* et la frégate le *Phaëton*, il ne peut être atteint et rentre à l'Ile de France.

Il appareille le 8 octobre, et rentre le 18 décembre, ramenant ce qu'il pouvait des prises suivantes :

Le *Faza-Soubany*, de 500 tonneaux, sur lest ;

Le *Friendship*, de 380 tonneaux, avec deux canons, et une cargaison diverse ;

Le *Shah-Allun*, de 400 tonneaux, avec deux canons, et des épices et toileries ;

La *Marguerite*, de 280 tonneaux, avec deux canons, et des épices et toileries ;

Le *James-Sybald*, de 1000 tonneaux, et de 10 canons ; le capitaine Henri reçoit un biscaïen dans l'estomac ;

La *Catherine*, un brick qui a été perdu.

Partant pour une troisième croisière, le 9 janvier 1805, il revient, le 26 mars de la même année, avec le *Coromandel*, de 450 tonneaux, et de 14 canons.

Il appareille de nouveau, et s'empare de :

La *Vipère*, de 12 canons ;

Le *Phénix*, de 600 tonneaux, et revient à l'Ile de France.

Il quitte de nouveau, en cinquième croisière, l'Ile de France le 7 avril 1806, et s'empare du *Dawetz-Nissant*.

Le corsaire devait finir comme la plupart de ces compagnons : il est pris près de Ceylan par le vaisseau de 74 le *Powerful*.

20 Juin.—Linois reprend la mer avec le *Marengo*, l'*Atalante* et la *Sémillante*. (Le *Marengo* avait pour capitaine M. Vrignaud, depuis le départ de Delarue.)

A ce moment, il n'y avait, à l'Ile de France que ces trois bâtiments de guerre, plus, la *Belle-Poule* et la *Psyché* en ré-

parations. Ces forces étaient les seules qu'on pût opposer aux dix vaisseaux, douze frégates et autres bâtiments de guerre entretenus par la compagnie anglaise dans les mers des Indes.

Quand Linois, donc, quitte la colonie, elle n'avait, pour se défendre, que deux frégates...en réparations.

Cette seconde croisière, Linois la dirige sur les côtes d'Afrique avant de gagner le nord.

Les Anglais, comme pour l'Hermitte, faisaient une chasse sans trève à Linois, qui leur inspirait une telle frayeur qu'ils l'avait surnommé : " The predatory french naval hero."

Linois se dirige d'abord dans la baie de Saint-Augustin, afin de fournir à ses équipages de la viande fraîche, dont ils n'avaient pas aperçu un morceau pendant les trois mois qu'ils étaient restés à l'Ile de France.

De là, Linois se rend à Anjouan pour faire de l'eau.

10 Juillet.—Sur le rapport de Decaen, au sujet de ses dissensions avec Linois, Napoléon (qui s'est fait couronner empereur le 18 mai 1804), décide de remettre entre les mains du capitaine général le commandement de toutes les forces de terre et de mer à l'est du Cap de Bonne-Espérance. Cette mesure, qui réunit toutes les responsabilités sur une seule tête, produit d'excellents effets, comme on le verra par la suite. Mais il aurait fallu à Decaen les secours ordonnés par l'empereur, et que Decrès ne veut pas lui faire parvenir.

18 Août.—Linois, après avoir croisé autour des Comores, se rend aux Maldives, où il s'empare de deux vaisseaux chargés de blé, qu'il envoie à l'Ile de France. Ces navires étaient armés de 15 canons chacun.

Puis, il se rend dans le golfe du Bengale.

18 Septembre.—Linois, arrivé sur la côte Coromandel, combat, à Visigapatam, le vaisseau le *Centurion*, portant le guidon du vice-amiral Reynier, entouré de deux frégates. Après un combat très vif, le *Centurion* avait amené. Mais les vaisseaux anglais vont échouer, après avoir amené pavillon. Ne pouvant approcher la terre, car le *Marengo* avait déjà touché, Linois prend le large. Ce combat est glorieux pour lui. Il quitte forcément la côte Coromandel, et rallie l'Ile de France, seul port où il puisse se réparer.

29 Septembre.—L'empereur, par sa lettre de ce jour, donne l'ordre à Decrès de s'emparer de l'île Sainte Hélène. Une flotte de 10 vaisseaux, commandée par Villeneuve, devait s'en emparer, en se rendant à Surinam. C'était Lauriston, un de ses aide-de-camp, qui devait avoir le commandement général de l'expédition. Ce projet n'eut pas de suite, comme tant d'autres, concernant les colonies.

23 Septembre.—Le capitaine Wood, de la frégate anglaise la *Concorde,* se présente devant Mahé des Seychelles, et somme le commandant français de lui remettre toutes les îles. M. Quéau de Quincy, qui n'a aucune défense à opposer, est obligé de capituler.

Septembre.—Un arrêté du capitaine général Decaen admet dans les ports des deux îles le pavillon étranger concurremment avec le pavillon français, et permet la libre sortie des denrées pour toute destination.

— Quelques échanges de prisonniers ont lieu à l'Ile de France. Mais le général Decaen refuse à Matthew Flinders l'autorisation de quitter la colonie, tout en lui laissant, dans l'intérieur, la plus grande liberté.

30 Septembre.—Abolition, à l'Ile de France, du jury en matière criminelle.

6 Octobre.—Ile de France. 14 Vendémiaire An XII. Le général Decaen prend des arrêtés relatifs à la conservation des forêts.

14 Octobre.—Linois, en regagnant l'Ile de France, s'empare du vaisseau le *Hope.* Il peut saisir la correspondance de Lord Wellesley qui, jetée à la mer, est miraculeusement sauvée.

17 Octobre.—Proclamation, à l'Ile de France, de l'avènement de l'empereur Napoléon, qui avait eu lieu le 18 mai.

31 Octobre.—Linois entre, avec la division, dans le Port Sud Est (Grand Port). Le *Marengo* touche sur un banc de corail. Il subit des réparations, ainsi que la *Sémillante.*

La *Belle Poule* y avait mouillé le 14 octobre, avec une prise chargée de voilerie et de cordage. Dans cette seconde croisière, Linois avait détruit vingt bâtiments anglais, et introduit à l'Ile de France des richesses de la valeur de dix millions de francs. Et Decaen n'était pas reconnaissant !

8 Novembre.—Promulgation à l'Ile de France et dans ses dépendances de la loi du 20 Ventose An XI sur l'état civ l.

— Le général Decaen arrête que toutes les marchandises qui sortent de l'île de la Réunion doivent passer à l'Ile de France, où l'on perçoit la moitié des droits au profit de cette dernière colonie. L'île de la Réunion devient, de nouveau, le grenier d'abondance de l'Ile de France, comme dans les beaux jours du gouvernement de Labourdonnais.

— Dans le cours de cette année, les corsaires la *Psyché,* capitaine Tréhouart, la *Fortune,* capitaine Lemême, et la *Caroline* capitaine Nicolas Surcouf, frère de Robert, causent à l'ennemi des pertes sensibles ; ils conduisent leurs prises à l'Ile de

Février.—Ile de France. Fondation du *Cercle Littéraire*, le 30 Ventôse An XIII. Il change de nom, et prend celui de *Société d'Emulation*, le 16 floréal An XIII.

La Société Royale des Arts et des Sciences actuelle (1890) date du 25 août 1868. Elle a pris la suite de la *Société d'Histoire Naturelle*, fondée par Charles Telfair, le 24 août 1829.

2 Mars.—Promulgation à l'Ile de France de la loi relative à la création de la Légion d'Honneur.

Decaen, nommé grand officier, préside la cérémonie de réception des membres de l'ordre qui sont présents dans la colonie.

10 Mars.—La flotte anglaise, sous les ordres de l'amiral Reynier qui monte le *Trident*, de 64 canons, quitte Madras. Le *Trident* est accompagné de deux vaisseaux de guerre de 74. Ces trois vaisseaux accompagnent onze transports chargés de troupes et d'officiers repatriés.

Parmi ces transports se trouve la *Marchioness of Exeter*, à bord de laquelle est embarqué le docteur Brunet, (voir 28 mai 1803).

A bord du *Trident* se trouve le général Arthur Wellesley, depuis Lord Wellington, frère du marquis de Wellesley, gouverneur général du Bengale.

21 Avril.—Retour à l'Ile de France des frégates la *Psyché*, la *Belle-Poule* et l'*Atalante*, que Linois avait envoyées en croisière, en décembre 1804, pendant que le *Marengo* était en réparation au Port-Nord-Ouest. Ces frégates ramènent de riches prises.

22 Mai.—Le *Marengo* et la *Belle-Poule* quittent l'Ile de France. Linois donne à l'*Atalante*, qui était en réparation, l'ordre de le rallier au Cap (False-Bay), au commencement de septembre.

31 Mai.—Arrivée de Linois à Mahé, des Seychelles, le 31 mai.

C'est pendant son séjour dans cette colonie que Linois écrit au capitaine général Decaen la lettre suivante, en réponse à celle, très dure et presque injurieuse, que le gouverneur de l'Ile de France lui avait adressée :

" A bord du *Marengo*, en rade de Mahé (Seychelles), le 4
" juin 1805 (15 prairial An 13).

" Au capitaine général Decaen.

" Je reçois, Monsieur le général, par l'*Hippolyte*, votre
" lettre du 3 prairial (23 mai), par laquelle vous osez vous
" permettre d'énoncer que mon intérêt particulier me dirige
" préférence à celui de l'état. Vous devriez, quand vous av
" des choses aussi désobligeantes à me transmettre, attendr

" pouvoir me les dire de vive voix. J'aurais alors les moyens
" de réprimer vos écarts. Vous avez dû remarquer que lors-
" que je vous ai quelquefois exprimé sévèrement mes senti-
" ments, c'était toujours en vous parlant; mais, dans ma
" correspondance, j'ai constamment conservé, un genre décent
" qui doit s'observer entre officiers supérieurs surtout indépen-
" dants les uns des autres.

" Mon empressement à quitter l'Ile de France vous est
" démontré, puisque aussitôt que j'ai fait finir la dernière ma-
" nœuvre qui m'était indispensablement nécessaire, j'ai
" pris la mer avec une portion de nos équipages sortant
" des hôpitaux, et pas même encore convalescents. Quant à
" mon retour dans cette île, il ne sera jamais que forcé tant
" que vous y commanderez, et autant seulement que la sûreté
" des bâtiments sous mes ordres, la santé des équipages, et le
" bien du service m'en imposeront la loi.

" Soyez assuré, monsieur le général, que si le ministre,
" comme vous me le marquez, a déjà certainement connais-
" sance du premier plan de campagne que j'avais arrêté, c'est
" une maladresse dont je ne suis point coupable. A d'aussi
" grandes distances, il me saurait mauvais gré de lui
" rendre prématurément de pareils comptes. Au reste, j'ai ju-
" gé utile au bien de l'état de changer ma campagne ; cela
" suffit, et des renseignements que je puis obtenir à la mer
" peuvent m'en faire changer encore. Voilà comme je dois agir
" conformément à la grande latitude que me donnent mes ins-
" tructions et récemment la lettre du ministre de la marine en
" date du 7 octobre 1804, qui, au nom de S. M., confirme la
" confiance dont je suis honoré, et que je m'efforcerai de justi-
" fier en me rendant utile aux colonies des îles de France.

" Je suis toujours convaincu de n'avoir pas absorbé par les
" dépenses de la division les richesses que j'y ai introduites,
" et dont je fais mention dans mon compte-rendu que vous me
" citez en soulignant les expressions; puisque nous sommes
" sur le chapitre de ce rapport, j'en sais assez pour vous assu-
" rer qu'il a rectifié l'opinion publique en Europe, qui a fait
" aussi justice de celui où vous me dénoncez en insérant la
" copie certifiée par vous d'une lettre particulière d'un Anglais.

" J'ai reçu, monsieur le général, les signaux que vous m'a-
" dressez; soyez assuré que je ne négligerai pas de vous trans-
" mettre, par toutes les occasions qui se présenteront, les
" renseignements que je jugerai devoir vous communiquer
" puisque l'avantage du service l'exige.

" J'ai l'honneur de vous saluer.

" LINOIS."

Mai.—Arrivée à l'Ile de France du *Napoléon*, corsaire de 30 canons et de 180 hommes d'équipage, commandé par Le Nouvel.

Malo Le Nouvel, de Saint Malo, entre fort jeune dans la marine de l'état. Il arrive très vite au grade d'officier. Il est embarqué sur la corvette la *Flèche*, portant huit canons et commandée par le capitaine Bonnami (ou Bonamy), chargé de conduire aux Seychelles les déportés du 3 nivôse An XI, (machine infernale du 4 janvier 1801); (voir 26 septembre 1801).

La *Flèche* est attaquée, en route, par la corvette anglaise l'*Albatros* (d'autres disent le *Victor*), de 18 canons, et parvient à s'en faire abandonner après un rude combat.

Elle arrive à Mahé le 9 août 1801.

Le 4 septembre, la corvette l'*Albatros*, après avoir réparé ses avaries, se présente devant Mahé, et attaque la *Flèche* à son mouillage. Le capitaine Bonnami n'avait pas encore débarqué les déportés. Ne pouvant résister à un ennemi trois fois supérieur à lui et se trouvant dans un port sans défense, il pourvoit au débarquement des déportés et de son équipage sous le feu de l'ennemi. Il reste le dernier à bord de son navire, et y met le feu. Le Nouvel se conduit admirablement dans la circonstance.

A la paix d'Amiens, Le Nouvel revient à Saint Malo. Peu après, il reçoit le commandement du *Napoléon*, armé en course. Ce navire portait 30 canons et 180 hommes d'équipage. Il quitte Saint Malo en janvier 1805.

Sur le banc des Aiguilles, il s'empare de l'*Experiment*, vaisseau armé de la compagnie, revenant de Chine et chargé de thé. Il le conduit à l'Ile de France vers le mois de mai.

Il quitte l'Ile de France, en croisière, le 22 octobre 1805. Il s'empare, dans le canal Mozambique, du *Diamant* armé de 20 canons. En novemembre, sur le banc des Aiguilles, il s'empare de l'*Hercules*, armé de 20 canons, et chargé de coton. Ces deux prises sont envoyées à l'Ile de France.

En novembre 1806, poursuivi par deux frégates anglaises, il fait côte aux environs du Cap de Bonne-Espérance, et sauve son équipage. Il avait pour officier le malouin Gauthier.

A la prise du Cap par les Anglais, il rentre en France sur un cartel.

Il prend le commandement du corsaire l'*Amélie*, le 20 février 1811. Il est rencontré dans les eaux européennes par la frégate anglaise le *Fortuné* qui, ne pouvant l'approcher, met ses embarcations à la mer pour prendre le corsaire à l'abordage.

Un combat sanglant s'engage. Chaque bras qui accroche

le navire est coupé. Le Nouvel reçoit une balle à l'épaule. Après une heure de combat, les Anglais se retirent, et plusieurs de leurs chaloupes sont coulées.

Le Nouvel rentre à Brest en échappant à la croisière anglaise.

L'*Amélie*, dans ce combat, perd un officier ; onze marins sont blessés. La frégate anglaise perd 70 hommes.

21 Février.—Arrivée à l'Ile de France du corsaire la *Bellone*, capitaine Perrond. Il conduit le chef de bataillon Barois, aide-de-camp du capitaine général.

Le corsaire avait pris, pendant son voyage, le navire *Lear*, de 16 canons, le *Goldstroëns*, de 300 tonneaux et deux canons, et le *Henri*.

La *Bellone* quitte le Port-Impérial le 22 janvier 1806. Elle revient le 2 février avec la frégate la *Sémillnte*, sans avoir pu s'emparer du *Pitt*, meilleur marcheur.

Elle appareille de nouveau le 15 avril, et s'empare des navires suivants : *Lady W. Bentinck*, *Laurence Pearson*, l'*Orient*, *Meleville*. Ce dernier navire jaugeait 800 tonneaux. Tous portaient du canon, et sont conduits à l'Ile de France.

11 Juin.—Linois, après avoir rétabli ses scorbutiques aux Seychelles, se dirige vers la Mer Rouge. Mais la mousson est tellement dure, qu'il va croiser aux environs de Ceylan.

7 Juillet.—Linois rencontre au sud de Ceylan le parlementaire anglais le *Prince*, qui se rendait à l'Ile de France pour un échange de prisonniers. Il réquisitionne 74 matelots pour renforcer ses équipages.

Decaen ne manque pas de signaler cette irrégularité au ministre. Il n'excuse même pas le besoin absolu de Linois de défendre ses deux vaisseaux.

11 Juillet.—Linois s'empare, en vue de Galles, des vaisseaux de la compagnie le *Brunswick*, de 1200 tonneaux, puis, de la *Sarah*, de mille tonneaux. Ce dernier vaisseau se jette à la côte. Linois sauve son équipage au grand ébahissement du capitaine du *Brunswick* qui se trouve à son bord, étonné de tant d'humanité.

13 Septembre.—Linois, ayant appris qu'une très-forte escadre anglaise est à sa poursuite, gagne le Cap de Bonne Espérance où il arrive le 13 septembre. En route il rencontre un fort convoi escorté par six vaisseaux sous le commandement de l'amiral Trowbridge. Après quelques bordées, il continue sa route.

— M. Allanic de Saint-Ongal est nommé président de la cour d'appel de l'Ile de France.

17 Octobre.—Arrêté du général Decaen qui dit que

" quinze jours après la publication du présent arrêté le code " civil des Français, et l'arrêté supplémentaire, auront dans " les deux colonies, leur plein et entier effet."

Cependant le code civil n'a réellement été mis à exécution que le 1er janvier 1806.

19 Octobre.—Naissance à l'Ile de France du fils du général Decaen (voir son baptême le 19 octobre 1806).

Madame Decaen est née Marie Anne Bichon Barois.

21 Octobre.—Mort, au combat de Trafalgar, de Charles René Magon, contre-amiral.

Charles René Magon est né à Paris, le 12 novembre 1763, avant que son père ne partît pour la Martinique avec d'Estaing.

Voici quelques notes extraites de la généalogie de la famille Magon, par Henri Magon de la Giclais, actuellement (1890) un officier distingué de l'armée française. Cette généalogie n'a été tirée qu'à soixante dix exemplaires. On voit déjà que c'est à tort que certains historiens font naître Charles René Magon à l'Ile de France ; c'est son frère aîné, Julien Dominique, qui est né dans cette colonie.

" Charles René est nommé aspirant de marine en 1777 ; " il est embarqué, l'année suivante, sur le vaisseau la *Bretagne* " comme garde de marine, etc."

Tout son séjour à l'Ile de France est raconté, puis son existence de marin en Europe, jusqu'à sa mort, à Trafalgar, à l'âge de 42 ans.

L'article finit ainsi :

"...Certains auteurs donnent au contre-amiral le nom de " Magon de Médine ; d'autres le désignent comme baron de " l'empire, ce qui est impossible, puisque la création des pre- " mières baronies n'est que de 1808. Aux Archives de la " marine, il figure seulement sous le nom de Magon. Son por- " trait est placé dans les galeries historiques de Versailles, " sous le No. 4780 ; et, en 1880, un vaisseau lancé à Cher- " bourg, a reçu, en mémoire de lui, le nom de Magon. "

Il était le troisième fils de René Magon, sieur de la Villebague, ancien gouverneur des îles de France et de Bourbon. (Voir 1755).

2 Novembre.—Naufrage de l'*Atalante* à False-Bay, pendant un fort raz-de-marée. Un vaisseau américain l'avait abordée en rade. L'équipage de l'*Atalante* est sauvé.

10 Novembre.—Linois avec le *Marengo* et la *Belle-Poule* quitte le Cap de Bonne Esperance, ce jour.

Pendant une croisière aux environs de Sainte-Hélène, il apprend que les Anglais, au commencement de janvier 1806, se sont emparés du Cap, sous la conduite de Sir Popham.

Il se décide à rentrer en France.

1er Décembre.—Ile de France. Fêtes en l'honneur de l'anniversaire du couronnement de l'empereur.

4 Décembre.—Linois s'empare, sur la côte de Cabende, (au sud de Guinée) de deux bricks anglais de 16 et 18 canons.

Les naturels du pays lui parlent avec enthousiasme du brave capitaine Fausse-Cave qui, avec son corsaire, les défendait contre les Anglais.

— Le général Decaen fonde, pendant cette année (1805), la petite ville de Mahébourg. Il ordonne beaucoup de travaux dans cet endroit.

— Proclamation du général Decaen contenant le décret suivant:

... " A compter du 1er janvier 1806, le calendrier grégorien " sera mis en usage dans tout l'empire Français.

" Saint-Cloud, le 9 septembre 1805.

" NAPOLÉON. "

Mais ce décret ne fut réellement mis à exécution à l'Ile de France que le 1er avril 1806.

Décembre.—Arrivée à l'Ile de France du lieutenant Moulac, sur le *Robuste*, riche prise que lui avait confiée Nicolas Surcouf, capitaine de la *Caroline*.

Vincent Marie Moulac est né à Lorient, le 22 mars 1780.

Il s'embarque, à l'âge de 12 ans, comme volontaire, sur le *Thémistocle*. Il passe sur l'*Orion* en 1793. Nommé aspirant de seconde classe en 1794, il est embarqué sur la *Bellone*, capitaine Brozec. Il est placé sur un navire anglais capturé ; mais, ce navire étant repris par une corvette anglaise, il est conduit en Angleterre.

Echangé l'année suivante, il est nommé aspirant de 1ère classe et sert sur le *Trajan*, sur le *Brave*, et sur la canonnière *Zoé*.

En 1799, nommé enseigne, il navigue sur l'*Aigle* et l'*Uranie*. Il passe au commerce en 1802 ; puis, revient sur les navires armés en 1803. Il est nommé lieutenant de la *Caroline*, capitaine Nicolas Surcouf.

En décembre 1805, il arrive à l'Ile de France, comme il est dit plus haut.

En 1806, il est second du corsaire l'*Emilien*, armé à l'Ile de France. Il est pris près de Mazulipatnam par une corvette anglaise.

Echangé, il revient à l'Ile de France au commencement de 1807.

Robert Surcouf le prend comme officier sur le *Revenant*. Il fait la campagne de ce corsaire, dont le second capitaine était Joseph Potier,

De retour à l'Ile de France, Surcouf quitte le *Revenant*; il se démet en faveur de Potier à qui est confié le commandement du corsaire, ayant Moulac pour second.

Le corsaire est prêt à prendre la mer en avril 1806. Il ne sait où se diriger, car le golfe du Bengale est surveillé par une véritable flotte, lorsqu'on apprend par un officier français, M. Prades, revenu miraculeusement de Goa, qu'il se trouve en rade de cette ville, un superbe vaisseau portugais, le *Conceicão*, de 1500 tonneaux, se disposant à partir pour Lisbonne avec avec une riche cargaison. L'occasion est trop belle pour la laisser échapper. Potier dirige le *Revenant* sur le cap de Natal, et attend le vaisseau portugais qui est armée de 34 canons.

Le *Revenant* quitte l'Ile de France le 30 avril 1808, et arrive le 17 mai à l'endroit qu'il s'était fixé. Le 24 on aperçoit une voile. M. Prades, embarqué comme officier sur le corsaire, reconnaît le *Conceicão*.

Le *Revenant* atteint le navire, et le combat s'engage.

Après une lutte acharnée qui dure une heure et demie, le le navire portugais amène ses couleurs. Il est commandé par le capitaine Antonio Freide.

La prise est confiée au premier lieutenant, M. Fouroc, qui suit le *Revenant*. Ils arrivent à l'Ile de France vers la fin de mai.

Le général Decaen ayant fait vendre la *Sémillante*, la remplace par le *Revenant*, auquel il donne le nom de *Iéna*.

Moulac passe sur l'*Iéna* avec le grade d'enseigne de vaisseau.

Le 18 octobre 1808, l'*Iéna*, est rencontrée dans le golfe par la frégate anglaise la *Modeste*, de 48 canons; après une lutte héroïque l'*Iéna* est pris; à bord de la corvette française servait, comme lieutenant, Albin Roussin, qui fut amiral, pair de France, etc. Les officiers de l'*Iéna* sont bientôt échangés, et Moulac revient à l'Ile de France, le 9 décembre 1809.

Il embarque sur la *Minerve*, capitaine Pierre Bouvet, le 7 février 1810. La *Minerve* fait partie de la division Duperré, composée, en outre de cette frégate, de la *Bellone* et du *Victor*; elle appareille le 14 mars 1810, et se dirige au S. O. vers Madagascar.

Le 3 juillet, dans le canal Mozambique, la division s'empare du *Ceylan*, du *Wyndham* et de l'*Artell*; ce dernier peut s'échapper. Le *Ceylan* est confié à Moulac.

Il a une jambe brisée pendant le combat du Grand Port. Decaen le nomme lieutenant de vaisseau après cette victoire; il reste sur la *Minerve* jusqu'à la prise de l'île.

Moulac épouse, à l'Ile de France, la fille du célèbre Le-

même. Il arrive à Morlaix, le 30 novembre 1811, et reçoit la croix de la Légion d'Honneur.

Il embarque sur la *Clorinde*, frégate de 44, le 12 mai 1812, avec le grade de lieutenant de vaisseau. Cette frégate est commandée par le capitaine Denis-Lagarde. Elle rencontre la frégate anglaise l'*Eurotas*, de 56 canons, capitaine Filimore. Un combat acharné s'engage. Le capitaine Denis-Lagarde reçoit une balle et remet le commandement à son second Rebaudy. A 7 heures du soir, l'*Eurotas*, complètement rasé, cesse son feu, mais peut s'échapper, à la faveur de la nuit, au moyen de mâts de fortune.

La *Clorinde*, également abîmée, se répare pour s'emparer de l'*Eurotas*, lorsque paraissent la frégate la *Dryade* et la corvette l'*Achatès* qui s'emparent facilement de la *Clorinde*.

Sous la restauration, le 12 janvier 1817, le capitaine de vaisseau Roussin choisit Moulac pour son second sur la *Bayadère*, en mission à la côte d'Afrique.

En 1718, Moulac commande la corvette l'*Ecureuil*, en mission au Sénégal. Il reçoit la croix de Saint-Louis.

Nommé capitaine de frégate, le 17 août 1822, Moulac embarque comme second sur la *Flore*, à la station des Antilles.

Il commande la *Durance*, en 1822, à la station de Terre-Neuve, puis, dans la Méditerranée.

Il commande la *Nymphe* en 1827.

Le 1er janvier 1828, il passe sur la *Diligente* qui fait partie de la division de l'amiral de Rigny, dans le Levant.

Il est nommé capitaine de vaisseau, le 31 décembre 1828, et commande l'*Armide*.

Pour l'expédition d'Alger, Duperré demande Moulac pour son capitaine de pavillon. Mais, le comte de Rigny insiste pour le conserver auprès de lui.

Dans la même année, 1830, Moulac prend, à Brest, le commandement de l'*Algésiras*.

En 1831, l'*Algésiras* fait partie de l'escadre du contre-amiral Roussin qui, le 11 juillet, force l'entrée du Tage. Moulac fait amener pavillon aux deux vaisseaux miguellistes *Yvan VI* et *Diane*, sous le feu des batteries de terre combiné avec le leur.

Moulac est créé officier de la Légion d'Honneur après cette campagne; puis, commandeur, le 20 août.

L'*Algésiras* est envoyé en mission dans le Levant, et revient à Brest le 31 mai 1832.

Le 18 février 1833, Moulac commande la *Melpomène*, désignée pour la station du Tage. Mais, le choléra se déclare à Lisbonne, où il meurt 600 personnes par jour. Moulac reçoit

l'ordre de rentrer à Brest, mais trop tard. Le fléau se déclare à son bord ; il perd 83 personnes jusqu'à son arrivée à Toulon.

En 1835, il monte la *Flore*, et Duperré, alors ministre de la marine, lui confie la station difficile du Pérou, qui est en pleine révolution. Moulac rend de grands services aux malheureuses familles françaises, et même étrangères, de Lima.

Miné par la maladie, Moulac rend le dernier soupir à Callao le 6 avril 1836.

La population entière de Callao lui fait des obsèques splendides. Toutes les maisons et tous les magasins ferment. Son corps est déposé dans le Panthéon de cette ville, au milieu des sépultures des hommes illustres du pays.

Les autorités font graver sur sa tombe une inscription qui finit ainsi :

" Français, honorez ses cendres et demandez à Dieu qu'il donne à la France de nombreux enfants comme lui. "

— Arrivée à l'Ile de France de Charles Cunat, sur la prise l'*Hercules*, bâtiment dont s'était emparé le corsaire le *Napoléon*, capitaine Le Nouvel.

Charles Cunat est né le 20 mai 1789, à Saint-Malo. Il entre dans la marine en novembre 1804. Embarqué comme volontaire sur le corsaire le *Napoléon*, capitaine Le Nouvel, il est un des officiers chargés de conduire à l'Ile de France la prise anglaise l'*Hercules*.

Il est embarqué sur le corsaire les *Deux-Sœurs*, capitaine Desjean-Hilaire. Ce corsaire s'empare, en août 1806 du vaisseau le *Fath-al-bary* (Terreur des mers), beaucoup plus fort que lui, et portant quatre millions de francs en or. Puis, trois autres bâtiments. Le 18 novembre 1806, le petit corsaire est rencontré, de nuit, par la frégate anglaise la *Wilhelmina* qu'il prend pour un bâtiment du commerce, et reçoit deux bordées. Il s'en échappe.

Le 7 janvier 1807, le corsaire les *Deux-Sœurs* est jeté à la côte à Chédube. La corvette anglaise le *Rattle-Snake* qui se trouvait sur un banc de sable également, s'empare de l'état-major et de l'équipage du corsaire, et les conduit à Calcutta. De là, ils sont repatriés à l'Ile de France, où ils arrivent en juin 1807.

Le 8 juillet de la même année, Cunat s'embarque comme officier sur le corsaire l'*Adèle*, capitaine Moulin. Le corsaire se dirige vers la mer Rouge. Il fait plusieurs prises, échappe à la frégate anglaise le *Cornwallis*, et s'emparé, sur les brasses du Bengale, de la *Charlotte*. Mais en novembre, le corsaire et la prise tombent au pouvoir des Anglais. Conduits à Tranquebar, l'équipage est bientôt dirigé sur Pondichéry. Cunat peut

regagner l'Ile de France où il arrive en novembre 1809. En février 1810, Cunat est nommé aspirant sur la *Minerve*, capitaine Pierre Bouvet. Il se trouve au combat de Mozambique et à celui du Grand-Port, Ile de France. A la prise de l'Ile de France, Cunat, commandant en second du *Ceylan*, était chargé de surveiller 800 prisonniers sur cette frégate. Il allait être tué par ces prisonniers révoltés, quand il est sauvé à temps par un officier anglais.

Après la capitulation, Cunat revient en France sur le parlementaire *Grand-Wellesley*. Mais le cartel, rencontré aux Açores par une frégate anglaise, est conduit en Angleterre contre le droit des gens.

Arrivé en France, Cunat est embarqué sur la *Clorinde*, capitaine Pierre Bouvet. Puis, en juin 1812, il est second sur l'*Ajax*.

En juin 1813, il est officier sur le vaisseau l'*Illustre*, et se trouve à Flessingue ; et en janvier 1814 à l'affaire de Borcelène.

Sous la Restauration il est embarqué sur la flûte la *Loire*.

Cunat est mis à la retraite en 1817. Il fait de la navigation commerciale jusqu'en 1833. C'est à cette époque que Cunat commence à écrire l'histoire des marins célèbres de sa patrie, entre autres son histoire de Robert Surcouf, qui n'est publiée qu'en 1842.

Ce dernier ouvrage est devenu excessivement rare. Cunat possédait tous les journaux de bord de Surcouf, ce qui rend son livre aussi consciencieux qu'intéressant. Cet ouvrage se trouve dans des bibliothèques de marins ; il est devenu presque introuvable chez les libraires les plus connus.

1806

Janvier.—Lorsque l'empereur eût appris que les Anglais n'avaient pas voulu rendre au général Decaen et à Linois Pondichéry et les comptoirs français de l'Inde, conformément aux conditions du traité d'Amiens, il avait résolu d'expédier dans l'Inde une armée de quarante mille hommes. Decaen devait en avoir le commandement.

Mais les Anglais surent renouer la coalition sur le continent L'expédition de l'Inde fut ajournée, et Decaen resta livré à ses propres ressources à l'Ile de France.

Napoléon pensait continuellement aux colonies : il avait épousé une créole ; mais Decrès et les Anglais contrecarraient ses vues. Pendant que l'Angleterre faisait battre ses alliés sur terre, elle faisait ses affaires aux colonies ; toute sa politique

en Europe n'avait d'autre but que de s'agrandir aux Indes, et de s'emparer de la suprématie des mers, même aux dépens de ses alliés.

1er Janvier.—Mise en vigueur, à l'Ile de France, du nouveau code civil et de ses annexes.

10 Janvier.—La colonie du Cap de Bonne Espérance passe définitivement sous la domination anglaise. Le traité de 1815 la conserve à l'Angleterre.

17 Janvier.—Pierre Bouvet arrive du Cap à l'Ile de France sur le navire américain le *Charles*. En vue du Port-Nord-Ouest, le *Charles* est visité par la frégate anglaise le *Pitt*. Bouvet est pris et conduit à Bombay. L'amiral Pellew l'autorise à retourner à l'Ile de France, sur sa parole d'honneur de ne reprendre du service qu'après avoir été régulièrement échangé. Il est reconduit à l'Ile de France, où une embarcation parlementaire le met à terre au Port-Nord-Ouest, le 1er juin 1806, à dix heures du matin.

29 Janvier.—Linois, qui croise aux environs de Sainte-Hélène depuis le 22, apprend par un Américain qu'il visite, que du 8 au 10 les Anglais se sont emparés du Cap de Bonne Espérance ; que l'amiral Pellew bloque l'Ile de France, et veille sa rentrée ; et que l'amiral Popham le recherche dans les parages mêmes où il se trouve.

C'est alors qu'il se décide à rentrer en France. Ses vaisseaux et ses équipages étaient réduits à la dernière extrémité d'usure et de fatigues. Les vivres manquaient ou étaient gâtés, l'eau était croupissante, etc. Il met le cap au nord.

2 Février.—Le *Marengo*, traverse la ligne pour la douzième fois depuis son départ de Brest. Linois fait toujours route au nord ; mais, il ne serre pas assez la terre ; il suit la route des navires qui se dirigent dans le sud pour profiter de la mousson du N. E.

Entre les îles du Cap Vert et les Canaries, pendant la nuit du 3 au 4 mars, il tombe au milieu d'une escadre anglaise.

15 Février.— Le corsaire le *Manchot* quitte l'Ile de France, et revient à Saint Denis, de l'île Bonaparte, le 27 juin, avec les prises suivantes : un grand caboteur, le *Kebbles*, le *Henri Addington*.

Il repart en croisière et revient de nouveau à Saint Denis, le 17 février 1807, avec deux prises estimées à quatre vingt mille piastres.

21 Février.—Ouragan du nord qui dure dix heures à l'île Bonaparte. Sept navires se trouvent sur la rade de Saint Denis; deux sombrent en appareillant, et les cinq autres, ne pouvant s'élever, sont rejetés à la côte.

Ces navires sont : la *Fanny*, la *Sophie*, le *Mercure-Galant*, la *Favorite*, un autre navire dont le nom est resté inconnu, puis deux américains, le *David* et le *Columbus*.

25 Février.—Arrivée à l'Ile de France de la frégate la *Canonnière*, capitaine Bourayne. César-Joseph Bourayne est né à Brest le 22 février 1768. Son père était écrivain principal de la marine au port de Brest.

Bourayne n'a pas dépassé le grade de capitaine de vaisseau. Il a été baron de l'empire, commandeur de la Légion d'Honneur et Chevalier de Saint Louis. Il est mort à Brest le 5 novembre 1817.

A l'âge de 13 ans, il s'embarque comme volontaire sur l'*Auguste*, capitaine Bougainville. Il assiste au combat de la Chesapeake, le 5 septembre 1781.

Il assiste à la prise de Saint Christophe, aux affaires des 25 et 26 janvier 1782, et au funeste combat de la Dominique, le 12 avril 1783.

Il est embarqué sur la *Vénus* en 1783, et fait la campagne de cette frégate dans la mer des Indes, à la mer Rouge, en Chine et aux Philippines, etc. Il arrive, pour la première fois, à l'Ile de France en 1792 (janvier). Il est embarqué, comme enseigne, sur l'*Atalante;* cette frégate, après une croisière au nord de l'Ile de France, est chargée de conduire un convoi à Brest, où elle arrive en mars 1793.

Le 14 août 1793, Bourayne est nommé lieutenant de vaisseau. Il embarque, comme second de Linois, sur l'*Atalante*. Cette frégate appareille de Brest, le 10 avril 1794. Elle fait plusieurs prises ; puis elle est attaquée, le 7 mai, par le *Swiftsure*, vaisseau de 74 canons. Elle succombe après un glorieux combat. Bourayne, blessé au bras et à la jambe gauche, ne quitte son poste de combat qu'après que le feu ait cessé.

Il rentre en France après une captivité de dix-neuf mois.

En mars 1796, il est nommé capitaine, et embarque sur le vaisseau le *Redoutable*, capitaine Moncousu.

Le *Redoutable* fait la capagne d'Irlande.

Le capitaine Moncousu passe sur le vaisseau le *Républicain* en mars 1800. Il choisit encore Bourayne pour son second.

Bourayne, en juin de la même année, prend le commandement de la frégate la *Fidèle*.

En 1803, une frégate anglaise, la *Minerve* échoue sur les côtes de Cherbourg. Elle est prise par deux chaloupes canonnières et quelques bateaux plats. En souvenir de ce fait, on donne à la *Minerve* le nom de *La Canonnière*, et, en juillet, on en donne le commandement à Bourayne.

C'est au mois de septembre 1803 que Bourayne est nommé capitaine de vaisseau.

La *Canonnière* quitte Cherbourg pour l'Ile de France, le 14 novembre 1805. Elle avait à son bord René Decaen, le frère du capitaine-général, chargé de porter des dépêches à l'Ile de France.

La *Canonnière* arrive à Port-Napoléon le 25 février 1806. A peine arrivé, Bourayne reçoit l'ordre de rallier Linois en croisière dans les parages du Cap de Bonne-Espérance. Il appareille le 21 du même mois ; par le travers de Natal, la *Canonnière* aperçoit un convoi.

Ce convoi se compose de onze vaisseaux de la compagnie escortés par le vaisseau le *Tremendous*, de 74 canons, qui donne immédiatement la chasse à la *Canonnière*. Les autres vaisseaux de la compagnie, qui portent tous du canon, ressemblent à de belles frégates. La *Canonnière*, rejointe par le *Tremendous*, livre à ce vaisseau un très beau combat qui l'oblige à s'éloigner. Mais elle est aussitôt poursuivie par les plus fins voiliers de la flotte ; Bourayne peut leur échapper pendant la nuit.

La *Canonnière* a 4 hommes tués et 25 blessés dans cette affaire.

Le *Tremendous* a accusé, plus tard, 81 tués. Son mât de misène tombe après avoir reçu treize boulets.

Parmi les officiers de la *Canonnière*, qui sont cités au ministre, se trouvent Dubuisson, Prenat, Duplantin, Geffroy, Belet et Ferdinand Bernard.

Le rapport de Bourayne a été publié dans le *Moniteur* du 2 novembre 1806.

Pendant le combat, Bourayne reçoit un boulet à une des cornes de son chapeau qui vire de bord et dérange sa coiffure. (A cette époque on portait des tricornes). " Il paraît que ces gaillards-là ne me trouvent pas bien brossé aujourd'hui ! " s'écrie-t-il. Il remet son chapeau, devenu un bicorne, à sa place ordinaire et continue à donner ses commandements.

La *Canonnière* arrive à False-Bay le 29 avril 1806.

Bourayne aperçoit au fond de la baie beaucoup trop de vaisseaux portant le pavillon hollandais. Se méfiant d'un piège, il mouille au large, prêt à appareiller ; il envoie à terre une yole qui devait lui faire un signal convenu. Dès qu'il aperçoit avec sa longue vue, que la yole touche terre sans faire le dit signal, il coupe immédiatement, son câble, déploie les voiles de la *Canonnière*, et gagne le large. Les vaisseaux anglais, qui avaient voulu cacher leur nationalité, en furent pour leur

piège, et ne purent gagner la frégate française qui avait deux heures d'avance sur eux.

Bourayne arrive à l'île Bourbon le 27 mai. Ne pouvant y faire réparer la *Canonnière*, le gouverneur de cette colonie lui donne l'ordre d'aller aux Philippines, où il trouvera tout ce qu'il désire. On lui fournit toute espèce de ravitaillements dont une eau excellente ; mais pas d'argent.

Le gouverneur lui assure qu'il en trouvera à Manille ; il l'engage, dans tous les cas, à aller à Acapulo, réclamer les sommes qui sont dues à la colonie. Bourayne y arrive le 20 juillet 1807. Il escorte au large un galion et un vaisseau de la compagnie espagnole ; puis revient à Acapulo. Il y embarque trois millions de piastres qu'il porte à Manille en décembre 1807. Le gouvernement et le commerce de Manille offrent à Bourayne trente mille piastres pour son dévouement. Il refuse, en disant qu'un officier français ne fait que son devoir. Il quitte Manille, et arrive à l'Ile de France en juillet 1808.

A cette époque, la frégate anglaise le *Laurel* bloquait l'Ile de France, et empêchait les navires de commerce de sortir du port. Decaen donne l'ordre à Bourayne de chasser ou de prendre cette frégate.

Bourayne appareille le 11 septembre, et le 12, il rencontre le *Laurel*. Le combat commence immédiatement, à portée de voix. Après un engagement très vif de part et d'autre, le *Laurel*, reçoit qnelques bordées qui le désemparent ; il amène son pavillon.

Le *Laurel* portait 32 canons.

La *Canonnière* eut cinq tués et dix blessés.

Le 14, Bourayne rentre à Port-Napoléon avec sa prise.

Le commerce de l'Ile de France lui offre une très belle paire de pistolets avec cette inscription : " Le commerce de l'Ile de " France à M. Bourayne, capitaine de vaisseau. 22 septembre " 1808."

A peine réparées et ravitaillées, les frégates la *Canonnière* et le *Laurel*, sont envoyées en croisière dans les mers de Chine et aux Moluques, puis à Madagascar. Elles font un tort immense au commerce anglais. Elles rentrent à l'Ile France en mai 1809.

La *Canonnière* est, à ce moment, vendue au commerce, et prend le nom de la *Confiance ;* Bourayne rentre en France, comme simple passager sur son ancienne frégate.

Le 10 février 1810, la *Confiance* est prise par un vaisseau anglais, et amenée en Angleterre.

Bourayne, pendant sa captivité, est créé baron de l'empire, avec une dotation de 4,000 francs.

Rentré en France en 1814, il reçoit la croix de chevalier de Saint-Louis ; il est nommé major-général de la marine à Brest ; puis préfet maritime par intérim.

Il meurt en activité de service, à Brest, le 5 novembre 1817.

Le nom de Bourayne est bien connu dans nos deux colonies où s'est établie une partie de sa famille.

4 Mars.—Le *Marengo* et la *Belle Poule* se trouvent enveloppés par l'escadre de l'amiral Sir John Borlase Warren, composée de sept vaisseaux, deux frégates et une corvette. Un des vaisseaux le *London*, portait 110 canons ; il était le plus fort de la marine anglaise. A 5 heures et demie du matin, le *London* attaque le *Marengo*. Linois a presque engagé le beaupré de son vaisseau dans les haubans du *London*, quand ce dernier, par une manœuvre habile, évite l'abordage.

La canonnade et le feu de la mousqueterie sont terribles de part et d'autre.

A 6 heures, Linois tombe de son banc de quart ; il reçoit une grave blessure à la jambe droite. On le transporte, malgré lui, au poste. Le capitaine Vrignaud prend le commandement du *Marengo*. A sept heures, il a le bras droit emporté par un boulet et reçoit plusieurs blessures au visage. Transporté également au poste, il est bientôt suivi du lieutenant de manœuvre Julien, et d'autres officiers.

Vrignaud, marin brave et apprécié, avait été créé capitaine de frégate par Decaen, le 1er octobre 1805.

Le capitaine de frégate Chassériau prend le commandement du *Marengo* ; il continue le combat avec acharnement. A 9 heures, dix pièces de canon sont déjà démontés ; le *Marengo* est abîmé ; Linois consulté dit de continuer le combat. A ce moment, le *London*, de 110 canons, et trois autres vaisseaux de 74 foudroient le *Marengo*.....

Linois consulté de nouveau, répond à Chassériau " qu'il s'en rapporte à lui pour soutenir l'honneur du pavillon."

Chassériau consulte un conseil d'officiers, qui décide que la lutte, devenant inutile, il considère l'honneur satisfait. A 9 heures 40 miuutes, les couleurs sont amenées, et le vaisseau amariné.

Les Anglais ont reconnu que si la lutte avait duré une demi heure de plus, ou si la mer eut été un peu houleuse, le *London* était perdu. Il était fort maltraité, et sa mâture ne tenait que par quelques haubans.

Pendant ce temps, La *Belle Poule* combattait l'*Amazone*.

Cette frégate anglaise portait 48 gros canons.

L'*Amazone* se retire du combat, lorsqu'un vaisseau de 74, tout frais, vient prendre sa place. Il y a encore deux autres

vaisseaux de 74 qui viennent venger l'*Amazone*. M. de Bruillac est obligé d'amener. Sa frégate était hâchée, et faisait huit pieds d'eau à l'heure. Elle avait 30 hommes hors de combat dont plusieurs tués.

M. Alain Bruillac de la Villeneuve, né à Rennes, s'embarque comme mousse en 1776, il gagne ses grades au service, il assiste au combat d'Ouessant en 1778, et sert sous de Grasse. Bruillac est un marin très brave, très capable et très estimé.

Le *Marengo* eut 63 tués, plus les officiers Masson et Brachet, et 82 blessés, dont Linois, Vrignaud, le jeune Linois, fils de l'amiral, et cinq autres. Tous reçurent de l'amiral Warren les soins les plus empressés et les plus délicats Quant à l'état-major de l'escadre anglaise, après avoir visité les deux vaisseaux français, il ne put s'empêcher d'admirer le courage de ceux qui les montaient et qui avaient soutenu une lutte aussi inégale. Les Anglais ne peuvent tirer parti d'aucuns des approvisionnements qui se trouvent sur les navires français. Tout était gâté.

Au moment où le vainqueur d'Algésiras terminait sa carrière active et vraiment glorieuse, il ne restait plus à l'Ile de France, pour toute escadre de la mer des Indes, que la seule frégate la *Sémillante* !

Mais, Decrès était ministre de la marine, et l'empereur avait en son ministre une confiance illimitée.

(Voir, pour la suite, la notice sur Linois, au 17 août 1803).

11 Mars.—Ouragan à Bourbon ; il souffle de l'ouest pendant trente heures. La récolte de café, qui s'annonçait très belle, est complètement détruite sous le vent de l'île. Les caféiers sont brulés,ainsi que les muscadiers et les girofliers.

22 Mars.—Arrivée, à l'Ile de France, de la frégate la *Piémontaise* de 32 canons et 350 hommes d'équipage. Elle est commandée par le capitaine de frégate Louis Jacques Epron, le jeune, de Saint-Malo.

Le 11 juin elle est envoyée en croisière.

Le 21 du même mois elle s'empare, à l'abordage, du vaisseau de la compagnie le *Warren-Hastings* de 1200 tonneaux, 48 canons et 200 hommes d'équipage, portant une cargaison de thé de la valeur de trois millions de francs. Ce combat coûte à la *Piémontaise* 7 tués et 5 blessés.

La frégate, avec sa prise, arrive à l'Ile de France, le 4 juillet 1806.

Le 21 août, la *Piémontaise* appareille de nouveau.

Dans cette seconde croisière, la *Piémontaise* s'empare de cinq bâtiments de tout tonnage ayant à bord, outre leurs cargaisons, près de deux millions de francs en numéraire.

Elle rentre à l'Ile de France le 15 décembre 1806. Le capitaine général met à bord de la *Piémontaise*, comme enseigne de vaisseau, son frère René Decaen.

Epron repart en croisière le 5 mars 1807, et rentre le 29 juin sans prises.

Il appareille de nouveau le 3 septembre. Il revient, le 1er décembre, et cette fois avec neuf prises.

Après 29 jours seulement de repos, et sans pouvoir réparer sa frégate, Epron est de nouveau envoyé en croisière. Parmi ses officiers, il avait : Charles Moreau, second ; Jean Dutertre; Lanchon ; Guyon ; Jardin ; Clouet etc.

En février 1808, la *Piémontaise* rencontre un convoi escorté par la frégate le *Francis-Drake*. Elle allait le prendre lorsqu'apparaît un vaisseau de haut bord.

En mars 1808, la *Piémontaise* est rencontrée, par le travers du cap Comorin, par la grande frégate le *San-Fiorenzo*, capitaine Harding. La frégate anglaise, abîmée, s'était retirée du champ de bataille. Epron veut poursuivre l'ennemi pour l'achever. Il en est dissuadé par ses officiers, entre autres Jean Dutertre. Le *San-Fiorenzo* répare ses avaries pendant la nuit, et se représente devant la *Piémontaise*. Le capitaine Harding est tué. Il est remplacé par son second. Mais la *Piémontaise*, dont les feux de batterie sont devenus faibles, ne peut plus soutenir la lutte et succombe. La *Piémontaise* eut 56 tués et 94 blessés.

Telle fut la fin de cette frégate dont la carrière a été si glorieuse, et que le brave Epron a rendue si populaire à l'Ile de France ; et cependant le nom de son capitaine, Epron est très peu connu. Il n'est pas resté dans l'histoire populaire. On parle bien, dans certaines chroniques, des hauts faits de la *Piémontaise*, mais sans citer le nom du héros qui la commandait.

Je n'ai pu trouver trace de la fin de la carrière du capitaine Epron.

27 Mars.—Port Louis, Ile de France. Premier dîner de la *Table Ovale*, société littéraire créée par M. Jacques Mallac avec le concours de M. Thomi Pitot.

Les séances se tenaient chez le docteur Josse, au coin de la rue Labourdonnais et du Champ Delort. Cette société succéda à la *Société d'Emulation*.

Les séances avaient lieu à table, après le repas ; elles duraient jusqu'à dix heures.

1er Avril.—Le nouveau style (calendrier républicain) cessé, à l'Ile de France, le 1er avril 1806. (Voir l'annuaire

l'Ile Maurice de 1820, page 391). L'année républicaine a été supprimée dans tout l'empire français le 1er janvier 1806, et le 1er avril dans toutes les colonies.

2 Juin.—Formation, à l'Ile de France, des chasseurs de réserve, qui deviennent bientôt le bataillon africain. Les officiers étaient choisis parmi les jeunes gens ayant connaissance du maniement des armes. Cette compagnie, qui sert principalement comme une gendarmerie, n'est requise qu'au besoin. Les engagés restent à la disposition de leurs employeurs.

1er Août.—A cette date il ne reste plus aux îles de France et de Bourbon que 1,678 hommes de troupes régulières. Un corps de volontaires recruté parmi la jeunesse ardente des deux colonies était très brave, mais n'avait pas une instruction militaire suffisante. Cette situation inquiétait le général Decaen, qui en référait au ministre par chaque occasion. Mais Decrès promettait, et ne s'exécutait pas.

2 Août.—Le corsaire les *Deux Sœurs*, capitaine Desjean-Hilaire quitte l'Ile de France.

Il s'empare, sur les brasses du Pégou, du *Moustapha* (10 novembre) de 700 tonneaux et de 7 canons ; de *Fath-Al-Bary* (30 août) de 10 canons, et portant quatre millions de francs en or ; de *La Prairie*, ancien corsaire français pris par les Anglais et, enfin, d'un autre navire du commerce.

Le tout est conduit à l'Ile de France.

5 Août.—Le corsaire le *Jaseur*, capitaine Bazin, est attaqué, pendant la nuit du 5 ou 6 août, par des chaloupes de la corvette anglaise le *Sea-Flower*, en rade de Saint Denis, île Bonaparte.

L'officier et dix hommes de l'expédition sont pris, et les chaloupes sont coulées.

Bazin part en croisière pour la côte de Sumatra. Il revient, le 12 février 1807, avec les prises suivantes : le *Betsy*, de 350 tonneaux, le *James*, de 160 tonneaux, ayant à bord pour 25 mille piastres de poudre d'or ; la *Nancy*, de 250 tonneaux, et enfin un autre navire ayant soixante mille piastres à bord.

15 Août.—Le général Decaen donne au Port-Nord-Ouest le nom de Port-Napoléon ; et au Port-Sud-Est, le nom de Port Impérial.

Il donne à l'île de Bourbon (appelé île de la Réunion sous la République) le nom d'île Bonaparte.

Il passe une grande revue au Champ de Mars. Il fait la ditribution des drapeaux et des aigles ; et proclame les chan-

gements de nom des villes et de l'île voisine comme il est dit plus haut.

23 Août.—Institution du bureau et de la caisse de bienfaisance pour les indigents reconnus. (Ile de France).

27 Août.—Publication d'arrêtés portant modifications aux lois sur les affranchissements. (Ile de France).

12 Septembre.—Achat de terrains pour l'agrandissement du lycée colonial. (Ile de France).

4 Octobre.—Suspension du cours du papier monnaie en circulation dans la colonie de l'Ile de France.

19 Octobre.—Baptême du fils du général Decaen, né le 19 octobre 1805. Le général accepte l'offre des principaux colons d'être, au nom de la colonie, les parrains de son fils. M. Thomas Dayot, doyen d'âge, tient sur les fonts l'enfant, qui a pour marraine son aïeule maternelle, remplacée par Mademoiselle Françoise Barois, sœur de Madame Decaen. Il est donné à l'enfant les noms de Gustave Hippolyte Emilien Isle de France.

Des médailles commémoratives sont frappées à cette occasion. Il y a grande fête publique ; on tire du canon.

Le soir, il y a grande réception à l'hôtel du gouvernement.

La médaille frappée en souvenir de ce baptême porte, d'un côté, au pourtour ; Parrain et marraine Thomas Dayot Habt. et Mie. Fse. Barois Ayle. Mle. Une couronne de roses ; au centre ; Gustave Hippolite Emilien Isle de France baptisé au nom de la colonie le 19 octobre 1806.

De l'autre côté ; au pourtour : Reconnaissance, Attachement. Une couronne de roses ; au centre : Les habitants de l'Isle de France au capitaine général Decaen.

Au bas en très petits caractères : *Aveline Exit.*

La médaille a cinquante huit millimètres de diamètre. Il n'en existe actuellement (1890) qu'une seule authentique, dit-on, à l'île Maurice.

Il en a été fait plusieurs reproductions en cuivre argenté comme souvenir historique.

Novembre.—On reçoit à l'Ile de France quelques renforts de la métropole. Ils sont bien faibles, mais enfin, ils prouvent aux colons qu'on a l'air de ne pas oublier tout-à-fait encore l'Ile de France.

2 Décembre.—Double anniversaire du couronnement de l'empereur, et anniversaire de la bataille d'Austerlitz. Le général Decaen et le préfet colonial Léger posent en grande pompe la première pierre du principal bâtiment du Lycée Colonial des îles de France et de Bonaparte, au Port Napoléon.

Décembre.—Ouragan à l'Ile de France. Il fait beaucoup de mal aux récoltes.

— Pendant l'année 1806, le commerce de l'Orient éprouve beaucoup de pertes, malgré le courage et la vigilance des corsaires et des bâtiments de guerre réguliers.

1807

8 Janvier.—Création à l'Ile de France du service des ponts et chaussées, auquel est réuni celui des grand-voyers des deux colonies.

8 Février.—Ouragan à l'Ile de France.

La frégate la *Sémillante*, capitaine Motard, sur laquelle se trouve comme enseigne de première classe Baudin, (le futur amiral) est dans le port. Elle reçoit l'ordre, le 7 février au soir, d'appareiller le lendemain, dès le point du jour. Malgré les indices de mauvais temps, la frégate met à la voile, le dimanche 8 février. A onze heures du soir, le même jour, elle est complètement démâtée, et ne peut rentrer à Port-Napoléon que le mardi 17 février.

Au moment de cet ouragan, une croisière anglaise se trouve devant l'Ile de France. Elle est composée du vaisseau de quatre vingts canons le *Blenheim*, de la frégate le *Java*, et du brick le *Harrier*. Le vaisseau et la frégate sombrent avec onze cents hommes d'équipage, et l'amiral Tonbridge.

28 Février.—Ouragan à l'Ile de France. Il cause beaucoup de mal aux récoltes.

14 Mars.—A l'île Bourbon, ouragan du S. E. Une pluie torrentielle, suivie d'inondation, avait duré du 18 décembre 1806 au 7 janvier 1807. Elle est connue sous le nom de "grande avalasse," dont le souvenir existe encore. Elle est suivie d'une sécheresse ; puis, éclate l'ouragan du 14 mars. Une grande famine est la conséquence de ces désastres.

23 Mars.—Etablissement à Madagascar d'agents commerciaux de l'empire français.

25 Mars.—La traite des esclaves est abolie dans les possessions britanniques par un acte du parlement.

29 Avril.—Mort, au quartier de la Petite-Rivière, du docteur Stadtmann, né en Alsace en 1762. Le Dr Stadtmann vient s'établir à l'Ile de France vers la fin du siècle dernier. Il s'adonne à la botanique, et correspond avec Lamarck. Il découvre, dit-on, une espèce particulière de bois-de-fer, dont on ne retrouve plus le type. Sa tombe existe sur une propriété appelée de nos jours Chébel, au quartier de la Petite-Rivière.

10 Juin.—Retour à l'Ile de France de Robert Surcouf, de sa deuxième expédition sur le *Revenant*.

13 Juin.—Ile de France. Proclamation relative au pouvoir discrétionnaire attribué aux principaux fonctionnaires pour le tirage des lettres de change.

26 Juin.—M. l'abbé Hoffmann (Pierre François) est nommé supérieur ecclésiastique des îles de France et de Bonaparte, par décrets impériaux des 6 février et 21 mars 1806.

Juillet.—Malgré la guerre et les croisières anglaises, la statistique donne les résultats suivants :

Entrées pendant le premier semestre de 1807 dans le Port-Napoléon :

Navires	.....	152 français
do.	.....	16 danois
do.	.....	15 américains
do.	.....	5 arabes
do.	.....	4 portugais
do.	.....	1 brémois
do.	.....	1 hambourgeois.
do.	.....	1 meklembourgeois
	Total...	195

25 Juillet.—Ile de France. Promulgation du décret impérial du 19 février 1806, relatif à la célébration de la fête du rétablissement de la religion catholique.

—Ile de France. On apprend la déclaration de la guerre avec le Portugal. Cette nouvelle ranime les espérances et le courage des corsaires. Il y a, également, reprise des affaires avec Madagascar.

15 Septembre.—Dès que Pierre Bouvet a été échangé, il reprend le service. Pendant son séjour sur le *Pitt*, il avait remarqué que les Anglais ne faisaient nulle attention aux patmars qui naviguent près des côtes de l'Inde, les croyant incapables de tenir la haute mer. Bouvet résolut de gagner l'Inde sur un *Patmar* construit à l'Ile de France.

Le patmar l'*Entreprenant*, dont la construction est commencée le 15 septembre prend la mer le 7 décembre. Il avait 45 pieds de quille : 66 pieds de pont ; et 15 pieds de bau. Il portait un canon de 8 sur l'avant. Il a coûté avec quatre mois de vivres à bord la somme de 96,138 francs. L'équipage était de 40 hommes, dont quelques lascars bien déterminés.

Sur le *Patmar* se trouvait l'enseigne Leguen de Lacroix, et M. de Langlard.

23 Octobre.—Déclaration officielle de guerre entre la France et le Portugal.

4 Novembre.—Arrivée à l'Ile de France de la prise Anglaise *The Anne* faite par la corvette coloniale la *Créole*

commandée par Ripaud de Montaudevert. La prise est sous le commandement de l'enseigne de Roquefeuil, (de la branche aînée des de Roquefeuil de Labistour). L'enseigne de Roquefeuil se trouve sur la frégate la *Vénus*, commandant Hamelin. On le trouve, encore comme aspirant sur la *Sémillante*, capitaine Baudin.

Il fut le navigateur qui, en 1816, fit le tour du monde. Il s'est éteint à l'île Bourbon, où il s'était marié et établi. Il y a laissé une fille qui a épousé M. Cornu, un colon de cette île. M. Cornu tient une position très honorée à l'île voisine.

6 Décembre.—Decaen reçoit l'ordre du ministre, conformément à une lettre de l'empereur datée de Tilsitt le 22 juin 1807, d'envoyer un émissaire en Perse, afin de se mettre en rapport avec le nouvel ambassadeur qu'il venait d'accréditer auprès de cette cour. Cet ambassadeur est le général Gardane. Cet officier supérieur avait quitté le quartier général en mai 1807 ; il reçoit les mêmes instructions que ses prédécesseurs MM. Jaubert et Romieu.

Un premier émissaire parti de l'Ile de France, à la fin de 1807, était mort en arrivant à Mascate.

1808

Janvier.—" Il est inutile d'entrer dans un détail minu-
" tieux sur les produits de l'Ile de France, et sur ce qu'elle
" pourrait devenir : j'ai voulu simplement en démontrer l'im-
" portance ; et, si le peu que je viens de dire ne suffisait pas
" pour persuader le lecteur, qu'il réfléchisse un instant à cette
" phrase d'un homme célèbre, et bien connu par ses talents
" politiques :

" Tant que les Français, disait Lord Chatam, auront l'Ile
" de France, les Anglais ne seront pas les maîtres de l'Inde."
—(DE GUIGNES.)

—Arrivée à l'Ile de France de la frégate la *Caroline*, capitaine Billard.

Elle porte un décret de l'empereur, daté de son quartier général, en Autriche, nommant des magistrats pour la colonie.

—Une lettre de Decrès, publiée le 7 mars à l'Ile de France, donne les assurances les plus positives de secours prochains.

Les colons reprennent encore courage !

7 Février.—Pierre Bouvet, avec l'*Entreprenant* s'empare du paquebot de la compagnie anglaise la *Marguerite*, brick monté par 75 hommes d'équipage, jaugeant 270 tonneaux, construit et installé pour la guerre ; armé de 8 caronades de 12 livres et de deux canons de 9 livres. Il

portait une cargaison évaluée, selon les papiers de son capitaine Wilson, à 2,500,000 francs.

Bouvet passe sur la *Marguerite* avec son équipage, et laisse le patmar aux Anglais, après avoir transbordé ses munitions et encloué ses canons.

Il n'a que le temps d'éviter une frégate qui arrive au secours de la *Marguerite*.

6 Mars.—Arrivée à l'Ile de France de la frégate la *Manche*, commandant Dorval de Guy, capitaine de vaisseau. Elle atterrit au Grand-Port, gagne le Port Napoléon, où elle arrive le même jour, favorisée par un bon vent, et en passant sous le Morne Brabant. Le seul navire armé qu'elle trouve dans le port est le *Revenant*, commandant Robert Surcouf, de retour, depuis le 2 février, de sa première croisière.

En ces temps-là pas un navire armé ne stationnait inutilement dans les ports de l'Ile de France.

Le 21 janvier 1797, Dorval de Guy était lieutenant de vaisseau, sous-adjudant de l'armée navale aux ordres de Brueys, jusqu'au 15 septembre 1798 ; il s'embarque sur le *Guillaume-Tell* et y reste du 20 janvier au 20 mars 1798 ; il se trouve sur l'*Orient*, capitaine Casabianca, du 5 mai au 7 août 1798 ; sur le *Généreux*, du 7 août au 15 septembre 1798 ; puis sur l'*Orient* quand ce vaisseau saute dans le combat du 1er août 1798. Dorval de Guy, mutilé, est alors déclaré incapable de continuer le service.

Cependant il se remet, et gagne ses grades.

En 1805, il est capitaine de vaisseau, et aide-de-camp de Decrès. Il reçoit le commandement de la *Manche*, frégate commandée alors par le capitaine Roquebert. L'équipage de la *Manche* est recruté parmi des jeunes gens qui n'ont jamais navigué, mais tous reconnus d'une bravoure et d'une instruction solides ; ils sont d'ailleurs très unis entre eux.

La *Manche* a été construite à Cherbourg, en 1804 et 1805, mais en grande hâte, comme tous les vaisseaux de l'époque, avec des bois presque verts. Elle tombe au pouvoir des Anglais en 1810, après la capitulation de l'Ile de France.

Conduite en Angleterre, on lui donne le nom de *Ceylon*, sous le commandement du capitaine Lambert. La frégate se rend à Madras ; mais, elle rencontre, par le travers du Brésil, la frégate américaine la *Constitution* qui lui livre un combat sanglant, et la capture. Le commandant Lambert est tué pendant l'action.

La *Manche* quitte Cherbourg le 15 novembre 1807, à quatre heures du soir, à destination de l'Ile de France.

A peine en pleine mer, elle reçoit du mauvais temps, et tout

son jeune équipage est malade. Cependant on se remet. La frégate rencontre le 17 novembre, à 11 heures, le brick anglais le *John* qui est pris. Il contenait une cargaison d'étoffes qui est embarquée pour l'équipage. Le même jour, à 3 heures, la *Manche* s'empare d'un autre brick anglais, la *Cérès*.

Le lendemain, on s'empare du navire portugais la *Vénus*, avec une cargaison de vin de Porto. On en prend suffisamment sur la *Manche ;* on prend également l'équipage, mais le navire est coulé.

Le 30, on passe le tropique ; tout le jeune équipage reçoit le baptême du père La Ligne.

Le 17 décembre, on s'empare du navire portuguais le *Piedado.* Ce navire est donné au capitaine anglais de la *Cérès*, comme dédommagement du sien, mais à la condition de remettre en Angleterre tous les prisonniers pour être échangés, de bonne foi, contre des Français.

Le 4 février, la *Manche* s'empare d'un brick corsaire anglais le *Royal-George*, qui est coulé.

Enfin, le 6 mars, elle atterrit en face de l'île de la Passe, à l'Ile de France.

Arrivée à Port-Napoléon, elle entre en réparations, prend des vivres, des approvisionnements et un personnel pour une longue croisière.

La *Manche* quitte l'Ile de France le 8 avril 1808 ; va à Bourbon, et se dirige vers le canal Mozambique.

Le 25, elle capture le navire portugais le *Généreux Albuquerque*, et l'expédie à l'Ile de France. Elle mouille à Anjouan le 30. C'est ici qu'a lieu une plaisanterie fort drôle qui égaie l'équipage et l'état-major, pour longtemps. A bord de la *Manche* se trouve le docteur Desjardins, en qualité de médecin-major. C'est lui qui a écrit cette campagne de la *Manche* dont je résume ici le récit. Le docteur est appelé par le sultan d'Anjouan pour soigner la sultane favorite, gravement souffrante.

Avant de pénétrer dans le harem, on lui fait prêter le serment d'usage en semblable circonstance. Il guérit la malade en peu de jours ; il ne réclame pas le prix de la cure, et le sultan se dispose à lui faire un cadeau tout-à-fait royal. Il envoie au docteur un panier d'oranges, au milieu desquelles se trouve un jeu de boîtes renfermées les unes dans les autres ; c'est dans la dernière boîte que se trouve le royal présent. Il se compose de trois feuilles de bétel, d'une noix d'arec, et d'un peu de chaux. Ce présent d'un riche sultan pour la guérison de la favorite cause une hilarité générale et prolongée à bord de la frégate, hilarité dont le spirituel docteur a été le premier et le dernier à rire de bonne grâce.

Le 10 juin, on quitte Anjouan. Le 24, la *Manche* s'empare de deux navires arabes naviguant pour le compte de l'ennemi. Ils contiennent cent quatre vingt mille piastres, qui sont confisquées et dirigées sur l'île de France.

L'eau venant à manquer, le docteur Desjardins ordonne de consommer le vin de Porto pris sur l'ennemi ; ce qui rend l'équipage d'une gaieté folle. Enfin, on arrive dans une des îles de la Sonde, le 11 septembre, et on peut faire de l'eau. On s'empare d'un brick anglais, la *Jeanne*, sous le fort de Padang ; il est expédié à l'Ile de France. Une autre petite prise, le lougre l'*Anonyme* est placée à la remorque de la *Manche*.

Le 28 septembre (1808), la frégate s'empare de la corvette anglaise *Sea-Flower*.

Le 29, Dorval de Guy fait embarquer un équipage sur le *Sea-Flower*, commandé par le lieutenant de vaisseau de Bolloche, et l'envoie, de nuit, à Bancoulen. M. de Bolloche s'empare du vaisseau de la compagnie le *Hope* qui déchargeait ses marchandises dans ce port ; il l'enlève, ainsi que les bateaux le long de son bord ; le tout est expédié à l'Ile de France.

Le scorbut et la dyssenterie fatiguent l'équipage de la *Manche* ; on lève la croisière, et on se dirige sur l'Ile de France. En arrivant devant cette colonie, Dorval de Guy se trouve en présence d'un vaisseau de 80 et d'une frégate ennemie qui croisaient devant le port. Il gagne l'île Bourbon, et mouille, le 3 novembre 1808, sur la rade de Saint-Paul, où il rencontre la *Caroline*, capitaine Billard. Sur la rade de Saint-Paul sont également mouillées les deux prises le *Hope* et la *Jeanne*, les deux plus riches avaient pu entrer dans le Port-Napoléon. Quant au *Sea-Flower*, confié à M. Chef-Dubois, neveu du célèbre vendéen Charette, il fut repris par l'ennemi.

La *Manche* et la *Caroline* entrent dans le Port-Napoléon le 29 novembre 1808, malgré la croisière anglaise composée du vaisseau le *Raisonnable*, de 80 canons, commandé par Rowley, et une frégate.

Le 18 janvier 1809, arrivent à l'Ile de France la *Vénus*, capitaine Hamelin, l'*Entreprenant* capitaine Pierre Bouvet, et la *Goëlette de Guerre* ou la *Mouche No. 6*, commandée par Ducrest de Villeneuve. Cette petite division rentrait d'une croisière.

Le 26 avril 1809, la *Manche* appareille avec la division commandée par Hamelin, et composée de la *Vénus*, de l'*Entreprenant*, et de la *Créole*, capitaine Ripaud de Montaudevert. Ripaud est le même marin dont il a été question au sujet de sa visite à Tippoo-Saëb, et à qui Malroux avait confié la *Perle*. Disons tout de suite que le brave Ripaud de Mon-

taudevert fut tué en 1814, près de Bayonne, en barrant courageusement, avec une corvette, le passage de la côte à l'armée anglaise qui était sous les ordres de Wellington.

L'*Entreprenant*, capitaine Bouvet, se sépare de la division pour une mission particulière.

(Ici, je renvoie le lecteur à la campagne d'Hamelin sur la *Vénus*.)

Le 24 décembre, après un ouragan, la *Manche* rencontre la division de Duperré, commandant la *Bellone*, accompagnée du *Victor* et de la *Minerve*. (Voir encore la croisière de la *Vénus*, capitaine Hamelin).

Le docteur Desjardins, dans sa narration de la campagne de la *Manche*, estime à la somme mimimun de dix millions de francs la valeur des pertes occasionnées à l'ennemi par la croisière seule de la *Manche*.

Sur la *Manche*, parmi tant d'officiers distingués se trouvait M. David, officier auxiliaire, qui a commandé le corsaire la *Chellingue*, de l'Ile de France.

8 Mars.—La *Piémontaise* capitaine Epron, soutient sous le cap Comorin, contre le vaisseau le *San-Fiorenzo*, un combat qui dure trois jours. La *Piémontaise*, rasée comme un ponton, ayant perdu 135 hommes, n'ayant plus de munitions, et ne pouvant tenter un abordage, est prise.

Le second capitaine, le brave Charles Moreau, qui avait fait la campagne de Suffren, et celle du *Géographe* sous Nicolas Baudin, se donne la mort plutôt que de voir le pavillon anglais sur la carcasse de la *Piémontaise*.

14 Mars.—Promulgation à l'Ile de France du traité de paix de Tilsitt, du 7 juillet 1807.

15 Mars.—La *Sémillante* soutient, près de Ceylan, un engagement terrible contre la frégate anglaise la *Dédaigneuse*. Son capitaine, Motard, est blessé à la tête et à l'épaule. Parmi les blessés se trouve l'enseigne Charles Baudin, le future vainqueur de Saint-Jean d'Ulloa. Il a le bras droit emporté et le ventre froissé par un boulet.

20 Mars.—Organisation de la gendarmerie aux îles de France et de Bonaparte.

23 Mars.—Bouvet, ne pouvant aborder à l'Ile de France, d'où on lui signale la croisière anglaise, arrive à Saint Paul, île Bonaparte.

Il se rend à l'Ile de France sur un caboteur.

Il revient avec la *Sémillante* à Saint Paul; la frégate conduit la *Marguerite* à l'Ile de France, où les deux navires arrivent le 20 avril, au milieu des acclamations de la population.

26 Mars.—Promulgation dans les deux colonies de la loi du 3 septembre 1807 concernant le taux de l'intéret conventionnel et légal en matière civil et de commerce.

21 Avril.—Promulgation à l'Ile de France de la loi du 3 septembre 1807, concernant la nouvelle rédaction du Code Civil sous le titre de *Code Napoléon.*

24 Avril.—Le sénatus-consulte du 19 août 1807 organisant les corps législatifs en France, est promulgué dans les deux colonies.

16 Juillet.—Une petite goëlette, la *Mouche No. 6*, commandée par le lieutenant de vaisseau Ducrest de Villeneuve, quitte Bayonne pour annoncer à Decaen la révolution en Espagne, et les événements qui se préparent. Cette goëlette, envoyée par Decaen à Manille, en parlementaire, a été lâchement retenue ; son état-major et son équipage restent prisonniers.

20 Juillet.—Promulgation à l'Ile de France du Code de Procédure Civile.

12 Septembre.—Prise de la corvette anglaise le *Laurel* de 32 canons, capitaine Woolcombe, au large de la Grande Baie, par la frégate la *Canonnière*, capitaine Bourayne.

Le capitaine Bourayne avait, en 1806, fait fuir, par son audace, le vaisseau anglais le *Tremendous* de 74 canons.

La *Sémillante* condamnée, devient le *Charles.*

Le *Revenant*, de Surcouf, requisitionné par Decaen, devient l'*Iéna.* (voir 1806).

4 Octobre.—Pierre Bouvet, conformément aux instructions de Decaen, quitte l'Ile de France pour Ormus, sur le *Nouvel Entreprenant.* Bouvet est chargé par Decaen de transporter à Ormus un nouvel émissaire qui doit se rendre auprès de l'ambassadeur de France à la cour de Perse, le général Gardane. Cet émissaire se nomme Robbio ; c'est un jeune italien qui parle la langue arabe et qui a déjà été employé pour les correspondances secrètes par l'Egypte. Le *Nouvel Entreprenant* était un brick de 12 canons et de 88 hommes d'équipage. En entrant dans le détroit d'Ormus, le 30 octobre, Bouvet est attaqué par le *Bénarès* de 18 canons, et le *Wasp* de 6. Dès la première bordée, le *Wasp* coule bas d'eau, et le *Bénarès* reçoit de telles avaries qu'il se réfugie à Mascate.

Le 5, Bouvet expédie à Ormus, par un bateau pêcheur, le messager de Decaen.

— Dans les six derniers mois de 1808, frégates et corsaires ont expédié à l'Ile de France 22 navires anglais, jaugeant 9,112 tonneaux, dont la vente a produit 6,600,000 francs. La plus riche des prises était la *Marguerite.*

18 Janvier.—La *Bellone*, commandant Victor Duperré, capitaine de vaisseau, quitte Saint Malo. Duperré est alors âgé de 34 ans. Il reçoit pour instructions d'aller directement à l'Ile de France se mettre aux ordres du capitaine général, et du chef de la station navale des mers des Indes.

La *Bellone* fait, en route cinq prises; dans ces combats, elle perd cinq hommes, dont un enseigne, M. Henri Duparc; elle arrive à l'Ile de France le 14 mai 1809, en évitant les croisières ennemis aux atterrissages. Le cri de combat de la *Bellone* était: Honneur et *Bellone*! Il était inscrit sur le gaillard et sur le gouvernail.

26 Janvier.—M. L'abbé Gouillard est nommé supérieur ecclésiastique aux îles de France et de Bonaparte.

16 Mars.—Retour de Bouvet à l'Ile de France, après une croisière des plus fructueuses sur la côte Malabare et aux environs de Ceylan. Il mouille à Port Napoléon avec trois prises. Une révolte de quelques matelots de son navire, qui eut lieu aux îles Maldives, avait hâté son retour à l'Ile de France. Deux des mutins sont condamnés et fusillés. Dans cette campagne, Bouvet avait capturé 19 navires. Le plus important a été vendu 300,000 francs à l'Ile de France.

26 Avril.—Le général Decaen réunit une petite division composée de la *Vénus*, capitaine Hamelin, qui venait d'arriver de France, de la *Manche*, du *Créole* et de l'*Entreprenant*. Elle est placée sous le commandement du capitaine Hamelin. Elle est chargée de ravitailler la colonie. Elle quitte Port-Napoléon le 26 avril, à huit heures du matin.

Mai.—Le gouvernement anglais, décidé à s'emparer des îles de France et de Bourbon, qu'il considère comme des " nids de corsaires ", dépêche de Bombay une avant-garde pour prendre Rodrigue, et en faire un centre d'opérations et de ravitaillements. Dans ce but, le vaisseau le *Belliqueux* part de Bombay avec un petit corps de deux cents européens et deux cents natifs, sous le commandement du lieutenant colonel de Kœting pour occuper cette île, qui n'avait pour toute garnison que trois jardiniers européens (français) dont la mission consistait à entretenir un approvisionnement de légumes frais.

14 Mai.—Arrivée à Port Napoléon, Ile de France, de la frégate la *Bellone*, commandée par Guy Victor Duperré, capitaine de vaisseau. La *Bellone*, aux atterrages, est poursuivie par la croisière anglaise, et peut l'éviter. Elle éprouve des calmes et des orages, et mouille vers midi. Elle entre en réparations jusqu'au mois d'août.

Duperré était déjà venu à l'Ile de France en 1791, à l'âge de seize ans, sur le navire de commerce le *Henri IV*, parti de la Rochelle. Après une tournée sur la côte Malabare, ce navire revient à l'Ile de France en 1792, et regagne la France, où il arrive en novembre de la même année.

Ce qui va suivre est extrait de la " Vie de l'amiral Duperré, " ancien ministre de la marine et des colonies etc., par F. " Chassériau, son chef de cabinet, maître des requêtes au " Conseil d'Etat, historiographe de la marine.

" Sa droiture et sa prudence égalèrent sa valeur.

" Paris, Imprimerie Nationale, 1848. (*)"

" Autant qu'il nous est possible de remonter à l'origine " de M. l'amiral baron Duperré, il appartenait au littoral " de la Normandie par ses ascendants, à l'Aunis par la nais- " sance.

" Ce fut vers le commencement du 18ème siècle que sa " famille, déjà fort ancienne dans le pays, quitta la basse Nor- " mandie pour aller s'établir à Rouen.

" Son aïeul, M. Duperré du Veneur, après avoir servi dans " les armées sous la fin du règne de Louis XIV, s'était retiré " dans cette cité.

" Là naquirent ses trois enfants, dont nous avons pu retrou- " ver la trace sur les champs de bataille et dans la magistra- " ture.

" L'aîné suivit, très jeune, la carrière des armes. Il fit, dans " la seconde guerre de la succession autrichienne, entreprise " sous l'influence du maréchal de Belle Isle, la campagne " d'Allemagne, par laquelle Louis XV voulut appuyer les " prétentions de l'électeur de Bavière à l'empire. Il était " l'un de ces cinquante mousquetaires qui, dans la nuit du 27 " juin 1743, après avoir enfoncé le régiment de cavalerie de " lord Stairs, général en chef de l'armée anglaise, payèrent " de leur vie ce brillant épisode de l'attaque du *Champ des* " *coqs*, attaque inconsidérée dirigée par le duc de Gramont, " contre l'ordre formel du maréchal de Noailles, et qui fit " perdre à la France la bataille de Dettingen.

" Le fils puiné de M. Duperré du Veneur fit de bonnes " études à Paris, au collège Louis-le-Grand, et sous la direc- " tion d'un zélé précepteur. Il se destinait à la magistrature. " Reçu maître des comptes à Rouen, il se démit de cette " charge lorsque la mort de son père le rendit possesseur d'une " fortune considérable. Il ne tarda pas à s'allier aux familles

(*) Tout ce qui se trouve entre guillemets est copié de ce livre.

" de Midy et le Conteulx, qui, depuis quatre siècles, figu-
" raient, pour ainsi dire, héréditairement, dans l'échevinage à
" Rouen. Lui-même, parvenu à la tête du corps municipal,
" il fut appelé à l'honneur de représenter cette bonne ville à
" l'assemblée des notables convoquée et présidée par le roi
" Louis XVI, le 9 février 1787, à Versailles.

" Il eut un fils dont il fit un conseiller au parlement, et qui
" mourut en 1722, sans laisser de postérité.

" Le troisième fils de M. Duperré du Veneur, messire Jean
" Augustin Duperré, écuyer était né en 1727. Il obtint très
" jeune la main de Marie Gabrielle Prat Desprez, fille mineure
" de M. Desprez, qui exerçait à Versailles de hauts emplois,
" et dont le crédit s'étendit bientôt à son gendre.

" M. Jean Augustin Duperré partit avec sa femme pour la
" Rochelle, où il réunit les titres et fonctions de conseiller du
" roi, de receveur des tailles de l'élection, et de trésorier prin-
" cipal de cette généralité, créée seulement en 1694. Ces
" charges, dont l'organisation actuelle des services n'offre pas
" d'exacts équivalents, avaient une importance qui assurait au
" titulaire une large et belle existence.

" Il mourut à la Rochelle en 1775, presque aussitôt après
" la naissance de son vingt deuxième enfant, et c'est à peine
" s'il vit cet enfant qui devait faire la gloire de son nom.

" La mère d'une si nombreuse lignée, mariée dès l'âge de
" quatorze ans, avait, de bonne heure, vu se mûrir, au milieu
" des sollicitudes de la famille, les rares qualités dont la na-
" ture et l'éducation l'avaient douée. Elle fut également re-
" marquable par sa tendresse, sa prudence et une rare fermeté
" d'âme.

" Lorsqu'elle perdit son mari, elle tint sa mort cachée pen-
" dant vingt quatre heures ; et, dominant sa douleur comme
" épouse pour remplir ses devoirs de mère, elle s'empressa
" d'écrire au ministre pour demander la survivance de la place
" de receveur des tailles en faveur de son fils aîné.

" Le ministre accueillit cette demande, conforme aux usages
" héréditaires du temps, et d'ailleurs, à tous égards, si digne
" d'intérêt.

" Devenu trop tôt chef de famille, le fils aîné ne s'éleva
" malheureusement pas au niveau des graves devoirs que cette
" situation lui imposait: l'héritage paternel fut dissipé. Obli-
" gée de se retirer à Versailles, puis à Paris, madame Duper-
" ré y mourut en 1806, bénissant son plus jeune fils dont la
" sollicitude avait pieusement pourvu à tous ses besoins. Il
" serait consolant de penser que cette noble femme, si long-
" temps éprouvée, eut du moins le pressentiment de la gloire

" à laquelle était promis le dernier rejeton de sa féconde ma-
" ternité...

" Guy Victor Duperré est né à la Rochelle le 20 février
" 1775 dans un hôtel acheté par son père et sa mère le 9 dé-
" cembre 1769. Cet hôtel, qui dès avant la Révolution cessa
" d'appartenir à la famille Duperré, se voit encore dans la rue
" Dauphine, où la vénération publique le désigne aux regards
" de l'étranger.

" Le jour même de sa naissance, Guy Duperré fut tenu sur
" les fonts baptismaux de la paroisse Notre Dame par M. de
" Chriseuil Duperré et par Marie Soulange Duperré, ses frère
" et sœur..."

A l'âge de cinq ans, Guy Duperré reçoit un coup de feu à la tête en jouant avec ses frères.

A huit ans, il est envoyé au collège de Juilly ; cet établissement est saccagé en 1793.

A treize ans, il est rappelé à la Rochelle, et y passe plusieurs années, puis, il s'embarque comme volontaire sur un navire en destination de Saint Domingue, et revient à la Rochelle sur le même navire.

Après quelque temps de repos, il s'embarque sur le navire de commerce le *Henri IV*, partant pour la côte Malabare. Le *Henri IV*, commandé par le capitaine Web appartenait à la maison de Missy, de la Rochelle.

En 1792, l'Europe coalisée avait déjà commencé à envahir la France. La république, encouragée par les premiers succès de ses armées à Valmy et en Savoie, déclare, le 1er février 1793, la guerre aux vingt deux peuples dénommés dans le rapport de Barrère. L'Angleterre, en vue de se récupérer par des conquêtes coloniales, fournissait aux puissances continentales l'argent nécessaire à l'entretien des armées coalisées.

Duperré entre dans la marine de guerre. Il s'embarque comme sous chef de timonerie sur la corvette le *Maire Guiton*, (nom de l'amiral devenu maire des Rochelais pendant leur révolte contre l'autorité royale en 1628). Ce bâtiment croise sur les côtes de France et d'Espagne du 23 juillet 1793 au 25 janvier 1794.

Le 1er février 1794, Duperré, avec le même grade, passe sur la frégate le *Tartu* (ancienne *Uranie*). Tartu est le nom du capitaine de l'*Uranie*, tué dans le brillant combat qui amena la prise de la frégate anglaise *The Thames*. La Convention, par un décret, avait donné le nom de ce capitaine à la frégate qu'il commandait.

Du 1er février 1794 au 27 mars 1795, le *Tartu* fait une croisière sur les côtes d'Espagne et dans les mers du nord. Il

ramène en France un convoi de prises qui se trouvaient sur les côtes de Norvège. Pendant cette campagne, Duperré avait fait le service d'aspirant.

Le 1er août 1795, il est nommé enseigne de vaiseeau non entretenu, et embarque sur la *Virginie*, de 40 canons, commandée par le capitaine de vaisseau Jacques Bergeret.

Le 21 mars 1796, Duperré est nommé enseigne titulaire.

Il est fait prisonnier, avec Bergeret, après le glorieux combat du 17 avril 1796, de la *Virginie* contre le vaisseau l'*Indefatigable*. (Voir Bergeret, 1802).

En novembre 1797, il est échangé, et se rend à la Rochelle, puis à Paris.

Il est attaché au service des ports pendant quelques mois ; puis reprend la mer, et s'embarque, le 6 novembre 1799, sur le vaisseau le *Wattignies*, qui est désarmé le 21 juillet 1800.

Au mois de juillet 1800, il a le commandement de la corvette la *Pélagie*, armée de 8 pièces de quatre, et destinée à protéger les convois entre Brest et Nantes.

Après la signature de la paix d'Amiens, la *Pélagie* fait partie de la malheureuse expédition de Saint Domingue, ordonnée par le premier consul. Abîmée par une tempête dans le golfe de Gascogne, la *Pélagie* regagne Rochefort, coulant bas d'eau.

La *Pélagie* réparée, part pour le Sénégal le 20 avril 1802. Duperré est nommé lieutenant de vaisseau le 24 avril 1802. Le 2 juin, il est de retour à l'île d'Aix.

Peu après la *Pélagie* se rend aux Antilles Elle est chargée de porter des dépêches du vice-amiral Villaret-Joyeuse, capitaine général de la Martinique et dépendances, à son frère, le genéral Villaret-Joyeuse, qui était en mission sur le territoire de l'Amérique espagnole.

A la rupture de la paix d'Amiens, le 17 mai 1803, rupture dont la cause est le refus de l'Angleterre de rendre Malte, malgré les stipulations, Duperré qui se trouvait sous l'influence d'une pernicieuse épidémie qui régnait à la Martinique, obtient de rentrer en France, afin de se préparer à prendre part à la lutte maritime avec l'Angleterre.

A son retour à Paris, Duperré reçoit l'ordre de se rendre à Boulogne (10 décembre 1803).

Pendant 21 mois, Duperré sert comme adjudant dans l'état-major de M. le baron de Bonnefoux, préfet de marine du 1er arrondissement à Boulogne. Il s'acquitte avec tant de zèle et de capacité de ses nouveaux devoirs, que M. de Bonnefoux demande pour lui de l'avancement dans la marine active.

Le 4 octobre 1805, il est embarqué sur le vaisseau

Vétéran, commandé par Jérôme Bonaparte, frère de l'empereur.

Le *Vétéran* faisait partie d'une escadre sous les ordres du contre-amiral Willaumez. Elle quitte Brest le 13 décembre 1805, et se rend au Cap de Bonne-Espérance ; elle parcourt l'océan entre l'Afrique et l'Amérique ; relâche au Brésil, à Cayenne ; se rend aux Antilles. L'escadre essuie dans ces parages un ouragan qui la disperse Le *Vétéran*, chassé par des escadres ennemies, parvient à rentrer en France.

Après cette campagne, Duperré est nommé capitaine de frégate, le 23 septembre 1806

Le 28 octobre, il reçoit l'ordre de prendre le commandement de la frégate la *Sirène*.

La *Sirène* est une frégate de 52 canons et de 337 hommes d'équipage.

L'*Italienne*, qui l'accompagne, est une frégate de 34 canons, de 296 hommes d'équipage et est commandée par le capitaine Méquet. Elles sont chargées de porter des troupes à la Martinique, et doivent revenir en Europe immédiatement.

Le 17 janvier 1808, les deux frégates quittent Saint-Malo. Elles arrivent à Fort-Royal le 12 février, débarquent leurs troupes, et dès le lendemain, elles reprennent la mer pour revenir en France.

Pendant leur traversée de retour, les deux frégates rencontrent deux navires anglais et deux américains armes en guerre : elles s'en emparent et les coulent. Les prisonniers sont renvoyés en Amérique pour être échangés.

Au moment d'atterrir à Belle-Ile, les deux frégates découvrent une escadre anglaise composée de deux vaisseaux, de deux frégates et d'un aviso. A sept heures et demie, la *Sirène* est entourée d'un vaisseau et d'une frégate. On crie de la frégate ennemie : " Amène, ou je te coule !"— " Coule, mais je n'amène pas !" répond Duperré.

Après un combat inégal qui dure une heure un quart, la *Sirène* se dégage, et va échouer sous les batteries de Groix, où elle attend l'ennemi, qui n'ose approcher si près de terre.

Duperré débarque ses batteries ; aveugle les voies d'eau, et regagne Lorient, où il arrive le 26 mars. L'*Italienne* l'y avait précédé.

Le vaisseau anglais était le *Gibraltar*, de 80 canons. Cependant, les historiens anglais disent que ce vaisseau était l'*Impétueux* de 74, et la frégate, l'*Aigle*, de 36 canons.

Après son échouage, la *Sirène* est condamnée.

Duperré reçoit, le 16 mai 1808, le commandement de la *Bellone* ; le 13 juin suivant, il est nommé capitaine de vaisseau

(Voir 4 août 1809, pour la suite ; la campagne de la *Bellone*, jusqu'en 1810, est racontée aux dates des événements auxquels son nom et celui de Duperré sont attachés).

Duperré est nommé chevalier de la Légion d'Honneur le 1er juin 1810 ; commandeur le 20 décembre de la même année ; il est créé baron de l'empire le 20 août 1810, avec une dotation de quatre mille francs de rente

Le 15 septembre 1811 Duperré est élevé au grade de contre-amiral par un décret impérial daté de Compiègne.

Le 1er octobre, il arbore son pavillon sur le vaisseau le *Sceptre* de 80 canons, et prend le commandement de l'escadre légère.

Le 11, il va à Toulon, se placer sous les ordres du vice-amiral Emériau.

Le 6 février 1812, le contre-amiral Duperré prend le commandement des forces navales franco-italiennes dans l'Adriatique.

Le 8 mars, le vice-amiral Villaret Joyeuse, gouverneur de Venise, reconnaît, en cette qualité, le contre amiral Duperré, qui avait arboré son pavillon sur le vaisseau français le *Castiglione*.

Venise est bientôt bloquée par l'armée autrichienne, et par l'escadre anglaise sous les ordres du contre-amiral Freemantle. (1813).

La défense de la ville est confiée à sept mille soldats et trois mille marins approvisionnés pour six mois.

L'ennemi est repoussé sur terre et sur mer, lorsque le 19 avril 1814, la convention signée, le 17, entre le prince vice-roi d'Italie et le maréchal de Bellegrade, de l'armée autrichienne, est notifiée au contre-amiral Duperré. Aux termes de cette convention, Venise est rendue le 20 avril, et les troupes françaises doivent rentrer dans les anciennes frontières au delà des Alpes.

Duperré revient à Toulon, par terre, à la tête de tous ses marins.

Le 5 juillet 1814, il est nommé chevalier de Saint Louis.

Le 10 avril 1815, l'empereur, de retour de l'île d'Elbe, nomme le contre-amiral Duperré préfet maritime à Toulon. Il prend ce poste le 17 du même mois. Il y reste jusqu'au 25 juillet 1815, quand il reçoit de Paris l'ordre de remettre le service à M. le capitaine de vaisseau Christi-Pallière, qui arbore le pavillon blanc. Duperré quitte Toulon le lendemain ; il avait préservé l'arsenal de toute tentative de la part de l'ennemi.

Après trois années de repos, le contre-amiral Duperré est

nommé commandant de la station des Antilles. Il arrive à Brest le 20 décembre 1818 ; et le 28, il abore son pavillon sur la frégate la *Flore*, de 44 canons ; il ne peut appareiller que le 6 janvier 1819, mais le mauvais temps l'oblige à rentrer la *Flore* à Brest. Cette frégate réclamant de grandes réparations, on lui substitue la *Gloire*, qui appareille le 5 mars 1819.

Le 31 mars, la *Gloire* mouille à Fort-Royal.

La Martinique avait pour gouverneur le général comte Donzelot. Le 1er avril, Duperré prend le commandement de la station des mains du capitaine de vaisseau Courson de Laville Hélio.

La division était composée de :

La *Gloire*, frégate, capitaine Dupotet ;

La *Cléopâtre*, frégate, capitaine Lemarant ;

La *Duchesse de Berry*, frégate, capitaine Lemarant ;

Le *Golo*, flûte, capitaine de Mackau ;

Le *Railleur*, brick, capitaine Arnous ;

L'*Euryale*, brick, capitaine Villaret.

Le contre-amiral Duperré fait respecter, à Saint Thomas, par un navire de guerre anglais, l'ancien pavillon tricolore. Il reçoit des excuses qui le satisfont.

Le cadre de ce livre ne permet pas de résumer la brillante station du contre-amiral Duperré aux Antilles.

Il revient, sur la *Gloire*, à Brest, le 2 septembre 1821.

Il avait été fait grand officier de la Légion d'Honneur le 26 août 1820.

En juillet 1822, il est nommé inspecteur du cinquième arrondissement maritime.

Le 22 décembre 1822, le contre-amiral Duperré épouse, à Paris, Madame la comtesse Morio, veuve de l'ancien ministre de la guerre du royame de Westphalie, et née Claire Adélaïde Lecamus.

En 1823, le gouvernement légitimiste de la France intervient en Espagne pour rétablir le pouvoir de Ferdinand VII.

Cent mille hommes, commandés par le duc d'Angoulème, avaient franchi la Bidassoa, et le contre-amiral baron Hamelin, commandait les forces navales. Mais bientôt Hamelin, gravement souffrant, rentre en France.

Le contre-amiral Duperré, nommé pour remplacer son ancien compagnon de la mer des Indes, quitte Paris le 3 septembre 1823, et appareille de Brest le 8 septembre, sur la frégate l'*Hermione*. Il arrive à Cadix le 17 septembre. Il y rencontre la flotte.

Le 1er octobre, cette ville se rend et l'amiral Valdès est fait prisonnier.

Duperré est élevé au grade de vice-amiral, et est fait grand-croix de l'ordre de Charles III, d'Espagne.

Il opère son retour à Brest le 28 octobre 1823.

En juin 1824, le vice-amiral Duperré fait évoluer une escadre dans l'océan et la Méditerranée, jusqu'en septembre.

Le 29 août de cette année, il est fait commandeur de Saint-Louis.

Le 19 septembre, l'escadre apprend la mort de Louis XVIII et l'avènement de Charles X.

Elle arrive à Toulon le 22 septembre 1824.

Le 25 mai 1825, le vice amiral Duperré assiste au sacre de Charles X à Reims

Le 3 novembre 1825, Duperré est appelé au commandement de l'escadre destinée à opérer dans les mers des Antilles après l'affranchissement d'Haïti, (Saint Domingue), prononcé par l'ordonnance royale du 17 avril 1825.

De Paris, il arrive à Brest le 7 janvier 1826.

L'escadre, composée de sept voiles, appareille le 18.

Après avoir accompli sa mission, Duperré revient à Brest le 29 août 1826.

Le 19 septembre, il reçoit du roi de Danemark la grande croix de Danebrog, pour services rendus à la marine de son royaume.

Le 7 janvier 1827, le vice amiral Duperré devient préfet maritime à Brest Il reste à ce poste jusqu'en 1830.

Le 5 février 1830, le roi lui fait savoir qu'il le destine à un commandement important. Il s'agit d'une expédition contre la régence d'Alger, pour venger une insulte faite à la France, et aussi pour détruire les nids de pirates qui se trouvent sur les côtes d'Afrique.

Le 15 février Duperré quitte Toulon, et apprend, à Paris, qu'il est nommé commandant en chef des forces navales de cette expédition. Sa nomination est confirmée le 12 mars. Le contre-amiral de Rosamel est nommé commandant en second ; le contre-amiral Mallet, major-général, et le capitaine de vaisseau baron Hugon, commandant de la flottille et du convoi.

M. le baron d'Haussez était alors ministre de la marine.

Duperré quitte Paris le 23 mars, s'arrête à Marseille pour s'assurer de l'affrêtement des transports, et arrive à Toulon le 1er avril 1830.

Le 3 avril, il arbore son pavillon sur le vaisseau la *Provence*, ayant pour capitaine de pavillon Villaret-Joyeuse.

Le commandement en chef de l'expédition est pris par le ministre de la guerre lui même, le lieutenant-général comte de Bourmont.

L'armée de terre comprend :

Troupes diverses	28,800	hommes
Artillerie	2,000	—
Génie	1,000	—
Cavalerie	500	—
Intendance militaire	1,800	—
	34,100	

Avec les états-majors, etc., le total de l'effectif atteint 35,000 hommes.

L'artillerie de siège se compose de 82 pièces de gros calibre, 9 mortiers, et 3,800 chevaux.

Chaque piece a cent coups à tirer.

Les navires nolisés représentent 71,000 tonneaux de jauge.

La flottille de débarquement se compose de :

125 bateaux-bœufs,
38 bateaux lesteurs,
25 petits bateaux ;

188 ; plus 55 chalands.

Le 10 mai, tout le matériel est embarqué.

Le 16, les troupes sont embarquées, le 17, les chevaux.

Le 18, l'amiral et le général en chef de l'expédition, et leurs états-majors montent sur la *Provence*.

La flotte compte en tout 675 bâtiments, se décomposant comme suit :

347 transports ; sans compter ceux des munitions ;
140 bâteaux de débarquement,
55 chalands ;
30 bâteaux plats ou radeaux.

572
103 bâtiments de guerre.

685 en tout.

En mettant le pied sur le vaisseau-amiral, Duperré adresse à l'armée navale l'ordre du jour suivant :

" Officiers, sous-officiers et marins,

" Appelés avec vos frères d'armes de l'armée expédition-
" naire à prendre part aux chances d'une entreprise que
" l'honneur et l'humanité commandent, vous devez aussi en
" partager la gloire. C'est de nos efforts communs et de notre
" parfaite union que le roi et la France attendent la répara-
" tion de l'insulte faite au pavillon français. Recueillons les

" souvenirs qu'en pareille circonstance nous ont légués nos " pères. Imitons-les, et le succès est assuré. Partons ! Vive " le roi ! "

Le temps étant devenu mauvais, la flotte ne peut appareiller que le 25 mai.

Le 14 juin 1830, à 8 heures du matin, la flotte défile le long des forts et des batteries d'Alger ; et à onze heures du matin elle occupe la baie de *Torre-Chica* (Petite Tour).

Parmi les navires de guerre de la flotte, il y a sept bateaux à vapeur, qui sont : le *Sphinx*, le *Souffleur*, la *Ville-du-Hâvre*, le *Nageur*, le *Coureur*, le *Rapide*, le *Hussard*.

Le 14 juin 1830, à quatre heures du matin, toute l'armée avait débarqué.

Du 14 juin au 2 juillet, l'armée et la flotte après plusieurs engagements avec l'ennemi, et contrariées par le temps, se trouvent devant Alger. Le 3 juillet le bombardement général a lieu.

Le 4 juillet, à dix heures du matin, le Fort de l'Empereur saute ; les troupes françaises en prennent possession, et arborent, à dix heures et demie, le drapeau français aux acclamations de l'armée de siège.

A midi, un canot parlementaire aborde la *Provence*. L'amiral le renvoie au général en chef.

Le 5 à midi, le pavillon de la régence avait disparu du palais du dey.

Enfin, le 5 juillet 1830, à deux heures de l'après-midi, le drapeau français flottant sur tous les forts, sur toutes les batteries, est salué de vingt et un coups de canon par l'armée navale.

Alger se rend sans condition.

Peu de jours après, l'amiral envoie une division s'emparer de Bone et d'Oran, et demander satisfaction au bey de Tripoli pour une ancienne avanie.

Le 15 juillet, Charles X avait ordonné que la *Provence* prendrait le nom d'*Alger*.

Le 11 août, le vice-amiral Duperré reçoit l'ordre de faire arborer le drapeau tricolore sur toute la flotte. En même temps, il reçoit les Nos. du *Moniteur* du 26 juillet au 2 août, qui annoncent les graves événements qui se sont passés en France.

Le 17 août, sur un signal du vaisseau amiral le drapeau tricolore est arboré sur toute la flotte.

Le 18, le vice-amiral Duperré reçoit la notification officielle de l'avènement au trône du duc d'Orléans, Louis Philippe Ier roi des Français. Duperré est élevé au grade d'amiral et à la pairie.

Le 2 septembre 1830, le général Clausel remplace M. de Bourmont comme commandant en chef de l'Algérie.

L'amiral Duperré, ayant pris ses dernières dispositions, quitte Alger le 8 septembre sur l'*Alger* (ancienne *Provence*), et arrive à Toulon le 15 du même mois.

Le 30 septembre, 1830 l'amiral Duperré amène son pavillon de commandement, et se rend à Paris.

Le 1er mars 1831, Duperré est promu au grade de grand croix de la Légion d'Honneur.

Il est nommé ministre de la marine et des colonies le 22 novembre 1834.

Il reste ministre dans les ministères formés le 22 février 1835 et le 12 mai 1839.

Le 29 février 1840, il se retire du ministère.

A la signature du traité du 15 juillet 1840, la France éliminée se trouve menacée d'une rupture avec les quatre puissances signataires de ce traité. L'amiral Duperré est appelé à prendre le commandement suprême de la flotte.

La guerre conjurée, Duperré est appelé à faire partie du ministère du 29 octobre 1841.

Mais sa santé s'est gravement altérée ; il offre au roi sa démission, qui est acceptée le 6 février 1843 ; il remet le portefeuille de la marine et des colonies à l'amiral baron Roussin. Son fils Victor (actuellement vice-amiral) est alors élève de première classe sur la division du Levant.

L'amiral baron Guy Victor Duperré meurt, à Paris, dans la nuit du 1er au 2 novembre 1846.

Le roi décide que ses restes reposeront aux Invalides.

La cérémonie a lieu le 9 novembre 1846. (*)

31 Mai.—La *Caroline* commandée par le lieutenant de

(*) Le 9 novembre 1846 (j'avais alors 16 ans), je me suis échappé de mon école, sise rue Saint-Jacques, et dirigée par M. Paret, professeur de cinquième au Collége Rollin ; je me suis rendu aux Invalides ; j'ai pu pénétrer dans la cour, en m'adressant à un officier de marine, et en lui disant que j'étais né à l'ancienne Ile de France. Il me conduisit à la porte de la chapelle, d'où j'ai pu, sinon voir, mais entendre, la cérémonie ..

J'ai fait, dans cette circonstance, sans m'en douter (car orphelin dès l'âge de neuf ans, je n'avais jamais entendu raconter ce fait) ce que mon père avait fait, exactement à l'âge de 16 ans (1810), en entendant le canon du combat du Grand-Port ; car, les échos des montagnes répercutaient fort bien le bruit de la canonnade. Mon père, en compagnie de plusieurs camarades, Pouget, de Rontaunais Malavois, Périchon de Beauplan etc. s'étaient tous sauvés du collége et s'étaient dirigés vers le Grand Port (à 10 lieues de la ville) armés de bâtons.

Lorsque je fus rentré à mon école de la rue Saint-Jacques je fus puni mais gracié quand mon professeur apprit que j'étais né à l'ancienne Ile de France.

vaisseau Feretier, s'empare, dans le golfe du Bengale, des vaisseaux de la compagnie le *Straestham* et l'*Europe*, armés chacun de 30 canons. La *Caroline*, en avaries, ramène cependant ces deux prises ; mais, ne pouvant entrer à Port-Napoléon à cause de la croisière anglaise, elle va mouiller à Saint-Paul, île Bonaparte. Ces deux prises avec leurs riches marchandises valent quinze millions de francs.

Le commodore Rowley et le lieutenant colonel Kœting, qui sont à Rodrigue, apprenant que la *Caroline* et ses riches prises se trouvent à Saint-Paul, décident de les enlever par un coup de main. C'est le principal motif qui a valu à l'île Bonaparte la première descente des Anglais sur son territoire. Ils ont pu, alors, juger des forces que cette colonie possédait, et s'en emparer facilement l'année suivante. C'est encore dans cette colonie qu'ils apprennent quelles sont les forces de l'Ile de France.

4 Août.—Arrivée à l'île Rodrigue du *Belliqueux*, vaisseau de guerre anglais, conduisant le lieutenant colonel de Kœting et quatre cents hommes pour s'emparer de l'île. La petite troupe s'y établit, se sert des trois jardiniers français pour son ravitaillement en légumes frais, et surveille dans l'île une quantité de matériel et d'aprovisionnements de toutes sortes qu'elle dépose dans le but d'opérations ultérieures.

— Ordre de la première croisière de la *Bellone*, commandant Duperré. Départ pour Sainte-Luce de Madagascar.

10 Août.—Duperré appareille du Port-Napoléon, en vue d'un vaisseau, d'une frégate et d'une corvette anglaises. Il réussit à s'en faire abandonner.

16 Août.—Les frégates anglaises la *Néréïde* et la *Sophia*, sous le commandement du capitaine Corbett, attaquent Sainte-Rose, (île Bonaparte). Elles bombardent ce village pour protéger une descente. Les seize hommes qui servent la batterie No. 18 de Sainte-Rose, soutenus par quelques gardes nationaux, sont culbutés. Les Anglais enclouent les canons, brûlent les logements et affûts de la batterie et font sauter les poudres. Ils exigent une contribution de vivres frais qui sont payés comptant. La population est étonnée d'une telle générosité de la part de l'ennemi !

Les gardes nationales des quartiers du vent, sous la conduite du major Hubert-de-l'Isle, volent au secours de Sainte-Rose malgré la mitraille qui les reçoit.

Corbett fait rentrer la troupe à bord des frégates et appareille le 18 dans l'après-midi.

En passant devant la rivière Saint-Pierre, il tente encore

un débarquement. Mais les Anglais sont si bien mitraillés par les tirailleurs Finette, Bège, Guichard, Desruisseaux, et Boyer qu'ils se rembarquent en désordre emportant leurs blessés.

23 et 25 Août.—Les frégates anglaises la *Neréïde* et la *Sophia* reparaissent devant Sainte-Rose. Mais cette fois, elles sont si bien reçues, que leurs embarcations se retirent après avoir perdu plusieurs hommes.

27 Août.—Arrêté du général Decaen ordonnant la levée d'un bataillon de 650 africains, fournis par les habitants au prorata de leurs employés et avec une indemnité de deux cents piastres. La formation d'une semblable troupe est très mal vue des colons.

28 Août.—Arrivée de Duperré aux îles Sainte-Luce de Madagascar. Il y crée un établissement.

13 Septembre.—Duperré quitte Madagascar, et continue la croisière dans la mer de l'Inde.

16 Septembre.—Les corsaires de l'Ile de France continuant leurs déprédations malgré la surveillance des vaisseaux anglais, le gouvernement britannique décide la prise de Bourbon, d'abord, et, dans ce but renforce considérablement la garnison et l'escadre de Rodrigue. En même temps, le colonel de Kœting reçoit l'ordre de tenter une attaque sur l'île Bonaparte (Bourbon).

Dans ce but, il quitte Rodrigue, ce jour, avec 368 soldats et officiers, moitié européens et moitié natifs de Bombay, embarqués sur la *Néréïde*, l'*Otter* et le *Wasp*.

Le 18, ces navires passent en vue de Port-Napoléon (Ile de France).

19 Septembre.—L'escadre anglaise destinée à l'attaque de l'île Bonaparte (Bourbon) est ralliée par les vaisseaux de S. M le *Raisonnable* et le *Sirius*. Les forces navales sont sous le commandement du commodore Rowley, du *Raisonnable*. Les troupes de débarquament, composées de 604 hommes, y compris les marins, sont massés à bord de la *Néréïde*. Le 20, au matin, l'escadre arrive en vue de l'île Bonaparte, dans sa partie orientale.

Le général de Kœting décide que l'attaque et le débarquement auraient lieu du côté de Saint-Paul.

20 Septembre.—Les Anglais avant de débarquer à l'île Bonaparte peuvent y communiquer par des espions. Au moyen de quelques poignées d'or, ils gagnent, pendant la nuit du 20 au 21 septembre, les deux vigistes de la montagne de Saint-Denis, qui dirigent leur débarquement à la Pointe des Galet Le gouvernement de l'île avait eu l'imprudence de confier (poste important à deux repris de justice !

L'escadre de l'amiral Rowley qui se présente devant l'île Bonaparte se compose de cinq frégates et d'une corvette.

21 Septembre.—La frégate la *Caroline*, commandant Feretier, se trouve en rade de Saint-Paul, et surveille ses deux belles prises, le *Straestham* et l'*Europe*.

Les troupes anglaises débarquent à cinq heures du matin à la Pointe de Galets, à deux lieues de Saint Paul. Le débarquement s'effectue en trois colonnes. La première, appelée la réserve, de 80 soldats et de 80 marins sous le commandement du capitaine Forbes ; la seconde colonne de 204 hommes sous le commandement du capitaine Imlack ; la troisième colonne, dite du centre, composée de cent marins, commandés par le capitaine Willoughby, et de 140 soldats commandés par le capitaine Hanna.

Ces trois colonnes marchent sur les divers fortins de Saint Paul.

Le colonel de Kœting met le premier le pied à terre, et protège le débarquement avec la colonne du centre.

8 heures du matin. Le général Des Brulys, au bruit de la canonnade, envoie à Saint-Paul son premier aide-de-camp, M. Davilmart, qui, arrivé trop tard, assiste à la résistance pleine de bravoure du commandant Saint-Mihiel contre les forces ennemies.

Le général des Bruslys commande les forces de l'île Bonaparte au moment de l'attaque de Saint-Paul par le colonel de Kœting. Mais le gros de ses forces est concentré à Saint-Denis, la capitale ; ces forces consistent en cent soldats réguliers, et en trois cents miliciens. A Saint-Paul, il y a sur la frégate la *Caroline*, mouillée en rade, cent-dix soldats, et environ 250 marins créoles. Le reste des forces de la défense est disséminé autour de l'île, et ne se compose que de miliciens.

Des Bruslys croit à une attaque sur Saint-Denis ; il est persuadé que celle sur Saint Paul n'est qu'une feinte pour dégarnir la capitale !

Son lieutenant à Saint-Paul, le commandant Saint-Mihiel, ne se doutait nullement d'un débarquement de l'ennemi, et l'action du colonel de Kœting est si prompte que la *Caroline* n'a même pas le temps de débarquer ses troupes.

L'attaque des Anglais est donc facile.

Cependant, le lendemain 22, au matin, le commandant Saint-Mihiel peut opérer le débarquement des 110 européens de la *Caroline*, et offrir quelque résistance dans une bonne position. Les Anglais s'étant emparés des canons des fortins, les tournent contre la rade, et la *Caroline* est canon-

née de terre et de mer. Les marins de la *Caroline* ont déjà repoussé, à terre, deux attaques, lorsqu'ils sont tournés et délogés par l'arrivée de la réserve anglaise.

Saint-Mihiel, après une brillante résistance, et après avoir perdu ses quatre derniers canons, ne pouvant lutter, bat en retraite sur Saint-Paul. Pressé par l'ennemi, il évacue bientôt Saint-Paul.

Les Anglais entrent dans la ville à huit heures et demie.

Ils s'emparent de toutes les provisions et du matériel de guerre. L'escadre anglaise entre en rade, et s'empare de tous les navires qui s'y trouvent. Le même soir, le colonel de Kœting détruit tout le matériel de guerre qu'il ne peut pas emporter, et rembarque ses troupes.

Pendant ce temps, le général des Brùslys qui avait rassemblé toutes les troupes disponibles de Saint-Denis marche sur Saint-Paul. Il arrive, le 22 au soir, sur les hauteurs de la Possession, et y campe. Le colonel de Kœting se dispose à l'attaquer le 23 au matin. Mais des Brulys, apprenant la retraite de Saint-Mihiel avec lequel il comptait faire sa jonction, voyant toute résistance inutile de ce côté, se retire sur Saint-Denis. En route, il déclare qu'il préfère se donner la mort que de passer en conseil de guerre.

En apprenant la mort de des Brulys, Decaen nomme le colonel de Sainte-Suzanne du régiment de l'Ile de France, pour le remplacer dans le commandement des forces à l'île Bonaparte.

Les 23 et 24, Saint Mihiel négocie avec le colonel de Kœting l'évacuation des forces anglaises. Mais le général anglais pose pour conditions qu'elles resteront à Saint-Paul jusqu'à ce qu'elles aient pu embarquer leurs provisions et emmener leurs prises. Ces dernières se composent de la frégate la *Caroline*, de 44 canons; du brick *Grappler*, de 11 canons; du navire marchand *Straestham* de 850 tonneaux ; de l'*Europe*, de 820 tonneaux ; de la *Fanny*, de 250 tonneaux ; des *Trois Amis*, et de la *Créole*, de 80 tonneaux chacun.

Toutes les riches cargaisons des deux prises anglaises, qui avaient été débarquées à Saint Paul, furent brûlées pendant l'action.

Le 2 octobre, l'escadre anglaise quitte l'île Bonaparte avec tout son butin et regagne Rodrigue.

21 Septembre.—Voici le récit du débarquement des Anglais à Saint Paul, tel qu'il se trouve raconté dans le livre de M. E. Fabre, sous-directeur au ministère de la marine et des colonies ; ce livre est intitulé : "La guerre maritime dans l'Inde sous le consulat et l'empire" (1883) (Paris.) Ce récit doit offr

plus d'authenticité que celui que je viens de citer et qui est résumé d'un livre anglais.

"...A la nouvelle de la descente des Anglais, le capitaine " Saint-Mihiel, commandant militaire de Saint-Paul, réunit " en toute hâte la garnison, 150 hommes d'infanterie de ligne " environ, auxquels se joignent quelques habitants, qui pren- " nent spontanément les armes pour la défense de leurs foyers. " Emmenant avec elles une pièce de campagne, tirée à bras " par les esclaves, la petite troupe marche résolument à l'enne- " mi, le rencontre à la hauteur de la batterie du centre, et " ouvre sur lui un feu de mitraille et de mousqueterie. Les " Anglais reculent: mais, presque aussitôt, attaqués à revers " par une colonne qui débouche sur son flanc droit, Saint- " Mihiel est obligé de suspendre sa marche en avant, et de " se former en bataille. Il tient ferme dans cette position, mal- " gré les pertes que lui fait essuyer le feu de l'ennemi. Secou- " rus par son détachement d'infanterie de ligne que conduit " le lieutenant Robin, de la frégate la *Caroline*, et par vingt " cinq à trente gardes nationaux, ralliés sous les ordres du " capitaine Langlois et Dableville, amenant une nouvelle pièce " d'artillerie, les nôtres reprennent l'avantage. Une canon- " nade, dirigée sur la *Caroline*, leur annonce, au même mo- " ment que les Anglais ont profité de leur absence pour s'em- " parer des batteries qui commandent la rade.

" Saint-Mihiel, infatigable, divise la troupe en deux colon- " nes et se lance à l'attaque des batteries. Surpris par la " rapidité de ce mouvement, l'ennemi évacue précipitamment " l'une d'elles ; mais il revient presque aussitôt à la charge et " l'enlève de nouveau. Réduite aux deux tiers, démunie de " son artillerie, que les noirs ont abandonnée, obligée de re- " culer devant des forces quadruples des siennes, la petite " troupe coloniale se retranche autour du magasin aux poudres, " et se décide, avant de reprendre l'offensive, à attendre les " renforts que doit mener de l'intérieur le général Desbruslys. " Sur ces entrefaites, attaquées à la fois par les batteries de " terre et par le feu des bâtiments anglais, la *Caroline* et ses " prises se voient contraintes d'amener pavillon.

" Dans la journée, Corbett est envoyé, par le commodore " Rowley aux avant-postes français. Il demande la remise aux " forces britanniques de toutes les propriétés appartenant à " l'état que renferme le quartier de Saint-Paul. Le capitaine " Saint-Mihiel refuse de traiter. De nombreux tirailleurs " cherchent à le déloger de la position qu'il occupe ; ils sont " repoussés avec pertes. A huit heures du soir arrive le lieute- " nant-général avec une compagnie de chasseurs du régiment

" de l'Ile de France, suivie de près par la garde nationale de " Saint-Denis sous les ordres du commandant La Bretonnière. " La position prise par Saint-Mihiel ne semble pas au général " Desbruslys suffisamment assurée : il établit son quartier-" général à une demi-lieue de la ville, sur l'habitation de M. " Delmont cadet. La nuit et la journée du lendemain se pas-" sent sans mouvements. Cependant, vers quatre heures de " l'après-midi, le 22, est venu aux nôtres un secours considé-" rable : trois cent cinquante hommes de la garde nationale " de Sainte-Suzanne, conduits par le commandant Marcellin " Dejean. Les troupes à la disposition de Desbruslys se trou-" vent ainsi portées à neuf cents hommes ; mais il ne peut se " faire à l'idée de la responsabilité qui pèse sur lui. Sous pré-" texte que le chef-lieu de la colonie est restée sans défense, " il donne l'ordre de se remettre en marche sur Saint-Denis ; " puis, une demi-heure après, il contremande cet ordre. Au " milieu de ces tergiversations honteuses, on vient l'avertir que " les Anglais, qui se croient menacés d'une attaque imminente, " préparent l'incendie des magasins qui contiennent les riches " cargaisons du *Straestham* et de l'*Europe*. Bientôt s'aperçoi-" vent, en effet, les flammes qui dévorent les précieuses étoffes " des Indes. Quelques habitants le supplient de ne point " exposer leur cité aux horreurs d'une lutte sanglante. Il leur " promet ce qu'ils demandent, et se remet en marche avec les " gardes nationales et les troupes, ne laissant devant Saint-" Paul que le capitaine Saint-Mihiel et cent cinquante hommes.

" Le lendemain, 23, vers dix heures du matin, le colonel " Kœting se présente à l'un des postes avancés du petit camp " français pour traiter d'une suspension d'armes. Se confor-" mant aux instructions formelles qu'il a reçues, Saint-Mihiel " signe l'armistice qui lui est offert. La convention provisoire " souscrite par ses ordres est rejetée par Desbruslys. Mais, " dans la nuit du 24 au 25 septembre, ce malheureux général " met fin à ses jours, ne voulant pas, suivant un écrit laissé " sur sa table de travail, être traître à son pays et sacrifier des " habitants à la défense inutile d'une île ouverte.

" Le droit de disposer de notre vie ne nous appartient pas " toujours : dans son trouble, il ne voyait pas que son suicide " équivalait à une trahison.

" Comme les troupes revenaient de Saint-Paul, mouillait " sur la rade de Saint-Denis une prise faite par le comman-" dant Bouvet sous la côte de Sumatra. Craignant que la " présence de ce bâtiment n'attirât les Anglais, le lieute-" nant-général, avant d'attenter à sa vie, mit une telle pré-" cipitation à le faire jeter à la côte qu'on eut juste le temps

" de sauver quelques barils de salaisons qui étaient à bord.
" A la nouvelle de ces déplorables événements, le général
" Decaen envoya à l'Ile Bonaparte, pour remplacer Desbrulys,
" le colonel du régiment de l'île de France. Le 7 octobre, la
" veille de l'arrivée du colonel de Sainte-Suzanne, les Anglais,
" qui ne se trouvaient pas en forces pour résister à une attaque
" sérieuse, évacuaient d'eux-mêmes Saint-Paul."—(E. FABRE.)

9 Octobre.—Arrivée à l'Ile Bonaparte du colonel de Sainte-Suzanne pour remplacer le général Desbrulys. Le jour de son arrivée, il adresse aux habitants une chaleureuse proclamation, qui est accueillie avec enthousiasme. Mais que pouvait une poignée de braves contre un ennemi dix fois supérieur ? Au jour du danger chacun fit son devoir.

20 Octobre.—Après plusieurs prises, Bouvet, avec l'*Entreprenant*, s'empare le 20 octobre, de l'*Ovidor*, vaisseau de 900 tonneaux, armé de 18 canons de 12 et monté par cent soixante hommes d'équipage. Ce vaisseau avait à bord la somme de deux cent trente mille piastres, en outre de sa riche cargaison. Le tout est expédié à l'Ile de France. L'*Entreprenant* et l'*Ovidor* arrivent à l'Ile de France le 26 janvier 1810. C'est après ce fait d'armes que le général Decaen donne à Bouvet le commandement de la *Minerve*. On paie avec une partie de l'argent de l'*Ovidor* l'armement de la division Duperré et, avec le reste, Decaen fait frapper une monnaie coloniale dite piastre Decaen, valant un peu plus de cinq francs de France. (Voir 1810).

3 Novembre.—La *Bellone*, commandant Duperré, s'empare de la corvette anglaise le *Victor* dans le golfe du Bengale.

10 Novembre.—La *Bellone* s'empare du trois-mâts arabe qui navigue sous le nom de l'*Amitié*.

19 Novembre.—La *Bellone* s'empare du navire anglais la *Résolution*.

20 Novembre.—Naissance de Désiré Laverdant, un des créoles de l'Ile de France qui ont le plus honoré ce pays comme écrivain et promoteur d'idées généreuses. (Il est mort à Paris, le 1er juillet 1884).

23 Novembre.—La *Bellone* combat et capture la frégate portugaise la *Minerve*.

27 Novembre.—La *Bellone* s'empare du vaisseau anglais l'*Amiral Drury* qui est expédié dans l'Inde anglaise avec les prisonniers, le 7 décembre

24 Décembre.—La *Bellone* rencontre la frégate française la *Manche*, commandant Dorval de Guy, sous le guidon duquel, comme plus ancien, se range Duperré.

Les deux divisions font leur rentrée au Port-Napoléon, de l'Ile de France, le 2 janvier 1810, à onze du heures du matin.

2 Janvier.—Les deux divisions navales réunies sous le commandement du capitaine de vaisseau Dorval de Guy, qui a son guidon sur la *Manche*, suivie de ses prises le *Kingdom* et le *Charlestown* (la *Bellone*, servant d'éclaireur sous le commandement de Duperré, avec ses deux prises la *Minerve* et le *Victor*), entrent dans le Port-Napoléon, à onze heures du matin, en vue d'un vaisseau et d'une frégate ennemis.

10 Janvier.—Le vice-amiral de Saint-Félix était rentré en France après avoir échappé à la fureur des révolutionnaires de l'Ile de France en 1794.

Il repart pour l'Ile de France le 10 janvier 1810, pour cause de santé, sur la flûte l'*Espérance*. Le 12 avril, ce navire est pris dans les eaux européennes par le navire anglais *Lycorne*. De Saint-Félix est conduit à l'île de Wight avec les autres passagers parmi lesquels Billard, capitaine de vaisseau, et M. Alanie Saint-Ougal, président de la cour d'appel de l'Ile de France.

Rendu à sa patrie dans cette même année 1810, le vice-amiral de Saint-Félix reçoit de Napoléon l'autorisation de prendre sa retraite avec une pension de six mille livres.

Louis XVIII le nomme grand croix de Saint-Louis, le 3 mai 1816. Le vice-amiral de Saint-Félix meurt à Paris le 10 août 1819.

13 Janvier.—Entrée dans le Port-Napoléon de la frégate la *Vénus*, capitaine Hamelin, après sa croisière dans le golfe du Bengale. Elle était entrée à la Rivière-Noire, démâtée par un ouragan, et y a été bloquée par l'ennemi.

25 Janvier.—Arrivée à l'Ile de France du brick-aventurier le *Fantôme*, annonçant le traité de Schœnbrunn conclu avec l'Autriche le 14 octobre 1809. Ce brick appartenait à Robert Surcouf, qui avait monté une maison à Saint-Malo, avec son beau-père M. Blaize.

26 Janvier.—Arrivée à l'Ile de France de l'*Entreprenant*, capitaine Pierre Bouvet, accompagnant sa riche prise l'*Ovidor* capturé le 20 octobre précédent près de Poolo-Aor.

27 Janvier.—A ce moment se trouvent en rade ou dans le Port-Napoléon, les frégates la *Vénus*, la *Manche* et la *Bellone* ; les prises le *Samson*, l'*Orient*, la *Maria*, l'*Amitié*, l'*United-Kingdom*, le *Victor*, la *Minerve*, la *Résolution*, et enfin l'*Entreprenant* et l'*Ovidor* arrivés la veille.

6 Mars.—Publication d'un arrêté fixant les taux, poids et valeur des monnaies fabriquées dans la colonie de l'Ile de France.

7 et 8 Mars.—Publication des arrêtés créant les monnaies connues sous le nom de *piastre Decaen*, provenant des p

tières d'argent prises sur le vaisseau l'*Ovidor*, par Pierre Bouvet, commandant l'*Entreprenant*, en octobre 1809.

14 Mars.—La division Duperré, ravitaillée et composée de la *Bellone*, de la *Minerve*, capitaine Bouvet, et du *Victor*, capitaine Morice, appareille du Port-Napoléon, et se dirige vers l'ouest.

7 Avril.—Prise, dans les eaux de l'Ile de France, du trois-mâts américain l'*Océan*, capitaine Macpherson, qui s'était laissé visiter par la frégate anglaise le *Dromadaire*. L'aspirant Montave, chargé de conduire cette prise entra dans le port Jacotet, à la Savane. Willoughby, de la *Néréïde*, chercha en vain à le reprendre.

Avril.—La frégate l'*Astrée*, capitaine Lemarant, venant de France, poursuivie par la croisière ennemie, est obligée de se réfugier dans la baie de la Rivière Noire. La batterie de terre renvoie l'ennemi au large. La *Mouche No. 23*, qui l'accompagne, est prise par l'ennemi.

17 Avril.—Le corsaire la *Loterie*, capitaine Lannois, s'empare du *Buchanam*, et d'un autre navire.

Lannois ayant été tué, est remplacé par Panon qui, le 13 mai, s'empare de la *Favorite*, un brick, et du *Welcome Return of Salem*, qui sont conduits à Saint-Paul, île Bonaparte, le 7 juin 1810.

2 Mai.—Mort de M. de Céré (voir la date de sa naissance, le 22 août 1737).

M. de Céré (Jean Nicolas) a été chevalier de la Légion d'Honneur, major d'infanterie, commandant du quartier des Pamplemousses, directeur du jardin royal, correspondant du museum d'histoire naturelle de Paris, et de plusieurs sociétés savantes, etc. Il donne, à l'Ile de France, l'hospitalité à Dupetit Thouars, Chapelier, Booze, etc. Ils correspond avec Buffon, Daubenton, Thouin, Lamark. Il reçoit une médaille d'or, en 1788, de la Société d'Agriculture de Paris ; l'empereur d'Autriche Joseph II lui envoie son portrait. Enfin, Napoléon, par décret daté d'Austerlitz, lui confirme le titre de directeur du jardin de l'Ile de France, et lui accorde une pension de six cents francs. Son nom est donné à un genre de plante que l'on croit nouveau (Ceresia) et à un autre arbre du pays.

M. de Céré est l'arbitre de tous les différends qui s'élèvent dans la colonie.

S'il est dit plus haut que M. Poivre l'a favorisé dans un marché de boucherie, il faut ajouter qu'il éprouve d'autres pertes dans d'autres marchés, à tel point que le ministre lui en fait la remise, et, en outre, lui accorde (5 novembre 1781) une pension de deux mille livres.

Le père de Jean Nicolas est commandant de port à l'Ile de France. Il fait la campagne sous Labourdonnais et se couvre de gloire.

Jean Nicolas, à l'âge de cinq ans, est envoyé en France. Il est confié à un capitaine qui relâche à la Martinique, et y meurt.

L'enfant est dirigé sur Brest, et y est jeté sur le pavé. Il est recueilli par un femme charitable. Ce n'est qu'au bout de quelques années que sa famille le découvre. Il est mis dans un collège de Jésuites, à Vannes. Quoique destiné au corps du génie, il désire faire l'expédition de l'Inde, et part avec Lally. Il fait deux campagnes dans l'Inde, et revient à l'Ile de France pour y recueillir l'héritage de son père. Il se lie avec Poivre, et est nommé en 1775 directeur du jardin des Pamplemousses.

M. de Céré contribue à acclimater dans son pays une quantité de plantes, et l'excellent poisson le gourami introduit déjà depuis quelque temps.

M. de Céré est, sans contredit, un des hommes les plus considérables qu'ait produit la colonie de l'Ile de France. Cossigny de Palma a été son professeur en botanique et l'a considérablement aidé dans ses recherches et dans ses autres travaux.

Céré publie des recueils intéressants sur la botanique, entre autres son *Mémoire sur la culture des diverses espèces de riz à l'Ile de France (1789)*, etc.

— Le commandant anglais Willoughby, de la *Néréïde*, tente d'enlever deux prises, dont l'*Océan* et sa riche cargaison, et l'aviso l'*Estafette* dans la baie de Jacotet. Il se rend maître des batteries, encloue les canons. Le commandant du quartier de la Savane, Etienne Bolgerd, accouru pour la défense, est fait prisonnier.

L'*Estafette*, en essayant de s'échapper, est prise par la frégate ennemie.

Les habitants de Belombre accourent avec des renforts, et Willoughby n'a que le temps de fuir au milieu d'une grêle de balles, en abandonnant ses prises.

25 Mai.—Descente de l'ennemi au Mapou. Il est repoussé, et ne peut se rendre maître du butin dont il veut s'emparer.

2 Juin.—La *Néréïde* s'empare de la *Mouche No. 23* dans la baie du Cap, à la Savane. La batterie de terre, mal approvisionnée, ne peut atteindre que les canots de la frégate, qu'elle force à revirer. Mais, la frégate, sous le feu de ses pièces s'empare de la " mouche."

3 Juin.—Arrivée de la division Duperré dans

Saint-Augustin. Elle y trouve un baleinier américain coulant bas d'eau et abandonné ; elle en prend la mâture et les agrès.

29 Juin.—La division Duperré arrive devant Mozambique. Elle y débarque les prisonniers anglais et américains, et prend cinquante cafres.

2 Juillet.—La frégate anglaise le *Sirius* attaque le bras-de-mer Saint-Martin, à la Savane. L'ennemi, en nombre, et bien armé, dans sept canots de la frégate, est chassé par deux cents habitants armés, accourus de Belombre et du Port-Jacotet. Un habitant, M. Chantoiseau, est blessé. L'ennemi perd un midshipman et trois matelots.

3 Juillet.—La division Duperré rencontre trois vaisseaux de la compagnie anglaise dans le Canal Mozambique. Combat et prise du *Wyndham*, et du *Ceylan*. L'*Astell* peut profiter de l'obscurité pour fuir, bien qu'il ait amené son pavillon. Ces vaisseaux venaient du Cap et allaient à Madras. Un régiment et un nombreux état major se trouvaient à bord.

6 Juillet.—La division Duperré, augmentée des deux prises, le *Wyndham* et le *Ceylan*, se ravitaille dans la baie d'Anjouan.

7, 8 et 9 Juillet.—L'attaque de Saint-Paul, à l'île Bonaparte, en septembre 1809, avait prouvé par son facile succès combien était faible la garnison de cette colonie, et presque nulle la défense qu'elle pouvait offrir. Dans ces conditions, lord Minto, gouverneur général de l'Inde, sans attendre les ordres de la métropole, envoya, au commencement de 1810, de grands renforts à l'île Rodrigue. Ces renforts partis de Madras le 8 mai, arrivèrent sur le vaisseau le *Diomède*, les frégates *Doris* et *Ceylan*, et sur douze transports, le 24 juin à Rodrigue. Le lieutenant-colonel de Kœting était parti sur la *Boadicea* pour reconnaître les deux îles.

A son retour, il eut sous ses ordres 3,850 soldats, dont 2,000 étaient des européens et 1850 indiens. Cette petite armée, augmentée des marins qui se trouvaient sur les vaisseaux et les transports, atteignit le chiffre respectable de 5,000 combattants, appuyés par une véritable flotte commandée par le commodore Rowley, pour attaquer et s'emparer par un coup de main d'une île, dans un endroit où l'on ne pouvait rencontrer que six cents défenseurs environ, et dont les deux tiers composés de miliciens créoles, braves, mais qui ignoraient l'art de la guerre, ne pouvaient offrir qu'une résistance passagère contre des troupes aguerries et dix fois supérieures.

Lord Minto était tellement certain de son succès qu'il avait nommé et embarqué, par anticipation, le gouverneur de la nouvelle colonie britannique. Ce fonctionnaire était M. Far-

quhar, employé du service civil du Bengale, et parlant fort bien le français.

Le 24 juin donc, les transports arrivèrent à Rodrigue.

L'expédition fut prête à partir le 3 juillet : elle appareilla immédiatement. Le colonel de Kœting avait résolu cette fois d'attaquer la capitale de l'île On donna à la flotte rendez-vous à cinquante milles au vent de l'île. Là, les troupes se réunirent en brigades sur les navires de guerre, qui partirent pour les points indiqués à chacun d'eux. Les commandants des brigades étaient munis de cartes indiquant exactement les plans des ouvrages de défense de la ville. Deux guides expérimentés suivaient les deux corps de l'expédition. Le 7, à 10 heures du matin, la division était mouillée entre le Butor et Sainte-Marie.

Vers quatre heures de l'après midi, le 7 juillet, le lieutenant-colonel Campbell et 150 hommes, et le capitaine Willoughby avec un fort détachement de marins, furent débarqués entre les batteries de Sainte-Marie et celles de la ville.

Puis, le lieutenant-colonel Macleod, débarqua avec 150 hommes ; il devait attendre le reste de la brigade destinée à attaquer la ville dans sa partie orientale. Mais le temps devint mauvais, la mer grossit, et tout débarquement ultérieur fut impossible. On ne put même plus communiquer avec la petite force qui se trouvait à terre pour lui donner des ordres. Le colonel de Kœting était très inquiet, lorsque le lieutenant Fowlstone, du 69me régiment, se dévoua, et s'approchant avec une embarcation, le plus près possible des lames qui se brisaient à terre, se jeta à l'eau et gagna le rivage à la nage. Le colonel Macleod reçut, de cette façon, l'ordre de réunir ses forces, d'attaquer et de s'emparer de la batterie de Sainte-Marie, ce qui fut exécuté facilement.

Comme le temps ne s'améliorait pas, le colonel de Kœting résolut d'aller tenter son débarquement sous le vent, et s'arrêta à la Grande Chaloupe, où il arriva le 8, à onze heures du matin. Séparé de la ville par des montagnes, le corps de débarquement les gravit, et prit position dans un endroit où il dominait l'ennemi. Le colonel Fraser, de la première brigade de 350 européens, gagnant trop vite le sud de la position, attira à lui le gros de la défense, et s'y maintint jusqu'au soir ; puis il se retira sur les hauteurs, et coupa les communications de Saint Paul avec la capitale.

Pendant la nuit, le colonel Fraser fut renforcé de quatre cents cipayes, avec du canon. A quatre heures du matin, l 8, il avança sur la ville, et attendit le jour.

Aux premières lueurs, il put apercevoir à ses n

les forces françaises. Elles consistaient en 190 européens et 350 miliciens placés en deux colonnes, chacune flanquée d'une pièce de canon, toutes les deux couvertes par le feu convergé des batteries, et commandées par le colonel de Sainte Suzanne. Les Anglais descendirent des hauteurs sous le feu des Français et, arrivant en masse dans la plaine, chargèrent les colonnes françaises. Ces dernières tinrent admirablement jusqu'à l'arrivée de la réserve anglaise, composée des grenadiers européens, en nombre ; les colonnes françaises se retirèrent en bon ordre derrière leurs canons. La lutte fut très vive ; le colonel de Sainte Suzanne faillit être pris au milieu du combat. Les positions défensives furent enlevées par l'ennemi après une défense pied à pied. Un dernier effort fut tenté pour les reprendre, mais en vain : le commandant français envoya des parlementaires aux colonels Fraser et Drummond.

A ce moment parut sur le champ du combat le colonel de Kœting avec la troisième et quatrième brigades. Il allait attaquer la ville par une autre position, quand il reçut les avis du colonel Fraser. Ceci se passe le 8, à six heures du soir.

" La capitulation est signée le 9, au matin. A midi (le 9 juil-
" let) les compagnies de grenadiers du 86me régiment de S. M.
" Britannique, et du 6me régiment de cipayes de la compagnie
" des Indes, prennent possession de l'arsenal et de la batterie
" impériale. A la même heure, les soldats de ligne et les gardes
" nationaux qui ont soutenu l'honneur du drapeau, sortent de
" la ville, avec armes, bagages et pièces de campagne, tambours
" battants et mèches allumées, et mettent bas les armes sur le
" rivage. Les honneurs funèbres sont rendus aux officiers fran-
" çais morts sur le champ de bataille.

" Les survivants conservent leurs épées et leurs décorations
" militaires, en considération de la bravoure qu'ils ont mon-
" trée. Le colonel de Sainte Suzanne est libre de retourner en
" France sur parole ; il ne pourra reprendre du service avant
" d'avoir été régulièrement échangé."—(EUGÈNE FABRE.)

L'île Bonaparte, redevenue l'île Bourbon, est plus heureuse que l'Ile de France devenue l'île Maurice. Elle a revu les couleurs nationales !...

La prise de l'île Bonaparte coûte aux Anglais 88 tués et 160 blessés. Les troupes françaises européennes furent embarquées pour le Cap de Bonne Espérance, en vue d'échange de prisonniers, s'il en était besoin.

Telle fut cette facile conquête de l'île Bonaparte par les Anglais ; ils étaient ici dix contre un, appuyés par une flotte.

Nous verrons que pour s'emparer de l'Ile de France, ils se
nt dans la proportion de cent contre huit, appuyés

par une flotte de quatre vingt seize navires de toute force, armés en guerre, et portant des milliers de canons, et une armée de vingt trois mille combattants.

Dès la signature de la capitulation de l'île Bonaparte, un gouverneur, nommé d'avance, débarque d'un vaisseau et prend les rênes de l'administration. C'est M. Farquhar. Il avait pour le seconder M. Charles Telfair, un médecin, que nous retrouverons à l'île Maurice.

7, 8 et 9 Juillet.—Les quelques défenseurs dont peut disposer le colonel de Sainte-Suzanne, à l'attaque de l'île Bonaparte, se battent avec résolution et courage. Il n'est pas possible d'entrer ici dans tous les détails de cette défense. Il faut, cependant, citer quelques noms et surtout celui du brave commandant d'armes Lautrec qui, avec soixante chasseurs du régiment de l'Ile de France et quarante gardes mobiles, arrête le premier élan des Anglais à l'Ilette. A un moment donné, n'ayant plus de munitions, Lautrec ordonne au capitaine D'Or de charger à la baïonnette.

Il s'élance, lui-même, en avant, et, sans s'inquiéter des forces ennemies, il se trouve en face d'un officier anglais. Un combat singulier s'engage, et Lautrec abat son adversaire. Un grenadier anglais accourt pour frapper Lautrec ; mais Lautrec est défendu par le sergent-major Leclair qui reçoit le coup mortel. Lautrec est grièvement blessé. Parmi les héros de cette défense, il faut citer les noms de D'Or, de Pattu, d'Espouillier, de Gillet de La Prade, de l'artillerie. Pattu et Gillet sont tués. Pattu était créole de l'île Bonaparte.

Quelle résistance peut offrir une poignée de braves contre des forces ennemies vingt fois supérieures, et qui se renouvellent sans cesse ? Lautrec, qui s'était reporté en avant, est de nouveau grièvement blessé aux côtés de Sainte-Suzanne, qui lui-même faillit être pris. Il est porté à l'ambulance.

Malheureusement, les gardes nationales des quartiers de l'est, où l'ennemi avait opéré son premier débarquement, n'ont pas répondu à l'appel du brave capitaine La Chapelle, envoyé par Sainte-Suzanne pour les conduire à la défense de leur pays.

Cependant, à Saint-Denis, la garde nationale s'est fort bien comportée, dès le début, à la voix de ses chefs, la Bretonnière, Raoul, Jouvancourt, La Bastille, Gamin, Ratier, Petit-Pas, Lenoir. Le général de brigade de Montigny, malgré son grand âge, et ses infirmités, se fait porter en avant des troupes d défense. Le colonel de Sainte-Suzanne, dans son rap 12 juillet 1810, cite particulièrement les noms chef de bataillon du génie ; La Prade, sous-di

tillerie et chef de bataillon ; le brave lieutenant Deselaud, blessé et pris ; Elesir Técher, sergent des chasseurs de l'Ile de France ; Biscop, chasseur, et Paul Boyer, caporal des gardes mobiles.

Les Anglais comptent dans toute l'action, 88 tués et 160 blessés ; du côté de la défense, 12 tués et une cinquantaine de blessés.

La compagnie des chasseurs de l'Ile de France se couvre de gloire, ainsi que celle de la garde mobile commandée par le lieutenant Pattu.

Les gardes nationales de la partie sous le vent se battirent fort bien.

15 Juillet.—Le général Decaen apprend la reddition de l'île Bonaparte. Réduit aux plus faibles ressources, il se prépare avec énergie à la défense de la colonie qui lui est confiée.

17 Juillet.—La division Duperré quitte Anjouan. Le *Wyndham* est commandé par M. Davod ; le *Ceylan* par M. Moulac, tous deux enseignes de vaisseau.

13 Août.—M. Farquhar, gouverneur de l'île Bourbon (car il avait, dès le premier jour de sa prise de possession, fait disparaître le nom de Bonaparte), enhardi par ses succès, veut tenter un coup sur l'Ile de France. Dans ce but, il décide de s'emparer d'abord de l'île de la Passe. Il y dirige les frégates la *Néréïde* et le *Syrius*.

Il savait que l'escadre française destinée à la protection des îles était à ce moment éloignée, et qu'il n'avait aucune force sérieuse à redouter sur mer dans les parages de l'île. Il fait donc embarquer, sur les frégates qui sont sous ses ordres, 250 soldats européens, les dirige sur l'île de la Passe, qui est surprise dans la nuit du 14 au 15 août, pendant que la petite garnison française, composée de 38 hommes, sous le commandement du capitaine Escussot, célébrait la fête de l'empereur. Après l'avoir faite prisonnière, les Anglais laissent dans l'île une garnison de 130 hommes. L'île de la Passe est un rocher aride qui se trouve à l'entrée du chenal qui conduit dans la rade du Grand-Port, ou Port-Impérial.

Les Anglais peuvent, de ce point, communiquer avec la grande terre, et en profitent pour opérer, pendant la nuit, des enlèvements de bétail et de provisions fraîches, à la grande terreur des habitants du littoral qui s'enfuient dans l'intérieur avec tout ce qu'ils peuvent emporter. M Farquhar, cependant, pousse la sollicitude jusqu'à faire distribuer, à ces mêmes habitants qu'on pillait, les proclamations les plus pacifiques, et les plus paternelles, les engageant à se ranger sous le drapeau britannique qui leur promet la *liberté* et le *bonheur*.

Mais ces manifestations odieuses rencontrent le dédain qu'elles méritent et servent au général Decaen de motifs pour exciter davantage la population à la défense.

15 Août.—Vers 2 heures du matin, les chaloupes anglaises du *Syrius* et de la *Néréïde*, qui viennent de surprendre et de débarquer 130 hommes à l'île de la Passe, veulent, également surprendre la flûte la *Diligente*, confiée à Ripaud de Montaudevert, et qui se trouve mouillée en rade du Port Impérial. Elles reçoivent une riposte telle qu'une des embarcations anglaises coule, et les autres s'enfuient. La flûte montée seulement par 22 hommes, dut se replier au fond de la baie. C'est de là qu'elle assiste au combat du 21, et des jours suivants, et fournit ses hommes, ses munitions, etc.

— Dans l'après-midi de ce jour, le général Decaen passe, au Champ-de-Mars de Port-Napoléon, la revue des troupes et des gardes nationales, en l'honneur de la fête de l'empereur.

Pendant la cérémonie, on apprend la descente des Anglais à l'île de la Passe, et leurs attaques sur la côte. Les troupes, indignées, renouvellent le serment de fidélité à l'empereur et demandent à aller venger ces outrages.

— Célébration de la fête de l'empereur à bord de la *Bellone*, et des autres vaisseaux de la division Duperré. L'enthousiasme est très grand à bord.

19 Août.—La division Duperré, après avoir reçu l'ordre de rallier l'Ile de France, navigue sur deux colonnes la route au N.N.E.

20 Août.—Au jour, la *Bellone* donne le signal de branle bas de combat. A 10 heures du matin la terre est vue, et le Grand-Port est reconnu.

***

COMBAT DU GRAND-PORT

Relation extraite du livre de bord de Duperré (du 20 au 28 Août 1810.)

NOTES PRÉLIMINAIRES.

La *Bellone*, construite à Saint-Malo, est mise à l'eau le 12 mai 1808 ; elle est armée de 28 canons de 18 en batterie ; de 20 caronades, et de deux coursiers sur ses gaillards. Elle quitte Saint-Malo, pour l'Ile de France, le 18 janvier 1809. (*)

(*) Elle arrive à Port-Napoléon de l'Ile de France le 14 mai 1809. Elle part pour sa première croisière de Madagascar le 10 août 1809, et de là pour sa croisière dans le golfe du Bengale. Voir la relation de cette croisière ailleurs.

Le 2 janvier 1810, Duperré (après sa première croisière dans le golfe du Bengale) mouille à Port-Napoléon, avec la frégate portugaise la *Minerve*, et la corvette anglaise le *Victor*, prises par la *Bellone* aux embouchures du Gange. Le *Victor* portait 20 canons. Il était la ci-devant corvette française *Iéna*, bâtiment d'un faible échantillon. La *Minerve* portait 48 canons.

Duperré revenait de plusieurs croisières dans les environs. Il était reparti de l'Ile de France le 14 mars 1810 (pour sa seconde croisière dans le canal Mozambique,) avec trois frégates, la *Bellone* la *Minerve* et le *Victor*, et reparaissait en vue de l'île le 19 août 1810, la division augmentée de deux bâtiments, le *Windham* et le *Ceylan*, de la compagnie anglaise, capturés dans la journée du 4 juillet, après un combat disputé, en vue des îles d'Anjouan. Le *Windhan* et le *Ceylan* portait 30 canons chacun.

COMBAT DU GRAND PORT A L'ILE DE FRANCE
Août 1810

(Journal de Victor Duperré, capitaine de vaisseau.)

Le 20 août 1810.

" *A 10 heures.* Les montagnes du Grand-Port ont été aperçues dans le nord. La division a serré le vent pour l'aller reconnaître.

" *A* 11 *heures.* Le Grand-Port est reconnu. Un bâtiment à trois mâts était au mouillage sous l'île de la Passe.

"*A midi,* ce bâtiment avait pavillon français; l'île de la Passe l'avait aussi, ainsi que le signal : " l'ennemi croise du Coin de Mire au Port N.O." Après avoir communiqué avec le capitaine de la *Minerve*, j'ai résolu d'aller prendre langue avec l'île de la Passe. Je lui ai ordonné de prendre la tête, tandis que je conserverai la queue, et j'ai signalé l'ordre de marcher sur une ligne.

" *A midi* ¼. Le Port-Impérial était parfaitement reconnu. L'île de la Passe avait pavillon national, et le signal : " l'ennemi croise au Coin de Mire." Un batiment à trois mâts était mouillé sous le fort avec pavillon national. Je me décidai à y toucher, ou du moins, à y prendre langue. La division, d'après mon signal, se rallia à l'ordre de marche du convoi sur une ligne, la *Minerve* en tête, la *Bellone* prit la queue, et le *Victor* marchant en avant de la ligne.

"*A midi* ½. Un soldat de la garnison du bord de la *Bellone* tombe à la mer ; je manœuvre pour le sauver, mais inutilement. Cet évènement dérange un peu l'ordre de la ligne, et le *Windhan* quitte son poste.

" *A 1 heure.* Le *Victor*, en doublant le fort de l'île de la Passe est accueilli par lui, et par un batiment mouillé, à coups de canon ; aussitôt l'un et l'autre arborent le pavillon anglais. Ma première idée fut de croire que toute cette partie du vent était au pouvoir de l'ennemi. Je fis signal, à la division qui était encore sous voiles, de ralliement général, et ordre de serrer le vent. Il était trop tard pour la *Minerve* ; elle était déjà engagée dans la passe avec le *Ceylan*. Un instant après, elle donne dedans, combattant le fort et la frégate ennemie. Je n'avais plus à hésiter. Il fallait, pour le passage, rallier ma division, et aviser aux moyens d'opérer avec elle une diversion utile à la colonie. Je fis route, faisant le signal d'imiter ma manœuvre, largant la misaine et les perroquets, et courant vent arrière dans la passe. Le *Windham*, affalé alors près des récifs, dans l'est de l'île de la Passe, fit de la voile pour s'élever. Lorsqu'il fut par le travers de la passe, il pouvait, d'après mon signal, mon intention bien marquée par ma manœuvre, et celle de la *Minerve*, du *Victor* et du *Ceylan*, il pouvait, dis-je, entrer de suite, ou mettre en panne un instant pour me laisser passer et prendre poste derrière moi. Il continua de courir ; mais la proximité des brisants ne lui permit pas d'arriver pour me rallier ; la mer était trop grosse pour virer vent devant ; il continua de serrer le vent pour s'élever des brisants. Je donnai alors dans les passes sous la misaine et les trois huniers. Le feu du fort était mal servi. Je prolongeai la frégate à portée de voix, et reçus sa volée sans vouloir y riposter. En passant à poupe, je lui envoyai toute la mienne, et continuai ma route. Je ne tardai pas à reconnaître le pavillon français flottant sur tous les points. Je rejoignis ma division, et lui donnai ordre d'aller prendre un mouillage plus avancé dans le fond de la baie. En doublant l'île de la Passe, j'avais fait signal au *Windham* de rentrer dans le port le plus à portée ; ce signal, joint à tous les autres, me portait à croire qu'aussitôt qu'il se serait élevé des brisants pour virer vent arrière, il reviendrait sur l'autre bord chercher l'entrée, et, à l'exemple de tous les batiments, affronter le feu du fort et de la frégate ; il avait, d'ailleurs, mon pilote. Je vis, avec peine, le vaisseau continuer à courir dans le sud, sans tenir aucun compte de mes signaux.

" Dans la soirée, la division mouilla au fond de la baie. Les communications avec la terre m'apprirent que, le 14, l'ennemi s'était emparé, par surprise, de l'île de la Passe, qu'il en était en possession depuis cette époque, et qu'il harcelait les bords de la baie par de petits débarquements partiels.

" *21 août.* Pendant cette journée, j'ai fait embosser ma

division, acculée au récif qui borde la baie, et la tête appuyée à un banc de corail. La *Minerve* et le *Ceylan* qui y avaient touché, ont travaillé à se remettre à flot.

" Le capitaine Willougby, de la frégate anglaise que j'ai su être la *Néréïde*, m'a envoyé un canot en parlementaire pour me remettre une lettre dont le but est une demande aussi extraordinaire que mal fondée. Je lui ai répondu que je remettrai sa lettre au capitaine général, avec lequel, seulement il pouvait correspondre.

" *22 août.* Dans la matinée, la *Minerve* et le *Ceylan* prirent leur poste, et la ligne d'embossage fut rectifiée de manière à ne pouvoir être contournée, ni par la tête, ni par la queue, en opposant au front de la ligne un banc de corail.

" Dans l'après-midi, une frégate ennemie parut au large ; elle rallia la *Néréïde*, et toutes deux se dirigèrent pour venir m'attaquer.

" Le capitaine général, qui venait d'arriver, m'envoya un détachement de soixante marins de la frégate la *Manche*, que je répartis dans la division pour remplacer le déficit des équipages.

" Le projet d'attaque des deux frégates fut contrarié par l'échouage d'une d'elles, le *Syrius*, qui fut arrêté toute la nuit sur un banc de corail, et qui parvint, cependant, à se mettre à flot.

" *23 août.* Dans la matinée, la division, en branle-bas, prit toutes les dispositions pour répondre à l'attaque dont elle était menacée.

" Dans l'après-midi, deux autres frégates parurent.

" *A 4 heures*, elles rallièrent au mouillage les deux premières, et toutes préparerènt leurs dispositions d'attaque.

" Je parcourus, aussitôt, les divers batiments de ma division ; partout, je trouvai le dévouement et l'enthousiasme portés au dernier point. Au milieu des cris de " Vive l'empereur !" nous jurâmes de nous défendre, nous jurâmes même de vaincre !

" *A 5 heures*, les quatre frégates ennemies avancent sous petit foc et la brigantine ; une se dirige sur la *Minerve*, une sur le *Ceylan*, et deux sur la *Bellone*, annonçant l'intention de s'embosser pour nous combattre.

" *A 5 heures ½*, le feu commence. Les premières volées coupent les embossures de la *Minerve* et du *Ceylan*. Ces deux bâtiments sont jetés en dérive vers le récif. La frégate la *Néréïde* vient s'embosser par ma joue, et me force de larguer mes amarres de devant pour ne pas lui laisser une position avantageuse. Je suis bientôt également forcé de filer mes amarres de l'arrière. La *Minerve* et le *Ceylan* ne pouvant

gouverner, viennent s'échouer bord à bord de la *Bellone*, et en terre. Leur feu, par ce mouvement, se trouve entièrement masqué ; une frégate seule prête le travers à l'ennemi. Trois des frégates ennemies étaient embossées par notre travers, une d'elles répondant avait ses feux un peu masqués. La quatrième avait touché, nous présentait l'avant, et ne pouvait jouer que de ses canons de chasse.

" Dans cette position, le combat s'échauffe avec une ardeur indicible. La supériorité de notre feu se fait promptement sentir.

" *A 8 heures*, la frégate la *Néréïde* est réduite au silence ; bientôt après, le feu des autres frégates se ralentit d'une manière sensible, et annonce du désavantage. Le nôtre n'en devient que plus vif ; il est alimenté par des secours d'hommes d'apprêtés et de munitions, que le capitaine de la *Minerve* nous fait passer sans relâche. Ce batiment était parvenu à jouer d'une pièce de l'arrière, et le *Ceylan* avait, aussi, ses quatre dernières qui jouaient sur l'ennemi.

" *A 10 heures* ½, je suis frappé à la tête par une mitraille, et renversé de dessus le pont dans la batterie. Je suis enlevé sans connaissance. Le capitaine Bouvet est prévenu, et passe aussitôt sur la *Bellone*. Je puis à peine lui faire connaitre mes intentions ; mais ce brave officier m'avait deviné. Jamais on ne montra volonté plus prononcée de vaincre ; les officiers de la division la partageaient tous, et la manifestèrent au même instant.

" *A 11 heures*, l'ennemi cessa son feu. On cessa aussi le nôtre pour prendre un peu de repos. On le rouvrit à 11½ heures.

" Dans la nuit, un aide-de-camp du général vient donner avis qu'un homme, échappé de la frégate la *Néréïde* avait annoncé qu'elle avait amené depuis le soir. On résolut d'attendre le jour pour continuer le combat. Le feu, néanmoins, continuait par intervalle sur les autres batiments qui y répondaient peu.

" *24 août.* Au lever du soleil, un yack anglais flottait encore sur la *Néréïde*. La *Magicienne* présentait le travers ; le *Syrius*, l'avant, et échoué ; et l'*Iphigénie*, par le travers de la *Néréïde*. Peu après son pavillon tomba. Il fallait attendre pour en prendre possession que la *Magicienne* fut réduite ; les feux se croisant, exposaient trop les embarcations.

" Le cannonade dura jusqu'à deux heures, mais de notre côté seulement, la *Magicienne*, tirant de temps à autre quelques coups de canons jetés au hasard, et qui paraissaient être les derniers efforts du désespoir. Ses embarcations communi

quaient fréquemment avec les autres frégates, et, dès lors, plus de doute que l'ennemi ne voulut l'abandonner.

" M. le lieutenant de vaisseau Roussin fut envoyé amariner la *Néréide*. Il la trouve dans un état impossible à décrire: 150 morts ou mourants étaient sur les ponts, son capitaine M. Willoughby était blessé.

" Sur le soir, le feu se manifesta à bord de la *Magicienne*. La nuit se passa à se tenir en garde contre l'incendie, à veiller les mouvements de l'ennemi, à déblayer la *Néréide*, et à faire inhumer ses morts.

" *25 août*. Dès la pointe du jour, le feu fut dirigé sur le *Syrius*. Il riposta de ses canons de l'avant; mais sa position rendait la lutte trop inégale pour qu'elle fut longue. Bientôt, l'évacuation commença, comme la veille, à bord de la frégate la *Magicienne*, sur l'*Iphigénie*, et le feu se manifesta également sur divers points.

" Le capitaine Bouvet désirait sauver la frégate dans l'espoir que l'ennemi tenterait peut-être d'éteindre l'incendie; mais cet espoir fut bientôt perdu; à 11 heures, l'explosion des poudres dispersa ce qui restait encore du *Syrius*.

" Des quatre frégates qui nous avaient attaqués, l'*Iphigénie* restait seule, dans l'après-midi; elle se trouvait hors de portée du canon.

" *26 août*. Dès la pointe du jour, la division commença à travailler à se mettre à flot. La *Bellone* fit des dispositions pour se touer à la poursuite de l'*Iphigénie* qui se réfugiait sous l'île de la Passe. Toute la journée fut employée à ces divers travaux.

" *27 août* La division travaillait à réparer ses avaries, la *Bellone* surtout tâchait de se mettre en état de combattre. Sur ces entrefaites, la division, forte de trois frégates et un brick, sortie du Port Napoléon, sous le commandement du capitaine de vaisseau Hamelin, parut devant l'île de la Passe.

" *28 août*. A la pointe du jour, Son Excellence le capitaine géneral, qui s'était rendu à bord de la frégate la *Minerve*, et y avait arboré son pavillon, expédia près du capitaine de l'*Iphigénie* un officier porteur d'une sommation pour la reddition de la frégate et du fort.

" En ce moment, les communications avaient lieu entre le capitaine et le commandant de la division française. A 11 heures, le pavillon français fut arboré par le fort et la frégate. Le capitaine Bouvet envoya de suite prendre possession de cette dernière, et une garnison fut envoyée au fort. Les prisonniers furent dirigés sur le Port Impérial.

" Notre perte a été :

La *Bellone*	13 tués... ...	... 35 blessés.
La *Minerve*	15 „	... 42 „
Le *Victor*	4 „	... 1 „
Le *Ceylan*...	4 „	... 19 „
Le détachement de la *Manche*	„	... 15 „
Total ...	36 tués ...	... 112 blessés.

" La perte de l'ennemi est immense. Elle est même incalculable. La précipitation mise dans l'évacuation des deux frégates laisse, malheureusement, trop de crainte sur le sort des blessés. La *Néréide* a été hachée. Elle a perdu considérablement d'hommes. Le résultat de cette affaire est :

" Les frégates l'*Iphigénie* et la *Néréide* en notre pouvoir. La *Magicienne* et le *Syrius*, portant le guidon de commandement du capitaine Pym, brûlés par l'ennemi ; les équipages prisonniers de guerre, à la tête desquels sont : les capitaines Pym, Lambert, Curtin et Willoughby ; ce dernier a été blessé à la tête et a perdu un œil."

24 Août.—Lord Minto, gouverneur général de l'Inde, reçoit, à Calcutta, la nouvelle de la prise de l'île Bonaparte.

Il prend, de suite, les mesures les plus énergiques pour s'emparer de l'Ile de France, considérée comme le véritable repaire de tous les corsaires, dont la disparition doit être le commencement de ses succès faciles.

— Après le combat du Grand-Port, le capitaine général élève Pierre Bouvet au grade de capitaine de vaisseau ; il remplace provisoirement Duperré, blessé.

Bouvet, qui commandait la *Minerve*, avait pour officiers : messieurs Charles Cunat et Vigoureux, sur la *Bellone* ; MM. Geffroy, Lanchon, Rabaudy, Longueville, Marquay, Fraignault. Ce dernier, mort en 1881, était le dernier survivant du combat du Grand-Port.

Bouvet conseille d'aller attaquer les forces ennemies à Rodrigue, et de brûler leurs transports. Decaen, persuadé, d'après de faux rapports que le rendez-vous général est à Saint-Paul, de Bourbon, rejette les conseils de Bouvet. Au lieu, dans ce cas, d'expédier à l'île Bourbon, cinq frégates, il n'en envoie que deux. Ce qui fut une grande faute.

28 Août.—Le commandant Lemarant, ayant sous ses ordres l'*Astrée* et l'*Entreprenant* est envoyé pour éclairer la partie

nord de l'Ile de France. Il reprend la *Mouche No. 23* et l'ex-corsaire la *Loterie*.

29 Août.—La frégate anglaise la *Boadicea* est aperçue de l'île de la Passe. La *Vénus* et la *Mouche* lui donnent la chasse. Le commodore Rowley gagne Saint-Denis, et y est bloqué par les deux frégates françaises pendant deux jours. En revenant, ces deux frégates s'emparent de deux transports chargés de vivres et de munitions qu'elles conduisent à Port-Napoléon.

1er Septembre.—La frégate anglaise l'*Africaine*, capitaine Corbett, chasse et capture de nouveau, au nord de l'Ile de France, la *Mouche No. 23*, commandée par l'enseigne de vaisseau Gauthier.

2 Septembre.—Après la victoire du Grand Port, Decaen réunit toutes ses forces navales disponibles. Elles se composent de l'*Astrée*, de l'*Entreprenant* de l'*Iphigénie* et du *Victor*. Pierre Bouvet, qui a le commandement en chef, porte son guidon sur l'*Iphigénie*. Cette division a pour mission de bloquer l'île Bourbon, d'intercepter toute communication avec le Cap et l'Inde, et de s'emparer de la *Boadicea*.

Malheureusement, au lieu d'appareiller ensemble, les forces, déjà faibles, sont disséminées. Bouvet envoie le *Victor* en mission à Port-Napoléon, et lui donne rendez-vous au vent de Bourbon, par le travers de Sainte-Rose.

9 Septembre.—L'*Iphigénie*, l'*Astrée* et l'*Entreprenant* arrivent au vent de l'île Bourbon. Bouvet laisse l'*Entreprenant* croiser en cet endroit, et lui donne l'ordre de le rallier dès l'arrivée du *Victor*.

10 Septembre.—Arrivée à Saint-Denis, île Bourbon, d'une goëlette française que Decaen avait expédiée en parlementaire au gouverneur anglais de Bourbon, M. Farquhar. A bord de cette goëlette se trouvent cinquante femmes anglaises, des enfants, et des non-combattants pris sur le *Ceylan*, à la côte de Mozambique. Le commandant de la goëlette est chargé de demander au gouverneur Farquhar de reprendre les prisonniers de sa nation qui sont à l'Ile de France. Ce gouverneur refuse d'accepter ces offres, sous prétexte qu'il faut laisser aux Français le soin de les nourrir !... Cette goëlette est ralliée par l'*Iphigénie* et l'*Astrée*.

— Nous avons vu, le 24 août, que Decaen est persuadé que les forces ennemies sont réunies à Saint-Paul. Voici quelle a été son erreur, et l'on verra à quoi tiennent les événements. L'enseigne Gauthier, qui commandait la *Mouche No 23*, capturé le 1er septembre par l'*Africaine*, est embarqué sur le navire le *Ranger*, et dirigé sur Rodrigue. Il demande à se rendre,

sur parole, à Bourbon, devenue colonie anglaise ; cette autorisation lui est accordée. Mais le navire sur lequel il se trouve est pris par une frégate française, et expédiée à l'Ile de France. Decaen somme l'enseigne Gauthier de lui dire quelles sont les forces anglaises à Rodrigue. Gauthier répond qu'il n'y existe qu'un fortin, et qu'il ne s'y trouve qu'une garnison de 500 hommes, composée de 200 européens et de 300 cipayes. Or, Gauthier était parti de Rodrigue le matin, et c'est le soir du même jour qu'arrive la flotte anglaise composée de trente-cinq transports, qui débarquent dix mille hommes dans cette île.

11 Septembre.— L'*Iphigénie* et l'*Astrée* poussent une reconnaissance jusqu'à Saint-Paul. Prise par le calme pendant la nuit, elles sont retenues par le travers de la Grande Chaloupe jusqu'au lendemain. Le 12, au matin, la frégate anglaise la *Boadicea* est aperçue au vent, gagnant le mouillage de Saint-Denis. Puis, on voit sortir trois navires de la rade de Saint-Paul.

Le soir, Bouvet donne à l'*Astrée* l'ordre de se tenir à portée de voix, et les deux frégates attirent l'ennemi au large.

12 Septembre.—Les trois navires qui sortent de la rade de Saint-Paul sont les frégates l'*Africaine*, l'*Otter* et le *Staunch* ; elles sont ensuite rejointes par le *Windham*. La brise était forte. L'*Africaine*, qui marche mieux que ses conserves, gagne, malgré elle, l'*Astrée* et l'*Iphigénie*. Se sentant soutenue par ses renforts de l'arrière, l'*Africaine* engage l'action au milieu de la nuit, dès qu'elle se trouve à portée. L'*Astrée* reçoit les premières bordées, et se met à l'abri de l'*Iphigénie*.

A 3 heures trente cinq minutes, le 31, l'action est très vive entre l'*Iphigénie* et l'*Africaine*. A 4 heures et demie, le pavillon anglais tombe, et l'*Africaine* annonce qu'il est amené. Elle est tout de suite amarinée.

Au jour on aperçoit la *Boadicea*, commodore Rowley, qui se trouve assez prêt du lieu du combat pour voir son éclaireur rasé comme un ponton, et des débris de toutes sortes sur la mer.

Devant l'attitude des frégates françaises, le commodore rallie ses forces restées intactes, et se prépare à venger la perte de l'*Africaine*.

" Sur 100 grenadiers anglais embarqués volontaires, la " veille, à Saint-Denis, sous les ordres de sir Elliot, neveu " de lord Minto, gouverneur général des Indes, deux seule- " ment avaient échappé au massacre ; de tous les jeunes offi- " ciers de la garnison, qu'un élan généreux avait porté à

" suivre Corbett, l'âme de toutes les entreprises dirigées con-
" tre les deux colonies françaises, le major Barry, secrétaire
" en chef du gouvernement anglais à Bourbon, fut le seul
" épargné. Le capitaine Corbett et tous ses officiers, sauf un
" lieutenant et un aspirant, avaient été tués. Enfin, sur 400
" hommes qui formaient l'armement de l'*Africaine*, au com-
" mencement de l'action, 69 seulement furent trouvés en état
" d'être transportés prisonniers à bord de l'*Iphigénie*.

" L'*Iphigénie* a eu neuf tués, dont un officier (M. Kérusec)
" et 32 blessés ; l'*Astrée*, un tué et deux blessés." (E. FABRE.)

Le commodore Rowley se met à la poursuite de l'ennemi avec ses trois frégates fraîches. Les frégates françaises ne sont plus en état de soutenir la lutte contre ces réserves. L'*Astrée*, ses gréements fortement endommagés, navigue mal ; puis ses munitions sont épuisées. Dans ces conditions, Bouvet préfère abandonner sa prise. L'*Iphigénie* et l'*Astrée* retournent à Port Napoléon, de l'île de France, capturant, en route, un croiseur de la compagnie anglaise, de 16 canons.

Le commodore Rowley, avec l'*Africaine*, regagne la baie de Saint Paul.

A bord de l'*Iphigénie* se trouvaient, comme second de Bouvet, le lieutenant de vaisseau René Decaen, frère du général, et le capitaine Mourgues, si habile à former de bons canonniers. Les meilleurs marins de la *Bellone* s'étaient disputés l'honneur de suivre Bouvet dans cette croisière.

A bord de l'*Astrée* se trouve, au combat contre l'*Africaine*, un élève de première classe, Laplace, qui laissa un nom glorieux dans la marine, surtout par deux voyages autour du monde, le premier sur la corvette la *Favorite*, et le second sur l'*Artémise* Il fut amiral. Au cours de ses deux voyages, il toucha à l'île Maurice, où il fut très bien reçu et laissa de bons souvenirs. Dans ses relations, il parle chaudement des colons de l'ancienne Ile de France.

15 Septembre — Bouvet, après avoir réparé l'*Iphigénie*, se dirige de nouveau vers la côte de l'île Bonaparte, où il espère rencontrer le *Victor* et l'*Entreprenant* Il ne retrouve que l'*Entreprenant*. Le *Victor* perdait son temps à croiser au nord de l'Ile de France. Ce navire, que Bouvet avait envoyé à Port Napoléon chercher des munitions, a commis la faute capitale de ne pas le rallier. Cette faute eut des conséquences irréparables, et causa la perte de l'*Africaine* ; puis ce *Victor* ne put rendre aucun service à la *Vénus* le 17.

17 Septembre.—Le blocus de Bourbon est repris par la frégate de 44 la *Vénus*, capitaine Hamelin, et [illegible] le *Victor*. (Le *Victor* n'est autre que le *Rever*

Entré dans la marine impériale il reçoit le nom d'*Iéna*. Pris par les Anglais, il est nommé le *Victor*; repris par les Français il conserve ce dernier nom. Son capitaine, Morice, ne l'a certes pas rendu célèbre, ni dans le canal Mozambique, ni au Grand Port, ni sous Bouvet, ni sous Hamelin !)

— La vigie de Port-Napoléon signale une frégate anglaise au Coin de Mire. On apprend que c'est le *Ceylan*, capitaine Gordon, ayant 40 canons de 18.

A son bord se trouve le général Abercromby, qui se rend de Madras à Bourbon pour prendre le commandement des troupes destinées à agir contre l'Ile de France. Il était accompagné d'un état-major nombreux ; il avait avec lui la caisse de l'armée.

La *Vénus* rejoint le *Ceylan* en vue de Bourbon, et engage le combat pendant la nuit. Après une lutte de trois quarts d'heure à portée de pistolet, la *Vénus* perd son mât d'artimon, mais le *Ceylan* est réduit à ne plus pouvoir naviguer. Sur les entrefaites, le *Victor* arrive, et le *Ceylan* cesse le combat Il amène son pavillon.

Le capitaine Hamelin fait amariner le *Ceylan* par son second, le lieutenant de vaisseau Ducrest de Villeneuve Au jour, Saint Denis est relevé à trois lieues.

Mais le commodore Rowley, avec la *Boadicea*, l'*Otter* et le *Staunch*, apercevant de Saint-Paul, la frégate française et sa prise, se met à sa poursuite.

Le *Victor* ne peut prendre à la remorque le *Ceylan* ; il l'abandonne. Le *Ceylan* est repris par la *Boadicea*. La *Vénus*, rejointe par la petite escadre du commodore Rowley, ne se trouve plus en état de soutenir seule un combat contre un ennemi supérieur et bien équipé. Néanmoins, après une lutte héroïque, le capitaine Hamelin n'amène son pavillon que pour sauver son équipage.

Le commandant Hamelin, conduit prisonnier sur la *Boadicea*, est débarqué à Saint-Paul, de l'île Bourbon. Un navire parlementaire le conduit, peu après, en France, avec son état-major et son équipage. En février 1811 il arrive en France.

Ce combat a des résultats déplorables pour la suite des événements. Decaen reconnait, trop tard sa faute de n'avoir pas écouté les avis de Bouvet, de n'avoir pas fait accompagner la *Vénus* d'une autre frégate que le *Victor*, puis, d'une seconde frégate puisqu'il s'agissait d'un blocus. Mais sa principale faute est d'avoir laissé l'ennemi se rassembler en une force aussi considérable à Rodrigue, au vent de l'Ile de France ! Decaen savait que cette armée avait pour mission d'assaillir l'Ile de France ; il fallait aller la détruire dans le lieu mê

de son rassemblement, ou périr ! C'était le conseil logique et héroïque que lui donnait un marin aussi brave et aussi expérimenté que Bouvet, et c'est ce que Decaen n'a pas voulu comprendre.

Mais Decrès seul porte tout le poids et la responsabilité des malheurs dans les mers des Indes, et de la perte des colonies orientales françaises !

20 Septembre.—Bouvet, étant à cinq lieues du Morne Brabant, capture la corvette anglaise l'*Aurore* de 16 canons, venant de Madras. Il la conduit au Port Napoléon, où il arrive le 21 septembre.

— Levée, à l'Ile de France d'un second bataillon de 650 africains libérés.

26 Septembre.—Création d'un conseil colonial à l'Ile de France.

30 Septembre.—Ile de France. Création de commissions électorales pour procéder à la nomination des membres du conseil colonial.

2 Octobre.—Arrivée à Saint-Denis, Bourbon, du *Nisus* portant le pavillon du vice-amiral Bertie, qui doit prendre le commandement des flottes attendues du Cap et de l'Inde, ainsi que des transports à bord desquels est l'armée destinée à s'emparer de l'Ile de France.

10 Octobre.—Ile de France. Les membres du conseil colonial sont nommés

14 Octobre.— Après la prise de la *Vénus*, l'amiral Bertie peut réparer son escadre à Saint-Denis et à Saint-Paul, de Bourbon. Le 14 octobre, il quitte la rade de Saint-Paul, à bord de la *Boadicea*, suivie de l'*Africaine*, du *Ceylan*, du *Nisus* et de la *Néréïde* (ancienne *Vénus*), dans le but de bloquer le Port-Napoléon de l'Ile de France. Il laisse les trois dernières frégates devant le Port-Napoléon, et le 19 il rallie, avec le général Abercromby, l'île Rodrigue, où les flottes de l'Inde et du Cap s'étaient données rendez-vous, avec l'armée d'envahissement de l'Ile de France.

24 Octobre.— L'amiral Bertie rencontre une escadre anglaise qui se rend dans l'Inde, sous le commandement du contre-amiral Drury. Elle est composée de sept frégates et corvettes desquelles, la *Cornélia*, de 32 canons, et la corvette le *Hesper*, sont distraites et dirigées vers les 3 frégates qui bloquent le Port-Napoléon ; deux autres, la *Clorinde*, de 38 canons, et la *Doria*, de 36, sont envoyées à Rodrigue ; les trois autres suivent leur destination primitive.

27 Octobre.—Mise en circulation, dans la colonie de l'Ile de France, de la monnaie divisionnaire de cuivre appelée cash

28 Octobre.— La division qui se trouve dans la baie du Grand Port apparei le pour rallier le Port Napoléon.

1er Novembre — Ile de France. Emprunt de deux millions de francs, par voie d'appel de fonds, sur tous les propriétaires de l'île, présents ou non.

— Les frégates anglaises le *Ceylan*, la *Néréide* (ancienne *Vénus*) et l'*Africaine*, puis, quelques jours plus tard, la *Boadicea* et le *Nisus*, rétablissent le blocus autour de l'Ile de France.

L'amiral Bertie, après son arrivée à Rodrigue, le 3, porte son pavillon sur la frégate l'*Africaine*, sur laquelle avait péri Corbett.

2 Novembre.—A ce jour se trouvent dans le Port-Napoléon les frégates françaises suivantes : la *Manche*, l'*Astrée*, la *Bellone*, la *Minerve*, l'*Iphigénie*, la *Néréide* (la prise du Grand-Port). Mais, l'*Astrée* seule pouvait tenir la mer.

C'est à ce moment seulement que Decaen apprend par une lettre du gouverneur de Batavia qu'une armée anglaise avait quitté l'Inde pour se réunir à Rodrigue, et de là fondre sur l'Ile de France.

On se prépare à la défense...

3 Novembre.—L'amiral Bertie arrive du Cap et, en dernier lieu, de l'île Bourbon à Rodrigue sur le *Nisus*. Il y trouve les troupes qui viennent de Bombay. Le 6, arrive la division de Madras sous la conduite de la *Psyché* et du *Cornwallis* ; le 12, quelques troupes retirées de Bourbon rallient le gros de l'armée à Rodrigue. Les troupes du Bengale et du Cap tardent à arriver, et l'amiral, de concert avec le général, fixent le 21 comme le dernier délai pour les attendre. On décide donc que le 22 sera le jour du départ de l'expédition pour l'Ile de France.

Le 21, au soir, on signale la division du Bengale. On ordonne aux transports de ne pas mouiller, mais de rejoindre la flotte, et l'ordre général est donné de débarquer à l'Ile de France, à l'endroit nommé Grande-Baie sur les cartes, au vent de la ville, distante d'environ quinze milles. La flotte venant de Rodrigue se compose, suivant les historiens anglais, de 67 voiles, dont 46 transports et 21 navires de guerre de toute force. Les troupes de débarquement se composent de 16,000 combattants, dont 11,300 européens, infanterie et cavalerie, 2 000 marins, (européens), et 2,700 cipayes.

Ces chiffres ne sont pas exacts ; la source d'où ils émanent ne peut être acceptée comme donnant l'exacte vérité. (Voir Malleson).

La flotte et les transports arrivent le 29 novembre, au matin, devant le Coin de Mire. Elle mouille à la Grande-Baie, à 10

heures. Le débarquement commence à 1 heure de l'après-midi, et dure jusqu'à quatre heures, sans difficulté. Les opérations commencent à ce moment.

(Nous renvoyons le lecteur à la narration de Duperré.)

(Les historiens anglais ne tiennent aucun compte de la division du Cap de Bonne Espérance, qui arrive devant le Port-Louis le 1er décembre, et qui reçoit l'ordre d'opérer à l'ouest de la ville. Elle se compose d'une trentaine de voiles et du complément des troupes de débarquement qui forment en tout 23,590 combattants.

25 Novembre.—L'aviso le *Lutin* quitte le Port-Napoléon, dans la nuit du 24 au 25 novembre, avec ordre de pousser jusqu'à Rodrigue et de s'assurer des forces de l'ennemi.

26 Novembre.—Les vigies du Port-Napoléon signalent vingt voiles dans l'E. N. E. Il est dix heures du matin. Il fait calme au large.

27 Novembre.—Les vigies signalent, de grand matin, que 34 voiles se trouvent, en calme, à l'E. N. E.

Le général Decaen adresse aux habitants et aux gardes nationales de l'île une chaleureuse proclamation.

28 Novembre.—" Les vigies signalent 60 voiles à l'E. " N. E. La générale est battue. Les troupes sont réunies au " Champ de Mars, où Decaen les harangue et les passe en " revue : "Vous êtes Français, unissez votre valeur au courage " des braves soldats et marins que je vais opposer à nos enne- " mis. et nous serons victorieux !" Ces paroles sont extraites de la proclamation adressée aux habitants la ville, et lue au Champ-de-Mars, ce jour, en présence de toute la population.

A ce moment, voici quelles sont les forces que Decaen peut opposer à l'ennemi. Ces chiffres sont ceux qu'a publiés M. E. Fabre, sous-directeur au ministère de la marine et des colonies et, sont pour cette raison, les seuls qui, à mon sens, doivent être considérés comme authentiques ; ils concordent, d'ailleurs, avec ceux du conseil d'enquête.

"...Il (Decaen) fut péniblement impressionné en voyant " les faibles moyens à sa disposition. Le régiment de l'Ile de " France n'avait qu'un effectif de 800 hommes et le bataillon " des colonies orientales de 330 ; en déduisant de ces chiffres " les malades, les hommes employés dans les divers postes de " la côte et ceux commis à la garde des prisonniers renfermés " sur les pontons, il ne restait de troupes régulières que 900 " dont 227 étrangers, pour la plupart Irlandais. Il y avait " en outre. deux compagnies d'artillerie, comprenant chacune " une centaine d'hommes, 18 gendarmes et 45 " taine général. Le bataillon des marins offra

" 100 d'entre eux étaient affectés au service des batteries du
" port, s'étendant de la Grande Rivière à l'île aux Tonneliers.

" La garde nationale de Port-Napoléon était bien tenue,
" instruite, et bien armée; elle comptait 800 hommes dont la
" moitié avait dépassé 40 ans. Les gardes nationales des huit
" autres quartiers, disséminées sur toute la surface de l'île,
" présentaient ensemble à peu près un nombre égal de com-
" battants. A ces forces, il convient d'ajouter, un bataillon de
" 400 noirs libres à Port-Louis, et 500 dans les autres quar-
" tiers. Au total, dans toute la colonie, environ 4,000 hommes
" armés, dont moins de 2 500 présents à la revue du Champ
" de Mars (et qui tous n'allèrent pas au devant de l'ennemi ;
" car beaucoup étaient employés aux batteries, et aux postes
" de l'intérieur de la ville). Les forces actives de la défense
" coloniale, placées sous les ordres directs du général Vander-
" maësen furent partagées en trois divisions qui devaient se
" prêter un mutuel concours."

Voici les noms des commandants de ces trois divisions :

Le major Lerch ;

Le chef de bataillon Josset ;

Le commandhnt en chef de la Légion Nationale ;

M. Latour.

A la Rivière du Rempart, la garde nationale, forte de 150 braves, était commandée par M. Hubert Martin. Ils marchent résolument à l'ennemi jusqu'au Mapou et ne reculent que devant quatre mille soldats.

29 Novembre.—Voici, d'après M. E. Fabre, la composition de l'armée anglaise qui a envahi l'Ile de France.

"... L'effectif se montait à 23,590 combattants auxquels
" il convient d'ajouter environ 3,000 noirs engagés à l'île
" Bonaparte pour traîner l'artillerie. Les troupes européennes
" venues du Cap, de l'Inde et de l'île voisine, comprenaient
" 12 bataillons d'infanterie du roi, 5 compagnies de gre-
" nadiers, des détachements de *riflemen*, d'artilleurs, de pion-
" niers, de dragons de marins et de soldats de marine, et
" présentaient un total de 14,850 hommes. Les troupes in-
" diennes empruntées aux régiments de cipayes de Bombay,
" de Madras, du Bengale et de Ceylan, formaient un effectif
" de 8,740 combattants. L'amiral Bertie avait réussi à débar-
" quer, en quelques heures, tout le gros de cette armée à
" l'anse du Mapou."

(C'est à tort que les historiens anglais nomment cette anse
" la Grande Baie.")

Le temps est si beau que l'amiral Bertie, en deux heures, jette à terre douze mille hommes et huit canons.

Les quatre gardiens d'un fortin qui se trouve en cet endroit, en se retirant, firent sauter la poudrière.

30 Novembre.—Voici les noms des officiers envoyés par Decaen en éclaireurs, au nord de l'île :

1°. Le chef de bataillon Delohr, qui ramène à l'ennemi la petite troupe d'Hubert Martin. Elle lui tue plusieurs hommes, et s'empare d'un soldat anglais du 56me de ligne, par lequel on obtient des renseignements utiles.

2°. Le chef de bataillon de Bissy, qui commande la colonne du centre du général Vandermaësen.

3°. Le capitaine général Decaen se porte aux avants-postes. Il culbute une avant-garde ennemie au delà de la rivière des Calebasses. Il est obligé de se retirer devant une nuée de soldats anglais.

4°. M. de Cherval, avec ses volontaires en éclaireurs.

1er Décembre.—L'aspirant de marine Duhautcilly, est envoyé aux nouvelles du côté des Pamplemousses ; il annonce que l'ennemi s'avance en nombre sur la ville.

M. Lerch commande la portion du régiment de l'Ile de France, au centre, sur la route des Pamplemousses. Avec trois pièces d'artillerie, cette poignée de braves tient tête à six mille hommes, et fait reculer le 84me régiment.

La garde nationale fait des prodiges de valeur dans ce combat. L'ennemi accourt, au nombre de dix mille, et cherche à cerner cette petite troupe. Vandermaësen fait sonner la retraite dans les retranchements.

Joseph Maingard, chef de bataillon, commande l'artillerie des remparts. (*)

Devant la batterie Dumas, l'ennemi est accueilli par une canonnade si bien dirigée qu'il se retire en désordre, laissant un grand nombre des siens sur le terrain. C'est à ce moment que Decaen regrette de n'avoir pas eu deux mille soldats européens seulement à sa disposition. En reprenant l'offensive, il aurait mis la déroute dans l'armée anglaise Ah ! Decrès !

Les troupes coloniales ont 62 tués et blessés ; parmi les tués : les capitaines Sébille et Blin-d'Hilliers. Parmi les bles-

(*) Maingard (Joseph), colonel d'artillerie, est né à l'Ile de France en 1752. Il est mort à l'île Bourbon le 18 mars 1838. Il était chef de bataillon à Port Napoléon le 2 décembre 1810. Après la capitulation, il se retira à Bourbon où il fut nommé colonel d'artillerie. Il fonda le collège, actuellement lycée, de Saint Denis. Son buste est placé au milieu de la cour d'honneur du Lycée. Il a été inauguré par le gouverneur baron Darricau, vers 1861. M J. Maingard était un des membres les plus assidus et les plus patriotiques de la Table Ovale. Il a laissé des poésies charmantes qui se trouvent entre les mains d'un bibliophile de Port Louis.

sés on compte : le général Vandermaësen, les chefs de bataillon Lanougarède et Lerch ; l'adjudant-major Desnogues ; le capitaine Jourdheuil ; les lieutenants Moranville, et Mardlé, et quatre officiers de la légion nationale, MM. Desjardins, Pigeot, de Carey, de Cherval. Sur les remparts on remarque l'ardeur de l'officier Antelme, de la garde nationale. Tous les jeunes gens, le lycée lui-même, s'étaient portés de ce côté.

Les Anglais avaient perdu 300 hommes ; parmi leurs blessés : le colonel de Kœting ; parmi les morts, le colonel Campbell et le major O'ken

2 Décembre.—Dans la nuit du 1er au 2, Decaen se prépare encore à une défense désespérée pour le retour du jour. Il reçoit les premiers détachements des gardes nationales des Plaines Wilhems, de Moka, de la Savane, de la Rivière-Noire et du Grand-Port. Le général Jacob, avec quelques vétérans comme lui, est chargé de la surveillance de la ville.

Vers le matin du 2, au moment de l'attaque, Decaen apprend que l'ennemi descend en ville par les montagnes de Moka. C'etait une compagnie de marins français portant des chemises rouges qui avait été la cause de cette alerte. Cette rumeur se répand parmi les gardes nationales. Cependant, l'attaque est résolue, une fusillade commence déjà sur la gauche de l'ennemi. A ce moment, les vigies signalent le débarquement du corps d'armée venant du Cap. L'amiral Bertie, appuyé de 28 navires de guerre, va opérer avec les troupes de terre, à un assaut général Decaen voit avec douleur qu'aucune défense sérieuse n'est possible ; il demande une suspension d'armes.

— Nous recommençons ici le récit des événements qui ont précédé et suivi la

PRISE DE L'ILE DE FRANCE
PAR LES ANGLAIS

(Copié littéralement du manuscrit du journal de bord de Guy Victor Duperré).

(DU 17 OCTOBRE 1810 AU 19 MARS 1811) *

—

OCTOBRE 1810

Le 17, et jours suivants, la division a travaillé à son désarmement pour commencer les réparations.

(*) Victor Duperré, après le combat du Grand-Port, a été nommé provisoirement contre-amiral par le général Decaen. Il l'a été définitivement par décret de l'empereur du 15 septembre 1811.

Le 20, une division anglaise forte de cinq frégates, une corvette à trois mâts, et un brick, est venue de nouveau établir sa croisière devant l'Ile de France. Elle était composée des frégates *Boadicea*, la *Vénus*, le *Ceylan*, le *Nisus*, l'*Africaine*, de la corvette l'*Otter*, et du brick le *Staunch*. Le vice-amiral Bertie, commandant les forces navales au Cap de Bonne-Espérance, et récemment arrivé à Bourbon sur le *Nisus*, avait son pavillon sur la frégate l'*Africaine*.

Le 21, rien de nouveau. La croisière ennemie est toujours en vue.

Le 22, le capitaine général réunit sous mon commandement les frégates la *Bellone*, la *Minerve*, l'*Iphigénie*, la *Néréïde* et les corvettes le *Victor* et l'*Entreprenant*. Il me chargea de procéder à leur prompt réarmement.

Le 23.—Les travaux se poursuivent avec activité.

Le 24.—On signale huit nouvelles voiles dans le vent, qui, réunies à la croisière, renforcée de deux goëlettes, forment en tout 17 batiments.

La défense de l'entrée du Port était alors confiée à deux batteries flottantes, dont l'une servait de vaisseau amiral, et l'autre de prison. Je demande au général que ces batiments soient remplacés par une ligne de frégates embossées, et que la *Bellone*, quoique démâtée de tous ses mâts, mais garnie de toute sa batterie, que je n'avais pas voulu mettre à terre, y prit poste. Le général adopta ce projet, et ordonna diverses mesures pour la défense générale.

Le 25, à la pointe du jour, la ligne d'embossage fut formée, beaupré sur poupe, par les frégates la *Manche*, l'*Astrée* et la *Bellone*, sous le commandement de M. Dorval de Guy.

Chaque frégate, d'après les ordres du général, envoya à terre sa garnison, ses canonniers et une compagnie de marins. La *Bellone* fournit une compagnie de 36 hommes d'artillerie de la marine, et une compagnie de cent marins

Tous les prisonniers de guerre, au nombre de plus de quinze cents, furent transportés sur la rade, et répartis sur deux batiments, et les frégates la *Minerve* et la *Néréïde* désarmées.

Pendant tout le jour, les huit voiles aperçues la veille, ont été en vue dans le sud de l'île.

Le 26, les voiles aperçues ont disparu.

Dans les derniers jours du mois, le capitaine général a envoyé un parlementaire vers le commandant de la croisière ennemie, pour s'entendre sur les mesures relatives à l'expédition des prisonniers de guerre sur des parlementaires préparés depuis longtemps. Il ne put avoir de réponse, et ses paquets furent envoyés à l'amiral Bertie, alors à Rodrigue.

Novembre —Dans les premiers jours de novembre, le capitaine général fit poursuivre avec activité l'organisation et l'exercice de nos compagnies de marins, et tous les travaux et les mesures nécessaires pour la défense de l'île. De mon côté, les travaux de préparations de la division marchaient aussi activement que possible.

Le 23, le commandant de la station anglaise se porta dans le vent avec deux frégates.

Le 26, on signala trente-quatre voiles dans le vent, dont trois soupçonnées vaisseaux de guerre. Le capitaine général regardant alors une attaque comme certaine, prit ses dernières mesures de défense. Il réunit les capitaines des frégates pour arrêter les mesures de défense pour le port Ce système de défense consistait dans les batteries de l'Ile-aux-Tonneliers, et du Fort-Blanc, à la droite et à la gauche de l'entrée du port et dans une chaîne en bois fermée également à l'entrée du port. Ces moyens ne paraissant pas invincibles, je fis arrêter que le passage, d'ailleurs fort étroit, serait fermé par une chaîne formée de deux câbles fixés à chaque extrémité sur un bâtiment coulé, et suspendus par intervalles sur des bâtiments flotteurs, par des chaînes qui y seraient cramponnées

Le 27, la chaîne fut établie, sous la conduite des capitaines eux-mêmes et d'après le plan arrêté.

La ligne d'embossage fut serrée aussi près que possible, et la frégate la *Minerve*, après avoir déposé ses prisonniers sur un autre bâtiment, vint y prendre poste. Entre chaque bâtiment la communication fut établie par un pont. La ligne ne pouvait être doublée ni par la tête ni par la queue, et présentait au large un front formidable si l'ennemi avait été assez heureux pour vaincre les premiers obstacles qu'on lui opposait.

Pendant tout le jour l'ennemi fut en vue, mais n'approchait pas.

La générale fut battue, et chacun se rendit à son poste.

La garnison toute réunie au Port Napoléon, était composée : du régiment de l'Ile de France fort d'environ huit cents hommes (dont 300 d'étrangers) ; d'un corps de chasseurs de Bourbonnais d'environ quatre cents hommes ; et de quelques canonniers formant les débris d'une compagnie d'artillerie légère ; les marins formaient un corps d'environ quatre cents hommes ; et une compagnie d'artillerie de la marine de soixante-quinze hommes, était à l'Ile-aux-Tonneliers.

La garde nationale prit les armes.

Le 28, l'ennemi, toujours en vue, avait reçu un renfort, et fut signalé au nombre de 65 voiles au vent. Sa croisière devant le Port-Napoléon était toujours la même.

Le 29, au jour, l'ennemi fut signalé, au vent, au nombre de 74 voiles. Dans la matinée, il mouilla sur la côte de la Poudre d'Or, et vers la Grande Baie. A onze heures, les signaux annoncèrent que les troupes débarquaient sur ce point ; elles ne pouvaient y éprouver aucune difficulté.

Le 30, les troupes s'avancèrent jusqu'au quartier des Pamplemousses, qui est à deux lieues environ dans le N. E. du Port-Napoléon.

DÉCEMBRE

Le 1er décembre l'ennemi s'avança vers le Port-Napoléon ; il fut rencontré par quelques détachements de nos troupes qui s'étaient portés en avant, mais qui furent forcées de céder au grand nombre, et de se replier vers les lignes du port.

L'ennemi avança. Il fit occuper la Montagne Longue par un bataillon de cipayes, vers sept heures du matin, et marcha vers le port en colonnes serrées, composées de troupes européennes. Il fut accueilli par l'artillerie de ligne, et vers 10 heures, fut contraint de se replier.

Dans l'après-midi, toutes les forces navales vinrent mouiller dans la Baie du Tombeau, à deux heures (de distance) dans le N. E. de Port-Napoléon. L'ennemi y fit un nouveau débarquement de troupes ; il reçut un renfort de dix-sept bâtiments, qui paraissaient être un convoi venant de l'Inde et du Cap.

Dans la nuit, le capitaine général réunit tous les hommes combattants qu'il pût former. Les quatre bâtiments de la rade fournissant encore, d'après ses ordres, chacun une compagnie de cinquante hommes ; ce qui portait à près de 200 hommes le contingent de la *Bellone*.

Malgré les pertes essuyées dans les différents combats, et mes malades, je me trouvai encore en mesure d'armer ma batterie, faiblement, à la vérité, mais je pouvais encore compter sur une vigoureuse défense.

Le 2, au matin, toutes les troupes ennemies furent en mouvement.

Vers 8 heures, le commandant Dorval de Guy, m'appela à son bord. Il me communiqua une dépêche qu'il venait de recevoir du capitaine général, à laquelle étaient jointes des propositions d'une capitulation que S. E. l'invitait à faire remettre à l'amiral anglais, tandis qu'il en adressait une copie au général en chef de l'armée ennemie. En conséquence, M. le capitaine de frégate Morin fut chargé de l'exécution de cet ordre.

Vers onze heures, il fut de retour.

A 4 heures du soir, je me rendis chez le capitaine général sur son invitation. Il me communiqua les réponses des généraux

en chef de l'armée ennemie à ses propositions, et me donna l'ordre de m'adjoindre au général Vandermaësen, commandant les troupes, pour nous rendre au quartier général anglais, et y arrêter définitivement les articles d'une capitulation basée sur ceux arrêtés par les généraux ennemis et lui.

En exécution de cet ordre, je me rendis, avec le général Vandermaësen, au quartier général ennemi, à une lieue de la ville. Nous nous réunîmes au major-général Ward et au commodore Rowley, et nous convinmes des divers articles de la capitulation qui fut arrêtée et signée dans la nuit, à une heure du matin le 3 décembre 1810.

Les principaux articles de la capitulation étaient ; la remise de la colonie de l'Ile de France et des bâtiments aux armes de Sa Majesté Britannique ; la conservation des propriétés, de la religion, des mœurs et des coutumes ; le renvoi en France des troupes, équipages de Sa Majesté Impériale et Royale, avec armes, drapeaux et bagages

Le 3 au matin, en vertu de la capitulation, l'ennemi prit possession des lignes du Port-Napoléon.

Le 4, il prit également possession de la ville et de la rade, et successivement de tous les postes de l'île.

L'expédition dirigée contre l'Ile de France était faite par la compagnie des Indes orientales, approuvée et encouragée par des secours de toutes espèces, par le Gouvernement. Les forces de terre consistaient en trois corps différents d'environ quatre mille hommes chacun de troupes européennes et de quelques milliers de cipayes. Ces troupes, parties dans trois convois, de trois points différents, Bombay, Madras et Calcutta, s'étaient ralliées à Rodrigue sous le commandement du général en chef Abercromby. Les forces de mer, sous le commandement de l'amiral Bertie, qui avait réuni plusieurs bâtiments de la station de l'Inde, étaient composées du vaisseau l'*Illustre* de 74, de treize frégates et de beaucoup de fortes corvettes. L'amiral avait son pavillon sur la frégate l'*Africaine*. Ces forces se dirigeaient ainsi pour l'attaque de l'Ile de France, et furent ralliées, le 1er (décembre) par le convoi du Cap de Bonne Espérance, sous l'escorte de la frégate la *Phœbé*, amenant 2,500 hommes (deux mille cinq cents) de troupes européennes.

Aussitôt après la signature de la capitulation, et la prise de possession de l'île, l'ennemi, sans aucune considération, hâta le départ des marins et de la garnison ; les premiers au nombre de mille environ, officiers compris, furent embarqués sur trois transports, et le régiment de l'Ile de France, au nombre d'environ cinq cents soldats français, fut embarqué sur deux (transports).

Un bâtiment fut donné au capitaine général pour son retour en France avec son état major et après ses dispositions prises.

Le 10. les deux premiers transports, mal approvisionnés de vivres, firent route pour le Cap de Bonne Espérance, où ils arrivèrent après une traversée heureuse, le 28 du même mois (de décembre). On s'occupa de suite de leurs approvisionnements pour hâter leur départ, et toute communication avec la terre fut strictement défendue. Je me trouvai sur l'un d'eux le *Lord Castlereagh.*

Le 31 (décembre) le troisième transport, ayant à bord les officiers et l'équipage de l'*Astrée*, parut dans la Baie ; mais le vent ne lui permettant pas de venir au mouillage, il alla mouiller sur l'île Robin.

1811

Le 1er *janvier*, un des transports, avec des troupes de la garnison, vint mouiller sur la rade.

Le 9 *janvier*, trois autres bâtiments (transports) arrivèrent au mouillage.

Le 10 *janvier* (1811), notre transport mit sous voiles.

Le 27 *janvier*, nous relachâmes à l'île Sainte-Hélène pour faire de l'eau.

Le 9 *mars* nous mouillâmes sur la rade de Morlaix, à 8 heures du matin.

Le transport parti de compagnie avec nous de l'Ile de France, y était mouillé la veille.

(*Ici finit la copie du Journal de Duperré*).

Vers la fin du mois de mars de cette année, le général Decaen arrive à Morlaix. Il y reçoit une notification du ministre de la marine, au nom de l'empereur, de ne pas s'approcher de Paris de plus de quinze lieues, avant la constitution d'une commission d'enquête.

16 Juillet.—Le *Moniteur* français de ce jour (16 juillet 1811) contient le rapport suivant du conseil d'enquête nommé à l'effet d'examiner la capitulation de l'Ile de France, du 2 et 3 décembre 1810.

Ce conseil se compose :

1o. du maréchal comte Serrurier, président ;

2o. du comte Dejean, premier inspecteur du génie ;

3o. du comte Lamartillière, sénateur ;

4o. du comte Gassendi, conseiller d'État.

"... *Au 1er Novembre 1810*, les troupes sous les ordres

" du général Decaen, à l'Ile de France consistaient en 1226
" hommes (mille deux cent vingt six.)

" Savoir :

" 103 officiers.

" 1,123 sous-officiers, et soldats, dont 182 étrangers (*)
" et 95 malades.

" 1,226

" Plus : 400 hommes du bataillon des marins tirés des
" frégates.

" 400 gardes nationaux de la ville.

" 2,026 hommes présents dans la ville de Port-Napo-
" léon (le 1er novembre 1810.)

" Dans l'île, 300 hommes de troupes cantonnés dans les
" quartiers, et enfin 800 gardes nationaux disséminés dans les
" huit quartiers de l'île, mais sur ces 800, un *tiers seul* en
" état de porter les armes.

" Le capitaine général fait observer que, s'il eut eu plus
" de troupes de ligne, il eut formé plusieurs corps d'obser-
" vation, pour marcher aux premiers débarquements, les
" culbuter ou, du moins, les harceler, les retarder, et se donner
" ainsi le temps d'arriver en force sur l'ennemi.

" On ne doit pas oublier que le capitaine général, privé
" depuis plusieurs années des secours de la Métropole, avait
" porté tous ses soins à soutenir la marine, et à l'accroître,
" parce que les prises qu'elle faisait pouvaient *seules* lui
" fournir les moyens d'alimenter et de soutenir la colonie.

" Le 27 novembre, on signala 34 voiles,
le 28 „ 60 „
le 29 „ 66 „ c'est-à-dire que le
" 29, il y avait 66 voiles en vue, en tout.

" A midi, elles mouillent par vent N.E., entre le *Coin de*
" *Mire* et la *Grande Terre*. Comme on ne croyait pas ce
" mouillage praticable, on eut la persuasion que c'était une
" fausse attaque.

" Cependant les Anglais, au moyen de 60 embarcations
" qu'ils mettent en mer, opèrent un grand débarquement, et,
" dans la nuit du 29 au 30, achevèrent de mettre à terre toutes
" leurs troupes. Elles consistaient en :

" 23,590 hommes,

(*) Ces *étrangers* étaient des *Irlandais* au service de la France. On a *oublié* de les comprendre dans l'acte de la capitulation, et les Anglais ont eu, dit-on, la cruauté de les *fusiller tous*.—A. E.

" dont 14,850 européens ;
" 8,740 cipayes.

" 23,590

" Leur flotte comptait (le 30 au matin) :
" 1 vaisseau de 74 ;
" 12 frégates ;
" 6 sloops ;
" 9 vaisseaux de la compagnie ;
" 62 transports de 400 à 1000 tonneaux ;

" 90 vaisseaux, (le tout armé en guerre.)

" ...Les forces de la colonie étaient organisées en trois " subdivisions, l'une au nord et nord-est de la ville, vers la " *Montagne Longue* l'autre au sud-ouest, entre le *Fort-* " *Blanc* et la *Grande Rivière*, et celle du centre, sur la " Place d'Armes.

" Le 30, les Anglais s'avancent par le *chemin des réserves* " *du Bois Rouge et de l'église des Pamplemousses, vers la* " *Baie aux tortues, et le Fort-Napoléon.*

" Le même jour, le capitaine général passe la *Rivière du* " *Tombeau,* fait une reconnaissance, culbute une grande garde, " soutenue par *sept bataillons*...; il s'avance, mais bientôt " est contraint de se replier, et revient à la ville.

" Le 1er décembre, le général Vandermaësen a ordonné " des reconnaissances pour le lendemain, au point du jour ; " elles donnent pour résultat que les Anglais s'avançaient sur " trois colonnes avec du canon :
" 1o. vers la Baie du Tombeau ;
" 2o. par le chemin des Pamplemousses ;
" 3o. par le chemin du Moulin à Poudre.

" Ce général les attaque de grand matin avec 850 hom- " mes ; mais il est repoussé ; il perd 62 hommes, dont deux " capitaines, MM. Blin et Sébille ; il met un bien plus grand " nombre d'ennemis hors de combat ; il est lui-même blessé, " et se replie dans le retranchement du port. Il avait trois " pièces de quatre qui furent bien servies.

" L'armée anglaise appuie sa gauche à la Montagne Lon- " gue, sa droite à l'habitation Bruneau, vers Pamplemousses.

" L'escadre mouillait à la Baie du Tombeau. Le capitaine " général avait donné ordre aux gardes nationales des Pam- " plemousses de se porter à la Montagne Longue. Cet ordre " n'ayant point eu d'exécution, les Anglais arrivèrent sans " obstacle à cette montagne.

" Les Français étaient dans le retranchement du port, la

" droite flanquée par la batterie Dumas, de 6 pièces de 18, " la ligne garnie de 9 canons de 24 à 21 ; la gauche protégée " par le *bastion Fanfaron*, où étaient 9 autres canons de 24 " à 12.

" Les Anglais se portent en avant ; la batterie Dumas leur " tue beaucoup de monde ; l'ennemi s'ébranle, chancelle. " Dans ce moment, ainsi que l'observe le capitaine général, " s'il avait eu 1200 à 1500 hommes de troupes de ligne, il au- " rait pu reprendre avec succès l'offensive.

" Les deux généraux français font leurs dispositions pour " attaquer l'ennemi, le lendemain, 2 décembre, une heure avant " le jour.

" Mais le bruit se répand que les Anglais font arriver une " colonne par le quartier de Moka sur le port. Cette fausse " nouvelle ayant découragé les habitants et les gardes natio- " nales, les ordres d'attaquer sont rétractés.

" Au jour, la vigie signale 7 nouveaux bâtiments ; c'était " la division du Cap apportant deux régiments à l'armée an- " glaise qui était déjà considérable. L'ennemi se dispose à " une attaque générale.

" Le général Decaen, dépourvu de munitions, et voyant " l'impossibilité de résister, demanda, le 2 décembre, une " suspension d'armes, négocia une capitulation qui fut conclue " et signée le 3, à trois heures du matin.

" Le dénûment où était le genéral Decaen n'était point de " sa faute, et ne pouvait lui être imputée en aucune manière.

" Le conseil d'enquête pense que la prise de l'Ile de France " doit être imputée au manque de troupes, d'approvisionne- " ments, et d'argent que les circonstances n'ont pas permis " de lui envoyer.

" (Ont signé) :

" Maréchal Comte Serrurier, président ;

" Comte Dejean, premier inspecteur du génie ;

" Comte Lamartillière, sénateur ;

" Comte Gassendi, conseiller d'état."

Ce procès-verbal est la seule relation authentique de la prise de l'Ile de France.

Les Anglais, (j'entends les historiens anglais qui cherchent à flatter l'amour-propre national) n'ont pas le droit d'être fiers de la conquête de l'Ile de France dans de telles conditions, après que, toujours, sur mer comme sur terre, ils ont été battus à armes égales. Mais ce qui a facilité leurs succès, ce fut cet espionnage continuel et sans vergogne qu'ils ont établi dans cette colonie. Enfin, il faut que l'historien honnête ait le

courage de le dire bien haut, la trahison leur a ouvert les voies ici comme ailleurs!! Mon frère Prosper a découvert au British Museum un "*plan d'attaque contre l'Ile de France*," livré aux Anglais par un officier Français, un sieur de Grand-Pré, en 1793. Ce plan indique la façon dont on peut s'emparer de l'Ile de France. Il fut envoyé au gouverneur de l'Inde, le Marquis de Wellesley. Le traître se dissimule derrière ses opinions anti-républicaines !

Le manuscrit a été offert au British Museum par les héritiers du Marquis de Wellesley, avec d'AUTRES PAPIERS SECRETS !...

ADRIEN D'EPINAY.

Table Alphabétique des dix-neuf cents noms propres qui se trouvent dans ce volume.

Page.

A

Abel, dit Provençal 234
Abercrombie ... 437 562 563 572
Abbé, L' 239
Acunha, Tristan d' ... 5 6 8 16
Aché, d' ... 105 126 134 144 145
146 147 148 149 150 151
153 156 158 161 169 197
Adams (capitaine) 444
Adam (frère) 83 169
Adran, évêque d' 167 169 223
324 334 446
Adhémar, d' 355 356
Agoult 311
Agnesseau, d' 109 127
Aiguillon, duc d' ... 224 230
Ailhaud, Jean Antoine 244 263
Aigremont, d' 288
Allain Porée 2
Albuquerque, François ... 4
Albuquerque, Alphonse... 4 6 8
Almeïda, Don François d' ... 4
Al-Edrissi 5
Almeyda, Laurent d' 6
Alembert, d' 196
Allouant, G. 198
Albert, d' 237
Alais, comtesse d' ... 283 307
Albigeac, d' 304
Alary 310
Albazade, d' 368 380
Allemand (amiral) ... 405 477
Amielh 299
Amphermet, d' 270
Andrada, Fernand 7
Andréade, Ferdinand... ... 7
Angoulème, la duchesse d' ... 484
Antoine (le frère) 64
Antelme 568
Anne (reine) 71
Anson, (amiral) ... 123 132
Anthoine, Jean François ... 161
Anglade 348
Aoutouron (Mayoa) 198 199
216 217

Page.

Aprés, de Mannevillette, d' 128
137 148
Arnaud, Léon ... Avert. V VI
Arlington (Lord) 48
Archambault 189 190
Arros, d' 199 227
Arnous (capitaine) 532
Arnould, Guillaume 234
Assan-Aly-Khan 460
Aureng-Zeyb 50
Aublet, Fuzée ... 117 163 166 174
Aubry 136
Auban, d' 145
Auribeau, d'Hesmivy d' ... 352
Aukarlo, d' 299
Aubert 311
Auterive, d' 339
Aufray 357
Aveline 348
Aymard, d' 291 296
Ayet 354
Azéma, Georges Avert. III
269 405
Azéma, J. B. 95 98 101 103 312

B

Balboa, Nuguez 6
Baude du Val 44
Barquer, Jacques 45
Baudry... 45
Baron 57 58 60
Bastide, Joseph 68
Barnet (Commodore) ... 103
Baume, de la 108 114
Barat 111
Barneval, Mad. de 115
Ballade, Gaspard de 115
Baudray, de 149
Barrin, le vicomte de... ... 174
Baré 202 347 348
Barthés, de 220
Barbé 243
Baillie (général) 267
Barras, comte de 273
Baufremont ... ...

C

Chaussée de Bruxelles, Avenue de la ... 17 [illegible]
Chaussée [illegible] ... [illegible]
Chaussée, Avenue de la ... 17 [illegible]
Chaussée [illegible]
Chaussée [illegible] ... [illegible]
Chaussée [illegible] ... 17 217
Chaussée [illegible] ... 217
Chaussée de ... 122
Chaussée, Chaussée ... 166
Chaussée de la Tannerie, Avenue de ... 172
Chaussée, Rue d'une de ... [illegible]
Chaussée, de ... 19[illegible]
Chaussée ... 212
Chaussée Montaigne de 212 213 214
Chaillard (Chaussée) ... 212
Chaillard (Chaussée) ... 222
Chaldwell ... 275
Chappe, d ... 2[illegible]
Chardillac, de ... 271 274 275
277 279
Chardignon, de ... 280
Charmolue, de ... 210 242
Charmolue ... 211
Chaillaux ... 211 242
Champlell (général) ... 242
242 [illegible]
Challamand ... 364

Chaloyer ... [illegible]
Chartier ... [illegible]
Chambrier, Jean ... [illegible]
Chambre ... [illegible]
Chambre, Jean ... [illegible]
Chambre-Sainte-Croix ... [illegible]
Chambre ... [illegible]
Chambre ... [illegible]
Chambre, Baronne ... [illegible]
Chambre ... [illegible]
Chambre ... [illegible]
Chambre, de ... [illegible]
Chambre, Jean, Kroma, de ... [illegible]
[illegible]
Chambre, de ... [illegible]
Chambre, Anne de ... [illegible]
Chambre, Jean et Jeanne ... [illegible]
Chambre ... [illegible]
Chambrier ... [illegible]
Chevalier ... [illegible]
Chambrier ... [illegible]
Chambre, de la ... [illegible]
Chambrier ... [illegible]
Chambrier, de la ... [illegible]
Chamille, de ... [illegible]
Chaseil, de ... [illegible]
Chaseil ... [illegible]
Chaseil ... [illegible]
Chaseil, de ... [illegible]
Chaseil de Belval ... [illegible]
Chaseil, Etienne Chaseil ... [illegible]
[illegible]
Chaseil, de ... [illegible]
Chaseil, de ... [illegible]
Chaseil de Pavillon, de ... [illegible]
Chaseaux ... [illegible]
Chandeil ... [illegible]
Chazon, de ... [illegible]
Chambovet, Mgr André ... [illegible]
Christy ... [illegible]
Chenneville, de ... [illegible]
Chanterenne ... [illegible]
Chanvallon, Thibault de ... 414 415

Page.
Chaigneau 323 324
Chermont, de 343 370
Christiens 360
Charles X 533 535
Charpentier 362
Chrétien 443 445
Chateauneuf (fils) 445
Chérisey 463
Chupin 480
Christi-Pallière 531
Chovot 480
Chassériau 512 526
Chef-Dubois 522
Charette (Vendéen) 522
Chapelier 545
Chantoiseau 547
Cherval, de 567 568
Cillart, de 276 288 293 294 299
Claésson 107
Clive, Lord Robert ... 130 142
177 184 229
Clauët 144
Clément XIV (pape)... .. 212
Clare, Lord ... 213 214 223
Clesneur, de 217
Clark 220
Clérensac 311
Clarke (capitaine) 396
Clausel (général) 436 484 536
Clouet... 514
Cochet, Jean-Marie 2
Cocquet 33
Coëtguen, Malo de 41
Coëtivi 119 169 211 219
Codère 189 190 342
Colben, Pieter... 12
Colbert... ... 34 41 44 46
Cogdon... 79
Colaban 107
Collignon 221
Colin 342
Colomès 357
Coligny, Gravé de ... 2 79
Conti, Prince de 51
Commerson, Philibert 89 120 167
201 202 203 204 205
206 229 282 410
Condé, Prince de 134
Contréras, (général) 135
Conflans 151 158 220 237 238
Conway, de 163 261 311 320 321
323 324 333 334 335 338
339 342 343 346 347 352
Congliano, Simon Joseph ... 189
Contenot, Mgr François 212 237

Page.
Coote, Sir Eyre 171 269 291
Cook... 162 199 220 222 227
231 292 351
Coquereau 260
Cornuel 47 52
Cordier, Le 97
Cordé 119 211 216
Cordova, Joseph de 214
Cornwallis, de 320 364
Coriolis, Gabriel ... 338 339
Corbière, Ed. 418
Cossigny de Palma, Jean François Charpentier de... Avert.
IV 93 94 97 118 120 122
130 163 164 165 166 168
174 177 182 183 190 191
205 206 210 213 218 229
235 242 244 247 253 259
268 269 285 309 319 323
336 337 344 349 363 376
377 388 417 422 429 430
446 453 454 546
Cossigny, Jean François (ingénieur) ... 130 144 163 259
344 363
Cossigny, David Charpentier... 163
326 334 343 344 345 346 348
364 365
Cossigny, de (lieutenant-colonel) 310 317
Cosnoal, de 270
Cossin 330
Courbaçon 58
Coudray, Guymond du ... 74
Coutanceau, Nicolas (colonel) 174
Courcy, Potier de ... 178 214
215 216 228 243 354 469
Coudraye, Denis de la... 183 190
Couacaud 348
Couloygnier ... 358 359 361
Courson ... 389 425 480
Cordova (amiral) 463
Cochrane (lord) ... 465 466
Cor, Joseph 472
Corbett 474 537 541 559 561 564
Coste 480
Collier, Mgr 481
Cornu 519
Courson de Laville Hélio ... 532
Coriolis, Mademoiselle de ... 463
Craay 249 381
Crillon, de 151
Crémont, Cyr Honoré François de 178 179 180 186
202 210 236 265

Page.
Crozet 198 199 217
Creux, de 294
Croizet 329
Crespin, Louis René 337 338 486
Crevelt... 492
Cuvron (le père) ... 44 46
Cuvier 201
Cuverville, de ... 275 277 293 295
Cuers, de 288
Cunat, Charles 327 330 331 357
359 384 477 480 506 507 558
Curtis 440
Curtin 558

D

Dayot, Thomas.. 258 312 323
324 516
Dapché... 270
Dalleau, Julien 62
Damiens 75
Dalbert 95
Danlos (prêtre) 98
David, Barthelemy ... 107 109
114 115 124 125 127 128
131 132 133 167 268
Dancy 111
Danfenil, Melle de Combrant... 122
Darest de la Chavanne ... 175
Dazille (docteur) ... 184 185
Dansin 190
Dalmas, Madame 220
Dampierre, de... 238
Darifat, Paul ... 252 266 285
314 316 348
Daniel 294
Dagoust 298
Danglardt 311
Darthé (Mgr Charles Joseph) 319
Darthé 348
Darros, baron 354
Dalby 362
Daussère 375
Dagnicourt (général)... ... 406
Dawson, Thomas 419
Davoust 439
Dagan, Barthélemy 128
Daubenton 463 545
David 480
Danican 480
Dalhousie, Lord 484
Dance (capitaine) 493
Davilmar 539
Dableville 541
Davod 551

Page.
Darricau, baron 567
Dellon ... ... Avert. IV 50 51
Desmartins 30
Delort 43 54
Despinet 46
Desormas-Jonchée 63
Desforges-Boucher, Antoine ... 83
84 88 108 111 115 161
162 166 169 171 175 185
Deshayes 97
Despréménil 97 107
Desages 98
Delamarre 102
Desroches ... 105 119 183
188 196 202 207 208 212
213 216 222 230 238
Desjardins 108 111
Déhay 131
Dejean 135
Decazes, le duc de 136
Desfaits, du 149
Des Clieux 165 166
Desclaisons 179
Desribes, Jean André 181
190 193 194
Desveaux 189
Desjardins, Julien 201
Delaleu ... 227 234 245
300 311 319 322 326
Desperont (ou Vispéron) dit
La Barde, dit Sans Quartier 234
Desmoulins, dit baron... ... 234
Decaen... ... 251 260 331 332
337 344 374 396 397 398
420 435 438 441 451 452
455 456 457 458 459 462
463 466 467 470 471 474
475 476 477 481 482 483
484 485 486 487 488 489
490 491 492 493 494 495
496 497 498 501 502 503
504 507 511 512 515 519
524 525 538 540 543 551
552 558 559 560 562 563
564 565 567 568 573 574 576
Decrès 251 332 354 370
396 403 420 446 447 448
449 450 464 470 477 485
493 496 507 513 515 519
563 567
Deschiens 264 265
Despinassy 296 311
Desrois... ... ... 298 311
Delosmes des Dodins ... ... 30[illegible]
Desveaux ... ... 311 3[illegible]

Page.
Desvaux 311
Deribes... 311
Des Ruisseaux, Ignace Advisse 321
Déroullède, Hyppolite (abbé) 322
Des Bassayns, vicomte Eugène de Richemont ... 325 416
Delarue 348 456 493 494 495
Desnos 348 349
Desorchères 379
Descroizilles 404
Delay 410
Decaen René ... 435 472 510 514 561
Dézobry 441
Déglos 442
Desglos 457
Desagenaux 458
Decaen, Isle-de-France 468 502 516
Delmotte 465
Desbrulys 449 487 539 540 541 542
Debèze 480
Déperon 480
Desprez 480
Desmarets, Vincent 480
Debelle... 485
Derennes 487
Decker (amiral) 493
Denis-Lagarde 505
Desjean-Hilaire ... 506 515
Desjardins, Docteur 521 522 523 568
Desprez, Prat 527
Desruisseaux 538
Delmont (cadet) 542
Dejean, Marcellin 542
Descland 551
Delohr 567
Deshogues 568
Dejean, comte 573 576
Diaz, Barthelemy 3
Diodati, Roelof 19 31 66 67 68
Digart, Grégoire 32
Dian Mannangue 60
Dioré 85 86 87 88
Didier de Saint-Martin 87 90 91 92 95 99 101 103 106 109 127
Didot, Pierre François ... 196
Dillon, Peter 220
Diard 260
Dieu 293 294 306
Didier de Saint-Aman ... 331
Dieudonné 436
Doria 3

Page
Don Emmanuel 4
Dorgeret 60
Dordelin ... 106 115 162 294
Dorgoni 136
Donjon... 227
Douaud 243 342
Doval de Guy 432 475 520 522 543 544 569 571
Donzelot, comte 532
Drieux 282 330 392 393 429
Drouot 485
Drummond (colonel) 549
Drury (amiral) 563
Duperré, vice-miral, baron Victor ... Avert. VI VII 316 403 434 435 451 467 476 504 505 506 523 525 526 528 529 530 531 532 533 534 535 536 537 538 543 544 545 546 547 551 552 558 565 568 573
Dumaine ... Avert. VII 330 426
Duguay-Trouin 2 102 147 327
Dufresne des Saudrais ... 2
Dufresne, Guillaume 2 73 74 75
Dupont, Pierre 2
Duclos, Régnier ... 8 56 57
Duquesne, Jacques 46
Dubois 52
Dupré 56
Dubois des Sablons, Guillaume 64
Dubois (capitaine) ... 64 480
Duhal 67
Dupleix 78 102 103 104 109 113 114 115 117 121 123 124 125 129 132 140 317
Dumas, Benoît ... 80 87 88 89 91 98 107 125 179 193 194 200 202 203 207 268
Duronguët, Le Toullec.. 81 82
Dumesgnil 89
Duhoux des Agés ... 95 98
Duherville de Saint-Raucy ... 98
Duvelair 107
Ducrest de Villeneuve.. 136 435 436 437 475 522 524 562
Dufresne-Marion ... 148 149 159 166 169 173 216 217
Duplessis (officier) 149
Dumas, Jean Daniel (colonel). 181 184 185 190 192
Dupont, François 189
Duclesneur 199
Dumont D'Urville ... 220 223
Duche de Vancy 221
Dufresne 221

Page.
Durevest 225
Duverdereau 227 236
Duclot-Guyot ... 228 248 311 313
Dumouriez 229
Duparc... 231
Dugay 238
Du Puy ... 250 266 316 325
326 339 390 407 414 415
Durocher, Gabriel (abbé) 252 322
Duchemin de Chenneville 262 263
264 266 267 280 284 291
292 295 297 317 345 371
Dubignon 266
Dubuisson 268 282
Duchaffaut 273
Dupuy 275
Dubostel 292
Duvivier 293
Dupas de la Mancelière 298 306
Dulac 299
Dubucq 301 310
Dubuc 394
Dumoulin 306
Dumas (chevalier) 307
Dumesnil 310
Durohne 310
Durup 311
Ducray 311
Du Tremblay 312
Durhône 331
Duplessis (gouverneur) 335 378
379 480
Dureau de Vaulconte... ... 348
Ducléyère, de 358 360
Duranthon 360 361
Dumorier 364
Dupetit Thouars (Aristide Aubert)... ... 365 366 374
Dupetit Thouars, Louis 366 374
545
Duval, Jacques, dit Desprémenil 366
Dutertre, Jean... 265 330 388
389 514
Duhayet, Aubert 397
Dumourier 413
Dupuis (capitaine) 444
Duvergé 469
Durham (amiral) 467
Dujardin 480
Duhauteilly, Eugène 480
Durfort 463
Dubuisson 510
Duplantin 510
Duparc, Henri... 525

Page.
Duperré du Veneur (père) ... 526
Duperré du Veneur (Jean Augustin 527
Dupotet (capitaine) 532
Duhauteilly 567

E

Eaubonne, d' 455
Ebahie 38
Ecluse, de L' 283
Eguille, de l' ... 126 149 155 156
157 158 172 197 215
Elisabeth (Reine) ... 20 71
Elphistone 410
Elliot, Sir 560
Emery-Dumont, L' 95
England 79
Entrecasteaux, d' 165 249 250 251
263 320 321 322 326 333
334 350 351 352 356 364
381 382 385 410 415
Eon de Carman 44
Epron, Louis Jacques (le jeune) 513
514 523
Epron 2 389
Epilbergen, Joris-Van ... 27
Epinay, d' 48
Epinay, d' (Adrien) ... 174 220
303 374 390
Epinay, Prosper d' 268
Eryceira, d' 88
Essarts, des 44
Esprit, le Père... 70
Estaing, d' ... 149 151 152 153
154 155 158 162 166 169
170 172 184 215 247 255
273 298 397 502
Estrées, d' 150
Estoupan de Saint-Jean ... 190
Espouillier, d' 550
Estoumel, d' 272
Espinassy, d' 277
Esnouf 311 342 475 480
Escussot 551
Etienne, le Père ... 40 41
Etchemendy, (le père d') ... 68
Etcheverry, d' ... 119 167 169 207
211 312
Etaudière, d' 272
Etiole, Lenormand d'... ... 357

F

Fabre, Eugène ... Avert. IV, 106
279 292 462 479 540
543 549 561 565 566

Page.
Fabre, Jacques 3
Faye, de La... 46 48 49 51 52 55
Faucher 68
Farquhar ... 135 168 258 477
548 550 551 559
Faure 348
Fayolles 379
Fernand 149
Ferdinand IV 281
Ferron 370
Fescourt 443
Ferdinand VII 532
Feretier 537 539
Firelin, Michel ... 64 66 67
Finette... 538
Flacourt, de ... Avert. IV 32 34
36 37 38 39
Florimond 60
Fleury, cardinal de ... 74 134
Floch 89 90
Fleuriau, de ... 249 250 251
Fleury, de 277 311 315 316 318
Flantin 306
Fleurieu, Claret de 347
Flouët 385
Fleuriot, B. (aîné) 386
Flotte 480
Flinders, Mathew ... 488 489
490 491 497
Forbin, Talamède de 24
Fouquet 30
Foucquembourg, Jean ... 34
Forest des Royers (de La) ... 37
Forane... 56
Forval, Grenville de ... 101 271
Fontbrune, de... ... 108 111
Ford 158
Foucauld ... 177 216 226 245
246 271
Fontair... 178
Fougeroux, de... 203
Forbin, de ... 274 275 294
Fouquier-Tinville 282
Fontaine 298 311
Fontenay 310
Focard de Fontéfiguières ... 319
Fournier ... 331 340 453
Forfait (ministre) 420
Follonard 424
Focard... 480
Fouroc... 504
Forbes (capitaine) 539
Fowlstone 548
Frobervillo, Félix Huët de Avert.
III, 223

Page.
Frotet de la Bardelière 2 22
Fromaget 97
Fremincourt, de 174
Frichot... 182
Frappier de Boismartin ... 183
Fresne, de 263
Froberville, de (lieutenant) 310 336
Froment 311 370
Fresne, de (Camille Charles)... 312
314 316 318
Fropier 329
Fressanges 342
Froussard 361 362
Freycinet, Louis Henri de Saulces de 438
Freycinet, Louis Claude de Saulces de ... 438 441 462 491
Freide, Antonio 504
Freemantle (contre-amiral) ... 531
Fraser (colonel) ... 548 549
Fraignault 558
Fulvy, de 94
Fuggo (capitaine) 408
Fulgueras, don... 475

G

Garnier du Fougerai .. 2 73 77
81 88
Gardin de la Chesnais. 2 46
Gaillard de la Motte 41
Gabaret des Marets 56
Gast d'Hauterive .. 83 87 90
Gatinais, de la.. 108
Galard 111
Gamart de Courcelle, Michel.. 140
Gatumeau 143 254
Gallois (abbé).. .. 167 181
Galissonnière, La 215 225 272
Galaup, de .. 219 220 311
Gauthier .. 260 310 414
500 559 560
Galles 288 299
Gaillande, de 311
Garneray 331 391 402 403 418
Gates 333
Garaud, de 384 385
Galichet. 424
Gastambide 429 442
Gallin 451
Ganteaume .. 452 465 470
Gaudin-Beauchêne 456 471 478
Gaptreau 480
Gardy Lachapelle 480
Gardane (général) .. 519 524

Page.
Gamin 550
Gassendi, comte .. 573 576
Gérard Le Roi .. 22 41
Gennecourt 89
Genlis, de 149
Gérand.. .. .. 190 243
Génes, de 294
Géricault 479
Genève.. 487
Geffroy.. .. .. 510 558
Giron 3 472
Girard-le-Flamand 28
Giron de la Martinette .. 50
Giblot 95 98 107
Gilly 107
Giloux 270
Giraud 282
Gillot-Desply 310
Gillet de La Prade 550
Gonneville, (Binot-Paulmier) baron de 4 131
Goyer, Peter de .. 17 31
Govert.. .. .. 26 27 31
Gonbert, Alonse 31
Gosselin 39
Godeheu .. 78 107 139 140 141 144
Godard.. 111
Goupille 111
Gosse, Mathias Claude 127 140
Gotho 148 149
Goyon de Saint-Loyal.. .. 159
Gonivière de Beauvrigny 189 190
Gouler 288
Goulam-Alikan 295
Gonardin, de 306
Goulacq 310
Gorry 333
Gohier.. 381
Gourbeyre 432
Gordon.. .. .. 436 562
Gouillard (abbé) 525
Grant .. .. Avert. V 99
Grout du Closneuf .. 2 22
Grout de Saint-Georges 2 123 124 126 127 131 158 172
Gris, sieur du Colombier .. 44
Grangemont 75
Grifin (amiral) 124 125 132
Grout de Bellesme 126
Grasse, comte de 155 201 269 274 355 448
Grout de la Grassinais .. 172
Gresle 182
Grenier, de .. 197 216 276 311

Page.
Grandemange 202
Granières 286
Groignard 306
Grandcourt 310
Grandpré, L. de 338
Grégoire (abbé) 357
Grand-Pré, Ollier 363
Grangier 379
Graves (amiral) 400
Grey 456
Grèle 480
Gramont, duc de 526
Grandmaison 472
Grand-Pré de 577
Guët .. .. .. Avert. IV
Guignes, de .. Avert. IV 390 409 519
Guillaume III 68
Guérin de Trémincourt, Joseph 143
Guichen, de 205
Guéry 221
Guérin (abbé).. 244
Guyomar 278 282
Guingant 282
Guibert 310
Guyot de Lespart 311
Guérandelle 326
Guieysse 443 444
Guérin 477
Guyon 514
Guichard 538

H

Hawkins 24
Hauville, de 82
Harguenilliers 96
Hardancourt, Cavalier d' .. 97
Haché 100
Hamont, Tibulle 121
Haie, de 167
Haw 196
Harambure, comte d' 188 189 190
Haubert 189
Hayder-Ali .. 207 254 456 257 267 269 276 284 286 287 291 292 295 296 300 302 418
Hamilton, Sir Charles 230 472
Hastings, Lord 256
Hawk 272
Hayen 370
Hauterive, Caillaux d' .. 397
Hatch 398
Harris 418

Page.
Hamelin des Essarts .. 430 431
432 433 434 435 436 437 438
439 441 475 522 523 525 532
544 557 561 562
Hamelin, Ferdinand 436
Halgan, Emmanuel, .. 455 459
481 482 495
Hauterive, Claudine Périer d' 471
495
Hauterive, Perier d' .. 278 477
Harting, (amiral) 494
Harding, (capitaine) 514
Haussez, baron d' 533
Hanna, (capitaine) 539
Hermanszoon, Wolfert 16 21 22
Henri VI 22 41
Herbert, Thomas .. 29 30
Hermitte, de L' .. 88 94
Héguerty, Pierre André de .. 99
Hermans .. 125 178 207 254
Hervilie, d' .. 125 304 371 372
Herbo 149
Heurthault de La Merville .. 150
Heaulme, de .. 172 173 175
Herly, d' 302
Herchenroder 310
Hervillier, d' 424
Heudes.. 436
Herman 436
Henri (capitaine) .. 451 495
Hibon, Pierre 61
Hiriard.. .. 216 227 228 316
Houtman, Cornelis de.. .. 10
Houssaye, de la 56
Howe (amiral) .. 155 431
Houdetot, vicomte d'.. 259 260
261 262 286 304 305 306
310 318 338 340 417 420
Hood (amiral).. .. 282 400
Horn (colonel).. 295
Hoffelize, d 304
Hoffman (abbé) .. 373 518
Hochard 385
Hoche 387 464 483
Hotham (commodore) .. 402
Hodoul, Jean François 408 409
Hothman 431
Hoareau 440
Hugo, Herbert .. 18 19 31 55
Hugo 43
Humières, Chevalier d' .. 47
Hubert, Henri.. 81 163 167 169
Hugues (amiral) 270 285 286 287
288 289 290 293 294 298
299 302 303 305 306 307

Page.
Hugues, Victor 282
Hunter, (commodore) 356 488
Hubert, Joseph 421
Hubert 440
Hulot 444 445 462
Hugon.. .. 452 453 456
Hugon, Baron.. 533
Hubert-de-l'Isle 537
Hyacinthe (le Père) .. 64 65 66
67 68

I

Idgemold 270
Igon (abbé) .. 91 92 95 98
Isselée, l' 206
Irby (capitaine) 478
Imlack (capitaine) 539

J

Jacquelin 282
Jacob (général) 568
Jaulery 453
Jardin 514
Jaubert 519
Jean-Bon-Saint-André .. 282
Jocet 2 311
Jong, Maximiliaan de... 17 31 36
Jourdié, le P. Jean 50
Joubert... ... ... 54 55
Jonquière, La 123 176
Joannis, (L'ainé) 148 149 166 169
231
Jolino 149
Joseph II 147
Johnstone ... 270 273 274
Jossigny, de 311
Joyeuse 311
Joliff, Le 338
Jollivet.. 348
Jourmel 414
Josse, Docteur... 514
Joseph II (d'Autriche) .. 545
Josset 566
Jouvancourt 550
Jourdheuil 568
Justamont 77
Jussien... .. .. 118 201
Julien (lieutenant) 512

K

Kampen, Van 11
Kergalion, de ... 2 40 43 46
Kervin 47

Page.
Kersaint 124 125 126 129 132
Kerléro, de 148
Kebro de Rosbo (Augustin) ... 183
Kerguelen, de ... 198 199 216 217
222 223 230 231 233 415
Kerlerec, Huon de ... 237 249
Kermoseren 252
Kersauson 263 299
Kermadec, Huon de ... 270 350
352 356
Kermelec 293
Kerjean 311
Kerbalanec 348
Kérusec 480 561
Kléber 483
Kouismark, comtesse de ... 145
Kœting, de .. 524 537 538
539 540 547 548 549 568

L

Labourdonnais, Mahé de.. Avert. III
2 69 71 73 76 78 83
84 85 86 89 92 93 94
95 96 97 98 99 100 101
102 103 104 105 106 107 108
109 110 111 112 113 114 115
116 117 118 121 122 123 124
126 127 129 138 139 149 162
166 167 224 228 244 259 335
483
La Boissière, de .. 2 74 75
Labat, le Père.. 100
La Bretonnière 161 542 550
Labillardière .. 165 167 169
350 381 382
La Borde Boutervilliers, de ... 221
La Biolière, de.. 232
La Brillane, de Guiran.. 236 237
238 240 242 243
244 256 262 263
La Boixière 275 277
La Butte, de 348
Labrosse, Claude Valentin Mélire 366
Labourdonnais, de (Louis Charles) 392
Laboronais 480
La Bastille 550
La Caille, .. Avert. IV, 73 128
137 139 174 403
Lacombe, Daniel 2
La Clocheterie, Chadeau de .. 43
278 279 391
La Chesnaye 47
La Clide de l'Estride.. ... 56
Laciterne 64 66
Lacaze 68
Lachaise, de ... 133 148 149
Lachantel, de 149
La Clue 225 272
Lacoste.. 229
LaCardonnie 279
Lacroix, vicomte .. 311 319
Lacoste (ministre) 364
Lacépède 417
La Chapelle (capitaine) .. 550
La Flotte, de.. Avert. IV, 145 148
La Ferrière, Mlle (religieuse).. 58
La Feuillée 80 82
La Farelle, Simon de.. .. 86
Lafitte du Courteil... 136 445 480
Lafare 151
La Fargue, de... 242
Lafont 282 293
La Ferrière 311
Lafayette 333 357
Lafon 403
La Fontaine ... 173 189 197
Lafond... 480
Lagrenée ... 167 169 269
Lagredolière 2 73
La Grandière, de 299
La Gravière, Jurien de ... 308
La Gracinière 310
La Glaine d Auzon ... 311 342
La Haye, Jacob Blanquet de... 8
40 49 53 56 57 58 59 93
La Hure 56 59 60
Lahaye... 250
La Hausse 310 311
Lahogue, de 312
Laignel.. 381
Lainé 437
La-Lande-Le-Brun, de ... 3
Lally-Tollendal ... 133 144
145 147 148 149 150 151 152
153 158 170 171 172 197 291
Lalande.. 201
La Lande, de 203 245
La Landelle, Carosin de.. 240 275
299 366
Lalé 287
Lally 301 546
La Louvière 310
La Luzerne, de.. 321 322 337
Lalonde.. ... ... 465 466
Lamotius ... 13 15 19 31 61
La Meilleraye, maréchal de ... 30
33 37 38 40 41 45

Page.
La Métérie-Baudran, de ... 86
Lamennais 102
La Martinière, Bernau de ... 177
La Martinière, Thaureau de ... 189
221 311
Lamanon, de 221 222
La Mothe, Dubois de ... 238 272
La Martellière, de ... 275 294
311 573 576
Lamotte-Piquet 279
La Motte du Portail ... 311 385
La Motte, Boudot de 348
Lamarque 357
Lambert ... 435 520 558
Lamarck 517 545
La Noye 130
Langlade, de ... 134 135 310
Langat, Comtesse de 141
Langle, de 221 222
Langara (amiral) 282
Landry 282
Lannorchionna 288
Languillart 310
La Nux, de 312
La Nougarède ... 424 568
Langlard, de ... 474 475 480 518
Lanchon 514 558
Langlois 541
Lannois 545
Lane 480
La Perche, de 2 77
La Portebaré, de 2
La Pouparderie, de ... 2 44
La Pallières, de 126 127 148 149
172 465 466
La Pommeraye, de 149
La Pompadour 151
Lapérouse ... 218 219 220 221
222 249 321 350 351 352 356
365 366 374 381 385 455
La Piconnerie 310
La Porte, de 311
Laplace 561
La Roque 2 72 310
La Roche de Saint-André, de . 38
La Rigaudière, de 149
La Roche du Ronget 193
La Ronde 239
La Roche de Kerandraon ... 278
La Reynière 293
Larcher 311
La Renaudie 311
La Rozière, Got de 311
Larcher de Vernond 319
Laroche 358

Page.
Larridé... 370
La Ronciére, Clément ... 403
Larochaissière 480
La Salle 293
La Salle, de 311
La Trémouille 131
La Tour-Godis.. 299
La Tour-du-Pin ... 300 344
Latour, de .. 371 392 393 566
Latouche-Tréville 280 281 465
Lautrec 550
Laumont 134
Launay 213 234
Lauzun ... 276 286 298
Launay, de 295
Laval, de ... 111 174 175
Lavaux 221
Laval 311
Lavergne 311
Laval (le père) 320 322 481
Laverdant, Désiré 543
Law 76 77 78 79
Lawrence 130
Law (capitaine) 144
Law de Lauriston 161 162 179
187 221 469 496
Legout, Pierre... 2
Le Fer de Beauvais ... 2 44 238
Le Fer de Bellière 2
Le Fer de la Mothe 2
Le Même, François ... 2 330 357
358 359 360 361 362 363 497
504
Le Nouvel, Malo 3 331 500 501
506
Lek, Daniel-Van-der 16
Le Brun, Jacques 21
Lemaire, Jacques ... 28 29
Le Bourg, Roger de ... 35 36 37
Le Vacher, dit Lacase 38 41 49
53 55 57
Le Fer de la Sandre 44
Leroy 64
Leguat de la Fougère... 66 68
Le Gentil de la Barbinais 76 77
125
Le Gentil de la Galaisière 76 170
172 173 174 175 180 212 214
Lenoir ... 85 87 89 129 239 550
Leroux, Denis 90
Lesquelen, de ... 104 109 128 137
Lejuge, Etienne François 114 166
243 311 294
Leyrit, de 144
Le Comte 167 169

Page.
Le Breton de la Vieuville 174 313
384
Levis 184 246
Le Roy du Tertre, Jean François 189
Le Maitre 189
Le Tellier 189 190
Lespinasse, Melle 196
Leigh (colonel) 213
Leborgne (De Boigne) ... 214
Lesseps, de ... 219 221 222
Lepante d'Agelet 221
Lehec 233
Le Monnier ... 210 218 337
Lechat-Deslandes 239
Le Vasseur ... 246 288 293 311
Lebras de Villeviderne ... 253
Levary-Leroy 270
Le Tiollay 270
Lefèvre 278
Le Boubennac... 282
Lecoat 282
Leissegne 282 30
Lesquin, de 306
Lesseigues, de... 306
Les Pervanches 310
Le Roy... 310
Le Hec... 311
Le Blanc 311
Lefébure 312 480
Le Brasseur ... 314 315 325
Le Brun, Jean ... 332 333
Léger, Louis ... 344 455 459 462
463 469 470 485 516
Léchelle 348
Lezougard, Abraham 348
Légueux 349
Lessart, Valdec de 356
Lescalier 357
Legars 358
Léclezio 361
L'Escalier, Daniel 364
Le Boucher (Jacques-François) 364
374
Levassor 370
Lewis (capitaine) 373
Legrand 381 385
Lehyr 385
Lebrun (corsaire) 386
Legendre 398
Le Francq, C. 431
Leclerc... 436
Lefranc 443
Lemarant 435 532
545 558

Page.
Leclair 550
Lerch 566 567 568
Leclerc, (général) 466
Légue, Julien 472
Leguen-Lacroix 474 480 518
Levêque 480
Lefebvre-de-Behaine 495
Lhermitte 393 393 394 395 396
407 401 402 403 404 412 421
467
Lhuillier ... Avert. IV 69
Livier, du 88
Lislet-Geoffroy (J.B.) ... 142 318
346 347
Liénard 165
Linné 201
Linois, Comte Durand de 251 370
452 455 456 457 458 461 462
463 464 465 466 467 468 469
470 471 473 480 481 482 483
485 487 488 491 492 493 494
495 596 497 498 499 501 502
503 507 508 509 512 513
Ligeac 310
Litaut 342
Lizaro 451
Linch, Comte de 484
Lloyd 347
Lorquet de Grandville ... 44
Lormeil 35
Loriol 3
Louis XIII 24 224
Louis XIV ... 22 34 41 42 68
73 102 229 526
Louis XV ... 74 140 145 201
235 526
Louis XVI ... 232 235 237 249
267 323 349 527
Louis XVIII ... 135 136 214 325
403 442 479 485
533 544
Lobry 108
Louvel 136 330
Longpré, de 159
Louvet 282
Lousteau 311
Locatello, Comte de 333
Loiseau (capitaine) 384
Louis Philippe I 403 467 485
Longueville 436
Lorquet 455
Loumeau 455
Longueville, Isaïe ... 480 558
Luchet, de 56
Lusignan, de 276

Page.

M

Macquet, Adolphe... Avert. II, VII 442
Magon de St. Elier ... Avert. II 223 333
Magon (Les) 2 102
Magon de la Balue 44
Magon de la Lande 44
Magon de la Villebague, René. 141 143 144 146 154 158 161 162 166 168 189 193 253 254 275 311 348
Magon, Julien Dominique ... 142 252 502
Magon de la Giclais, Henri ... 502
Magon, Allain... 142
Magon, Charles René... 142 502
Magon Ferdinand 222
Magon, Pierre... 356
Magon (capitaine) ... 392 393 394 404
Maillard ... Avert. IV, 9 64 69 284 335 356 381 383 405
Malleson ... Avert. V, 121 214 384 564
Manselière-Gravé ... 2 73
Mallefille, Félicien 2
Malroux du Bac ... 3 418 419 522
Marco-Polo 5
Magellan 7
Mascarenhas, Don Pedro 8 9
Matclief ... 13 14 16 23 24 53 168
Maartzen, Frédéric-Van-der. 32 36
Mazarin 34
Martin, F. ... 40 44 54 62
Martin de la Chapelle... ... 44
Mathos, Louis de ... 48 49
Marchand 50 54 486
Mayne, Du 56
Maupeau 75
Maupin, de ... 88 90 91 92 93 95
Martin (prêtre) 98
Maingard ... 129 130 311
Martin, Henri (historien) ... 140
Marion (voir Dufresne) ... 89 198 199 222
Mahy, de 148 149
Maintier, de 149
Macarteney ... 155 287 307
Marnière, de 167 169

Page.

Malartic, comte de ... 164 329 330 332 345 357 364 365 367 368 373 374 375 381 384 385 390 394 397 405 406 409 410 412 413 416 421 422 423 424 442 492
Martin 167 169 311 337 418 431
Maissim, de 167 169
Mahmet-Ali-Khan ... 170 171
Maudave, Le Comte de. 175 181 182 194 195 275
Mac-Némara ... 178 261 333 335 336 340 341 342 343 348 349 365
Maillard-Dumesle ... 178 208 225 226 230 235 415
Mangeot 189 192
Maisonneuve ... 189 311 370
Maugendre 197
Mayoa (V. Aoutouron) 198 199
Marlaye 226
Maingard père... 228
Marigny, de 231 249
Maurville, de ... 240 275 294 299
Makintosh ... 254 255 256 257
Mauny, de 270
Mari 276
Marshall 278
Macé 282 413 472
Mayol 282
Mancel 282
Malherbe 293
Macdowel 298 437
Mars, de 311 312
Marneville, de... 311
Mallet 311 533
Malavois 311 436
Masuy (abbé) 319
Malesherbes 337
Mathews 245
Mallac, Jacques ... 346 514
Maissin père 348
Marat 373
Marcenay 379
Magallon de Lamorlière. 391 397 398 404 407 415 424 457 459 485 486 487
Marleuf, comte de 397
Marbois, de 407
Mayeur 418
Mauclerc 436
Mahé (capitaine) 443
Mamin 443 445
Mahomed-Ibrahim 460

Page.
Martinencq 465
Macdonald 484
Martin, Louis Jean Baptiste ... 493
Masson... 518
Mackau 532
Macpherson 544
Macléod 548
Marquay 558
Martin, Hubert ... 566 567
Maingard, Joseph 567
Mardlé... 568
Merdier, Père Séraphin 167 169
Mellis, Antoine ... 176 177
Merville, J. L. T. Franchot, baron d'Heurteaul, Comte de la 183 184 189 190
Mery-Darrac, de 224
Mélicourt 293
Mesnard 310
Merville ainé 348
Meadows 383
Ménagé 480
Mercier 480
Mécusson 487
Meque (capitaine) 530
Milbert... ... Avert. IV 21
Michel 107 361 480
Millon 186
Mirepoix, Prince de 323
Millien 331
Missy, de 342
Milbert, Jacques Gérard ... 441
Michel, Madame Veuve ... 469
Minto, Lord ... 547 558 560
Morris ... ... Avert. IV
Montgomery-Martin Avert. V 346
Moreau-Maupertuis ... 2 102
Moronha, Garcia de 9
Montaulon, de... ... 44 45 47
Mondevergue, de 46 47 48 49 54 55
Montmorency, de ... 97 151
Morin 97 571
Morse 111
Moreau ... 134 156 197 282
Morphey, Corneille Nicolas de. 143
Monteil, de ... 149 155 157
Moreau de Saint-Mery ... 165
Modave (le cadet) 167 189 192
Mosson 170
Montcalm 184 200
Monneron, Charles Claude Ange 206 207 210 252 266 312 325 342
Modave, Chevalier de... 207 209

Page
Mondion, de 215
Monneron, de 221
Mongès (abbé) 221
Monge 221 281 365 472
Morgan 230
Monbrun 233
Morice ... 245 349 436 562
Motais de Narbonne 265 266 271 311 320 322 325
Morard de Galles 270 275 387 431 464
Morel de Mores 270
Morfeace 270
Morin 282
Montalembert 294
Moissac, de 295
Montigny, de 310 550
Montbel 310
Montagu 310
Montredon 311
Montfort, de 311
Mottet de La Fontaine ... 312
Motet 312
Montmorin, Le Comte de 321 379
Montvert, de 335
Monneron, Jérôme 348
Monnier, de 349
Molleville, Bertrand de ... 356
Moulac, Vincent 358 480 503 504 505 506 551
Montaudevert, Ripaud de 409 410 411 432 433 434 519 522 552
Monneron, Pierre 410
Montlezun-Pardiac, Mme ... 414
Mornington (Lord) marquis de Wesllesbey 429
Montaudevert, Ripaud de (fils) 436
Moneuse 443 445
Motais 453
Motard 456 470 471 482 495 517
Monchoisy 457
Moreno. Juan 465 466
Moncousu 465 466
Morel-Fatio 466
Mondon 480
Montand 480
Mourgues 480
Moreau (général) 483
Morvan, Péret de 485
Moreau, Charles ... 514 523
Morio, comtesse 532
Montave 544
Moranville 568
Muron 82
Murat 135

Page.
Mugnet de Limas 212
Munro 247 254 257

N

Nassau, Maurice de 10
Nassau, Frédéric Henri de .. 13
Nagen, Van-der ... 23 24
Nazer—Zingue 122
Nama 129
Napoléon (Bonaparte) ... 135
136 201 325 371 388 418 420
432 447 449 450 467 485 496
503 507 544 545
Navailles 379
Napoléon III 480
Neck, James Cornélis Van ... 11
Neuville, Cardinal de... ... 87
Nemours, Dupont de 116
Nevé, René 183
Newcome (commodore) ... 383
Ney 439
Nieuland, Adriaan ... 31 39
Nicole 82
Niquille 445
Nolli, Antonio 3
Nova, Jean de 4
Nouail du Fougeray 44
Noailles, Cardinal de 90 247 526
Norona 165 169
Nouziéres, Laurent Juste de ... 189
North, Lord 210 255
Noblet de Penhoët 270
Nyon, Chevalier de 80
81 82 84

O

Offelize, d' 297
306 345
Orry 94
99 104 137
Orves, d' 106
205 240 262 263 266
267 269 275 276 277
280 283 284 345 371
Osmond, d' 214
Olivier 248 452 478
Origny, d' 293
Oury 314 348
Ornesby 344
Ourtak... 348
Osborne, Samuel 384
Orvilliers, d' 463
Or, d' 550
O'ken 568

Page.

P

Pajot, Elie ... ... Avert. III
Pas de Beaulieu 2 270 275 277
279 280 286 293 297 302
Payen, Louis ... 40 45 47 60
Panon, Augustin ... 64 65
Parat, Antoine de 73 75 76 77
Patterson 76
Pardaillan, Gondrin de 85 86 139
Passy, de 108
Parny, Marquis de 135 167 169
Parny, Evariste (poète) 136 318
Pascau 149
Panon 189
Pagès 231
Pas-de-Loup 239
Pallières, de 275 295
Patrascour 288
Palmas... 311
Parisot 311
Parant de Grandcourt ... 311
Parizet... 311
Pajot 312
Pattu 550
Pereira, Diego-Fernandez .. 8
Peter-Both ... 13 16 25 26
Perriers 38
Peyton, amiral... 109 110 111 112
162
Penthiève, duc de (amiral) ... 154
Perrot 189 311 313
Périchon 194
Péron 223 250
Penwick 270
Peynier, de ... 297 301 307
Péan, de 299 310
Pelletier, de 310
Périchon de Beauplan 310 455
Perticot 311
Périchon de Vaudeuil ... 312
Pélerin 331
Péron de Cérilly, François 342 381
441 491
Penthée 346 347
Petit-Bien 350
Petit-Radel 372 373
Pelew (amiral) Sir Edward ... 402
451 473 508
Pervée (capitaine) 431
Petitain 441
Pépin de Grouhette ... 443 445
Peyrelleau, Boyer de ... 467 485
Perrond (capitaine) 470
Pelgrom, de 488

Page.
Petit-Bas 550
Pellegrin 311
Philippe II 10
Phaulcon, Constantin... ... 62
Philibert 348 357
Picault... ... ... 101 102
Pichegru 134
Pingré (le Père) 173
Pigot (lord) 174 247
Pitot, Thomi ... 194 263 312 514
Pitot, Edouard... 247 252 312
Piveron de Morlat 292
Pierrevert, de ... 295 297 302
Pivron 296
Pitt, William 309 383
Pitois, Esther 313
Pitot, Françoise 327
Pinaud 425 459
Pignatel 324
Pigeot 568
Pline 15
Plaideau 311
Planeau 444
Poivre ...Avert. IV 25 78 115 116
117 118 119 120 125 127 137
140 142 165 167 168 179 180
181 183 185 186 188 189 190
191 193 197 198 199 200 201
203 205 207 208 211 212 213
215 223 225 227 230 232 235
244 260 314 319 354 545 546
Porcon de la Barbinais 2 327
Pouchot de Chantassin ... 65
Ponchartrain, Comte de ... 74
Ponsy, de 100
Portebaré, de la ... 108 111
Ponneland, de 108
Porcher ... 130 166 169
Pocock, amiral, 148 158 161
Pouget de Saint-André 194 275
Poujade de Meizeray, Eugène 219
220
Pollis, de 243
Popham, Sir ... 267 502 508
Porchet 282
Pouniac de Bonnerie ... 294 306
Poily, de 310
Porcon, Guillaumette de ... 327
Poulin, Ange 357
Pompadour, La 357
Poilvert 405
Pompel 436
Potier, Joseph... ... 503 504
Pridham ... Avert. V VI
Pradère-Niquet 2

Page.
Protet, Contre-amiral 3
Pronis 33 34 35 36 37
Préaux-Mercey 52
Prades, de 67
Provost, Simon 119 167 169
Praslin, Duc de 119 181 185 188
193 197 200 203
Prévost 206 211 216 221 348
Praslin-Choiseul, de 211
Prévost de Lacroix 282
Préaudet 356
Proteau 403
Préville-Pelay 409
Prenat 480 510
Prévost Lancristin 480
Prades 504
Puren 282
Puismorin, de 287
Pyrard 22 24 27
Pytois 175 181
Pym (Commodore) ... 478 558

Q

Quesne-Guiton, Abraham Du. 65
Quesne, marquis Du 66
Quenet... 494
Quincy, J. B. Quéau de. 311 442
444 497
Quoniam, Louis ... 2 472
Quoniam, Frédéric 2

R

Rader Maker 169
Ragandy 463
Raymond 458
Rabaudy 480 558
Raoul 550
Ratier 550
Rambaud 311
Rauville, Hervé de ... Avert. IV
66
Raynal .. ... Avert. IV 7 96
232 407 408
Ravenel, de ... 295 306 340 395
Reinst, Gérard 26
Régimon, Gille de ... 30 34
Regnault (ou Renaud) 44 45
46 48 56 60 160
Rebuy, Barbe 74
Reine, de ... 99 100 101 293
Reminiac 193
Rességuier, de... 220
Receveur (le père) 221

Page.
Reynier, de 291
Renaud (capitaine) ... 371 375
383 384 385
Renaudin 431
Reynier, Peter ... 457 461
462 496 498
Rebaudy 505
Reynaud 98
Rheid 156
Rhune, de 310
Rigault ... 30 33 34 37
Richelieu 33 41
Rieux, de 131
Rivière... ... ... 156 311
Riche ... 169 350 381 382 410
Rivaltz de Saint-Antoine ... 193
194 202 207 215 216 365
Risteau 224
Richeville 311
Rioms, Albert de 321
Ricard de Bignicourt... 339 342
348 357
Rivington, Robert ... 425 427
Rivaud 442 457
Richardet 445
Richemont, de... ... 456 487
Ripaud 460
Richepanse 483
Rigny, de 505
Rostaing, de ... Avert. IV, 107
108 110 112 113 114
115 125 178
Rochon, Alexis.. Avert. IV, 49
120 196 197 198 199 204
206 222 223 227 258
Roger II 5
Roe, Sir Thomas 28
Rousselet 44
Roche, de la 47
Robert 67
Roguet, l'abbé... 97
Rothe 107
Robin 118
Roche 126
Rohan 131 238
Rosban... 149
Rousseau, Jean Jacques ... 196
Romainville 206
Rolin 221 541
Rosnevet 230
Rocheford, Lord 232
Rochegoutte, de 243
Rossel 251 352 382
Rochemon, baron de ... 270 288
Rodney (amiral) ... [279 400

Page.
Rosily, de ... 295 306 340 395
Robinot, de 306
Rosily, Mesros, comte de 323 336
354 364
Roburent, de 326
Rouillard 329
Roux 331
Robespierre ... 357 379 386 392
Royer-Fonfrède 367
Rowe 419
Rodrigue 432
Roquefeuil, de Labistour de ... 239
433 435 519
Rossignol 444 445
Roussin 453 480 504 505 536 557
Romieu 519
Roquebert 520
Rowley 522 537 538 539 541 547
559 560 561 562 572
Robbio 524
Rosamel 533
Ruysch... 8
Ruy Péreira 5
Rurelle 47
Ruis, de ... 149 157 158 179
Rumbold, Sir Thomas ... 247
Rudelle... 364
Ruault 455 490
Ruel 480

S

Saldagna, Nicolas 2 423 497 503
Sala, Pélagius 5
Saintongeois, Jean Alfonse 9 10
Saint-Romain, Chapuis de 58 412
418
Saintard 97 107
Saint-Marc, de 184
Saint-Martin 192
Saint-Géran, Mel de 221
Saint Alouarn 222
Sainte-Catherine, de 224
Saint-Félix, de 227 232 276 293
295 299 306 336 353 354 355
356 357 364 367 369 370 371
373 374 375 379 382 383 414
447 448 464
Saint-Oriens, de ... 239 240
Saint-Lubin, de. ... 244 256
Saint-Riveul, de 247
Saint-Jean, de... 297
Saint-Georges, de 297
Saint-Légier, de 299
Saint-John 427 428

Page.
Saint-Ougal, Albanie de 501 544
Saint-Mihiel 539 540 541 542
Sainte-Suzanne, de 540 543 549
550
Saumur, Michel 366
Saulnier 230 231
Sabatier 372
Sanglier ... 233 241 310
Salambier 385
Sartine, de ... 235 245 246
Savournin, de 243
Salvert, de 286 288 289 292 293
295 296 306
Sauville 310
Salminiac, de 312 318
Saladin... 107
Saundars 144
Saxe, Maréchal de 145
Saunois 443
Saumarez 465
Schouten. Guillaume ... 28 29
Sconhel 74
Scipion... 344
Schmaltz 478
Serrano, Jean 5 6
Senaud... 62
Serquigny, amiral de.. 67 68
Sellé 108
Senneville, de 148
Sercey, de 250 329 382 383 389
391 392 393 394 395 396 397
399 400 401 404 405 407 408
409 410 416 451
Sénéchal 282
Seguin 299 424
Sénarmont, de... .. 304 371
Sébire 480
Sébille 567 575
Serrurier, Comte ... 573 576
Siqueyra 6
Smient, Dirk Jamzoon 18 31 40
Smith, Thomas 20
Smith, Sydney... ... 384 452
Souchu de Rennefort Avert. IV 44
45 46 47 48 92 93
Soarez, Fernandez 5
Souza, Simonde 51
Sornay, de 108 111
Soupire, Chevalier de... .. 133
Souillac, de 202 229 236 260 262
263 264 271 283 284 285 289
290 296 307 310 312 314 315
318 319 320 321 345
Sonnerat, Pierre 203 204 244 311
410

Page.
Sornin 227
Sourville, de 285 311
Soult 439
Souriac... 456
Spilbergen, Joris Van ... 17
Spéville, de 311
Starginuiller 98
Stevens 171
Steinaüer 186 197 202 203 212
229 236
Stuart (général) 304 305 307 418
Stadtmann 517
Suffren Avert. IV 103 106 120
205 232 239 240 241 260 263
269 270 271 272 273 274 275
276 277 280 283 284 285 286
287 288 289 290 291 292 293
294 295 296 297 298 299 300
301 302 303 304 305 306 307
308 312 313 323 345 355
Surcouf, Robert Avert. VII 2 102
160 193 232 326 327 328 329
330 331 332 388 389 391 425
426 427 471 503 504 507 517
520 524 544 561
Surcouf, Nicolas 2 423 497 503
Surcouf, Charles 327
Surville, de (cadet) ... 148 149
Surville, Jean François de (dit l'ainé) ... 161 162 166 169
Sullivan 177
Surville, Cillart de ... 218 311
Suchet 262
Symons, Cornélis 31

T

Tasman, Abel 13 17 34
Tavernier 61
Tachard (Père Jésuite) ... 63
Tasseur, Olivier Le (dit La Buse) 80
88
Taylor 80
Tanouarn 325
Tardivet 328
Talleyrand 367
Talamas 411 412
Tanish 424
Ternay, de 156 178 205 208 218
219 224 230 232 233 234 235
236 237 242 243 264 268
Tessèdre, Fleury 263
Tessan 379
Telfair, Charles ... 498 550
Técher, Elésir 551

Page.
Thaureau, Anthoine ... 37 40
Thouin 167 169 337 545
Thébault 190
Than, de 306
Thomé, de 310
Thenin 311
Thibault de Chanvallon ... 318
Thévenard 353
Thomsen, John 359
Thorenne 389
Thiard, de 485
Tippo-Saëb 207 250 269 291 300
304 309 336 345 357 364 394
401 410 412 418 420 432 460
461 469 522
Tombe Avert : IV 455 456
Tournon, Cardinal de 69
Torant, Françoise 105
Toussaint-Louverture... ... 134
Toulec 282
Touris, de 310
Touffreville 370
Touffet 465
Tréhouart, Julien 2 3 102 384 385
Tréhouart de Beaulieu.. ... 159
Tréhouart de la Chesnaye ... 159
Tréhouart, François Florian ... 159
Tréhouret (ou Tréhouart) ... 302
Tréhouart (capitaine) 451 487 497
Tréhaut 445
Trublet Avert : IV V 311 364
Truchot de la Chesnaye 2 43 44
327
Tranchant de Prébois... ... 69
Trotet 102
Trémignon, de ... 119 149 207 211
270 274 275
Tromelin, de ... 120 193 197 204
205 210 227 228 235 240 242
275 299
Tronjoly, de ... 237 238 239 240
241 243 253 262 264 266 267
Truguet ... 280 387 388 389
392 402
Trogoff... 281
Trébuzet, de 293
Trouchet de Benauville. ... 311
Trombridge 501 517
Turelle—Thiballier 56
Turgot 120 232 234
Tullaye 157
Tyrol, Pierre 364 379

U

Ulcoq, Clément ... Avert. IV

Page
Unienville, baron d' ... Avert. II
223 404

V

Vasco de Gama ... 4 20
Valentyn, François ... 12 26
Van-der-Stel, Adriaan. 13 17 31
32 36
Van-Riebeck 37
Vauboulon, Henri Habert de... 64
65 66
Valleau 66
Vaeil, de 111
Valois, le 248
Varnet... 310
Vaivres, de 314
Vannier 323 324
Valière... 370
Vaux, comte de 397
Vanmerbeck 399
Vauversin 443
Vaubois 449
Vandermaëssen— 463 486 566 567
568 572 575
Vandererueys 480
Van-de-Sande... 495
Valdés... 532
Vello 3
Verschoor 16
Velde, Mommer Van de 19 31 70
Véron (d'Oléron) 43 44 47 211
Venhoot 55
Vernay Beaulieu 56
Verex Des-Marais 68
Veyrières, La 97
Verzière 107
Vermonet, dit Desportes Milon 174
Verelts... 184
Vernet, Joseph 196
Verron (astronome) 206
Vésian, de 220
Vernon .. 238 240 247 248 253
Verdière, Ohem 366
Vernicourt, de... 370
Ventenat, abbé 381
Vivaldo 3
Villers, de 70
Vigoureux. 136 379 477 480 558
Vinson, Emile 202
Vieuls, M. P. L. 219
Villaret-Joyeuse 232 248 276 290
303 330 376 387 399 431 457
464 466 529 531 532 533
Virieux, de ... 246 300 311 315

Page.
Villaret 400
Villeneuve ... 270 311 496
Vigny, de 270
Villioume d'Egmont 306
Vieilt, de 310
Vinay 311
Villèle, de 325
Vieillard ... 329 330 436
Villentroy, Bellier de 347
Villart 348
Villemet, Docteur 357
Villèle, Joseph de 364 379 416
422
Vielch 476 480
Villier-Adam 480
Villeneuve-Champierre ... 480
Voïart, J. M. ... Avert. III 405
Vossius... 8
Volory, de 90
Voltaire 152
Voutron, de 299
Vrignault ... 495 512 513

W

Warwyk, Wybrant-Van 10 11 16
23
Watson 144
Washington ... 235 333 334
Warren ... 465 512 513

Page.
Ward 572
Wellesley, (Arthur) duc de Wellington ... 429 497 498
Wellington 523
Web 527
Wellesley, Marquis de ... 577
Willemsz, Jan 16
Wilhems, les deux frères de ... 67
Wirtz 83
Wielch 344
Willaumez, Philibert... 248 249
250 251 252
Willaumez, Bouët 252 381 282
385 392 393 394 409 410 530
Willoughby ... 474 539 545 546
555 557 558
Wilson 520
Wolfert... ... ... 24 53 168
Wolfenbuttel (Charlotte Christine Sophie)... ... 104 145
Wolseley 302
Wood 362 497
Woolcombe 524
Wreede, Geory Fraderik 18 31 50

Y

Yardin 189
Yvon 247 348

ERRATA

PAGE	AU LIEU DE :	LISEZ :
10	Division hollandaise de *trois* vaisseaux.	Division hollandaise de *cinq* vaisseaux.
15	.... attristé &a.	car *on est* attristé, &a.
13	nous *le* tenons	nous *la* tenons
16 Avant dernière ligne.	nous avons vu....	nous verrons
— ,,	2 janvier	16 janvier
26 4e. ligne	....	effacez ; *que Peter Both fait naufrage à l'Ile Maurice* (voir l'avant dernière ligne de la même page.)
—	Françoix	François
29 18e. ligne	supportés....	supportées
31 au renvoi	je les niscrits	je les inscris
—	*leur*	*leurs* "maginations" &a
36 dernière ligne	dossession	possession
40 septembre	Kergadion	Kergaliou
46 8e. ligne	Mondeverque	Mondevergue
— 2 février 1666	Kergadion	Kergaliou
48 17e. ligne	entre autre	entre autres
49 16e. ligne	pourvoie	pourvoit
54 24 mars	Mazamie	Mazarine.
55 dernière ligne	à Dauphin	à Fort Dauphin.
56 le *Navarre*	96 canons	69 canons
— le *Triomphe*	90 canons	60 canons
59 9 septembre	la famille	sa famille
60 1ère ligne	balotte	ballotté
71	ne pouvan tfaire	ne pouvant faire
72 23e. ligne	....	*Baie de Peterbothed*
74 31 octobre 1714	mais une résolution....	mais une révolution.....
76 7 décembre 1715	avait réduits.....	avait réduit.....
80 2 avril	....	lui remet ses instructions
81	toneliers	tonneliers
—	crucis capiti	retranchez le *point* après *capiti*
93 22 septembre 1731	....	Labourdonnais
139 30e. ligne	des hommes génie	des hommes de génie
130 10 octobre 1752	la Carnaric	le Carnatic
—	canelleries	cannelleries
133 avant dernière ligne.	Foulponite	Foulpointe
135	genneral	général
137 18 avril 1753	Lesquelin	Lesquelen
141 dernière ligne	Saint-Jonom-des-Guérets	Saint-Jouan-des-Guérêts
143 14 février 1756	superieu.....	supérieur.....
150	négahatam....	Négapatam
151 11e. ligne	quand....	quant.....
152	Plus tard son fils *légiteme*	*légitimé*....
156 9 février 1758	Moreau avait	Moreau était .....
157 23e. ligne	Rius	Ruis.....
158 13 novembre 1758	Le chevalier de Rius	Le chevalier de Ruis.....
—	venait réparer	venait se réparer
159 dernier alinéa	un de leurs cousins issus	issu
166 3e. ligne	Il prend sur *la* pitance	*sa* pitance
168 40e. ligne	quelle passe	qu'elle passe
172 2e. ligne	de Lally par ces provisions	ses provisions
171 34e. ligne	passant	passent
173 avant dernière ligne.	baril de cendres	cendre
175 37e. ligne	atteste	attestent
181 24e. ligne	Ce registres	ces régistres

PAGE		AU LIEU DE :	LISEZ :
186	12e. ligne	surtout	sur tout
193	dernière ligne	l'autorisation couper	de couper
194	dernière lihne	....	Il a eu le temps
195	19e. ligne	c'es.....	c'est
—	dernière ligne	chet mais en frègle	chef mais en régle....
199	23e. ligne	Croizet	Crozet
200	8 novembre 1768	Chevret	Chevert
201		*non* d'utopie	*nom*
202	38e. ligne	des deux ilos *au* remplacement.	*en* remplacement
205		Négapaham	Négapatam
209	17e. ligne	....	pour céder à l'état....
211	7e. ligne	....	appointements
—	9e. ligne	..des Indes *rente*	une *somme*..
—	10e. ligne	..mille livres *de* rente	mille livres *en* rente
219	6e. alinéa	d'étails	détails
220	9e. ligne	la présente	la présenta
—	18e. ligne	Mad. de *Berthès*	de *Barthès*
221	dernier alinéa	Cap Horne	Horn
228		....	de Tromelin à l'Ile de France
229	1773	Cossigny de *la* Palma	Cossigny de Palma
230	1ère ligne	mais ses projets	mais ces projets
—	11e ligne	est obligé de le *démontrer*	*démonter*
234	dernière ligne	miaux	mieux
226	23 décembre	La Briane	La Brillane
300	dernière ligne	....	cause réelle
311	38e. ligne	Viny	Vinay
337	36e. ligne	....	laisse dans les annales de la magistrature et dans l'histoire de l'Ile de France le souvenir le plus pur....
406	14e. ligne	grâces	grâce...
419	28e. ligne	....	Ils y arrivèrent
421	31e. ligne	ministère de marine	ministère *de la* marine
424	8e. ligne	....	apoplexie
428	30e ligne	*accord*	*accore*
433	et suivantes 13e ligne.	Roquefeuille	Roquefeuil
436	15e. ligne	Hendes	Heudes
436	15e. ligne	manclerc	Maucler
436	16e. ligne	Ponpel	Pompel
438	3e. ligne	méditerrannée	méditerranée
438	14e. ligne	de biens	de bien
439	21e. ligne	il devint chef *de* bureau historique.	Il devint chef *du bureau*
440	38e ligne	une énorme aérolythe	un énorme aérolythe
445	43e. ligne	....	Tréhaut
455	4e ligne	Des gens de l'ar	Des gens de l'art
455	27e ligne	Brouillac	Bruillac
457	32e. ligne	parce que	parceque
460	31e. ligne	comme ambassadeur	comme ambassadeurs
466	41e. ligne	de Decaen	Decaen
477	28e. ligne	ébergée	hébergée
482	33e. ligne	nomition	nomination
483	30e. ligne	*en* ces contrées	*dans* ces contrées
484	26e. ligne	*gour*	*pour*
487	4e. ligne	notionales	nationales
494	4e. ligne	peut-être	peut être
496	43e. ligne	aide-de-camp	aides-de-camp
500	33e. ligne	novemmbre	novembre
509	36e. ligne	capagne	campagne
511	4e. ligne	lu	lui
517	20e. ligne	Tonbridge	Tombridge
523	33e. ligne	le future	le futur
527	8e. ligne	1723	1822
530	35e. ligne	écnouer	échouer
543	33e. ligne	..France qui ont	France qui a

DT 469 .M45 .E6 C.1
Renseignements pour servir a l
Stanford University Libraries
3 6105 037 208 837

DT
469
.M45.E

Stanford University Librarie
Stanford, California

Return this book on or before date due.
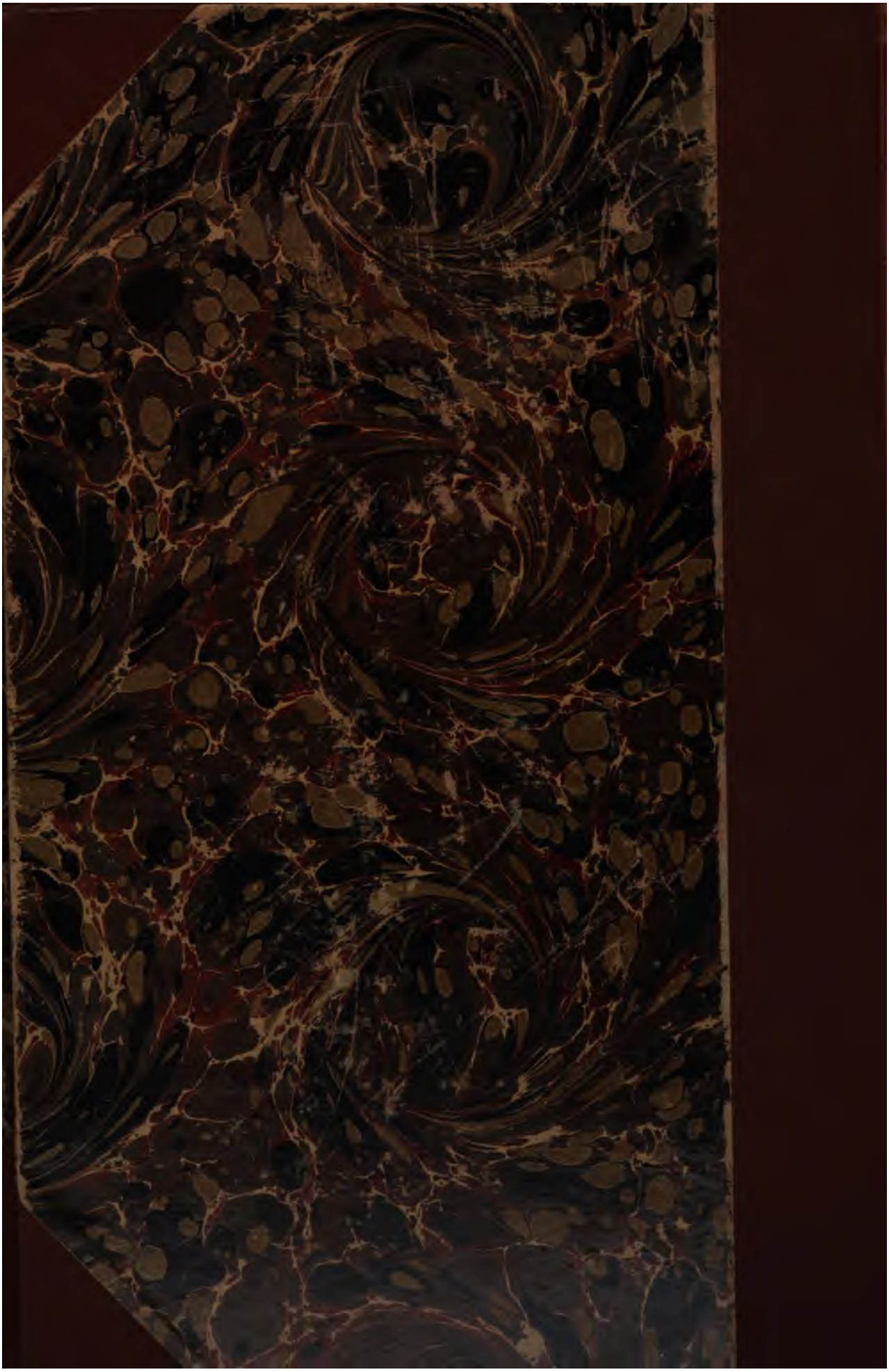
JAN 2 5 1973
OCT 1 7 1973